

Département de l'Essonne



## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



### 6. ANNEXES

#### 6.6. Informations utiles

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil  
Municipal du 19 décembre 2024 approuvant le PLU*

## POLLUTIONS DES SOLS

Les constructeurs devront prendre en compte les sites référencés susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

Les constructeurs devront s'assurer de leur dépollution si besoin.

---

### Données BASIAS

La base de données BASIAS (Base de Données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service) recense les anciens sites industriels et activités de service abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

Selon cette base de données, le territoire du Mérévillois est référencé dans la base de données BASIAS et la localisation des activités est reportée sur la carte ci-dessous.



Ces 24 sites devront faire l'objet d'une évaluation de l'état des sols avec un éventuel projet en cas de changement d'usage de ces terrains.

Selon la base de données BASIAS, il existe 11 sites encore en activité potentiellement pollués sur le territoire communal.

## Liste des sites et sols potentiellement pollués BASIAS sur la commune

Identifiant	Nom de l'entreprise	Secteur d'activité	Adresse	Etat d'occupation du site	Etat
IDF9102358	NCF (Nettoyage chimique Français)	Industrie de nettoyage chimique	1 rue des Alliés	Activité terminée	Traité
IDF9102361	GUICHARD, ex ADISCO	Atelier de traitement des métaux	43 rue Camot	Activité terminée	Inventorié
IDF9102364	LHOSTE COMBUSTIBLES	Station service	43 rue Camot Zone industrielle Chaume	Activité terminée	Inventorié
IDF9102363	TCC (Tôlerie Chauffage, Conditionnement d'Air, Chaudronnerie)	Atelier de travail des métaux	43 rue Camot Zone industrielle Chaume	Activité terminée	Inventorié
IDF9102365	Sté des COUVERTS PLISSON	Fabrique d'articles d'orfèvrerie	1 rue Diderot	Activité terminée	Inventorié
IDF9102372	LHOSTE Roger, ex THERON Emile		10 rue de la gare	Activité terminée	Inventorié
IDF9102373	CERES, ex MARTIN	Coopérative agricole	12 rue de la gare	Activité terminée	Inventorié
IDF9102370	LAUMONIER	Casse automobile	4 rue de la gare	Activité terminée	Inventorié
IDF9102380	LOIRE & Cie ("Les ETAINS LOIRE")	Fabrique d'objets en étain	10 chemin des Vignes	Activité terminée	Inventorié
IDF9102366	LHOSTE Roger	Atelier de travail du bois	10 chemin des Vignes	Activité terminée	Inventorié
IDF9102379	GRANIER Père et Fils	Casse automobile	10 chemin des Vignes	Activité terminée	Inventorié
IDF9102359	BORDES, LES (INTERMARCHE)	Station service	1 rue Alliés des Route Angerville	En activité	Inventorié
IDF9102362	CHAMPEAU J.	Atelier de travail du bois	43 rue Camot Zone industrielle Chaume	En activité	Inventorié
IDF9102371	BIDIVILLE J.J.	Station service	4 rue de la gare	En activité	Inventorié
IDF9102375	GARAGE FLEUREAU	Station service	8 Rue de Montreau	En activité	Inventorié
IDF9102374	LEJEUNE	Industrie agrochimique	8 Rue de Montreau	En activité	Inventorié
IDF9102368	UNION DES FORGERONS	Forge	12 rue de la Pierre Follège	En activité	Inventorié
IDF9102369	AVENTIS CROPSCIENCE	Industrie agrochimique	14 rue de la Pierre Follège	En activité	Inventorié
IDF9102376	CERES	Coopérative agricole	14 rue de la Pierre Follège	En activité	Inventorié
IDF9102367	FRANCILIENNE DE TRANSPORTS ET DE SERVICES	Transports	6 rue de la Pierre Follège	En activité	Inventorié
IDF9102378	COOPÉRATIVE AGRICOLE ILE-DE-FRANCE SUD	Coopérative agricole	38 Rue Saint Aignan	En activité	Inventorié
IDF9102381	PROBINORD Techniques Routières	Travaux publics	10 Chemin Vignes des	En activité	Inventorié
IDF9102360	LEBLANCE	Fabrique de matières plastiques	1 Rue Alliés des Route Angerville	Ne sait pas	Inventorié
IDF9102377	BOURBON A.		43 Rue Camot Zone industrielle Chaume	Ne sait pas	Inventorié

Source : base de données nationale BASIAS

### - Installations classées autorisées

Il existe également 3 installations classées autorisées sur le territoire :

- BAYER CROPSCIENCE CERES SEEDTECHNOLOGY (fabrication de produits phytosanitaires, pesticides)
- Pisciculture de la Juine (élevage piscicole)
- Union de forgerons (Traitement thermiques)

### - Secteurs d'Informations sur les Sols (SIS) institués par arrêté Préfectoral du 3 juin 2019

La commune du Mérévillois est concernée par les SIS suivants :

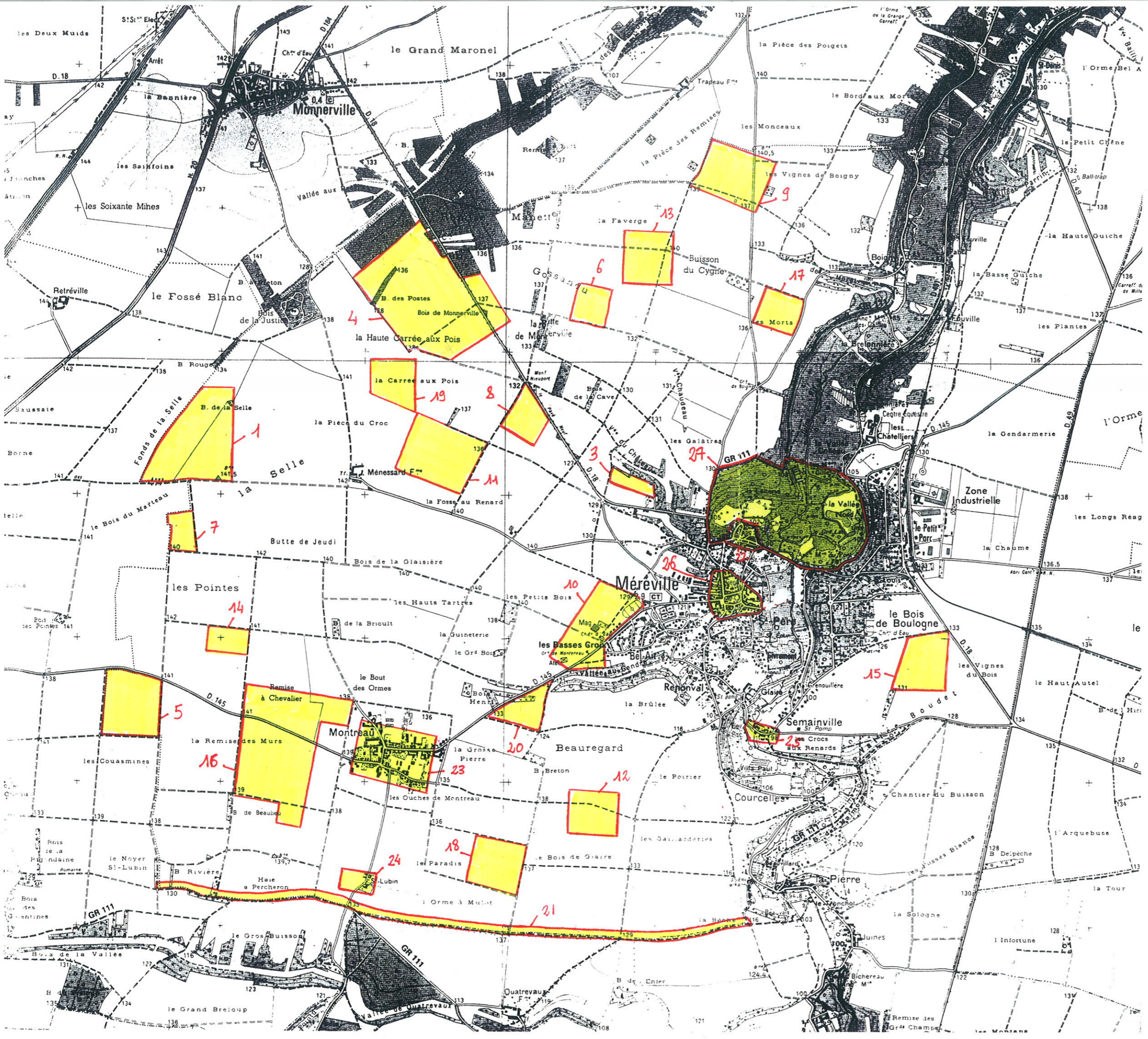
- SIS n°91SIS00083 relatif au site Ancienne décharge de Méréville
- SIS n°91SIS00163 relatif au site Société Bonneron Gunet
- SIS n°91SIS00027 relatif au site Société Stecco

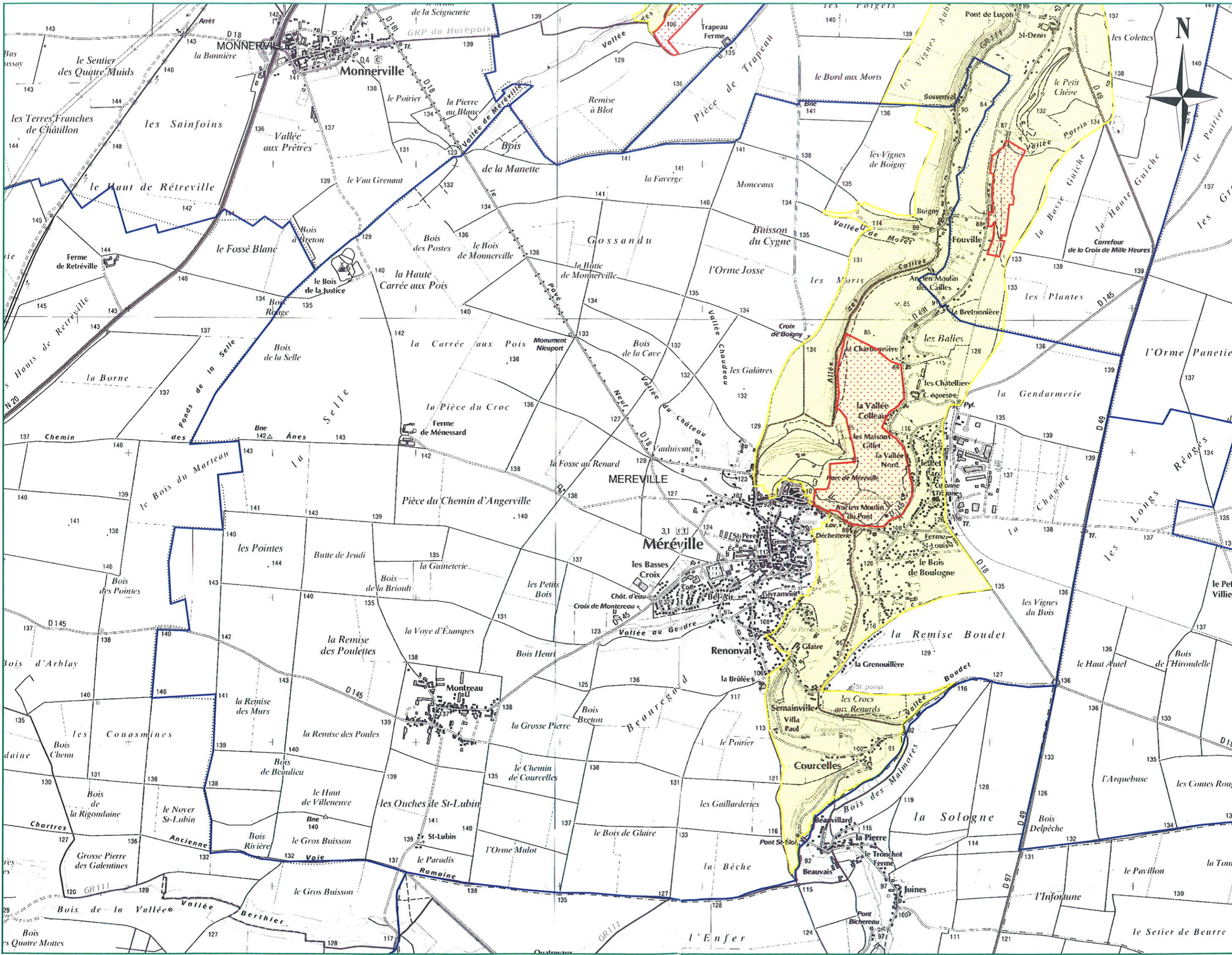
Les projets de construction ou de lotissement prévus dans un secteur de SIS devront faire l'objet d'une étude de sol afin d'établir les mesures de gestion de la pollution.

Direction régionale des affaires culturelles Ile-de-France  
Service régional de l'archéologie  
6, rue de Strasbourg - 93200 SAINT-DENIS  
Tél. 01 48 13 14 50 - Fax 01 48 13 01 70

Monerville (91)  
PLU septembre 2008

05 NOV. 2008





05 NOV. 2008

Direction régionale de l'Environnement  
ILE-DE-FRANCE  
BASSE-NORMANDIE

Service  
de la Préservation  
des Espaces  
du Patrimoine  
et de la  
Biodiversité

Nature et  
paysages  
protégés en  
Ile-de-France

Porter  
à connaissance

Sites inscrits  
 ZNIEFF type 1

Limites  
communales

Echelle : 1 / 25 000

Ce document est édité  
à titre informatif,  
il n'a pas de  
valeur juridique

Données :  
DIREN 2003  
IGN 2002

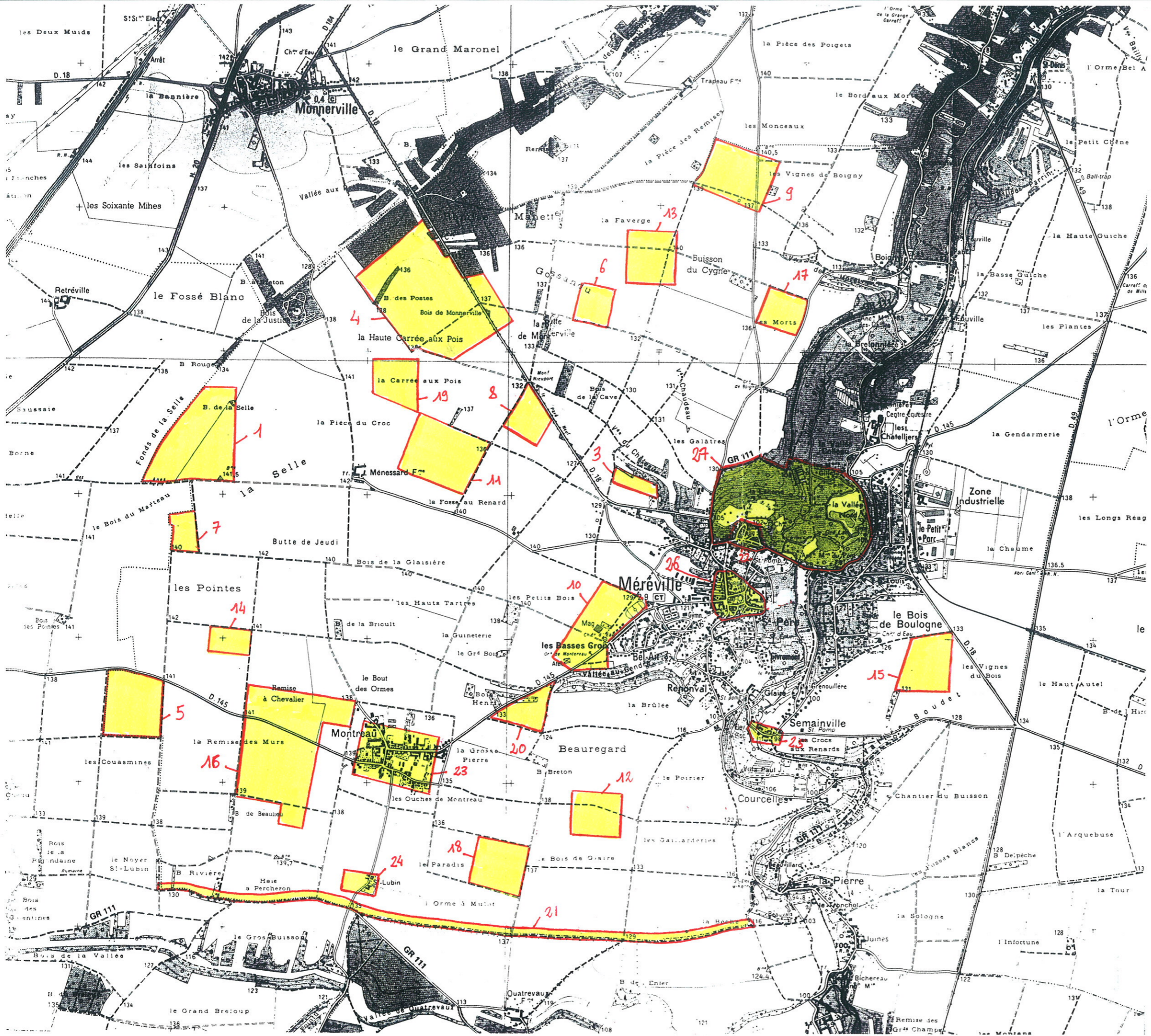
© IGN-2005-SCAN25

Octobre 2008

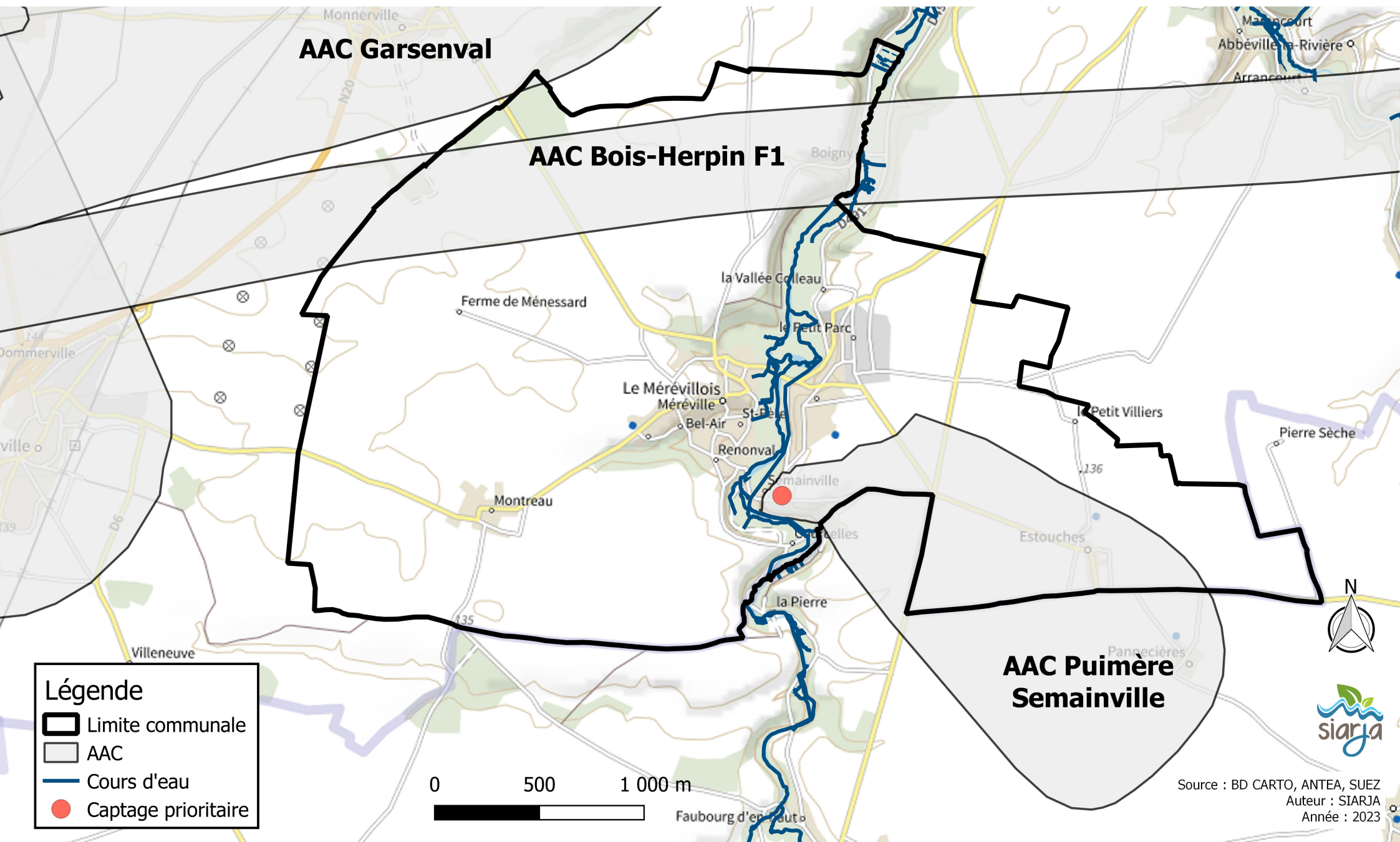
Direction régionale des affaires culturelles Ile-de-France  
Service régional de l'archéologie  
6, rue de Strasbourg - 93200 SAINT-DENIS  
Tél. 01 48 13 14 50 - Fax 01 48 13 01 70

Monerville (91)  
PLU septembre 2008

05 NOV. 2008



# Aires d'alimentation de captages sur la commune - Le Mérévillois



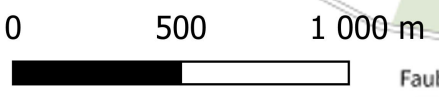
**AAC Garsenval**

**AAC Bois-Herpin F1**

**AAC Puimère  
Semainville**

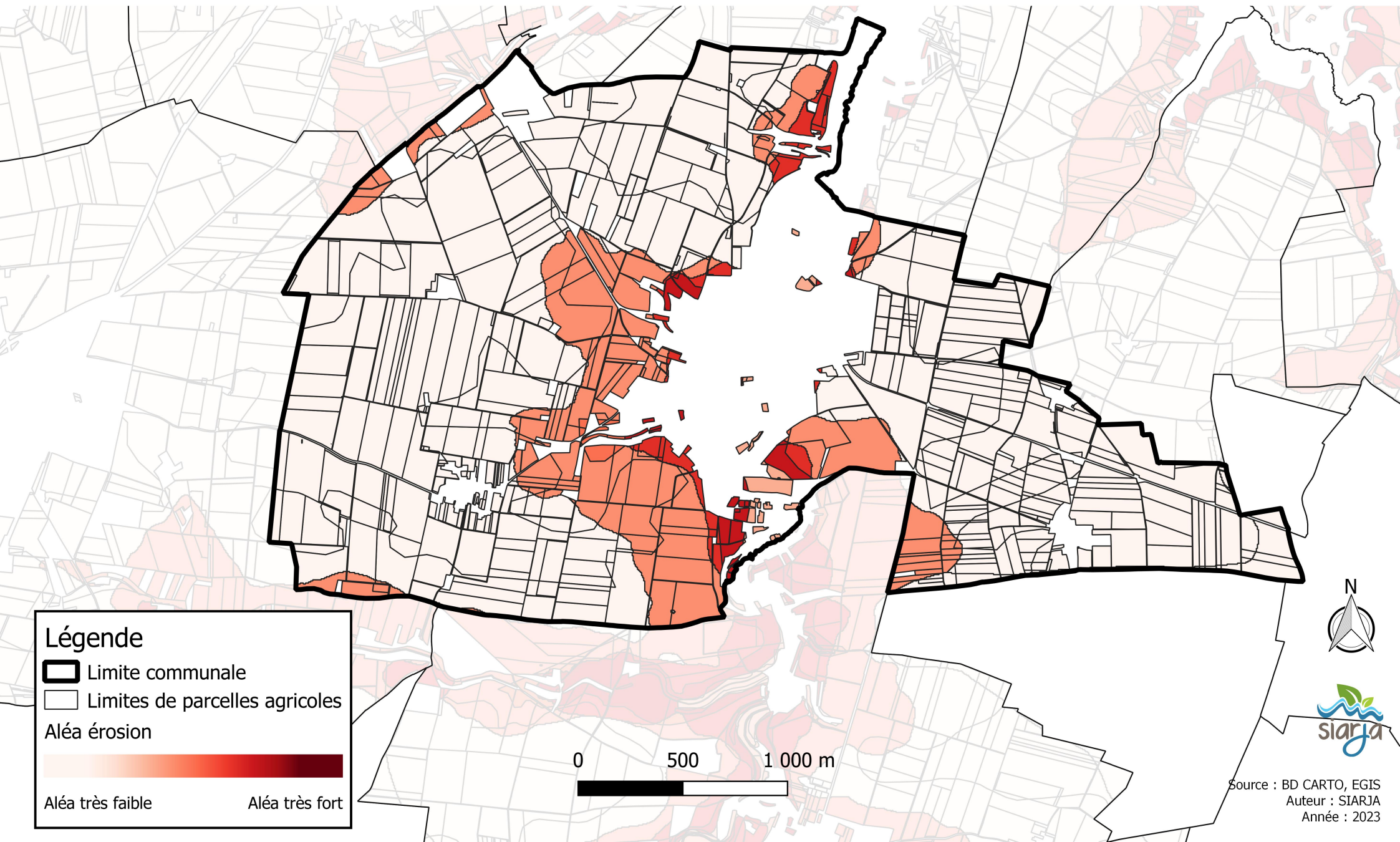
**Légende**

- ▭ Limite communale
- ▭ AAC
- Cours d'eau
- Captage prioritaire






Source : BD CARTO, ANTEA, SUEZ  
Auteur : SIARJA  
Année : 2023

# Aléa érosion sur la commune - Le Mérévillois



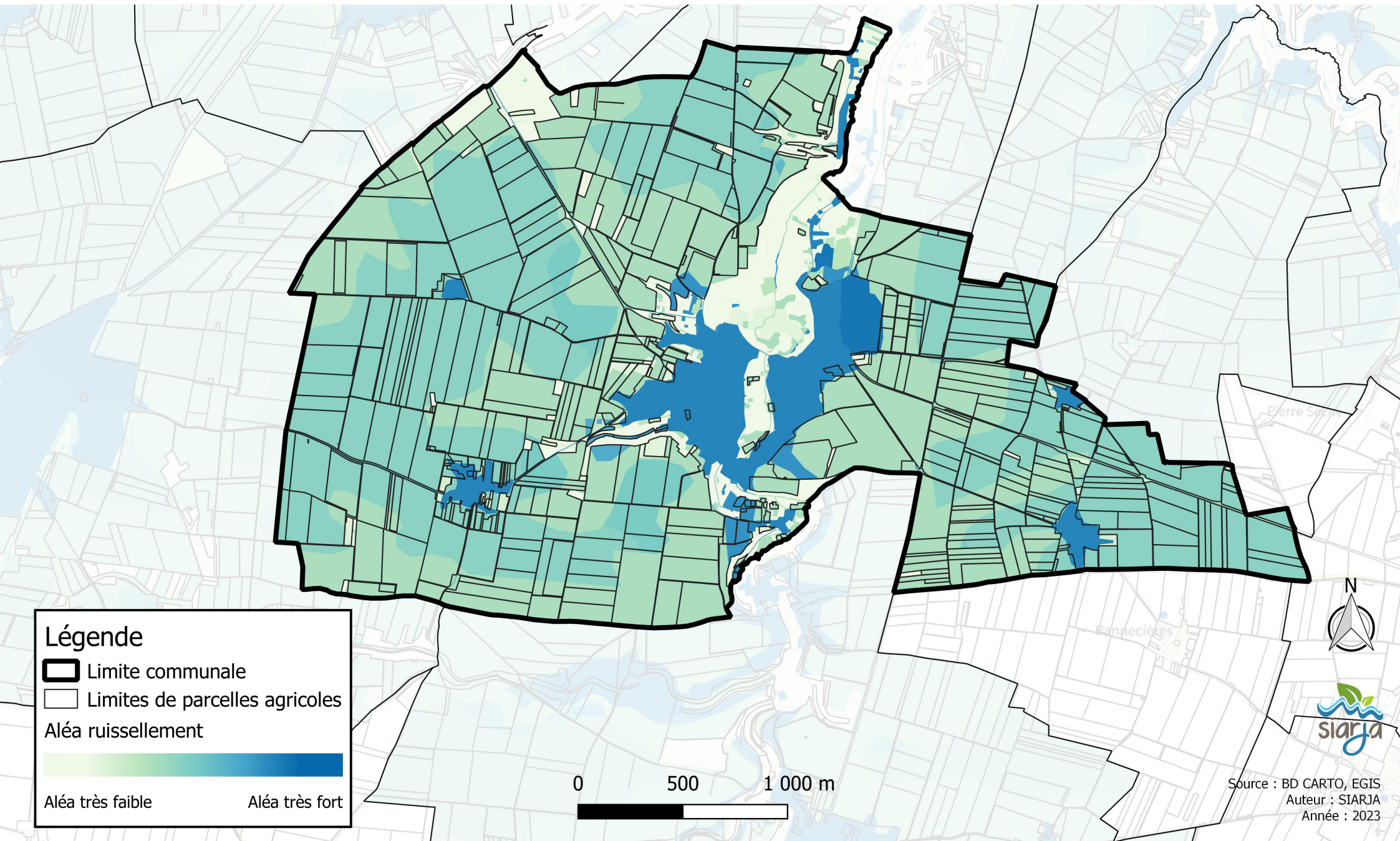
## Légende

-  Limite communale
  -  Limites de parcelles agricoles
- Aléa érosion
- 
- Aléa très faible Aléa très fort


0 500 1 000 m



# Aléa ruissellement sur la commune - Le Mérévillois



# Axes de ruissellement sur la commune - Le Mérévillois



## Légende

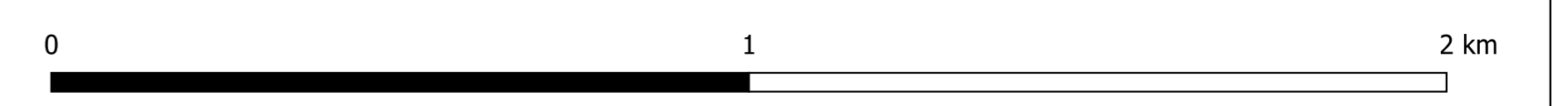

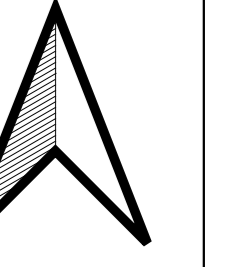
- Limite communale
- Axe de ruissellement théorique
- Cours d'eau

0 500 1 000 m



Source : BD CARTO, EGIS  
Auteur : SIARJA  
Année : 2023

— Circulations des engins agricoles





© Arnaud Madelénat

# DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE

Schéma directeur de restauration  
et d'aménagement (SDRA) 2021

**Rapport de présentation**

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>1.1. EDITO</b>	<b>7</b>
<b>1.2. UNE BREVE HISTOIRE DU JARDIN, RAPPEL HISTORIQUE DE 1190 A 2000</b>	<b>8</b>
<b>1.3. UN DOMAINE DEPARTEMENTAL DEPUIS 2000</b>	<b>15</b>
<b>1.4. RAPPEL DU PROGRAMME ET DU PARTI DE RESTAURATION</b>	<b>23</b>
<b>1.5. PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR</b>	<b>25</b>
<b>1. PARTIE I : PRESENTATION D'UN PARTI-PRIS GENERAL ET DES PARTIS-PRIS PAR THEMATIQUE PAYSAGERE</b>	<b>26</b>
<b>1.1. PARTI GÉNÉRAL D'INTERVENTION</b>	<b>26</b>
1.1.1. RAPPEL DES ENJEUX	26
1.1.1.1. Enjeux patrimoniaux	26
1.1.1.2. Enjeux environnementaux	27
1.1.2. PARTI DE RESTAURATION	28
1.1.2.1. Révéler le jardin historique par la déambulation et le végétal	28
1.1.2.2. Les moyens à mettre en œuvre pour la restauration du jardin	29
<b>1.2. L'EAU</b>	<b>33</b>
<b>1.3. LE VÉGÉTAL</b>	<b>34</b>
1.3.1. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES	34
1.3.1.1. Description de la méthode d'analyse – Exploitation de la documentation	34
1.3.2. PLAN ET ANALYSE DE L'INVENTAIRE DE L'AN II (1793-1794)	34
a) Plan	34
b) Méthode d'analyse	35
c) Répartition des végétaux de l'An II	37
1.3.3. ANALYSE DE L'ALBUM PHOTOGRAPHIQUE DU JARDIN DE 1874	41
1.3.4. ANALYSE DE L'ÉTAT ACTUEL	43
1.3.4.1. Plan des abords et sensibilité	43
1.3.4.2. Plan et synthèse du végétal actuel	43
1.3.5. PROPOSITION DE PARTI-PRIS DE RESTAURATION DU VÉGÉTAL	47
1.3.5.1. Parti de restauration	47
1.3.5.2. Plan et principes de déboisement et replantation	48
1.3.5.3. Plan projeté du végétal	48
<b>1.4. LES CHEMINEMENTS</b>	<b>53</b>
1.4.1. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES	53
1.4.1.1. Etats des lieux, description de la méthodologie et des documents graphiques	53
1.4.2. PROPOSITION DU PARTI-PRIS DE RESTAURATION DES CHEMINEMENTS	62
1.4.2.1. Description des allées proposées	62
<b>1.5. LES PONTS ET PASSERELLES</b>	<b>68</b>
1.5.1. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES	68
1.5.1.1. Etat des lieux : méthode d'analyse – Exploitation de la documentation	68

1.5.1.2.	Plan des ponts et passerelles actuels	68
1.5.2.	PROPOSITION DU PARTI DE RESTAURATION DES PONTS ET PASSERELLES	71
1.5.2.1.	Rappel des usages	71
1.5.2.2.	Parti général de restauration	71
<b>1.6.</b>	<b>LES ARCHITECTURES</b>	<b>75</b>
1.6.1.	SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES	75
1.6.1.1.	Etats des lieux des architectures	75
1.6.2.	PROPOSITION DE PARTI-PRIS DE RESTAURATION DES ARCHITECTURES	77
1.6.2.1.	Rappel des usages et besoins actuels	77
1.6.2.2.	Les besoins futurs	77
1.6.2.3.	Parti-pris général de restauration pour les architectures	79
<b>1.7.</b>	<b>LES GROTTES ET ENROCHEMENTS</b>	<b>81</b>
1.7.1.	SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES	81
1.7.1.1.	Méthode d'analyse – Exploitation de la documentation	81
a)	Analyse de l'inventaire de l'An II	81
b)	Diagnostic des urgences 2013	82
c)	Présentation des investigations actuelles	82
1.7.2.	DEMARCHE ENVISAGEE	84
<b>2.</b>	<b><u>PARTIE II : PRESENTATION DES PARTIS-PRIS SCENE PAR SCENE (OU PAR UNITE PAYSAGERE)</u></b>	<b>86</b>
<b>2.1.</b>	<b>LES SCENES PAYSAGERES</b>	<b>87</b>
2.1.1.	LA SCENE DE L'ARRIVEE	87
2.1.2.	LA SCENE DE LA FERME SUISSE ET DU VERGER	87
2.1.2.1.	Le végétal	87
2.1.2.2.	Le bâti	88
a)	LE PAVILLON DE LA POMPE	88
b)	LA FERME SUISSE : LA PORCHERIE / LA VACHERIE / L'ORANGERIE	90
2.1.2.3.	Les rochers	92
a)	LA GROTTE SANS NOM	92
2.1.3.	LA SCENE DU COTEAU SUISSE	93
2.1.3.1.	Le végétal	93
2.1.4.	LA SCENE DU CHATEAU	95
2.1.4.1.	Le végétal	95
2.1.4.2.	Le bâti	97
a)	LE CHATEAU	97
b)	LA MAISON DU GARDIEN	100
2.1.5.	LA VALLEE DE LA JUINE	101
2.1.5.1.	Le végétal	101
2.1.5.2.	Les ponts et passerelles	102
a)	LE PONT AUX BOULES D'OR	102
b)	LE PONT DIT DU GRAND LAC	106
c)	LE PONT BLANC ET SON SEUIL	107
2.1.5.3.	Le bâti	108

a) LE COLOMBIER DE LABORDE	108
b) LA LAITERIE	110
2.1.6. LES GLACIERES	115
2.1.6.1. Le végétal	115
2.1.6.2. Les rochers	115
a) LA GRANDE GLACIÈRE ET LA SCENE DES ROCHERS DU CHEMIN DE RONDE	115
b) LA PETITE GLACIÈRE	116
2.1.7. LA COLLINE DU TEMPLE	118
2.1.7.1. Le végétal	118
2.1.7.2. Les ponts et passerelles / les rochers	120
a) LE CHEMIN COUVERT ET LE PONT DES RUINES	120
2.1.8. LA SCENE DU CENOTAPHE DE COOK ET DES GROTTE DES DEMOISELLES	126
2.1.8.1. Le végétal	126
2.1.8.2. Les ponts et passerelles	127
a) LE PONT DES DEMOISELLES	127
b) LE PONT DE COOK	127
2.1.8.3. Le bâti	127
a) LE CÉNOTAPHE DE COOK	127
2.1.8.4. Les rochers	130
a) LES GROTTE DES DEMOISELLES	130
2.1.9. LA SCENE DU POTAGER ET DE LA MAISON DU JARDINIER	132
2.1.9.1. Le végétal	132
2.1.9.2. Les ponts et passerelles	133
a) LE PONT DU POTAGER	133
2.1.9.3. Le bâti	134
a) LA MAISON DU JARDINIER ET LES MURS DU POTAGER	134
2.1.10. LA SCENE DU PONT DE ROCHES ET SA CASCADE	137
2.1.10.1. Le végétal	137
2.1.10.2. Les ponts et passerelles	138
a) LE PONT DE ROCHES ET SA CASCADE	138
b) LE PONT DE PIERRE	144
2.1.11. LA SCENE DU GRAND ROCHER	145
2.1.11.1. Le végétal	145
2.1.11.2. Les ponts et passerelles	149
a) LA PASSERELLE DE L'ÎLE DU TEMPLE	149
b) LA PASSERELLE DU PETIT LAC	149
c) LA PASSERELLE DE LA RIVIERE ANGLAISE	149
2.1.11.3. Le bâti	150
a) LE KIOSQUE ET LE PONT RUSTIQUE	150
2.1.11.4. Les rochers	153
2.1.12. LA SCENE DE LA GROTTE DE L'ORAGE	156
2.1.12.1. Le végétal	156
2.1.12.2. Les cheminements	156
2.1.12.3. Les rochers	156
2.1.13. LA SCENE DE L'ÎLE NATHALIE	158

2.1.12.3. Les rochers	156
2.1.13. LA SCENE DE L'ÎLE NATHALIE	158
2.1.13.1. Le végétal	158
	158
2.1.13.2. Les ponts et passerelles	161
a) LE PONT D'ACAJOU	161
b) LE PONT CINTRÉ	163
2.1.14. LA SCENE DU GRAND LAC ET DE L'ILE DE LA COLONNE ROSTRALE	166
2.1.14.1. Le végétal	166
2.1.14.2. Les ponts et passerelles	172
a) LA PASSERELLE DE L'ILE DU GRAND LAC	172
2.1.14.3. Le bâti	172
a) LA COLONNE ROSTRALE ET L'ILE DU GRAND LAC	172
2.1.15. LA SCENE DU MOULIN	175
2.1.15.1. Les ponts et passerelles	175
a) LES PASSERELLES DE L'ÎLE DU MOULIN	175
b) LE PONT AUX TROIS ARCHES	175
c) LE PONT GRIS	176
2.1.15.2. Le bâti	176
a) LE MOULIN DU PONT	177
<b>3. PARTIE III : PHASAGE PAR PRIORITÉS ET CHIFFRAGE DES TRAVAUX</b>	<b>182</b>
<b>3.1. RAPPEL DES INVESTISSEMENTS DEPUIS 2000 :</b>	<b>182</b>
<b>3.2. PHASAGE PAR PRIORITÉS :</b>	<b>182</b>
<b>3.3. CONCLUSION : LE SCHÉMA DIRECTEUR DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT 2021, UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA RENAISSANCE DU DOMAINE DE MÉRÉVILLE</b>	<b>186</b>

**« Il est des lieux que l'on ne peut ni peindre ni décrire, tant le charme dont ils vous entourent est puissant et varié. Ce n'est pas seulement leurs différents aspects qui plaisent, c'est leur ensemble qui séduit, qui attache et qui plonge dans une sorte d'oubli du monde entier. » Alexandre de Laborde <sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Alexandre de Laborde, Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux, 1808, planche LVI, « L'Isle Natalie à Méréville ».

# INTRODUCTION

## 1.1. Edito

Méréville n'est pas un jardin comme les autres. D'abord parce qu'il est unique, emblématique des jardins pittoresques du XVIII<sup>ème</sup> siècle, rendu célèbre par les tableaux d'Hubert Robert exposés dans les musées du monde entier.

Il est aussi unique parce qu'il est situé en Essonne, un département riche d'un patrimoine naturel et culturel extraordinaire trop méconnu que le Conseil départemental a voulu valoriser, pour renforcer l'attractivité du territoire.

Ainsi en est-il de Méréville, ce jardin anglo-chinois auquel le département de l'Essonne, son propriétaire depuis 2000, a voulu redonner sa splendeur d'antan pour le partager le plus largement avec le public et le transmettre aux prochaines générations. La réouverture du parc, après des années d'abandon, figure ainsi au cœur d'un vaste projet de sauvegarde mené par la collectivité autour de trois ambitions :

- Conserver et valoriser un patrimoine exceptionnel
- Participer au développement touristique et économique du sud Essonne
- Améliorer le rayonnement de l'Essonne au-delà de ses frontières.

Ouvrant modestement le week-end et pendant les vacances, avec une programmation culturelle respectueuse de l'identité du site, entre concerts de musique classique ou promenades thématiques, Méréville a tout de suite rencontré son public. Quelque 45000 visiteurs, locaux et régionaux, ont ainsi franchi ses portes depuis 2018, confortant le programme ambitieux de restauration du domaine initié en 2018. Un programme auquel la population a été associée avec la création de la fondation Essonne Mécénat, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine en 2018. Quels meilleurs ambassadeurs du patrimoine en effet que les citoyens eux-mêmes ?

Cet effort pour préserver un de nos biens communs, lieu de ressourcement, de découverte et d'éducation culturelle, ne saurait se faire sans les traditionnels partenaires du département (Etat, Région). Si le chantier est colossal, la formidable empreinte laissée par les maîtres de l'art des jardins dans cette nature domptée par la main de l'Homme reste une motivation constante pour s'y atteler, avec détermination mais aussi beaucoup d'humilité. Le département de l'Essonne a d'ailleurs souhaité s'entourer d'avis d'experts<sup>2</sup> pour l'aider à définir certaines orientations dans cette vaste entreprise. C'est tout le dessein de ce schéma qui veut dresser les perspectives de cette belle renaissance.

D'autres personnalités ont bien voulu nous témoigner de leur soutien pour nous aider à faire connaître ce trésor oublié, au rang desquelles l'actrice Catherine Deneuve, aujourd'hui marraine de Méréville. L'artiste international Jean-Michel Othoniel a lui aussi accepté d'apporter son concours en dessinant l'esquisse d'un nouveau pont aux boules d'or qui viendra, entre modernité et authenticité, rappeler tout l'orientalisme de ce parc en 2021.

**De telles signatures permettront à n'en point douter de faire rayonner Méréville dans le monde entier, une belle fierté pour toutes les Essonniennes et les Essonniers !**



**François Durovray**  
Président du Département de l'Essonne



**Brigitte Vermillet**  
Vice-présidente déléguée à la transition  
écologique et à la croissance verte

<sup>2</sup> Annexe 0 : Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville

## 1.2. Une brève histoire du jardin, rappel historique de 1190 à 2000

- **Le fief de Méréville**

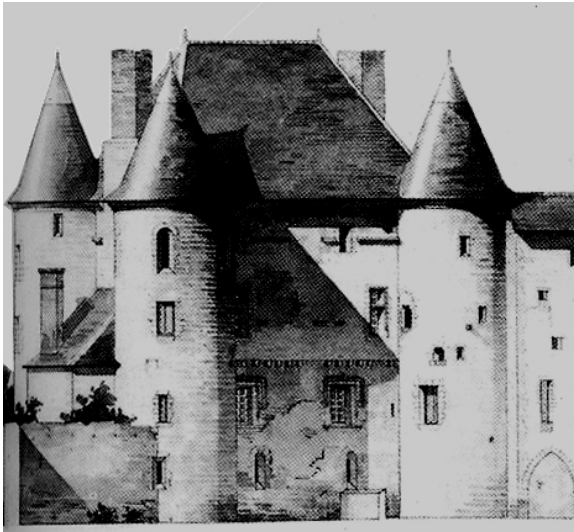
En 1190, le fief de Méréville est tenu par la famille de Nemours. Le château est entouré de deux enceintes avec fossés. Le château est cantonné de quatre tours, défendu d'une bonne muraille bien fossoyée ; à un jet de pierre est un gros village fermé de murailles où est la paroisse.

Au début de la guerre de Cent Ans en 1357, les anglais entrent dans le bourg. Le château est détruit afin que les ennemis ne s'installent pas en ce lieu. Mais ils reviennent l'année suivante, s'y fortifient, et y restent.

En 1427, Méréville revient sous l'autorité française. Le château serait rebâti un siècle plus tard avec tours, pont-levis et lanterne, sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui, par la famille de Reilhac. Cette forteresse reçoit le nom de « château neuf ».

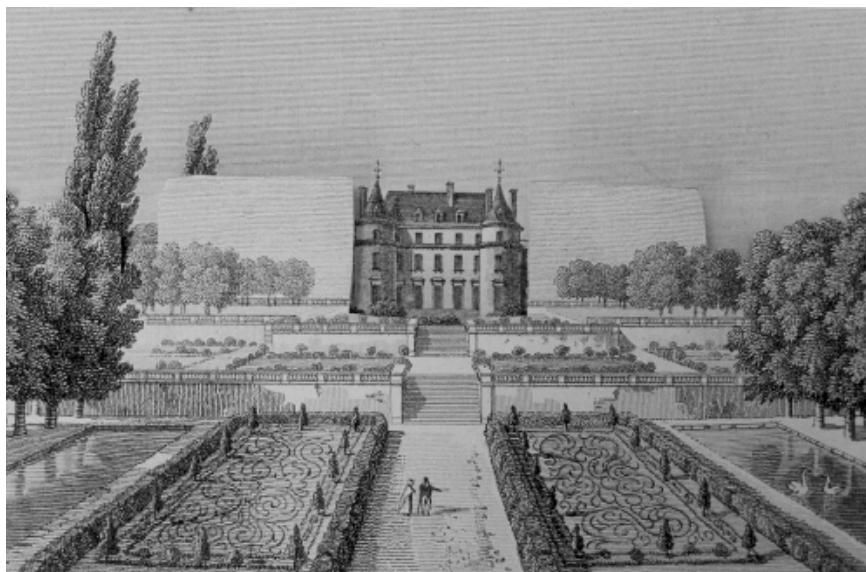
Seigneur de Méréville de 1698 à 1731, Jean Delpech, conseiller du roi et receveur général des finances, y entreprend de nombreux travaux, visant à faire de cette forteresse une demeure agréable et au goût du jour. Il y fait arranger aussi de beaux jardins.

Le château, que le marquis de Laborde achète en 1784, malgré les travaux lancés par J. Delpech, est encore fortifié de quatre tours et d'épaisses murailles.



*Le château de Nemours : le corps de bâti rectangulaire cantonné de quatre tours circulaires illustre sans doute l'état du château de Méréville avant les transformations de Laborde. Relevé de Moyneau, 1889, Guide du Patrimoine d'Ile de France, éd. Hachette.*

- L'ancien jardin



*Manoir antique changé en un château élégant, gravure de Constant Bourgeois. Par le moyen de « retombes », Alexandre Laborde simule l'état du château avant la construction des ailes dont il ne faut retenir que la volumétrie générale. A. de Laborde, Description des Nouveaux jardins, 1808.*

Laborde achète le domaine de Méréville par contrat devant notaire le 20 octobre 1784. Il commence à s'y installer à partir du 1er janvier 1785. Le contrat de vente décrit « le château précédé d'avenues, ensuite d'avant-cour et cour, et il est flanqué de quatre grosses tours couvertes d'ardoises, chapelle formant un pavillon d'un côté de la cour, et de l'autre côté un autre pavillon où se tient la justice, basse-cour, écurie, remises, fouleries, bûcher, logement du concierge et du jardinier, caves, glacières, colombier, orangerie et autres bâtiments et édifices, appartenances et dépendances, jardins, parterres, potagers, parc avec les grilles de fer et portes pour entrer et sortir ».

Lorsque Laborde achète le domaine, celui-ci est agrémenté d'un jardin symétrique bordé par la Juine. Le plan d'Intendance dressé par Lejeune en 1781 en donne une idée assez précise. La composition s'articule autour d'un axe perpendiculaire à la rivière. Trois terrasses permettent de descendre au fond de la vallée.



Cinq hectares appartenait à Laborde entre le château et la Juine. Cela ne suffisait pas à la réalisation d'un grand parc et il a fallu à J. de Laborde négocier et acheter des parcelles une à une, certaines étant minuscules, ou quelquefois par lot, les réunir, procéder à des échanges, tout cela devant notaire. Quelques jours seulement après l'achat du domaine, commencent les tractations. Les achats se poursuivent jusqu'en 1788, en même temps que la réalisation du parc.

Le projet se construit au fur et à mesure de l'agrandissement du domaine. C'est dans la prairie de Méréville, dans la continuité immédiate de l'ancien jardin, que Laborde cherche en priorité à agrandir le domaine. En 1785, un certain nombre de parcelles est acquis autour des hameaux de Vaux et de la Gendarmerie. Cette zone humide, malgré le drainage de la Juine, offre un paysage de prés et d'aulnaies.

*Plan de Lejeune, 1781.*

- **La création de Laborde, l'œuvre de Bélanger<sup>3</sup>**

Deux grands artistes se sont succédés à Méréville : l'architecte François-Joseph Bélanger et le peintre Hubert Robert. Néanmoins, Laborde apparaît à travers les correspondances comme le grand ordonnateur des jardins. Ces jardins sont d'un genre nouveau et emboîtent le pas à ceux mis en œuvre depuis peu en France comme à Ermenonville ou Saint-Leu. Aux jardins symétriques succèdent les jardins pittoresques inspirés de la nature. Les théoriciens des jardins expriment dans leurs traités, l'art et la manière de concevoir un jardin pittoresque dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Méréville illustrera parfaitement le genre et demeure aujourd'hui la référence française en ce domaine.

Le choix du site de Méréville par J. de Laborde n'est pas anodin car il contient tous les éléments avec lesquels se compose un jardin pittoresque : la Juine fournit une eau en abondance, les rebords du plateau beauceron présentent des escarpements rocheux et offrent de la pierre ; la végétation indigène forme un fond dense et, l'ancien bassin de la Juine ainsi que les amphithéâtres qui l'entourent, des micro-climats où l'ombre et la lumière alternent au fil des heures de la journée.



*Plan projet de Bélanger, dit plan de Cologne.*

Laborde confie au début de l'année 1785 à Bélanger les embellissements du parc déjà en chantier sous la direction de J.-A. Dufossé, l'architecte qui avait suivi Laborde de la Ferté-Vidame à Méréville. Mais le 18 juin 1785, J. de Laborde se déclare "aimablement insatisfait et inquiet de ses manières dispendieuses » alors même que l'architecte cherche à étendre son influence des jardins au château. Le 9 mai 1786, Bélanger se voit signifier par huissier « de ne plus faire aucun travail de quelque nature qu'il puisse être ».

Sur la structure établie par Bélanger (attestée par un plan conservé à Cologne), vont être établis par la suite tous les éléments qui définiront les scènes et les ambiances. Il a participé aux premières plantations, distribué les allées et les ponts et dessiné le nouveau cours de la Juine qui forme un lac.

---

<sup>3</sup> D'après Le Parc de Méréville, Synthèse Historique pour le projet de Restauration, N. Gouiric, novembre 2003

- **L'apport d'Hubert Robert**

Vingt jours après la signification par huissier à Bélanger, alors qu'il n'a pas encore vu les jardins de Méréville, Hubert Robert exprime sa reconnaissance à celui qui va être son principal client. Au cours des huit années où l'on suit les traces de leur création commune, Hubert Robert a écrit vingt-six fois au marquis et trois fois à Madame de Laborde. Le peintre collabore étroitement avec l'architecte Barré à la maîtrise d'œuvre pour le temple de la Piété Filiale, le pont ruiné et les formes des roches ; d'une manière générale, Hubert Robert peint des vues en intégrant les œuvres de son prédécesseur. La perception du visiteur varie au cours de son déplacement ; ce qu'il percevait immobile sur la toile peinte par Hubert Robert prend une dimension cinématique dans l'espace. Dans cette peinture en mouvement, une scène appelle à découvrir une autre scène, et on ne découvre jamais tout à la fois.

- **La réalisation**

Les figures de Bélanger et d'Hubert Robert apparaissent au premier plan de la conduite des travaux. Leurs correspondances avec Laborde mettent en lumière leurs travaux respectifs et les nombreux artistes qu'ils ont engagés et réglés. Toutefois, la personnalité de Bélanger ne doit pas éclipser les trois autres architectes qui ont exercé leurs talents à Méréville :

- Jacques André qui restait à demeure à Méréville pour s'occuper du suivi des travaux ;
- Jean Benoît Vincent Barré qui travaillait pour Laborde depuis vingt ans. Il a notamment dirigé les travaux du temple et du pont des ruines ;
- Jacques-Auguste Dufossé qui secondait Barré.

Quant à Hubert Robert, il fait également venir à Méréville des artistes qu'il connaît bien pour fonder une équipe soudée.

Le régisseur du domaine, François Lion, est une figure clef dans la continuité des travaux. Rien ne lui échappe. Il visite les chantiers, contrôle la présence des ouvriers et donne ses avis et, surtout, il rend compte à Laborde de tout ce qui se passe à Méréville. Sa correspondance avec Laborde comprend 435 lettres de janvier 1785 à 1792. Elles racontent comment le parc s'est constitué au jour le jour.

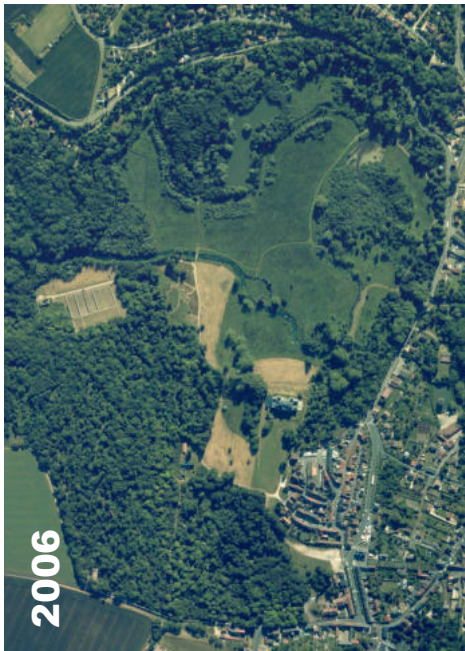
- **Evolution du domaine après Laborde et mesures de protection, repères chronologiques <sup>4</sup> :**

- **20 octobre 1784** : Achat de la Seigneurie de Méréville par Jean-Joseph de Laborde.
- **Fin 1784 - mai 1786** : Le jardin est créé par l'architecte François-Joseph Bélanger.
- **A partir de mai 1786** : La suite de la création est confiée au peintre Hubert Robert, la transformation du château, à l'architecte Jean Benoît Vincent Barré.
- **7 novembre 1793** : Arrestation de Laborde.
  - Séquestration du bien et apposition de scellés.
- **18 avril 1794** : Décapitation de Laborde.
  - La création du jardin s'est déroulée sur moins de dix ans.
  - Le domaine, dans son ensemble, comprend plusieurs centaines d'hectares éparpillés sur la commune de Méréville. Il n'y a pas d'indication des dimensions et des limites du parc seul, à cette date.
- **1793 -1796** : Bien national.
  - Pas de dégradation du jardin, quelques vols de bois exceptés (coupes d'arbres).
  - Le mobilier du château est en partie prélevé par la Commission du Commerce et par celle des Arts (tableaux, meubles, bibliothèque...).
  - Le reste du mobilier est vendu aux enchères : la vente dure cinquante jours.
- **1796 -1819** : Le domaine, et une partie du mobilier, sont rendus à la veuve, Rosalie de Laborde. Propriété qu'elle partage avec la République tant que ses deux fils sont encore considérés comme émigrés, puis avec les deux enfants survivants, Alexandre et Nathalie, qui abandonneront leurs droits à leur mère qui devient seule propriétaire en 1801. Pas de modification connue du jardin.
  - Rosalie de Laborde vend le domaine en 1819 en conservant une grande partie des bois situés hors du parc qui reviendront à Alexandre et Nathalie, après sa mort en 1821. L'acte de vente précise la contenance du jardin, entre ses murs : 51 hectares pour le grand parc et 13 hectares pour le petit parc, soit 64 hectares en tout.
- **1819 -1824** : Ters et d'Espagnat.
  - Les deux ailes du château sont réduites de moitié sur leur longueur. Édification d'un petit temple près de la grille donnant sur la route de Monnerville. Ce temple disparaît au cours du vingtième siècle.
- **1824 -1866** : Comte de Saint-Roman, et sa succession à partir de 1844.
  - Construction de la ferme suisse, vacherie et pigeonnier entre 1824 et 1831. Le cadastre de 1831 indique pour le grand parc, 55 hectares et pour le petit, 13 hectares, soit 68 hectares. Le bois de Boulogne, au sud-est du parc, et hors ses murs, appartient au Comte de Saint-Roman.
  - Intégration de la « vallée nord » dans le grand parc en 1843 : cette partie est actuellement occupée par un étang depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.
  - Destruction de la plus grande partie des communs vers 1860. Le jardin contient 71 hectares.
- **1866 -1868** : Duc de Sessa.
- **1868 -1869** : Salomon Beleys.
  - Réfection de la façade du château : horloge sur la façade côté Jardin.
  - Le domaine ne comprend plus de parcelles dans la vallée de la Juine, au nord du parc.
- **1869 -1874** : Société Cail & Cie.
- **1874 -1889** : Charles-William Maxwell Heddle.
- **1889 -1890** : Adam Nathanson.
- **1890 -1896** : Zacharie-Olympe Heriot.
- **1896 -1897** : Lionel François et Prudent Carpentier chargé de la liquidation des biens.
  - Vente de cinq fabriques à Arthur Dufresne, comte de Saint-Léon, qui les installe dans sa propriété de Jeurre : temple de la Piété filiale, façade de la laiterie, colonne rostrale, cénotaphe de Cook et fontaine au mufle de lion. Coupes d'arbres dans le parc.
  - Vente de la plupart des terres du reste du domaine et de moulins. Le bois de Boulogne et le petit parc sont vendus.
  - Le parc est ainsi démantelé : il ne comprend plus que le grand parc, c'est-à-dire 58 hectares.
- **1897 -1920** : Lucien Chauvot et ses héritiers.
- **1920 -1922** : Joannès-Emmanuel Soulayrol
- **1922 -1955** : Sarah Kelly
- **1923** : Lotissement du petit parc.

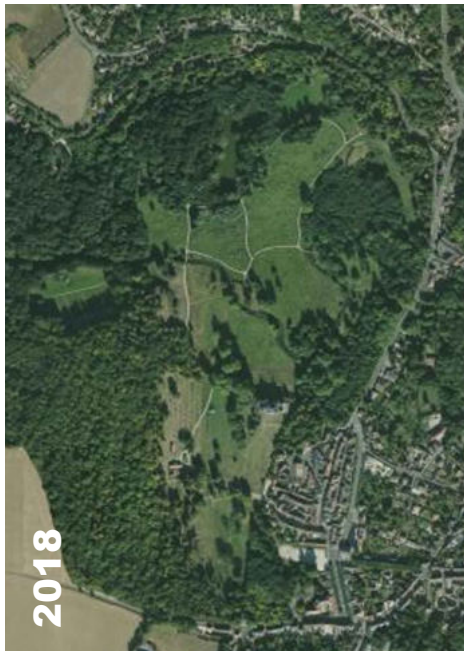
---

<sup>4</sup> D'après Le Parc de Méréville, Synthèse Historique pour le Projet de Restauration, Nicole Gouiric, Novembre 2003.

- **1925** : Lotissement du bois de Boulogne et nouveau dessin de ses rues et carrefours.
- **1937** : Réfection et acquisition de la colonne Trajane par la municipalité de Méréville, les autres fabriques étant achetées par des particuliers.
- **6 avril 1929** : Inscription à l'inventaire des monuments historiques de la colonne Trajane<sup>1</sup>.
- **14 janvier 1941** : Inscription à l'inventaire des sites du château et du parc avec les édifices qui en font partie.
- **1940- 1946** : Réquisition et occupation par l'armée allemande, puis à la libération, par l'armée américaine.
- **1955 -1989** : Pierre Barbier, exploitant forestier.
  - Incendie du moulin : le premier étage disparaît.
  - Coupes d'arbres dans le parc et plantation d'une peupleraie dans le fond de la vallée.
- **26 décembre 1976** : Classement au titre des monuments historiques :
  - Château : façades et toitures, et certaines pièces avec leur décor (antichambre, salon et salle à manger du rez-de-chaussée). Grand parc avec ses fabriques ou vestiges de fabriques<sup>2</sup>: basse-cour suisse, le colombier, les deux glacières, les grottes des demoiselles, les grottes au nord de la laiterie, la laiterie, les grottes sous l'emplacement du temple de la Piété Filiale, la maison du jardinier, le moulin, le belvédère, le grand rocher, le pont d'acajou, le pont des boules d'or, le pont cintré, le pont de roches, le pont du chemin (seulement la moitié qui fait partie du domaine), le lavoir (en dehors du parc).
- **7 septembre 1978** : Classement monument historique de la colonne Trajane et inscription de cinq fabriques du petit parc : les écuries, la citadelle, l'autre moitié du pont du chemin, le petit château, la chapelle.
- **1989 -1990** : Société Leisure & Communication, marchand de biens et promoteur immobilier. Elle obtient l'autorisation de réaliser un parcours de golf dans le parc et un hôtel de luxe dans le château.
- **15 octobre 1990** : classement de toutes les pièces du rez-de-chaussée du château.
- **1990 – 2000** : Groupe Sports Shinko.
  - Coupe de la peupleraie du fond de la vallée.
  - Achat, pour le golf, de 30 hectares de part et d'autre de la Juine, au nord du parc.
  - Le domaine contient environ 88 hectares.
- **Décembre 2000** : Département de l'Essonne.



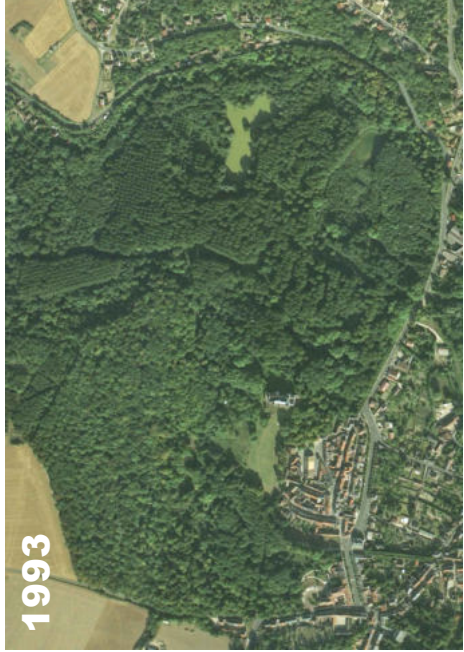
2006



2018



1970



1993



1994



1946



1954



1960

<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RI&amp;A</b> Philippe RAGUIN <small>ARCHITECTE</small>	0 100 200 300 400 500m Echelle 1:10.000
	MÉRÉVILLE <b>DOMAINE DE MÉRÉVILLE</b> ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR ESSONNE
<b>Vues aériennes successives du domaine</b>	

### 1.3. Un domaine départemental depuis 2000

- **Le département, propriétaire d'un patrimoine exceptionnel**

A la fin des années 1980 prenait corps en France une politique en faveur des jardins légitimée par leurs liens naturels avec l'architecture civile ou religieuse, également par un engouement toujours plus vif du public pour le jardinage... Dans ce contexte la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, prit la décision au début des années 1990, de faire rassembler les connaissances sur le domaine créé à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle par J.-J. de Laborde et sauvegardé, embelli, abandonné ou dépecé par ses successeurs. Géomètre, paysagiste, documentaliste, experts arboricoles, archéologue, ethnobotaniste et architectes réalisèrent alors une première campagne de relevés, d'investigations et de recollement d'archives.

La masse d'informations réunie sous le contrôle d'un comité scientifique spécialement créé à cet effet révéla l'ampleur de la connaissance disponible et confirma la qualité des artistes chargés de la conception et de la réalisation, également le rôle majeur du commanditaire, le marquis de Laborde.

Emblématique des jardins pittoresques de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le domaine de Méréville est un des témoins majeurs de cette esthétique dans le monde entier. Son intérêt patrimonial s'est d'ailleurs illustré par le classement dans sa totalité en monument historique en 1976.

La thématique des jardins pittoresques du XVIII<sup>ème</sup> siècle est peu connue en France hormis par des spécialistes de l'histoire des jardins et des amateurs avertis. Le domaine de Méréville, tout comme d'autres jardins pittoresques pourtant célèbres à l'époque de leur conception et encore au XIX<sup>ème</sup>, ont souffert de l'abandon par leurs propriétaires durant le XX<sup>ème</sup> siècle, en grande partie à cause de cette méconnaissance.

**Le 4 décembre 2000, sous l'impulsion du Ministère de la Culture, le département de l'Essonne décide de sauver ce joyau de l'art des jardins de l'abandon en faisant l'acquisition du domaine de Méréville, mais qui a conservé, avec de merveilleux vestiges, la trame et le relief du XVIII<sup>ème</sup> siècle.**

- **Premières phases de restauration : travaux d'urgence et stratégie de reconquête paysagère**

La reprise en main du jardin est alors entreprise dès 2001. En 2003, la première préoccupation du département sera de sauvegarder les vestiges des fabriques et des scènes, en les dégagant de la végétation, ainsi que de rétablir le mur de clôture en le dégagant des arbres parfois effondrés.

La première campagne de travaux dite « d'urgence et de sauvegarde » a porté sur le bâti en péril (le château, la ferme suisse, l'orangerie, les fabriques), la clôture du domaine (nettoyée et reconstruite), les portails et grilles métalliques (remis en état). Après les secteurs boisés du coteau suisse et les enrochements au-dessus de la halle communale, le dégagement des fabriques et des enrochements s'est poursuivi sur le coteau du Petit Parc, avec la plantation de résineux et de feuillus pour régénérer les masses boisées et assurer une meilleure présentation des lointains, en masquant autant que possible les constructions du lotissement jouxtant ce côté du parc.

Les chantiers de la deuxième campagne dite « travaux de sécurisation pour une ouverture progressive au public » ont concerné principalement : la rénovation de la maison du gardien, bâtiment comprenant également un point d'accueil du public (billetterie, comptoir de ventes, sanitaires...) ; l'aménagement de la vacherie (ferme suisse) pour recevoir des groupes et l'équiper en bureaux et petites salles de travail dédiés à l'animation et la gestion du site ; la liaison entre ces bâtiments ; la poursuite de la régénération du végétal, l'ouverture des prairies et le renforcement des lisières des espaces boisés.

Entre l'exploitation de la peupleraie en 1994, qui laisse la grande prairie totalement rase de végétation arborée, et l'acquisition du domaine par le conseil départemental de l'Essonne en 2000, il ne s'écoule que six années. Cependant, la végétation spontanée tend déjà à refermer la prairie au fond de la vallée de la Juine.

Le parc est à l'abandon depuis la seconde guerre mondiale. Les pelouses et prairies ne sont plus fauchées et de ce fait, elles sont colonisées par des essences pionnières telles que les érables sycomores et les frênes pour les pelouses « sèches » et par les trembles, les saules et les aulnes pour la grande prairie humide, constituant la vallée de la Juine.

C'est par un travail de soustraction sur le végétal que les grandes scènes patrimoniales ont peu à peu été retrouvées : travail d'abattage et de broyage systématique le long des murs de clôture, aux abords des vestiges des fabriques, dans un premier temps ; travail de gommage par abattage d'arbres à l'unité ou par bosquets par la suite.

A mesure que les connaissances progressaient, ce travail de soustraction a été plus sélectif. Le parc est très différent d'une saison à l'autre, les lumières y sont changeantes. D'une scène à l'autre, les vues sont parfois transparentes, d'autres au contraire se ferment de façon imperceptible au fil des saisons.

**Il a donc fallu s'approprier le domaine durant ce temps long et ainsi mettre peu à peu en scène, par « soustractions » successives dans le végétal, les différents « lieux » du domaine, pour que resurgisse de nos jours, près de vingt ans après l'acquisition, « l'évidence d'une ruine de jardin ».**

Après vingt années de reprise en main, le domaine de Méréville a véritablement retrouvé son caractère de jardin, en comparaison avec l'état de friche dans lequel il se trouvait. La campagne photographique réalisée par Jacqueline Salmon, présentée dans l'ouvrage *Le Jardin de Méréville*, constitue un précieux témoignage de l'état de délabrement et de quasi-abandon du jardin au début des années 2000<sup>5</sup>. Le manque d'entretien, les pillages et la nature très fertile du site avaient conduit le paysage à se refermer complètement, laissant une végétation spontanée masquer les structures du jardin et les endommager.

**Les interventions d'abattage, de nettoyage et d'entretien, ont permis de retrouver et de révéler progressivement les scènes paysagères dessinées par Jean-Joseph Bélanger et Hubert Robert. La reconquête de certaines scènes est spectaculaire parfois, même si globalement, le site souffre encore d'avoir été longtemps abandonné. La poursuite du travail en cours permettra, à terme, de restituer les ambiances du jardin du XVIII<sup>ème</sup> siècle telles que l'on peut les appréhender sur les tableaux peints à l'époque de la création de Méréville.**

La réhabilitation du jardin historique est un chantier complexe et la conduite des opérations sur ce fleuron de l'art des jardins européens requiert des compétences spécifiques. Ainsi, depuis l'acquisition du département, la maîtrise d'œuvre est assurée par la même équipe : Dominique Larpin, puis Antoine

---

<sup>5</sup> Annexe 1 : Evolution du site de Méréville depuis 2000

Madélénat, Architectes en Chef des Monuments Historiques, et le paysagiste spécialiste des jardins historiques, Philippe Raguin.

- **Le schéma directeur de restauration et d'aménagement, un outil au service du patrimoine**

Un premier schéma directeur de restauration et d'aménagement du domaine de Méréville approuvé par l'assemblée départementale du 7 février 2011, prévoyait un programme de restauration ambitieux articulé autour de dix scènes paysagères du jardin pittoresque, un scénario d'aménagement des équipements de visites et un projet social évolutif, intégrant progressivement un volet formation.

Au plan patrimonial, il était prévu une reprise en main raisonnée du domaine sur les parties les plus significatives du jardin en dix tranches de travaux avec un coût total avoisinant les 23 millions d'euros. Devant cet investissement conséquent, le schéma directeur n'ayant pas abouti, aucuns travaux ne furent menés sur le domaine de 2011 à 2015 et sa cession à la région Ile-de-France fut envisagée.

En 2016, une nouvelle recherche de coopérations pour la gestion et le financement des investissements à réaliser était entreprise. Les opérations envisagées dans le 1<sup>er</sup> schéma directeur étaient recentrées sur des actions de sauvetage sur le château, la restauration du système hydraulique et la reprise en main paysagère en lien avec l'ouverture au public. La fondation Essonne Mécénat était créée pour permettre de trouver des financements complémentaires pour mener certains projets. La restitution des allées de la grande prairie en 2018 et le partenariat avec l'association des Amis du domaine de Méréville ont permis d'ouvrir le parc aux visiteurs dans de meilleures conditions.

En parallèle, la prise en compte croissante de l'environnement dans les politiques départementales, schéma des Espaces Naturels Sensibles, feuille de route Développement Durable, change l'approche sur l'aménagement et la gestion du jardin. Les inventaires écologiques réalisés, dans un domaine rendu à la nature pendant des décennies, amènent à protéger les espèces végétales locales présentes et leurs habitats et à privilégier une gestion différenciée. Grâce à la volonté politique de redonner leur parc aux Mérévillois et aux Essonnais et de le faire rayonner au-delà des frontières de la région Ile-de-France et aux travaux entrepris, ce renouveau a esquissé un basculement du parc vers le jardin et permis, en 3 ans d'ouverture, d'accueillir près de 45 000 visiteurs tout en continuant de l'entretenir et de le préserver.

Ce jardin est un hommage à une nature idéalisée et magnifiée. Une nature qui, livrée à elle-même, a toutefois repris ses droits, même si les outrages du temps ont laissé intacts les contours des scènes paysagères caractéristiques de son identité. Néanmoins, le domaine nécessite aujourd'hui des efforts conséquents pour que ses effets paysagés soient préservés.

Aujourd'hui, le département a à cœur de conserver et redonner ses lettres de noblesse à ce joyau, de le rendre de nouveau lisible grâce à une grille de lecture adaptée à des publics néophytes, de le faire découvrir au plus grand nombre et de le transmettre aux futures générations. L'un des enjeux de la restauration du domaine de Méréville est ainsi de transmettre aux visiteurs du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'expérience de la promenade dans l'espace et dans le temps, thématique emblématique des jardins pittoresques.

**Les enjeux de cette restauration sont d'abord d'ordre patrimonial et scientifique. Comment restaurer le jardin dans le respect de l'œuvre de ses concepteurs et commanditaires, de son évolution au fil du temps**

**et des techniques, sans en faire un pastiche idéalisé des jardins anglo-chinois et en préservant la poésie née de son oubli progressif et qui fait aujourd'hui partie de son identité ?**

Les enjeux sont aussi stratégiques, opérationnels et financiers compte tenu de l'importance des investissements à engager pour la collectivité. Il est apparu nécessaire d'avoir une vision d'ensemble à moyen terme partagée avec la Direction régionale des affaires culturelles pour construire le projet de renaissance de Méréville.

C'est pourquoi le département a souhaité établir un nouveau Schéma Directeur de Restauration et d'Aménagement (SDRA), s'appuyant sur les nombreuses données scientifiques déjà collectées depuis l'acquisition de Méréville, mais prenant en compte l'état actuel du domaine et les objectifs du département. Il s'agit donc de définir de nouvelles orientations dans la restauration du domaine de Méréville, en fonction des urgences en matière de sauvegarde patrimoniale, des usages d'aujourd'hui et des besoins futurs pour améliorer l'accueil du public.

Le département a donc mis en place un comité scientifique qui s'est réuni régulièrement durant près de deux ans. Les membres du comité, experts, en histoire de l'art et des jardins, botanique, archéologie, paysages mais également des représentants de l'Etat ou encore des gestionnaires de jardins, ont pu aider le département de l'Essonne, grâce à leurs avis et conseils, dans la rédaction de ce SDRA.

Ce schéma est une première étape qui présente ainsi les grandes orientations et les partis-pris de restauration : les choix de conception qui permettront de définir les avant-projets à venir dans une cohérence d'ensemble. Il n'a pas vocation à présenter des propositions détaillées et figées qui feront ultérieurement l'objet de demandes d'autorisation de travaux auprès des instances concernées. Il fixera des priorités et les moyens à y consacrer à court, moyen ou long terme, pour assurer la conservation et le développement du domaine.

Cette proposition veut également s'inscrire en cohérence avec les enjeux culturels, patrimoniaux et écologiques du site mais également avec les enjeux de développement touristique et économique du territoire<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Le domaine de Méréville est un atout considérable pour tout le département. Plusieurs des ambitions, décrites par le département dans son *Livre blanc 2040 : 40 ambitions pour l'Essonne*, pourront se décliner sur le domaine :

- **Faire découvrir aux Essonnais et aux Franciliens notre patrimoine touristique** : le domaine a le potentiel pour devenir le joyau de l'Essonne comme Versailles l'est pour les Yvelines ou encore Fontainebleau pour la Seine-et-Marne, Chantilly pour l'Oise...
- **Sortir la culture des lieux de diffusion traditionnels** : le département et ses partenaires organisent des événements dans une programmation culturelle et naturelle : cinéma et opéra retransmis en plein air, concerts de musique classique ou plus contemporaine, le Festival des Traverses depuis plus de 10 ans. Méréville est un lieu de diffusion culturelle non traditionnel.
- **Redynamiser les centres-bourg** : le projet du domaine de Méréville pourrait être porteur économiquement, notamment grâce au développement de l'attraction touristique qui impacterait l'attractivité du village mais aussi celle de toute la vallée de la Juine.
- **Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'ouverture au monde des jeunes** : un travail autour de la médiation pour les scolaires est entrepris et a permis d'accueillir 5000 scolaires depuis 2016.

## **Le mécénat, une démarche d'accompagnement**

La restauration du domaine de Méréville s'inscrit dans une politique culturelle et patrimoniale sur des grands domaines et sites culturels : les domaines de Chamarande, de Montauger ou encore la Maison-atelier Foujita, le musée français de la Photographie à Bièvres, etc. Ce patrimoine culturel et environnemental nécessite aujourd'hui des investissements importants pour le sauvegarder et le rendre accessible à tous dans les meilleures conditions.

Pour ce faire, la Fondation Essonne Mécénat a été créée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine en 2018 et est parrainée par Stéphane Bern. Elle a pour vocation d'apporter son soutien :

- à la valorisation du patrimoine du département de l'Essonne
- à la conservation, la restauration et l'acquisition d'œuvres d'art pouvant compléter les collections de ses musées et domaines

Essonne Mécénat a donc pour ambition de nourrir un nouveau lien de proximité, en associant entreprises et citoyens au plus près de ses projets, afin de contribuer au développement et à l'attractivité du territoire.

La générosité des mécènes va ainsi permettre au département d'agir davantage pour mettre en valeur ces sites, sans se substituer à l'action publique ni au soutien des traditionnels partenaires en la matière (Etat, Région). Les fonds collectés sont ensuite affectés à certains sites et programmes de travaux bien identifiés selon les priorités définies par le conseil exécutif d'Essonne Mécénat en accord avec la volonté du mécène.

Trois campagnes de mécénat, spécifiquement dédiées au domaine de Méréville ont déjà été menées et ont récoltés plus de 380 000 euros (en incluant le montant de la subvention de la mission Bern avec le Loto du Patrimoine). Ces trois chantiers d'envergure qui contribueront au rayonnement du domaine ont été autorisés par la DRAC d'Ile-de-France et sont en phase de réalisation courant 2021 :

- **La restauration hydro écologique de la Juine et de ses annexes**

L'eau était, et est toujours, le fil conducteur de la promenade au sein du parc. Les jeux de miroirs, les effets de lumière, les effets sonores liés à cet élément sont essentiels dans la conception du parc de Méréville et des jardins pittoresques en général. C'est pourquoi la remise en état du réseau hydrographique a été l'une des priorités que s'est fixée le département de l'Essonne afin de redonner son identité originelle à ce domaine.

Cette opération constitue un axe majeur du réaménagement et de la restauration du domaine de Méréville et un exemple de restauration hydro écologique sur un site classé Monument Historique. Les travaux débutent à l'été 2021 pour s'achever en 2022.

Accompagnant la restauration du système hydro-écologique de la Juine, la création du pont aux boules d'or est également un projet artistique essentiel pour le domaine et pour son rayonnement. Le célèbre pont aux boules d'or du domaine de Méréville, situé en aval du grand lac, permet de relier la promenade du pont des roches aux allées de la grande prairie, ouvertes au public en 2018.

La passerelle d'origine, de style chinois, doit son nom aux boules d'or qui l'ornaient et a été remplacée au XIX<sup>ème</sup> par un ouvrage en fonte.

La réalisation de cette passerelle s'inscrit dans le projet plus global d'ouverture du parc et de mobilisation du mécénat pour assurer une restitution progressive des principaux circuits et scènes historiques.

- **La création d'une œuvre de l'artiste Jean-Michel Othoniel** évoquant la passerelle chinoise dessinée par Bélanger

La mobilisation du mécénat et de Catherine Deneuve, marraine du domaine, sur ce projet ont fait émerger un intérêt à évoquer les boules d'or d'origine et l'artiste Jean-Michel Othoniel a gracieusement offert son concours pour qu'une œuvre artistique contemporaine prenne place au centre du jardin.

*« J'ai imaginé reconstruire le pont de Bélanger, en métal cette fois, afin d'embrasser toute son histoire, et de l'orner à nouveau des perles et anneaux d'or disparus. Il était important que cette création reprenne la forme du pont originel, afin que les marcheurs d'aujourd'hui puissent retrouver le sentiment de ceux d'autrefois en empruntant la passerelle. En ajoutant une membrure comme une coque de bateau, j'ai souhaité assouplir et rendre plus douce la structure, telle une voûte renversée constituée d'une pluie de perles miroirs. »*

Jean-Michel Othoniel

- **La restauration et le déplacement de la passerelle en fonte à l'emplacement du pont du potager**

La passerelle en fonte avait remplacé le pont aux boules d'or du XVII<sup>ème</sup> siècle qui était en bois et dans un style chinois. Le projet de Jean-Michel Othoniel d'évoquer de nouveau la passerelle historique avec ses boules d'or, nécessite de restaurer et de déplacer la passerelle métallique, témoin des évolutions de ce domaine au fil du temps et de son histoire, à l'emplacement du pont du potager qui a disparu. Cette disposition permettra d'ouvrir de futures promenades vers le cénotaphe de Cook et les grottes des demoiselles.

Les travaux devraient s'achever à la fin de l'été 2021.

- **Les travaux réalisés depuis 2000 :**

**2000 – 2015 : Campagnes de travaux et un programme d'entretien pour une reprise en main progressive du jardin**

*Depuis son rachat en 2000, le domaine a fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux, dont les objectifs ont été de sécuriser le site, effacer les dégâts de la tempête de 1999 et réhabiliter des anciennes fabriques pour accueillir les futurs visiteurs et usagers du jardin. Parallèlement, la montée en charge de l'entretien du jardin, partie intégrante de sa reconquête, a permis de retrouver la lisibilité de certaines scènes.*

- **2002 : Première campagne – travaux d'urgence et de sauvegarde**  
Programme : sauvetage du bâti en péril (le château, les fabriques), clôture du domaine nettoyée et reconstruite au droit des brèches, portails et grilles métalliques remis en état, dégagement des fabriques et des enrochements sur le coteau du petit parc
- **2005 : Deuxième campagne - travaux de sécurisation**  
Programme : rénovation de la maison du gardien, réhabilitation de l'orangerie et de la vacherie, poursuite de la régénération du végétal ; ouverture des prairies et renforcement des lisières.

**2017-2020 : Pour une renaissance du domaine et une ouverture du parc au public**

*En parallèle de l'ouverture au public, plusieurs opérations portant sur le château, le parc et les passerelles ont été menées afin de permettre la découverte et la valorisation du jardin : réouverture de certaines allées sur les parcours historiques pour créer une boucle de visite / réouverture des milieux / programme de plantations / nouveaux travaux de sauvetage et de mise hors d'eau du château.*

- **2018 : Travaux sur le château**
  - **Sécurisation et ouverture des salles du rez-de-chaussée**  
Programme : nettoyage et sécurisation du rez-de-chaussée, réouverture des baies murées sur le parc, mise en situation des reproductions des tableaux d'Hubert Robert
  - **Sauvetage de la petite salle à manger en stuc**  
Programme : Mise à l'abri des vestiges des décors en stuc, étaieement des structures, création d'un parapluie
- **2018 : Travaux de restitution des allées et bosquets de la grande prairie**  
Programme : restitution des allées historiques et replantation partielle des bosquets figurant au cadastre de 1831
- **2018 : Restauration de la grille de l'esplanade**
- **2019 : Restauration de la passerelle en fonte à l'emplacement du pont aux boules d'or**  
Programme : fondation sur micro-pieux et restauration des culées du pont, levage de la passerelle en fonte et restauration en atelier (avant repose à l'emplacement du pont du potager)

**2021 : Démarrage des chantiers d'envergure**

- **Création de la passerelle Othoniel à l'emplacement du pont aux boules d'or**
- **Restitution du pont du potager**
- **Travaux de réhabilitation hydro-écologique**
- **Mise hors d'eau définitive du château**

- **Le domaine de Méréville en quelques chiffres et notions clés :**

- Plus de 60 ha de parc unique anglo-chinois : un voyage des jambes et de l'esprit à travers une nature sublimée par l'Homme
- Un classement au titre des Monuments historiques depuis 1977
- Une inscription au titre des sites pittoresques de la Haute vallée de la Juine
- Une partie Nord se trouvant en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 « Zone humide de Méréville : la Vallée Colleau et la Vallée Nord » (le Site lui-même n'est pas compris dans cette zone)
- Plus de 4 écosystèmes différents avec des espèces faune et flore protégées et 0% phyto depuis sa création
- Plus de 20 ponts et passerelles
- Plus de 15 scènes paysagères aux caractères variés
- 5 fabriques déplacées mais encore visibles au domaine de Jeurre
- Plus de 45 000 visiteurs depuis 2018 (dont 5000 scolaires)

## 1.4. Rappel du programme et du parti de restauration

Dans cette volonté, le département a demandé la réalisation du Schéma Directeur de Restauration et d'Aménagement au groupement « Antoine Madelénat, Architecte en Chef des Monuments Historiques et Philippe Raguin, paysagiste », qui participent à la reprise en main du domaine depuis les années 2000 et ont une connaissance fine du domaine et des enjeux patrimoniaux liés.

### Le programme

Les éléments de cadrage étaient les suivants :

- Poursuivre l'ouverture au public du parc
- Sécuriser les éléments constitutifs du parc
- Définir une stratégie paysagère globale entre restitution, évocation des scènes et dimension hydro écologique et paysagère actuelle. Une actualisation de la valeur écologique du domaine est à réaliser en vue d'un classement partiel ENS.
- Définir une stratégie de restitution de scènes emblématiques en lien avec le mécénat

Le programme de reconquête patrimoniale et écologique du jardin, souhaité par le département de l'Essonne, est guidé par l'ouverture au public et les différentes grilles de lecture qui peuvent lui être proposées au fil de la promenade : la déambulation, la délectation, la détente et la découverte d'une promenade historique « dans le temps et dans l'espace » mais également une immersion dans un milieu écologique préservé. Cette diversité d'approches dans un même lieu représente une expérience unique pour les visiteurs.

Ce schéma directeur présente une vision globale et les grandes orientations de partis-pris : les lignes directrices qui seront ensuite déclinées dans les avant-projets à venir en fonction des capacités de financement du département. Il fixe les priorités et les moyens à y consacrer sur une longue durée, pour assurer une conservation et un développement harmonieux du domaine.

### Le parti de restauration

**En partant du postulat qu'il est impossible de retrouver le parc du temps de ses concepteurs et qu'il est important d'intégrer l'évolution du jardin depuis sa création, il s'est agi d'établir quelles étaient les caractéristiques propres à ce jardin pittoresque du XVIII<sup>ème</sup> qu'il sera indispensable d'intégrer au projet final.**

**Le parti de restauration proposé pourrait être résumé comme suite : révéler le jardin de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle par une évocation de ses ambiances végétales au travers de la déambulation et grâce à une replantation des bosquets à l'aide d'essences bien connues, tout en conservant les acquis mais aussi des pertes advenues aux époques postérieures à la création du jardin qui ont vu le démontage des fabriques principales mais aussi la réalisation de nouvelles, tout en conservant au maximum les effets du « passage du temps » qui a apporté à Méréville l'image d'une « ruine de jardin ».**

### La méthodologie

Il s'agit de proposer un schéma directeur qui permette de découvrir l'ensemble de des composants du jardin au cours de la déambulation du visiteur. Il privilégiera donc une approche thématique globale à l'échelle du parc, avec remise en état des allées, des ponts, du réseau hydraulique et un renforcement de la strate arborée, plutôt que la restauration des scènes les unes après les autres, comme cela avait été proposé dans un premier temps. Au-delà des moyens financiers considérables nécessaires à la restauration des grandes

scènes historiques proposée dans le précédent schéma directeur, il est apparu que leur mise en œuvre pouvait relever d'une « restitution historique » non souhaitée.

Le comité scientifique dans son ensemble a exprimé les craintes d'un rendu final qui s'apparenterait justement à un « faux » : une idée du XXI<sup>ème</sup> siècle de ce qu'aurait été un jardin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. **La poésie qui s'est installée à Méréville au fur et à mesure des années d'abandon fait maintenant partie des valeurs patrimoniales du jardin classé monument historique.**

**Une approche globale, plutôt qu'une reprise en main du jardin scène par scène, concernera donc les différents éléments caractéristiques du jardin qui sont :**

- **L'eau,**
- **Le végétal,**
- **Les cheminements : les allées, les ponts et passerelles,**
- **Les architectures,**
- **Les grottes et enrochements.**

Une fois cette approche de parti-pris par thématique établie dans la partie I du rapport, la composition des scènes et leur articulation dans le jardin sera également présentée en partie II afin de disposer des éléments d'avant-projet en vue de la restauration des scènes historiques illustrées, entre-autre, dans les peintures d'Hubert Robert.

Le projet de Méréville doit donc s'articuler autour :

- d'un projet de restauration exemplaire, approuvé par le comité scientifique réunissant de nombreux experts et spécialistes de la question des jardins historiques et de l'environnement, ainsi que des représentants des institutions ;
- d'un projet respectant les différentes époques de références, avec son adaptation aux époques successives, y compris à la période contemporaine, permettant des possibilités de création ;
- d'un projet de transmission d'un patrimoine historique spécifique méconnu à valoriser et faire découvrir au public à tous les publics, selon des grilles de lecture différentes ;
- d'un projet patrimonial, culturel, environnemental et touristique, porté par des enjeux liant les caractères historique et naturel du site à des questionnements plus contemporains pour l'accueil du grand public et la valorisation d'un territoire à une échelle nationale voire internationale ;
- d'un projet de développement local, inscrivant le domaine comme un acteur moteur du territoire du Sud-Essonne, notamment par son positionnement touristique entre la région IDF et la région Centre ;
- d'un projet incluant des avant-projets qui pourraient être portés par la Fondation Essonne Mécénat, fondée en 2016 pour aider le département dans ses réalisations.

## **1.5. Présentation du schéma directeur**

Ce document est présenté en 3 trois parties. Ainsi, les propositions s'affineront au fur et à mesure de la lecture, en partant du plus général pour aller vers le particulier.

La partie I présente le parti pris général.

La partie II présente les partis pris, par scènes historiques, plus détaillés

A chaque fois, afin d'établir les partis pris, la méthode utilisée a été la suivante :

1/ L'analyse des sources historiques et documentaires<sup>7</sup>

2/ Le recoupement entre les informations historiques et celles recueillies sur le terrain

3/ Le recollement des données en plan, en fonction des thématiques abordées

4/ La présentation des partis pris sur un plan de synthèse, présentant également un phasage en fonction des priorités

5/ La rédaction d'une synthèse justifiant chaque proposition, en fonction des thématiques abordées

---

<sup>7</sup> Annexe 2 : Sources, bibliographie et études sur le Domaine de Méréville

# 1. PARTIE I : PRESENTATION D'UN PARTI-PRIS GENERAL ET DES PARTIS-PRIS PAR THEMATIQUE PAYSAGERE

## 1.1. PARTI GÉNÉRAL D'INTERVENTION

### 1.1.1. Rappel des enjeux

Le domaine de Méréville appartient au corpus des jardins pittoresques anglo-chinois composés à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il est aujourd'hui classé en totalité au titre des Monuments Historiques. Cet ensemble remarquable s'étend sur un site de 58 ha intra-muros (et plus de 30 ha hors murs d'enceinte) à la géologie et à la pédologie variées et présente donc aussi un potentiel écologique important.

En tant que propriétaire de ce patrimoine, le département a à cœur de le préserver et le valoriser et d'en permettre ainsi la découverte et la compréhension au plus grand nombre. Cette volonté de s'adresser à tous les publics (simple promeneur ou amateur de jardin et patrimoine, francilien ou touriste) répond à l'ambition de rouvrir largement les portes du domaine lui permettant de s'inscrire comme un joyau patrimonial, naturel, culturel, touristique, et économique du Sud Essonne.

#### 1.1.1.1. Enjeux patrimoniaux

Le domaine de Méréville est avant tout un jardin historique exceptionnel. Réalisés par les plus grands créateurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Jean-Joseph Bélanger puis Hubert Robert, à la demande du marquis de Laborde, il marque la rupture avec les jardins réguliers en vogue jusqu'alors. Ce qui fait **le caractère exceptionnel de Méréville, c'est que le domaine est l'un des rares jardins pittoresques, représentatif de ce courant dans l'art des jardins, qui soit parvenu jusqu'à aujourd'hui sans voir disparaître ses principaux composants : l'eau, les enrochements, ses limites foncières et son environnement.** Beaucoup de fabriques ont disparu : cinq ont été déplacées au domaine de Jeurre et les autres détruites.

Bien que très endommagé par une exploitation forestière au XX<sup>ème</sup> siècle, le jardin peut aujourd'hui redonner à voir la lisibilité de ses scènes et donner aux visiteurs la possibilité d'appréhender les multiples références qui y sont présentes.

Enfin, le domaine de Méréville a été conçu par *Robert des Ruines* pour être une « ruine de jardin ». Le rapport au temps qui passe y est essentiel, comme dans tout jardin historique, et doit être conservé. Suite à l'abandon de ce jardin durant de nombreuses années et grâce au travail en douceur qui a été effectué pour lui rendre sa lisibilité, le domaine de Méréville est à l'état de « ruine idéale ». **La poésie du jardin est donc à son paroxysme et doit être préservée.**

« Tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence. »  
Chateaubriand

Bien que les références ne soient plus les mêmes, le propos général du XVIII<sup>ème</sup>, qui amenait le visiteur à s'interroger sur le temps qui passe et à la place de l'Homme par rapport au Monde, est toujours présent. Méréville est un jardin qui s'apprécie encore comme à l'époque de sa création, puisque l'on y voit la marque des siècles passés.

Il en va de même avec les émotions suscitées à l'époque par les scènes, l'effroi, la surprise et l'agréable : bien que le sentiment d'effroi soit moins lisible sans les références culturelles qui l'accompagnent, la surprise et

l'agréable sont encore très facilement ressentis à Méréville, rendant accessible ce jardin à tous, grâce aux émotions qu'il suscite encore au fil de son parcours.

Contrairement à de nombreux jardins dont les décors de grottes ont été remaniés au XIX<sup>ème</sup> ou XX<sup>ème</sup> siècle le domaine de Méréville a gardé tous ses décors d'encrochements intacts. **Ces grottes artificielles, parfois gigantesques, en font l'un des plus beaux exemples conservés de jardins anglo-chinois d'Europe de nos jours.**

### 1.1.1.2. Enjeux environnementaux

En plus de la poésie du lieu, un autre phénomène s'est naturellement développé avec l'abandon du site qui se doit d'être également valorisé et intégré au SDRA : la richesse écologique du domaine.

En complément de ses enjeux historiques et patrimoniaux, le domaine de Méréville présente, de par sa situation comme maillon écologique au sein de la vallée de la Juine, de nombreux intérêts en termes de biodiversité et de continuités écologiques. En effet, le site, traversé par un corridor alluvial multi trame, fait partie d'un réservoir de biodiversité (au regard du Schéma régional de cohérence écologique). Le domaine fait partie de la ZNIEFF de type I « Zone humide de Méréville » et est répertorié zone à dominante humide par la DRIEE. Plusieurs campagnes d'inventaires<sup>8</sup> menées depuis son acquisition par le Département en 2000 et plus particulièrement en 2002, 2014 et plus récemment en 2019/2020 ont montré que **le domaine présentait une palette de milieux variés**, secs, plus humides et aquatiques, propice au développement d'un cortège floristique et faunistique **qui, même sans être exceptionnel (hormis pour les chauves-souris), méritait d'être préservé, géré et intégré à la réflexion globale.**

**Le groupe des chauves-souris est donc à mettre en évidence sur le site.** Il apparaît en effet très diversifié, tant en été qu'en période d'hivernage, et une majorité d'espèces, à forte valeur patrimoniale, ont été observées (Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe, ...). Ces espèces utilisent une gamme d'habitats variés mais la pérennité des gîtes (reproduction, hivernage) constitue des éléments essentiels à leur maintien. Cet enjeu concernant les chauves-souris est lié à la combinaison de plusieurs facteurs (tranquillité du site, mosaïque d'habitats, possibilités de gîte). **Ce groupe devra être largement pris en compte dans les futurs projets d'aménagement et de gestion du site**, que ce soit dans le château (caves et combles), les grottes ainsi que dans la préservation de vieux arbres ou arbres à cavités favorables aux chiroptères.

En complément des inventaires menés dans le cadre des études, des propositions de gestion ont été rédigées. Ces mesures de gestion ont été mises en œuvre pour certaines (par exemple : fauche tardive pour la grande prairie). Elles seront intégrées au plan de gestion du domaine à formaliser à la suite du présent schéma.

---

<sup>8</sup> Les principaux résultats et les conclusions de ces trois études quant à l'évaluation écologique globale accompagnés d'un tableau de synthèse et d'une cartographie des enjeux sont disponibles en :  
Annexe 3 : Présentation synthétique des résultats des études écologiques faunes/flore  
Annexe 4 : Cartographie des enjeux environnementaux

## 1.1.2. Parti de restauration

### 1.1.2.1. Révéler le jardin historique par la déambulation et le végétal

En cohérence avec le travail effectué par le comité scientifique, la vocation fixée par le département pour Méréville est de privilégier la délectation et la découverte des richesses culturelles, patrimoniales et naturelles, au gré de la déambulation des visiteurs à travers « l'espace et le temps ».

Le jardin pittoresque de Méréville occupe une place majeure dans le corpus des jardins irréguliers au tournant du XVIII<sup>ème</sup> siècle, juste avant la vague des jardins romantiques, ce qui doit être révélé par le projet de restauration.

Les effets paysagés qui mobilisaient les ressources de ce site exceptionnel doivent être non seulement conservés mais renforcés. Il ne s'agit pas de reconstituer « à l'identique » les tableaux historiques ni même les fabriques déplacées, mais de faire ressentir au visiteur l'esprit du jardin pittoresque et ainsi d'évoquer ce qui a aujourd'hui disparu. Les disparitions font partie de l'histoire du jardin, de même que les apports du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles ne doivent donc pas être perçues comme des « lacunes à combler » et la révélation du pittoresque doit s'appuyer sur ce qui existe encore.

La palette de sentiments inspirés par le jardin sera suscitée par ce qui encore en place aujourd'hui, à savoir le relief, les rochers, l'eau et le végétal. Les effets de surprise, affaiblis par la disparition des bosquets qui permettaient des cadrages sur le paysage mais ménageaient aussi des transitions entre les scènes, seront reconstitués à l'aide de plantations choisies dans la palette connue du XVIII<sup>ème</sup>, mais adaptée à la réalité des milieux, comme du climat actuel en évolution. Ainsi, les scènes évoquant l'Italie (le pont des ruines), la montagne (le grand rocher) ou la Chine (le pont de roches) présentent des substrats et des expositions très différents.

Les tableaux seront reconstitués à l'aide de palettes végétales adaptées tant à l'ambiance de la scène à restaurer que du milieu dans lequel elle a été établie : coteau calcaire basique pour le pont des ruines appelant des plantes méditerranéennes, coteau plus acide propice au développement d'espèces montagnardes sur le grand rocher, prairie aux abords du pont de roches propice à la plantation d'arbres à fleurs...

Les allées seront restituées, suivant leur matérialité d'origine sinon leur tracé, permettant au public d'aujourd'hui et de demain de déambuler suivant le ou les parcours voulus par Laborde.

Si le parti général vise à reconstituer les effets du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ceux-ci ne sont pour autant connus que par des documents qui sont, soit des projets (les tableaux d'Hubert Robert), soit des idéalizations issues du traité de Constant Bourgeois. Le plan de cadastre de 1831, très précis, ne documente pas la troisième dimension. La seule documentation fiable est l'album photographique de C. Heddle, réalisé un siècle après la plantation du jardin alors que les végétaux sont arrivés à leur maturité. Ainsi, ces photographies constitueront dans la plupart des cas, l'état de référence historique recherché pour le jardin.

Parce qu'un jardin est composé avec du vivant, le parti retenu de restauration s'emploiera à enrichir les milieux écologiques, dont la vigueur permettra de pérenniser les effets pittoresques. Par exemple, la grande prairie humide sera conservée et non remblayée comme le fit Laborde.

L'usage du jardin commandera la restauration de fabriques encore en place et dont l'état d'origine est parfaitement connu. Cela vaut pour les fabriques dont la ruine est accidentelle (le moulin) ou due à l'effet combiné de la négligence et la fragilité des matériaux (le kiosque rustique, la passerelle du pont ruiné). La salle fraîche de la laiterie pouvant être considérée comme une « ruine idéale ».

Le château sera restauré tel qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, afin d'affirmer sa place comme principale fabrique du jardin, mais sa restauration devra aussi replacer Méréville dans l'histoire de l'art en général avec ses architectures déjà éclectiques, mélangeant les styles gothiques et néo-classiques.

Enfin, le franchissement des rivières impose la restauration des passerelles, suivant leur dernier état historique pour les passerelles encore existantes et reconstituées selon leur état du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour ce qui concerne les passerelles disparues, lorsque ce dernier est connu. La reconstitution d'un état historique s'imposant pour ces ouvrages fonctionnels.

### **1.1.2.2. Les moyens à mettre en œuvre pour la restauration du jardin**

Jusqu'à ce jour, le paysagiste Philippe Raguin a travaillé par touches, en s'appuyant sur la végétation en place et en sélectionnant dans les listes de l'An II, des essences d'arbres présentant un intérêt à l'automne.

Le patrimoine végétal n'est assurément plus celui du temps de Laborde, mais il permettra d'immerger le promeneur dans l'esprit du jardin du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui perdure grâce au relief, à l'hydraulique et aux rochers qui nous sont parvenus inchangés.

Il s'agira donc de poursuivre la reprise en main par le contrôle de la dynamique biologique de la végétation spontanée, tout en l'enrichissant de nouvelles essences en exploitant le fond du XVIII<sup>ème</sup>, et en éliminant les plantes inadaptées au site ou indésirables car envahissantes. Bien que le patrimoine arboré qui nous est parvenu ne soit pas le même qu'au XVII<sup>ème</sup>, nous devons l'exploiter pour suggérer aux visiteurs une ambiance qui évoquera l'esprit de sa composition d'origine.

Toute la difficulté est de donner à comprendre au public ce qu'est un jardin pittoresque de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il faut considérer les différents architectes et jardiniers/paysagistes qui sont intervenus pour composer le jardin. Une double lecture s'impose : celle de l'école anglo-chinoise avec Bélanger, et celle de l'école italienne pittoresque avec Hubert Robert.

L'eau est un élément essentiel à la composition du jardin. En fonction de son caractère, son état, sa sonorité, l'eau participe à faire ressentir l'émotion désirée aux spectateurs de la scène paysagère. Le projet de réhabilitation du système hydro-écologique de la Juine et de ses annexes au cœur du domaine de Méréville permettra ainsi de retrouver les effets d'eaux du parc pour lui rendre sa cohérence et le rendre plus compréhensible au public du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Dans la prolongation de cette démarche, il est aujourd'hui proposé de poursuivre l'approche sensible et patrimonial du jardin avec la reprise du végétal comme axes majeurs de la déambulation.

La thématique de l'eau étant en cours de réalisation et la déambulation étant mise à l'honneur, la question du végétal sera au centre du projet et sera donc le point d'entrée de notre approche. Méréville, jardin paysager du XVIII<sup>ème</sup> siècle, est avant tout un jardin de promenades offrant des effets de surprise qui suscitaient à son époque l'émerveillement ou l'effroi.

Par exemple, les émotions suscitées par les floraisons colorées chères aux concepteurs du XVIII<sup>ème</sup> seront à nouveau proposées aux visiteurs contemporains et seront, en plus, enrichies des couleurs flamboyantes des feuillages automnaux.

Ou encore, il s'agira de retrouver les pleins et les vides créés par les massifs et les bosquets de végétaux afin de donner à nouveau à voir tel point de vue ou encore d'en cacher un autre. Certaines fabriques ayant disparues, certains points de vue pourront être recréés. Il s'agira bien d'insuffler des ambiances du passé et non de recréer le jardin d'autrefois.

Ce travail de recomposition devra s'accompagner de supports pédagogiques variés, permettant ainsi à chaque visiteur de découvrir le parc à sa manière. Plusieurs grilles de lecture seront possibles en fonction du document proposé : simples indications et rappels des caractéristiques essentielles sur un plan gratuit pour une découverte dominicale, balade racontée par un habitant du parc en 1835 grâce au livre publié en 2020 par l'association des Amis du domaine de Méréville pour une immersion dans une époque passée, guide d'aide à la déambulation pour accompagner la nouvelle signalétique du domaine (en cours de réalisation), livret des familles pour une promenade interactive avec les enfants, promenades thématiques au travers une

application mobile, ... etc. Autant de niveaux de lecture et de promenades différentes pour découvrir et redécouvrir le parc.

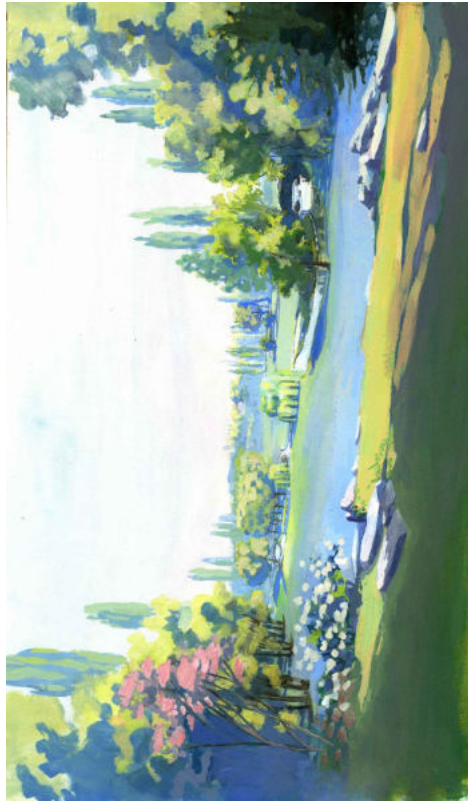
**Le caractère de tels jardins doit être saisi en recomposant des paysages pittoresques avec l'eau, le végétal, les cheminements, les architectures et les rochers. Les partis-pris de restauration et d'aménagement pour chacune de ces thématiques sont donc présentés ci-après.**



Depuis le Grand lac vers le Château



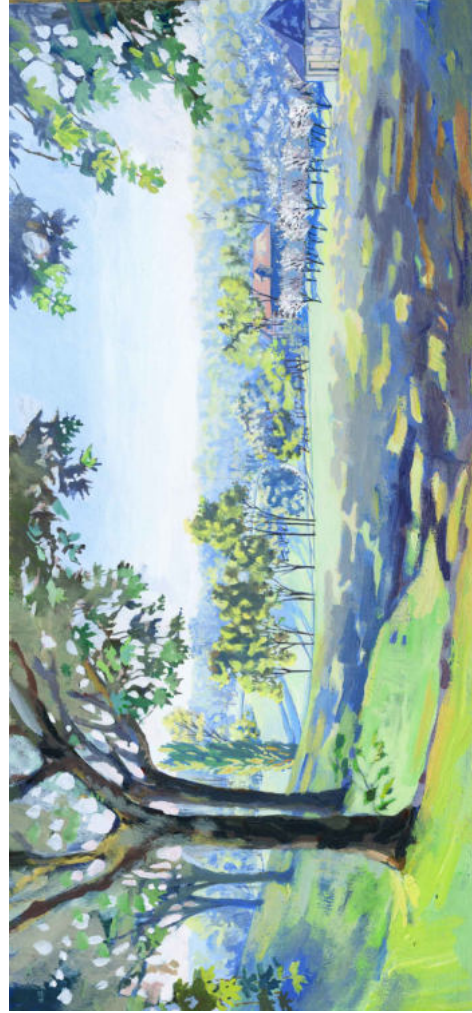
Vers la vallée depuis le temple



Vers la vallée depuis le Château



Vers le pont en ruine et le Château



Depuis le coteau Suisse vers la Ferme Suisse

<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RI&amp;A</b> Philippe RAGUIN <small>LANDSCAPE</small>	MÉRÉVILLE <b>DOMAINE DE MÉRÉVILLE</b> ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE
	<b>1 - Illustrations du projet</b>	



Vers l'île Natalie et le Château



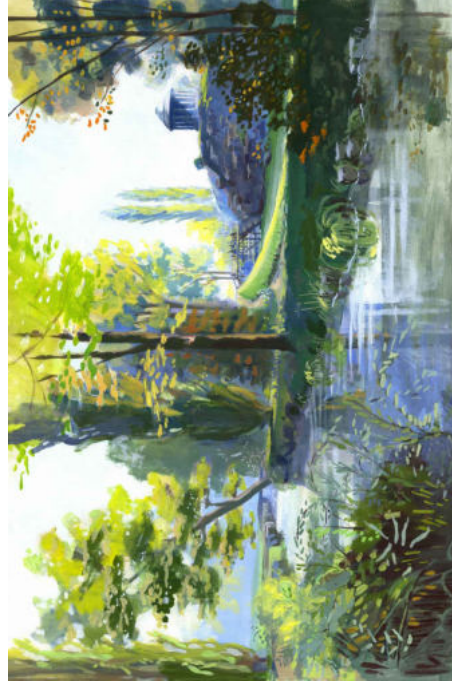
Vers le Grand Rocher et le Génotaphe de Cook



Vers la cascade depuis la grotte



Vers la vallée depuis la Laiterie



Vers le Grand Rocher depuis l'île

<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RI&amp;A</b> Philippe RAGUIN <small>LANDSCAPE</small>	MÉRÉVILLE <b>DOMAINE DE MÉRÉVILLE</b> ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE
	<b>2- Illustrations du projet</b>	

## 1.2. L'EAU

« On ne voit pas couler dessous une rivière ; mais la verdure semblable à une eau couverte de plantes mollement penchées par le vent, paraît fuir comme un ruisseau qui s'écoule insensiblement. » Dussaut, 1835.

Le réseau hydraulique de la Juine à l'intérieur du jardin historique présente des dysfonctionnements très sérieux : la Juine est en voie de comblement par endroits, la continuité écologique n'est plus que partiellement assurée, les annexes de la Juine (rivière anglaise, petit et grand lacs) sont quasi comblés et les milieux écologiques afférents en sont affectés, malgré quelques espèces floristiques et faunistiques remarquables repérées dans les prairies humides constituant la partie au centre du jardin.

Du point de vue de la conservation du jardin historique, toutes les scènes liées à l'eau, encore aujourd'hui présentes dans le site sont menacées à moyen, voire à court terme, par la perte progressive de la structure du système hydraulique et de leurs caractéristiques (tracé des rivières et des pièces d'eau, effets visuels et sonores liés aux différents états de l'eau au fil de la promenade, ...).

En résumé, le système hydraulique du jardin présente un état préoccupant que ce soit d'un point de vue paysager ou hydro écologique. Sans intervention, le jardin historique va disparaître en même temps que la qualité des milieux aquatiques et semi-aquatiques.

**Le projet de réhabilitation hydro écologique de la Juine et de ses annexes<sup>9</sup> prévoit les aménagements nécessaires pour la reprise en main des scènes historiques composées avec l'eau.**

Il permettra de recréer les scènes historiques dans l'esprit du jardin pittoresque conformément au parti général, tout en améliorant la qualité des milieux présents par une restauration écologique. La modification du fonctionnement hydraulique actuel permettra par ailleurs de rétablir le passage de la continuité écologique, de limiter la sédimentation dans les étangs recréés, d'équilibrer les débits et de répartir l'eau en cohérence avec les effets d'animation historiques.

Ce projet s'articule autour de trois axes :

1. La reprise en main des scènes historiques qui nécessite la restauration des plans d'eau, petit lac et grand lac et des jeux de miroir et l'ouverture des points de vue qu'ils induisent
2. L'amélioration de la gestion hydraulique (optimisation de la répartition des débits conforme à la valorisation écologique et à la reprise en main historique ainsi qu'au respect des usages)
3. La valorisation écologique et la re-végétalisation du site (diversification des faciès d'écoulement, des habitats aquatiques, des berges et restauration de la continuité écologique).

Les travaux qui ont fait l'objet de deux autorisations, l'une au titre du patrimoine et l'autre au titre de l'environnement, débiteront à la fin de l'été 2021 pour s'achever en 2022.

---

<sup>9</sup> Le détail du projet est disponible sous forme de synthèse en :  
Annexe 5 : Présentation synthétique du projet de réhabilitation du système hydro-écologique

## 1.3. LE VÉGÉTAL

### 1.3.1. Synthèse des connaissances

#### 1.3.1.1. Description de la méthode d'analyse – Exploitation de la documentation

Le projet de replantation du jardin de Méréville s'appuie sur le travail de l'historienne des jardins Nicole Gouiric réalisé en novembre 2003 et sur l'analyse de l'iconographie disponible, d'extraits d'archives et de photographies. Parmi elles, la récente découverte des photographies en noir et blanc datant de 1874 et prises par Charles William Maxwell Heddle, constitue une référence importante dans le projet car elles présentent l'état du domaine environ 80 années après l'exécution du marquis de Laborde. Nous pouvons raisonnablement penser que les arbres les plus importants visibles sur les photographies, datent de la création du jardin. Les sujets moins importants peuvent dater de la reprise en main du domaine par le Comte de Saint-Roman jusqu'en 1843, puis par sa succession. Les arbres éventuellement replantés seraient alors âgés de 42 ans.

D'après l'étude de Nicole Gouiric, les chiffres que fournissent les différentes sources et listes de végétaux sont vertigineux : plus de 30 000 arbres, plus de 150 000 plants de charmilles et 460 000 ormeaux. Cela induit des plantations d'une très grande densité (soit pour 64 ha au total : 51 ha pour le grand parc et 13 ha pour le petit parc (un arbre par mètre carré, si la totalité du jardin était uniformément plantée).

Ces incroyables quantités de végétaux ne se rapportent pas uniquement au jardin, mais également aux interventions à l'extérieur (bois de Boulogne, montagne de l'arrivée). Les densités seraient donc plus faibles, mais resteraient toujours très importantes.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'écologie des végétaux du Nouveau Monde n'était pas maîtrisée. Il faut sans doute y voir une des causes de l'échec d'une partie de ces plantations. Des raisons climatiques sont également relevées dans le travail fait par Nicole Gouiric.

Les fournisseurs utilisés par Laborde étaient :

- *Des pépinières célèbres* : Bruzeau à Orléans (arbres ordinaires et persistants), Jouette à Vitry (fruitiers) ; Williams à Sèvres (tulipiers liquidambers, magnolias).
- *D'autres jardins* : Attichy (pins, tulipiers, ...) ; Chanteloup ; Chessy (arbres persistants, cèdres, sapins de Virginie, de Bordeaux, de Jerusalem, Weymouth, ...) en 2 pieds de haut (environ 0,60 m de haut).
- *Des pépinières locales* : des peupliers de la vallée de la Juine (Saint-Cyr, Semainville, Saclas, ...) Champbaudion au sud de Méréville (des cépées de Saint-Escobille pour masquer les murs de clôtures), des arbres fruitiers d'Etampes.

De très gros dégâts avec la grêle (13 juillet 1788), le gel durant les hivers de 1789 et 1792, ou encore la prolifération du gibier (lapins et lièvres), sont sans doute également à l'origine de l'échec de ces plantations.

### 1.3.2. Plan et analyse de l'inventaire de l'An II (1793-1794)

#### a) Plan

Cf. « interprétation graphique de l'inventaire de l'An II », ci-après.

## b) Méthode d'analyse<sup>10</sup>

L'inventaire botanique a été établi en l'An II de la République (1793/1974). Comme le note Nicole Gouiric<sup>11</sup>, l'objectif de cet inventaire était d'identifier les végétaux étrangers dans les jardins séquestrés des émigrés et des condamnés pour les prélever par la suite et les replanter dans les pépinières départementales. Les auteurs de l'inventaire se sont donc attachés à noter les végétaux sortant de l'ordinaire et ayant un intérêt botanique, tout en ignorant les végétaux locaux qui formaient le fond du décor. Les emplacements sont notés et un numéro est affecté à chaque végétal. La description de l'emplacement ne permet cependant pas de retrouver précisément où se trouvaient ces végétaux.

Il est par ailleurs difficile de retrouver la logique exacte ayant conduit à la numérotation des végétaux.

Il semblerait que la liste ait été dressée suivant des principes botaniques, correspondant à la classe des végétaux : monocotylédones, dicotylédones, conifères, puis à l'ordre auquel appartient le végétal et enfin le genre du végétal.

Nous avons ajouté dans le tableau, retranscrit par Nicole Gouiric, la sous-classe des végétaux, entre la classe et l'ordre, ce qui permet de mieux comprendre la liste retenue. Cependant, cette logique de numérotation ne fonctionne que partiellement. Nous remarquons ainsi que l'on passe parfois d'un ordre au suivant, puis que l'on revient à l'ordre précédent. Les modifications de nom de genre ne suffisent pas à expliquer ces quelques décalages que l'on remarque dans la liste. Il y a sans doute d'autres critères pris en compte lors de l'établissement des feuillets de cette liste végétale.

Le cas des deux tamaris en fin de liste, après les conifères, (N° 149 et 150) pourrait être interprété comme un ajout une fois le document achevé.

Le document n'a donc pas été établi sur place, par les auteurs de l'inventaire, en suivant par exemple un itinéraire, mais au bureau, à partir de notes prises dans le jardin et d'échantillons de végétaux prélevés pour identification en comparaison avec des planches d'herbiers. Certaines caractéristiques sur la floraison des végétaux (fleurs doubles ou variété à fleurs blanches, (...)) peuvent également laisser imaginer que l'inventaire a été réalisé par les jardiniers du domaine à l'appui, car sauf à visiter le jardin aux moments des floraisons, ces caractéristiques ne sont pas décelables.

On peut remarquer également dans cette liste, que certains végétaux du Nouveau Monde sont tout juste introduits en Europe, tel le frêne de Caroline *Fraxinus caroliniana*, Int 1783, date retenue pour leur introduction en Europe dans la littérature horticole. Ces dates sont même parfois postérieures à celle de l'inventaire. C'est le cas du sapin de Douglas, *Pseudotsuga menziesii*, découvert en 1792 et introduit en Europe en 1827, du noyer noir, *Juglans nigra*, introduit vers 1830 sur le continent, mais dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle à Londres (H. Compton), dont environ deux cents exemplaires sont présents en pépinière du Chenil, ou encore du pavier rouge, *Aesculus pavia*, qui ne serait introduit en France qu'en 1865.

L'introduction de ces végétaux en France spécifiquement serait donc plus tardive si nous en croyons la littérature, sauf si cette dernière reconduit et compile des erreurs, concernant ces dates d'introduction en Europe continentale.

---

<sup>10</sup> Inventaire des objets de botanique qui se sont trouvés à Méréville. Maison de Laborde ci-devant Banquier de la Cour, condamné à mort

<sup>11</sup> Synthèse historique pour le projet de Restauration, 2003

L'inventaire a dû être établi par des botanistes très au fait de ces nouvelles essences. La participation d'André Thouin dans l'identification de ces végétaux n'est donc pas impossible.

Nicole Gouiric relève dans son étude les remarques suivantes faite par l'auteur de l'inventaire à la fin d'un texte qui le suit :

« Noyer commun : environ deux cents, en pépinière, hauts depuis six pouces jusqu'à trois pieds, au Chenil.

(...) Environ quatre arpents bien défoncés, côtes à l'occident du temple, exposition du midi, terrain très mauvais, sec et fort pierreux, planté depuis deux ans en arbres verts, comme thuya de Canada, épicéa, sapinettes, pins d'Écosse, sables, genêts d'Espagne, chênes-verts, cèdres de Virginie, pins de Jérusalem, un pin de Bordeaux, quelques sapins baumier, et de beaux mélèzes, dont quelques-uns de ces arbres sont morts, et d'autres malades. Cependant en général donnant une bonne espérance de bien venir dans quelques années (...) »

« (...) Les plantations d'arbres étrangers à Méréville sont en général disséminées, et faites en massifs, et en bosquets (...) »

Dans la vallée les arbres étrangers y réussissent très bien, et surtout le lyriodendron-tulipier qui se fait particulièrement distinguer entre tous les autres grands végétaux de l'Amérique septentrionale par une végétation extrêmement vigoureuse ; presque tous ces arbres sont trop forts pour pouvoir être arrachés, et plantés avec succès (...) »

« Si cet endroit avait été planté par quelqu'un qui aurait eu le goût de la botanique, et qui aurait voulu se faire une école d'arbres, il y aurait été très propre ; d'autant plus que le terrain permettait d'espacer les grands végétaux de manière à ne point se nuire les uns aux autres, et en faire espérer qu'ils acquerraient individuellement tout le développement dont la nature a voulu qu'ils fussent susceptibles ; et ils offriraient cet aspect majestueux qui ne peut se rencontrer que dans l'état de Liberté, et qui seul peut donner de ces arbres l'idée véritable, et bien sentie de toute leur beauté. »

Ces remarques prouvent que le marquis de Laborde était au fait de ce qui était le plus « extraordinaire » y compris pour le monde végétal, mais que ces végétaux n'ont pas été plantés avec une parfaite connaissance de leurs besoins.

Si ces végétaux correspondent réellement à ceux connus de nos jours sous ces noms botaniques, ils n'ont pas survécu, soit à une éventuelle transplantation à la suite de cet inventaire, soit à un défaut de connaissance de leur « écologie ». Dans le cas des sapins de Douglas, ils sont notés dans l'inventaire comme étant assez peu vigoureux, ce qui serait normal pour une essence calcifuge plantée sur des coteaux calcaires.

L'inventaire est réalisé moins de dix ans après les premiers travaux de plantations et parfois à la toute fin des travaux de plantation de certaines scènes.

Il y est noté 150 essences végétales réparties en 13 plantes vivaces, 64 arbustes et lianes grimpantes et 73 arbres en plus du fonds botanique ordinaire constituant les grandes masses végétales du parc.

Nous remarquons qu'une grande part de ces végétaux exotiques (environ 80 essences, soit près de la moitié des végétaux notés) était plantée un peu partout dans le jardin : « dans différents bosquets et massifs ».

Une cinquantaine de ces végétaux notés proviennent de l'est des Amériques : trois plantes vivaces proviennent d'Amérique du Sud ; deux géraniums proviennent d'Afrique du sud. On retrouve seulement une douzaine d'arbres ou d'arbustes venant de l'Orient ou de l'Extrême-Orient.

La dominante des couleurs de floraison est le blanc, mais il y a également des impressions très colorées apportées par la floraison des arbres de Judée (rose en avril/mai) en léger chevauchement certaines années avec celle des cytises (jaune en mai/juin). Il n'y a que très peu de bleu, apporté occasionnellement par la floraison des ketmies ou de la guimauve officinale en fin d'été (*Althaea*).

Quelques annotations concernant les emplacements de ces végétaux permettent de préciser une dominante scène par scène. C'est le cas pour les rochers, le temple, les coteaux et dans une certaine mesure la grande cascade et les deux îles. Ces dominantes sont précisées en partie II, dans la scène correspondante.

Il en ressort que les éléments naturels constituant le relief du jardin étaient plantés de végétaux à feuillages persistants et de conifères, formant de la sorte un vaste amphithéâtre toujours vert qui entourait la vallée de la Juine. Ceci confirme certaines descriptions retrouvées dans les textes. Ce que nous appelons de nos jours le coteau suisse était une garenne plantée de quelques érables à feuilles panachées.

Les informations de cet inventaire sont à recouper avec :

- L'analyse des courriers et échanges lors du chantier, entre le régisseur et Laborde, travail fait en 2003 par Nicole Gouiric, pour avoir une idée des plantations réalisées lors de la création du jardin entre 1784 et 1794 ;
- Les photographies de Charles Heddle, qui datent de 1874, soit près d'un siècle après les premières plantations.

### **c) Répartition des végétaux de l'An II<sup>12</sup>**

---

<sup>12</sup> Annexe 6 : Tableaux de répartition des végétaux de l'An II



**DIAG**  
JANVIER 2021

**RL&A**  
Philippe RAGUIN





MÉRÉVILLE  
DOMAINE DE MÉRÉVILLE  
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

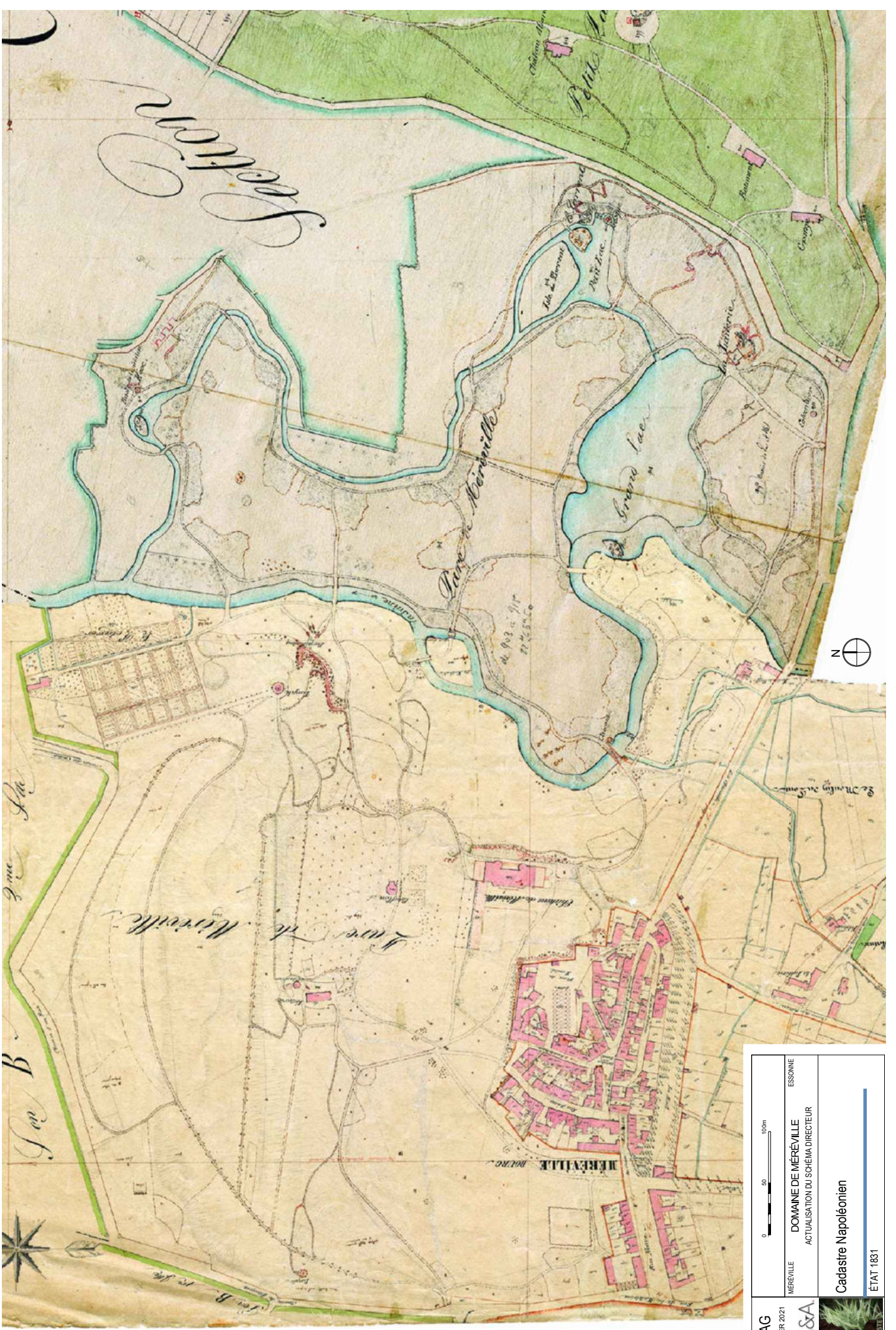
ESSONNE

Interprétation graphique de l'inventaire de l'an II

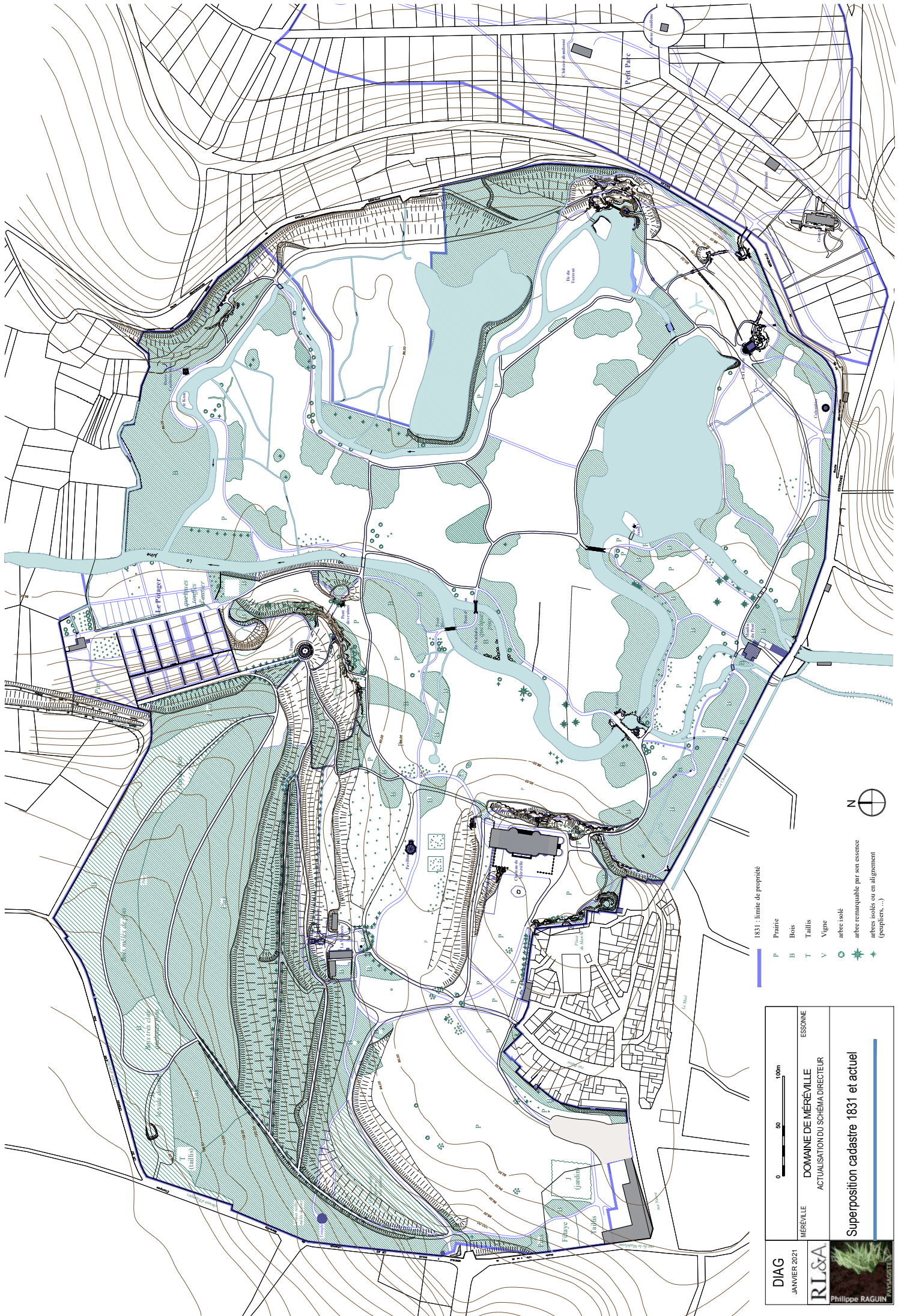
ÉTAT RESTITUE

0 100 168m Echelle 1:3333

- LEGENDE:**
-  Bosquet isolé / espaces boisés
  -  "Les côtes": anciens coteaux, peuplés de conifères et de végétaux persistants
  -  "Les rochers": végétation composée de plantes grimpances et de végétaux persistants existants en 2019
  -  Platanes et souches de platanes



<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN <small>PARIS-BOULOGNE</small>	MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	0 50 100m 100m	ESSONNE
	Cadastre Napoléonien ÉTAT 1831		



1831 : limite de propriété

- P Prairie
- B Bois
- T Tailis
- V Vigne
- arbre isolé
- ★ arbre remarquable par son essence
- ✦ arbres isolés ou en alignement (peupliers, ...)



<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN	MÉRÉVILLE <b>DOMAINE DE MÉRÉVILLE</b> ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE
	<b>Superposition cadastre 1831 et actuel</b>	



### 1.3.3. Analyse de l'album photographique du jardin de 1874<sup>13</sup>

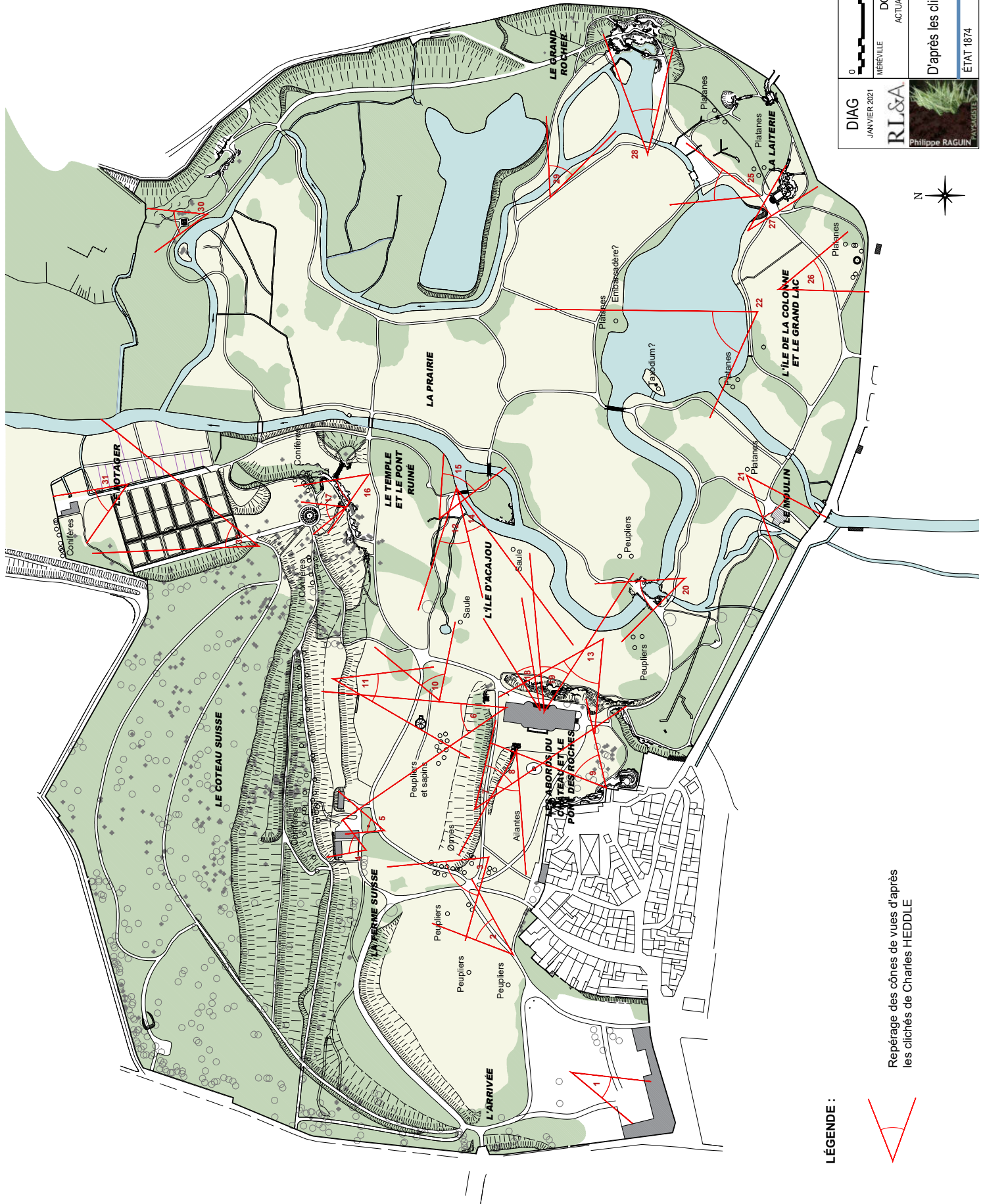
Charles William Maxwell Heddle achète le domaine en 1874. Il s'est écoulé environ quatre-vingts années entre la mort de Laborde en 1794 et la prise de ces photographies. Ces dernières sont vraisemblablement réalisées vers la fin de l'été et le début de l'automne 1874. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'un état des lieux.

Les arbres les plus importants, visibles sur les photographies, datent de la période de création du parc. Les sujets moins importants peuvent dater de périodes de reprise en main par le Comte de Saint-Roman (Alexandre Jacques de Serre de Saint-Roman) jusqu'en 1843, puis par sa succession. Les arbres éventuellement replantés seraient alors âgés de 42 ans.

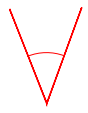
Il ressort de ces clichés que le jardin est entretenu, mais que la végétation semble être mal contenue. La densité de la strate arborée dans la scène des rochers du passage couvert par exemple (clichés 16 et 17) montre clairement que la taille sélective pour un contrôle de la végétation et le maintien des vues a cessé depuis plus d'une dizaine d'années auparavant. La succession de propriétaires entre la famille de Saint-Roman et Charles William Heddle semble avoir été fatale à la transmission des grands principes et idées sous-tendant le parc. Les fabriques sont physiquement là, mais elles ne sont plus mises en scènes. La promenade des pieds est toujours possible, mais celle des yeux semble bien compromise. Dès lors, la vente neuf années plus tard (1896) de cinq fabriques est l'aboutissement de cet abandon et désintérêt pour le parc en tant que théâtre d'une mise en scène philosophique, artistique, scientifique, botanique. Être propriétaire de Méréville ne sera bientôt même plus l'affichage d'une réussite sociale.

---

<sup>13</sup> Annexe 7 : Clichés d'Heddle et analyse des clichés



LÉGENDE :



Repérage des cônes de vues d'après les clichés de Charles HEDDLE

<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RI&amp;A</b> Philippe RAGUIN <small>LANDSCAPE</small>	0 100 160m Echelle 1:3333
	MÈREVILLE <b>DOMAINE DE MÈREVILLE</b> ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR ESSONNE
D'après les clichés de Charles HEDDLE ETAT 1874	

### 1.3.4. ANALYSE DE L'ETAT ACTUEL

#### 1.3.4.1. Plan des abords et sensibilité

Le parc de Méréville est en connexion avec le grand paysage de la vallée de la Juine.

La mise en scène du jardin commence dès la route de Monnerville lorsque le chemin s'enfonce peu à peu dans le coteau, avec la scène des rochers juste avant le portail de la porte de Paris. Cette mise en scène est fortement dégradée par l'urbanisation des parcelles de part et d'autre de la route.

A l'est, l'urbanisation de l'ancien petit parc et du bois de Boulogne sont à surveiller. Le département a acquis récemment la citadelle avec les parcelles avoisinantes, reprenant ainsi la pleine propriété et le contrôle sur le pont du chemin enjambant la route de Saclas.

Au sud du domaine, la mutation possible du front urbain, actuellement de qualité assez médiocre, est également à surveiller.

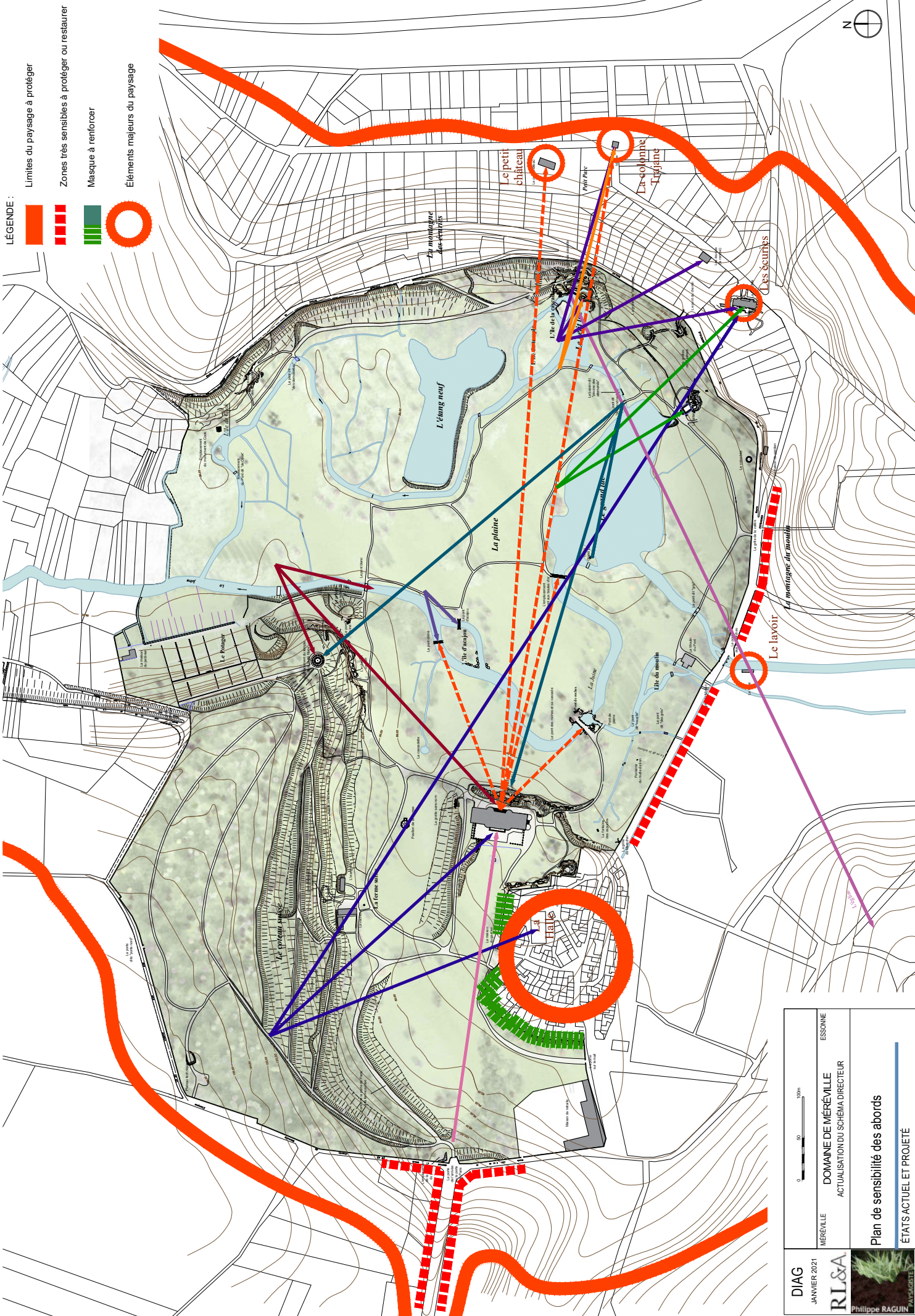
#### 1.3.4.2. Plan et synthèse du végétal actuel

Il ne reste pas ou très peu de végétaux datant de la création du jardin, à l'exception des très grands platanes datés par l'expert arboricole Raymond Durand de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de quelques cépées de « faux pistachiers » (*Staphyllea colchica*). Le fond de la vallée de la Juine est occupé par un boisement spontané de saules, de trembles et de peupliers noirs hybrides descendants des rejets de l'exploitation de la peupleraie. Des aulnes sont également très présents le long des berges de la rivière anglaise.



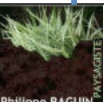
Lorsque l'on s'éloigne du fond très humide de la vallée, les boisements sont constitués d'essences comme le frêne et le sycomore, essences pionnières qui ont colonisé d'anciennes pelouses ou prairies. Sur le coteau suisse on retrouve ces essences pionnières et assez indifférentes quant à la nature des sols. Quelques ifs sont encore présents aux abords des scènes d'enrochements avec quelques essences ornementales, comme le marronnier, sans doute replantées dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> ou début XX<sup>ème</sup> siècle.

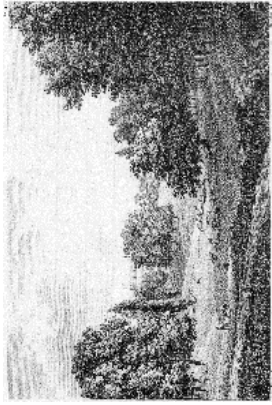
#### Conclusion

- Pas de plan de plantation de l'époque de la création
- Beaucoup de sources qui donnent une bonne connaissance des quantités et des essences plantées au XVIII<sup>ème</sup> dans le parc mais de manière imprécise et contradictoire entre les inventaires et l'iconographie
- Principes de plantation et palette végétale du XVIII<sup>ème</sup> siècle connus pour insuffler leur caractère aux scènes
- Palette végétale en 2021 très éloignée de la végétation plantée au XVIII<sup>ème</sup> siècle
- Bonne connaissance de l'état de la végétation au XIX<sup>ème</sup> siècle



- LÉGENDE :**
-  Limites du paysage à protéger
  -  Zones très sensibles à protéger ou restaurer
  -  Masque à renforcer
  -  Éléments majeurs du paysage

<b>DIAG</b> JANVIER 2021 	MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	0 50 100m 	ESSONNE
	<b>Plan de sensibilité des abords</b> ÉTATS ACTUEL ET PROJETÉ		



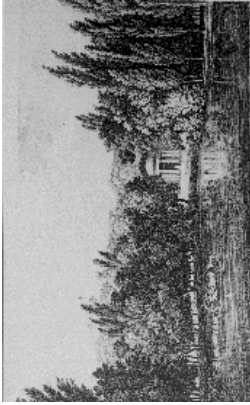
B: scène de l'Arrivée



C: scène du Pont des Roches



D: scène du Grand Lac



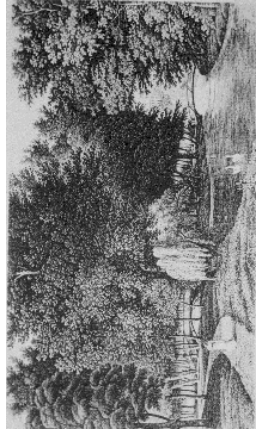
D': scène du Grand Lac



E: scène du Grand Rocher



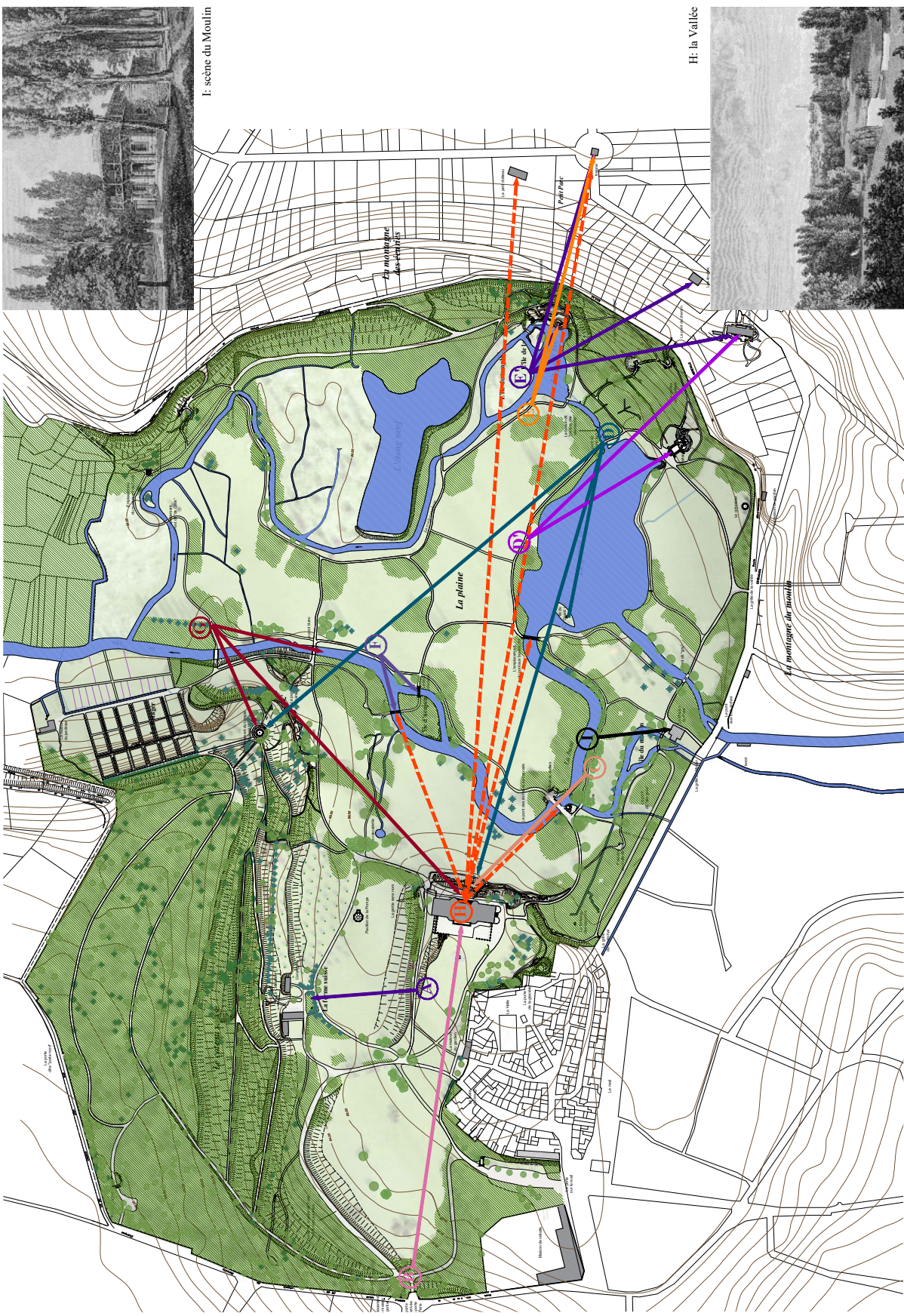
E': scène du Grand Rocher



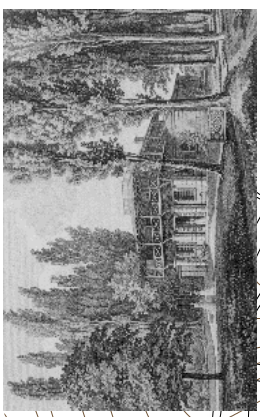
F: scène de l'île d'Acajou



G: scène du Temple et du Pont Ruiné



I: scène du Moulin



H: la Vallée



<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RI&amp;A</b> Philippe RAGUIN <small>ARCHITECTE</small>	MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE Reperage des points de vue de scènes documentées ÉTAT RESTITUÉ



<b>DIAG</b> JANVIER 2021	MÉRÉVILLE	0 50 100m	ESSONNE
	<b>DOMAINE DE MÉRÉVILLE</b> ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR		
<b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN			<b>Plan du végétal avant travaux</b> ÉTAT 1999

## 1.3.5. PROPOSITION DE PARTI-PRIS DE RESTAURATION DU VÉGÉTAL

### 1.3.5.1. Parti de restauration

Depuis la reprise en main du domaine par le département de l'Essonne en 2000, il s'est agi de composer avec la végétation spontanée du site, c'est à dire les herbacées, les vivaces et les arbustes.

Contrairement au XVIII<sup>ème</sup> siècle, nous n'avons aujourd'hui ni le temps, ni les moyens financiers, ni l'énergie pour domestiquer la nature et entretenir le jardin comme à l'époque de Laborde.

Il s'avère indispensable d'intégrer les contraintes actuelles comme le manque de moyens humains pour l'entretien et la lutte contre les cervidés pour une restauration du jardin.

Suivant la pensée de Gilles Clément, il faut apprendre à connaître le végétal de Méréville pour en raisonner le développement épanouissant et non le contrôler. Cela est envisageable en analysant la richesse écologique du milieu et en sélectionnant les végétaux les mieux adaptés. La nécessité de développer un plan de gestion arboricole est prioritaire.

La végétation, l'eau et les rochers peuvent en effet suffire à reproduire les effets recherchés au XVIII<sup>ème</sup> siècle et il est nécessaire de prévoir, dès à présent, le jardin de demain.

Le parti de restauration s'appuie sur la *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins, par Alexandre de Laborde et dont les gravures sont de C. Bourgeois datant de 1808. Dans cet ouvrage sont décrits et illustrés les principes de plantation des jardins pittoresques, parfois très détaillés. Bien que les représentations soient certainement idéalisées, comme dans les toiles d'Hubert Robert, il nous donne cependant des informations précieuses à prendre en compte dans la restauration du végétal. On y comprend notamment que la notion de transparence dans le jardin n'existe pas au XVIII<sup>ème</sup> siècle et cette caractéristique devra être réinterprétée au XIX<sup>ème</sup> siècle et transmise dans le jardin qui sera donné à voir dans le futur.

Une autre caractéristique des jardins de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle sera également au cœur du projet de plantation, le peuplier d'Italie. En effet, dès l'acquisition en 2000, force est de constater qu'il manque un élément essentiel à la dynamique du grand paysage mis en scène par Hubert Robert et Bélanger, les verticales apportées par les peupliers d'Italie que l'on retrouve sur toute l'iconographie du domaine. Nicole Gouiric a décrit dans son étude<sup>14</sup> publiée dans Polia en 2018 le phénomène de la « peuplomanie » cher à cette époque. Ainsi, depuis la reprise en main du jardin en 2000, la maîtrise d'ouvrage a sélectionné de nombreux rejets de peuplier du Canada, favorisant la croissance de certains qui atteignent 15 mètres aujourd'hui. Les premiers peupliers d'Italie ont déjà commencé à être replantés dans la grande prairie en 2016/2017 et d'autres suivront afin que le jardin puisse réintégrer sa place et son échelle dans le paysage.

Il est préconisé en conséquence de :

- Maintenir la palette actuelle – composée d'arbres ou d'arbrisseaux – et de l'enrichir avec d'autres végétaux issus de la liste de l'An II, notamment pour apporter les floraisons saisonnières qui caractérisent les jardins du XVIII<sup>ème</sup> siècle.
- Planter afin de renouveler les bosquets avec des essences plus remarquables, afin d'enrichir la palette végétale à long terme pour les générations futures.
- Replanter dans les bosquets de la prairie humide des végétaux qui existaient au temps de Laborde tel que des *Nyssa Sylvatica* ou des hêtres dans le milieu humide.

---

<sup>14</sup> Annexe 8 : Peuplomanie, N. Gouiric, Polia n°10, 2018

- Recréer les verticalités permettant d'inscrire le jardin dans l'échelle du paysage.

Il s'impose d'effectuer un tri dans la liste botanique de l'An II. Après analyse de l'inventaire, une liste de végétaux plus adaptés au site de Méréville est proposée par le paysagiste Philippe Raguin.

Cela dit, la nature des sols induit soit une croissance explosive des végétaux sur certains secteurs soit, au contraire, un dépérissement. A défaut d'entretien, chaque pousse de printemps ôtera toute lisibilité aux scènes recomposées et tout intérêt pour le visiteur. Seul un plan de gestion permettra de guider la nature, plan complété au fur et à mesure de l'exécution du projet. Ce dispositif devrait garantir un suivi du jardin pittoresque mais également le maintien des zones naturelles d'intérêt écologique.

La place du végétal est importante et peut être le lien entre les différentes scènes. Aujourd'hui, le temps de la contemplation est rare et un nombre croissant de citoyens tente de le retrouver : Méréville s'impose comme un lieu refuge.

La tentation de vouloir maintenir ce lieu en l'état serait l'expression de la crainte de ne pas réussir à préserver la poésie du lieu. La poésie du jardin de Méréville est l'accomplissement de vingt ans de travail que les dix prochaines années de travaux doivent renforcer.

### **1.3.5.2. Plan et principes de déboisement et replantation**

#### **Déboisements**

En 2003, une des toutes premières actions d'envergure après l'acquisition du domaine, aura été de défricher la grande prairie qui commençait à se refermer par la colonisation des saules et des trembles.

A l'occasion des travaux de réhabilitation hydro-écologique, ces déboisements seront repris dans la prairie nord, particulièrement humide. Le grand lac et le petit lac seront déboisés ainsi que les anciennes pelouses qui accompagnaient la boucle sud de la Juine.

Le principe d'abattages sélectifs dans les bosquets de saules et de trembles longeant la rivière anglaise sera poursuivi de façon à contenir ceux-ci, suivant les indications du plan cadastral de 1831.

#### **Replantations**

Une des premières raisons justifiant la replantation du domaine, quand on se trouve au cœur du parc, est la recherche de la maîtrise des lointains. En hiver l'urbanisation aux abords immédiats s'invite dans la plupart des scènes en arrière-plan. C'est donc une tâche sur le long terme qu'il faut entreprendre, en replantant sur les abords une végétation à feuillage persistant, tant arbustive qu'arborescente, en association avec des essences à feuillage marcescent, comme les chênes et les charmes.

La marge de recul pour entreprendre, par ces replantations, la restitution de l'amphithéâtre vert décrit au XIX<sup>ème</sup> siècle est cependant parfois très faible.

### **1.3.5.3. Plan projeté du végétal**

Le plan masse projeté du parc de Méréville est très fortement inspiré des indications manuscrites figurant sur le cadastre de 1831 (B : Boisement ; P : Prairie ou Pelouses ; ...), pour la végétation mais également pour le tracé des allées. Les vérifications faites sur le terrain lors des travaux antérieurs ou de sondages archéologiques, indiquent que ce plan est juste et que les allées sont bien présentes. Il est donc proposé d'organiser la replantation des bosquets dans la grande prairie, suivant les indications figurant sur le plan de 1831.

Avec ce plan établi près de quarante ans après la création du parc, nous avons les pleins et les vides qui organisaient ce jardin et donc, les vues possibles d'une scène à l'autre, ainsi que la position des masques ou éventuels écrans aux abords d'une allée.

Cette distribution des pleins et des vides, inspirée de 1831 permettra de retrouver une partie des principes organisant les vues entre les différentes scènes. Cependant ce plan ne donne pas d'indication sur le choix des essences, ni sur la transparence des bosquets. C'est un autre travail qui sera à faire et à construire peu à peu en s'appuyant sur la dynamique biologique des lieux.

#### CONCLUSION : PARTI DE REPLANTATION

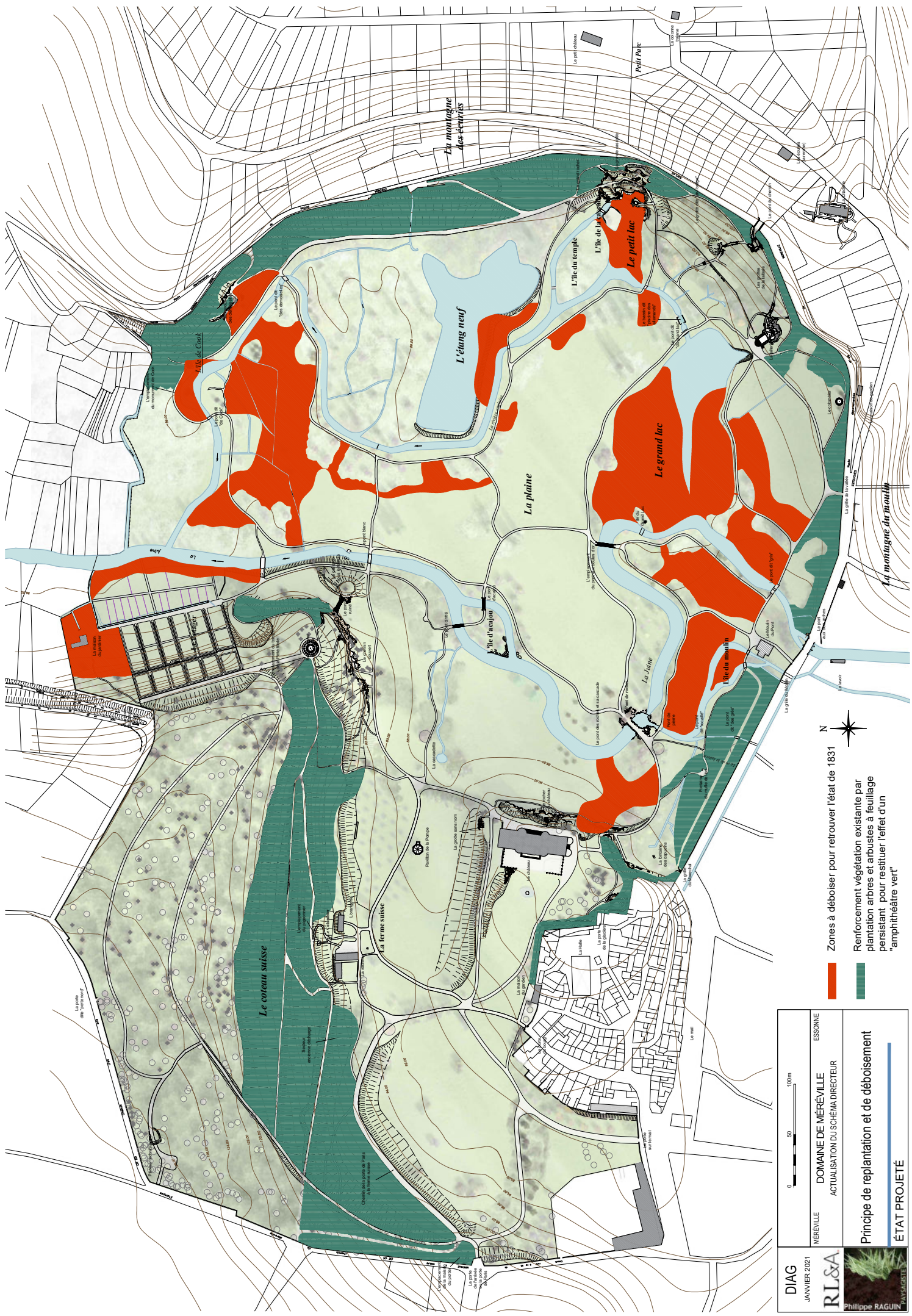
##### **Réinterpréter et transmettre les caractéristiques des jardins pittoresques au public.**

- **Travailler les pleins et les vides selon le plan de 1831 afin de retrouver une partie des principes organisant les vues entre les différentes scènes.**
- **Recréer les verticalités permettant d'inscrire le jardin à l'échelle du paysage.**
- **Retrouver la maîtrise des lointains par la replantation d'une végétation à feuillage persistant, en association avec des essences à feuillage marcescent**
- **Utiliser le végétal existant et sa force de développement pour servir le discours des créateurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle.**
  - Maintenir la palette actuelle et l'enrichir avec d'autres végétaux pour apporter les floraisons saisonnières qui caractérisent les jardins du XVIII<sup>ème</sup> siècle.
  - Replanter dans les bosquets de la prairie humide des végétaux qui existaient au temps de Laborde.
  - Planter pour renouveler les bosquets, avec des essences plus remarquables, afin d'enrichir la palette végétale à long terme et pour les générations futures.
- **Rédiger un plan de gestion incluant la nouvelle demande de gestion différenciée du département.**

- LEGENDE :
- boisement
  - peupleraie
  - boisement de saules dans les 2 lacs
  - prairie
  - prairie humide
  - cours d'eau, pièce d'eau
  - platanes
  - souches de platanes morts
  - arbres isolés



<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN	MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE
	Plan actuel du végétal ETAT 2020	



Zones à déboiser pour retrouver l'état de 1831



Renforcement végétation existante par plantation arbres et arbustes à feuillage persistant pour restituer l'effet d'un 'amphithéâtre vert'



DIAG	JANVIER 2021	MÉRÉVILLE	DOMAINE DE MÉRÉVILLE	ESSONNE
RL&A			ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	
Principe de replantation et de déboisement				
ÉTAT PROJETÉ				

Philippe RAGUIN



**LÉGENDE :**

- Platanes ou souches de platanes
- Bosquets à reconstituer (suivant cadastre 1831)
- Bosquets à reconstituer par abattage
- Boisement spontané existant conservé

<b>DIAG</b> JANVIER 2021	MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE	0 50 100m
<b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN		<b>ÉTAT PROJETÉ</b>	

## 1.4. LES CHEMINEMENTS

### 1.4.1. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

#### 1.4.1.1. Etats des lieux, description de la méthodologie et des documents graphiques

Les allées historiques existent encore pour partie sur les coteaux et, dans une moindre mesure, dans la partie humide de la vallée de la Juine.

Des restes du revêtement de ces allées tracées au XVIII<sup>ème</sup> siècle ont été identifiés à l'occasion des différentes investigations et chantiers menés depuis 2000<sup>15</sup>.

Nous pouvons établir, à partir de ces observations, que seuls les cheminements traversant les grottes, les abords de fontaines ou les seuils des passerelles étaient recouverts de « cailles », c'est-à-dire des petits galets posés sur chant.

Les cheminements « courants » consistaient en un gros béton incluant des galets ou un empierrement avec une finition sablée.

Les allées historiques avaient un peu moins de 3m de large (soit 10 pieds), à l'exception de l'allée de la prairie de l'arrivée, qui avait 5m large. Les allées secondaires aménagées sur les coteaux sont plus étroites. Leur profil était légèrement bombé afin de permettre l'évacuation des eaux de pluie sur les côtés. Elles se composaient d'un radier de pierres calcaires épais d'environ 0,25 m revêtu d'un béton de cailles d'environ 10 cm d'épaisseur constitué de petits galets de silex (« cailles ») épars noyés dans un mortier de chaux de couleur blanc à beige jaune.



A gauche : échantillon de cailles (cliché D. Larpin). Au centre : vue d'ensemble d'allées décapées de terre végétale. Au centre : revêtement maçonné de l'allée après nettoyage fin

L'allée située au nord-est du verger a été dégagée en 2011. Sa largeur est comprise entre 120 et 185 cm. La chaussée est formée d'un gros béton de galets ( $\varnothing$  5 à 10 cm) avec un liant à base de chaux, sable et tuile pilée.

Un tel revêtement a été également mis au jour sur l'allée qui mène de l'emplacement du temple de Bacchus à celui du temple de la Piété Filiale, celle-ci n'ayant pas été détruite.

Ces vestiges confirment l'hypothèse suivant laquelle seules les allées aux abords des scènes sont revêtues d'une calade formée de « cailles ». A noter que si les allées en pente sur les coteaux sont maçonnées, les allées horizontales ou secondaires pouvaient être sablées.

<sup>15</sup> Les études d'A. Allimant de 1995 et 1996 et C.Travers de 2015 sont disponibles sur simple demande.

Les différentes qualités de bétons de caille pourraient résulter d'une adaptation à des conditions économiques de chantier plus ou moins favorables, spécialement dans les années postrévolutionnaires. Les « cailles » utilisées en abondance dans les chemins et les fabriques étaient peut-être venues à manquer. Elles étaient de toute façon plus onéreuses, en termes d'extraction comme de mise en œuvre, qu'un simple cailloutis calcaire trié. L'aspect clair d'une allée renvoyant la lumière, et pouvant être visible de loin, a pu être aussi privilégié.

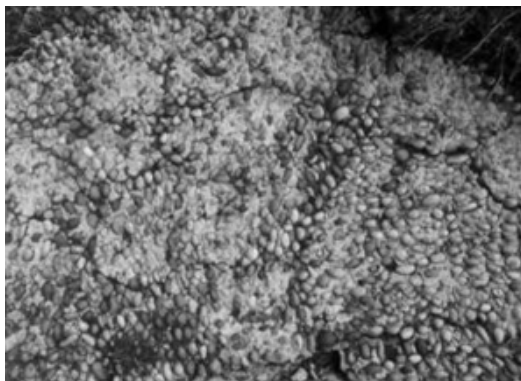
Les allées ont été à peu près conservées jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour l'exploitation de la peupleraie, les allées historiques de la prairie ont été conservées et sommairement empierrées avec des matériaux de remblais. Des pistes de débardage ont également été réalisées et retrouvées par prospection magnétique en 2018.

Pour rétablir le circuit de promenade nous distinguerons deux types d'allées : des allées encore visibles et partiellement praticables par un véhicule léger, et des allées qui ne sont plus visibles en surface, mais reconnues par les sondages archéologiques, comme ceux menés par l'archéologue des jardins Cécile Travers en 2015.

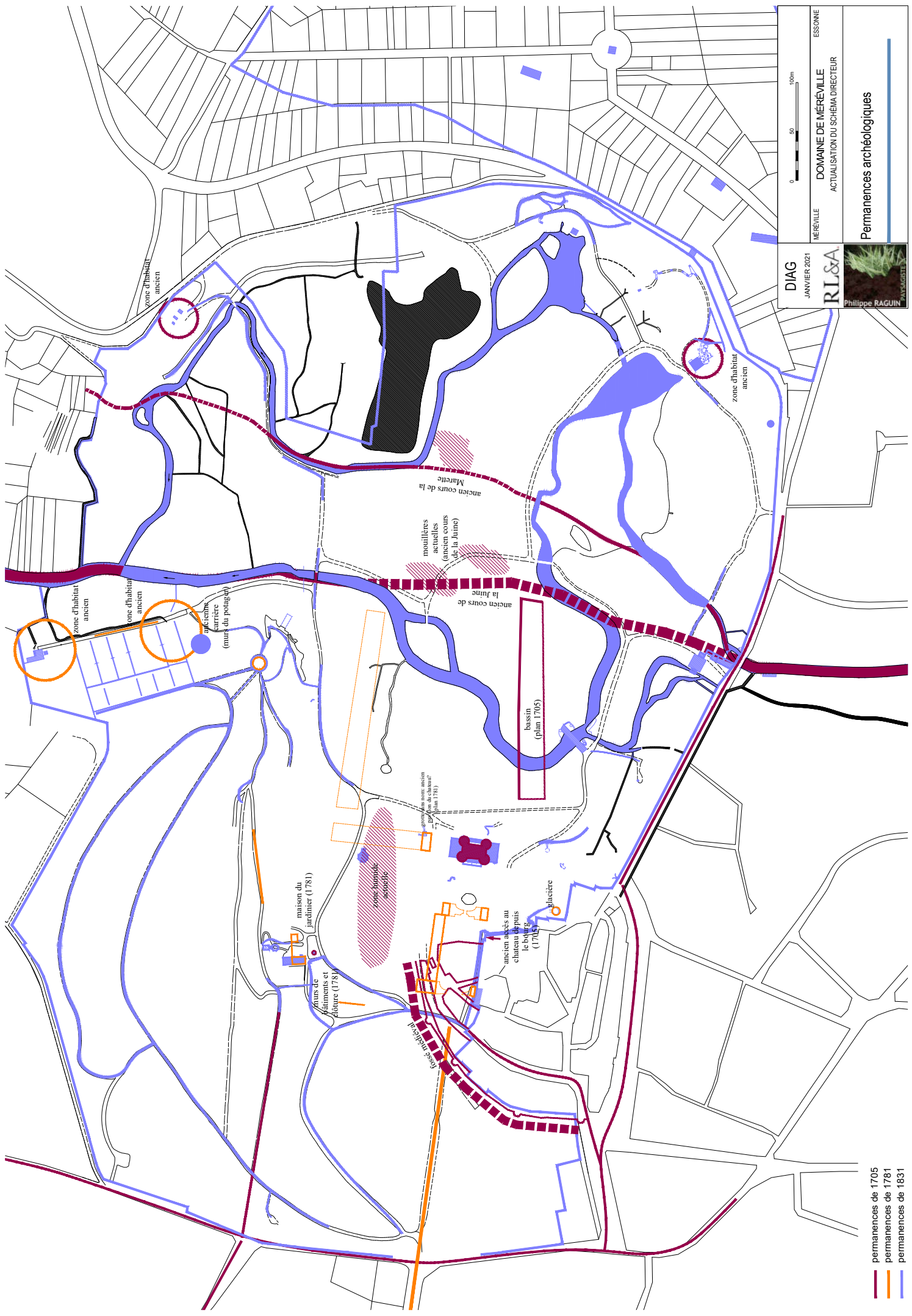
En 2018, un chantier de restauration des allées a été mené afin de permettre une promenade « à pied sec » dans la prairie humide.

Les travaux ont consisté à décaper la matière organique qui recouvre les allées pour mettre à nu les empièvements qui les fondent, à régler de façon fine ces fondations et à mettre en œuvre une couche de finition. Une grave de calcaire broyé fin a été mise en œuvre sur toute la longueur de l'allée, en revêtement de surface sur 0,05 m d'épaisseur et sur 2,20 m de largeur.

Les zones de mouillères reconnues entre l'île Nathalie et le pont aux boules d'or ont été traitées par un terrassement à -0,80m du niveau fini, de façon à installer sur la largeur de l'allée (2.20m) du ballast de pierres contenu dans un feutre routier et ainsi assurer une transparence hydraulique de part et d'autre de l'allée.



Echantillons de calade en cailles (clichés D. Larpin)



**DIAG**  
 JANVIER 2021  
**RI&A**  
 Philippe RAGUIN  
 ARCHITECTE

MÉRÉVILLE  
**DOMAINE DE MÉRÉVILLE**  
 ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR  
 ESSONNE

0 50 100m

**Permanences archéologiques**

- permanences de 1705
- permanences de 1781
- permanences de 1831



DIAG  
JANVIER 2021

MÉRÉVILLE  
DOMAINE DE MÉRÉVILLE  
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

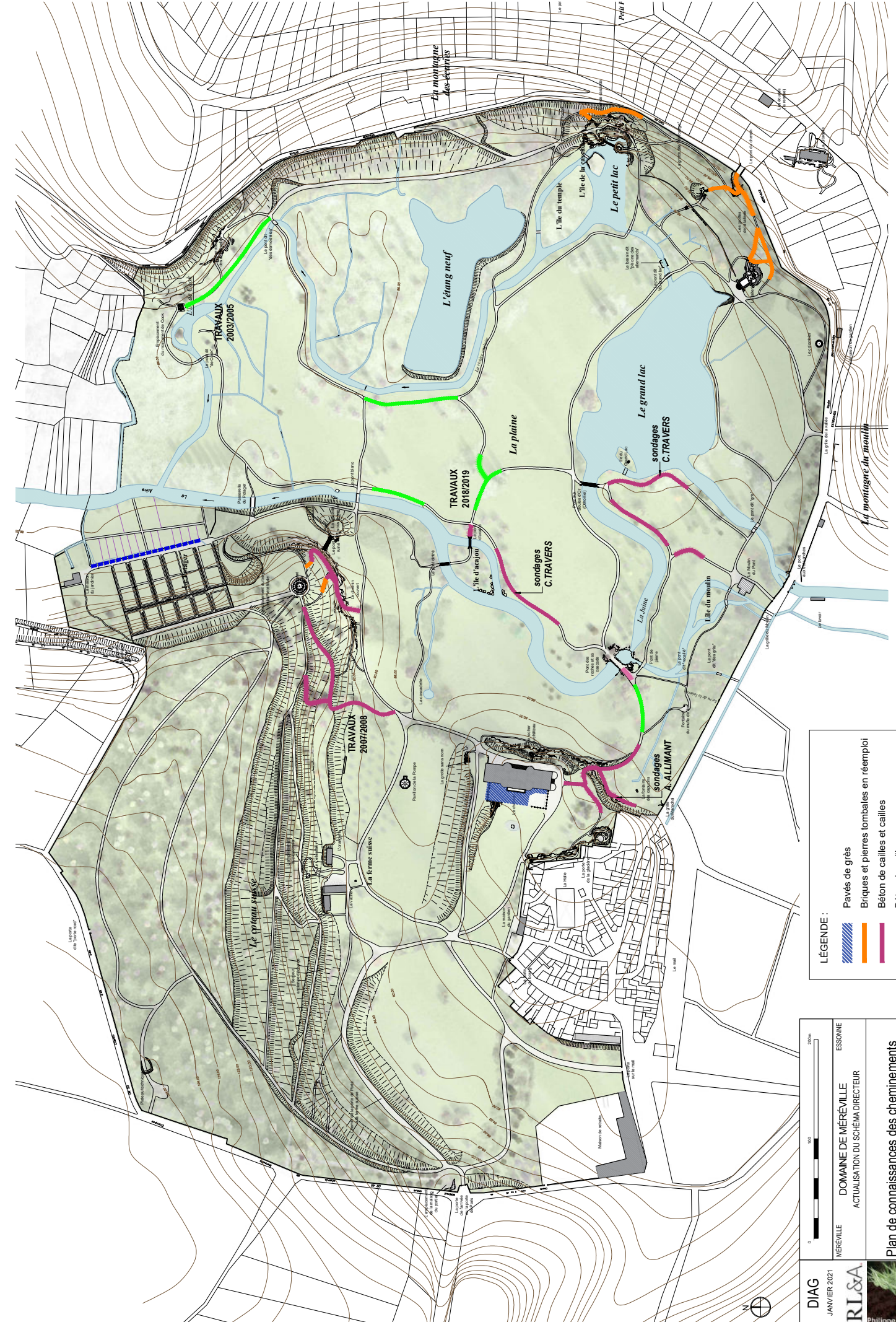
ESSONNE

RI&A  
Philippe RAGUIN  
ARCHAÉOLOGIE

0 50 100m

Carte des risques archéologiques

risque archéologique  
zone ancienne d'habitation  
emplacements imprécis



**LEGENDE :**

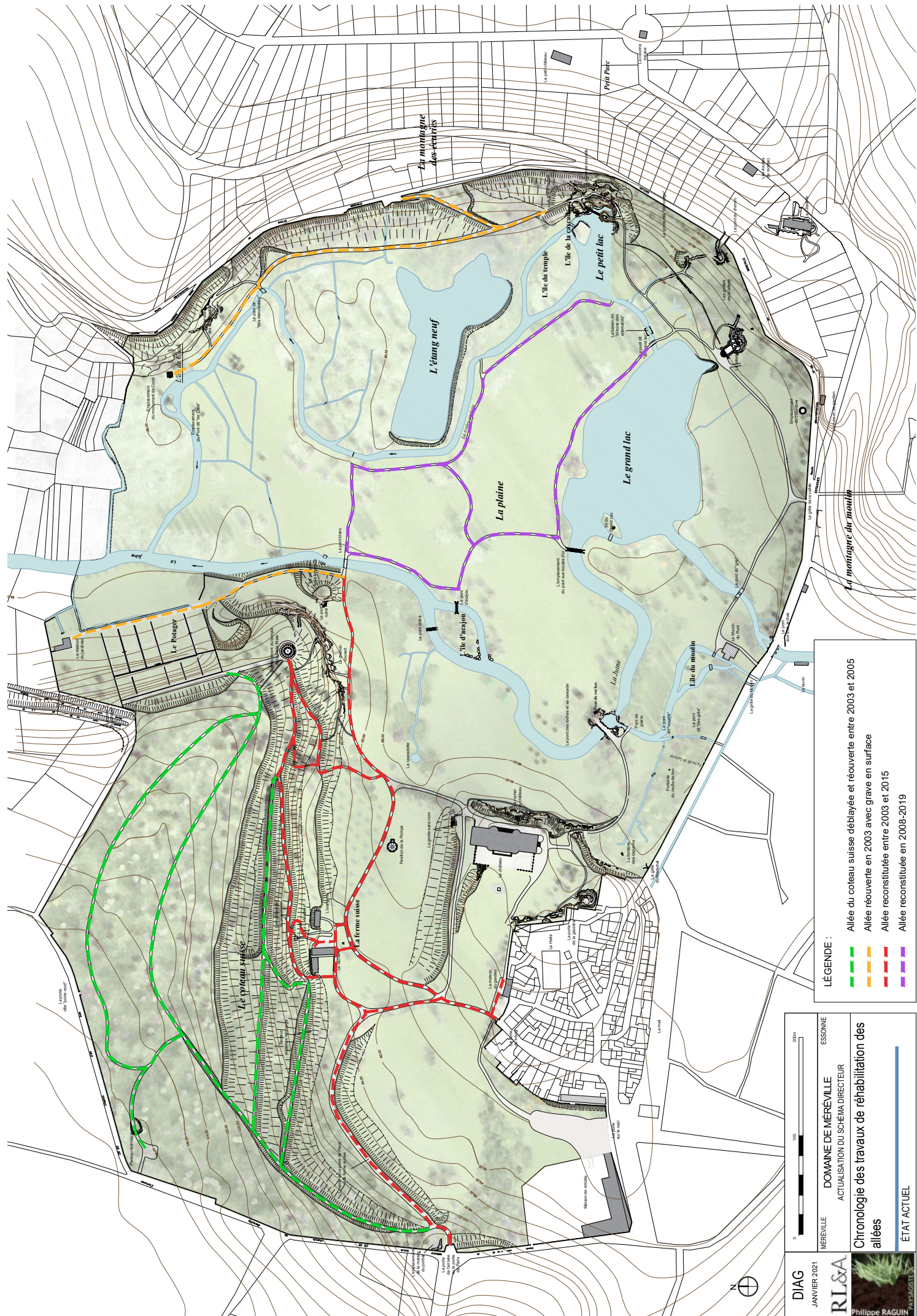
- Pavés de grès
- Briques et pierres tombales en réemploi
- Béton de caillies et caillies
- Béton de caillies
- Canal recouvert de caillies

**DIAG**  
JANVIER 2021

MÉRÉVILLE    DOMAINE DE MÉRÉVILLE    ESSONNE  
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

**Plan de connaissances des cheminements**  
INVENTAIRE DES CONNAISSANCES

**RL&A**  
Philippe RAGUIN



**LEGENDE :**

- Allée du coteau suisse déblayée et réouverte entre 2003 et 2005
- Allée réouverte en 2003 avec grave en surface
- Allée reconstruite entre 2003 et 2015
- Allée reconstruite en 2008-2019

**DIAG**  
JANVIER 2021

MÉRÉVILLE  
DOMAINE DE MÉRÉVILLE  
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

ESSONNE

**Chronologie des travaux de réhabilitation des allées**

ÉTAT ACTUEL

Philippe RAGUIN

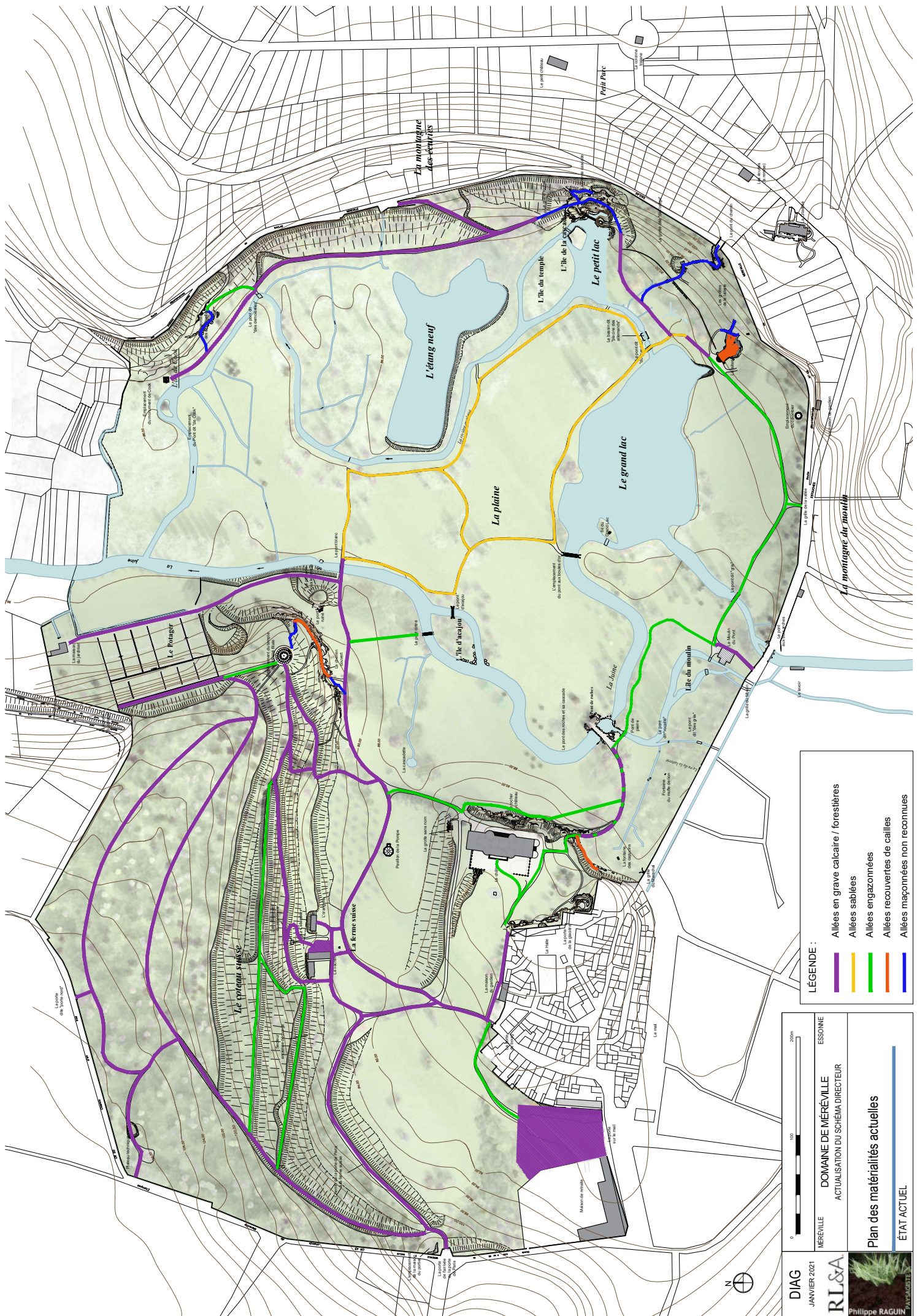


LEGENDE :

- Allées carrossables pour entretien
- Allées piétonnes

Plan des usages actuels  
 ETAT ACTUEL





- LÉGENDE :**
- Allées en grave calcaire / forestières
  - Allées sableées
  - Allées engazonnées
  - Allées recouvertes de caillies
  - Allées maçonnées non reconnues

**DIAG**  
JANVIER 2021

**RL&A**  
Philippe RAGUIN

MÉREVILLE

**DOMAINE DE MÉREVILLE**

ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

ESSONNE

0 100 200m

**Plan des matérialités actuelles**

ÉTAT ACTUEL



## 1.4.2. PROPOSITION DU PARTI-PRIS DE RESTAURATION DES CHEMINEMENTS

### 1.4.2.1. Description des allées proposées

La restitution d'allées disparues s'impose pour remettre en scène le jardin par la promenade des pieds mais aussi des yeux, les allées permettant, autant que les plantations, de redonner un statut de jardin à l'espace boisé ou aux prairies humides.

Toutes les allées ne seront pas rouvertes. Le parti de restauration retenu pour les cheminements est de restituer les allées historiques disparues dès lors que leur tracé est connu et que l'usage le justifie. Les allées existantes ne seront pas restaurées dans leur matérialité historique, finalement pas toujours bien connue et difficile à restituer, les caillies n'étant plus disponibles. En outre, tous les chemins n'auront pas les mêmes contraintes de portances en fonction des zones du parc.

Il est donc proposé :

- Soit de créer un revêtement en grave compactée lorsque la fondation de l'allée existe sous la terre végétale ;
- Soit de matérialiser le tracé d'allées par des tontes régulières, notamment lorsque la fondation a disparu lors de l'exploitation de la peupleraie ;
- La restitution ou restauration de revêtements dans leur état historique, à proximité de certaines fabriques, pourra être proposée à titre pédagogique.

Le revêtement sablé, mis en œuvre à titre expérimental en 2018, n'a pas donné une complète satisfaction : il trompe en effet sur la matérialité historique des allées. Ce matériau impose par ailleurs une mise en œuvre irréprochable (profil en travers, tracé), difficile à obtenir dans les prairies humides. Il ne sera donc pas réutilisé. Une grave calcaire, comme celle mise en œuvre lors des précédents chantiers de réhabilitation, et comme il en existe finalement sur nombres d'allées, sera donc à privilégier.

En outre, il est proposé de ne pas restituer systématiquement des allées sablées mais de privilégier, lorsque c'est possible, une tonte différenciée pour tracer les allées.

Il s'agira également de proposer un nouveau parcours de visite au public : avec l'acquisition de la citadelle, le département travaille à recréer le lien entre le grand et le petit parc, permettant ainsi l'expérience de la « traversée » au public, plutôt que celle de la boucle. En outre, ce futur parcours permettra également d'entamer la revalorisation de tout le « fond » du parc, où se trouvent notamment les grottes des demoiselles et le cénotaphe de Cook. Cette nouvelle déambulation permettra de redonner au parc toute son envergure.

Enfin, l'entrée principale du domaine, actuellement située au bout de la rue Voltaire sera modifiée.

Actuellement le public découvre le château directement en entrant dans le parc, sans qu'aucun effet de surprise ne puisse être ménagé, ce qui va à l'encontre des principes du jardin de Laborde et des jardins pittoresques de manière plus générale.

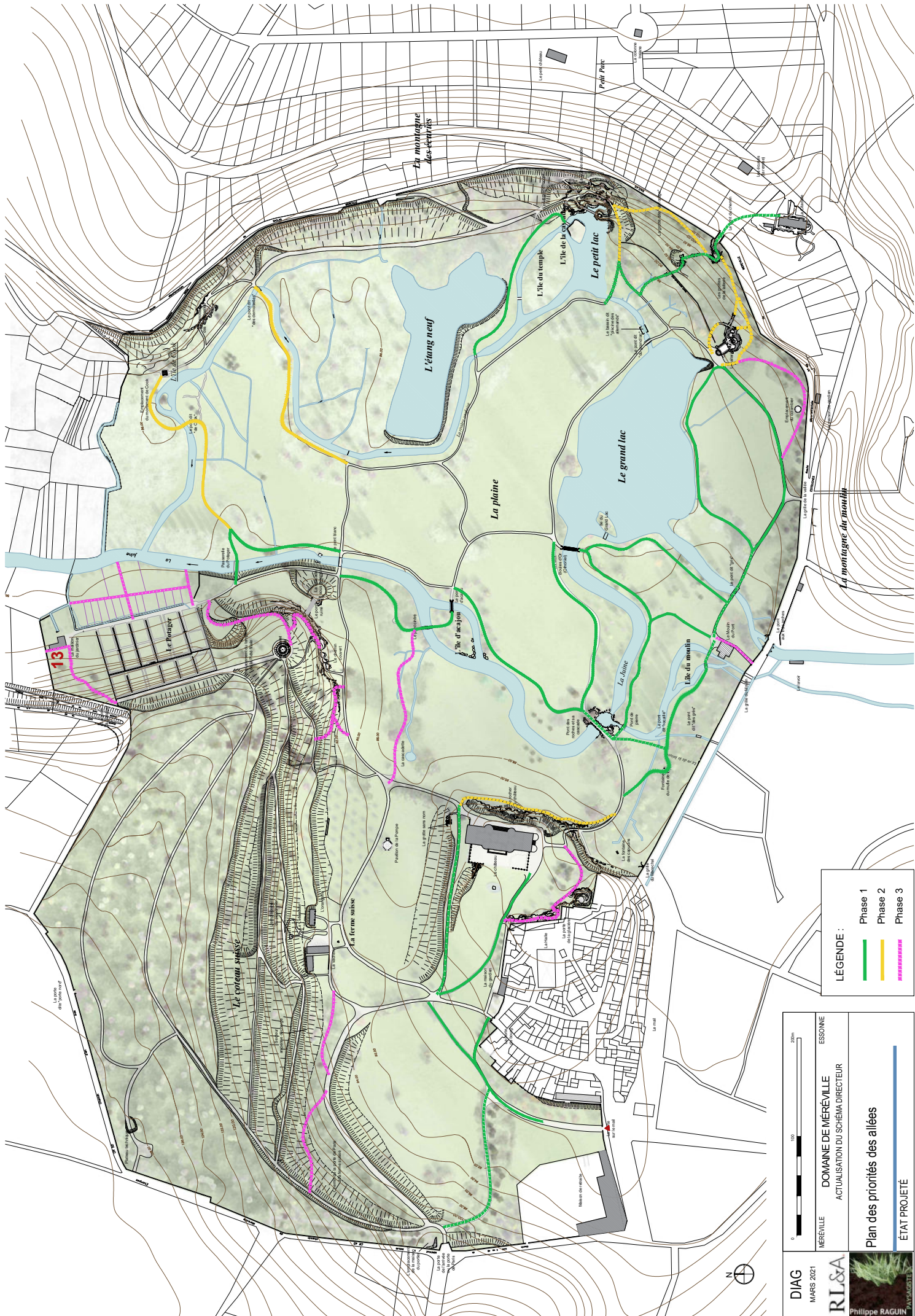
L'entrée historique du domaine est la porte de Paris à l'ouest. On retrouve encore actuellement la mise en scène de rochers dans la « gorge » traversée par la route de Monnerville, annonçant le domaine sans pour autant le dévoiler. Cependant, située en face d'un virage devenu dangereux au XXI<sup>ème</sup> siècle, cette option n'a pas été retenue.

Ainsi, le parti retenu par le département est de faire entrer le public par la grille de la mairie, boulevard du Général de Gaulle. Cette entrée sera plus visible pour le public grâce à la présence d'une grille monumentale. Elle permet de remettre en scène la surprise de la découverte du château de Méréville.

## CONCLUSION : PARTI DE RESTAURATION DES ALLEES

**La restitution d'allées disparues s'impose pour remettre en scène le jardin par la promenade des pieds mais aussi des yeux, les allées permettant, autant que les plantations, de redonner un statut de jardin à l'espace boisé ou aux prairies humides.**

- **Le parti de restauration retenu pour les cheminements est de restituer les allées historiques disparues, dès lors que leur tracé est connu et que l'usage le justifie.**
  - Toutes les allées ne seront pas rouvertes.
- **Les allées existantes ne seront pas restaurées dans leur matérialité historique.**  
Il est proposé soit :
  - de créer un revêtement en grave compactée lorsque la fondation de l'allée existe sous la terre végétale ;
  - de matérialiser le tracé d'allées par des tontes régulières lorsque la fondation a disparu lors de l'exploitation de la peupleraie.
- **La restitution ou restauration de revêtements dans leur état historique, à proximité de certaines fabriques, pourra être proposée à titre pédagogique.**
- **L'entrée du domaine se fera par la grille monumentale face à la mairie.**
- **Le parcours de visite permettra de relier le grand et le petit parc, permettant ainsi l'expérience de la traversée au public.**



**LÉGENDE :**

- Phase 1 —
- Phase 2 —
- Phase 3 —

<b>DIAG</b> MARS 2021	<b>DOMAINE DE MÉRÉVILLE</b> ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE
<b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN		



**DIAG**  
 JANVIER 2021

MÉREVILLE  
**DOMAINE DE MÉREVILLE**  
 ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

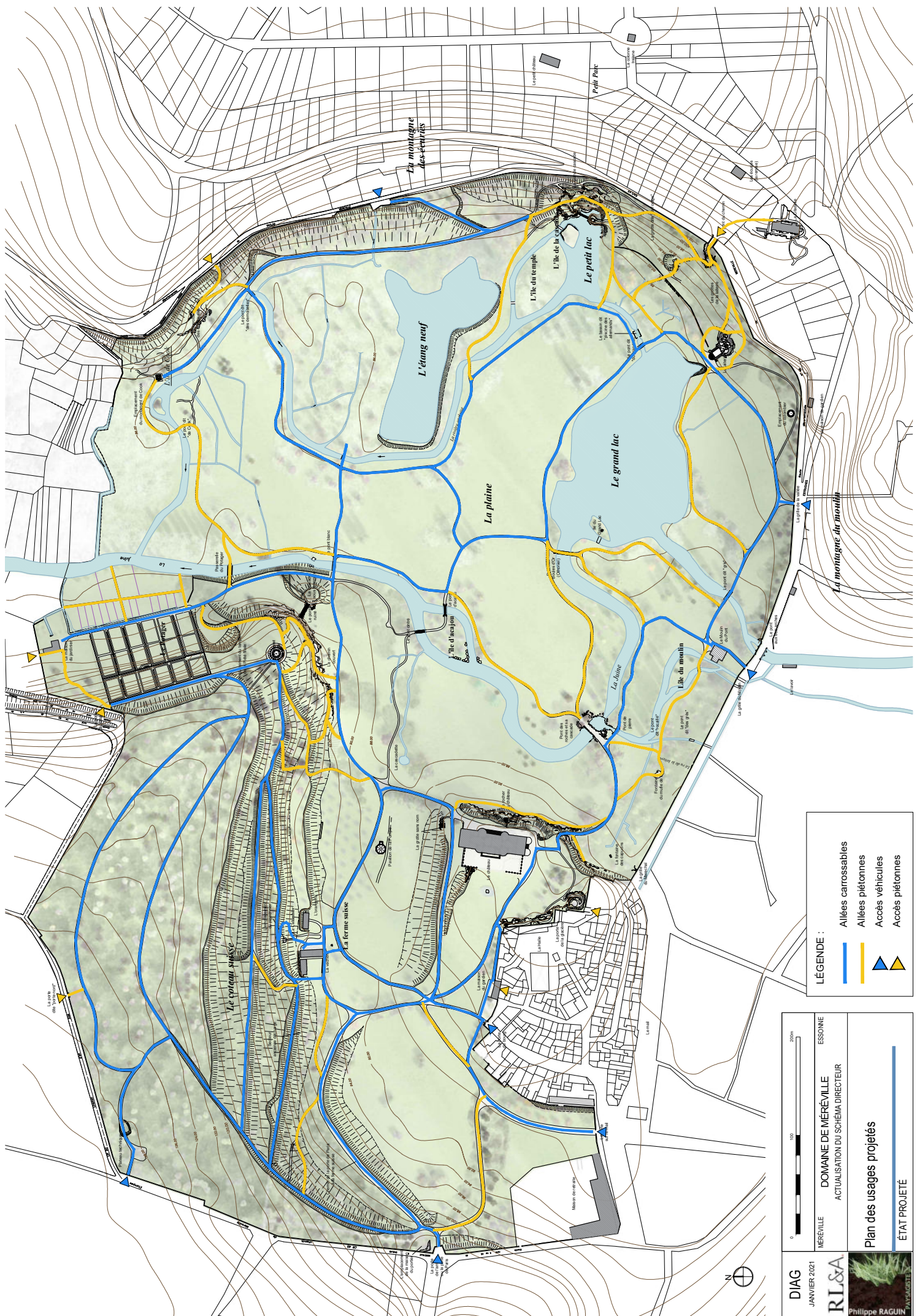
ESSONNE

**RL&A**  
 Philippe RAGUIN

Plan final des chemins sur le domaine  
 ÉTAT PROJETÉ

0 100 200m

N



**LÉGENDE :**

- Allées carrossables
- Allées piétonnes
- ▲ Accès véhicules
- ▲ Accès piétons

**DIAG**  
JANVIER 2021

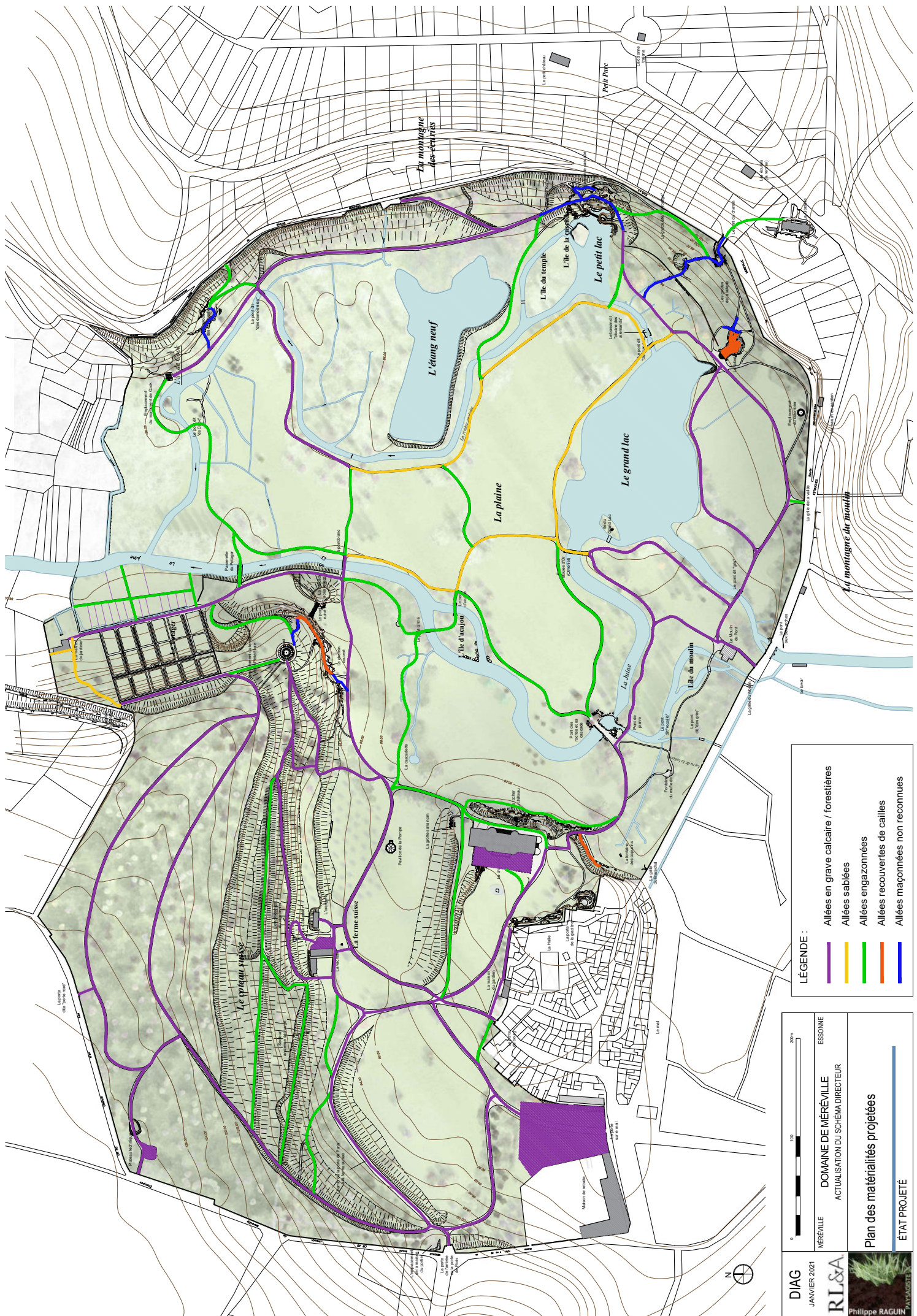
**DOMAINE DE MÉRÉVILLE**  
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

ESSONNE

0 100 200m

**RL&A**  
Philippe RAGUIN

**Plan des usages projetés**  
ÉTAT PROJETÉ



**LÉGENDE :**

- Allées en grave calcaire / forestières
- Allées sablées
- Allées engazonnées
- Allées recouvertes de cailloux
- Allées maçonnées non recouvertes

**DIAG**  
 JANVIER 2021

MÉRÉVILLE  
 DOMAINE DE MÉRÉVILLE  
 ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

**RL&A**  
 Philippe RAGUIN

ESSONNE

Plan des matérialités projetées

ÉTAT PROJETÉ

0 100 200m

0 100 200m

Le nord

## 1.5. LES PONTS ET PASSERELLES

### 1.5.1. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

#### 1.5.1.1. Etat des lieux : méthode d'analyse – Exploitation de la documentation

Il existait une vingtaine de ponts et passerelles au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

« Le visiteur en empruntait au moins 16 s'il empruntait la ballade de l'eau. » Bélanger décrit lui-même dans ses échanges avec le Marquis qu'il n'a « pas multiplié les ponts et qu'ils sont tous nécessaires, leur composition ayant eu pour principe la légèreté, la grâce et la sûreté ». <sup>16</sup>

Le cadastre napoléonien, qui est très précis, distingue les ponts en bois des ponts en « roches ». Les rochers étaient matérialisés en rouge sur le plan.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, des ponts en fonte sont ajoutés dans le parc, remplaçant certains ouvrages déplacés ou disparus grâce à son propriétaire de l'époque. J-F. Cailles était un grand industriel français, dont l'activité était la production de locomotives au niveau européen, de voies ferrées ou de viaducs ferroviaires, qui, tout comme Laborde, montre sa réussite sociale dans son jardin.

#### 1.5.1.2. Plan des ponts et passerelles actuels

Actuellement, il subsiste une douzaine de ponts et passerelles dans le parc dont quatre en très mauvais état et non franchissables. On distingue :

##### Les ponts et passerelles existants :

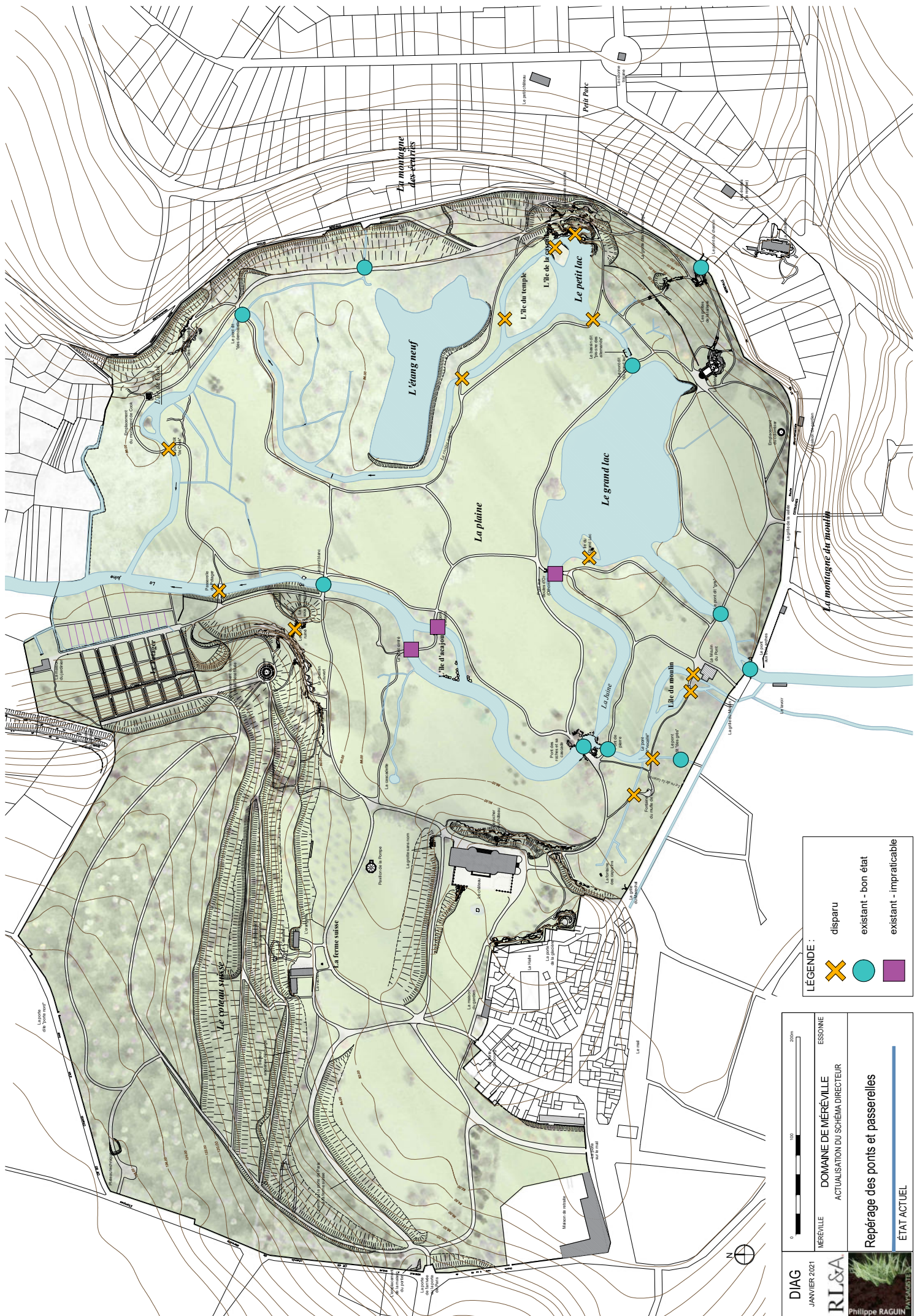
- **Ouvrages existants en bon état** : pont de roches, pont de pierre, pont aux 3 arches, pont de la piscine des allemands, pont blanc
- **Ouvrages existants dans un état de conservation préoccupant mais dont l'usage est maintenu** : pont des demoiselles, pont gris
- **Ouvrages existants mais infranchissables** : pont d'acajou, pont cintré, pont aux boules d'or, passerelle du petit lac

##### Les ponts et passerelles disparus :

- **Ouvrages disparus à reconstruire** : pont du potager, pont de Cook, les 2 passerelles de l'île du moulin, passerelle de l'île de la colonne rostrale, pont du petit lac et de la petite île du petit lac, pont devant étang neuf, ponts sur la Murette le long de mur du chemin de ronde
- **Ouvrages à concevoir pour l'entretien** : grande île du petit lac

---

<sup>16</sup> Gouiric N., La promenade : cheminements et points de vue, Essonne, 2006, p. 13



**LÉGENDE :**

-  disparu
-  existant - bon état
-  existant - impraticable

**DIAG**  
JANVIER 2021

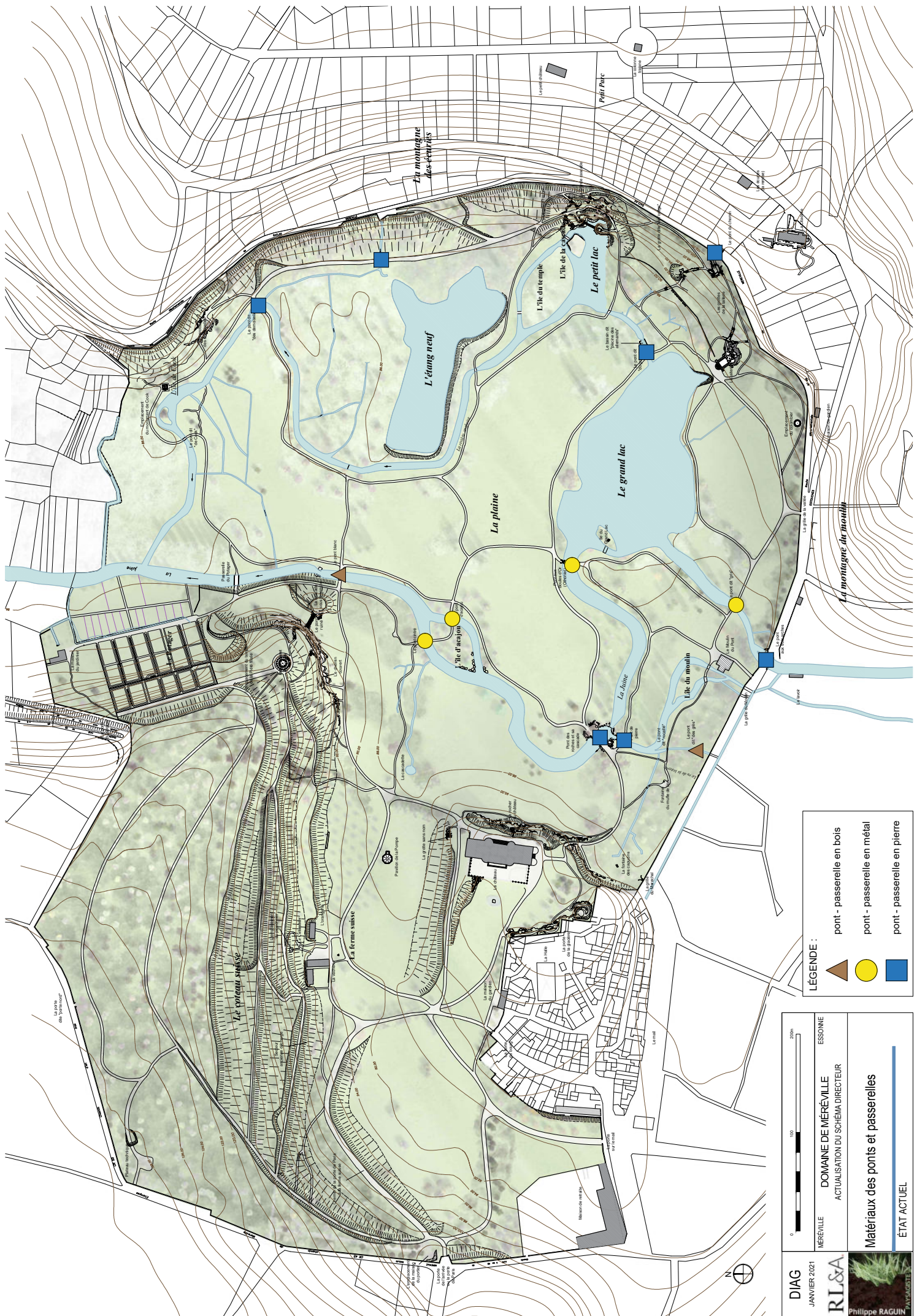
**RL&A**  
Philippe RAGUIN

MÉRÉVILLE  
DOMAINE DE MÉRÉVILLE  
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR




ESSONNE

Reperage des ponts et passerelles  
ÉTAT ACTUEL

0 100 200m



**LÉGENDE :**

-  pont - passerelle en bois
-  pont - passerelle en métal
-  pont - passerelle en pierre

**DIAG**  
 JANVIER 2021

MÉREVILLE  
 DOMAINE DE MÉREVILLE  
 ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

ESSONNE

**RL&A**  
 Philippe RAGUIN

**Matériaux des ponts et passerelles**

ÉTAT ACTUEL

0 50 100 200m

## **1.5.2. PROPOSITION DU PARTI DE RESTAURATION DES PONTS ET PASSERELLES**

### **1.5.2.1. Rappel des usages**

En plus de leur symbolisme, les ponts et passerelles sont nécessaires à :

- L'entretien du parc et les grands travaux (avec des engins légers ou lourds)
- La circulation piétonne des visiteurs
- La gestion (gardiennage) par le département

L'état de conservation des ouvrages a bien évidemment été pris en compte pour établir les priorités de restauration.

### **1.5.2.2. Parti général de restauration**

Nous proposons de maintenir ou de remettre en usage tous les ponts ou passerelles indispensables aux besoins cités ci-avant. Une seule passerelle, nécessaire à l'entretien de la grande île du petit lac et une autre, pour permettre la « boucle » de la scène de Cook, seront ajoutées.

Le parti retenu pour la restauration des passerelles est :

- de conserver et de restaurer celles qui nous sont parvenues ;
- de reconstituer celles qui ont disparu et qui sont documentées en faisant référence au dernier état historique connu ;
- de créer celles qui ne sont pas documentées soit dans un style rustique soit dans un style contemporain. Ce parti est décliné pour chaque passerelle concernée au cas par cas.

Les nombreuses passerelles qui donnaient accès aux îles ou franchissaient la rivière anglaise, construites dans les matériaux peu pérennes, ont toutes disparu. Les photographies de Charles Heddle nous renseignent sur une conception de passerelles rustiques, sans doute d'une deuxième génération ; alors qu'il existait plus de variété, notamment avec des passerelles dans un style chinois au XVIII<sup>ème</sup> siècle, comme la passerelle du moulin documentée par la gravure de Bourgeois.

Ces passerelles seront restituées suivant la documentation ou par analogie pour celles qui ne sont pas documentées.

La passerelle en fonte située à l'emplacement du dit pont aux boules d'or fait figure d'exception : la passerelle était jusqu'en 2020, dans un état hybride XVIII<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècle. L'opportunité d'une création évoquant la passerelle de Bélanger a motivé le déplacement de la passerelle en fonte (dont la conception n'était pas cohérente avec les culées du XVIII<sup>ème</sup> siècle) à l'emplacement du pont du potager qui a disparu. Le détail des projets est disponible dans la partie II de notre document.

Le pont ruiné fait partie des urgences quant aux ponts à restaurer. Le comité scientifique a statué favorablement quant à la possibilité de remettre en place une passerelle, pour rappeler notamment le caractère effrayant de la scène mythique d'Hubert Robert. Cependant, afin de préserver l'authenticité de la scène et d'éviter une mise en sécurité de toute la colline du temple, la traversée ne sera pas autorisée.

Le parti pris sera le même pour le pont de roches afin de préserver l'intégrité de cette scène anglo-chinoise illustrant toutes les intentions de Bélanger, le pont de roches ne sera pas franchissable. Afin de le donner à voir depuis un point de vue historique inédit, un chemin sera tondu entre le pont blanc et le pont de roches. Pour ne pas contraindre le visiteur à revenir sur ses pas, ce chemin se prolongera vers le nouveau pont aux boules d'or. Ce chemin ne permettra pas d'accéder au pont, la végétation maintenue volontairement haute entre le chemin et le pont de roches jouera un rôle dissuasif.

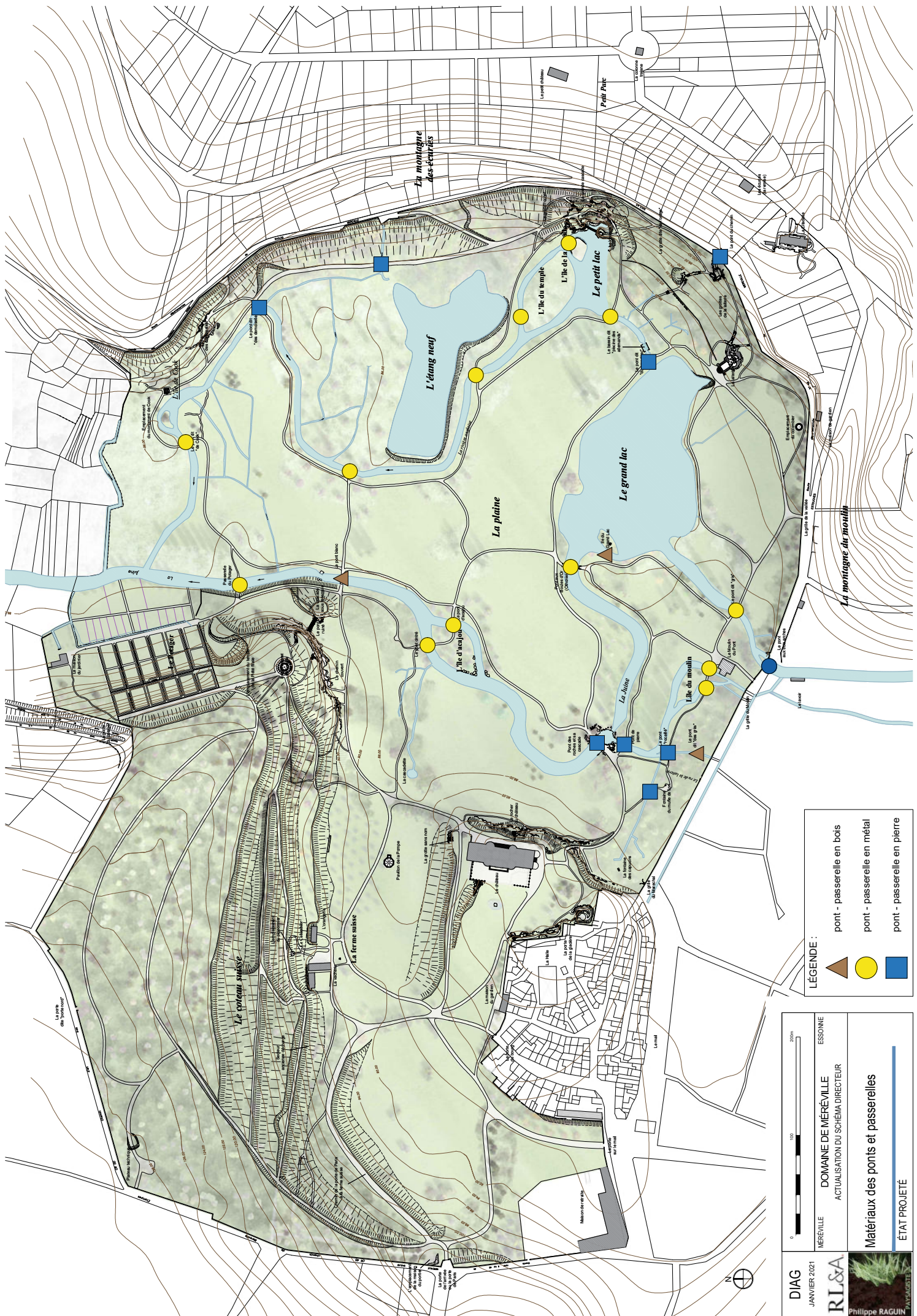
**CONCLUSION : PARTI RETENU POUR LA RESTAURATION DES PONTS ET PASSERELLES**

**Remettre en usage tous les ponts ou passerelles qui le nécessitent.**



- **Conserver et restaurer les ouvrages tels qu'ils nous sont parvenus.**
- **Reconstituer les ouvrages qui ont disparu et qui sont documentés en faisant référence au dernier état historique connu.**
- **Recréer les ouvrages qui ne sont pas documentés dans un style rustique ou contemporain. Ce parti est décliné pour chaque passerelle concernée au cas par cas.**
- **Rendre les ponts des scènes historiques infranchissables lorsque leur mise en sécurité dénature la scène.**



<b>DIAG</b> JANVIER 2021	MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	0 100 200m 
	ESSONNE	Repérage des ponts et passerelles ÉTAT PROJETÉ
<b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN		



**LÉGENDE :**

-  pont - passerelle en bois
-  pont - passerelle en métal
-  pont - passerelle en pierre

**DIAG**  
 JANVIER 2021

MÉRÉVILLE  
 DOMAINE DE MÉRÉVILLE  
 ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

**RL&A**  
 Philippe RAGUIN

ESSONNE

**Matériaux des ponts et passerelles**

ÉTAT PROJETÉ

0 100 200m

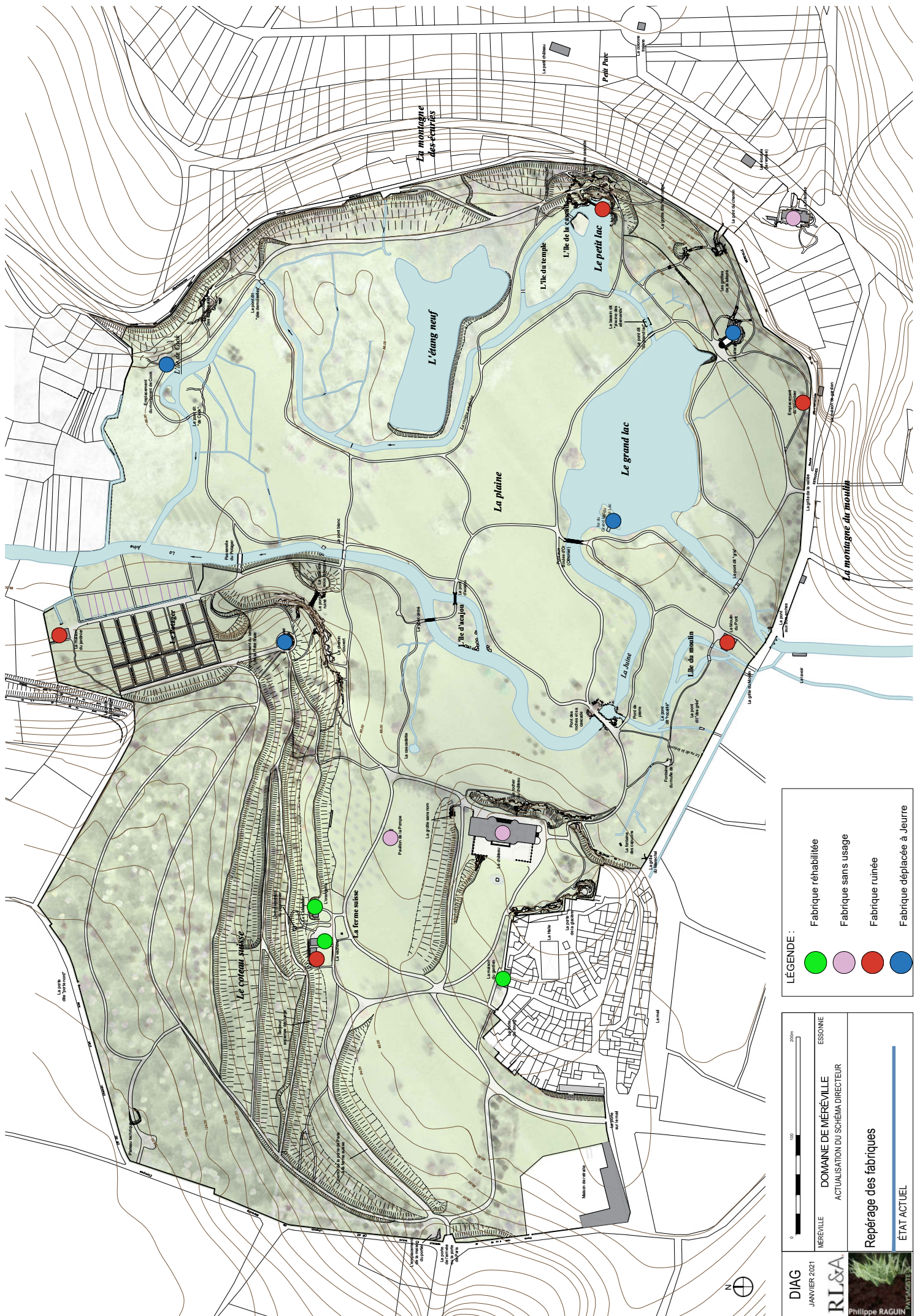
## 1.6. LES ARCHITECTURES

### 1.6.1. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

#### 1.6.1.1. Etats des lieux des architectures

Actuellement, les « bâtiments » du domaine peuvent être classés en 3 grandes catégories :

- **Le bâti en bon état et fonctionnel** : la vacherie, l'orangerie, la maison du gardien, le pavillon de la pompe et la citadelle.
- **Les ruines** : la porcherie, la maison du potager, le moulin et le château.
- **Le bâti disparu, soit du fait de l'histoire** : la façade de la laiterie, le temple de la piété filiale, le cénotaphe de Cook, la colonne rostrale, la fontaine aux mufles de lions, **soit à cause d'un mauvais entretien** des propriétaires : les deux colombiers, le kiosque du grand rocher.



**LEGENDE :**

- Fabrique réhabilitée
- Fabrique sans usage
- Fabrique ruinée
- Fabrique déplacée à Veure

**DIAG**  
 JANVIER 2021

MÉRÉVILLE  
 DOMAINE DE MÉRÉVILLE  
 ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

ESSONNE

Reperage des fabriques

ÉTAT ACTUEL

Philippe RAGUIN

0 100 200m

RL&A

## **1.6.2. PROPOSITION DE PARTI-PRIS DE RESTAURATION DES ARCHITECTURES**

### **1.6.2.1. Rappel des usages et besoins actuels**

Le château est la principale fabrique de Méréville. Partie intégrale du parc, il est inversement un belvédère sur celui-ci. Ouvert par de très grandes baies sur le paysage environnant, il bénéficie de vues sur bien des scènes en même temps qu'il permet d'apprécier la qualité d'un jardin sans limites, variant au gré des saisons. Son état de conservation ne permet aucun usage actuellement.

La maison du gardien accueille actuellement le logement du gardien, une boutique, une salle pédagogique, un point d'accueil du public, des sanitaires publics. Sa capacité d'accueil est de 20 personnes.

L'orangerie est à la fois une salle d'exposition, une salle pédagogique et de réunion et une salle de réception avec une capacité accueil de 50 personnes.

La vacherie est dédiée à l'administration. Elle contient les bureaux pour les agents, une salle de réunion pour le département, un lieu de vie (cantine, sanitaires, stockage tous matériels, loges pour artistes, bureaux pour agents de passages). Elle peut accueillir 20 personnes en réunion.

Le pavillon de la pompe présente un potentiel intéressant mais n'est pas en assez bon état pour pouvoir être utilisé comme cela est expliqué en partie II de notre document.

Il est à noter la présence d'algécos provisoires sur le site pour accueillir un chantier d'insertion et un kiosque provisoire pour l'accueil du public et des associations.

Actuellement, les infrastructures ne permettent pas une gestion optimisée du domaine de Méréville et sont de moins en moins adaptées à la croissance du domaine et à ses usages. En outre, les mesures et protocoles sanitaires en vigueur en 2020/2021, réduisant de moitié chaque capacité d'accueil, ne permettent plus d'accueillir les scolaires où les visiteurs dans de bonnes conditions.

Le département a fait l'acquisition en 2019 d'une ancienne fabrique du domaine de Laborde. La citadelle, anciennes écuries du parc, transformée au fil des années en demeure privée, se trouve dans l'ancien petit parc du domaine. Cette propriété jouxte une autre parcelle départementale sur laquelle se trouve le pont du chemin, qui permet de traverser la route et de la relier au grand parc. Cette nouvelle acquisition se trouve également à deux pas de la colonne Trajane, emblème du domaine de Méréville. Les objectifs de cette acquisition sont multiples et vont de pair avec les ambitions du département :

- Protéger le patrimoine du domaine afin de pouvoir le transmettre.
- Protéger les abords du domaine afin de limiter le lotissement mettant en péril les cônes de vues historiques.
- Etendre le parcours de visite du public et donner à voir ce qu'était un parc du XVIII<sup>ème</sup> siècle : le lien entre le grand parc et le petit parc est à nouveau effectif permettant à terme de traverser le domaine au lieu de « faire des boucles ».

### **1.6.2.2. Les besoins futurs**

Comme il a été spécifié préalablement, il tient à cœur au département de valoriser la déambulation dans le parc de Méréville. L'objectif du département est de restaurer et de valoriser le domaine auprès du public en lui offrant un parcours évoquant le XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Pour ce faire, des infrastructures à destination des visiteurs mais aussi de l'administration gérant le domaine sont nécessaires.

Elles ne sont pas encore strictement définies encore et dépendront du projet final, cependant des programmes ont déjà été identifiés, à l'exemple d'autres domaines :

- Une entrée visible, cohérente et digne du parc.
- Un vrai point d'accueil.
- Un point de restauration légère,
- Une salle de valorisation du domaine, équipée en nouvelle technologie.
- Une salle de conférence adaptable en salle de concert pour les jours d'ouverture pluvieux.
- Une boutique.
- Un parking à destination du public pour les jours d'affluence mais aussi des agents pour vider le site des véhicules lors des jours d'ouverture au public.
- La mise à disposition d'un local pour le porteur de projet qui remettra en culture le potager.
- Une salle pédagogique avec des équipements adaptés.
- Des locaux adaptés pour les agents du chantier d'insertion.

De plus, dans la volonté de remettre en service le potager du domaine, les murs permettant la culture en espalier de fruitiers devront être remontés et un local pour aider à l'exploitation sera nécessaire.

### 1.6.2.3. Parti-pris général de restauration pour les architectures

L'objectif principal du département est de ne plus rien perdre du patrimoine bâti de Méréville afin de pouvoir le transmettre aux générations futures, comme cela a été encore le cas avec le colombier de Laborde en 2019.

Cependant, le département n'a aucune volonté de reconstitution des fabriques disparues, contrairement à ce qui avait pu être exprimé dans le premier SDRA de 2011.

Le parti de restauration des architectures du jardin ne sera pas celui de privilégier leur état de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

L'état historique de référence privilégié est plutôt celui du Comte de Saint-Roman ou de Charles Heddle, qui ont procédé à des modifications du jardin historique dans l'esprit de l'œuvre de Bélanger et d'Hubert Robert.

Le château est une fabrique à part dans le domaine. Comme il a été vu en introduction, les enjeux autour de sa restauration sont primordiaux pour la réussite du projet d'établissement futur pour le domaine de Méréville. Le château est au cœur de la création du jardin pittoresque commandité par J.J. de Laborde à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le marquis avait choisi le site de Méréville compte-tenu de ses caractéristiques géographiques et hydrographiques auxquelles s'ajoutait l'existence d'une demeure ancienne. Et si les jardins symétriques furent immédiatement détruits, le château ne connut pas un sort semblable et, au contraire, fut simplement embelli.

Développer un parti/projet de restauration pour le jardin pittoresque sans en avoir pour le château serait incontestablement une erreur. C'est pourquoi, il est de coutume depuis quelques années de considérer le château a minima, comme une fabrique ordinaire, dénuée d'usage mais qu'il convient de préserver dans sa volumétrie et ses décors de façade.

Le château, principale fabrique du domaine, est dans un état de délabrement important nécessitant des interventions d'urgence, avec une intervention de restauration des façades, du clos et du couvert. Comme il sera évoqué dans le chapitre qui lui sera dédié, le montant des travaux pour sauver le château de Méréville s'élève à plusieurs millions d'euros et le département, seul, ne peut supporter la charge de cet investissement.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été mis en place en 2018 afin de trouver des porteurs de projets qui puissent accompagner le département dans ses démarches. L'objectif du département est de trouver un partenaire avec un projet de destination pour le château qui soit en cohérence avec les objectifs du conseil départemental de l'Essonne.

Cet « AMI » est, jusqu'à présent, resté sans succès.

Concernant les autres fabriques, comme pour les ponts et passerelles, si aucun usage ne justifie sa restauration, alors celle-ci ne se fera pas.

Concernant la priorisation des interventions à mener, elles dépendront tout d'abord du caractère d'urgence lié au péril de la fabrique. Dans un second temps, comme il l'a été dit précédemment, le besoin en infrastructures, afin d'améliorer les conditions de visite du public, est un sujet primordial pour accompagner la montée en puissance de la fréquentation du domaine. Il est urgent de pouvoir offrir un point de restauration légère permettant également de se rafraîchir ou de se mettre à l'abri après la route pour parvenir au domaine, la promenade n'offrant que peu d'abris sur le parcours. Il est également urgent de

pouvoir remettre en activité le potager et donc d'en remonter les murs. Les restaurations de la porcherie et de la maison du jardinier permettraient de répondre à ses deux priorités.

Les fabriques vendues, démontées puis exportées au domaine de Jeurre, ont définitivement quitté le paysage du jardin depuis 120 ans et nous pouvons considérer leur absence comme résultant d'un fait historique. Ainsi, il n'est pas proposé de les reconstruire.

En revanche, la ruine de certaines fabriques (porcherie, maison du jardinier, moulin, kiosque rustique de la scène du grand rocher) n'est due qu'à leur abandon ou à des événements accidentels comme l'incendie du moulin. Un retour à un état ancien connu se justifie pour des raisons de conservation (mise hors d'eau) ou de rétablissement d'un usage nécessité par la reprise en main du jardin.

Certaines fabriques, comme le moulin ou la salle fraîche de la laiterie, peuvent être considérées dans un état de ruine appréciable et conservées ainsi.

Les partis sont déclinés plus en détail pour chaque fabrique dans la partie II de notre document.

#### CONCLUSION : PARTI PRIS POUR LA RESTAURATION DES FABRIQUES

- **Le château, principale fabrique du domaine, est dans un état de délabrement important nécessitant des interventions d'urgence, avec à minima une intervention urgente sur les façades et le clos couvert.**
- **Concernant les autres fabriques, si aucun usage ne justifie la restauration, alors celle-ci ne s'impose pas.**
  - Le bâti existant en bon état : **sera préservé et entretenu**
  - Le bâti existant en ruine, à cause du mauvais entretien : **possibilité de reconstruction si usage – ou restauration du dernier état historique connu**
  - Le bâti disparu, à cause du mauvais entretien : **possibilité de reconstruction si usage – suivant le dernier état historique connu**
  - Le bâti disparu à cause de faits historiques : **non reconstructible**

## 1.7. LES GROTTES ET ENROCHEMENTS

### 1.7.1. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

Méréville est un jardin pittoresque de rochers très bien conservés et à l'ampleur exceptionnelle.

Les rochers, bâtis à l'aide de blocs de roches provenant du plateau de Beauce liés avec du mortier, créent de véritables chaos ou falaises qui évoquent un paysage de montagne à divers endroits dans le parc.

Les rochers sont des structures artificielles, spectaculaires, confondantes de réalisme, mais parfois fragilisées du fait de leur mise en œuvre qui a nécessité l'emploi d'armatures métalliques aujourd'hui altérées par la corrosion.

L'érosion des rochers est aussi un mal invisible, difficile à appréhender. On a considéré que l'érosion des rochers procédait d'un phénomène naturel finalement acceptable, du fait du sentiment de la ruine qu'ils suscitent. Cependant, par leur nature même, ces ouvrages nécessitent un travail d'entretien continu, au risque de les perdre.

A la suite des actions (études et travaux) entrepris sur la maîtrise du végétal, la restauration des fabriques permettant d'accueillir le public, la réouverture des parcours de cheminement et des ouvrages de franchissement de la Juine, la restauration des scènes liées à l'eau, il est important dans ce schéma d'inscrire la volonté d'entretenir, de préserver, de mettre en valeur les enrochements qui constituent une composante essentielle du paysage de Méréville et en font la singularité. Demeurés secrets pour des raisons de sécurité et de préservation, ils auront vocation d'être au cœur des parcours de découverte à l'avenir.

Dans le cadre du présent schéma, il s'agira de poser les bases d'une démarche globale de gestion des enrochements qui s'appuiera sur :

1. la mobilisation de compétences spécifiques, de spécialistes des enrochements afin d'accompagner et conseiller le département au travers d'un comité scientifique et technique
2. la réalisation d'études complémentaires aux relevés réalisés par l'ACMH :
  - des diagnostics de structures, des armatures par ferroskan, de l'étanchéité des grottes,
  - une mise sous surveillance des fissures constatées,
  - des analyses portant sur les mortiers, les pigments, la dendrochronologie des végétaux,
  - la poursuite de documentation par la méthode de scan 3D permettant de modéliser ces grottes et enrochements,
  - des diagnostics archéologiques.
3. la mise en place d'un plan d'entretien raisonné du végétal destiné à purger les végétaux tout en maintenant les systèmes racinaires participant à la stabilité ainsi que les lichens et mousses
4. la réalisation d'un plan de gestion des enrochements

#### 1.7.1.1. Méthode d'analyse – Exploitation de la documentation

##### a) Analyse de l'inventaire de l'An II

L'inventaire relève sept plantes grimpances et trois sortes d'arbustes présents dans les rochers. Il est possible d'imaginer que ces derniers ont été peu à peu colonisés et que quelques arbustes émergeaient de cet ensemble.

Voici la composition végétale associée aux rochers (les numéros qui suivent sont ceux figurant dans l'inventaire de 1793/1794. Les noms scientifiques sont ceux en usage au XXI<sup>ème</sup> siècle) :

- n°7 : *Campsis radicans* (2 à 3 unités) ;

- n°10 : *Jasmin jaune* ;
- n°11 : *Jasmin d'Italie (6 unités)* ;
- n°12 : *Jasmin officinale (6 unités)* ;
- n°25 : *Periploca graeca* ;
- n°33 : *Lonicera sempervirens* ;
- n°34 : *Lonicera variegata (4 unités)* ;
- n°39 : *Cissus quinquefolia* ;
- n°57 : *Rubus fruticosus* ;
- n°58 : *Rubus odoratus (12 unités)* ;
- n°79 : *Cerasus lauro-cerasus*.

D'autres végétaux sont spécifiquement dédiés à l'ambiance de certaines scènes, ils seront détaillés en Partie II, dans les scènes concernées.

### **b) Diagnostic des urgences 2013**

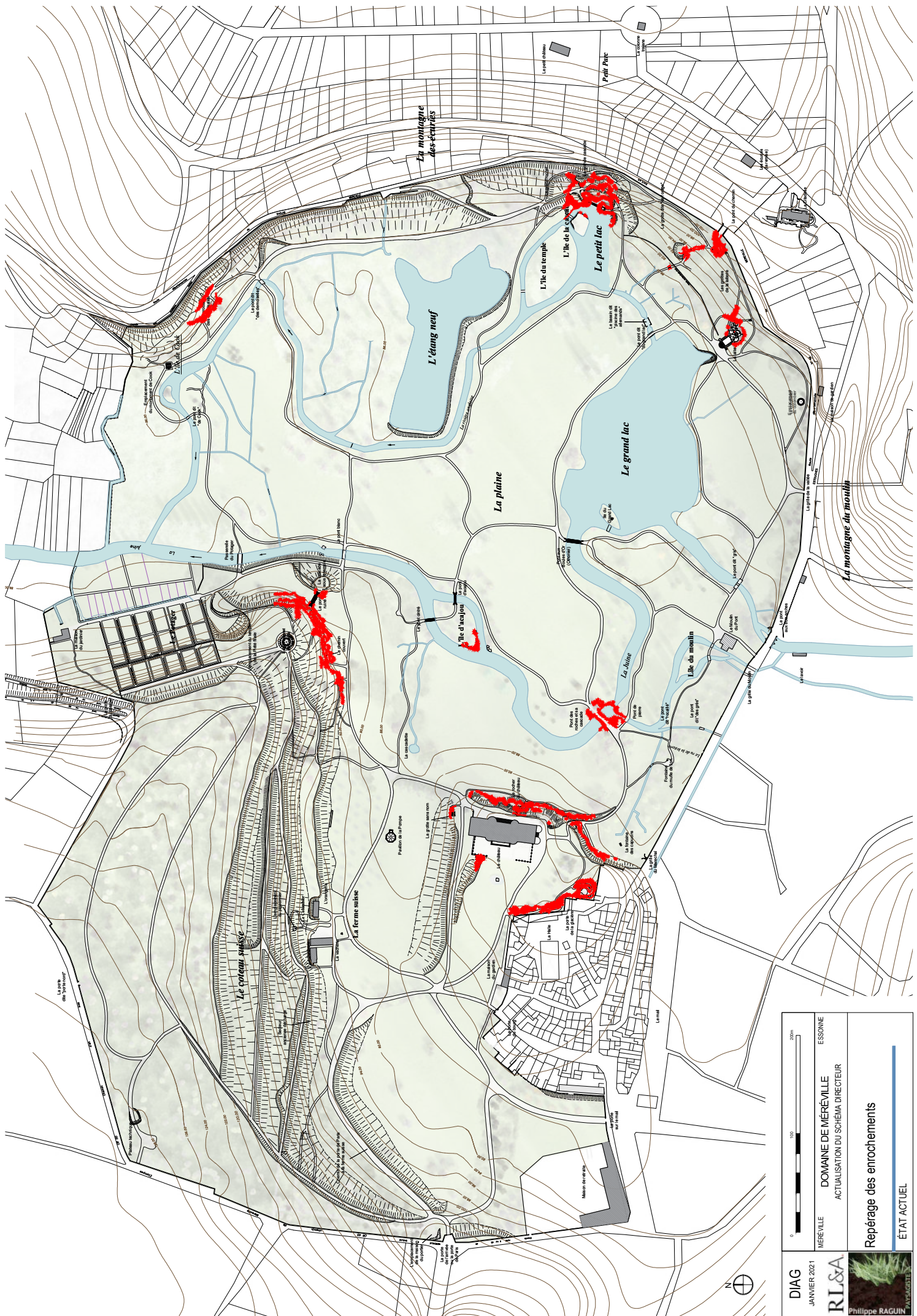
Un premier diagnostic complet des urgences<sup>17</sup> avait déjà été établi par l'agence de Dominique Larpin, ACMH en 2013.

### **c) Présentation des investigations actuelles**

Depuis novembre 2020, le département a mandaté la société Ante-Factum, spécialiste de relevés en architecture, pour faire les relevés (en plan, en coupe et en élévation) systématiques de tous les enrochements du domaine grâce à la photo-modélisation 3D. Les ortho-photos obtenues ouvrent la voie à diverses applications (plans de sol « archéologique », découpes en tranches verticales ou horizontales, élévations des parements intérieurs, études de stabilité) et se présenteront ainsi comme un outil précieux pour la gestion et la restauration de ce patrimoine.

---

<sup>17</sup> Annexe 9 : Résultats du diagnostic des urgences, Larpin, 2013



<b>DIAG</b> JANVIER 2021 <b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN	MÉREVILLE DOMAINE DE MÉREVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE Repérage des empiétements ÉTAT ACTUEL

### 1.7.2. DEMARCHE ENVISAGEE

Le parti de restauration des enrochements sera celui d'une stricte conservation de l'état existant avec des actions pour ne plus perdre ce qui est parvenu jusqu'à nous. L'objectif est de maintenir les structures actuelles, en stabilisant leur état afin de garantir leur pérennité.

Nous sommes aux débuts des investigations préalables nécessaires à ces actions ; un cahier des charges devra ensuite être établi, afin de consulter des restaurateurs et définir un protocole d'intervention et d'entretien. La question de donner plus à voir les enrochements, qui sont enfouis sous les couches végétales, n'est pas encore à aborder pour le moment. Elle viendra dans un second temps.

Nous pouvons affirmer, suivant les premières réflexions menées avec des spécialistes<sup>18</sup> du sujet réunis en juillet 2020, qu'il n'existe pas de vraie menace et qu'il convient plutôt de surveiller et de stabiliser çà et là, en colmatant les fissures, en recalant les parties désorganisées ou en passivant et re-calfeutrant les armatures métalliques visibles. Il s'agit aussi d'assurer l'étanchéité des rochers, afin de supprimer la cause principale des désordres : les infiltrations au travers des fissures.

La mise en place de témoins, comme dans la grotte de la grande cascade où apparaît une fissure horizontale, ou de cibles, avec relevé au théodolite tous les 6 mois sur le pont de roches, permettra de mesurer l'éventuelle évolution de fissures ou de tassement soupçonné des ouvrages.

Dans certaines grottes, comme celles des demoiselles, il convient de consolider les décors de caillles ou de cristaux afin de stopper le processus de dégradation.

L'étude de synthèse globale sur les enrochements avec relevés 3D sera un préalable indispensable pour la connaissance, la documentation des interventions, mais aussi comme outil d'aide au diagnostic. Elle sera disponible dans le courant du premier trimestre 2021.

Un contrat d'entretien sera établi avec un rocailleux/restaurateur en vue d'interventions régulières.

L'urgence des interventions dépendra d'abord des résultats des études menées qui pourront renseigner sur les urgences de péril de certaines scènes par rapport à d'autres. Elle dépendra aussi de la volonté de rendre accessible les scènes de rochers au public. Cette accessibilité se fera au fur et à mesure des interventions. L'objectif n'est pas de donner tout à voir au visiteur. Cependant, quelques scènes emblématiques sécurisées et entretenues pourraient être données à voir et permettraient une découverte plus en profondeur du parc, comme le chemin couvert par exemple.

L'entretien comprend aussi des actions qui consistent à enlever les feuilles accumulées et à supprimer les dépôts organiques. La végétation doit être aussi maintenue à un niveau bas mais il est exclu de l'enlever : les plantes empêchent les infiltrations dès lors que les racines ne sont pas invasives.

Certaines zones ruisselantes comme dans la laiterie doivent être traitées par un décapage du sol au-dessus des grottes et un rejointoiement à l'aide d'un matériau identique pour des raisons de compatibilité chimique. Le développement d'organismes microbiologiques comme les algues et lichen peut être maintenu en place mais il est impératif d'enlever la masse organique.

Les plantes supérieures qui ont un système racinaire invasif doivent être autant que possible enlevées.

Les recouvrements de mousses sur les anciennes pierres tombales gravées étant employées comme marches de la grotte de l'orage devront être nettoyées à l'aide d'un racloir en bois.

Les enrochements présentant des spécificités propres, en fonction de leur état de conservation notamment, seront détaillés en partie II de notre document.

---

<sup>18</sup> Annexe 10 : Liste des participants à la réunion sur les enrochements et résumé des préconisations

**CONCLUSION : PARTI PRIS POUR LA RESTAURATION DES GROTTES ET DES ENROCHEMENTS**

**La conservation des enrochements est essentielle au domaine et est une entreprise longue nécessitant une main d'œuvre particulièrement qualifiée.**

**Parti de conservation retenu pour ne pas perdre ce qui est parvenu jusqu'à nous :**

- **L'objectif est de maintenir les structures actuelles, en stabilisant leur état de conservation afin de garantir leur pérennité.**
- **Prévoir la mise en place d'un cahier des charges puis d'un protocole d'intervention et d'entretien suite à la réalisation des études nécessaires à la connaissance exhaustive des enrochements du domaine.**
- **La question de donner plus à voir les enrochements qui sont enfouis sous des centaines d'années de couches végétales n'est pas encore à aborder pour le moment. Elle viendra dans un second temps.**

## 2. PARTIE II : PRESENTATION DES PARTIS-PRIS SCENE PAR SCENE, (OU PAR UNITE PAYSAGERE)

Le jardin de Méréville peut être divisé en unités paysagères recouvrant des unités géographiques (coteaux, fond de vallée...), pédologiques (sols acides, basiques), botaniques (présence d'espèces pionnières) bien caractérisées. En effet, l'état d'abandon du jardin et son exploitation forestière sont à l'origine d'une quasi-disparition des aménagements du jardin du XVIII<sup>ème</sup> siècle : la prairie, autrefois drainée, est redevenue une prairie humide et les espèces horticoles ont été remplacées par des espèces indigènes envahissantes. Aujourd'hui le jardin paraît donc être réduit à trois grandes unités paysagères, alors qu'il était composé d'une multitude de scènes organisées autour de fabriques au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### Liste des unités paysagères actuelles :

1. Le coteau suisse
2. La vallée
3. Le coteau du petit parc

La liste des scènes paysagères historiques a été établie sur la base des points de vue emblématiques du jardin, apparaissant sur les peintures d'Hubert Robert ou les gravures de Constant Bourgeois principalement. Certaines fabriques isolées ou créées postérieurement constituent aussi des scènes comptant dans la composition du jardin.

Chaque scène est documentée par l'album photographique commandé par Charles Heddle en 1874.

### Liste des scènes paysagères historiques :

1. La scène de l'arrivée
2. La scène de la ferme suisse et du verger
3. La scène du coteau suisse
4. La scène du château
5. La scène des glaciers
6. La scène du pont de roches et de sa cascade
7. La scène de l'île d'acajou
8. La scène de la colline du temple
9. La scène du grand lac et de l'île de la colonne rostrale
10. La scène du grand rocher
11. La scène du cénotaphe de Cook et des grottes des demoiselles
12. La scène du potager et de la maison du jardinier

Pour chaque scène est précisée la période historique de référence à laquelle celle-ci se rapproche en 2020.

## **2.1. LES SCENES PAYSAGERES**

### **2.1.1. LA SCENE DE L'ARRIVEE**

État des lieux en 2020 : proche de l'état Laborde (à la suite des travaux de restauration).

Les photographies de 1874 nous confirment les dispositions du cadastre de 1831, à savoir une grande pelouse légèrement relevée sur les bords pour amortir les différences de niveaux et capter la lumière. Les photographies anciennes montrent que trois peupliers d'Italie sont plantés dans la partie basse de la pelouse. Il ne semble pas y avoir d'arbustes car la lumière et la vue passent sous les frondaisons. Les allées situées entre la grille du bourg et la ferme suisse sont bordées d'arbres plantés en bosquet mais pas en alignements réguliers. Les alignements de marronniers existant de nos jours sont donc les vestiges d'une campagne de replantation plus récente.

### **2.1.2. LA SCENE DE LA FERME SUISSE ET DU VERGER**

#### **2.1.2.1. Le végétal**

Les coteaux à l'arrière de la ferme suisse étaient plantés de conifères et de végétaux persistant. Les photographies de 1874 confirment l'inventaire de l'An II : on y distingue nettement des conifères au premier plan du coteau.

Lors des travaux accompagnant la restauration de la ferme suisse et de l'orangerie en 2009, des chênes verts ont été plantés le long de l'allée vers le temple. Ces dispositions sont à poursuivre et à compléter, en y ajoutant d'autres essences à feuillage persistant ainsi que des conifères acceptant de croître dans des sols pauvres et calcaires, comme les génévriers ou les pins, qui se trouvent dans la liste de l'An II.

Des épicéas visibles sur les photographies de 1874, il ne reste qu'un seul sujet dans le bosquet face à la ferme suisse. Cette essence est calcifuge, craint les vagues de chaleur et demande une assez forte humidité atmosphérique.

De nos jours le pavillon de la pompe, dont la toiture a été restaurée en 2005, est seul sur la pelouse avec deux lignes de pommiers du verger replanté en 2009. En 2008, le fossé qui avait été ouvert par les derniers propriétaires à l'arrière du pavillon, a été busé et la pelouse drainée afin de retrouver une unité visuelle et de faciliter les travaux de fauche.

Sur le cadastre de 1831, des végétaux sont indiqués à proximité du pavillon, ainsi que deux formes carrées avec des végétaux au centre. Sur les photographies de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le pavillon était accompagné d'un bosquet d'épicéas et de deux peupliers d'Italie.

Ces dispositions ne sont pas à reconduire car le drainage de la pelouse pourrait s'en trouver compromis.

En 2008, le réseau de drainage a été connecté sur un perré trouvé à proximité de la galerie provenant de la pompe. Toutefois il est probable que le réseau hydraulique auquel appartient cette galerie soit déficient, le bas de cette prairie est en effet de nouveau très humide.



Galerie en aval du pavillon de la pompe en 2008

A l'est du pavillon, l'ourlet végétal très dense visible en 1874 et qui accompagne les grands platanes au nord du château serait lié à un manque d'entretien. La vue qui court actuellement sous les houppiers de ces grands arbres vers la grande prairie, est assez intéressante pour être conservée. Depuis le pavillon, la lumière sur la pelouse de la Juine, visible sous ces grands arbres, appelle la curiosité et invite à la promenade. Le bosquet indiqué sur le cadastre de 1831 au carrefour des allées ne serait donc pas à reconduire. A cette époque les platanes étaient beaucoup plus petits et les effets d'échelle très différents.

La replantation systématique des platanes après leur disparition n'est pas obligatoire. La vision transversale sur la vallée de la Juine est assez intéressante et met en scène des milieux très divers.

### **2.1.2.2. Le bâti**

#### **a) LE PAVILLON DE LA POMPE**

##### Rappel historique

Bâti en 1787-1788, ce pavillon octogonal abritait une pompe à pistons actionnée par le travail d'un mulet. L'eau extraite d'une source était remontée à proximité des communs du château dans une citerne située sous la grotte sans nom.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Sur la photographie de Mullard (1897) apparaît une porte-fenêtre à petits carreaux sur la baie nord et un volet « persienné » sur la baie ouest.

Des réseaux ont été repérés par les archéologues de l'INRAP mais aucun rapport n'a été clairement établi entre la pompe et la grotte sans nom.

##### Place dans le jardin / fonction du bâtiment / description

Cette fabrique utilitaire, au décor de façade « rustique » (un enduit jeté à la branche) était masquée à la vue depuis le château et le chemin de l'arrivée par un bosquet de résineux et de feuillus.

##### Etat sanitaire

La couverture et la charpente ont été restaurées en 2005. Un entretien de la couverture, très exposée au gel et au vent, doit être assuré. Les enduits décoratifs « jetés à la branche » sont très lacunaires. Le doublis en terre cuite support de l'égout en ardoises est altéré par le gel.

### Parti de restauration

Le pavillon sera restauré suivant les dispositions connues par les photos de Mullard (1897). Ce bâtiment « technique » doit être visité pour lui-même. Une attention particulière devra être portée pour conserver l'ornièrre dans le sol, créée par le cheval.

Les façades seront restaurées en conservant des témoins d'enduits anciens. La restitution de menuiseries sera proposée, suivant un modèle à petits bois, permettant d'assurer le clos et un éclairage naturel. La pompe à pistons (en complément de la roue conservée qui était actionnée par le cheval et l'arbre de transmission) pourrait être restituée dans un but didactique. La conception de la pompe s'inspirera de traités anciens.

### Interventions

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Échafaudages des élévations ;
- Réfection des enduits jetés à la branche avec conservation de témoins anciens ;
- Nettoyage biocide et dépoussiérage des parements ;
- Rejointoiement des parements PdT en recherche ;
- Restitution de 2 tampons en PdT sur le trop-plein.

Couverture :

- Révision des égouts en tuiles plates (doublis gelés) ;
- Révision de la couverture en ardoises ;
- Restitution de l'épi de faîtage (girouette en tôle), compris jupe en plomb.

Menuiserie :

- Dépose en démolition des clôtures provisoires ;
- Restitution des portes et fenêtres à petits bois et carreaux en verre soufflé avec volets intérieurs.

Peinture :

- Exécution de trompe l'œil sur les fausses baies ;
- Mise en peinture des menuiseries.





## b) LA FERME SUISSE : LA PORCHERIE / LA VACHERIE / L'ORANGERIE

### Rappel historique

Créée par le comte de Saint-Roman entre 1824 et 1831, la ferme suisse était composée :

- d'une vacherie
- d'une porcherie
- d'une grotte-belvédère
- d'un colombier (disparu)

La ferme est bâtie à l'emplacement des bâtiments de l'ancien potager datant d'avant Laborde. La vacherie a réutilisé une partie des murs : sa moitié sud correspond en effet aux vestiges de l'ancienne maison du jardinier, dont il existe un croquis datant de 1797 (la « nouvelle » maison du jardinier, bâtie par Laborde, est située à l'extrémité du nouveau potager).

La porcherie est une construction ex-nihilo du comte de Saint-Roman entre 1824 et 1831.

Une orangerie est ajoutée dans les années 1880. Il s'agit de la seule orangerie du domaine.

La grotte-belvédère date probablement de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle puisqu'elle était masquée par le colombier créé par Saint-Roman.

### Analyse documentaire

La photographie de Mullard (1897) montre que la ferme était entrevue depuis le château, à demi masquée par des arbres fruitiers et des épicéas. La silhouette du colombier apparaît nettement sur cette photographie. Des clichés anciens attestent que la porcherie était couverte à l'aide de tuiles plates et qu'il existait un treillage sur sa façade sud.

### Place dans le jardin / fonction du bâtiment

Cet ensemble poursuit l'œuvre de Laborde dans le même esprit. La vacherie, pas plus que la porcherie, n'évoquent en effet leur fonction réelle d'étable.

La ferme est bâtie dans un paysage qui évoquait la Suisse, grâce à la présence de sapins, d'ifs et au caractère accidenté du coteau. L'architecture de la vacherie n'a en revanche qu'un très lointain rapport avec la Suisse.

## Etat sanitaire

La vacherie, l'orangerie ainsi que la grotte-belvédère ont été restaurées / réhabilitées respectivement entre 2007 et 2012. La porcherie a fait l'objet de travaux de sauvetage en 2003-2005 mais est restée à l'état de ruine et n'est pas tirée d'affaire.

## Parti de restauration / usage futur

Les actions menées sur les composants de cette scène ont été le point de départ de la reprise en main du domaine à partir de 2000. Le parti de restauration proposé est la reconstitution de l'état Saint-Roman.

- La vacherie : aujourd'hui bureaux pour l'administration / salle de conférences, elle est vouée à accueillir à terme un espace de restauration et une boutique.

- L'orangerie : lieu d'expositions temporaires, de réunion et de conférences, l'orangerie est destinée à conserver cette fonction.

- Le verger :

La replantation d'un verger de pommiers de production a permis de compléter la scène créée par le comte de Saint-Roman et pour laquelle nous avons des représentations. Les dispositions antérieures, de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle notamment, étant méconnues.

- La porcherie :

Le bâtiment nous est parvenu à l'état ruiné comme bien d'autres fabriques du jardin. La documentation la concernant est limitée à des photos anciennes du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle.

Sauf à retenir le principe d'une ruine, au demeurant difficile à préserver, il est préférable de restaurer l'enveloppe architecturale selon des techniques traditionnelles et à l'aide de matériaux attestés par des indices matériels. L'appentis ruiné pourra, quant à lui, être rebâti en fonction des besoins d'un programme de réutilisation des bâtiments.

Ce parti « d'attente » débouchera à court terme sur le maintien d'un élément du groupe de bâtiments composant la ferme mais dont la vocation pourrait être l'accueil du personnel des chantiers d'insertion.

## Programme de travaux de réhabilitation de la porcherie :

Maçonnerie – Pierre de Taille :

- Déblaiement de l'intérieur sous surveillance archéologique ;
- Échafaudages des élévations intérieures et extérieures ;
- Remaillage des brèches, réfection des pignons et des arases en maçonnerie de moellons ;
- Fourniture, taille et pose de pierre pour réfection des chaînes d'angle ;
- Repiquage et rejointoiement du pavage conservé ;
- Piochement des enduits anciens et reprise en recherche pour les secteurs pulvérulents ;
- Rétablissement d'une souche de cheminée.

Charpente :

- Création d'une charpente à fermes et pannes en peuplier.

Couverture :

- Création d'une couverture en tuiles plates 17x27 sur liteaux ;
- Gouttières et descentes d'EP en zinc.

Menuiserie :

- Restitution d'une porte à imposte vitrée et de fenêtres à petits bois sur mesure.

Peinture :

- Mise en peinture des menuiseries.

▪ Le colombier :

Le parti proposé sera celui de ne pas reconstituer cette fabrique. Si son emplacement est bien connu, ses dispositions resteront assurément méconnues dans le détail. Rien n'autorise donc son rétablissement.

### **2.1.2.3. Les rochers**

#### **a) LA GROTTES SANS NOM**

La grotte sans nom, « bâtie » en 1787-1788, abritait une citerne qui servait à alimenter en eau de source le château à l'aide d'une pompe à piston qui se situait dans le pavillon octogonal.

Les salles semi-enterrées et la citerne pourraient être les vestiges d'une construction antérieure à Laborde.

La grotte s'inscrit à l'extrémité nord de la butte sur laquelle est bâti le château et dont les versants sont recouverts par des enrochements artificiels. Il s'agit en réalité de salles semi-enterrées dont la façade est habillée avec des rochers. Sous ces salles se trouve une citerne ou aboutissent les eaux provenant du pavillon de la pompe où on venait puiser depuis les communs, situés à proximité (cette disposition s'explique par la volonté de cacher les ouvrages « techniques » dans le jardin pittoresque). Une pompe à moteur est installée au XX<sup>ème</sup> siècle dans le but de reconduire l'eau vers le château.

Les enrochements, bâtis en « applique » contre une façade maçonnée, se désolidarisent de leur support, faute de liaisons avec les parties maçonnées. Les ouvrages maçonnés présentent quelques désordres nécessitant des interventions.

Le parti proposé sera celui d'une consolidation et d'une sécurisation des ouvrages.

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Consolidation des enrochements par coulinage, relancis de moellons, rejointoiement, épingleage des rochers en recherche ;
- Dépose-repose, coulinage et rejointoiement des rochers éboulés ;
- Reprise de maçonnerie clavée sur l'arrière-voussure de la baie ouest ;
- Remplacement de la pièce métallique renforçant le linteau de l'entrée.

## 2.1.3. LA SCENE DU COTEAU SUISSE

### 2.1.3.1. Le végétal

L'inventaire désigne dans le même ensemble, le coteau suisse, le coteau nord et est de la vallée ainsi que des parties du petit parc aujourd'hui sorti du domaine :

Numéros :

- n°81 : *Cerasus padus* ;
- n°82 : *Cerasus mahaleb* ;
- n°85 : *Rhamnus alaternus* ;
- n°86 : *Rhamnus alaternus variegatus* ;
- n°93 : *Cytisus laburnum* ;
- n°130 : *Morus papyrifera* ;
- n°136 : *Thuja occidentalis* ;
- n°137 : *Thuja orientalis* ;
- n°138 : *Pseudotsuga menziesii* ;
- n°140 : *Picea abies* ;
- n°141 : *Tsuga canadensis* ;
- n°142 : *Pinus sylvestris* ;
- n°145 : *Pinus strobus* ;
- n°146 : *Larix decidua*.

Nous remarquons que la part des feuillages persistants est très importante (10 essences sur 14 dont 8 conifères et deux arbustes) et que les floraisons dominantes sont le blanc avec deux sortes de prunus et le jaune avec le cytise.

Le choix de cette palette devait participer à former une sorte d'amphithéâtre vert permanent à la périphérie de la prairie centrale, cette dernière se trouvant en dépression par rapport aux coteaux.

État des lieux 2019 : état Saint-Roman.

#### Synthèse de la connaissance

Le coteau à l'arrière de la ferme suisse était planté de conifères et de végétaux persistants. Les photographies de 1874 confirment l'inventaire de l'An II. On y distingue nettement des conifères en premier plan du coteau. Sur le cadastre de 1831, une grande partie du coteau est indiquée comme une garenne.

Aujourd'hui, la totalité du coteau est un boisement. Celui-ci n'est pas d'une grande homogénéité. Les sols calcaires sont assez pauvres et accueillent des arbres d'essences variées (chênes, tilleuls, érables champêtres, sycomores). Depuis l'inventaire fait par Raymond Durand en 1996, les hêtres, pins et genévriers de Virginie sont morts. Ils étaient notés comme dépérissant et ont été plantés pour la plupart d'entre eux lors de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

#### Proposition de restauration

Comme indiqué ci-avant, la plantation de chênes verts est à poursuivre en y ajoutant d'autres essences à feuillage persistant, comme le genévrier ou le pin. On peut trouver dans la liste de l'An II des essences compatibles avec les contraintes pédologiques.

Les allées du bas du coteau ont été plantées avec des tilleuls en alignements (allée de Mouchy). En 1996 Raymond Durand les avait remarqués bien qu'ils soient déjà très lacunaires à cette époque. Cette remarque confirme les informations du plan de cadastre de 1831.

Il serait possible de reconstituer ces alignements comme indiqué sur le plan historique, avec des tilleuls ou des érables champêtres à moyen terme, tout en poursuivant la plantation d'arbres à feuillage persistant sur les versants du coteau, orientés vers le cœur du jardin (*Quercus ilex*, *Garrya elliptica*, *Nerprun*, *Pinus halepensis*, *Pinus sylvestris*, *Juniperus sabina*, *Juniperus virginiana*, *Taxus baccata*, etc.).

Ces replantations nécessiteront une amélioration sensible des sols dans les fosses de plantations, par des apports de matières organiques et broyat des bois pour maintenir de l'humidité pour ces jeunes arbres.

## 2.1.4. LA SCENE DU CHATEAU

### 2.1.4.1. Le végétal

Les numéros qui suivent sont ceux figurant dans l'inventaire de 1793/1794. Les noms scientifiques sont ceux en usage au XXI<sup>ème</sup> siècle.

- n°7 : *Campsis radicans* (2 à 3 unités) ;
- n°10 : *Jasmin jaune* ;
- n°11 : *Jasmin d'Italie* (6 unités) ;
- n°12 : *Jasmin officinale* (6 unités) ;
- n°25 : *Periploca graeca* ;
- n°33 : *Lonicera sempervirens* ;
- n°34 : *Lonicera variegata* (4 unités) ;
- n°39 : *Cissus quinquefolia* ;
- n°57 : *Rubus fruticosus* ;
- n°58 : *Rubus odoratus* (12 unités) ;
- n°79 : *Cerasus lauro-cerasus*.

Nous remarquons que l'inventaire relève sept plantes grimpantes et trois sortes d'arbustes présents dans les rochers. Il est possible d'imaginer que ces derniers ont été peu à peu colonisés et que quelques gros arbustes émergeaient de cet ensemble.

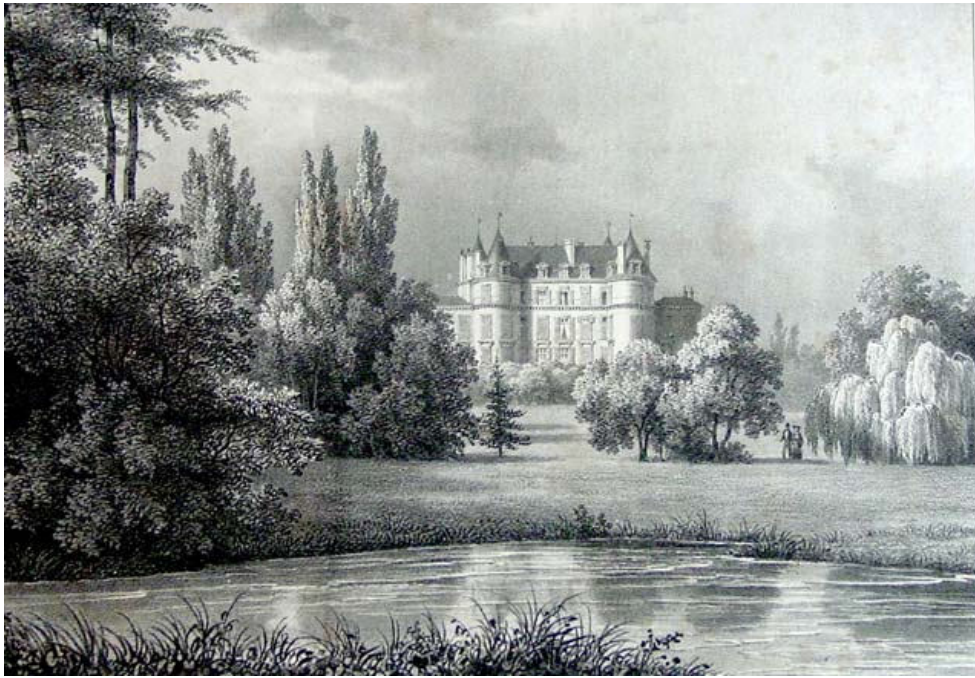
État des lieux en 2020 : proche de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

#### Synthèse de la connaissance

Les dispositions des allées à l'ouest du château figurant sur le cadastre de 1831 ont été totalement abandonnées avec la démolition des communs du château. Le tracé des allées visibles aujourd'hui date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec une allée dessinant une ellipse et le bassin ornant la pelouse face au château. Ces dispositions sont visibles en 1874.

Un bouquet formé de deux tilleuls et deux érables planes ornait la pelouse. Il a été abattu en 2004 pour des raisons sanitaires. En 1995 Raymond Durand estimait ces arbres âgés de 130 ans. Il note aussi que les rochers à l'est du château sont envahis par la clématite et qu'il ne retrouve aucun des végétaux signalés par Thoin dans l'inventaire de l'An II.

Depuis, les travaux d'entretien réguliers ont remis à nus les rochers. Sur la photographie de Charles Heddle (n°19 *Parc, rivière et Grand lac, vue depuis la terrasse est du château*), l'ourlet de végétation planté dans les rochers assure un premier plan assez compact. Les rochers disparaissent totalement, comme sur la gravure extraite du traité d'Alexandre Laborde.



Lithographie, source extraite du traité d'Alexandre Laborde



Parc, rivière et Grand lac, vue depuis la terrasse est du château, cliché de Charles Heddle, 1874

### Proposition de restauration

Les scènes de rochers pourront être replantées avec des végétaux tirés des listes de l'An II, associant plantes grimpantes et arbustes persistants. Toutefois, il faudra veiller à ce que les arbustes puissent être facilement contenus pour ne pas recréer les « ourlets » très hauts et très opaques visibles en 1874.

Le choix des plantes grimpantes devra également retenir des espèces peu envahissantes et qui ne déstabilisent pas les rochers.

De la liste de l'An II, nous pourrions retenir pour les plantes grimpantes : *Jasminum fruticans* (Jasmin jaune), *Jasminum humile* (Jasmin d'Italie), *Jasminum officinale* (Jasmin blanc), *Lonicera sempervirens* (Chevrefeuille de Virginie), *Lonicera variegata* (Chevrefeuille panaché), *Parthenocissus quinquefolia*,  
Et pour les arbustes : *Rubus fruticosus multiplex* (Ronce à fleurs blanches doubles) *Rubus odoratus* (Ronce du Canada), *Rhamnus alaternus* (Nerprum alaterne), *Rhamnus alaternus variegatus* (Nerprum alaterne panaché) et quelques viornes à feuillage persistant introduites plus tardivement mais intéressantes pour leur feuillage : *Viburnum Davidii* (Viorne de David), *viburnum cinnamomifolium* (Viorne à feuille de camphrier).

#### 2.1.4.2. Le bâti

##### a) LE CHATEAU<sup>19</sup>

###### Rappel historique

Au XII<sup>ème</sup> siècle, le château du seigneur de Méréville est cantonné de quatre tours et « entouré » de deux enceintes avec fossés. Le château aurait été détruit au début de la guerre de Cent Ans et rebâti un siècle plus tard avec tours et pont-levis, sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Cette habitation reçoit le nom de château neuf.

Seigneur de Méréville de 1698 à 1731, Jean Delpech y entreprend des travaux, visant à faire de cette forteresse une demeure agréable et au goût du jour. Il y fait arranger aussi de beaux jardins.

Le Marquis de Laborde achète le château en 1784.

La structure d'origine, un rectangle flanqué de tours circulaires est encore bien lisible en plan.

Le corps principal du bâtiment est épaissi vers l'ouest, le nord et le sud, entre le milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle et le XVII<sup>ème</sup> siècle.

Au cours du XVIII<sup>ème</sup>, la douve est remblayée et l'ancienne enceinte urbaine médiévale est démolie au nord et à l'ouest du château, au profit d'une composition régulière se développant au détriment du bourg. Avant 1784, le château est précédé d'une avant-cour et d'une cour aux angles de laquelle se trouvent deux pavillons abritant une chapelle et le lieu où est rendue la justice. L'entrée, qui se faisait auparavant par la place de la halle, avait été déportée à l'ouest, permettant d'accéder à la cour directement depuis la route de Paris-Orléans.

Avec ses deux architectes (Bélangier puis Barré), Laborde transforme profondément le château de 1785 à 1789 : il crée deux ailes d'habitation et une nouvelle corniche à modillons assure le lien entre les éléments neufs et anciens. Les ailes sont couronnées d'une balustrade classique et d'échauguettes aux angles. L'ancien faitage du grand comble est « écrêté » pour en diminuer la hauteur. L'intérieur du château est entièrement modifié. Les communs sont construits entre 1786 et 1787.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la demeure eut très vite à souffrir des interventions de propriétaires peu scrupuleux : entre 1820-24, les ailes sont réduites de moitié sur leur longueur, probablement pour en vendre les matériaux.

L'arrachement des ailes est cicatrisé par la réalisation de façades aveugles, sans doute par le comte de Saint-Roman. Ce dernier fait beaucoup pour le château. A la place des salles disparues sont aménagées des terrasses garnies de rampes en fer ornées de plantes odorantes.

A la suite, les propriétaires successifs apportent chacun des modifications : fronton équipé d'une horloge surmontant l'avant-corps central de la façade ouest, persiennes extérieures, impluvium aménagé à l'emplacement du terrasson du comble principal.

---

<sup>19</sup> Cette analyse est une synthèse de l'étude patrimoniale du château datant de 2009.

Certaines pièces sont réaménagées et cloisonnées par les américains, durant leur occupation des lieux lors de la dernière guerre.

Dans les années 1960, Barbier procède à la réfection de la couverture en ardoise du comble principal et de celles des tours, à la suppression des lucarnes, à l'établissement d'un terrasson en tôle sur l'impluvium, à la réfection d'arases en béton en tête des murs, au remplacement d'une partie des menuiseries, enfin, à la reconstruction partielle de façades sur la cour intérieure située au-dessus de l'ancienne bibliothèque sur laquelle il place un parapluie en polycarbonate.

L'absence d'entretien, consécutif à l'abandon du château par la suite, est la cause d'une dégradation générale de son état (du fait des fuites de couverture et des vols) jusqu'à ce que soient menés les travaux d'urgence de 2003 à 2005 par le département de l'Essonne.

#### Place dans le jardin / fonction du bâtiment

Partie intégrale du parc, le château est inversement un belvédère sur celui-ci. Ouvert par de très grandes baies sur le paysage environnant, il bénéficie de vues sur bien des scènes en même temps qu'il permet d'apprécier la qualité d'un jardin sans limites, variant au gré des saisons. En dehors de la visite à pied, il n'est sans doute pas de meilleur lieu pour découvrir le site et son renouvellement permanent.

Le grand projet voulu par Laborde a été conçu en intégrant l'existant dans un souci d'économie. L'ancien château est en effet encore parfaitement visible au niveau des caves où la tour sud-ouest montre organes de défense, couvrements, jusqu'au profil taluté de sa base.

#### Description des décors conservés

Pour l'ensemble, les décors datent des années 1786-89. Ceux du petit salon au rez-de-chaussée, de son antichambre, des chambres et du grand cabinet, comprennent des lambris de hauteur et des parquets à compartiments. Le vestibule et la cage du grand escalier sont peints en faux-appareil de pierre de taille. Le décor d'acajou du grand cabinet serait l'œuvre du célèbre ébéniste Leleu.

La petite salle à manger, au décor de stuc imitant le marbre fait figure d'exception. Le décor de cette pièce emprunte au répertoire de l'ornementation néoclassique ; il évoque fortement celui de la laiterie.

Dans les chambres, situées au premier et au second étage, les décors comprennent des lambris d'appui et des tapisseries ornementales à motifs inspirés de l'Italie.

Dans les circulations du premier étage, le décor consiste en un lambris en trompe-l'œil, alors que les sols sont traités en marbre et cabochons avec bordures.

Toutes les pièces comprenaient des cheminées à la romaine, souvent en marbre, parfois en stuc avec trumeau. Certaines portes, au sud et situées face aux fenêtres, comprenaient des glaces en panneau. Les fenêtres comprennent toutes des volets se repliant dans les ébrasements.

A l'exception des lambris du grand cabinet et des portes en acajou, laissés naturels et annonçant le style empire, les lambris étaient peints en couleurs claires.

#### État sanitaire

Le château présente une vétusté importante touchant les intérieurs, le clos, le couvert et les élévations maçonnées. Même si des mesures d'urgence ont été prises en 2003-2005 (travaux d'urgence) puis en 2017 (travaux de sauvetage de la petite salle à manger), la pérennité des ouvrages provisoires n'est pas assurée et rend nécessaire un suivi permanent pour reprendre ou compléter les dispositifs de sauvegarde. En 2019, un plancher s'est effondré au 2<sup>ème</sup> étage, motivant une campagne de travaux de purge/sécurisation des intérieurs qui doit être réalisée en 2021.

Un examen détaillé de l'édifice dévoile des pathologies qui ont trait à la conception de l'architecture et à son évolution dans le temps, ses propriétaires successifs ayant opéré des modifications constituant autant d'affaiblissements de l'ensemble.

#### Parti de restauration / usage futur

Le château est au cœur de la création du jardin pittoresque commandité par Laborde à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le marquis avait choisi le site de Méréville compte-tenu de ses caractéristiques géographiques et hydrographiques auxquelles s'ajoutait l'existence d'une demeure ancienne. Et si les jardins symétriques furent immédiatement détruits, le château ne connut pas un sort semblable et, au contraire, fut simplement embelli.

Pour Bélanger comme pour Hubert Robert et tous ceux qui ont visité ou évoqué le jardin, le château était le point d'arrivée, le point de départ dans le jardin et un constant repère au cours de la promenade, mieux souvent qu'un repère, le sujet de nombreuses perspectives participant à la mise en scène de maints endroits du jardin.

Il a fallu attendre la fin du XX<sup>ème</sup> siècle pour voir prendre en considération le cadre des architectures civiles protégées parfois dès le XIX<sup>ème</sup> siècle : l'intérêt pour ce cadre, pour les jardins est somme toute récent. A Méréville, l'usage du jardin a prévalu petit à petit sur le château, le jardin pittoresque suscitant l'attention alors que la demeure devenait encombrante, son dépeçage jadis et ses dimensions impressionnantes décourageant bien des actions en sa faveur. Le résultat aujourd'hui est un jardin renaissant et un château déclinant dont la survie est de plus en plus hypothéquée.

Avoir un parti pour le jardin pittoresque sans en avoir pour le château serait incontestablement une erreur. Et c'est pourquoi, il est de coutume depuis quelques années de le considérer a minima, comme une fabrique ordinaire, dénuée d'usage mais qu'il convient de préserver dans sa masse, ses jeux de volumes, de pleins et de vides et son ordonnance.

Il serait déraisonnable de viser une totale remise en état que documents anciens, vestiges en tous genres permettent de mener sans beaucoup d'hypothèses à condition d'éviter des reconstitutions intégrales d'intérieurs modifiés dès les dernières années du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais élévations, toitures et menuiseries extérieures peuvent être sauvées dans l'immédiat pour éviter le pire et sauvegarder coûte que coûte le « cœur du jardin ». Il en est de même des communs pour leur partie subsistante menacée d'effondrement. Le temps ne pressera plus et une réflexion pourra être développée au cours des prochaines décennies pour un usage des lieux compatible non pas tant avec la distribution et les décors du rez-de-chaussée, mais plutôt avec ceux des étages qui ont gardé leur authenticité.

Le parti proposé sera donc de restaurer les façades du château et ses couvertures suivant leur état bien connu à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La restitution des lucarnes, du décor XVIII<sup>ème</sup> siècle de façade et des balustrades en couronnement des ailes (conception de J-V Barré) sont souhaités.

La reconstruction des ailes dans leurs dispositions d'origine est possible, à condition qu'elle soit justifiée par un programme.

Les cicatrises effectuées par le comte de Saint-Roman présentent bien-sûr certaines qualités même si on regrette l'absence d'une moitié des ailes qui déséquilibre quelque peu la composition. La plantation de bosquets de part et d'autre du château, comme il en existait autrefois, permettrait d'atténuer cette anomalie.

Dans l'attente d'un programme de réhabilitation du château qui n'a pas encore vu le jour, le cryptoportique (anciens communs) pourrait être exploité dans le but d'accueillir une exposition sur l'histoire et les travaux en cours à Méréville. La liaison avec le rez-de-chaussée du château est à souhaiter.

A ce jour, l'appartement du rez-de-chaussée a été sécurisé et mis dans un état convenable de propreté, afin d'y accueillir le public pour les journées du patrimoine.

Cette première étape et l'engouement suscité par la découverte du jardin depuis la demeure aristocratique invite aujourd'hui à aller plus loin et à restaurer l'appartement, comprenant la petite salle à manger et la bibliothèque, permettant ainsi de rouvrir la grande enfilade nord-sud et ainsi, la mise en scène exceptionnelle du paysage dans l'architecture.

Le château et ses communs peuvent être alimentés en énergie électrique par l'ancienne douve remblayée où le risque archéologique est mineur.

### Interventions

Les interventions à réaliser seront les suivantes :

- Mise hors d'eau définitive du corps central et des ailes après stabilisation des arases maçonnées ou charpentées et de la charpente de couverture proprement dite. Il s'agira de rétablir ensuite les enrayures et d'intervenir également sur les constructions en encorbellement au nord et au sud ;
- Restauration des élévations compris les menuiseries extérieures création de volets blindés pour éviter toute intrusion ;
- Mise hors d'eau définitive des communs avec la mise en place d'une étanchéité.

#### **b) LA MAISON DU GARDIEN**

Elle a été réhabilitée en 2009 en salle pédagogique/boutique (partie remise) et en logement pour le jardinier (partie habitation)

## 2.1.5. LA VALLEE DE LA JUINE

### 2.1.5.1. Le végétal

#### Synthèse de la connaissance

La vallée de la Juine est constituée d'une grande prairie. Laborde a redessiné le cours de la rivière pour la rendre plus sinueuse et a fait aussi creuser deux lacs. Deux procès-verbaux de la Maitrise des Eaux et Forêt (1785 et 1786) ont autorisé ces travaux.

Les coteaux entourant cette vallée étaient plantés principalement de végétaux persistants et de conifères afin de créer un amphithéâtre toujours vert.

Des photographies de Charles Heddle, nous retiendrons que les bosquets plantés sur la grande prairie centrale sont sensiblement en place comme sur le cadastre de 1834, mais qu'il n'y a pas de végétation arbustive les accompagnants. Les troncs sont droits et le regard passe sous les houppiers. Les berges du grand lac sont nettes, sans végétations arbustives sur les rives. Sur la berge nord, de grands arbres sont plantés sur la banquette herbeuse entre la rive et l'allée. Comme indiqué sur le cadastre de 1831, les écluses sont cachées dans un boisement.

De tous les arbres plantés par le marquis de Laborde, ne nous seraient parvenus que les platanes d'Orient. En 1996, l'expert arboricole Raymond Durand évaluait l'âge de certains d'entre eux à 210 ans. Certains sujets ont acquis de spectaculaires dimensions, comme ceux au nord du château ou à l'arrière du moulin du pont, d'autres ont malheureusement été exploités et vendus pour leur grume.

Nous proposons de conserver la trace de ces seules plantations d'origine qui nous soient parvenues, en retravaillant en cépée les rejets des souches des arbres abattus, ainsi qu'en replantant des platanes d'Orient lorsque ces souches ont été basculées (comme sur l'île de la colonne rostrale, ou dans les grottes de l'orage, ...)

#### Proposition de plantation

La replantation des bosquets sur la prairie sera faite avec des essences listées dans l'inventaire de l'An II, mais en les sélectionnant pour des effets graphiques, de colorations de feuillage et leurs aptitudes à se développer dans un milieu très humide : *Liriodendron tulipifera* (Tulipier de Virginie), *Liquidambar styraciflua* (Copalme d'Amérique), *Acer pensylvanicum* (Erable jaspé), *Acer rubrum* (Erable rouge), *Larix decidua* (Mélèze d'Europe), *Taxodium distichum* (Cyprés chauve) ... Des essences connues lors de la création du parc comme les *Nyssa sylvatica* (Tupelo) (introduit en 1750), *Nyssa aquatica* (Tupelo) (introduit vers 1735), peuvent compléter cette liste d'arbres et seraient particulièrement adaptées à ce milieu particulièrement détrempé. Quelques *Miryca gale* (Cirier), gros arbustes qui se plaisent dans les milieux très humides comme les tourbières pourraient être plantés çà et là près de l'allée qui longe la rivière anglaise. Comme sur les photographies anciennes, les plantations arbustives en sous étages seront exclues dans les bosquets de cette grande prairie. Les troncs ou cépées seront remontés de façon à laisser passer la vue et la lumière.

Ces plantations nouvelles seront réalisées avec le souci d'installer ces bosquets d'arbres « précieux » en appuis sur les bosquets d'aulnes, de trembles et de saules existant sur place et « travaillés », depuis maintenant près de vingt ans, par des tailles et des coupes d'éclaircie. Ce travail du végétal spontané existant, permet de maintenir ouvert depuis les allées, des vues cadrées, sur le château, sur la colline du temple, sur le grand rocher, etc., et de la sorte à aménager, à moindre frais, le parcours des yeux, de façon différente de celui des « pieds ».

Contrairement au XVIII<sup>ème</sup> siècle, nous n'avons aujourd'hui ni le temps, ni les moyens financiers, ni l'énergie pour « domestiquer » la nature et entretenir le parc comme à l'époque de Laborde et il s'agit de composer avec les contraintes actuelles. Il nous faut apprendre à connaître le végétal de Méréville pour l'appivoiser, à partir de la richesse écologique du lieu et en sélectionnant les végétaux adaptés au milieu (plantes herbacées, vivaces et arbustes). C'est ce que conseille Alexandre Laborde dans son livre :

« Les bois se composent ordinairement de massifs et d'arbres isolés, et le mélange de ces deux sortes de plantations produit la variété que l'on aime à rencontrer dans la campagne. Si l'on a que des masses, la vue est arrêtée, l'œil ne peut pénétrer, et il ne jouit ni de la ligne de l'horizon, ni de l'aspect du pays environnant.....Ainsi lorsqu'on a un bois épais dans son parc ou à la vue de son habitation, il est bon d'en éclaircir les bords pour en alléger la masse... Ces arbres, qui accompagnent une masse plus considérable, doivent être plantés irrégulièrement, quelque fois isolés, quelques fois assez près les uns des autres<sup>20</sup>. »

« L'art de planter des masses ou des arbres isolés, consiste à connoître les arbres qui réussissent le mieux sur les bords ou dans l'intérieur des massifs, ceux qu'il convient davantage d'isoler, ceux qui se groupent entre eux, ou qui se refusent à cet assemblage » ... « Il est plus prompt et plus facile en général d'élaguer un bois, que de le rompre par de nouvelles plantations, et c'est alors qu'il ne faut pas avoir le scrupule d'abattre... »<sup>21</sup>.

Cette palette sera à enrichir avec d'autres végétaux issus de la liste de l'An II, notamment pour apporter les floraisons saisonnières, tels que *Cytisus laburnum*, *Cytisus sessilifolius*, *Syringa persica laciniata*, *Staphylea pinnata*, mais sans oublier que cet inventaire, ne représente qu'une fraction de ce qui a été planté, dans ce parc à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. De nouvelles essences pourront être proposées quand elles renforceront une vue ou apporteront un intérêt particulier au fil de la promenade (coloration, fructifications, odeur...) sans pour autant vouloir transformer le parc en arboretum.

### 2.1.5.2. Les ponts et passerelles

#### a) LE PONT AUX BOULES D'OR

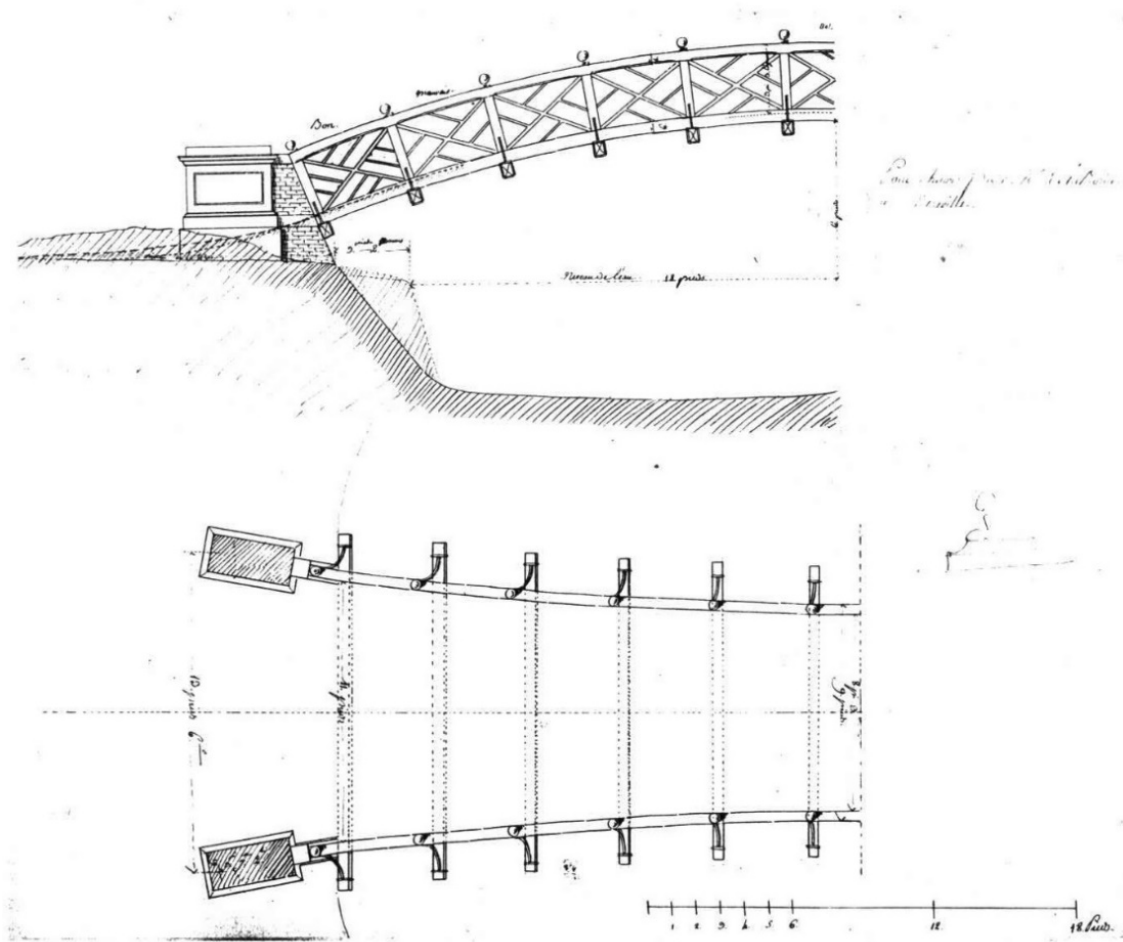
##### Rappel historique

Implantée au voisinage de l'île du grand lac, cette passerelle à l'origine en bois est réalisée par Bélanger entre 1784 et 1786 dans le goût chinois. Elle devait son nom aux boules dorées qui ornaient ses extrémités. La passerelle en bois a été remplacée au XIX<sup>ème</sup> siècle par l'actuelle passerelle métallique.

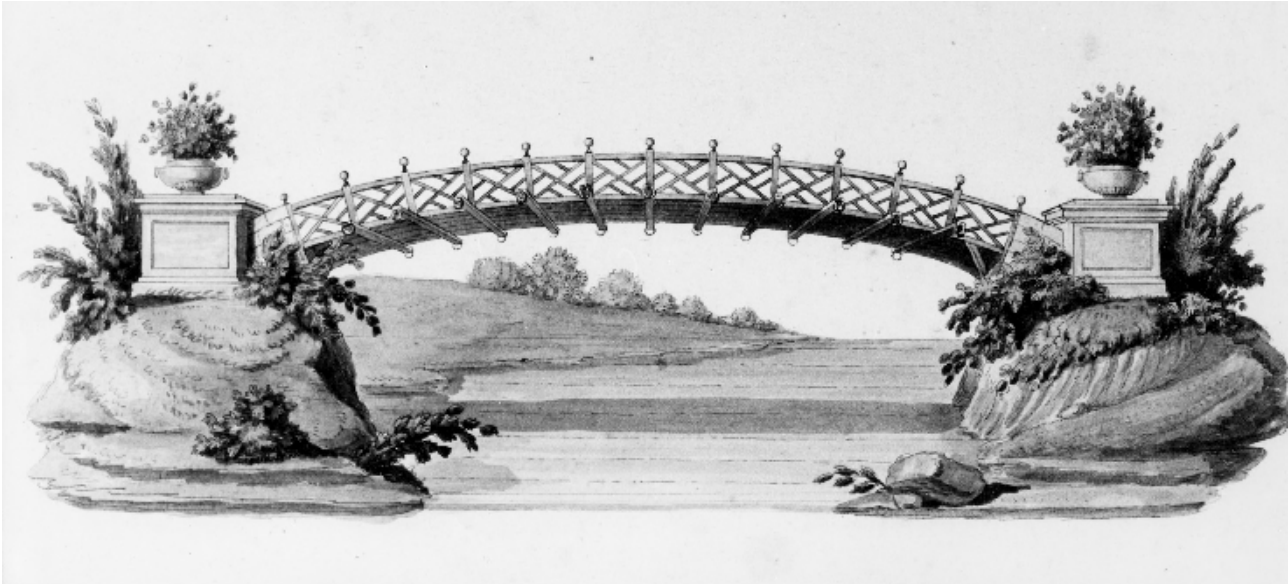
---

<sup>20</sup> Alexandre Laborde - Description des nouveaux jardins de la France et de ces anciens châteaux, p.208

<sup>21</sup> Ibid



« Pont chinois pour Monsieur Delaborde à Méréville », projet pour le pont aux boules d'or, 1784-86  
 F.-J. Bélanger, BNF, Cabinet des Estampes, Va 91, t.IV



Le pont aux boules d'or, gravure de Chéreau, 1800-1810, Paris, Musée des Arts Décoratifs, collection Maciet



Le pont vu depuis la berge du grand lac. Détail d'une peinture d'Hubert Robert, vers 1790, Musée de l'Ile-de-France, domaine de Sceaux



Le pont aux boules d'or (emplacement du pont cintré), 1874, cliché noir et blanc © Charles Hedde



Pont aux boules d'or. Album Famille Rouleau, 1905-1913, Fonds Archives Départementales de l'Essonne  
*Nota : le garde-corps possède dix panneaux contre douze à l'origine*

### Analyse documentaire / critique d'authenticité

La passerelle originale est connue par des plans de Bélanger, la gravure de Chéreau (1800-10) et la peinture du grand lac d'Hubert Robert conservée à Sceaux. La passerelle en fonte apparaît sur les clichés de 1897.

La passerelle actuelle est bâtie au XIX<sup>ème</sup> siècle. Selon Nicole Gouiric, le pont métallique ressemble au Pont d'Arcole, créé par la société de J-F Cailles, propriétaire de Méréville en 1874.

Les arcs de front de la passerelle sont parallèles et forment un angle avec les dés en pierre. Les fronts d'arc de la passerelle de Bélanger étaient courbes et tangentiaient les culées. L'amortissement de l'ancien garde-corps en bois se lit encore sur les dés bouchonnés en pierre.

### Description / matériaux

La passerelle actuelle est constituée de trois fermes parallèles en fonte, composées chacune de quatre éléments boulonnés entre eux. Les arches sont contreventées par des tirants. Des semelles métalliques assurent la répartition des charges sur les culées maçonnées. Quatre dés bâtis en pierre calcaire et ornés à l'origine de vases en pierre, complètent les culées. Ils assurent l'amortissement du garde-corps métallique. Le platelage de la passerelle est en bois.

### État sanitaire

Les membrures des arcs de front présentaient, avant les travaux de restauration en cours en 2021, des ruptures. Les arches se sont déformées (aplatissement à la clef), à la suite du déversement des culées (la culée nord en particulier), dont les assises sont déchaussées.

### Parti de restauration

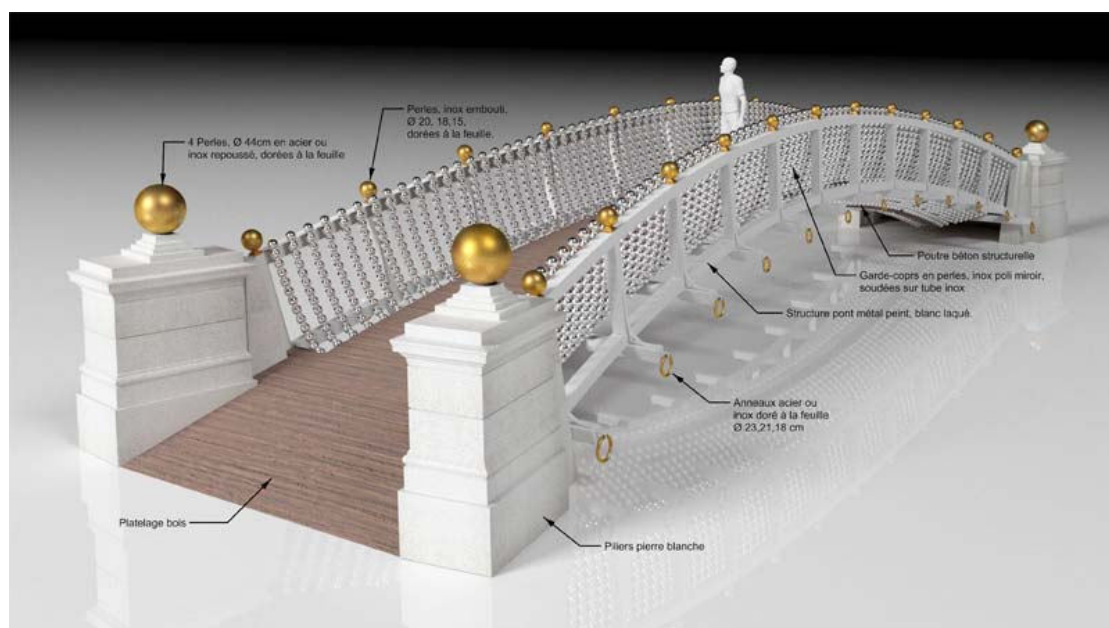
L'emplacement de la passerelle au centre du jardin occupe une place importante dans la « scène » du grand lac qui doit être restaurée en 2021 à l'occasion du projet de réhabilitation hydro-écologique de la Juine et de ses annexes.

Répondant à l'invitation de Catherine Deneuve pour intervenir dans le domaine de Méréville, l'artiste Jean-Michel Othoniel propose en 2020 la création d'une passerelle évoquant l'ancien pont de Bélanger aujourd'hui disparu.

Considérant que la passerelle actuelle est un ouvrage industriel plus « fonctionnel » qu'ornemental, l'artiste propose de concevoir une nouvelle « folie » tel qu'avait été conçu le premier ouvrage à l'origine. Respectant l'esprit des créateurs du jardin, J-M Othoniel souhaite recréer un ouvrage qui suscite l'émerveillement du visiteur en offrant une expérience plastique et un belvédère sur le jardin. Mises en valeur par la perspective voulue par Bélanger dans son projet d'origine avec le cintrage du tablier, les boules polies évoquent l'orientalisme tant apprécié au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

En faisant don de sa conception artistique au département de l'Essonne, J-M Othoniel propose la création d'une passerelle métallique se distinguant de l'œuvre de Bélanger par les détails et l'emploi de l'inox poli. J-M Othoniel conserve la silhouette de la passerelle de Bélanger, afin de rester fidèle aux représentations d'Hubert Robert, mais s'en distingue par la création du garde-corps.

Le projet artistique tire parti des contraintes structurelles et réglementaires (accessibilité ERP) en dissimulant notamment la double poutre cintrée derrière la silhouette des garde-corps apparaissant comme deux rideaux de perles. Le platelage sera exécuté en bois, pour la sonorité et l'évocation de la poésie végétale du lieu.



Esquisse provisoire du pont aux Boules d'Or, 2019 ©Studio Othoniel

## b) LE PONT DIT DU GRAND LAC

Le pont dit du grand lac est constitué d'une arche en pierre avec un parapet très surbaissé, protégé par des bornes chasse-roues en pierre. Les maçonneries du parapet sont endommagées et risquent de s'effondrer dans l'eau. Une remise en état est urgente.



Le pont du lac, coll. E. Rameau, Etampes, E. Coisnon

### **c) LE PONT BLANC ET SON SEUIL**

Une photographie ancienne représente le pont blanc constitué d'un tablier formé de pièces de bois équarries soulagées par des jambettes. Le garde-corps est constitué de deux lisses en bois écorcé, enfilées dans deux « bornes » en maçonnerie. Les culées sont formées de deux arches en tas de charge en brique et pierres alternées. Les anciennes culées ont été démolies mais les matériaux conservés. Ces derniers sont entassés sur la prairie à mi-chemin de l'île de la colonne et du moulin. Il subsiste toutefois de l'ouvrage d'origine une maçonnerie en bloc de pudding, sur les rampes d'accès au pont, formant un parapet très surbaissé. L'ancien pont qui avait disparu a été remplacé en 2005 par un ouvrage en bois. Les arbustes, qui assuraient tant bien que mal la sécurité des personnes au niveau des rampes d'accès, ont été malencontreusement recepés récemment.

Le pont en bois de 2005 sera conservé. La mise en sécurité de l'ouvrage s'impose toutefois à court terme. A cet effet, nous proposons de restituer les quatre bornes aux extrémités du garde-corps, dans lesquelles viendront s'enfiler des pièces de bois en diagonale fichées dans le sol.



Le pont blanc



Le pont blanc, photo SHACM

### 2.1.5.3. Le bâti

#### a) LE COLOMBIER DE LABORDE

##### Rappel historique

Construit selon toute hypothèse en 1792 par Hubert Robert avec des bois provenant de la forêt d'Orléans (lettre d'André du 5 juin 1792), le colombier de Laborde se présentait sous la forme d'une haute tour à pans.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

L'iconographie donne une idée de la flèche disparue et de la couverture en ardoises du colombier. Celle-ci était ornée d'un épi de faîtage (une boule sur les photographies, un pigeon sur la gravure de Chéreau). Les pigeons accédaient au colombier par de larges ouvertures aménagées sous l'égout de toiture. La gravure de Chéreau figure une galerie en appentis à la base du colombier, qu'un croquis de 1797 indique comme étant une bergerie. Il ne subsiste pas de preuve qu'un tel ouvrage ait existé.

Les vestiges subsistants et l'iconographie permettent de restituer fidèlement l'enveloppe mais sans doute moins précisément les élévations intérieures et extérieures, ainsi que la flèche en charpente du colombier. Une photographie ancienne montre la présence d'un étrange mécanisme formé de roues en bois au premier étage qui pouvait servir à descendre les fientes et les œufs. On ignore comment on accédait aux étages.

##### Place dans le Jardin / fonction du bâtiment

Le colombier pourrait être un élément resté isolé de la « ferme ornée » (jamais réalisée) au sud de la laiterie, ce qui serait semblable aux dispositions que l'on trouve à Trianon par exemple. Cette fabrique semble avoir été plutôt ornementale et symbolique qu'utilitaire. Le colombier est en effet bâti dans un terrain humide en fond de vallée, peu propice à l'élevage des pigeons et seul le dernier étage assurait la fonction de colombier, alors que le rez-de-chaussée servait de bergerie. On est aujourd'hui amené à questionner l'utilité réelle de l'ouvrage : s'agissait-il de simuler un colombier depuis un salon au premier étage ? Cette fabrique ne semble pas avoir eu de lien visuel avec le grand lac (ni l'iconographie ni les textes n'en rendent compte).

### Description / matériaux

Le colombier se présentait sous la forme d'une tour de plan dodécagonal (douze côtés), bâtie en pan de bois et brique ; la couverture était en ardoises.

Il possédait trois niveaux, chacun ayant sa fonction propre : la bergerie au rez-de-chaussée (il subsiste une mangeoire), une pièce au premier étage éclairée par des oculi et dont la fonction n'est pas connue, enfin le colombier au second étage avec ses boulins en torchis.

Une reconstitution fidèle de cette fabrique nécessiterait que soient apportées des réponses aux nombreuses questions qui restent encore posées :

- Usage de la pièce du premier étage avec ses fenestrons circulaires ?
- Accès à la pièce du premier étage, au colombier proprement dit ?
- Fonctionnement du colombier : accès aux boulins, entrée des pigeons... ?
- Un bâtiment a-t-il pu être adossé à la périphérie du pied de la souche et, si oui, pour quel usage ?

### Etat sanitaire

Le colombier qui était ruiné (il n'en subsistait que quatre pans sur les douze, leurs poteaux étant vrillés de manière irréversible) s'est effondré en 2019.

### Examens complémentaires à mener

Examens complémentaires à caractère documentaire et opérationnel :

- Relevé des vestiges (bois) avec leurs assemblages ;
- Sondage en recherche du sol d'origine de la bergerie au rez-de-chaussée et sols d'occupation des abords.

### Parti de restauration

Suivant le parti de restauration général proposé pour la restauration des fabriques, le colombier de Laborde s'est effondré du fait de l'abandon. Sa disparition ne constitue toutefois pas vraiment une lacune dans le paysage mais plutôt dans la compréhension de certaines fabriques, « détournée » dans le jardin pittoresque. La reconstitution de cette fabrique ne se justifie pas aujourd'hui et les matériaux (briques) pourront être réemployés pour restaurer des emmarchements existants dans le jardin. Les bois seront conservés dans le château ainsi que des échantillons de briques.



Le pigeonnier et la bergerie - Chéreau (1800-1810), Paris, Muse des Arts Décoratifs, Collection Maciet. Cliché ancien

## b) LA LAITERIE

### Rappel historique

Construite entre 1790 et 1792 par Hubert Robert (soit 5 ans après celle de Rambouillet), il s'agit d'une des dernières fabriques bâties à Méréville. L'analyse des plans anciens incite à penser que cette fabrique remploie des bâtiments plus anciens, annexés au domaine de Laborde. La façade a été démontée et transportée à Jeurre à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

### Analyse documentaire / critique d'authenticité

La façade principale de la laiterie est bien connue puisqu'elle existe encore et la grotte est parfaitement conservée sur le site.

Les mémoires de travaux (des 29 octobre 1791 et du 21 juin 1792 conservés dans les Archives privées Mouchy) nous renseignent sur la décoration intérieure de la salle fraîche qui a été, elle, dépecée au début du XIX<sup>ème</sup> siècle :

- un lambris de marbre veiné de trois pieds de haut, fixé avec des agrafes en cuivre, habillait la partie inférieure des élévations ;
- une corniche, ornée d'une moulure, faisait le pourtour de la salle. Six niches (prévues en marbre mais réalisées en pierre calcaire) ornaient les murs ;
- deux tables ainsi que le sol en marbre complétaient le décor.
- Un mémoire de charpente (du 30 septembre 1790, Archives Mouchy) nous apprend encore qu'il existait un lanternon dans le toit. Nous n'avons aucune information sur le couvrement de la salle, mais selon toute vraisemblance, il s'agissait d'une voûte comme à la laiterie de Rambouillet, mais réalisée en plâtre ou en stuc.

Il n'existe pas d'iconographie de cette salle et la seule description, le récit des neuf gens d'Orléans (1810), décrit la salle fraîche déjà ruinée.

Toute restitution des dispositions intérieures de la salle fraîche est donc, dans l'état actuel des connaissances, impossible.

### Place dans le Jardin / fonction du bâtiment

Il s'agissait de la plus spectaculaire et de la plus raffinée de toutes les fabriques ornant le parc, par l'enchaînement des effets et l'articulation des architectures, mais aussi par le raffinement et l'intelligence des jeux d'eau qui permettaient de maintenir la fraîcheur dans la laiterie.

Flore de Bergevin a bien défini le statut de la laiterie de Méréville :

« J-F Blondel indique, dans son Cours d'architecture, que les dames viennent « prendre le lait, battre le beurre, et faire des fromages pour se délasser des courses et des amusements champêtres », mais la laiterie parée ou laiterie de propreté est avant tout d'apparat, une sorte de salon frais où l'on invite à des dégustations. En fait le sérieux du travail laitier qui approvisionnait la cuisine se faisait dans la « laiterie d'utilité » ou « laiterie de préparation » qui était généralement installée dans les communs. Mais à Méréville, deux petites salles appelées « les deux petites laiteries » devaient servir à cet usage... La laiterie de Méréville, indépendante de l'étable, comme celle de la reine qui s'inspirait elle-même de celle de Chantilly, apparaît comme le développement ultime de ce type de bâtiment ».

La laiterie devait être associée à une « ferme ornée » qui, selon A de Laborde, ne fut jamais achevée. Peut-être mieux qu'ailleurs à Méréville, est développé ici le thème de l'architecture et des rochers : la façade apparaît en appui contre un enrochement naturel et, pour citer encore Flore de Bergevin, « l'extrême perfection du portique [qui] introduit dans un antre sauvage entretient l'éternel dialogue entre nature et architecture ». La façade se reflétait aussi dans le grand lac pour que sa présence soit « augmentée ». Comme le montrent les études en perspective des points de vue, la façade de la laiterie était vue de biais depuis la grotte du grand rocher, comme sur la peinture d'Hubert Robert ; ainsi le parti d'une demi-rotonde saillante permettrait-il d'imposer la façade de la laiterie lorsqu'elle était vue depuis toutes les directions.

### Description des vestiges / matériaux

La façade aveugle se présente sous la forme d'un pignon de temple, couronné d'un fronton à denticules. Lui est adossée une demi-rotonde, formée de six colonnes ioniques portant une demi-coupe. L'emploi d'un ordre ionique, associé à la frise dorique du fronton a pour but « d'alourdir » l'architecture de la façade qui doit être vue de loin. Les murs latéraux de la salle fraîche sont bâtis en maçonnerie de moellons. Les parements intérieurs de la salle fraîche recèlent des vestiges d'enduit en stuc ; les niches sont habillées en pierre calcaire agrafée (du marbre ?). Les sols étaient en marbre (témoins retrouvés par l'archéologue, Anne Allimant), comme ceux du prostyle de la façade actuellement à Jeurre.

La grotte est conçue de la même manière que toutes celles de Méréville.

La laiterie était, comme celle de Rambouillet, parcourue par l'eau. L'arche centrale de la façade de la grotte ouvre sur un bassin alimenté par une cascade qui jaillissait de blocs de grès aux formes étranges. L'eau, provenant d'un aqueduc, était ensuite canalisée le long des murs de la salle fraîche et retournait dans l'aqueduc. L'eau et les grottes devaient contribuer à maintenir la fraîcheur dans la Laiterie l'été. On note l'existence d'une salle à cheminée derrière les grottes dont la fonction n'est pas connue.

### Etat sanitaire

La façade a été démontée et remontée à Jeurre. La salle fraîche est ruinée : il ne reste que la moitié de l'élévation du mur est ; le mur ouest est conservé sur toute sa hauteur mais son arase est ruiniforme ; les sols ont disparu. La grotte est en revanche bien conservée : ses sols en calade de « caillies » sont encore en place. Les enrochements situés à l'extérieur sont parfois désorganisés.

La fontaine qui alimentait le bassin de la grotte ne fonctionne plus, à l'instar de la grande cascade, l'aqueduc n'étant plus alimenté.

### Examens complémentaires à mener

Investigations complémentaires à caractère opérationnel :

- Relevés par scan 3D de la grotte.

### Parti de restauration

Si les vestiges de la laiterie touchent aujourd'hui notre sensibilité par leur caractère de ruine, l'état de ruine des vestiges de la salle fraîche impose néanmoins une action à moyen terme, afin que les vestiges subsistants puissent être conservés.

Le parti général est de ne pas reconstituer les fabriques délibérément vendues au XIX<sup>ème</sup> siècle et de conserver l'idée de « ruine de jardin ». Les interventions consisteront uniquement en une stabilisation durable de la ruine et une consolidation des vestiges de l'élévation intérieure de la salle fraîche.

Une remise en service de l'aqueduc et une remise en état de la citerne seraient toutefois souhaitables pour restituer les jeux d'eau dans la fabrique.

### Programme de travaux

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Échafaudage de l'ensemble

*Salle fraîche :*

- Échafaudages sur l'ensemble des élévations ;
- Purge des végétaux et des dépôts terreux sur le mur est ;
- Reconstitution d'une arase support d'une étanchéité (mur est) ;
- Consolidation des ouvrages de maçonnerie subsistants par coulinage ;
- Relancis de moellons et rejointoiement en recherche des parements extérieurs ;
- Travaux de conservation des enduits anciens, rejointoiement en recherche des élévations intérieures ;
- Coulinage / application de consolidant pour conservation de témoins d'enduits en stuc ;

*Grotte et enrochements :*

- Étalement d'urgence des rochers instables, consolidation en recherche des ouvrages de rocher par coulinage, recalage ;
- Nettoyage des rochers des recouvrements biologiques à l'intérieur de la grotte (depuis un échafaudage mobile), coulinage, refichage, relancis de moellons et rejointoiement en recherche
- Repiquage en recherche des calades en « cailles » à l'intérieur de la grotte ;
- Remise en état de la souche de cheminée en briques ;
- Remise en état des emmarchements en brique sur chant et pierre à l'extérieur ;

*Salles à l'arrière de la laiterie :*

- Nettoyage, relancis de moellons en recherche, raccords d'enduit en recherche sur les élévations intérieures
- Remise en état du portail fermant l'accès à la grotte à l'arrière ;

Peinture :

- Mise en peinture du portail restauré.

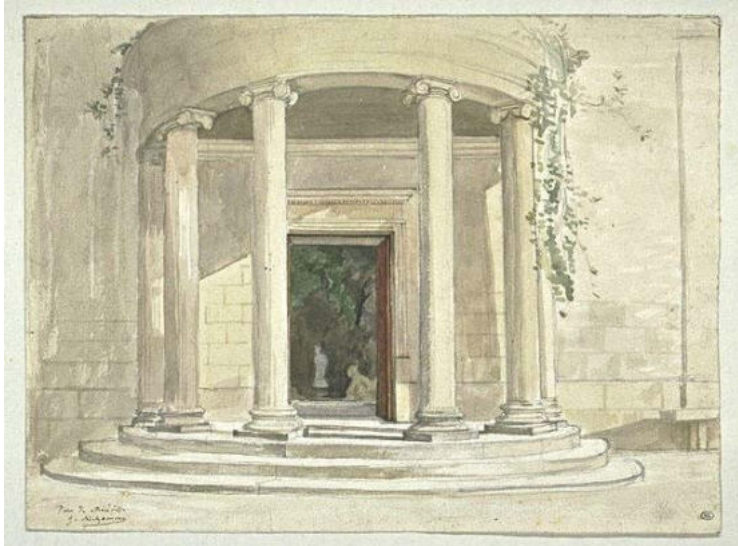


Parc de MÉRÉVILLE — 67 — La Laiterie et le lac  
M. Mullard, éditeur, Yverres

La laiterie – Mullard



La laiterie en 1898



La laiterie – H. Robert, Musée de Valence

## 2.1.6. LES GLACIERES

### 2.1.6.1. Le végétal

Végétal mentionné dans l'Inventaire de l'An II :

Les numéros qui suivent sont ceux figurant dans l'inventaire de 1793/1794. Les noms scientifiques sont ceux en usage au XXI<sup>ème</sup> siècle

- n°7 : *Campsis radicans* (2 à 3 unités) ;
- n°10 : *Jasmin jaune* ;
- n°11 : *Jasmin d'Italie* (6 unités) ;
- n°12 : *Jasmin officinale* (6 unités) ;
- n°25 : *Periploca graeca* ;
- n°33 : *Lonicera sempervirens* ;
- n°34 : *Lonicera variegata* (4 unités) ;
- n°39 : *Cissus quinquefolia* ;
- n°57 : *Rubus fruticosus* ;
- n°58 : *Rubus odoratus* (12 unités) ;
- n°79 : *Cerasus lauro-cerasus*.

Nous remarquons que l'inventaire relève sept plantes grimpantes et trois sortes d'arbustes présents dans les rochers. Il est possible d'imaginer que ces derniers ont été peu à peu colonisés et que quelques gros arbustes émergeaient de cet ensemble.

État des lieux 2020 : état Saint-Roman pour certaines scènes.

La liste de l'inventaire de l'An II nous renseigne sur les végétaux qui accompagnaient ces ouvrages : des plantes grimpantes et quelques arbustes ou arbres persistants. La plantation des bouquets d'arbres et autres bosquets sera à faire en prenant en compte les vues sur le village.

### 2.1.6.2. Les rochers

En 2019, l'état sanitaire des rochers est très préoccupant. Il s'agit de constructions maçonnées avec des renforts en métal. Ce dernier est très corrodé, et a foisonné, participant ainsi la ruine de ces ouvrages. Il faut avant toutes perspectives de replantation, stabiliser les rochers et les restaurer. Il sera sans doute nécessaire de couper et arracher certains arbres plantés sur ces rochers *Taxus* (if), afin de pouvoir mener à bien ces travaux de stabilisation et de restauration. De nouveaux arbres seront à replanter par la suite en remplacement.

#### a) LA GRANDE GLACIÈRE ET LA SCENE DES ROCHERS DU CHEMIN DE RONDE

##### Rappel historique

Bâti en 1788, les rochers avaient pour but de dissimuler le mur de clôture du domaine, situé à proximité du château. La glacière a été intégrée dans un amas rocheux et forme un belvédère, sur lequel avait été placé en 1791 un pavillon d'acajou (disparu). Ce pourrait être celui qui était placé à l'origine sur l'île d'acajou. Le pavillon d'acajou est représenté sur une gravure de Chéreau (1800-1810).

Place dans le Jardin / fonction du bâtiment / description

Les glacières ont pour fonction de conserver la glace prélevée dans les pièces d'eau l'hiver (la glace restait ainsi disponible jusqu'au cœur de l'été). La glacière est accessible au fond d'une grotte artificielle, située dans un étonnant paysage rocheux.

La présence de la glacière, à proximité d'une poterne menant à la halle du bourg, laisse imaginer que celle-ci pouvait aussi bien servir au châtelain qu'aux bourgeois.

#### Examens complémentaires à mener

Investigations à caractère documentaire : archéologie (dépôts dans la glacière) ; recherche de polychromies sur les rochers dans les grottes et analyse des pigments.

#### Etat sanitaire

Les ouvrages sont dans un état de conservation inégal : un massif rocheux surplombant la place de la halle, a été très désorganisé par un lierre et a fait l'objet d'une consolidation provisoire d'urgence à l'aide d'un filet en 2010. Les tilleuls et érables enracinés dans les rochers peuvent déstabiliser les blocs dissociés à la suite de la corrosion des armatures métalliques. Les emmarchements menant à un chemin de ronde entre le mur de clôture et les rochers ont disparu en partie. Il ne reste plus rien du pavillon d'acajou.

#### Usage futur / parti de restauration

L'accessibilité du public dans la grotte de la glacière serait souhaitable pour des raisons pédagogiques. Un éclairage électrique serait nécessaire.

Le parti proposé sera celui d'assurer la consolidation définitive et la sécurisation des ouvrages. L'accès au chemin de ronde sera fermé au public pour assurer sa sécurité (risque de chute côté bourg). Seul un accès pour l'entretien sera permis.

#### Interventions

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Dépose du filet provisoire posé sur les rochers dominant la place de la halle. Révision éventuelle des ouvrages de tirants métalliques, relancés de moellons, coulinages, rejointoiement, « épinglage » des rochers et extraction des fers hors d'usage ;
- Révision des emmarchements en briques existants ;
- Restitution des emmarchements en briques disparus compris paillasse maçonnerie ;
- Nettoyage des gravois accumulés dans la glacière.

Charpente - menuiserie :

- Création de barrières en bois de châtaigner tordu pour interdire l'accès au chemin de ronde.

Métallerie - ferronnerie

- Dépose-repose de la grille de la grande glacière compris adaptation (création de paumelles et serrure) ;
- Pose du portail métallique existant sur paumelles, pose d'une serrure.

Peinture :

- Mise en peinture de la grille et de la porte en bois de la poterne.

Electricité :

- Amenée du réseau depuis le bourg et éclairage électrique intérieur de la glacière.

#### **b) LA PETITE GLACIÈRE**

Cette glacière, aménagée selon toute hypothèse en 1788, est intégrée dans des enrochements artificiels. Il s'agirait d'une dépendance de l'ancien château réutilisée par Laborde.

La petite glacière est intégrée dans la falaise de rochers artificiels située entre la porte du maréchal et le château. Elle est située en bordure du chemin qui mène au pont de roches depuis le château. Suivant le principe qui prévaut dans la conception du jardin pittoresque, la grotte est conçue comme un ouvrage naturel ; elle participe à la mise en scène du château qui semble surgir des rochers lorsque l'on vient depuis le pont de roches.

La grotte est recouverte de cristaux, le seuil est revêtu d'une calade en « caillles ».

La glacière est dans un bon état de conservation. A noter qu'un grand if a pris racine sur l'extrados de la coupole, mais il ne semble pas lui porter atteinte.

Investigations à caractère documentaire à prévoir : étude archéologique des dépôts à l'intérieur de la glacière.

L'accessibilité du public dans la grotte de la glacière serait souhaitable pour des raisons pédagogiques avec un éclairage intérieur.

Le parti de restauration qui s'impose est une stricte conservation en l'état de l'ouvrage.

### Interventions

Maçonnerie - Pierre de taille :

- Nettoyage des dépôts de calcite et recouvrements biologiques sur les cristaux ;
- Remplacement de la pièce de renfort métallique du linteau de la porte d'entrée par de l'inox, calfeutrement des pièces métalliques ;
- Pose du portail sur paumelles, pose d'une serrure.

Electricité :

- Amenée du réseau et éclairage électrique intérieur de la glacière.

## 2.1.7. LA COLLINE DU TEMPLE

### 2.1.7.1. Le végétal

Végétal mentionné dans l'Inventaire de l'An II.

Les numéros qui suivent sont ceux figurant dans l'inventaire de 1793/1794. Les noms scientifiques sont ceux en usage au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Numéros :

- n°51 *Hypericum ascyrum* (12 unités) ;
- n°73 *Mespilus germanica* (3 à 4 unités) ;
- n°83 *Cerasus sylvestris flore pleno* ;
- n°84 *Cerasus sylvestris* ;
- n°125 *Quercus ilex* (8 unités) ;
- n°131 *Buxus sempervirens variegata* (2 unités).

Conifères :

- n°132 *Taxus baccata* ;
- n°133 *Juniperus virginiana* ;
- n°134 *Juniperus sabina* ;
- n°139 *Abies balsamifera* ;
- n°143 *Pinus pinaster* (3 unités) ;
- n°144 *Pinus halepensis* ;
- n°147 *Cedrus Libani* (4 unités).

Pont ruiné :

- n°80 : *Cerasus lusitanica* (2 unités)

Les rochers du temple sont plantés d'arbres caducs à floraison blanche, en plus des arbustes et plantes grimpantes notés pour les rochers, le tout sur un fond de conifères, comme l'if et le genévrier et des grands arbres tel que le pin et le cèdre.

État des lieux en 2020 : état Laborde très dégradé. Les rochers étaient végétalisés à l'origine.

#### Synthèse de la connaissance

En 2020, les rochers sont à nus. Ils étaient plantés à l'origine. L'inventaire de l'An II décrit des plantes grimpantes, des ifs plantés entre les rochers et de grands conifères près du temple, mais également des arbres et arbustes à fleurs blanches au pied des rochers.

Les rapports d'échelle devaient être très différents de ce que nous voyons de nos jours.

A proximité de l'emplacement du temple, se trouvent aujourd'hui en arrière-plan des tilleuls âgés d'environ un siècle.

La photographie de 1874 nous montre qu'un siècle après la réalisation du passage couvert, du temple et du pont des ruines, la végétation a pris le dessus. Seul le temple émerge de cette imposante masse végétale. Les rochers et les fenêtres ouvertes sur la vallée depuis le passage couvert sont engloutis sous la végétation.

Des arbres verts et du gazon sont plantés dans les enrochements, après leur achèvement.

Les notes et factures nous apprennent que des peupliers avaient été plantés à la fin du chantier. Ils n'ont pas repris car, par la suite, des arbres persistants sont replantés. La recherche d'un effet rapide a sans doute conduit au choix initial du peuplier.

L'inventaire de l'An II nous confirme la présence d'arbres verts (chênes verts, buis, lauriers palmés, laurier du Portugal, if) et de résineux sur les côtes et les scènes de rochers. L'inventaire cite également de grands conifères aux abords du temple (cèdre du Liban, pin de Jérusalem, abies, genévriers), ainsi que des *Prunus lusitanica* (lauriers du Portugal), sur le massif rocheux accueillant le pont des ruines.

La présence des plantes grimpante est citée dans l'inventaire et Dussaut les évoque également à propos du pont des ruines.

La partie basse de ces scènes de rochers est plantée d'arbres et d'arbustes à fleurs blanches de la famille des cerisiers, des amandiers ou encore de pyracanthas.

### Proposition de replantation

La difficulté première est de contenir les ailantes qui se sont installés sur les coteaux et qui contribuent à la « ruine » des rochers.

La seconde difficulté est de conserver des rapports d'échelle qui prennent en compte l'absence du temple. Le pittoresque de la scène est affaibli par les rochers nus que l'on voit aujourd'hui.

Des arbres et arbustes à feuillage persistant de la liste de l'An II seront retenus : *Buxus sempervirens variegata* (Buis panaché) ; *Hypericum ascyrum* (Millepertuis à grande fleurs) ; *Juniperus sabina* (Genevrier sabina) ; *Juniperus virginiana* (Genevrier de Virginie) ; *Pinus halepensis* (pin d'Alep) ; *Pinus sylvestris* (Pin sylvestre) ; *Quercus ilex* (Chênes verts).

Il est proposé la replantation de cerisiers sous formes arbustives au pied du coteau, en respectant les cônes de vue depuis la galerie couverte, ainsi que la plantation de grands conifères en retrait de la crête et de part et d'autre de l'emplacement du temple : *Amygdalus persica flore pleno* (Amandier pêcher à fleurs doubles) ; *Prunus padus* (Cerisier à grappes) ; *Prunus mahaleb* (Cerisier mahaleb) ; *Prunus avium pleno* (Merisier à fleurs double) ; *Pyracantha coccinea* (Buisson ardent) ; *Rubus fruticosus multiplex* (Ronce à fleurs doubles).

L'iconographie, comme la peinture d'Hubert Robert, nous montre un temple avec les silhouettes de peupliers d'Italie à proximité. On sait que ces arbres ont été plantés mais qu'ils sont morts très rapidement et qu'ils n'ont pas été remplacés. La replantation d'arbres calcicoles avec un port fastigié en arrière-plan tels que des *Quercus robur fastigiata* (Chêne fastigié) est proposée afin de redonner une échelle plus appropriée à cette scène. Dans le fond de scène et en limite du boisement spontané existant, seraient replantés des conifères et des chênes verts *Juniperus virginiana* (Genevrier de Virginie) ; *Pinus halepensis* (Pin d'Alep) ; *Pinus sylvestris* (Pin sylvestre) ; *Quercus ilex* (Chênes verts).

La plantation, dans les rochers, d'arbres à feuillage persistant et d'arbustes suppose que leur état ait été stabilisé et les escaliers restaurés. Les jardinières existantes seront replantées avec des « arbres verts » et quelques *Cercis siliquastrum* (arbre de Judée) afin d'apporter des contrastes de couleurs avec la « blancheur » des roches. Les plantes grimpantes replantées devront pouvoir être contenues dans leur développement, afin de maintenir visibles les rochers : *Jasminum fruticans* (Jasmin jaune), *Jasminum humile* (Jasmin d'Italie), *Jasminum officinale* (Jasmin blanc), *Lonicera sempervirens* (Chèvrefeuille toujours verts), *Lonicera variegata* (Chèvrefeuille à feuilles panachées), *Parthenocissus quinquefolia* (Vignes à cinq feuilles).

Face à l'entrée du passage couvert et face à la colline sur laquelle s'appuie la pile est du pont des ruines, au-delà du chemin menant au pont blanc, deux bosquets d'arbres seront replantés sur la pelouse suivant les

indications du cadastre de 1831. Ces arbres seront élevés sur tige ou en cépées mais seront maintenus sans branche basses, et sans arbustes en sous étage. Ils seront disposés de façon à ne pas bloquer les vues depuis les fenêtres de la galerie couverte, mais également depuis la terrasse est du château.

Des arbres à fleurs blanches tels que les cerisiers sont proposés de façon à prolonger les effets souhaités sur les rochers du temple : *Prunus padus* (Cerisier à grappes) ; *Prunus mahaleb* (Cerisier mahaleb) ; *Prunus avium 'pleno'* (Merisier à fleurs double) ; et une palette d'arbres plus communs et plus adaptés à un milieu humide *Acer platanoies* (Erable à feuilles de platanes) ; *Carpinus betulus* (charme) ; *Fagus sylvatica* (Hêtre commun) ; *Tilia x europea* (Tilleul d'Europe).

### **2.1.7.2. Les ponts et passerelles / les rochers**

#### **a) LE CHEMIN COUVERT ET LE PONT DES RUINES**

##### Rappel historique

La scène est conçue par Hubert Robert entre 1785 et 1786. Le chemin couvert et le pont des ruines sont réalisés en 1786. A la place du temple était initialement prévue une tour gothique ou une tour ruinée appelée « tour forte » dans les lettres de Lion de 1786. Cet emplacement était déjà occupé par le colombier de la tour du Pin. La fouille est réalisée en 1787 (lettre de Lion du 21 septembre 1787) afin d'établir les fondations de la tour, mais celle-ci ne sera jamais réalisée ; le temple est en effet reconstruit à son emplacement en 1788. Les rochers et les culées du pont des ruines sont peints en 1788 par Restout, le peintre des roches.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Le pont des ruines est documenté par plusieurs peintures d'Hubert Robert qui nous instruisent sur la forme et les détails de l'ouvrage. Les descriptions nous apprennent en outre que les bois ont 46 pieds (15m) de long et 15 pouces (40cm) de diamètre (lettre de Lion du 15 avril 1787).

Une réserve à notre connaissance de l'ouvrage subsiste cependant : la culée sud est située bien plus bas que la culée nord. Le plan de cadastre de 1831 indique que la passerelle se terminait à cette extrémité par un emmarchement en bois et que la passerelle était très large (4m).

Dussaut indique en 1835 que la passerelle est recouverte de « vigne vierge » entre autres plantes « grimpantes et parasites » qu'il ne nomme pas.

Il subsiste encore sur place des vestiges des bois avec des traces d'assemblage.

##### Place dans le Jardin / fonction des fabriques

Dans son ensemble, la scène développe la thématique des ruines. Hubert Robert puise pour cette scène dans ses souvenirs d'Italie. Pourtant, le temple, inspiré de celui de la Vesta de Tivoli (dont l'original est ruiné), est ici « restitué ». Le temple entre donc en contradiction avec la thématique de la scène ; mais il faut se souvenir qu'il prend la place d'une tour ruinée prévue à l'origine. Le chemin couvert est ponctué d'ouvertures sur la vallée face auxquelles se trouve systématiquement un banc. Il s'agit à la fois d'une évocation des galeries couvertes des jardins chinois et de la montagne. Le pont des ruines s'inscrit dans la double thématique de la montagne et des ruines : la sensation de vertige induite par les falaises et les rochers en équilibre, mais aussi le caractère éphémère des constructions humaines face à la nature. Dussaut remarque que la passerelle ne franchit aucune rivière :

« On ne voit pas couler dessous une rivière ; mais la verdure semblable à une eau couverte de plantes mollement penchées par le vent, paraît fuir comme un ruisseau qui s'écoule insensiblement »<sup>22</sup>.

### Description / matériaux

Les rochers ont été patinés à l'origine pour s'accorder à leur environnement. Le sol du chemin couvert consiste en une calade de « caillles ». Les culées du pont des ruines sont en réalité le départ d'une arche sans tas de charge. Le rôle de l'étau, joué par le portique en rondins sur lequel la passerelle prenait appui au nord, était illusoire puisque les culées (en fort dévers) tiennent grâce à un réseau de tirants métalliques. La sensation d'effroi était accentuée par cet équilibre puissamment précaire des maçonneries. Les culées sont bâties en briques de remploi, provenant probablement de la démolition de l'ancien colombier qui occupait l'emplacement du temple. Les briques étaient peintes à l'origine. Le tablier du pont était en bois de chêne et recouvert de son écorce, suivant une description de 1820<sup>23</sup>.

### Etat sanitaire

La passerelle s'est effondrée mais il subsiste des bois qui nous informent sur leurs sections et leurs assemblages.

Les rochers s'érodent petit à petit du fait du gel et du foisonnement des armatures métalliques.

Les ancrages métalliques apparaissent sur les culées du pont et, dans une moindre mesure, sur les enrochements du chemin couvert. Ils sont dans un état sanitaire très précaire et leur rôle structural n'est probablement pas assuré.

Des corrosions feuilletantes sont visibles sur les 3/4 du pont des ruines.

Les sols en calades de « caillles » du chemin couvert présentent des lacunes. Les emmarchements extérieurs en briques sur chant sont disloqués. Des tassements de sols (frontis ?) apparaissent à l'aplomb de l'ancienne passerelle, ils doivent être surveillés et l'origine de ces désordres devrait être identifiée.

### Examens complémentaires à mener

Investigations complémentaires à caractère opérationnel :

Une étude doit porter sur :

- la résistance des calades au piétinement du public afin de déterminer la nécessité de disposer un platelage, lorsque la hauteur sous « voûte » le permet
- la solidité des enrochements formant voûte)
- un relevé par scan 3D des rochers permettra de localiser les désordres et de préciser les zones d'intervention et d'établir une critique d'authenticité des emmarchements qui présentent des matériaux hétérogènes.

Il conviendrait de faire réaliser une expertise du métal (analyse élémentaire et prospection radar) afin de connaître ses caractéristiques mécaniques et de chercher les niveaux d'encrage afin d'établir une projection structurelle de l'ouvrage.

### Parti de restauration

Avant tout il est indispensable d'assurer le sauvetage des culées du pont des ruines dont la stabilité est menacée.

---

<sup>22</sup> Dussaut

<sup>23</sup> Lettre écrite par un anglais dans le Journal des Débats

Le parti proposé sera celui d'assurer la conservation/consolidation/sécurisation des enrochements abritant le chemin couvert. Conformément au parti général, la passerelle en bois qui s'est effondrée du fait de son abandon, pourrait être reconstituée. L'ouvrage étant bien connu, sauf à son extrémité sud.

Cette reconstitution a du sens non seulement pour permettre le franchissement de la « gorge » mais aussi pour permettre d'enrichir la scène de sa dimension pittoresque : un pont éphémère s'appuyant sur une architecture en ruine qui se confond avec les rochers, une conception caractéristique de l'œuvre d'Hubert Robert.

Le dessin du garde-corps illustré par la peinture d'Hubert Robert peut être considéré comme indicatif. Un garde-corps contemporain et discret, placé en retrait de la rive de la passerelle qui est très large (4m) est acceptable si l'accès à la passerelle est souhaité, ce qui n'est pas une évidence.

### Interventions

Maçonnerie – Pierre de taille :

*Chemin Couvert*

*Nota : il est indispensable de programmer une travée expérimentale pour affirmer le protocole et les coûts de restauration.*

- Restauration des emmarchements en briques ;
- Cicatrisation des calades en « cailles » ;
- Coulinage, forage de broches en recherche (interventions à mener par des alpinistes) ou depuis des échafaudages ponctuels ;

*Pont des Ruines*

- **Urgence : consolidation de la culée nord ;**
- Etalement de la culée nord ;
- Échafaudage des culées ;
- Relancis de brique foraine ou de remploi (colombier de Laborde) sur les culées ;
- Refichage / rejointoiement / coulinage en recherche des culées ;
- Calfeutrement des fers apparents ;
- Création d'étanchéité sur les deux culées comprenant forme support, membrane, protection lourde (dalle béton), revêtement en calade de « cailles » ;
- Remise en état de l'embranchement en brique menant au seuil est de la passerelle ;

Menuiserie :

*Chemin Couvert*

- Réfection des assises des bancs en bois de chêne ;

Charpente :

*Pont des Ruines*

- Création d'une passerelle en bois de chêne (rondins écorcés) compris volée d'escalier, garde-corps (cordes en chanvre tendues sur des potelets de bois) ;

Serrurerie :

*Pont des Ruines*

- Grattage, passivation et restauration des assemblages des fers apparents formant l'ossature de la culée nord.
- Provision pour la création d'un garde-corps métallique rapporté pour sécurisation de la passerelle destinée à recevoir le public.



Le pont rustique et le temple de la Piété filiale, peinture d'Hubert Robert, vers 1790, collection particulière

### II.1.7.3 Le bâti

#### a) LE TEMPLE DE LA PIÉTÉ FILIALE

##### Rappel historique

Conçu par Bélanger en 1786, le temple est tout d'abord construit sur une île du petit lac. Celui-ci s'effondre alors qu'il est en cours de construction, du fait d'une défaillance des fondations. Le temple sera rebâti en 1788, du côté du pont des ruines, à la place de la tour ruinée, prévue par Hubert Robert à l'origine. Laborde souhaitait réduire la taille du temple à l'occasion de cette reconstruction (on n'en connaît pas la raison, mais on suppose que le temple a pu paraître trop grand par rapport au grand rocher). La coûteuse retaille des pierres, nécessaire à cette réduction, découragera finalement Laborde. Le temple est une nouvelle fois démonté et remonté au domaine de Jeurre à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il devait abriter un buste de Natalie de Laborde, à l'origine de sa dédicace à la Piété filiale<sup>24</sup>.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

La documentation iconographique témoigne principalement du chantier de démontage de la fabrique en vue de son déplacement à Jeurre. L'iconographie ne renseigne en rien sur l'aménagement intérieur du temple de Méréville.

Dussaut nous apprend que les lambris à l'intérieur du temple étaient à l'origine en stuc jaune et la coupole en stuc blanc. La porte de la cella semble être celle d'origine (les motifs ornementaux en bronze se retrouvent sur des dessins d'Hubert Robert). Le dernier emplacement du temple à Méréville, sur la colline du chemin couvert est bien connu (il subsiste l'arase des fondations maçonnées).

##### Place dans le jardin / fonction du bâtiment

---

<sup>24</sup> Le concept de Piété Filiale appartient au confucianisme. Il traite de tous les niveaux de respect et des devoirs dus par les enfants à leurs parents et, par extension, à l'Empereur.

Le temple sur une montagne est un thème courant des jardins pittoresques. A Méréville, le temple est la copie, réduite de moitié et restaurée, du temple de la Vesta de Tivoli. Il s'agit, avec le château et la laiterie, de la fabrique la plus « présente » dans le jardin puisqu'elle est visible depuis de nombreux points de vue. Les peintures d'Hubert Robert représentent le temple presque systématiquement, même lorsqu'il est « hors cadre ».

Dans son poème *Les jardins ou l'art d'embellir les paysages* (1782), l'Abbé de Lille illustre l'effet recherché dans cette scène :

« Sachez ce qui convient ou nuit au caractère.  
Un réduit écarté dans un lieu solitaire  
Peint mieux la solitude encore et l'abandon.  
Montrez-vous donc fidèle à chaque expression.  
N'allez pas au grand jour offrir un ermitage.  
Ne cachez point un temple au fond d'un bois sauvage ;  
Un temple veut paraître au penchant d'un coteau. »

#### Description / matériaux

Voici le temple tel que l'on peut le voir aujourd'hui à Jeurre : un temple péripète à cella, élevé sur un socle à refends, scandé par 18 colonnes formant péristyle. L'entablement est constitué d'une frise décorée de bucrânes et de guirlandes de fruits. Un dôme, surmonté par un lanternon recouvert de plomb, forme la couverture. L'intérieur est couvert par une coupole en plâtre armé formée de caissons à rosace. La charpente est en métal (des fers en T assemblés par des platines rivetées). L'intérieur est éclairé zénithalement par le lanternon. Les murs sont revêtus de plaques de marbre blanc veiné de bleu, posées entre la cimaise d'un soubassement à hauteur d'appui (en marbre veiné de rouge) et une corniche en stuc reçoit la coupole. La corniche est très richement décorée et conserve des traces de dorure. Le soubassement en marbre est interrompu par un autel surmonté d'une niche qui devait abriter à l'origine le buste de Natalie, sculpté par Pajou. Le sol est pavé en marbre blanc.

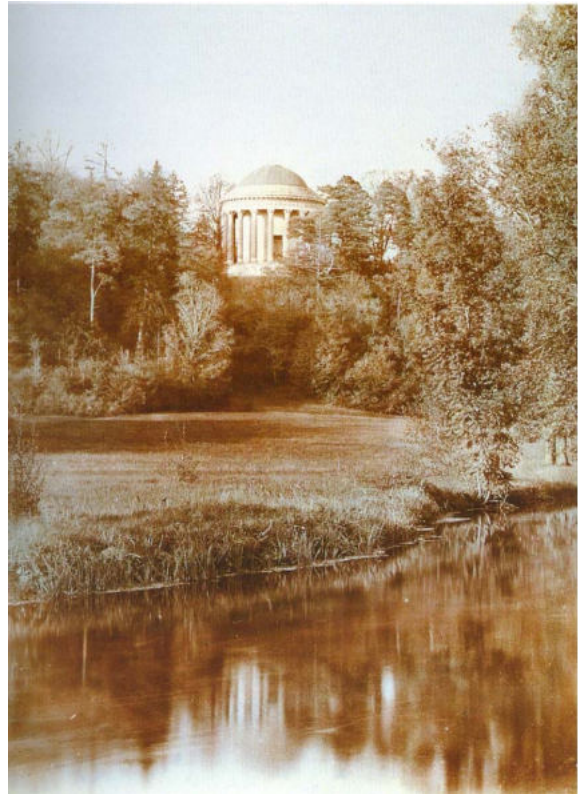
Les parements extérieurs de la cella sont en calcaire de Beauce, les ouvrages sculptés sont en calcaire lutétien.

#### Parti de restauration

Le parti de restauration proposé est, conformément au parti général, de ne pas reconstituer le temple qui a été vendu et remonté à Jeurre. Rien n'empêche néanmoins d'installer une œuvre d'art dans l'esprit du Land Art, durable ou éphémère, afin d'évoquer la fabrique disparue. Aucune reconstitution ni même évocation « stylistique » ne devrait être proposée.



Le temple – Mullard, Monographie des Instituteurs, 1898



## 2.1.8. LA SCENE DU CENOTAPHE DE COOK ET DES GROTTES DES DEMOISELLES

### 2.1.8.1. Le végétal

#### Etat des lieux et synthèse de la connaissance

L'état des lieux en 2020 est plus dégradé qu'au temps de Saint-Roman et la scène est en cours de fermeture. Il reste des peupliers dans la prairie humide nord. Ce sont les rejets de ceux exploités il y a plus de vingt ans.

En 2004, les travaux d'urgence ont permis de dégager les murs de clôture et d'entreprendre la dépollution des lieux par un ramassage des déchets jetés par-dessus les murs.

Le dynamisme de la végétation a eu raison des ouvertures visuelles faites en 2004, sur la prairie nord, pour mettre en relation les grottes de demoiselles, le cénotaphe de Cook, en rives droite de la vallée, avec les sites du potager et du temple en rive gauche.

La disparition du pont du cénotaphe a transformé cette partie du parc en cul de sac, ce qui n'est pas propice à la promenade et à la visite.

Les deux scènes occupent l'emplacement de l'ancien hameau de la Gendarmerie. On sait peu de choses sur les grottes des demoiselles.

Hubert Robert dessine le monument de Cook en 1786. Pajou exécute les sculptures et Guyot la maçonnerie. Les travaux commencent en octobre 1786. La rivière est élargie pour consolider l'île de Cook. Les travaux ne seront achevés que dans l'année 1788.

Les lettres du régisseur font état de plantations d'arbres verts et de catalpas. Archibald Macmaster fait également planter des arbres « verts » sur la rive opposée au cénotaphe.

En 1835, Dussaut décrit la scène comme un cheminement au « travers d'un massif très étendu de sapins, (...) qui conduit à un plateau formé sur le flanc d'une montagne, où sont trois grottes solitaires, etc. Le silence, la solitude, les rochers escarpés, les sentiers tortueux et peu fréquentés, tout rend ces antres sauvages propres à devenir la demeure du philosophe, (...) »

La photographie de 1874 nous montre un monument de Cook totalement encerclé par la végétation avec des troncs de résineux très proches.

Aujourd'hui il ne reste rien de ce dispositif. Les blocs de grès sont les seuls éléments encore en place. Les sumacs notés par Stéphane Crozat ont disparu. L'inventaire de l'An II, cite effectivement des sumacs du Canada.

#### Proposition de restauration

La stabilisation des décors des grottes des demoiselles, ainsi que la mise en place d'un dispositif pour empêcher l'intrusion, sont une priorité.

Sur la prairie nord, il est proposé l'abatage sélectif de saules et peupliers, avec un débardage des bois par traction animale, en raison de la faible portance des sols, dans le but de reconstituer un lien visuel entre les deux rives de la vallée.

Un entretien régulier des « fenêtres » rouvertes dans la prairie nord pour restituer les perspectives dégagées est indispensable.

La mise en valeur des tables de grès présentes sur le site et des platanes existants au pied des grottes des demoiselles, sera effectuée en les dégagant de la végétation parasite (clématites, ronces, gaillet, ...). En

arrière-plan des arbres et arbustes à feuillages persistants seront replantés pour recréer un fond à ces scènes (en puisant dans les listes de l'An II) tel que : *Thuyas plicata* (Thujas géant) ; *Juniperus Virginiana* (Genevrier de Virginie) ; *Pinus sylvestris* (pin sylvestre) ; *Taxus baccata* (Ifs) ; *Tsuga canadensis* (Pruche du Canada) en profitant de la présence des filons de sables de Fontainebleau à cet emplacement.

### **2.1.8.2. Les ponts et passerelles**

#### **a) LE PONT DES DEMOISELLES**

Le pont des demoiselles est le seul pont permettant le franchissement de la rivière anglaise. Il est constitué d'une arche en pierre qui est endommagée. Des faiblesses sont aussi constatées aux fronts d'arcs et aux culées. Les ouvrages doivent être remis en état pour permettre la circulation d'engins d'entretien et/ou de chantier.

La réglementation imposera la création d'un garde-corps : celui-ci pourrait être traité de manière rustique à l'aide de bois tordu.

#### **b) LE PONT DE COOK**

Il ne subsiste que les culées maçonnées aujourd'hui complètement éboulées. Elles étaient, semble-t-il, habillées de rochers à l'origine. Une partie des vestiges de ce pont est enfouie dans la vase de la rivière anglaise. Il n'existe pas de source iconographique d'origine concernant cet ouvrage. Le pont, à proximité du cénotaphe, sera reconstruit afin de rétablir la boucle dans le parcours de promenade au nord du parc.

Ainsi ces deux scènes ne seront plus « au bout du monde » et réservées à quelques initiés.

Le projet de restauration pourra s'inspirer des passerelles rustiques bien documentées par les photographies de Heddle.

### **2.1.8.3. Le bâti**

#### **a) LE CÉNOTAPHE DE COOK**

##### Rappel historique

Situé à la limite nord du jardin, sur la rive droite de la rivière anglaise et dédié au navigateur James Cook, ce cénotaphe a été dessiné par Hubert Robert en 1786 : le buste a été posé en 1788 par Pajou. Le monument est inspiré par la fontaine romaine de Commode. Il est démonté et transporté à Jeurre à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Le monument que l'on peut voir à Jeurre est dans un parfait état d'authenticité. A noter la présence de blocs taillés retrouvés à l'emplacement du cénotaphe à Méréville (des bases de colonnes) dont l'origine n'a pu être déterminée.

##### Place dans le Jardin / fonction du bâtiment

La scène évoque le voyage. Ce monument est situé en un lieu solitaire et reclus du jardin. Il se reflète dans l'eau. Ces dispositions sont peut-être, plus qu'ailleurs dans le jardin, propices à la méditation. Comme tout monument funéraire, le cénotaphe contient des inscriptions. La présence de bancs de grès naturels sur le site lui confère un caractère particulièrement sauvage, presque exotique.

Dans son poème Les jardins ou l'art d'embellir les paysages (1782), l'Abbé de Lille nous donne la raison de créer des tombeaux dans un jardin :

« Mais vous, osez sortir de la route commune.  
Inventez, hasardez des contrastes heureux ;  
Des effets opposés peuvent s'aider entre eux.

...

Imitez ces effets. Dans de riants tableaux  
Ne craignez point d'offrir des urnes, des tombeaux,  
D'offrir de vos douleurs le monument fidèle.  
Eh ! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle ?  
Loin d'un monde léger venez donc à vos pleurs,  
Venez associer les bois, les eaux, les fleurs.  
Tout devient un ami pour les âmes sensibles ;  
Déjà, pour l'embrasser de leurs ombres paisibles,  
Se penchent sur la tombe, objet de vos regrets,  
L'if, le sombre sapin ; et toi, triste cyprès,  
Fidèle ami des morts, protecteur de leur cendre,  
Ta tige chère au cœur mélancolique et tendre,

Et l'Abbé de Lille de donner la raison de dédier un cénotaphe au navigateur Cook :

Donnez des fleurs, donnez ; j'en couvrirai ces sages  
Qui, dans un noble exil, sur de lointains rivages  
Cherchaient ou répandaient les arts consolateurs ;  
Toi surtout, brave Cook, qui, cher à tous les cœurs,  
Unis par les regrets la France et l'Angleterre ;  
Toi qui, dans ces climats où le bruit du tonnerre  
Nous annonçait jadis, Triptolème nouveau,  
Apportais le coursier, la brebis, le taureau,  
Le soc cultivateur, les arts de ta patrie,  
Et des brigands d'Europe expiais la furie.  
Ta voile en arrivant leur annonçait la paix,  
Et ta voile en partant leur laissait des bienfaits.  
Reçois donc ce tribut d'un enfant de la France.  
Et que fait son pays à ma reconnaissance ?  
Ses vertus en ont fait notre concitoyen.  
Imitons notre roi, digne d'être le sien.  
Hélas ! de quoi lui sert que deux fois son audace  
Ait vu des cieus brûlants, fendu des mers de glace ;  
Que des peuples, des vents, des ondes révérent,  
Seul sur les vastes mers son vaisseau fût sacré ;  
Que pour lui seul la guerre oubliât ses ravages ?  
L'ami du monde, hélas ! meurt en proie aux sauvages.  
Vous qui pleurez sa mort, fiers enfants d'Albion,  
Imitez, il est temps, sa noble ambition.  
Pourquoi dans vos égaux cherchez-vous des esclaves ?  
Portez-leur des bienfaits et non pas des entraves.  
Le front ceint de lauriers cueillis par les Français,  
La victoire aujourd'hui sollicite la paix. »

Il faut ici citer aussi la note ajoutée dans l'édition de 1834 :

« Tout le monde connaît les voyages instructifs et courageux du célèbre et malheureux Cook, et l'ordre que fit donner Louis XVI de respecter son vaisseau sur toutes les mers : ordre qui fait un égal honneur aux sciences, à cet illustre voyageur, et au roi, dont il devenait pour ainsi dire, le sujet par ce genre nouveau de bienfaisance et de protection. »

#### Description / matériaux

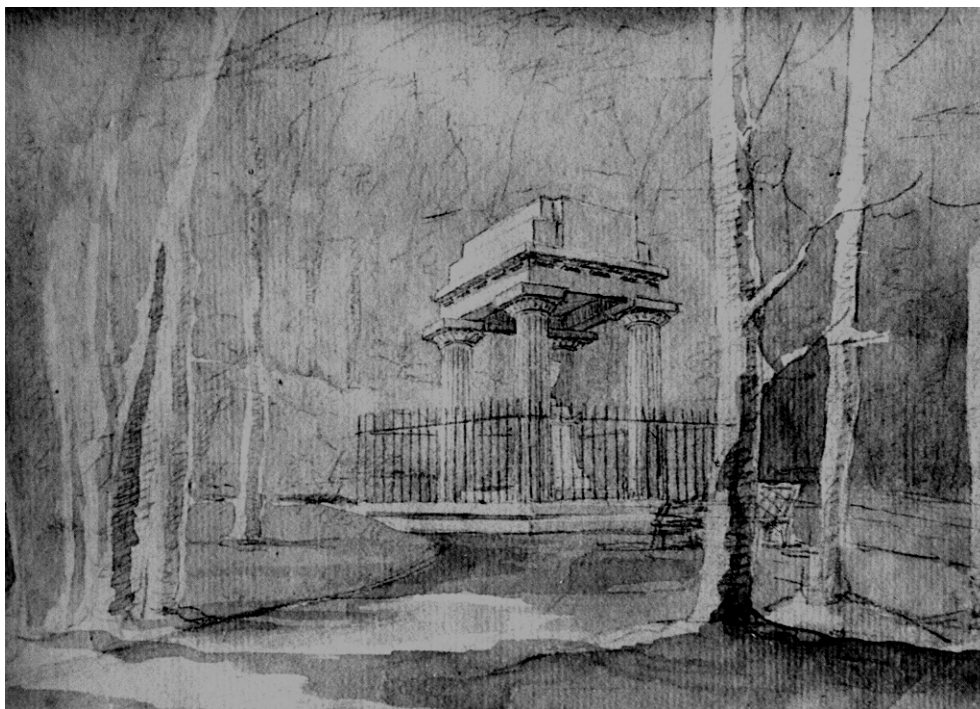
Le portique, constitué d'architraves sur colonnes doriques aux chapiteaux ornés de godrons, portant une voûte plate, était apparemment en pierre de Saint-Leu. Le cénotaphe proprement dit, comprenant un socle dans lequel est intégré en niche le buste de Cook, surmonté d'une urne, était en marbre blanc. L'ensemble était protégé par une grille en fer forgé.

#### Parti de restauration

Conformément au parti général de restauration, il n'est pas proposé de reconstitution de la fabrique. Comme pour ce qui concerne le temple ou la colonne, une évocation artistique dans l'esprit du Land Art pourrait être proposée.



Le cénotaphe de Cook, état Laborde



#### 2.1.8.4. Les rochers

##### a) LES GROTTES DES DEMOISELLES

Ces trois grottes artificielles, situées dans la pente du coteau est, à proximité de la rivière anglaise et tout près du cénotaphe de Cook, seraient l'œuvre d'Hubert Robert. L'origine de leur dénomination est inconnue.

Il existe des témoignages de visiteurs, mais aucune iconographie de cette fabrique. Les témoignages sont contradictoires concernant les décors de rocaille ornant les grottes qui pourraient donc avoir été réalisés a posteriori. L'étude des graffitis, lisibles sur les enduits de l'une d'elles, datant pour certains de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, permettrait de préciser la datation de ces décors.

Chacune de ces grottes présente un revêtement décoratif différent. On suppose que l'effet devait être spectaculaire quand la lumière pénétrait à l'intérieur des grottes (ce qu'empêche le boisement actuel). Ces grottes sont par ailleurs situées dans un secteur isolé du jardin propice à la méditation. Les enrochements artificiels, dans lesquels ces grottes sont intégrées, se mêlent à des bancs de grès, les seuls enrochements naturels du parc.

Ces trois grottes semblent avoir servi d'étable, on y trouve en effet des anneaux scellés, après le XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Les décors, très fragiles, s'altèrent et il convient de mener une étude préalable avec l'aide d'un restaurateur de rocailles et d'un archéologue.

De par son originalité et son caractère intrigant, cette grotte a fait l'objet d'une visite d'experts en 2018, permettant d'avancer sur la connaissance de ces ouvrages :

- Grotte des cristaux
  - Il pourrait s'agir de calcite ou du quartz. Le nettoyage des dépôts de calcite, qui opacifie les cristaux posera donc un problème de nettoyage (étude préalable avec essais à mener). Les

cristaux sont agrafés grâce à des goujons métalliques scellés qui s'oxydent et la technique de mise en œuvre doit être reconnue. Des traités de rocailleurs pourraient être consultés.

- Grotte des cailles
  - Le revêtement s'est abimé ces 10 dernières années, le parement en cailles se décollant de son support.
- Grotte des coquillages
  - Il ne reste aucune trace de coquillage. Le décor est connu grâce à une description de Dussaut. La pièce a été cloisonnée et apparemment replâtrée (un compartimentage est visible). On pourrait en déduire que cette grotte a été aménagée voire habitée. Des goujons métalliques sont visibles comme dans la grotte des cristaux. Le sol sableux est très perturbé par les rongeurs qui aménagent des terriers.
  - Une étude stratigraphique des mortiers pourra être réalisée, ainsi qu'un relevé des graffitis afin d'établir une chronologie relative.

Comme indiqué plus avant, cet ensemble rupestre n'a pas livré tous ses secrets. Un jour peut-être une analogie, une découverte en archives bouleversera la maigre connaissance qu'est la nôtre aujourd'hui. Aussi paraît-il raisonnable de s'en tenir à une opération de sauvetage destinée à pérenniser les structures et les décors appliqués sans volonté de restauration.

#### Interventions de conservation

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Examen préliminaire complémentaire (inventaire des matériaux, calepin, etc.) ;
- Déblaiement intérieur, tri et nettoyage des matériaux en vue de leur emploi ;
- Dépoussiérage des parements ;
- Injections pour recollage des mosaïques formées de cailles ;
  - Cicatrisation des rives des mosaïques lacunaires avec pose de solins au mortier de chaux ;
- Façon de solins et injection pour consolidation des décors de cristaux (les surfaces lacunaires étant laissées en l'état) ;
- Nettoyage des parements en mosaïque de galets et de cristaux.

## 2.1.9. LA SCENE DU POTAGER ET DE LA MAISON DU JARDINIER

### 2.1.9.1. Le végétal

L'état des lieux en 2020 correspondant à l'état de l'époque Barbier, très dégradé car les murs s'effondrent.

#### Synthèse de la connaissance

Le potager est composé de trois « unités » qui correspondent de fait à trois usages et occupations des sols différents, par les végétaux cultivés.

Comme le montre les photographies de 1874, le potager était totalement clos par des murs et un portail permettait d'empêcher l'intrusion du gibier comme les cervidés.

L'organisation indiquée sur le plan du cadastre de 1831 est confirmée par les photographies de Mullard ou de Charles Heddle.

La partie la plus basse à proximité de la Juine était, selon toute vraisemblance, consacrée à la culture maraichère, tirant profit d'un sol riche en matière organique et de l'abondance de l'eau.

Les eaux des sources provenant du coteau étaient drainées et collectées par un canal maçonné et appareillé de cailles. Deux bassins sont aménagés dans ce canal qui longe le chemin principal permettant d'y puiser de l'eau avec des arrosoirs.

Sur les photographies, les carrés de cultures sont délimités par des arbres fruitiers élevés en tige et taillés en forme de quenouille ou plein vent.

Le potager, cloisonné par des murs, devait accueillir des cultures saisonnières moins gourmandes en eaux, et des cultures de petits fruits, en arbustes. Les murs étaient palissés de treillages à mailles carrées. En 1874, on peut y distinguer de la vigne et des fruitiers palissés.

Les carrés les plus hauts semblent en toute logique, occupés par des arbres fruitiers de plein vent.

#### Proposition de restauration

Le potager qui s'était peu à peu reboisé (érables et frênes), spontanément à partir des années 1950, est totalement dégagé du couvert boisé depuis l'année 2004.

En 2021, l'état des murs est très préoccupant car la réfection des couvertines qui devait suivre le dégagement du potager en 2005 n'a pas été réalisée. Il convient donc de restaurer dans leur totalité les murs et leurs couvertines, avant d'envisager des cultures en espalier.

La partie basse et le centre des carrés cloisonnés peuvent, dès aujourd'hui, être remis en culture maraichère et de petits fruits en tirant bénéfice du caractère totalement « écologique » du lieu. Il conviendra toutefois de vérifier que les charges chimiques que peuvent charrier la Juine et sa nappe, par les apports agricoles et piscicoles en amont du jardin, n'ont pas pollué les terres.



Ensemble du potager vu de la grande terrasse et maison du jardinier - Mullard



La maison du jardinier – photo de Charles Heddle

### **2.1.9.2. Les ponts et passerelles**

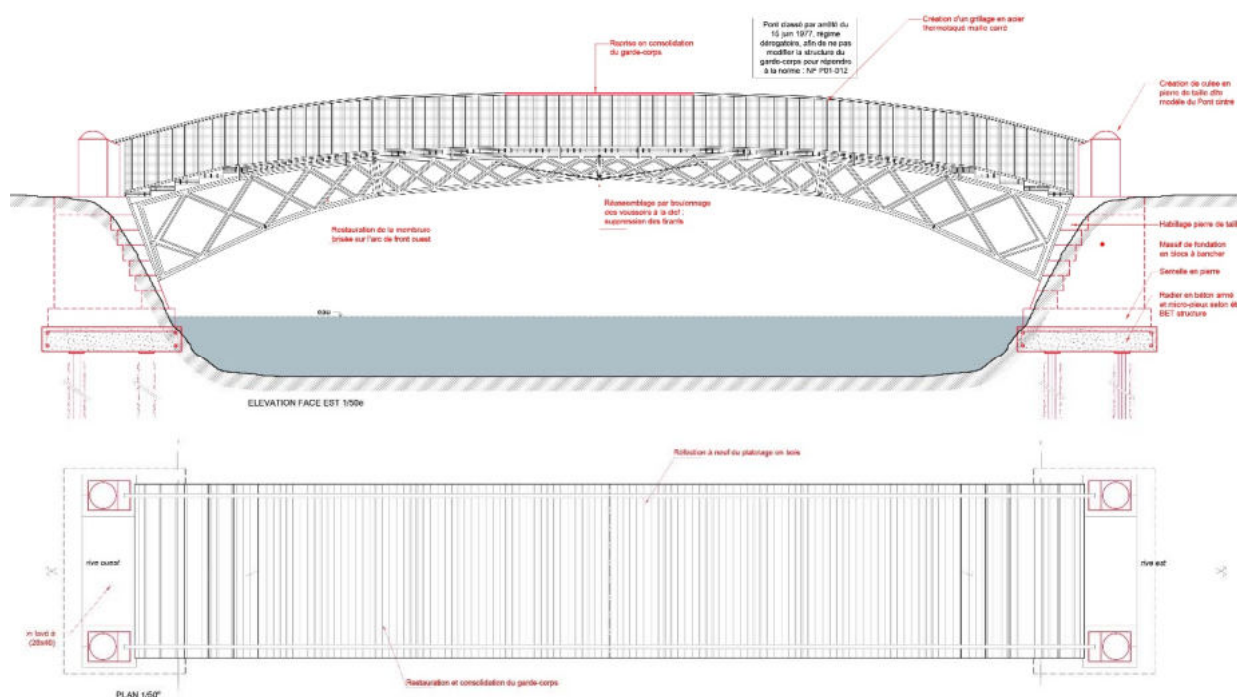
#### **a) LE PONT DU POTAGER**

Depuis l'aménagement du domaine, les ponts – comme nombre de fabriques à Méréville – ont été déplacés. Le pont aux boules d'or de Bélanger, par exemple, a occupé deux emplacements différents dans le jardin au cours de son histoire.

Le pont du potager a aujourd'hui complètement disparu et il n'existe pas d'iconographie qui le représente. Malgré cela, le département de l'Essonne a émis le vœu de rétablir ce franchissement de la rivière afin d'offrir un circuit de visite du parc intégrant la scène de Cook.

Le projet de création d'une passerelle contemporaine par Jean-Michel Othoniel a posé la question de l'avenir du pont aux Boules d'or dans sa version en fonte. La passerelle démontée et restaurée en 2020 pouvant trouver une nouvelle place à l'emplacement de la passerelle du potager.

Ce projet a été autorisé et doit être réalisé en 2021.



Plan projeté de la passerelle en fonte reposée à l'emplacement de la passerelle du potager, DAT 12/2019

### 2.1.9.3. Le bâti

#### a) LA MAISON DU JARDINIER ET LES MURS DU POTAGER

##### Rappel historique

Un nouveau potager est aménagé en 1791, sur le coteau nord du jardin, au nord de la montagne du temple, hors des itinéraires de promenade. Bélanger avait initialement prévu d'aménager le potager à l'emplacement de l'actuel verger (à l'est de la ferme suisse) où existait déjà un potager clos de murs. Ce réaménagement tardif avait apparemment pour but de libérer la scène de l'arrivée pour mettre en valeur le château. La nouvelle maison du jardinier a été réalisée par Hubert Robert.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Il existe une peinture d'Hubert Robert représentant un bâtiment au-delà du pont des ruines qui pourrait être la maison du jardinier. Hormis les photographies de Mullard, il n'existe pas d'iconographie de la maison. Saint-Pair indique en 1884 que la maison est bâtie « à l'italienne » et Dussaut en 1835 que la maison est « adossée à un bois de sapins ».

### Place dans le Jardin / fonction du bâtiment

Comme tous les aménagements utilitaires du jardin, le potager, dissimulé par la montagne du temple, est invisible depuis les points de vue de la promenade.

La maison a pour fonction d'héberger le jardinier. Son caractère isolé dans l'immense espace du potager illustre la détestation du « désert » que développe Hirshfeld dans la *Théorie de l'Art des Jardins*<sup>25</sup>.

« Ce n'est pas uniquement par la multiplicité de leurs commodités que les bâtiments sont des objets de conséquence dans les jardins. On peut encore les considérer sous d'autres points de vue bien plus intéressants.

D'abord ils servent à répandre en général du mouvement dans le canton ; ils lui ôtent ce qu'il a d'uniforme et de désert, en inspirant l'idée que des hommes l'habitent et y sont présents ».

### Description / matériaux

#### *Le potager :*

Il est aménagé de part et d'autre d'un canal de puisage pour l'arrosage, d'une part, sur deux terrasses au nord, d'autre part, sur la rive de la Juine au sud. Les terrasses sont divisées par des murs sur lesquels étaient palissés des fruitiers. Les murs du potager sont bâtis en moellons et couronnés par un chaperon en tuiles plates et faîtière demi ronde. Le plan de 1831 montre qu'il existait un escalier permettant de relier les carrés du haut et du bas.

#### *La maison du jardinier :*

Il s'agit d'une architecture très simple, bâtie suivant la tradition locale. Son soubassement en pierre de taille et son perron le mettent plus ou moins à l'abri de l'eau et de l'humidité omniprésentes. Le bâtiment comprenait l'habitation proprement dite du jardinier (un niveau sur cave voûtée) et une aile de dépendances, de plain-pied.

### État sanitaire

Le potager a fait l'objet d'un sauvetage entre 2003 et 2005. Les anciens murs (ceux qui n'ont pas été reconstruits) souffrent de défauts d'exécution, les mêmes auxquels il convient de faire face pour assurer la conservation des murs de clôture. Les parements en moellons, insuffisamment liaisonnés par des boutisses, se « dédoublent » : on observe encore régulièrement l'apparition de nouvelles brèches dans les murs. Les couronnements en tuiles ont disparu (un témoin a cependant été conservé) au profit de formes en ciment. Enfin, deux murs de refend de la partie haute du potager ont disparu.

La maison du jardinier est ruinée. La ruine a été provisoirement stabilisée entre 2003 et 2005 mais la végétation a rapidement recolonisé les vestiges.

### Parti de restauration

La scène du potager a été dégagée et remise en état à l'occasion de travaux d'urgence menés entre 2003 et 2005. Le parti de restauration proposé est une restauration dans leur état d'origine des ouvrages d'architecture, favorisant une mise en exploitation du potager. Des travaux sont à prévoir sur les architectures pour assurer leur conservation.

---

<sup>25</sup> T III-IV « Les fabriques » - p.46

### *Le potager :*

Le parti proposé sera de restaurer les ouvrages de maçonnerie en reconstituant les couronnements des murs en tuiles pour assurer leur protection. La mise en place d'un escalier entre les carrés bas et hauts, comme la reconstruction des murs de refend disparus, sont proposés à ce stade ; le potager devant retrouver sa fonction d'origine.

### *La maison du jardinier :*

Le parti proposé sera de restaurer les façades, le couvert et le clos de la fabrique telle qu'elle apparaît sur les photographies de 1897. La maison pourrait retrouver son rôle d'hébergement pour un jardinier ou à l'usage du public (gîtes), mais aussi de stockage de matériel. Elle sera rendue auto-suffisante énergétiquement par l'intégration de panneaux ou tuiles solaires, l'installation d'une pompe en eau potable et éventuellement d'une éolienne. L'aile de dépendances, située à l'arrière, pourrait servir également au stockage et à l'entretien du matériel, et les espaces extérieurs d'espace technique pour le traitement des déchets verts par exemple.

La restauration de la maison du jardinier et les murs du potager sont souhaitables afin de les restaurer au plus vite pour les besoins d'un exploitant.

## Programme de travaux

### Maçonnerie – Pierre de taille :

#### *Maison du Jardinier*

- Échafaudages des élévations intérieures et extérieures ;
- Déblaiement de l'intérieur ;
- Remaillage des brèches, réfection des pignons et des arases maçonnées en maçonnerie de moellons ;
- Fourniture, taille et pose de pierre pour réfection des chaînes ;
- Nettoyage et rejointoiement du pavage conservé ;
- Piochement de tous les enduits anciens et réfection des enduits extérieurs à la chaux et sablon ;
- Restitution d'une souche de cheminée en briques ;

#### *Potager*

- Échafaudages ;
- Consolidation des parements présentant des « ventres » (dépose-repose de moellons, coulinage, rejointoiement en recherche) ;
- Reconstruction des murs et de l'escalier disparus ;
- Réfection générale des couronnements en tuiles plates et faîtières demi-ronde ;

### Charpente :

#### *Maison du Jardinier*

- Création d'une charpente à ferme et pannes, compris lucarne ;

### Couverture :

#### *Maison du Jardinier*

- Création d'une couverture en tuiles plates sur liteaux ;
- Clairies en ardoises sur la lucarne ;
- Gouttières et descentes d'EP en zinc ;

### Menuiserie :

#### *Maison du Jardinier*

- Restitution d'une porte à imposte vitrée et de fenêtres à petits bois sur mesure ;

### Ferronnerie :

#### *Maison du Jardinier*

- Création d'un garde-corps en ferronnerie sur le perron ;

### Peinture :

#### *Maison du Jardinier*

- Mise en peinture des menuiseries.

## 2.1.10. LA SCENE DU PONT DE ROCHES ET SA CASCADE

### 2.1.10.1. Le végétal

#### Synthèse de la connaissance

Le pont de roches qui enjambe la Juine en contrebas du château est entrepris entre 1785 et 1786 par Bélanger.



Le pont de roches a une fonction utilitaire de franchissement de la Juine. Il permet des cadrages du cours de la Juine sur la cascade depuis le château et, à l'inverse, sur le château depuis les berges de la Juine. L'effet de cadrage voulu à l'origine sur le château a disparu lorsque le pont s'est affaissé d'environ deux mètres. Cette « fabrique » est aussi le prétexte à créer une scène au caractère chinois dont Nicole Gouiric<sup>26</sup> donne une description : « dans une aire très restreinte on remue le spectateur en lui faisant ressentir des sensations variées, allant du calme champêtre à l'effroi et en mobilisant tous ses sens ».

Extrait du cadastre napoléonien de 1831

Les plantations sont entreprises à partir d'octobre 1786 aux abords du pont. 31 marronniers et des peupliers sont plantés, ainsi que des ormes en motte. Ils le seront également le long de la Juine, entre le pont de roches et le pont aux boules d'or.

Sous l'An III (1794 et 1795), la cascade échappe de peu à sa destruction, envisagée afin d'augmenter la hauteur de chute du moulin en amont.

L'état du peuplement végétal de 2021 correspond à l'état de l'époque Laborde bien que les grands marronniers aient été abattus.

Actuellement de très grands platanes encadrent la scène ainsi que des marronniers. On note aussi d'assez beaux rejets sur des souches de platanes abattus à la toute fin du XX<sup>ème</sup> siècle. La dimension de ces souches porte à croire que ces arbres ont été plantés peu de temps après la réalisation du jardin (sous le premier Empire ou sous la Restauration ?).

Une photographie datant de 1874 présente le pont couvert de lianes de lierre qui tombent en guirlandes dans l'eau.

#### Projet de replantation

Le projet consistera essentiellement en un nettoyage des massifs arborés et arbustifs accompagnant le pont et en une sélection des rejets sur les souches des platanes.

Des arbres seront replantés en complément dans les bosquets, en privilégiant les essences indigènes (charmes, hêtres) et en introduisant quelques essences nord-américaines ou asiatiques connues à la fin du

XVIII<sup>ème</sup> siècle : *Acer rubrum* (Erable rouge), Quelques *Mirya gale* (Cirier) ; *Nyssa sylvatica* (Tupelo, introduit en 1750), *Nyssa aquatica* (Tupelo, introduit vers 1735). Afin de renforcer les contrastes entre les jeux de lumière, apportés par l'eau et la végétation, des arbustes à feuillage persistant seront également plantés.

Un bouquet de cinq conifères *Taxodium distichum* (Cyprés chauve) pourra être replanté au nord-ouest de la scène en rive gauche, comme indiqué sur la vue de Charles Heddle en 1874, ainsi que deux à trois peupliers noirs en second plan dans le massif nord-est.

Des massifs d'arbres seront plantés le long de la Juine en amont du pont, sur la rive droite, comme l'indique le cadastre de 1831. Ce secteur de la prairie étant particulièrement humide, ces bosquets seront réalisés avec des *Alnus glutinosa* (Aune commun), des *salix alba* (Saules blancs) et des *Populus tremula* (Trembles.)

### 2.1.10.2. Les ponts et passerelles

#### a) LE PONT DE ROCHES ET SA CASCADE



Extrait du plan dit de Bélanger, 1785-1786



Extrait du cadastre napoléonien, 1831

#### Rappel historique

Le pont de roches, qui enjambe la Juine en contrebas du château, est bâti entre 1785 et 1786 par Bélanger. Dans un premier temps, Laborde renonce au projet d'un pont formé de roches appareillées au profit d'un pont en bois. Bélanger refuse. Malgré la désapprobation de Laborde, l'architecte privilégie la création d'un pont formé de roches appareillées plutôt qu'un pont en bois. Cette décision crée de nombreux conflits entre Bélanger, Laborde et les artisans en charge de sa réalisation. Dès décembre 1785, le pont de roches s'affaisse d'environ 12 à 15 pieds. Selon Bélanger, ce désordre serait dû au mauvais ajustement de l'arche formé de moellons de « tuf » qui s'est écrasé et non à l'affaissement du radier. Des lézardes apparaîtront par la suite en 1786 à la suite d'une surcharge lors d'un transport de terre. Un pont provisoire sera mis en place jusqu'en 1787.

Ces incidents sont à l'origine de la disgrâce de Bélanger qui est remplacé par Hubert Robert.

Il existait, avant le tassement de l'ouvrage, deux niveaux de grottes superposées. Nous pouvons encore le vérifier dans la culée est.

Le pont de roches a fait l'objet d'une importante restauration en 1984 : consolidation de l'arche par des coulis de chaux, refichage à l'intrados et à l'extrados et réfection d'un tablier de béton assurant l'étanchéité.

#### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Un garde-corps rustique paraît couronner le pont sur une gravure de Bourgeois. En 1786, Bachaumont mentionne que des lits de mousse sont aménagés dans les grottes. En 1820, les descriptions indiquent que des guirlandes de lierre « ornent » le pont. Elles témoignent à la fois d'un défaut d'entretien et d'une vision romantique.

Malgré leurs désordres structurels, les enrochements ont conservé, toute leur authenticité. En revanche, le revêtement d'origine du pont et la conception de son garde-corps sont incertains.

#### Place dans le jardin / fonction de la fabrique

Le pont de roches a une fonction utilitaire de franchissement de la Juine. Il s'agit, avec le pont blanc, du seul pont pouvant être emprunté par des charrois, les autres ouvrages étant des passerelles. Le pont permet des cadrages du cours de la Juine. Cette fabrique est aussi le prétexte pour créer une scène au caractère chinois.

#### Description / matériaux

Le pont consiste en une arche clavée avec culées en tas de charge, constituées de blocs très irréguliers (meulière, calcaire) maçonnés au mortier de manière à imiter un enrochement naturel. Dans son étude préalable datant de 1987, l'architecte en chef Pierre-André LABLAUDE indique que la chaussée du pont était recouverte par une calade en « cailles ». Les grottes aménagées dans les culées (deux dans la culée sud, une dans la culée nord) sont recouvertes de cristaux et de coquillages (ormeaux). Le sol de la grotte supérieure de la culée sud est recouvert de « cailles » ; le sol des autres grottes est enfoui sous les limons. Un paysage de rocailles, constitué de blocs de grès aux formes étranges, a été aménagé aux abords du pont. Le seuil de la cascade est en maçonnerie recouverte de cailles.

#### État sanitaire

L'ouvrage semble aujourd'hui dans un état sanitaire plutôt satisfaisant. Les deux tirants métalliques mis en place dès l'origine pour reprendre la poussée de l'arche sont rompus. Leur utilité n'est cependant pas avérée aujourd'hui, l'ouvrage pouvant avoir trouvé un nouvel équilibre après son tassement spectaculaire. Néanmoins, il est recommandé de mener une surveillance de la structure pour s'en assurer. Par ailleurs, les fers plats qui assurent le renforcement de voûtes plates dans la grotte Est sont très corrodés alors qu'ils garantissent la stabilité de l'enrochement.

Les cristaux couvrant les grottes ont été volontairement recouverts de boue afin de ne pas attirer la convoitise.



Photographie extraite de l'ouvrage Aux jardins de Méréville, François d'Ormesson et Pierre Wittmer  
La petite cascade et Le pont de roches, Simi-bromure A. Breger frères, Librairie Sureau



Pont de roches et petite cascade, années 1920, Album famille Rouleau

La cascade du pont de roches est composée d'un seuil de calade en caillles situé quelques centimètres en dessous du niveau de l'eau et d'enrochements disposés de manière à créer une cascade de niveaux aléatoires et variés. Les effets sonores et les jeux d'eau contribuent au caractère pittoresque du lieu.



Point de vue similaire au cliché précédent, cliché 03.2019 © Madelénat Architecture

Des blocs de pierres qui constituaient la cascade sont conservés sur place au fond de l'eau. Des traces de scellement ou d'armatures ont été repérées sur la plupart de ces pierres : trous de 2cm de diamètre environ. Ces armatures permettaient de tenir les blocs soumis à la pression de l'eau ; le recours à un mortier eut été moins résistant et aurait paru moins « naturel ».



Clichés 03.2019 © RLA Paris



Le seuil de la cascade vu depuis le Pont de roches (à gauche) et Les vestiges de calade en cailles (à droite),  
Clichés 03.2019 © Madelénat Architecture

Le seuil de la cascade a été volontairement éventré durant la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle par Pierre Barbier afin d'assainir les terres avoisinantes de la Juine par l'abaissement du niveau d'eau.

#### Parti de restauration

Le parti proposé sera celui de conserver l'ouvrage en l'état sans ajout d'un garde-corps qui modifierait l'échelle et le pittoresque de l'ouvrage.

Le pont ne sera donc pas accessible au public. Un chemin tondu sera matérialisé entre le pont blanc et le nouveau pont aux boules d'or le long de la Juine, permettant aux visiteurs de ne pas avoir à faire demi-tour dans leur déambulation.

Afin de déterminer s'il existe bien une évolution des désordres structurels affectant le pont de roches, il est recommandé de mener une surveillance de la structure ; la mise en place de témoins pouvant être suffisante dans un premier temps.

La reconstitution du seuil et des enrochements formant la cascade permettra de retrouver le bouillonnement de l'eau et ses aspects tant visuels que sonores, considérablement réduits aujourd'hui. Ainsi, les remous provoqués sur le plan d'eau multiplieront les reflets, accentuant ainsi les contrastes.

Le projet de restauration devra également rétablir la largeur d'origine du seuil de la cascade qui était d'environ 5,65 mètres à l'origine contre 3,80 mètres aujourd'hui.

La restitution du seuil maçonné en caille (gué ?) et des rochers qui déchirent l'eau de la cascade est prévue dans les travaux de réhabilitation hydrogéologique à réaliser en 2021-2022 pour retrouver les effets sonores et visuels de l'eau.

#### Examens complémentaires à mener

Investigations à caractère opérationnel :

- Surveillance par un géomètre de la stabilité de l'ouvrage à l'aide de mires avec relevé tous les six mois (durée : 3 ans) ;
- Relevé par un géomètre de l'enrochement ;
- Repérage et analyse des restes de coquillages et de leurs empreintes et des cristaux subsistants ;
- Reconnaissance des armatures métalliques apparentes.

#### Programme de travaux

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Pose d'un échafaudage en éventail sur les deux faces du pont ;
- Restauration d'un escalier en brique sur chant ;
- PM : restitution du seuil de la cascade (travaux prévus en 2021) ;

Métallerie - ferronnerie :

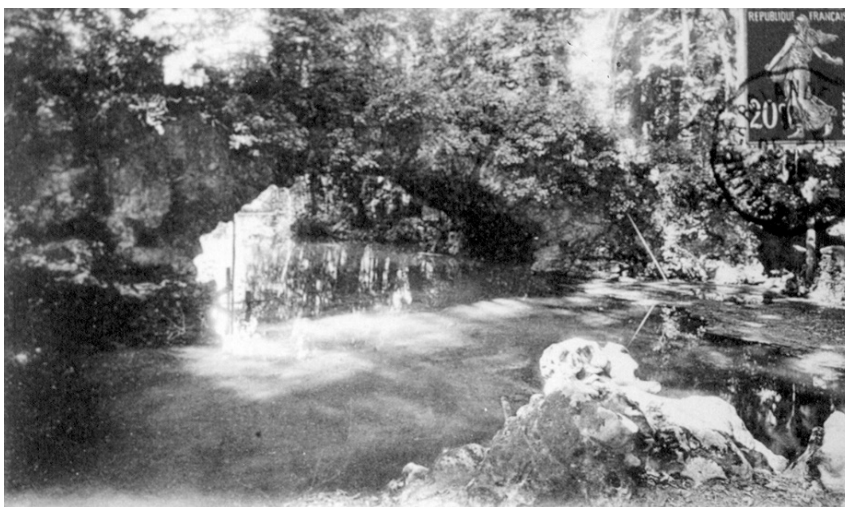
- Restauration éventuelle des tirants comprenant : décalfeutrement des parties apparentes, purge de la calamine et brossage des fers, soudure de pièces moisantes, calfeutrement.



Extrait et détail de gravures, Constant Bourgeois



Extrait et détail de gravures, Constant Bourgeois



Le pont de roches, éd. Plisson-Verneau, début XX<sup>ème</sup> siècle, SHACM



Le pont des roches, cliché de Charles Hedde, 1874

#### **b) LE PONT DE PIERRE**

Il s'agit du petit pont jouxtant le pont des roches.

Constitué d'une arche maçonnée, il est en bon état et suffisamment large pour ne pas présenter de problème de sécurité pour le public. Aucune intervention n'étant menée sur la passerelle, il n'existe pas de nécessité réglementaire de créer un garde-corps.

## 2.1.11. LA SCENE DU GRAND ROCHER

### 2.1.11.1. Le végétal

Végétal mentionné dans l'Inventaire de l'An II.

Les numéros qui suivent sont ceux figurant dans l'inventaire de 1793/1794. Les noms scientifiques sont ceux en usage au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Numéros :

- n°7 : *Campsis radicans* (2 à 3 unités) ;
- n°10 : *Jasmin jaune* ;
- n°11 : *Jasmin d'Italie* (6 unités) ;
- n°12 : *Jasmin officinale* (6 unités) ;
- n°25 : *Periploca graeca* ;
- n°33 : *Lonicera sempervirens* ;
- n°34 : *Lonicera variegata* (4 unités) ;
- n°39 : *Cissus quinquefolia* ;
- n°57 : *Rubus fruticosus* ;
- n°58 : *Rubus odoratus* (12 unités) ;
- n°79 : *Cerasus lauro-cerasus* ;
- n°81 : *Cerasus padus* ;
- n°82 : *Cerasus mahaleb* ;
- n°85 : *Rhamnus alaternus* ;
- n°86 : *Rhamnus alaternus variegatus* ;
- n°93 : *Cytisus laburnum* ;
- n°130 : *Morus papyrifera* ;
- n°136 : *Thuja occidentalis* ;
- n°137 : *Thuja orientalis* ;
- n°138 : *Pseudotsuga menziesii* ;
- n°140 : *Picea abies* ;
- n°141 : *Tsuga canadensis* ;
- n°142 : *Pinus sylvestris* ;
- n°145 : *Pinus strobus* ;
- n°146 : *Larix decidua*.
- 

En plus des végétaux notés pour les rochers et les coteaux, l'inventaire recense :

- n° 38 : *Buplevrum ligneux* ;
- n° 67 : *Crataegus monogyna rubra*.

Le paysage recréé autour de la grande cascade est vraisemblablement composé d'une dominante de conifères et de végétaux grimpants pour les rochers, avec quelques taches de couleurs vives apportées par les aubépines rouges et le buplèvre (jaune).

L'état des lieux en 2020 correspond à un état post-Barbier stabilisé.

Synthèse de la connaissance La scène se trouve à l'est du parc, adossée au coteau, (en contre-bas de la route de Saclas). Elle est composée d'une grotte (le grand rocher), percée de fenêtres ouvrant sur la grande prairie, et d'une salle ouvrant sur la grande cascade qui tombe dans le petit lac. Quelques mètres en avant

de la grande cascade, une arche de rochers était coiffée par le pavillon rustique. Un pont ou une passerelle prenait appui sur cette arche rocheuse et reliait le pavillon au grand rocher.

Entre septembre 1786 et le 15 mars 1788, un temple est construit sur la grande île du lac. Comme pour bâtir la colonne rostrale, il faut battre des pieux pour assoir les fondations à près de 20m de profondeur et parfois 40m. Le temple s'effondre en basculant dans la rivière le 15 mars 1788.

Le grand rocher sera construit à partir de 1786, à partir d'une maquette en plâtre. En janvier et février 1787, les travaux de terrassements sont interrompus par des effondrements de la paroi.

Lamarche renonce au projet d'Hubert Robert et convainc Laborde d'effectuer des modifications. Les enduits seront faits à partir de mars 1788 et peints par Restout, suivant les directives d'Hubert Robert.

Le fonctionnement de la grande cascade nécessite la réalisation d'un aqueduc. Les négociations avec les propriétaires des terrains sous lesquels passe l'ouvrage seront longues. L'ouvrage est maçonné, pavé et voûté. La chute d'eau (calculée par André sera de 7 pieds. La sortie de l'eau se fait « au travers de trois grosses roches » (lettre de Lion du 5 avril 1788).

Par une lettre de Lion du 14 avril 1788 adressée à Laborde, on apprend que la pose du « pont » sera faite à partir d'avril 1788. L'agrandissement du petit lac commence à partir de la fin de 1791. La construction de l'arche rocheuse et du pavillon ne serait pas réalisée avant 1792 d'après les archives étudiées par Nicole Gouiric.

En 1803, Villiers décrit : « le passage d'un pont rustique, suspendu sur un précipice entouré d'une masse énorme de rochers d'où sort avec fracas un torrent en cataracte ».

En 1808, Alexandre Laborde décrit à son tour la scène : « Toute la colline qui domine cette partie est plantée de grands arbres verts, les rochers sont tapissés de lierre, de vignes vierges et d'autres plantes rampantes ».

Des peupliers venus d'Antony ont été plantés en 1788, au-dessus du grand rocher à l'extérieur du jardin (30 à 36 unités). D'autres peupliers venant de Glaire ont été plantés dans les massifs près du grand rocher. Du gazon est installé en rive des roches.

L'inventaire de l'An II recense des aubépines à fleurs rouges doubles et du buplèvre ligneux. Les rochers étaient sans doute plantés de conifères si l'on en croit les descriptions :

« Une forêt d'arbres verts s'élève au-dessus, des plans de fleurs de toutes espèces, couvrent les intervalles qu'ils laissent entre leur masse (...) »

« ... (La grotte) s'ouvre d'un côté sur la cascade, de l'autre sur le jardin, par une entrée mystérieuse ombragée d'un if touffu (...) »<sup>27</sup>.

Par ailleurs, la toile d'Hubert Robert présente l'île du petit lac plantée de deux peupliers.

---

<sup>27</sup> Laborde, 1808



Le petit lac et la grande cascade, Hubert Robert, vers 1790



Cascade et kiosque du petit lac, cliché de Charles Hedde, 1874

La photographie de Charles Heddle en 1874, nous montre un site peu entretenu. La végétation spontanée semble avoir pris le dessus. On ne remarque pas de conifères ou d'arbustes à feuillage persistant en arrière-plan.

Les rochers ne sont pas visibles et il n'y a plus de contraste entre le végétal et le minéral, entre la lumière de l'eau, les verts sombres et clairs des végétaux.

Moins d'un siècle après la création de la scène, le pont n'est plus présent.

Un relevé des plantations montre qu'il y a encore de nombreux platanes vénérables au nord du grand rocher. Le fond de la scène est en revanche planté pour l'essentiel d'érables sycomores, de marronniers et de tilleuls. Il y a encore quelques grands ifs, mais tous ces arbres ne dateraient que de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. On trouve, entre les faux rochers maçonnés, trois variétés de pervenches (blanches bleus et mauves).

Depuis l'acquisition du domaine par le département de l'Essonne, la scène a été rouverte lors des travaux d'urgence en 2004, avec un dégagement par abattage des arbres encroués et le dégagement des îles et des berges du petit lac. Cependant, le dynamisme de la végétation spontanée a peu à peu refermé la scène.

La reprise plus régulière des travaux d'entretien, sous la conduite du jardinier en chef, permet de redécouvrir la richesse de la scène, malgré l'absence de la cascade et du kiosque.

De nos jours, le pavillon rustique et la passerelle ont disparu et la grande cascade ne fonctionne plus, faute d'accord sur la gestion de la vanne en amont de l'aqueduc.

Le droit d'eau et de son usage au bénéfice des propriétaires du domaine aurait été perdu lors d'une vente durant la seconde guerre mondiale.

Le département a mis en place des rencontres régulières avec le pisciculteur en amont du parc afin de pouvoir convenir de dates de remise en eau de la grande cascade sans porter préjudice à son entreprise.

### Projet de replantation

C'est un état proche de celui voulu par le marquis de Laborde qui sera recherché.

Le projet consistera essentiellement en un nettoyage des rochers et en leur stabilisation. Parallèlement à ce travail, les massifs arborés et arbustifs accompagnant la scène seront nettoyés, les arbres les plus dangereux pour la stabilité des rochers seront abattus, tout en conservant un fond arboré en second plan.

Nous savons, grâce à l'inventaire de l'An II, que des pins de Lord Weimouth, des épicéas et des *thuyas occidentalis* et *orientalis* étaient plantés sur les roches. Il est proposé de retenir de ce principe général des plantations sous Laborde, des essences les plus tolérantes au calcaire pour être plantées en fond de scènes sur le grand rocher. A l'exception des *Taxus* (ifs), les conifères seront plantés plus bas de part et d'autre de la scène du grand rocher. Cependant, l'état sanitaire du seul épicéa présent sur une des îles, indique que la reprise de ces plantations ne sera pas garantie.

Afin de renforcer les contrastes entre les jeux de lumière, apportés par l'eau lors du fonctionnement de la cascade et pour renforcer l'illusion de la montagne, des arbustes et arbres à feuillage persistants seront plantés en arrière-plan et entre des rochers afin de redessiner le fond de scène *Quercus ilex* (chênes verts), *Garrya elliptica* (arbres à chenilles), *Prunus laurocerasus* (laurier palme), etc.

La berge sud du petit lac sera déboisée de sa végétation spontanée et replantée à l'aide de quelques peupliers (cf. peinture d'Hubert Robert) et quelques bosquets en retrait. Deux peupliers noirs fastigiés seront replantés sur l'île du petit lac (île de la cascade) comme l'illustre le tableau d'Hubert Robert.

La végétation de l'île du temple sera maintenue basse, le pied du grand rocher sera débroussaillé et la végétation herbacée favorisée par des broyages et tontes régulières, afin de maintenir les vues sur le jardin depuis les fenêtres de la grotte. Des arbustes à fleurs seront installés entre les conifères de part et d'autre du grand rocher, avec entre autres des aubépines rouges à fleurs doubles (*Crataegus monogyna rubra*), comme indiqué dans l'inventaire de l'An II.

### **2.1.11.2. Les ponts et passerelles**

#### **a) LA PASSERELLE DE L'ILE DU TEMPLE**

La passerelle de l'île du temple a complètement disparu. Le franchissement est assuré par des rondins de bois assemblés en travers du cours d'eau. L'ouvrage est documenté par une photographie de Charles Heddle de 1874. Cette passerelle pourra être reconstruite dans un style rustique, conformément à l'iconographie et au caractère de la scène du grand rocher qui domine l'île.

#### **b) LA PASSERELLE DU PETIT LAC**

La passerelle du petit lac a complètement disparu. Il n'existe pas d'iconographie la concernant. La passerelle doit être reconstruite pour assurer l'entretien de l'île tels que les tontes et le débroussaillage.

Un style rustique, comme documenté dans l'album de Charles Heddle et correspondant à la scène du grand rocher, sera privilégié. Des sondages archéologiques seront menés au droit des anciennes passerelles pour rechercher l'éventuelle présence de fragments de ciment pouvant indiquer la présence de rustications dans ce matériau.



Petit pont de l'île du vieux temple, cliché n°29, Charles Heddle, 1874

#### **c) LA PASSERELLE DE LA RIVIERE ANGLAISE**

La passerelle de la rivière anglaise a complètement disparu. Il n'existe pas d'iconographie la concernant. La passerelle pourrait être reconstruite dans un style rustique.

Pour ce qui concerne les passerelles diverses et non historiques permettant de franchir la rivière anglaise, une conception « contemporaine », mettant en œuvre l'acier pour la finesse de ses profilés, est souhaitable afin de ne pas impacter le jardin historique.

### 2.1.11.3. Le bâti

#### a) LE KIOSQUE ET LE PONT RUSTIQUE

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Il existe plusieurs peintures d'Hubert Robert de cette scène sur lesquelles apparaissent le kiosque et le pont. Le kiosque apparaît sur une gravure de Bourgeois (1808), pas le pont. N'existait-il déjà plus à cette date ? La gravure est-elle fidèle ? Mais si ces questions restent sans réponses, la présence « d'empochements » dans les rochers indiquent que le pont, s'il n'a jamais existé, était bien prévu. L'empochement encore visible dans le grand rocher ne comporte pas de drainage et le pourrissement en quelques années seulement d'un bois fiché dans la roche était inévitable.

##### *Le kiosque :*

Les vestiges conservés permettent de restituer fidèlement les élévations jusque dans le détail ; l'iconographie nous apprend que la couverture, en chaume dans un premier temps, est refaite en bardeaux ou en ardoises que coiffe une boule dorée. Des verres losangés, provenant des fenêtres ont été retrouvés sur place (il s'agit de verres de couleur : bleu, rouge et blancs).

##### *Le pont :*

L'iconographie et l'empochement dans les rochers pourraient guider un projet de reconstitution que le parti général n'interdirait pas. Toutefois, ni l'usage ni le caractère de la scène ne le nécessite aujourd'hui.

##### Place dans le jardin

Voir rappel historique « LA GRANDE CASCADE et LE GRAND ROCHER ».

Le kiosque, un abri situé sur le belvédère, pourrait donc correspondre au thème de l'hermitage ; Bachaumont le nomme le pavillon des quatre saisons. Les verrières en verre de couleur sont plutôt semblables à celles du pavillon du philosophe de Bagatelle et, plus généralement, témoignent des recherches scientifiques et sensorielles du siècle des Lumières.

##### Description / matériaux

*Le kiosque* : il était construit en bois écorcés. Des panneaux de verrières losangées et colorées assuraient le clos. La couverture était réalisée à l'aide de chaumes. Le sol intérieur était en calades de « cailles » ;

*Le pont* : il était construit en troncs écorcés ;

##### Etat sanitaire

*Le kiosque* : des vestiges sont conservés dans la « salle de l'œuvre » du château ;

*Le pont* : il ne subsiste plus rien de cet ouvrage. S'il ne fut jamais réalisé, il a disparu prématurément du fait de sa fragilité.

##### Examens complémentaires à mener

Investigations complémentaires à caractère opérationnel :

- Caractérisation des bois formant l'ossature et les menuiseries du pavillon ;

- Sondage (décapage de terre végétale) pour recherche l'ancien revêtement de sol du belvédère et des seuils maçonnés aux extrémités du pont et récupération des vestiges de vitraux.

### Parti de restauration

Conformément au parti général, le pavillon (dont la matérialité est parfaitement connue) pourrait être reconstitué en anastylose à partir des éléments anciens conservés.

Des raisons pédagogiques et fonctionnelles pourraient présider à ce projet : abri pour les promeneurs, lieu d'interprétation du jardin avec le thème des expériences scientifiques et esthétiques au siècle des Lumières et la découverte du paysage au travers de filtres colorés.

Le matériau de toiture et l'amortissement, plusieurs fois remplacés au cours de son histoire, sera rediscuté. La création de verrières colorées dans l'esprit du pavillon du philosophe de Bagatelle est souhaitée.

### Programme de travaux

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Échafaudage de l'ensemble ;

*Pavillon :*

- Décapage soigneux de la terre végétale sur le belvédère avec tri des « caillles » ;
- Création de 4 plots de fondation du kiosque ;
- Restitution d'un sol en « caillles » sur le belvédère, compris hérisson de fondation ;

Charpente :

*Pavillon :*

- Création d'une ossature en bois écorcé ;
- Création d'un bardage en bois écorcé ;
- Création d'un garde-corps en bois de châtaigner ;

Couverture :

*Pavillon :*

- Création d'une couverture en chaume avec girouette en tôle.

Menuiserie :

*Pavillon :*

- Restitution des 2 portes fenêtres et des 2 fenêtres à croisillons

Vitrail :

*Pavillon :*

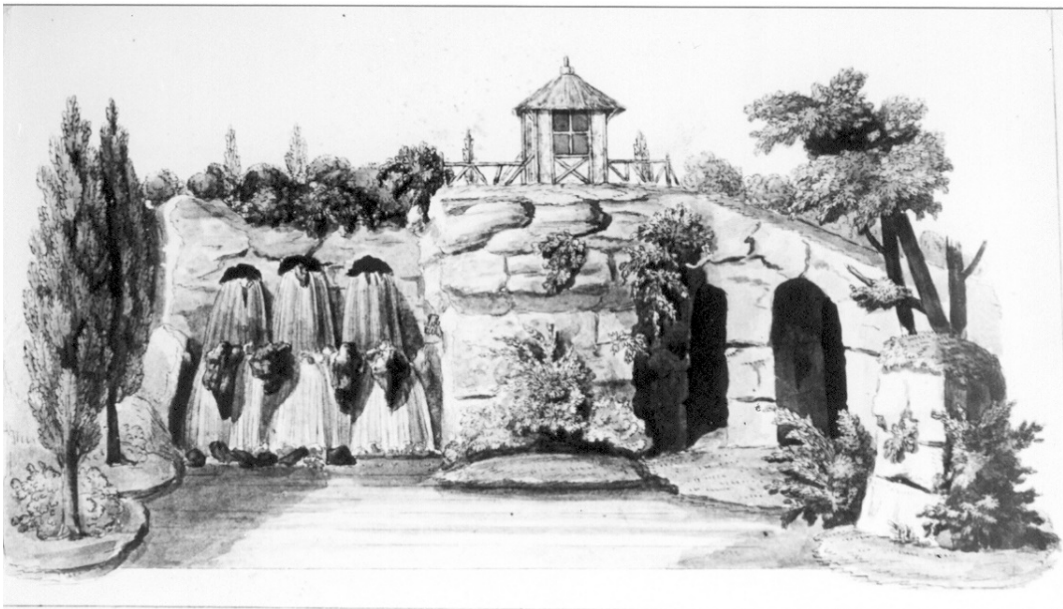
- Création de panneaux losangés de couleur en verre soufflé sur les 2 portes et les 2 fenêtres.



Hubert Robert



Alexandre de Laborde – Gravure de C. Bourgeois



Célestine de Vintimille



La grande cascade – cliché Charles Heddle, 1874

#### 2.1.11.4. Les rochers

##### Rappel historique

Cet ensemble monumental de rochers et de grottes a été construit en deux phases suivant les dessins d'Hubert Robert :

- 1786 à 1788 : le grand rocher, l'île du temple (le temple) et la cascade ;
- 1791 à 1792 : agrandissement du lac, arche rocheuse, le kiosque et le pont.

Première phase : Hubert Robert, dès son arrivée, avait proposé un projet de temple sur une île, suivant le plan de Bélanger. Les travaux débutent en 1786 mais le temple s'effondre, par suite d'une défaillance des fondations (les pieux enfoncés n'avaient jamais atteint un sol résistant sous l'épaisse couche de tourbe du fond de la vallée). En 1788, le temple sera rebâti du côté du pont des ruines (lui-même réalisé en 1786), à la place d'une tour ruinée qui ne sera jamais réalisée de ce fait.

La cascade est alimentée par un aqueduc, réalisé entre 1786 et 88, qui prend l'eau en amont du moulin de Sémainville.

Seconde phase : une grotte monumentale est réalisée à partir d'une maquette en plâtre (correspondance de Lion), non sans difficultés : il advient des effondrements de terre durant le chantier (lettre de Lion du 17 janvier ou du 6 février 1787), entraînant une réduction du projet initial. L'arche rocheuse supportant le kiosque est réalisée en 1792.

##### Place dans le jardin

Les rochers et le pont rustique évoquent le thème de la montagne et des sentiments qu'elle suscite : la grotte-banc, les belvédères et la grotte établie dans le grand rocher (tous situés à des altitudes différentes suivant la pente du coteau) ménagent, comme les sentiers, des vues sur les à-pics et les pentes rocheuses vertigineuses.

Voici ce que dit C.C.L. Hirschfeld des rochers dans sa *Théorie de l'art des jardins* (1779) :

« On peut en tirer un grand parti dans des sites solitaires, déserts, mélancoliques. Ils sont le séjour naturel des grottes, des ruisseaux & des cascades, et leur fournissent une base nécessaire. Ces mêmes cascades animent à leur tour le rocher, & le dépouillent d'une partie

du caractère sauvage et désert qui lui est propre. (...) une cabane ou quelque autre trace d'habitation humaine paraissent surtout produire cet effet. »

Dans son poème, Les jardins ou l'art d'embellir les paysages (1782), l'Abbé de Lille illustre encore très précisément l'effet recherché dans cette scène :

« Ces masses de rochers confusément épars  
Sur leur informe aspect appellent mes regards.  
De nos jardins voués à la monotonie  
Leur sublime âpreté jadis était bannie.  
...  
Nos jardins plus hardis de ces effets s'emparent.  
...  
Mais quoi ! faut-il toujours les orner pour vous plaire ?  
Non ; l'art qui doit toujours en adoucir l'horreur,  
Leur permet quelquefois d'inspirer la terreur.  
Lui-même il les seconde. Au bord d'un précipice  
D'une simple cabane il pose l'édifice :  
Le précipice encore en paraît agrandi.  
Tantôt d'un roc à l'autre il jette un pont hardi. »

La cascade (alimentée par un aqueduc) avait été conçue pour produire un effet de cataracte. L'eau se déversait dans le petit lac qui était en réalité alimenté par le trop plein du grand lac, mais cette disposition était cachée à la vue à l'aide de madriers recouverts de terre et de gazon qui couvrait le cours d'eau entre les deux lacs.

#### Description / matériaux

##### *Le grand rocher :*

Les peintures (des badigeons dans les teintes ocres) avaient pour raison de dissimuler les joints entre les blocs et de créer, on le suppose, une « patine ». Les sols intérieurs sont en calades de « cailles ».

#### Etat sanitaire

##### *Le grand rocher :*

Des fissures apparaissent sur l'arche de la grotte, au niveau de la « plage » située au nord de la cascade. Les ouvrages souffrent de la présence de grands arbres enracinés dans les rochers qui produisent un effet de « levier » et bousculent les enrochements ; il est possible qu'il puisse aussi exister des tassements des enrochements (ce qui ne serait pas étonnant compte-tenu du destin du temple). Les sols en calade de « cailles » de la grotte sont lacunaires, les divers ouvrages d'embranchement en briques sur chant situés à l'extérieur sont disloqués. Les rochers éparpillés sur le site s'altèrent inexorablement.

##### *L'aqueduc et la grande cascade<sup>28</sup> :*

L'ouvrage d'adduction d'eau est en état de fonctionnement : l'aqueduc sert en effet de trop plein au plan d'eau du moulin de Sémainville, actuellement transformé en pisciculture. Le département ne maîtrise pas la vanne mais une démarche a été entamée dans ce sens.

#### Examens complémentaires à mener

---

<sup>28</sup> Une étude restant à mener a pour but d'établir un état sanitaire de l'ouvrage ainsi que les conditions de sa restauration.

Investigations complémentaires à caractère opérationnel :

- Surveillance des ouvrages de la grotte par le moyen de mires relevées régulièrement par un géomètre (durée : 3 ans)
- Sondage (décapage de terre végétale) pour recherche des limites de l'ancien revêtement de sol du belvédère et des seuils maçonnés aux extrémités du pont rustique ;
- Relevé de la stéréotomie des voûtes, des pathologies (joints ouverts, fissures, altération des rochers compris ceux du site, etc....) et diagnostic ;
- Analyse des pigments des peintures.

### Parti de restauration

Le parti de reprise en main est réduit à l'entretien des lieux qui nécessitent pourtant, ponctuellement, une surveillance attentive, quelques travaux de restauration/consolidation (notamment les escaliers et certains rochers).

Reste l'aqueduc dont l'assainissement est projeté mais conditionné par l'acquisition de l'ouvrage et l'application d'une mesure de classement au titre des Monuments Historiques.

### Interventions

Maçonnerie – Pierre de taille :

*Grotte et enrochements :*

*Nota : un diagnostic complémentaire, à l'issu d'une campagne de surveillance, doit être mené pour faire le point sur la stabilité de l'ouvrage.*

- Échafaudage de l'ensemble ;
- Mise en place d'échafaudages à la demande ;
- Remise en état des emmarchements formés de briques sur champ (escaliers de la grotte et de la grotte-banc) ;
- Complément sur calades en « caillles » lacunaires.

Ferronnerie :

*Grotte et enrochements :*

- Restauration/restitution des ouvrages de grilles sur les éclairages zénithaux.

## **2.1.12. LA SCENE DE LA GROTTA DE L'ORAGE**

### **2.1.12.1. Le végétal**

L'ensemble des cheminements et rochers qui forment la grotte de l'orage sont en 2020 dans un état Saint-Roman très dégradé.

#### Synthèse de la connaissance

En 2004, les boisements ont été purgés de tous les chablis et arbres effondrés qui subsistaient de la tempête de 1999. Un travail important de débroussaillage a suivi, ainsi qu'une campagne de dépollution de tous les déchets accumulés et jetés par-dessus le mur d'enceinte.

Le pont du chemin qui mène au petit parc a été restauré en 2006/2007 sous la direction de l'architecte en chef Dominique Larpin.

L'ensemble des allées et escaliers ont été dégagés à cette occasion, mais la dégradation très avancée des briques des escaliers extérieurs empêche l'accès du public.

Deux platanes avaient été plantés de part et d'autre d'une volée d'escaliers, permettant au chemin d'enjamber l'aqueduc de la grande cascade. Ces platanes, inventoriés en 1996, ont été détruits par la tempête de 1999, mais leurs souches sont encore en place.

On notera que le platane étant un arbre de pleine lumière, leur présence en recul par rapport à la lisière actuelle du boisement, indique que ce dernier a progressé ces dernières années vers la vallée.

Le département ayant acquis les parcelles de l'autre côté du pont du chemin, ce cheminement dans les rochers pourrait être une façon occasionnelle d'accéder au jardin. La vue du château au travers les frondaisons au débouché de la grotte est particulièrement pittoresque.

#### Projet de restauration

Mise à part la replantation de deux platanes d'orient en lieu et place des souches de part et d'autre des escaliers, le travail sur la végétation consistera en un abattage sélectif du boisement dans la partie basse de la scène, afin de faire reculer celui-ci au pied du coteau.

Sur le coteau de part et d'autre du cheminement, le contrôle des plantes invasives se fera par des interventions de débroussaillage régulier, des tailles de sélection dans les jeunes arbres en place et des replantations des arbres verts pour renforcer le masque boisé et reconstituer l'amphithéâtre vert.

### **2.1.12.2. Les cheminements**

Il s'agirait de consolider les rochers, mais surtout de restaurer les emmarchements. Sur certaines sections des escaliers extérieurs, les briques ont pratiquement disparu sous l'action du gel et de l'humidité permanente en raison de la couverture végétale. La volée de marches qui enjambent l'aqueduc de la Grande cascade est entièrement à déposer et à restaurer.

### **2.1.12.3. Les rochers**

#### Rappel historique

Laborde ne parvint jamais à acquérir la propriété du chemin (actuelle RD 145) qui séparait le grand parc du petit. La continuité de la promenade fut donc assurée par un pont enjambant le dit chemin. Il est intéressant de noter que le talus formant la culée sud du pont occupe l'emplacement de constructions apparaissant sur le plan Terrier de 1705, celles-ci pouvant avoir été « mises à profit » lors de l'édification du pont. Le style du pont semble être la signature d'Hubert Robert. Le pont a été restauré en 2006.

#### Place dans le jardin / fonction du bâtiment

La grotte de l'orage et les enrochements entre la grotte et le pont établissent un parcours sinueux sur la pente du coteau avec des vues plongeantes vers le grand lac et des vues vers le ciel.

#### Description / matériaux

L'arche unique du pont du chemin est appareillée en claveaux alternés de briques et de pierres. Des corbeaux portent un bandeau droit (constitué, comme certaines marches des escaliers, de remplois de stèles funéraires). Le revêtement du tablier est constitué d'un gazon comme à l'origine (restauration de 2006).

#### Etat sanitaire

Le pont du chemin est en bon état puisqu'il a été restauré il y a peu. La grotte, comme tous les enrochements du jardin, présente un certain vieillissement de ses ouvrages. Les emmarchements ont disparu ou sont disloqués.

L'acquisition récente de la citadelle par le département et son rattachement à la propriété justifie une restauration de la scène.

#### Parti de restauration

Le parti proposé sera celui d'une consolidation ponctuelle des ouvrages de la grotte et d'une restitution des emmarchements disparus à l'aide de briques de remploi autant que possible (briques du colombier de Laborde).

#### Interventions

Maçonnerie – Pierre de taille :

*Grotte de l'Orage :*

- Consolidation des enrochements par relancis de moellons, coulinage, rejointoiement, épingle en recherche ;
- Repiquage des sols en calade de « cailles » ;
- Restauration des emmarchements en pierre et en brique ;
- Remise en état de l'emmarchement en pierres de taille disloqué au départ du cheminement ;
- Réfection des emmarchements en brique disparus compris paillasse en béton.

## 2.1.13. LA SCENE DE L'ÎLE NATHALIE

### 2.1.13.1. Le végétal



L'île Nathalie représente une superficie de 1540 m<sup>2</sup> ponctuant la Juine. Dénommée initialement île d'acajou lors de la création du jardin, elle prend l'appellation « île Nathalie » avec Alexandre Laborde. Ce nom figure sur le cadastre de 1831.

Elle est desservie par deux ponts :

- le pont d'acajou, coté grande prairie ;
- le pont cintré, côté château.

Extrait du cadastre napoléonien de 1831

L'île Nathalie apparaît dès le projet de Bélanger, puis sur le plan annexé au procès-verbal de la Maîtrise des Eaux et Forêts du 22 juin 1785. Le 17 juin 1785, Laborde demande dans une lettre le coût de la pose des rochers à la pointe de l'île.

Bélanger place le pont d'acajou de telle façon qu'il ne soit pas vu depuis le château (lettre à Dufossé du 25 août 1785). Selon Nicole Gouric, ce pont devait supporter un pavillon carré (cf. croquis d'Hubert Robert et cadastre de 1831).



Vue du parc de Méréville, Hubert Robert, 1791, huile sur toile, collection particulière

La gravure de Constant Bourgeois de 1808, qui représente l'île depuis le nord, montre un saule pleureur en premier plan sur la berge est de la Juine et en aval de l'île. Cette dernière est boisée. Des massifs de grands arbres sont illustrés de part et d'autre de l'île sur les berges.



L'île Nathalie à Méréville, gravure de Constant Bourgeois (1767-1841), planche 56

Alexandre Laborde décrit l'île comme un lieu enchanté :

« Il est certains lieux que l'on ne peut ni peindre ni décrire, tant le charme dont ils vous entourent est puissant et varié. Ce n'est pas seulement leurs différents aspects qui plaisent, c'est leur ensemble qui séduit, qui attache et qui plonge dans une sorte d'oubli du monde entier.

Rien ne produit plus sûrement cette impression délicieuse que la réunion d'une belle rivière et d'une haute futaie. Le cours tranquille de ses eaux limpides sous la voûte muette des arbres, ce léger mouvement dans le silence, la fraîcheur qui l'accompagne, cause une sensation inexprimable.

La vue que représente cette planche est un de ces lieux enchantés. L'île est couverte de fleurs, ombragée d'arbres épais de toute espèce, elle semble flotter sur le courant des eaux qui l'entourent : des ponts élégants et simples joignent les deux côtés du parc ; aucun aspect étranger ne trouble la douce émotion qu'on éprouve, et on aperçoit seulement, à travers les arbres, les quatre tours antiques du château, qui font un effet agréable de tous les points du jardin »<sup>29</sup>.

L'inventaire de l'An II recense : six arbousiers en pot, un *Magnolia grandiflora* (Magnolia à feuilles persistantes) en caisse et en mauvais état, un *Ginkgo biloba* (Arbre aux 40 écus) en bon état. Seuls les arbres et essences rares sont renseignés.

<sup>29</sup> Alexandre LABORDE, p. 111, commentaires planche LVI L'isle Natalie à Méréville.

Le cadastre de 1831 mentionne la lettre B, pour bois, ce qui laisse comprendre une plantation d'arbres assez dense. Les photographies de 1874 nous montrent effectivement une île plantée de grands arbres âgés.

De nos jours, l'île est exempte de toute plantation arbustive. Au sud, à l'arrière des rochers il subsiste trois ifs, un chêne et une cépée de merisier. Pour compléter ce dispositif et par anticipation, trois copalmes et un érable rouge ont été replantés en 2018.

Sur les berges, au nord-ouest de l'île, il existe trois gros sujets (un platane et deux charmes) en aval et quelques gros sujets au sud en amont (platanes, cépée de saules, d'aulnes et de peupliers).

On notera que la cépée de platane, présente face au pont cintré sur la photographie de Charles Heddle, existe toujours. Elle pourrait être conservée et retravaillée par touches successives sur plusieurs années afin de reformer un bosquet.

### Projet de restauration

La replantation des bosquets d'arbres de part et d'autre de l'île sera faite suivant les contours des massifs figurant sur le plan du cadastre de 1831. Le choix des essences s'attachera à recréer une futaie comme le décrit Alexandre Laborde (« ... ombragée d'arbres épais de toute espèce, etc. ») aux effets de coloration au printemps ou à l'automne, et à leur compatibilité avec un milieu très humide. Le sol pourrait être planté de plantes vivaces, conformément à la description d'Alexandre Laborde. Le principe de plantes en bacs ne sera pas reconduit pour des raisons de maintenance et de manipulation.

Les compléments aux arbres plantés et existants seront réalisés dans le but de recréer cette ambiance boisée de futaie, à partir d'essence d'arbres du Nouveau Monde. La densité recherchée serait d'un arbre pour environ 50 m<sup>2</sup>, le long des berges de l'île et plus lâche en son centre, ce qui correspond à environ 20 sujets pour l'île.

Les arbustes retenus seront sélectionnés pour leur floraison estivale, leur feuillage persistant ou colorés et leur odeur.

Les plantes vivaces de type sous-bois indigènes et du Nouveau Monde seront retenues.

Replantation de l'île :

- 20 arbres : 1 *Acer rubrum* (Érable rouge ; existant), 3 *Amelanchier lamarckii* (Amelanchier du Canada), 4 *Carpinus betulus* (Charme commun), 2 *Fagus sylvatica* (Hêtre commun), 3 *Mespilus germanica* (Néflier), 1 *Ginkgo biloba* (arbre aux 40 écus), 3 *Liquidambar styraciflua* (Copalme d'Amérique ; existant), 1 *Magnolia grandiflora* (Magnolia à feuilles persistantes), 3 *Sorbus aucuparia* (Sorbier des oiseleurs) ;
- Arbustes : 6 *Arbutus unedo* (Arbousier), 30 *Bupleurum fruticosum* (Buplèvre ligneux), 2 *Cornus florida* (Cornouiller à grande fleurs), 5 *Myrica gale* (Bois sent Bon), 5 *Ptelea trifoliata* (Orme de Samarie), 5 *Staphyllea pinnata* (Faux-pistachier) ;
- Anémone sylvie, Campanules, Hellebore, Jacinthes des bois, *Vinca minor*, perce-neige.

Replantation des berges :

- 1 *Acer pensylvanicum* (Érable jaspé ; existant), 1 *Acer rubrum* (Érable rouge ; existant), 2 *Liquidambar styraciflua*, 2 Copalme d'Amérique (arbres existants), *Aesculus hippocastanum* (Marronnier), *Aesculus lutea* (Pavier jaune), *Carpinus betulus* (Charme commun), *Fagus sylvatica* (Hêtre commun), *Fraxinus caroliniana* (Frêne d'Amérique), *Fraxinus lentiscifolia* (*angustifolia*) (Frêne),

*Fraxinus Diversifolia* (Frêne monophyle), *Platanus orientalis* (Platane d'Orient), *Populus heterophylla* (Cotonnier des marais), *Sorbus aucuparia* ( Sorbiers des oiseaux), *Tilia americana* (Tillieul d'Amérique).

### **2.1.13.2. Les ponts et passerelles**

Les passerelles seront restaurées suivant leur dernier état connu.

#### **a) LE PONT D'ACAJOU**

##### Rappel historique

Le pont d'acajou a été construit par Bélanger entre 1785 et 1786, en même temps que l'île d'acajou. Il doit son nom au bois précieux dont il était construit. L'ouvrage a mal résisté à l'humidité du site et est remplacé par une passerelle en fonte au XIX<sup>ème</sup> siècle.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Le plan de Bélanger et un dessin d'Hubert Robert montrent une passerelle supportant un pavillon en son centre. La gravure de Chéreau (1800-10) et celle de Bourgeois (1808) représentent une passerelle avec trois arches en bois mais aucun pavillon au centre. Le pavillon d'acajou (dit aussi étrusque ou chinois), également représenté par Chéreau, ne sera en réalité jamais posé sur la passerelle mais à proximité (sur l'île d'acajou selon toute vraisemblance). Il sera déplacé par la suite au-dessus de la grande glacière (lettre de Lion du 14 janvier 1791). Le bois d'acajou se retrouvait en fait à l'intérieur du pavillon. La décoration extérieure, particulièrement raffinée, était recouverte d'étain (d'après le mémoire d'Auger reproduit dans le *Lassus*, Archives privées Mouchy).

L'actuelle passerelle en fonte apparaît pour la première fois sur une photographie datant de 1897. Elle a pu être réalisée en même temps que celle qui prit la place du pont aux boules d'or.

Les dés en pierre de taille sont ceux d'origine. Le dessin des vases apparaît sur la gravure de Chéreau.

##### Description / matériaux

La passerelle actuelle est constituée de deux fermes en fonte, composées chacune de deux voussoirs et couronnées par un amusant garde-corps à motif d'accolades. Les culées maçonnées sont ornées de quatre tambours de colonnes cannelées en marbre complétés à l'origine par des vases, sur lesquels s'amortit le garde-corps.

##### État sanitaire

Les ouvrages métalliques sont dans un bon état de conservation apparent.

Le platelage en bois est hors d'usage.

Les vases seraient, suivant une légende locale, enfouis dans la vase de la Juine.

##### Examens complémentaires à mener

Investigations complémentaires à caractère opérationnel :

- La passerelle a vocation à recevoir du public, aussi doit-elle faire l'objet d'un calcul de sa surcharge admissible (étude complémentaire à confier à un bureau d'étude spécialisé) ;
- Sondages dans le fond de la rivière pour rechercher les vases disparus (sondages à la ficelle depuis une embarcation) ;
- Sondages de reconnaissance des anciens seuils maçonnés de la passerelle ;

- Sondages stratigraphiques des fers en recherche des couleurs d'origine (à confier à un atelier de restauration de peintures) ;
- Identification du bois formant le platelage.

### Parti de restauration

Le parti proposé sera celui de conserver/restaurer la passerelle en fonte. La restitution des vases pourra être proposée, selon le résultat des prospections menées dans la Juine, et notamment les éléments matériels probablement fragmentaires qu'il aura été possible de rassembler. La nécessité d'assurer un renforcement de la structure est liée au résultat de l'étude structurelle à mener.

### Programme de travaux

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Examen des ouvrages dégagés ;
- Confortation des culées par coulis, refichage, rejointoiement ;
- Restauration des socles cylindriques (nettoyage, bouchonnage en pierre) ;
- Restitution des seuils en calade de « caillles » compris hérisson de fondation ;
- Option : restitution des vases en PdT (marbre) ;

Charpente - menuiserie :

- Réfection du platelage bois et de la main courante à l'identique ;

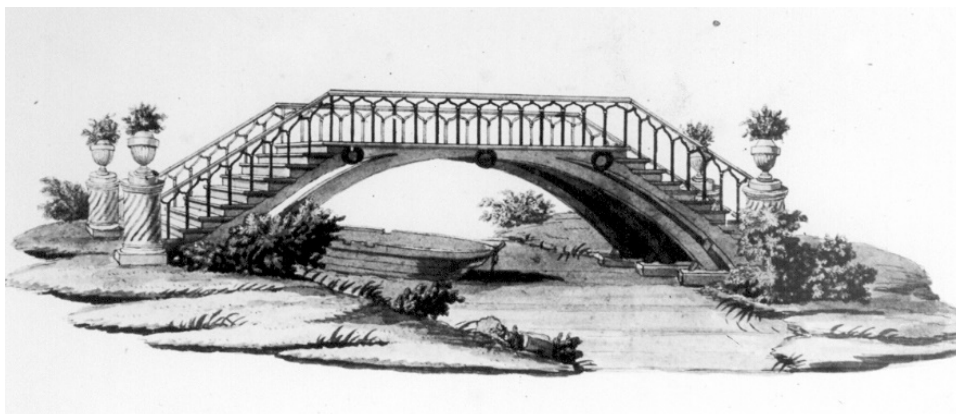
Métallerie - fonderie :

- Dépose de la passerelle métallique ;
- Démontage, brossage, révision des fixations du garde-corps et ajout d'équerres soudées dans les montants scellées dans le platelage pour limiter le balan du garde-corps ;
- Décapage des ouvrages métalliques ;
- Reprise de la passerelle métallique ;

Peinture :

- Mise en peinture ;
- Verni mat sur la main courante.

*Pour mémoire : renforcement éventuel de la passerelle non chiffré.*



Le pont d'acajou, Chéreau



Pont d'acajou, album famille Rouleau, années 1920

## b) LE PONT CINTRÉ

### Rappel historique

Le pont cintré a été construit par Bélanger entre 1785 et 1786, en même temps que l'île d'acajou. La passerelle en bois n'a pas résisté à l'humidité du site et a été remplacée par un ouvrage métallique au XX<sup>ème</sup> siècle.

### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Il existe deux vues de la passerelle sur les gravures de Bourgeois (1808), sur lesquelles se dessinent une passerelle constituée d'un tablier cintré couronné par une simple main courante, portée par des montants obliques et amortie sur quatre dés en pierre.

Sur un cliché plus tardif, la passerelle aux boules d'or l'a remplacé. Celle-ci est modifiée à l'occasion de ce déplacement puisque les 12 travées à l'origine du garde-corps sont réduites à 10 travées.

La passerelle paraît avoir été complètement reconstruite sur une photographie du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous y reconnaissons le tabouret métallique actuel et un garde-corps en bois dont les potelets sont ornés, encore, de boules dorées. Ces boules sont à l'origine des légendes erronées des cartes postales anciennes qui confondent cette passerelle avec le pont aux boules d'or.

Il ne subsiste que les dés de la passerelle de Bélanger, ainsi qu'une console en pierre sur la culée est, indiquant que la passerelle d'origine était plus large.

### Description / matériaux

La passerelle actuelle est constituée de deux tabourets formés de profilés métalliques. Son garde-corps en bois a été remplacé par un barreaudage métallique très simple qui s'amortit sur des dés en pierre formant culées.

### État sanitaire

Les profilés métalliques sont hors d'état du fait de la corrosion importante des semelles. Le platelage en bois est hors d'usage. Le garde-corps, est fragilisé. Les dés en pierre sont fracturés.

### Parti de restauration

La passerelle actuelle est de toute évidence très éloignée de la conception de celle élevée par Bélanger. Cependant, des informations précises font défaut et ne permettraient pas de rétablir un pont semblable à celui lancé au travers de la Juine à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Il est par conséquent proposé de conserver la passerelle d'époque XX<sup>ème</sup> siècle avec son garde-corps à barreaudages.

#### Programme de travaux

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Examen des ouvrages dégagés ;
- Gougeonnage des dés en pierre cassés ;
- Régénération des culées maçonnées ;
- Reconstitution éventuelle de seuils en calade de « cailles » compris hérisson de fondation ;

Métallerie - fonderie :

- Dépose en démolition de la passerelle, dépose du garde-corps en conservation ;
- Restitution de deux arches en profilés métalliques, compris fers plats assurant le contreventement et entretoises ;
- Restauration du garde-corps métallique ;

Peinture :

- Mise en peinture glycérophtalique des métaux.



L'ancien pont cintré (pont aux boules d'or), SHACM



Le nouveau pont cintré, début XX<sup>ème</sup> siècle, édition Plisson-Vernon



Le nouveau pont cintré, collection A. Rameau, Etampes, E. Coisson

## 2.1.14. LA SCENE DU GRAND LAC ET DE L'ILE DE LA COLONNE ROSTRALE

### 2.1.14.1. Le végétal

#### Synthèse de la connaissance et état des lieux

L'état 2020 correspond aux états des époques de Laborde et de Saint-Roman.



Extrait du cadastre napoléonien de 1831

Sur le cadastre napoléonien de 1831, l'île de la colonne rostrale représente une surface de 170 m<sup>2</sup>. Elle est qualifiée de « pré et bois ».

Elle apparaît sur deux tableaux d'Hubert Robert, une gravure de Constant Bourgeois en 1808, ainsi que sur des photographies de Charles Heddle en 1874 et celle du Prince Napoléon en 1896.

Les plantations sont très denses sur l'île car une lettre du régisseur Lion du 22 février 1787 nous indique qu'il y est planté 7 catalpas, 3 mûriers blancs, 4 acacias blancs, 4 vernis du japon, 6 saules pleureurs, 4 pins du nord, 2 platanes, 2 tulipiers, 3 sorbiers et 1 cornouiller sanguin (soit 35 arbres de première grandeur) et 1 arbuste. La densité moyenne était donc d'environ 1 arbre pour 5m<sup>2</sup>, ou encore d'un arbre tous les 2.20m.

L'inventaire de l'An II (1794) note :

- des tilleuls d'Amérique haut de 12 à 15 pieds (environ 4m) ;
- un laurier benzoin de 5 pieds (environ 1.70m) ;
- des aubépines à fleurs rouge double de 6 à 9 pieds (entre 2 et 3m).

Sept ans après les premières plantations, les grands arbres de la liste de Lion, ne sont pas mentionnés.

La gravure de Constant Bourgeois (1808), montre un peuplier noir d'Italie à la pointe sud, un saule pleureur sur la rive ouest de l'île, un arbre imposant au nord et en second plan deux peupliers noirs d'Italie.



Le grand lac et laiterie, gravure de Constant Bourgeois, 1808

« Elle (la colonne) s'élève au milieu d'une île, à l'entrée d'un lac assez étendu. Autour sont placés différents arbres étrangers, parmi lesquels se fait remarquer l'épine de mer, qui croît sur les bords de la mer et qui porte une couleur pâle et triste »<sup>30</sup>.

S'agit-il du panais épineux, plante vivace du pourtour méditerranéen ? Dans ce cas il n'est pas surprenant qu'elle ait disparue en raison du froid et du couvert des grands arbres, ou du buplèvre ligneux, plantes de la famille des Apiacées, présente partout suivant l'inventaire de l'An II.

« Au milieu du lac, s'élève une isle entourée de cyprès »<sup>31</sup>.

Le taxodium (*Cupressus disticha*), ou encore le cyprès à feuille d'acacia, et plus récemment cyprès chauve) est recensé par l'inventaire de l'An II dans différents massifs sans citer précisément les lieux (l'île de la colonne peut être un de ces lieux).

---

<sup>30</sup> Laborde, 1808.

<sup>31</sup> Les neuf jeunes gens d'Orléans, entre 1810 et 1821.



Le château et le parc de Méréville, Hubert Robert, vers 1790, huile sur toile conservée au Musée du domaine départemental de Sceaux





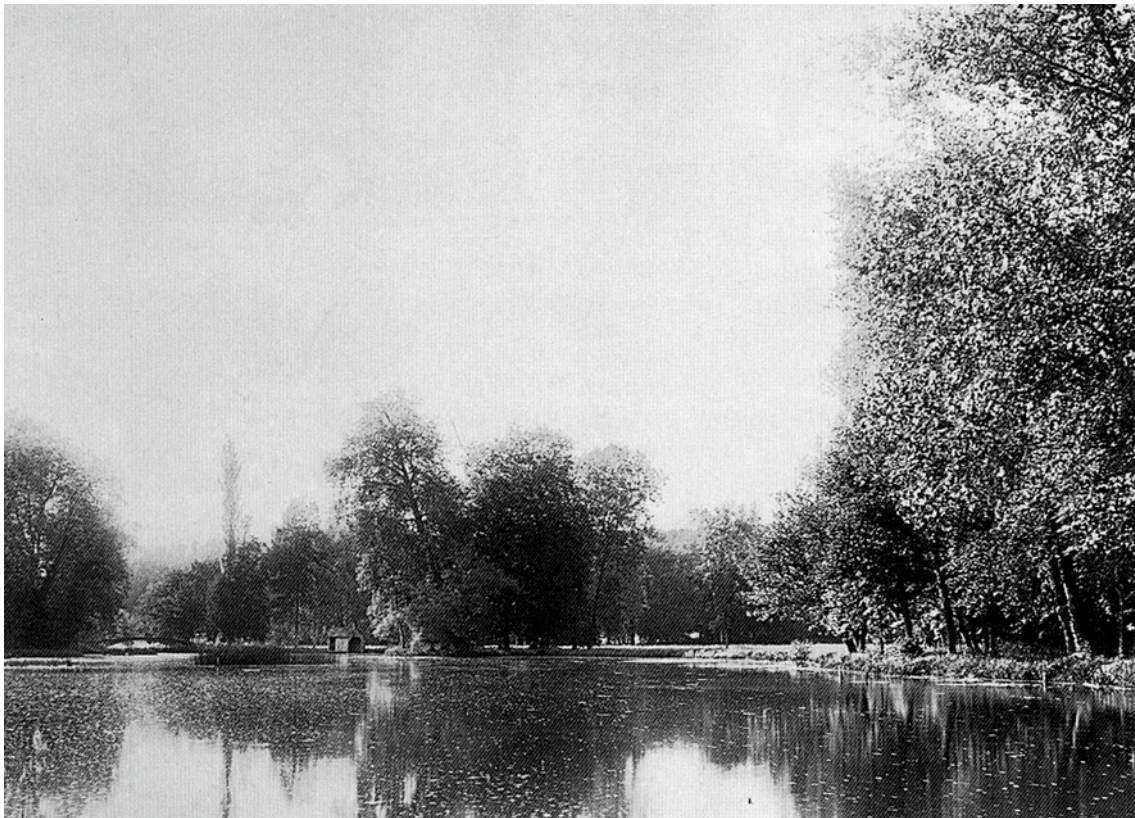
Le grand lac et son embarcadère, cliché de Charles Hedde, 1874



Le grand lac, vue prise du midi, cliché de Charles Hedde, 1874



Le grand lac vers 1895-1899, source non renseignée



Le grand lac vers 1895-1899, source non renseignée

En 2019, deux souches de gros platanes ont été notées. L'un d'eux a été coupé, l'autre a basculé dans le lac à la suite de la tempête de 1999. On trouve également sur l'île, deux charmes et un aulne au nord ainsi qu'une cépée d'aulne au sud. Il ne se trouve aucun arbuste ou vivace du type pervenche, comme on en trouve aux abords de certaines autres scènes du jardin.

La photographie de 1874, nous montre de grands arbres au sud et au nord de l'île formant des bosquets, dégagant amplement le centre occupé par la colonne.



La colonne rostrale vue des berges nord du Grand lac, cliché de Charles Heddle, 1874

Sur la photographie de 1874, le bosquet nord semble planté de deux conifères sur la rive est et d'un platane dont on reconnaît le houppier en arrière-plan. Le bosquet sud est planté d'un groupe d'arbre qui peut comporter un platane si l'on en croit les houppiers. Mais on ne remarque aucun saule pleureur et aucun arbuste.

A la gauche du cliché, sur la presqu'île sud qui marque la séparation entre le grand lac et la Juine on note la présence de platanes aux troncs très élancés et légèrement penché vers le nord. Les souches de ces arbres existent toujours en 2020, avec de nombreux rejets.

#### Projet de replantation

##### *Arbres :*

Plantation d'un platane au sud de l'île et sélection d'un ou deux rejets sur les souches au nord. Plantation de deux bosquets comprenant deux *Liriodendron tulipifera* (Tulipiers), deux *Sorbus aucuparia* (Sorbiers des oiseleurs), deux *Tilia americana* (Tilleuls d'Amérique), et deux *Taxodium distichum* (cyprès chauves) en périphérie, au nord de l'île (conifères visibles sur la photographie de 1874, et qui pourraient être cités dans la lettre des neufs jeunes gens d'Orléans). Les autres essences d'arbres signalées par Lion ne seraient pas reconduites car inadaptées au milieu, soit un total de 9 unités.

##### *Arbustes :*

De l'inventaire de l'An II, on peut retenir les *Crataegus* (Aubépines à fleurs doubles) (2 unités), qui pourraient compléter les bosquets, ainsi que des exemplaires (5 unités) de *Laurus benzoin* (laurier faux-benjoin (*Lindera benzoin*) originaire d'Amérique du Nord (Virginie). Il s'agit d'un arbuste très odorant comme le laurier sauce, mais qui n'est pratiquement pas ou peu disponible en culture et le *Bupleurum fruticosum* (Buplèvre ligneux, 25 unités).

##### *Vivaces :*

Plantation de *Vinca minor* (sélection à fleurs mauves), d'anémone des bois, de perce neige et de campanules.

### 2.1.14.2. Les ponts et passerelles

#### a) LA PASSERELLE DE L'ILE DU GRAND LAC

Un cliché de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle montre une passerelle permettant d'accéder à l'île du grand lac composée d'une arche en bois recouverte par un platelage. Il n'existe pas de passerelle sur la gravure de Constant Bourgeois ni aucun vestige de culée sur le site. Le simple entretien de l'île constitue une raison pour rétablir une passerelle qui pourrait s'inspirer des passerelles rustiques bien connues par les photographies anciennes. Le modèle de passerelle sera un pont cintré en bois avec garde-corps rustique.



La passerelle de l'île de la colonne

### 2.1.14.3. Le bâti

#### a) LA COLONNE ROSTRALE ET L'ILE DU GRAND LAC

##### Rappel historique

Conçue par Bélanger entre 1785 et 1786 et réalisée en 1787-1788 sous la direction de Barré, la colonne qui signalait l'île du grand lac, est transportée à Jeurre à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

##### Analyse documentaire / critique d'authenticité

La correspondance de Lion renseigne précisément sur le chantier de construction de l'île du lac : en 1786, les vanes du pont aux trois arches sont fermées pour dévier l'eau de la Juine vers le pont de roches afin d'assurer les terrassements au sec. L'île consiste en un remblai composé d'un empierrement pour armaturer

les terres ; il repose sur des « bretelles » (sic), portant sur 16 pieux enfoncés au mouton à 25 pieds (8m). Des rochers sont ajoutés pour souligner les rives de l'île. Une maquette de la colonne en bois de poirier a été réalisée pour en faciliter l'exécution en marbre.

D'après le document de 2003 de Nicole Gouiric, le dernier cliché de la colonne rostrale la montre brisée, alors qu'en 1874, elle est entière mais penchée vers le nord.

#### Place dans le jardin / fonction de la fabrique

La colonne rostrale est un monument à la gloire des marins péris en mer. La colonne évoque donc à la fois la Rome antique et la mer (dans l'Antiquité, une colonne rostrale commémore les victoires navales, les rostres représentant des proues de navire). Il faut noter que les fils de Laborde périssent dans le naufrage de La Pérouse en 1786, la colonne leur est dédiée postérieurement par une inscription.

Dans son poème, *Les jardins ou l'art d'embellir les paysages* (1782), l'Abbé de Lille illustre l'intérêt de disposer une île et une colonne sur le lac :

« L'œil aime dans un lac une vaste étendue.  
Cependant offrez-lui quelques points de repos.  
Si vous n'interrompez l'immensité des flots,  
Mes yeux sans intérêt glissent sur leur surface.  
Ainsi, pour abrégier leur insipide espace,  
Ou qu'un frais bâtiment, des chaleurs respecté,  
Se présente de loin dans les flots répété,  
Ou bien, faites éclore une île de verdure.  
Les îles sont des eaux la plus riche parure ».

#### Description / matériaux

Le fût de la colonne est en marbre blanc veiné, le piédestal habillé en marbre « bleu turquin », les quatre rostres sont en bronze et le globe sommital est en cuivre doré à la feuille.

#### Etat sanitaire

L'emplacement du socle de la colonne est bien visible sur l'île du grand lac. Un état sanitaire de la colonne qui se trouve dans le domaine de Jeurre est hors propos, le retour de la fabrique à Méréville n'étant aujourd'hui pas envisageable.

#### Examens complémentaires à mener

Investigations complémentaires à caractère opérationnel : reconnaissance des fondations en place.

#### Parti de restauration

Suivant le parti général proposé pour le jardin de Méréville, les fabriques démontées et transportées à Jeurre ne peuvent être reconstituées à Méréville, leur vente constituant un fait historique.

Il n'est pas proposé de reconstitution de la colonne. Rien ne s'oppose à la création d'une œuvre d'art éphémère évoquant la colonne ou son emplacement. On veillera toutefois à éviter l'installation d'œuvre d'art contemporaine permanente et anachronique avec l'univers du végétal, la vocation de Méréville n'étant pas d'être un jardin d'art contemporain.

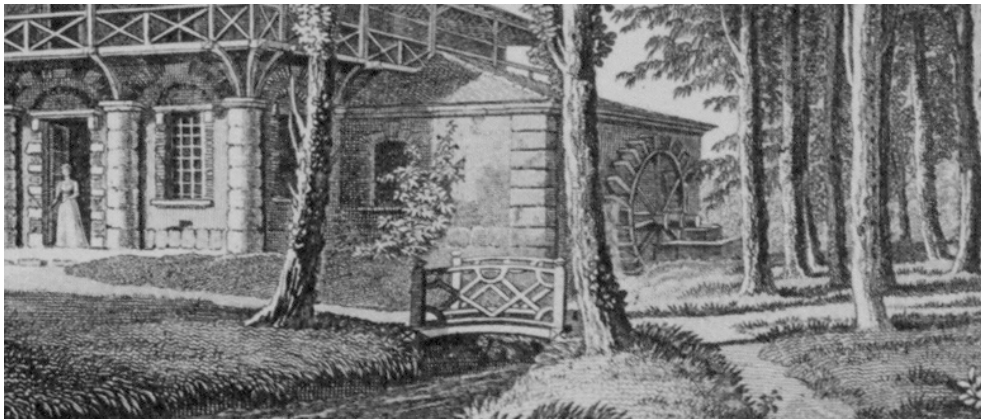


## 2.1.15. LA SCENE DU MOULIN

### 2.1.15.1. Les ponts et passerelles

#### a) LES PASSERELLES DE L'ÎLE DU MOULIN

L'une des deux passerelles apparaît sur une gravure de Bourgeois, il s'agit d'une passerelle en bois au caractère chinois. La photographie de Charles Heddle montre une passerelle rustique en 1874. Les passerelles pourraient être restituées dans le style chinois plutôt que rustique, style que l'on retrouvera plutôt dans les scènes de rochers.



Passerelle de l'île du moulin, Constant Bourgeois



Passerelle de l'île du moulin, Charles Heddle, 1874

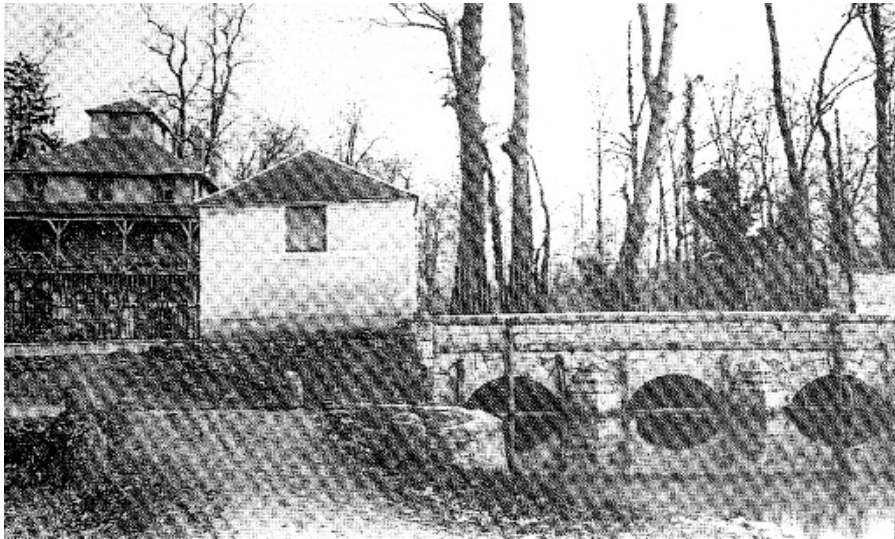
#### b) LE PONT AUX TROIS ARCHES

Le pont aux trois arches est en bon état, et régulièrement entretenu par les services départementaux. Le pont était le support d'un ouvrage de régulation de l'eau pénétrant dans le domaine, notamment dans le bief du moulin. Des glissières et des vannes apparaissent sur une gravure de Constant Bourgeois et sur une photographie de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le pont n'est pas mis en valeur pour celui qui le franchit : le rechargement progressif de la chaussée a presque effacé le parapet et les dés en pierre qui signalent l'entrée du pont. Une action en faveur de ce monument historique est conditionnée par une concertation avec les services départementaux chargés de sa tenue.



Le lavoir et le moulin du pont, aquarelle, source inconnue



Le moulin et le pont, phototypie A. Breger

### c) LE PONT GRIS

Le pont gris est aujourd'hui constitué de deux culées en maçonnerie hourdées au ciment et d'un tablier constitué de profilés métalliques et d'un platelage en traverses de chemin de fer. La solidité de l'ouvrage n'a pas été contrôlée, mais il assure sa fonction de franchissement pour les engins comme le piéton. *A minima*, il conviendrait de calculer la surcharge admissible de l'ouvrage. D'un point de vue paysager et historique, il est aujourd'hui à caractère strictement utilitaire (franchissement de la Juine).

#### 2.1.15.2. Le bâti

## a) LE MOULIN DU PONT

### Rappel historique

Construit entre 1785 et 1788, sur un dessin de Bélanger modifié par Hubert Robert, il vint remplacer l'ancien moulin banal, bâti à l'origine sur l'autre rive de la Juine. Le rez-de-chaussée était réservé au meunier Corpechot et ouvert sur le bourg. Le premier étage, richement décoré et meublé, était aménagé en appartement pour les Laborde. Deux ailes en appentis abritaient respectivement le mécanisme de la roue, la meule et une écurie. Le meunier et les usagers du moulin accédaient à l'édifice depuis le sud par une cour close par une grille dans laquelle s'ouvrait un portail, à l'est par une aile de dépendances et au nord par le bras usinier de la Juine. Les Laborde accédaient au moulin par un vestibule depuis le jardin au nord.

Le moulin, qui avait été reconverti en scierie, a brûlé au milieu des années 1980 ; les vestiges ont été restaurés peu après.

### Analyse documentaire / critique d'authenticité

Un dessin du projet de Bélanger représente un édifice à deux niveaux. Le second, disparu aujourd'hui, était construit en pans de bois et colombages avec galerie périphérique ; la toiture en pavillon à faible pente semble être, sur le dessin de 1797, en tuiles creuses. La lettre de Lion du 10 juin 1787 confirme que la toiture est en tuiles mais que celles-ci sont de faible qualité et qu'elles doivent être peintes à la demande de Laborde. Cette faible qualité des tuiles motivera leur remplacement par des ardoises.

Le pavillon était tronqué pour laisser place à un terrasson avec balustrade en bois formant belvédère.

Des plans de 1797, bien que très approximatifs, donnent une idée de la distribution intérieure des deux niveaux.

La gravure de Constant Bourgeois (1808), montre une couverture refaite en ardoises. Une petite lucarne apparaît sur le versant nord. La gravure présente par ailleurs des approximations (raccord de la toiture des deux ailes sur le pavillon) et le terrasson-belvédère pose la question de l'étanchéité au niveau de la trémie de l'escalier qui lui donnait accès. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle est bâti un second étage surmonté d'un lanternon (un pigeonnier ?). Cette modification correspond peut-être à un morcellement de la propriété (deux propriétaires suivant le cadastre de 1831). Sur la photographie de Mullard (1897), l'aile est disparue. Le détail de la galerie à l'étage présente des différences avec celui de la gravure de Bourgeois : le garde-corps est constitué de trois panneaux à croisillons au lieu de deux sur la gravure (et un seul sur le dessin de Bélanger).

Selon la gravure de Bourgeois (1808), l'aile de dépendances, bordant la cour à l'est, était une construction à rez-de-chaussée, dont l'égout était aligné sur la lisse haute de la grille de clôture du domaine. Cette aile apparaît être surélevée d'un étage sur les lavis de Célestine de Vintimille (1804-08). Des bow-windows sont aménagés sur les pignons et confèrent à l'architecture un style anglais étonnant. Sur les photographies postérieures, les bow-windows ont disparu ; l'aile reste cependant surélevée mais les façades sont simplifiées à l'extrême. Il existe donc une importante contradiction entre les sources, ce qui n'est au fond pas étonnant, certaines gravures de Bourgeois ayant été réalisées à partir de dessins représentant des états idéalisés ou des projets. L'aile des dépendances existe encore sur une photographie de 1904 mais elle est démolie par la suite. A noter, sur la photographie de Mullard, la présence d'un hangar dans la cour, au-devant du moulin, où sont entreposés des sacs de grains.

### Description des vestiges / matériaux

Le moulin était constitué de deux niveaux :

- un rez-de-chaussée, bâti en maçonnerie, avec colonnes grecques d'ordre dorique en calcaire de Beauce recevant des arcs surbaissés en appareil mixte de brique et de calcaire, tendus entre les

colonnes engagées. Les tapisseries des ailettes et des écoinçons sont décorées de poudingues, de fragments de clinker verrier et de moellons de meulière : la décoration des deux travées, créées au droit de l'arrachement de l'appentis Est, reprend le même décor pour les tapisseries mais les briques sont modernes et les colonnes engagées sont en plâtre ;

- un étage, bâti en pans de bois, avec galerie hors œuvre portée par des consoles reposant sur les tailloirs des chapiteaux. Les bois étaient peints en jaune pâle, les menuiseries en brun (lettre de Lion du 10 juin 1787).

La couverture d'origine, en tuiles creuses semble-t-il, a été très vite remplacée par des ardoises.

Il ne subsiste du moulin que le rez-de-chaussée maçonné du pavillon et l'aile en appentis qui abritait la roue à l'ouest. L'aile est du moulin a disparu ; le mur de façade contre lequel il était bâti a été cicatrisé au XIX<sup>ème</sup> siècle, à l'aide d'une architecture pastichant le reste de la façade.

Est aussi conservée une roue dentelée en fonte qui devait actionner les meules du mécanisme du moulin. Une menuiserie en trompe l'œil, sur une baie murée, indique sans erreur possible la division des menuiseries à petits bois du rez-de-chaussée.

Il faut noter la présence d'une importante quantité de briques en remblai de la berge du bras usinier (celles-ci pourraient provenir de l'étage du moulin).

#### Place dans le jardin / fonction du bâtiment

Au-delà de sa fonction utilitaire, le moulin avait une fonction de résidence d'agrément et de belvédère sur la vallée. Le moulin est visible depuis l'extérieur du domaine, le mur de clôture cédant la place à une grille au droit de la cour. La vue s'échappe ainsi, depuis l'intérieur du domaine, vers l'amont de la Juine et le lavoir, qui compte parmi les fabriques du jardin.

La fonction du moulin était en réalité plutôt symbolique : on apprend en effet par les textes (lettre de Lion du 2 mai 1787, bail du moulin du 29 avril 1788) que son rendement était faible, du fait d'un défaut de conception de la rivière de décharge et de la faible pente de la Juine dans le jardin.

#### État sanitaire

Les vestiges sont dans un bon état de conservation : les arases ont été protégées par des tuiles ; les élévations intérieures ont été gobetées. Ceux de l'appentis ouest sont en revanche dans un état préoccupant : le sol support du mur nord de l'appentis ouest s'est tassé et la maçonnerie est lézardée.

#### Examens complémentaires à mener

Investigations complémentaires à caractère opérationnel :

- étude géotechnique pour préciser la technique de reprise en sous-œuvre de l'appentis ouest ;
- sondages archéologiques à l'intérieur du moulin, en recherche de sols anciens, de trous de poteaux et à l'extérieur, en recherche de vestiges de pavages ;
- études de structures bois, fonctionnement moulin, etc.

#### Parti de restauration / usage futur

Suivant le parti général de reprise en main du jardin, le moulin pourrait rester en état de ruine stabilisée.

Comme il s'agit d'une des rares fabriques présentant une valeur d'usage, une restauration de celle-ci pourrait être autorisée. Suivant cette hypothèse, il pourrait être sérieusement envisagé une reconstitution de l'étage et de sa toiture disparus, bien connus grâce à l'iconographie sauf pour ce qui concerne les couleurs des bois (architecture polychrome) et le matériau de couverture (tuiles peintes).

Une restauration du moulin permettrait toutefois de « réinscrire » celui-ci dans le paysage du jardin et du bourg de Méréville. La disparition de l'étage du moulin empêche en effet toute visibilité de la fabrique :

- depuis l'intérieur du jardin (les constructions de l'autre côté de la route dominant actuellement les vestiges du moulin) ;
- depuis l'extérieur du jardin (l'élévation du rez-de-chaussée est effacée par la grille de clôture).

L'étage reconstruit retrouverait ainsi sa fonction de belvédère sur le jardin, mais aussi vers l'amont de la Juine, offrant de nouveaux points de vue sur le paysage.

La restitution de la distribution des intérieurs serait, en revanche, tout à fait hypothétique. Un plan « libre » à l'étage comme au rez-de-chaussée serait, en tout état de cause, plus compatible avec un nouvel usage du bâtiment.

L'appentis est ne sera pas restitué puisqu'il remettrait en cause la valeur d'histoire de la fabrique, avec les deux travées de façades reconstituées au XIX<sup>ème</sup> siècle. La restitution de l'aile de dépendances, le long du bras principal de la Juine n'est pas non plus souhaitable.

### Interventions

Fondations spéciales :

- Reprise en sous-œuvre des vestiges de l'appentis ouest.

Maçonnerie – Pierre de taille :

- Nettoyage, tri et mise sur palettes des briques anciennes en remblai du bras secondaire de la Juine, en vue de leur emploi ;
- Echafaudages ;
- Consolidation des ouvrages de maçonnerie de l'appentis (reconstruction du mur nord) ;
- Rehaussement des maçonneries en soubassement de la façade ouest de l'appentis ;
- Elimination soigneuse de tous les restes de racines de lierre ;
- Reprise des arases maçonnées (pavillon et appentis) ;
- Repiquage d'éléments décoratifs en façade (briques, tapisseries en rocailles...) ;
- Raccord de mortier sur colonnes engagées de la façade est ;
- Restitution de l'encadrement de la baie en PdT modifiée en façade sud ;
- Reprise de PdT en recherche sur les ouvrages existants (parements droits appentis ouest, colonnes, linteaux...) ;
- Nettoyage des parements en PdT, briques et des tapisseries en rocailles ;
- Création de souches de cheminée en briques ;
- Dallage béton intérieur (en attente d'un revêtement de sol à définir) ;
- Remise en état du revers pavé périphérique ;
- Restitution des supports maçonnés (pierre de taille) de la roue ;
- Colombage en briques sur pan de bois à l'étage, finition enduite (intérieur et extérieur) ;
- Relancis de moellons et recalage des berges maçonnées.

Charpente :

- Ossature en bois de chêne (poteaux-poutres, fermes) ;
- Création de façade à pans de bois, d'une galerie hors œuvre avec gardes corps à croisillons et d'un plancher constitué de solives en bois de chêne ;
- Création d'un plancher provisoire à l'aide de dalles de CTBH ;
- Restitution d'une roue à aubes en bois de chêne, restitution de l'arbre sur un support en pierre ;
- Restitution du batardeau et de ses supports pour régler la hauteur de chute du bief.

Fonderie :

- Restitution des supports de la roue, toutes sujétions pour restitution du mécanisme.

Couverture :

- Création d'une couverture en tuiles creuses, posées au crochet sur liteaux, sur le pavillon et l'appentis ouest ;
- Création d'un terrasson en plomb.

Menuiserie :

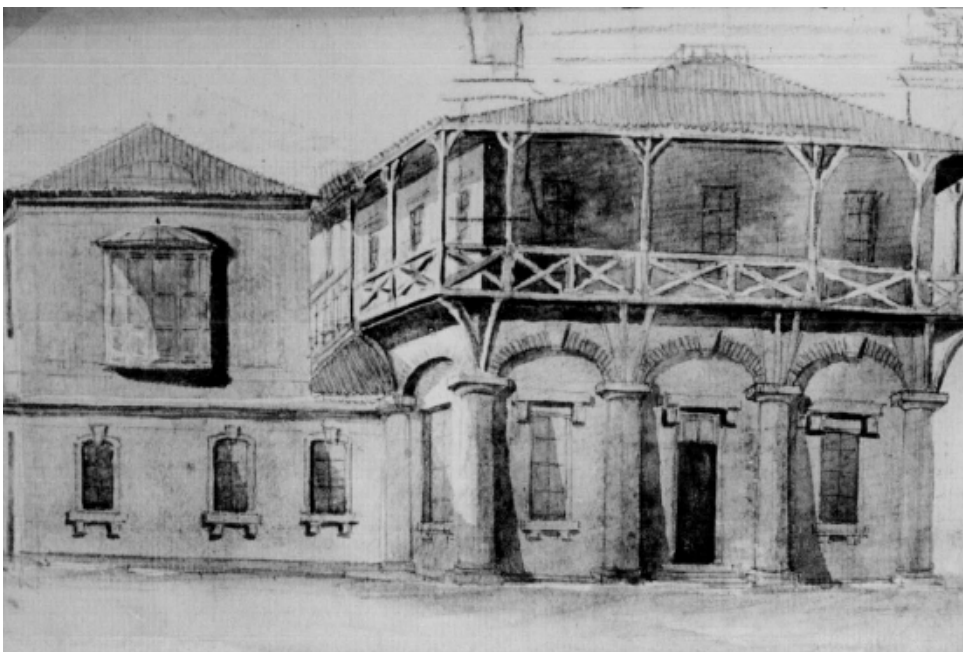
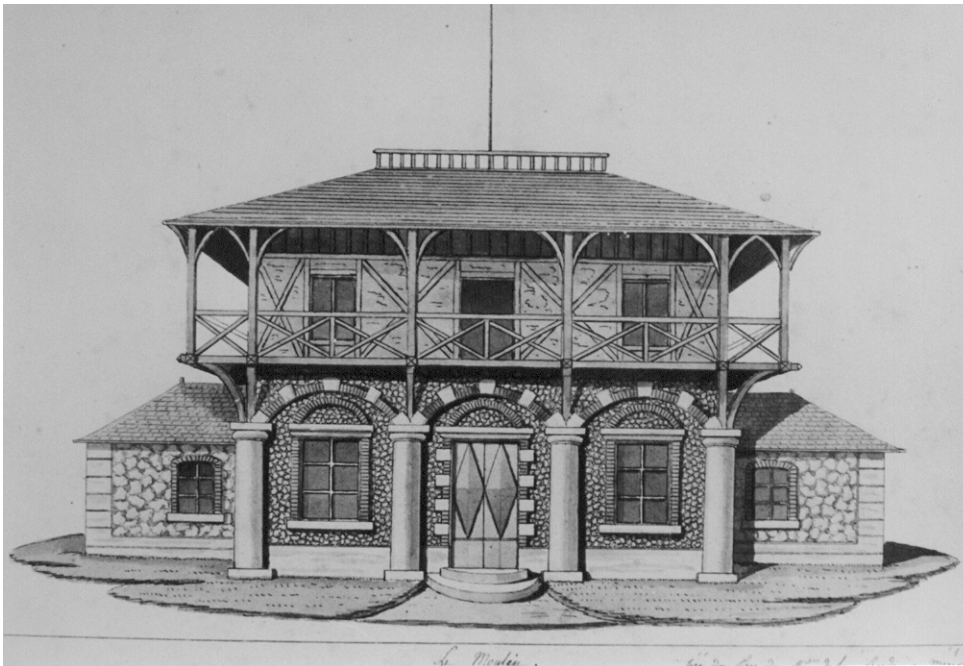
- Restitution des portes et fenêtres à petits bois au rez-de-chaussée et à l'étage.

Peinture :

- Mise en peinture des bois de charpente apparents à l'extérieur ;
- Mise en peinture des menuiseries.

Restauration de peintures :

- Restauration de fenêtres peintes en trompe l'œil (4U).



Célestine de Vintimille (1804-1808), collection particulière



## 3. PARTIE III : Phasage par priorités et chiffrage des travaux

### 3.1. Rappel des investissements depuis 2000 :

#### 2000-2015 : 4.5 M€

Travaux d'urgence : 0.5 M €

Travaux de sécurisation/reconquête : 3.5 M€

Reconquête : études restauration hydro écologique : 0.5 M€

#### 2017-2021 : 2.3 M€

Travaux parc : 1.1 M€

Chantiers château, grille et ponts : 1.2 M€

### 3.2. Phasage par priorités :

L'établissement des priorités et le phasage des actions relève d'une approche croisée entre les objectifs :

- de poursuite des aménagements en lien avec l'ouverture au public,
- de conservation de ce qui nous est parvenu et qui constitue l'identité de Méréville, « ne plus rien perdre du patrimoine »,

Trois phases ont été définies :

1. **Une première phase de 2022 à 2027** : elle correspond au programme pluriannuel d'investissement du Département qui devra faire l'objet d'une révision, les investissements sur le château n'y étant pas prévus. Les interventions prévues sont :
  - Pour le végétal : une campagne de replantation annuelle de 100.000 euros soit 609.000 euros pour la période
  - Pour les cheminements : la poursuite de l'aménagement des allées dans la partie centrale du parc, autour des opérations emblématiques du pont Othoniel et de la restauration des lacs, pour la valorisation de l'esplanade comme entrée principale et vers la Citadelle nouvellement acquise, soit un montant de 1.053.000 euros
  - Pour les ponts et passerelles : la restauration du pont ruiné en danger d'effondrement et les ponts de l'île Nathalie déjà prévus en 2018 pour un montant de 699.400 euros
  - Pour les architectures : la restauration du clos-couvert de château dans l'attente d'un projet d'investissement privé et la scène emblématique du potager pour un montant de 7.731.100 euros
  - Pour les enrochements : une campagne d'études pour un montant de 156.000 euros
- Soit un programme 2022/2027 de 10.248.500 euros
2. **Une deuxième phase de 2028 à 2033** : les interventions prévues sont la poursuite du programme de replantation et de reconquête de la promenade vers l'île de Cook, de restauration du bâti avec la Citadelle, les communs du château et la porcherie.
  - Soit un programme 2028/2033 de 1.108.500 euros

3. **Une dernière phase au-delà de 2033** : il est envisagé une restauration du Moulin avec reconstitution de l'étage et de la toiture en raison de sa valeur d'usage.

➤ Soit un montant après 2033 de 845.000 euros.

## Phasage par thématiques et priorités - Chiffrage en euros TTC honoraires compris

Intitulés		Descriptifs des travaux	URGENT Phase 1 2022/2027	Phase 2 2028/2033	Phase 3 Après 2033
<b>VEGETAL</b>					
	Plan de plantation		9 000,00 €		
	Plantations	*	600 000,00 €	400 000,00 €	
	Entretien continu	** Montant annuel	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
	<b>Total</b>		<b>609 000,00 €</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>CHEMINEMENTS</b>					
11	L'accès par l'esplanade et les chemins qui suivent dans le parc	Aménagement paysager et réalisation du kiosque d'accueil	910 000,00 €		
	La liaison entre les grand et petit parcs		71 500,00 €		
	Le chemin entre le pont gris, le pont des roches et le pont Othoniel		39 000,00 €		
	Le chemin entre le pont blanc et le pont du potager "rive droite"		13 000,00 €		
	Le chemin depuis Cook vers la prairie humide			45 500,00 €	
	Le chemin depuis la laiterie vers la grotte de l'orage puis la citadelle			32 500,00 €	
	Le chemin vers l'île de la colonne rostrale		19 500,00 €		
	<b>Total</b>		<b>1 053 000,00 €</b>	<b>78 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>PONTS ET PASSERELLES</b>					
7	Le pont ruiné	consolidation des culées, reconstitution de la passerelle	455 000,00 €		
8	Le pont gris	rénovation	10 400,00 €		
12	Le pont des demoiselles	consolidation		45 500,00 €	
14	Le pont cintré	restauration de l'état XXe	169 000,00 €		
15	Le pont d'acajou	restauration de l'état XIXe	65 000,00 €		
	<b>Total</b>		<b>699 400,00 €</b>	<b>45 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>ARCHITECTURES</b>					
6	Le château	restauration du clos-couvert (état Laborde)*** restauration avec reconstruction éventuelle des ailes (projet privé)	6 987 500,00 €		
9	Les murs du potager et de clôture	restauration couronnements, remontage des brèches	468 000,00 €		
10	La maison du jardinier	mise hors d'eau définitive	260 000,00 €		
16	La porcherie	mise hors d'eau définitive		182 000,00 €	
17	La citadelle	restauration/réhabilitation		351 000,00 €	
6	Les communs du château	consolidation/mise en propreté		52 000,00 €	
23	Le moulin				845 000,00 €
18	L'orangerie (mise hors d'eau)		15 600,00 €		
	<b>Total</b>		<b>7 731 100,00 €</b>	<b>585 000,00 €</b>	<b>845 000,00 €</b>
<b>ENROCHEMENTS</b>					
	<i>Etudes</i>		156 000,00 €		
	<i>Entretien continu</i>		234 000,00 €	312 000,00 €	
13	Les grottes des demoiselles	consolidation	PM		
19	La laiterie	consolidation		PM	
5	Le pont des roches	consolidation		PM	
20	Le chemin couvert	consolidation	PM		
21	La grande cascade et le grand rocher	consolidation		PM	
22	Les glacières	consolidation		PM	
	<b>Total</b>		<b>156 000,00 €</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS (hors entretien)</b>			<b>10 248 500,00 €</b>	<b>1 108 500,00 €</b>	<b>845 000,00 €</b>

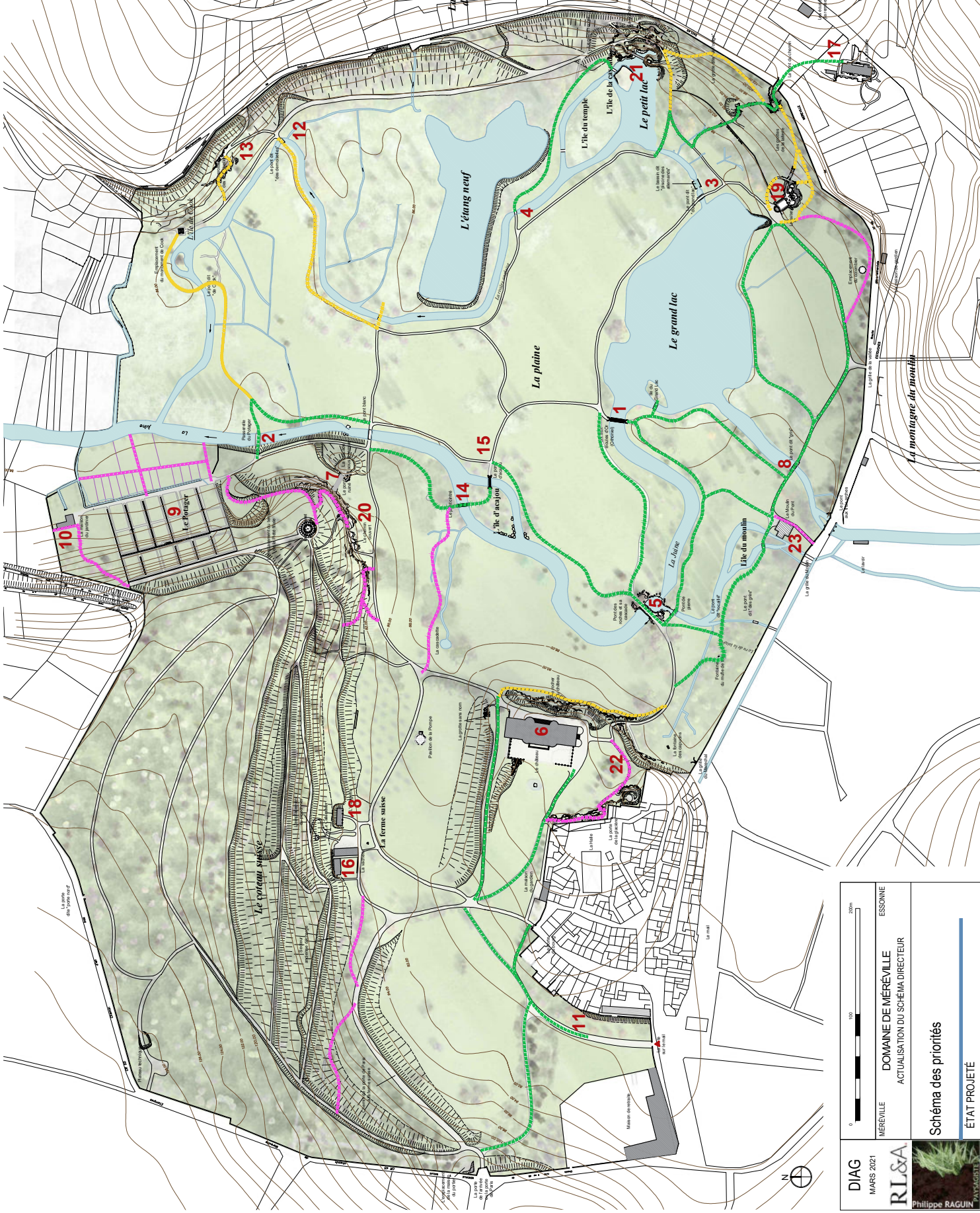
PM compris dans "entretien continu"

\*\* = 1 équipe de 5 personnes sur 8 mois (avril à novembre) à 50% sur le site

\* = un budget annuel de 100 000€ pendant 10 ans pour des plantations nouvelles serait souhaitable

\*\*\* Compris terrasses et parvis pour 1,6 M€

- LISTE DES PRIORITÉS :**
- A/ Chantier Pont aux BO :**
    - 1 Pont aux Boules d'Or (Othonie)
    - 2 Pont du Potager (passerelle fonte)
  - B/ Chantier hydroécologique :**
    - 3 Le Pont du Grand Lac
    - 4 La passerelle de la Rivière anglaise
    - 5 La cascade du Pont des Roches
  - C/ Phase 1 : 2022-2027**
    - 6 Allée à créer
    - 7 Le Château (clos couvert)
    - 8 Le Pont ruiné
    - 9 Murs du Potager
    - 10 La Maison du Jardinier
    - 11 Eplanade
    - 12 Murs de clôture
    - 13 Plantations
    - 14 Les Grottes des Demoiselles
    - 15 Le Pont Cintré
    - 16 Le Pont d'Acajou
    - 18 L'Orangerie
    - 20 Le chemin couvert
  - D/ Phase 2 : 2028-2033**
    - 5 Allée à créer
    - 6 Les communs du Château (clos couvert fin 2024)
    - 12 Le Pont des Demoiselles
    - 16 La Porcherie
    - 17 La Citadelle
    - 19 La Laiterie
    - 21 La grande cascade et le grand rocher
    - 22 Les glacières
    - 23 Entrochements
    - Plantations
  - D/ Phase 3 : après 2033**
    - 6 Allée à créer
    - 6 Le Château (restauration)
    - 23 Le Moulin



<b>DIAG</b> MARS 2021	MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESSONNE
	<b>RL&amp;A</b> Philippe RAGUIN	
Schéma des priorités ÉTAT PROJETÉ		

### **3.3. Conclusion : le schéma directeur de restauration et d'aménagement 2021, une nouvelle étape dans la renaissance du domaine de Méréville**

Ce schéma directeur de restauration et d'aménagement répond à la volonté du département d'offrir au domaine une renaissance et un rayonnement nouveau à travers la préservation patrimoniale et la reconquête du public. Il est issu d'une longue et riche expertise de la maîtrise d'œuvre et d'une vision fine et nouvelle de la maîtrise d'ouvrage. Son approche scientifique et pluridisciplinaire a été possible grâce à la collaboration des différents acteurs, dont le comité scientifique, que le département remercie.

L'adoption du schéma directeur de restauration et d'aménagement est le préalable à la poursuite du programme de restauration et d'aménagement engagé, à l'obtention de nouvelles autorisations de travaux ou de plantations par la Direction régionale des affaires culturelles et à la formalisation de partenariats financiers publics (DRAC, région Ile-de-France) ou privés (mécénat).

Vingt ans après l'acquisition du domaine par le département, cette étape marque le point de départ d'une nouvelle phase de restauration.

Elle devra être complétée par un projet d'établissement permettant la cohérence et la pérennité d'usage du domaine, notamment du château, essentiel au fonctionnement du Monument Historique. Ce projet s'articulera autour de la dimension culturelle et naturelle du domaine et proposera une vision de son fonctionnement en cohérence avec les partis pris énoncés dans ce schéma directeur et en prenant en compte les contraintes et enjeux de ce site patrimonial.

Le plan de gestion sera également un outil au service de la préservation et valorisation du jardin historique dont l'approche devra être issue d'une connaissance fine du terrain et dont les moyens alloués devront permettre au domaine de Méréville d'être révélé par la déambulation et le végétal.



MÉRÉVILLE

L'invention  
faite jardin

UN PATRIMOINE  
UNIVERSEL D'EXCEPTION



Département de l'Essonne  
Boulevard de France  
Évry-Courcouronnes  
91012 Évry cedex



Madelénat Architecture  
58, rue Monsieur le Prince  
75006 Paris



Philippe Raguin Paysagiste  
7, rue Grande  
77250 Montarlot -  
Moret-s/Loin - Orvanne



© Arnaud Madelénat

# DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE

Schéma directeur de restauration  
et d'aménagement (SDRA) 2021

## Annexes

## **ANNEXES**

- **Annexe 0 : Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville**
- **Annexe 1 : Evolution du site de Méréville depuis 2000**
- **Annexe 2 : Sources, bibliographie et études sur le Domaine de Méréville**
- **Annexe 3 : Présentation synthétique des résultats des études écologiques faunes/flore**
- **Annexe 4 : Cartographie des enjeux environnementaux**
- **Annexe 5 : Présentation synthétique du projet de réhabilitation du système hydro-écologique**
- **Annexe 6 : Tableaux de répartition des végétaux de l'An II**
- **Annexe 7 : Clichés d'Hedde et analyse des clichés**
- **Annexe 8 : Peuplomanie, N. Gouiric, Polia n° 10, 2018**
- **Annexe 9 : Résultats du diagnostic des urgences, Larpin, 2013**
- **Annexe 10 : Liste des participants à la réunion sur les enrochements et résumé des préconisations**

**Annexe 0 :**

**Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville**

## Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville

Personnalités	Fonction et établissement
---------------	---------------------------

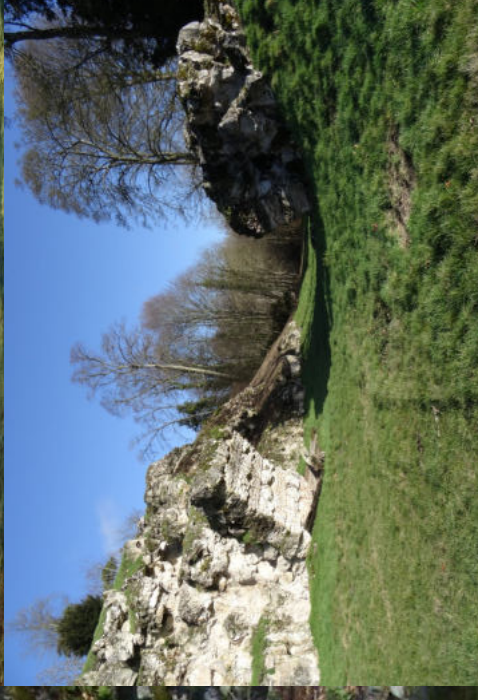
Nicole GOURIC,	Historienne, INHA,
Stéphanie de COURTOIS	Maître assistante Master Jardins Historiques, Patrimoine et Paysages, ENSAVersailles, membre ICOMOS
Marie-Hélène BENNETIERE	Chargée de mission Parcs et Jardins, Ministère de la culture
Jean-Michel SAINSARD	Expert Parcs et Jardins, Ministère de la culture
Louis BENECH	Paysagiste
Aline LE COEUR	Architecte - paysagiste
Annick Heitzmann	Archéologue, Direction du Patrimoine et des Jardins, Château de Versailles

Marie-Laure ATGER	Directrice , EPCC La Roche Guyon,
Benoît LABORDE	Jardinier en chef, Domaine national de Pau,
Tristan LE LOUS	Propriétaire - gestionnaire de Segrez

Stéphanie Thilleul	Architecte Urbaniste de l'Etat - Architecte des bâtiments de France Adjointe au chef de service Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Essonne
Colette AYMARD	Conservatrice des Monuments Historiques, DRAC, IDF
Marie-Lise VAUTIER	Paysagiste DPLG, DRIEE Ile-de-France- Service Nature, Paysages, Ressources - Pôle Paysage et Sites

Florence HULOT	Ecologue spécialiste des milieux humides et aquatiques, Université Paris Sud
Sophie NADOT	Botaniste écologue spécialiste biodiversité Laboratoire Ecologie, Systématique et Evolution Equipe Evolution des Angiospermes, Université Paris Sud ,
Franklin Picard	Botaniste - APBF

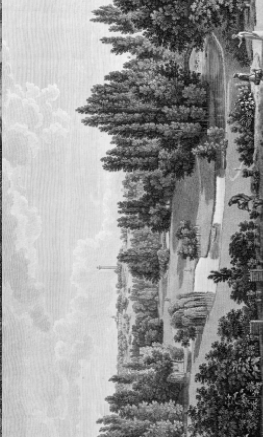
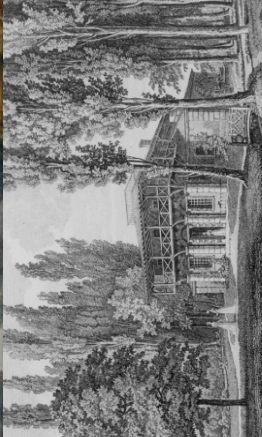
**Annexe 1 :**  
**Evolution du site de Méréville depuis 2000**



Conseil départemental de l'Essonne

Méréville 2000 - 2015 :

Bilan de 15 années d'interventions au jardin



## Méréville, une nouvelle conception du jardin

La mode, en 1784, est aux jardins pittoresques, dit aussi jardins anglais, dont les tracés sont travaillés de manière à produire les effets d'un paysage naturel : des folles ou fabriques – constructions architecturales utilitaires et décoratives, viennent ponctuer ces mises en scène de la nature.

C'est le rapport entre l'idée et la forme qui est privilégié : il entend exprimer l'harmonie entre l'homme et la nature, entre la paix et l'esprit. Les jardins deviennent une invitation à la contemplation ; ils sont prétextes à engager une réflexion sur les aspirations de tous et les destinées de chacun. Cette nouvelle sensibilité au monde s'apprécie notamment dans les écrits de Jean-Jacques Rousseau et ses «*Réveries du promeneur solitaire*».

## Méréville, l'œuvre de trois hommes :

### Jean-Joseph de Laborde, le génie des lieux,

Méréville, c'est avant tout le jardin de Jean-Joseph de Laborde (1724-1794). Habile négociant, financier et banquier de la Cour, Laborde est l'une des plus importantes fortunes du royaume ; il se distingue aussi par ses initiatives bâtiesseuses et son goût pour les arts. En 1784, il acquiert le domaine de Méréville après que le roi Louis XVI l'ait forcé à vendre son magnifique château de la Ferté-Vidame au profit de son cousin le duc de Penthièvre.

### François Bélanger, le dessein du Grand Parc

En 1785, Laborde fait appel aux talents de l'architecte François-Joseph Bélanger (1744-1818), créateur des fameux jardins de Bagatelle, pour transformer la demeure de plaisance et engager les travaux dans le parc. Mais l'entente entre les deux hommes se révèle difficile. Aussi est-il écarté du projet dès 1786. Il n'en reste pas moins l'auteur de l'aménagement général du parc : modification du parcours de la Juine, forme du Grand Lac, tracé des chemins, plantations et dessin de certaines fabriques (Moulin et Pont de roches notamment).

### Hubert Robert, l'aboutissement du jardin (fabriques et enrochements)

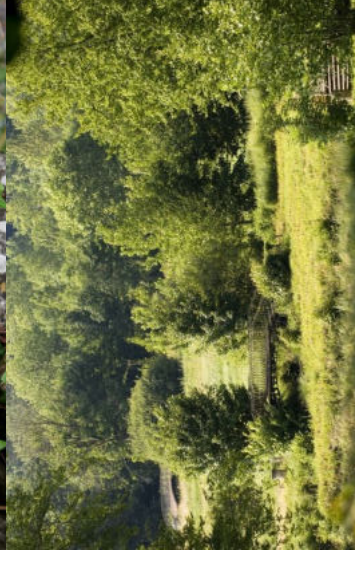
Au cours de l'été 1786, c'est le fameux peintre de ruines et paysagiste Hubert Robert (1733-1808) qui est chargé de poursuivre l'aménagement du parc. Sa démarche artistique est originale : il traduit ses projets en peinture. Chaque espace du jardin est conçu comme un tableau naturel pour former le jardin idéal. Sur le chantier travaillent jusqu'à 400 ouvriers. Robert achève le jardin et conçoit entre autres le Grand rocher, le Cénotaphe de Cook, la Laiterie et les formes des enrochements.

## Méréville, un patrimoine universel d'exception



Le caractère exceptionnel de Méréville tient au fait qu'il est l'un des rares parcs paysagers, représentatif de ce courant dans l'art des jardins, qui soient parvenus jusqu'à aujourd'hui sans voir disparaître leurs principaux éléments fondateurs : les tracés, les allées, l'eau, les enrochements, les unités paysagères du Domaine sont toujours in situ. Seules les fabriques, derniers éléments constitutifs des scènes, ont majoritairement disparu, déplacées au Domaine de Jeurre (Morigny-Champigny) pour les 4 principales ou détruites.

Le Domaine a été acquis par le Département de l'Essonne en 2000 et a fait l'objet de trois campagnes de travaux de restauration. Il a été pourvu d'un schéma directeur adopté 2011 et un plan de gestion est en cours de réalisation.



« La féerie fantastique de cascades et de rochers, de lumières et d'ombrages, d'animaux et de fleurs que nous côtoyons en descendant la vallée de la Juine, incarne les plus folles rêveries de monsieur de Laborde auxquelles le grand jardinier Robert est parvenu à donner vie.

A quelques pas de nous, défilent les parois verticales d'une gorge étroite, creusée à travers une montagne artificielle, comme tout l'univers dans lequel nous sommes plongés...

Des ponts suspendus franchissent des ravins encaissés au fond desquels coule un bras de rivière dont un barrage a exhaussé le niveau. Derrière ce barrage s'étend, sur plusieurs centaines de toises, un lac artificiel dans l'eau duquel se reflètent divers monuments de l'antique... »

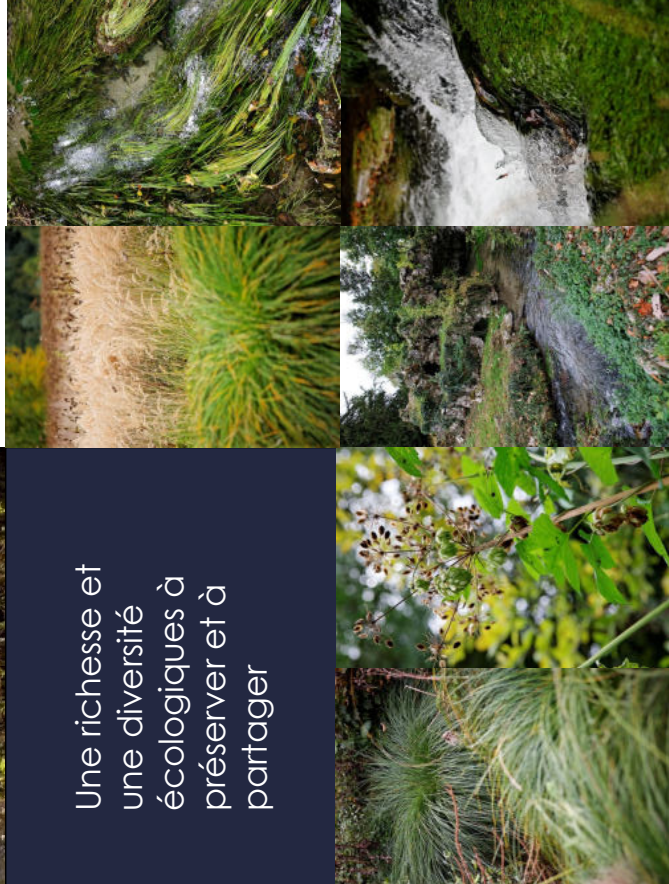
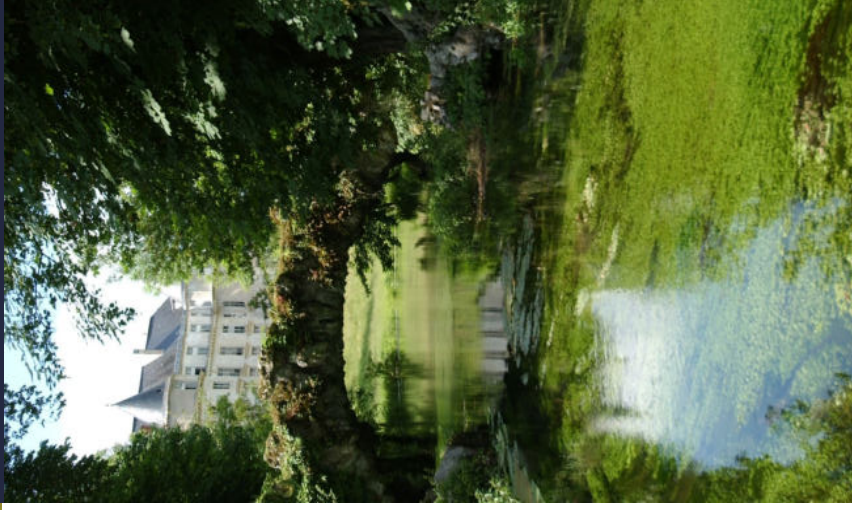
Le Songe de Thermidor,  
Xavier de Laval,  
Extrait.

Une richesse et  
une diversité  
écologiques à  
préserver et à  
partager

Un patrimoine  
culturel d'exception  
à conserver, entretenir  
et rendre accessible  
aux publics

## Les enjeux de la restauration du parc paysager :

- > Déterminer le bon niveau d'intervention pour retrouver les éléments fondateurs du Parc, tout en optimisant le volume et le coût des travaux à engager
- > Remettre en scène les œuvres des XVIIIe et XIXe siècles pour les rendre accessibles aux publics tout en respectant les préceptes des chartes de Venise et de Florence et la nature du site
- > Préserver et augmenter la valeur écologique du Domaine en intégrant les préoccupations environnementales contemporaines à la démarche de reprise en main du parc historique
- > Développer la dimension sociale et culturelle du projet en faisant du Domaine un lieu de culture, de savoirs, de partage et d'échange.



# Interventions au jardin : étapes clefs depuis 2000

## > 2000 : Acquisition du site

## > 2002 : Première campagne - travaux d'urgence et de sauvegarde :

Programme : bâti en péril (le château, les fabriques), clôture du domaine (nettoyée et reconstruite au droit des brèches), portails et grilles métalliques (remis en état), dégagement des fabriques et des entrocements sur le coteau du Petit Parc.

Enveloppe financière votée : 4 540 000 €.

Subventions : Etat : 1 310 800 €, Région Ile-de-France : 526 614 €.

## > 2004 : Deuxième campagne - travaux de sécurisation :

Programme : rénovation de la maison du gardien ; aménagement de la vacherie ; poursuite de la régénération du végétal ; ouverture des prairies et renforcement des lisières des espaces boisés.

Enveloppe financière votée : 2 720 000 €.

Subventions : Etat : 967 500 €, Région Ile-de-France : 230 000 €.

## > 2007 : Troisième campagne - reconquête des scènes paysagères

Programme : travaux hydro écologiques (restauration de la Juine et de ses annexes) ; **en cours** ; travaux sur les fabriques (Orangerie) ; **achevé** ; travaux sur le Château (toiture, façades et mise en sécurité) ; **reporté** ; aménagements paysagers (Arrivée) ; **achevé**

Enveloppe financière votée : 4 600 000 €.

## > 2009 - 2011 : Accueil d'un Atelier-Chantier d'insertion (ACI)

Programme : 3 équipes de 14 salariés en insertion et leurs deux encadrants se sont succédé au sein d'un chantier d'insertion autour des métiers liés à l'entretien des espaces naturels. Leur participation à l'entretien du site a permis de faire un saut qualitatif dans la reprise en main du jardin.

## > 2011 : Adoption du schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) – non mis en œuvre à ce jour

Programme et partis-pris résumés :

- phasage opérationnel des travaux en tranches correspondant aux 10 scènes paysagères majeures
- restauration ou restitution des éléments paysagers
- aménagement d'espaces d'accueil touristiques légers et respectueux du site
- définition d'un projet à deux options : simple valorisation des chantiers de restauration du domaine ou installation d'un Domaine-Ecole

## > En cours depuis 2015 : Préparation d'un plan de gestion du jardin (nécessaire pour l'obtention de subventions)



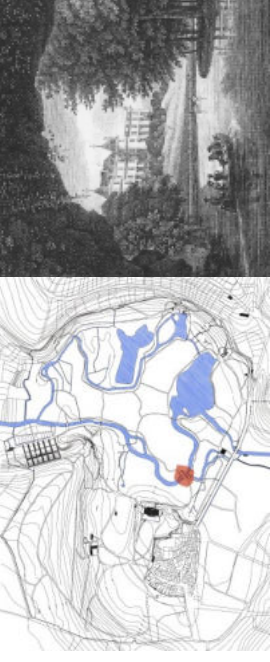
## Exemples d'évolution de scènes au sein du jardin depuis 2000

Après trois campagnes de travaux de restauration et 15 années d'entretien, dont trois avec un chantier d'insertion, le parc du Domaine a considérablement évolué et retrouvé son caractère de jardin, en comparaison avec l'état de friche dans lequel le Département l'avait acquis et dont les photographies de Jacqueline Salmon constituent un précieux témoignage.

La reconquête progressive des certaines scènes est spectaculaire parfois, même si globalement, le site souffre encore d'avoir été longtemps abandonné. En effet, le XXème siècle a été très dévastateur pour le Domaine : abandon depuis la seconde guerre mondiale et utilisation du site comme peupleraie dans les années 1970. Le jardin a souffert de manque d'entretien, de pillages et de reconquête de la végétation. Le site s'est progressivement refermé, enfoui sous une végétation spontanée qui masquait toutes les structures du jardin, voire les endommageait.

A partir de quelques clichés sélectionnés dans l'ouvrage de Jacqueline Salmon, il est possible de voir comment l'intervention du Conseil général qui s'est opérée dans le jardin depuis 15 ans a permis de retrouver petit à petit les scènes paysagères dessinées par Jean-Joseph Bélanger et Hubert Robert. La poursuite du travail en cours permettrait, à terme, de restituer les ambiances du jardin du XVIIIème siècle telles qu'on peut les appréhender sur les tableaux représentant le Domaine à l'époque de sa création.





# Le Pont de Roches

## Tranche 4 du schéma directeur

C'est l'une des vues les plus emblématiques du jardin. Les bosquets de part et d'autre du pont ont quelque peu évolué. Composés d'arbres de haute tige pour la plupart sénescents, leur suivi sanitaire et leur éventuel abattage et remplacement font partie des enjeux de pérennisation de la scène. A l'inverse, des reboisements spontanés, liés au caractère fertile de la zone, nécessitent un contrôle et une pression sur la végétation.

### > Caractère de la scène

Il s'agit d'une scène à caractère chinois, conçue pour provoquer des émotions variées sur une aire très restreinte en faisant appel à tous les sens. Les jeux d'eau autour de la cascade évoquent les différents états possibles de cet élément : plan d'eau calme, eaux vives... tandis que les jeux de lumière varient avec la course du soleil dans les rochers et les grottes ornées de cristaux.

### > État de conservation

Les tirants métalliques armant le tablier du pont d'origine et l'étanchéité de ce dernier sont à surveiller. Le seuil en galets de la cascade a été détruit, réduisant la hauteur de celle-ci et l'effet sonore induit. Les rochers disséminés sur les berges ont été bousculés lors des opérations de faucardage de la Juine.

### > Objectifs de restauration

Tout l'enjeu de la restauration sera de redonner à cette scène ses caractéristiques originelles en termes paysagers : restitution des masses végétales à bonne échelle, diversification des essences, mise en valeur des grands sujets anciens avant renouvellement.

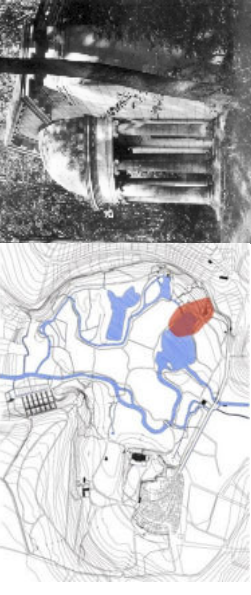
### > Interventions déjà réalisées

A l'occasion de récentes opérations d'entretien, les platanes XIXème qui accompagnent le chemin descendant du Château vers le Pont de Roches ont été remis en lumière par élagage et débroussaillage de leurs abords, rendant ainsi son caractère paysager à la scène.

### > Interventions a minima restant à faire

Une surveillance du pont et des grands sujets doit être effectuée à période régulière. Les bosquets encadrant la scène doivent être nettoyés et gérés de façon à assurer une pérennité végétale. Le démontage de certains grands sujets sénescents est nécessaire à court terme (demande d'autorisation en cours).





# La Laiterie

## Tranche 10 du schéma directeur

Il s'agissait, à l'origine, de l'arrière d'un édifice plus vaste comportant une façade architecturée (représentée de champ sur le cliché en haut à droite de la page) ouvrant sur une salle de fraîcheur où s'écoulaient une cascade et des rigoles d'eau, à l'arrière de laquelle un système de grottes permettait une déambulation souterraine. La façade de l'ancienne Laiterie fait partie des 5 fabriques qui ont été vendues au domaine de Jeurre laissant à vif l'entrée des grottes.

### > État de conservation

Les grottes artificielles pâtissent du développement de grands arbres qui ont bousculé les structures rocheuses et l'étanchéité. Les murs de la salle de marbre, aujourd'hui éventrée par la suppression de la façade, sont exposés aux intempéries et aux infiltrations latérales.

### > Objectifs de restauration

Objet emblématique du parc, la façade de la Laiterie pourrait être restituée à l'identique (option). Cette restitution conduirait à devoir lancer un parapluie sur la salle de marbre et à relier les constructions aux grottes en traitant la lumière naturelle et les contrastes de matériaux « au mieux ». La mise en eau de la Laiterie est pour l'heure impossible par l'aqueduc.

Sans la restitution de l'entrée avec sa façade et de la salle de marbre, le statu quo est de mise par simple entretien des vestiges.

### > Interventions déjà réalisées

L'édifice a été stabilisé au niveau des maçonneries mais nécessite une surveillance continue compte tenu de l'absence de couverture. Les murs et les enrochements ont été dévégétalisés et stabilisés à des fins de conservation, dans l'attente d'une éventuelle restitution ou bien pour rester à l'état de témoin.

### > Interventions a minima restant à faire

Dans une optique minimaliste de restauration, l'édifice pourrait être maintenu en l'état (à condition toutefois d'opérations régulières de surveillance et d'entretien).





# La Colline du Temple

## Tranche 8 du schéma directeur

Le Chemin Couvert menant au Temple de la Piété Filiale, point culminant du domaine, est constitué d'une galerie aménagée à flanc de coteau présentant plusieurs ouvertures ou cadrages sur le jardin en contre-bas. L'ensemble de la scène, entièrement artificielle, avait totalement disparu sous le couvert végétal. Le Temple qui dominait la scène a été transporté au Domaine de Jeurre (Morigny-Champigny).

### > Caractère de la scène

Cette scène fait la synthèse de plusieurs thèmes du pittoresque : les rochers évoquent la montagne et l'effroi ; le Chemin Couvert, la fascination pour le monde souterrain de l'origine ; les cadrages sur le jardin, le caractère pittoresque des jardins, très en vogue dans les traités de jardins de la fin du XVIIIème siècle. Le Temple manquant évoquait l'antiquité.

### > État de conservation

Les différents escaliers menant au Temple depuis le Chemin Couvert et les caillies du passage sont endommagés, les jardinières accompagnant le cheminement ne sont plus plantées. Les enrochements sont fragilisés.

### > Objectifs de restauration

Autre élément majeur du Parc, la restitution de cette scène est proposée en deux temps : dans une opération de base, les éléments constitutifs de la scène sont restaurés (enrochements du chemin couvert, passerelle du pont ruiné...) afin de pouvoir en retrouver la perception visuelle. En option, la restitution du temple de la piété filiale pourrait être proposée dans le cadre d'une opération de mécénat.

### > Interventions déjà réalisées

Le couvert végétal qui avait envahi les enrochements a été supprimé afin de remettre au jour toutes les structures du Chemin Couvert.

### > Interventions a minima restant à faire

Il conviendrait de procéder à une réfection des différents escaliers menant à l'emplacement du Temple, qui pourrait être restitué (en option).





# Le Pont Ruiné

## Tranche 8 du schéma directeur

Le Pont Ruiné, détail de la scène précédente, est une fabrique emblématique de l'intervention d'Hubert Robert dans le jardin.

### > Caractère de la scène

Le Pont Ruiné ou Pont Romain, construit en tant que fausse ruine dès la conception du jardin, évoque la mélancolie, le souvenir de la campagne romaine, une certaine antiquité rêvée.

### > État de conservation

La passerelle du Pont Ruiné a disparu (sont encore présents au sol des vestiges des étais originels) et l'ouvrage a subi des dégradations structurelles (les agrafes métalliques maintenant les pierres entre elles sont par endroit corrodés et nécessitent une surveillance et une restauration).

### > Objectifs de restauration

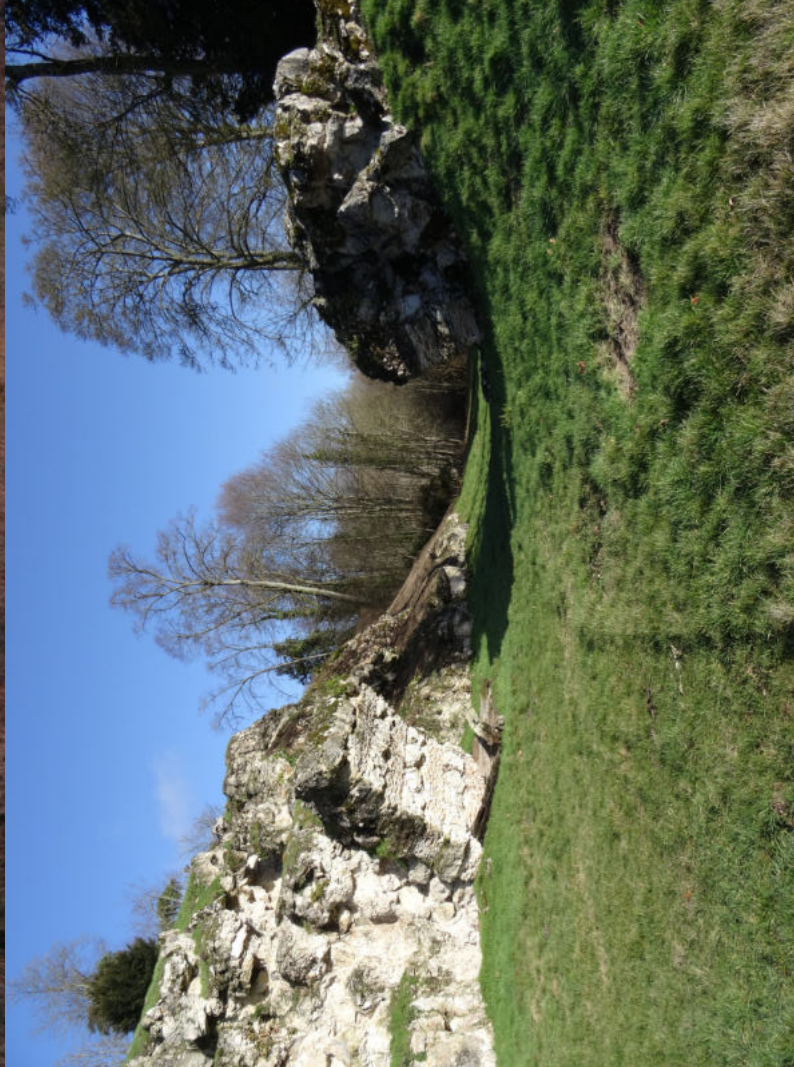
Cette scène du Pont Ruiné peut se suffire à elle-même. Il conviendrait néanmoins de consolider l'ouvrage qui était étayé dès sa construction.

### > Interventions déjà réalisées

Les vestiges du Pont Ruiné ont été dévégétalisés et remis au jour permettant à nouveau de lire la scène tant de près que de loin dans le jardin.

### > Interventions a minima restant à faire

Une consolidation de l'ouvrage est nécessaire pour en garantir la stabilité (repose d'un étais en bois tel qu'à l'origine et renforcement de la structure).





# Le Moulin du Pont

## Tranche 10 du schéma directeur

Le Moulin du Pont est l'une des rares fabriques et scènes qui soient visibles depuis l'extérieur du Domaine. Scène majeure du Domaine évoquant la Toscane, les vestiges du Moulin du Pont sont un témoin de la richesse et de la qualité des fabriques construites dans le jardin.

### >Caractère de la scène

Le Moulin, élément caractéristique du « catalogue » des fabriques de jardin du XVIIIème siècle, symbolise le bonheur de la vie champêtre partagé par tous : deux classes sociales y ont cohabité (le meunier au rez-de-chaussée, les Laborde à l'étage). En tant que fabrique utilitaire, le moulin présentait également un intérêt en tant que belvédère sur le jardin et la Vallée de la Juine.

### > État de conservation

L'étage du Moulin et la galerie ont disparu ainsi que les appendis.  
Le Moulin, en son état, ne pose pas de problème de conservation moyennant l'entretien des arases des murs et la surveillance des maçonneries. La passerelle du moulin a également disparue.

### > Objectifs de restauration

La restitution de l'étage avec la galerie et le belvédère (option) permettrait de mieux préserver les maçonneries existantes (la seule architecture conservée de Bélanger) tout en offrant potentiellement des espaces utiles (lieu de restauration par exemple).

### > Interventions déjà réalisées

Les vestiges de l'édifice ont été sécurisés.

### > Interventions a minima restant à faire

Si la fabrique peut demeurer en l'état actuel, moyennant une surveillance de l'état de conservation du bâti (stabilisation des ruines), la scène gagnerait néanmoins à retrouver davantage de lisibilité en termes de paysage. Les abords du Moulin pourraient faire l'objet d'une campagne de nettoyage des sous-bois afin de remettre en lumière et en valeur les platanes qui encadrent la scène.





# L'Orangerie

## Tranche 1 du schéma directeur

L'Orangerie du Domaine est une fabrique qui date de l'époque XIXème siècle du coteau et qui a été rattachée à la scène de la Ferme Suisse, achevée à la même époque.

### > Caractère de la scène

Scène de basse-cour inspirée par la Suisse, les bâtiments sont situés en contre-bas du coteau et adossés à un rideau de « noirs sapins » évoquant les Alpes. Dans la composition générale du jardin, la scène surgissait derrière des bosquets.

### > État de conservation

L'orangerie a été restaurée en 2011, néanmoins sa couverture, composée de tuiles de réemploi trouvées sur site, nécessite un entretien.

### > Objectifs de restauration

En finalisant la restauration de la Ferme Suisse (restauration de la Porcherie) et en affectant les bâtiments à des espaces d'accueil et de confort des visiteurs, les principales fonctions nécessaires pour accueillir des publics seront assurées.

### > Interventions déjà réalisées

Le bâtiment a été entièrement restauré dans une double optique : conserver sa fonction d'orangerie et proposer un espace d'expositions ou de conférences. Les abords du bâtiment, qui s'étaient entièrement fermés ont été dégagés et le verger ornemental qui accompagnait la scène restitué. Un bouquet d'arbres (tulipiers de Virginie) a été replanté devant l'îlot de la Ferme Suisse afin de ménager à nouveau l'effet de surprise lorsque l'on vient de la grille du bourg.

### > Interventions a minima restant à faire

L'abattage de quelques sujets spontanés d'espèces communes ainsi que la densification de l'arrière-plan du bâtiment par la replantation de résineux sur le coteau permettra de retrouver l'ambiance alpestre voulue par les concepteurs pour encadrer l'ensemble bâti et mettre en valeur les ifs du XVIIIème siècle encore présents sur le coteau.





# La scène de l'Arrivée

## Tranche 1 du schéma directeur

Cette scène, premier contact que le visiteur a avec le jardin, est très scénarisée et composée pour ménager des surprises autour de la figure du Château, point de mire et d'appel, qui apparaît et disparaît alternativement tout le long du chemin qui mène à lui.

### > Caractère de la scène

La scène de l'Arrivée se compose de 2 parties. La première, à l'extérieur du Domaine ménageait un effet de Gorge pour dramatiser l'arrivée jusqu'aux portes du Domaine (voir photographie en vignette ci-dessus). Une seconde séquence se déroulait dès le portail franchi. Le visiteur découvrait ainsi le vallon dominé par le Château, suivant un effet de « traveling » que permettait la déambulation sur une allée courbe laissant entrevoir le Château de façon alternative suivant un angle différent à chaque trouée.

### > État de conservation

La gorge extérieure ne fait plus partie du Domaine même si les enrochements de part et d'autre de la route sont encore existants mais enfouis sous la végétation. La restitution de la Prairie de l'Arrivée, à l'intérieur du Domaine, a permis de retrouver les effets scéniques du chemin menant vers le Château même si la composition des bosquets permettant de cacher par moment le château n'est pas encore totalement achevée.

### > Objectifs de restauration

En retrouvant l'usage de l'entrée historique du Domaine, les visiteurs, en cheminant le long du sentier de l'Arrivée, pourraient éprouver les sensations imaginées par les concepteurs du Domaine au XVIIIème siècle : retrouver les vues successives sur les silhouettes du Bourg puis du Château depuis le Chemin de l'Arrivée.

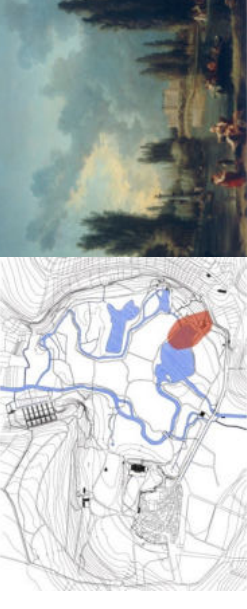
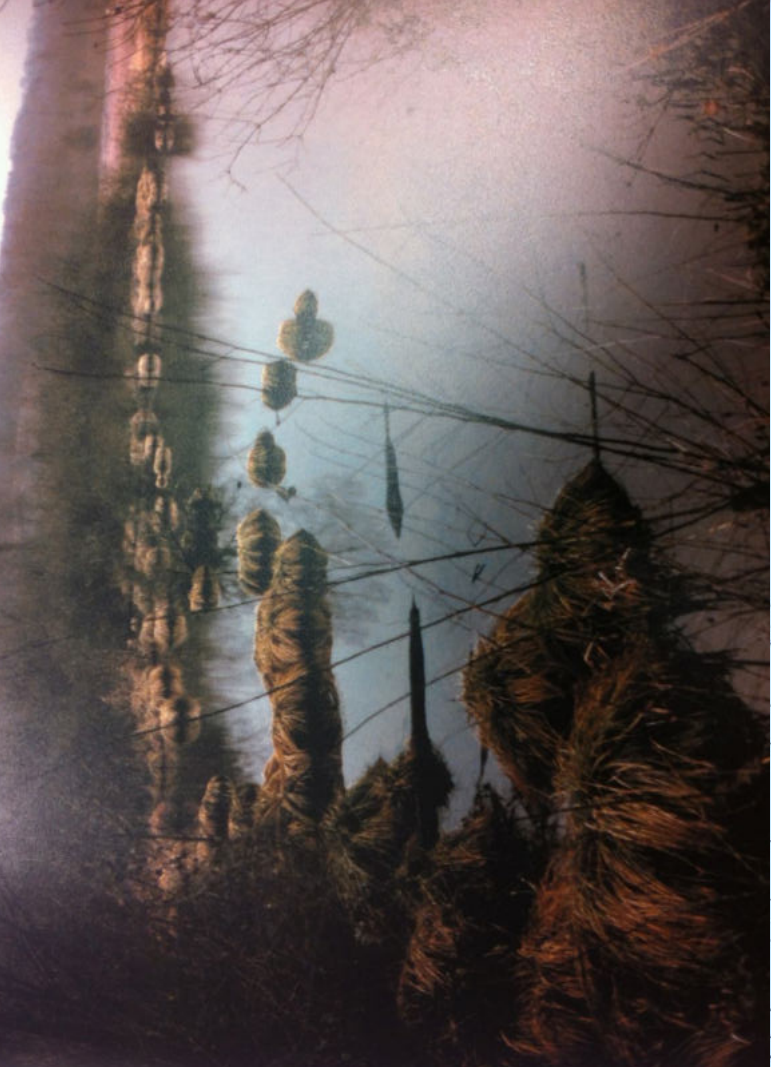
### > Interventions déjà réalisées

Dans le Parc intra-muros, il s'est agi de restituer les caractéristiques paysagères de la scène de l'Arrivée après le portail en « taillant » la frénale tout en ménageant des masques végétaux à même de ménager les effets de surprises souhaités. Le parti pris a été de ne pas mettre la prairie à blanc afin de conserver certains arbres sur lesquels s'appuyer pour recomposer les bosquets nécessaires à la composition et au fonctionnement de la scène.

### > Interventions a minima restant à faire

A partir des sujets laissés in situ dans la prairie pour servir de support à la replantation de bouquets, des replantations d'essences plus diversifiées viendront compléter le travail de recomposition.





# Le Grand Lac vu depuis la Laiterie

## Tranche 6 du schéma directeur

Le Grand Lac est un des éléments majeurs de composition du jardin autour de l'eau. Il s'est progressivement atterri depuis les années 1970 jusqu'à ne conserver qu'une très faible partie en eau du fait de sa faible alimentation depuis la Juine (présence d'une digue). L'intérêt écologique du milieu de transition que représente la roselière qui s'est installée, est lui aussi menacé par la fermeture complète du Grand Lac si rien n'est fait pour restaurer le système hydraulique du jardin.

### > Caractère de la scène

L'eau est un élément essentiel du jardin pittoresque. Elle est le fil conducteur de la promenade de la vallée au sein de laquelle le jardin est implanté. Le Grand Lac est une grande étendue, aujourd'hui refermée, qui n'occupe plus sa place dans la composition pittoresque. Cette absence empêche les jeux de lumières et de points de vue initiaux et ne permet plus « la promenade des yeux ».

### > État de conservation

On constate un envasement galopant du Grand Lac et sa colonisation par une végétation hygrophile flottante. La disparition des bosquets de peupliers qui permettaient de cadrer la scène et de séquencer ses composantes prive la scène de sa dynamique originelle.

### > Objectifs de restauration

Retrouver les jeux de miroirs que permettait le Grand Lac entre les principales fabriques (Château, Laiterie et Temple) en procédant à son dévasement.  
Retrouver et cadrer les points de vues sur les fabriques proches (Laiterie, Pont aux boules d'or) et lointaines (Château, emplacement du Temple de la Piété Filiale, emplacement de la Colonne Rostrale).  
Replanter la Grande Prairie des bosquets et des peupliers aujourd'hui manquants.

### > Interventions déjà réalisées

Aucune, hormis une pression sur le végétal des abords par un entretien régulier de la zone.  
Etudes hydro-écologiques en cours pour la restauration de la Juine et de ses annexes en tenant compte des enjeux croisés en termes de patrimoine et d'environnement.

### > Interventions a minima restant à faire

Restitution du système hydraulique et dévasement du Grand Lac.





# Le Château

## Tranche 3 du schéma directeur

Installé sur une ancienne motte féodale, le Château surplombe l'ensemble du parc. En tant qu'élément bâti, il peut être considéré comme l'une des « fabriques » du jardin, c'est-à-dire un élément de décor pittoresque, au même titre que tous les autres éléments construits (Laiterie, Temple, ponts...). Occupant une place charnière dans l'articulation du jardin et étant visible de tous les points de vue, il peut même être considéré comme la fabrique principale du jardin. Le cliché représente le Château vu depuis le chemin de ronde montrant que la vue s'est refermée.

### > Caractère de la scène

L'édifice présente une ornementation néoclassique qui a été rajoutée sur les fondations d'un château médiéval.

### > État de conservation du château

Le bâtiment, qui avait fait l'objet de mesures d'urgence lors de la première campagne de travaux, s'est dégradé faute de lancement des travaux qui auraient dû être programmés (tranche 3 du schéma directeur ajournée). Une étude patrimoniale a été réalisée en 2009 faisant état des désordres et des potentiels du bâti. Il faut souligner que cette étude serait à actualiser compte tenu du report des travaux.

### > Objectifs de restauration : deux hypothèses

Le Château peut être considéré soit en tant que fabrique centrale du jardin (c'est-à-dire un élément de décor dont il convient d'assurer la stabilisation, la sécurisation des abords et l'aspect extérieur), soit comme un bâtiment à restaurer en totalité, y compris à l'intérieur (dans la limite des mesures de protection MH). A minima, dans une stricte optique de conservation, il conviendrait de le mettre hors d'eau et hors d'air et de le sécuriser. Une étape de plus serait de permettre aux visiteurs de bénéficier de la traversée des pièces à rez-de-chaussée du corps central afin de bénéficier du belvédère de la terrasse face à la vallée. L'estimation financière du schéma directeur était de 4 200 000€ en 2009 pour une restitution du Château en tant que fabrique. Celle-ci doit être réactualisée à l'aune des dégradations importantes subies par l'aile nord (destruction partielle de la salle à manger notamment). Le Château peut également faire l'objet d'une opération immobilière dont la destination reste à envisager (école, logement, hôtellerie...) avec toutes les réserves liées au classement Monument Historique.

### > Interventions déjà réalisées

Une première série de révisions du bâti a été réalisée lors de la première campagne de travaux d'urgence. Néanmoins, ces interventions étaient destinées à sécuriser le bâtiment dans l'attente d'une opération plus complète. Les abords du Château ont été protégés par un enclos en grillage.

### > Interventions a minima restant à faire

Il conviendrait de réaliser les travaux de conservation préventive dans l'attente de la définition d'un usage pour le bâtiment.





# La Grande Prairie et l'Île Nathalie

## Tranche 4 du schéma directeur

La Grande Prairie, située au centre de toute la composition du jardin, a été créée grâce à des travaux colossaux de drainages au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle est redevenue un milieu humide depuis l'arrachage des peupliers qui avaient été plantés mi XX<sup>ème</sup> siècle dans une optique productive et a retrouvé une diversité écologique, favorisée par des pratiques d'entretien (fauche tardive) mises en place depuis 2010. Le Château est à nouveau mis en valeur par les encadrements qui ont été dégagés.

### > Caractère de la scène

Il s'agit d'une prairie humide et tourbeuse dans laquelle serpentent la Juine et la Marette. Deux Lacs y ont été creusés. Cet espace commande une bonne partie des effets dans le jardin pittoresque et offre autour de l'eau et des rochers, le long des berges ou à partir des ponts une multitude de scènes esthétiques, variant au gré de la lumière de la journée et des saisons.

### > État de conservation

La Grande Prairie est finalement très dénaturée aujourd'hui du fait de la totale disparition de la végétation arboricole et arbustive qui, avec l'eau, en était la composante essentielle. Ouvrant sans limite ou presque sur les scènes alentours, elle est aujourd'hui monotone à parcourir.

### > Objectifs de restauration

Cœur du jardin d'eau, la Grande Prairie est le théâtre de la mise en scène de la rivière. La Juine a en effet été détournée de son cours pour créer méandres, lacs et îles. Plantée de bosquets, qui la composaient en autant de scènes paysagères, l'enjeu des travaux paysagers sera de retrouver ces différents cônes de visions qui apparaissent et disparaissent au gré des cheminements laissant apercevoir les fabriques principales : Laiterie, Château, Temple.

### > Interventions déjà réalisées

Aucune hormis une pratique d'entretien favorable écologiquement aux milieux naturels.

### > Interventions a minima restant à faire

Afin de retrouver le caractère des différents composantes de cette vaste scène, il conviendrait de replanter l'île Nathalie pour la rendre lisible, dévaser le Grand Lac pour rétablir les effets de miroitement de l'eau, replanter des bosquets en remplacement de ceux disparus au XIX<sup>ème</sup> siècle pour restituer les différents plans, réintroduire des peupliers dans les bosquets et restituer les allées manquantes.



# L'entretien et la gestion du site aujourd'hui

Depuis son acquisition en 2000 et jusqu'en 2012, la gestion (entretien et animation) du Domaine de Méréville était mutualisée avec celle du Domaine de Chamarande. Suite aux 2 années de négociation dans la perspective du transfert à l'AEV, le Domaine de Méréville a été rattaché au service du patrimoine culturel fin 2014 à l'occasion de la réorganisation de la direction de la Culture.

## > Un entretien en deçà de son minimum depuis deux ans

L'entretien du jardin était assuré, jusqu'en 2012, pour partie par les équipes techniques de Chamarande (valorisé à 50 000€), par un marché d'entretien (ligne budgétaire de 180 000€) et, entre 2009 et 2012, par un troisième acteur important : un atelier chantier d'insertion.

Ce chantier d'insertion, dont les interventions ont été valorisées à 150 000€ par an, devait monter en puissance début 2012 avec le doublement des effectifs, conformément au programme du schéma directeur. Ce projet a été, au contraire, totalement abandonné, l'hypothèse d'un transfert à l'AEV ayant conduit la DILEE à réorienter cette opération sur un autre programme en Sud-Essonne.

Depuis deux ans, l'entretien du domaine est intégralement assuré par marché pour un montant de 124 000€ annuels alors que les besoins ont été évalués à 400 000€ par an. Cette restriction ne permet pas de maintenir une pression suffisante sur le végétal dans l'ensemble du site et rend difficile le maintien des zones reconquises (après un déboisement, il convient d'assurer un entretien plus soutenu pendant quelques années pour stabiliser la zone regagnée sur la nature).

## > Une ouverture minimale au public

Du point de vue touristique, le domaine a connu plusieurs modalités d'ouverture au public depuis 2000. Même si, globalement, le site est encore relativement peu ouvert pour des questions de sécurité, des visites ponctuelles ont néanmoins toujours été assurées (journées aux jardins, journées du patrimoine, quelques week-ends dans l'année...) sauf en 2013 et 2014 où le site a été totalement fermé au public (arrêt de l'embauche d'un emploi de renfort qui assurait l'ouverture de mai à octobre).

Depuis septembre 2014, un partenariat avec la CAESE permet au pays d'art et d'histoire de l'Etampois d'inclure le domaine dans son offre culturelle. Des visites guidées ponctuelles ont repris. En 2015, 3500 visiteurs ont pu profiter du Domaine. Une trentaine de dates sont prévues pour 2016.

## > Poursuite du programme d'études scientifiques mais report des travaux sur le Château

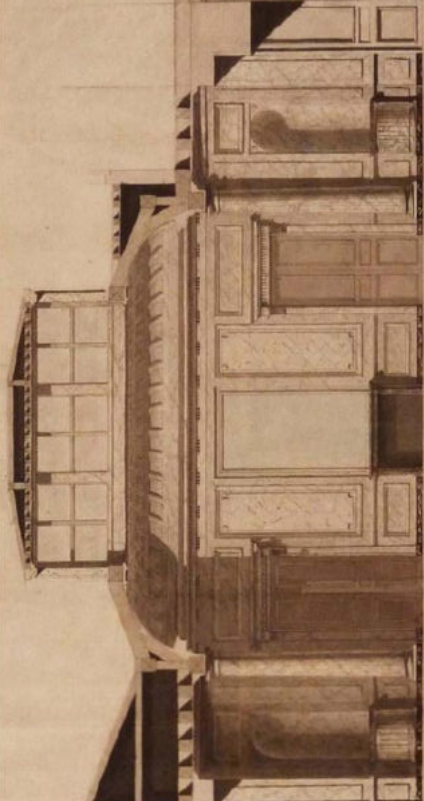
La prochaine application de la loi sur l'eau en 2017 sur la Juine (objectif de restitution de la continuité écologique) risquant de conduire à la suppression de certaines cascades, il a paru indispensable de poursuivre les études scientifiques liées aux enjeux de restauration des cours et pièces d'eau du jardin.

Des études hydro écologiques et archéologiques visant à définir et préparer les travaux de restauration de l'ensemble du système hydraulique du domaine ont été lancées en 2014 en collaboration avec les Directions de l'Environnement et de la Construction et des Bâtiments.

En revanche, les opérations de sécurisation de la salle à manger du Château ont été reportées, mettant en péril la conservation de certains décors XVIIIème classés Monuments Historiques.

## > Un coût de fonctionnement annuel de 325 000€ en 2015

Le coût global de fonctionnement du site en 2015 a été de 325 000€. Ce montant comprend le budget d'entretien du jardin de la Direction de la culture et celui d'entretien et de fonctionnement des bâtiments (fluides, maintenance, surveillances, petites réparations...) de la Direction de la construction et des bâtiments, les assurances et le personnel (1,5 ETP).



Evolution de la dégradation du décor de la salle à manger située dans l'aile Nord du Château sur 10 ans (2005 – 2007 – 2014)

# Quel avenir pour le Domaine

Les 15 dernières années ont permis au Jardin de s'extraire peu à peu de son caractère endormi et refermé. En effet, le manque d'attention et d'entretien avait permis à la nature de reprendre ses droits et de reconquérir le jardin, privant les visiteurs des cheminements, des points de vues, des jeux visuels... menaçant également tous les éléments bâtis, qu'il s'agisse des fabriques (bâtements, ponts...) ou bien des systèmes complexes de grottes artificielles si impressionnantes et si uniques et qui ponctuent l'ensemble du parcours de promenade. Le site est aujourd'hui doté d'un programme de restauration définissant les impondérables et les options envisageables dans sa reprise en main.

Loin d'avoir achevé ce travail de reconquête, le programme de restauration du jardin peut désormais s'appuyer sur quelques acquis et des partis-pris a minima concernant les éléments structurants du jardin :

> **L'eau** : élément essentiel du jardin pittoresque, tout le système hydraulique doit faire l'objet de travaux de restauration importants (études en cours) en lien avec la loi sur l'eau.

> **Les enrochements** : le recouvrement des rochers par la végétation entraîne la perte de tout ou partie du caractère des scènes pittoresques et leur lisibilité en particulier. Un traitement paysager et un programme d'entretien scène par scène devront permettre de retrouver ces éléments.

> **Le végétal** : aujourd'hui, c'est la nature de celui-ci (essences banales) et la question de son échelle, autant que son absence, qui affaiblit, voire empêche la perception de scènes. La restitution de bosquets et d'arbres isolés est indispensable à la recomposition du jardin ainsi que l'aménagement des lisières existantes.

> **Les fabriques** : l'absence des fabriques, sinon leur état ruiné, marque le manque de l'élément central de la scène. Si elles ne sont pas essentielles à la compréhension du tableau, elles en sont malgré tout l'élément signal. La restitution de certaines fabriques pourrait être proposée en option à des opérations de mécénat. A défaut, la riche iconographie pourrait permettre de les faire appréhender aux visiteurs de façon virtuelle (réalité augmentée). Restaurer le Château, en tant que fabrique, permettrait de le sauvegarder et de permettre a minima aux visiteurs de bénéficier du belvédère sur le jardin qu'offre sa terrasse.

Dans le cadre des discussions sur le devenir du domaine de Méréville, le schéma directeur et le plan de gestion établis ces dernières années pourront servir de base à l'établissement d'un socle minimum d'interventions nécessaires pour conserver le jardin dans son état actuel (pour les parties qui ont déjà fait l'objet de reconquête paysagère ou de restauration) et réfléchir à un projet pour le site.



**Annexe 2 :**  
**Sources, bibliographie et études sur le Domaine de Méréville**

# DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE

Sources, bibliographie et études sur le Domaine

## ► Sources \_ Archives

**1785**

Lettre de Jean-Joseph de Laborde à Bélanger, 18 juin 1785

« Celle d'un jardin qui était indispensable pour **rendre Méréville supportable à la vue et à la santé** ».

**1785-1786**

Lettre de Bélanger à Jean-Joseph de Laborde, s.d.

« Je crois devoir vous observer qu'**un jardin étant le modèle en grand d'un tableau de paysage**, il ne faut pas se priver des objets qui peuvent embellir la perspective du tableau surtout s'ils sont d'accord avec les convenances. »

**1786**

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 10 juillet 1786

« Méréville est très bien commencé, il faut le continuer dans le style le plus grand en plus simple et le plus noble... Pour donner une idée bien développée de toute la cote où sera placé l'obélisque je m'occupe actuellement de **faire le tableau général dans lequel on verra d'un coup d'œil l'effet** et la réunion du temple de la grotte de l'obélisque et de toutes les différentes plantations de la côte. S'il était possible de faire arriver la rivière sous la grotte elle n'en serait que plus **pittoresque** et intéressante. Je l'ay fait ainsi dans mon tableau mais si on y trouvait trop de difficulté on remplacerait l'eau par un gazon. Cela ne changerait rien à la proposition ni à la forme. Je ferai pour pendant de ce tableau celui de la citadelle et du pont sur le chemin. J'espère que cela sera peint quand le modèle le sera et j'enverrais le tout à M<sup>r</sup> Petit pour vous le faire parvenir. »

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 7 août 1786

« Je continuerai à faire de mon mieux pour répondre parfaitement à l'idée que vous avez eu de moi en me choisissant pour travailler conjointement avec vous Monsieur **pour faire de Méréville sinon le plus grand au moins le plus intéressant jardin**. »

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 11 août 1786

Robert s'engage à « veiller à vos affaires, à vos intérêts et à tous les détails de vos travaux comme pour moy-même, portant un intérêt aussi vif aux **charmants jardins français de Méréville** qu'à satisfaire en tout point leurs aimables possesseurs. »

**1790**

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 27 septembre 1790

« Quant à la crainte que vous avez de ne pouvoir le finir, rassurez-vous, Monsieur. Ce sont des plaisirs et des occupations de ce genre qui vous donneront de longues années. Non seulement **vous verrez votre tableau achevé**, mais vous en jouirez longtemps. **Vous le retoucherez peut-être d'année en année, tant mieux pour vous, tant mieux pour tout le pays et pour tout ce qui vous environne.** »

## ► Sources \_ Littérature

1786

PETIT DE BACHAUMONT (Louis), *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou Journal d'un observateur...*, Londres, John Adamson, t.31, 1788.

- p.270-273  
Lettre du 10 avril 1786

« 20 Avril. Extrait d'une lettre de Merinville [sic], diocese [sic] de Sens, le 10 Avril 1786...

*M. de la Borde* fait exécuter ici un **jardin Anglais**, sans contredit un des plus curieux qu'on puisse imaginer. D'ailleurs il n'y avait qu'un pareil Crésus capable d'y suffire.

Pour bien concevoir l'étendue du plan & la difficulté de l'entreprise, il faut se représenter un vaste marais, une tourbière environnée de montagnes, mais traversée par la rivière d'*Etampes*, qui est considérable, dont les eaux claires, abondantes, poissonneuses promettaient les plus grands effets.

Il falloit d'abord dépenser plusieurs millions, pour donner à ce fond mouvant & boueux, la solidité nécessaire ; c'est ce qu'on fit en employant trois ou quatre cens ouvriers à fouiller une montagne, à l'applanir [sic] pour / en étendre les déblais dans le marais, après avoir enlevé de celui-ci la premiere [sic] couche de vase & de bourbe.

Ensuite on a replacé ce terrain [sic] marécageux sur la couche plane de la montagne qui avoit disparu, on a amalgammé [sic] ces deux sols si différens, & il en est résulté un terrain [sic] également fécond & nécessaire aux plantations futures.

La troisieme opération consistoit à donner à **la riviere** [sic], non point une marche en ligne droite, mais un cours tortueux, que l'œil aime tant à considérer & qui est d'ailleurs imité par la nature.

La riviere [sic] d'*Etampes* circule donc à droite & à gauche & en tout sens, dans la nouvelle plaine de Merinville [sic].

En formant cette plaine, on a eu soin de pratiquer **une cascade** ; on a fait tomber les eaux de dessus des **roches irrégulieres** [sic] dans un magnifique bassin ; **les eaux** passent de ce bassin sous un pont immense artificiel, d'une seule arche, toute formée de vieilles roches irrégulieres [sic]. Mille blocs tortueux avancent & semblent menacer ruine ; on y voit des vuides, indices de chûtes récentes : il est difficile de concevoir un pont aussi grotesque.

Au dessus & à côté se trouvent **des grottes souterraines**, avec des sieges [sic] & des lits de mousse ; tout y invite au repos : on y entre, on se couche, on s'étend sur le duvet champêtre. D'un côté, la présence de la cascade / occupe la vue, tandis que le bruit de la chûte [sic] des eaux s'empare du sens de l'ouïe.

Passe-t-on dans la grotte voisine, on n'entend plus qu'un murmure sourd & confus de la belle cascade, & dans une autre on n'entend plus rien, afin de varier par degrés les sensations du voyageur.

Par un autre endroit on remue de nouveau le spectateur, on fait passer dans son ame [sic] la crainte & l'effroi. A travers une ouverture il peut appercevoir [sic] les **roches saillantes & menaçantes** de l'arche du pont : tout paroît prêt à s'écouler, ou peu solide, tandis que d'un autre il voit l'effet entier de la cascade, il entend le fracas des eaux vraiment épouvantable.

On voit des **amas de cailloux** roulés tout le long de la riviere [sic], qu'on a étendus dans les nouveaux lits. *M. de la Borde* se propose aussi de ménager d'espace en espace **des isles mobiles & flottantes**, qui varieront encore les sites & les coups d'œil.

Tout a été exécuté en grand dans ce jardin ; une colline ôta au château la vue d'un charmant paysage voisin, le maître du lieu ordonne la disparition de la colline, & les quatre cents ouvriers tranchent la montagne.

Le **jardin Anglois** de *M. de la Borde* n'offre point encore tous les ornemens qu'il se propose d'y établir. J'avois une fort mauvaise idée de ce financier ; mais je me suis réconcilié avec lui, depuis que j'ai vu qu'il faisoit / cet usage, sinon le meilleur, au moins agréable & utile de ses richesses. »

## 1804, 1806, 1814, 1822 & 1833

CHATEAUBRIAND (François-René de), *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, 1848.

- Année 1804 [II<sup>e</sup> partie, livre 17, chapitre 1]  
« De l'autre côté de cette Seine, non loin du Marais, madame de Vintimille m'avait présenté à Méréville.  
**Méréville était une oasis créée par le sourire d'une muse, mais d'une de ces muses que les poètes gaulois appellent les doctes Fées.** Ici les aventures de *Blanca* et de *Velléda* furent lues devant d'élégantes générations, lesquelles, s'échappant les unes des autres comme des fleurs écoutent aujourd'hui les plaintes de mes années. »
- Année 1806 [II<sup>e</sup> partie, livre 18, chapitre 3]  
« J'étais là, à une poste d'un château dont mon long voyage ne m'avait point fait oublier les habitants. Mais les jardins d'Amide, où étaient-ils ? Deux ou trois fois, en retournant aux Pyrénées, j'ai aperçu du grand chemin **la colonne de Méréville** ; ainsi que la colonne de Pompée, elle m'annonçait le désert : comme mes fortunes de mer, tout a changé. »
- Année 1814 [II<sup>e</sup> partie, livre 22, chapitre 24]  
« Une forte et vive amitié remplissait alors mon cœur : la duchesse de Duras avait de l'imagination, et un peu même dans le visage de l'expression de madame de Staël : on a pu juger de son talent d'auteur par *Ourika*. Rentrée de l'émigration, renfermée pendant plusieurs années dans son château d'Ussé, au bord de la Loire, **ce fut dans les beaux jardins de Méréville** que j'en entendis parler pour la première fois, après avoir passé auprès d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. »
- Année 1822 [III<sup>e</sup> partie, livre 27, chapitre 5]  
« Mes visiteurs français à Londres furent M. le duc et madame la duchesse de Guiche, dont je vous parlerai à Prague ; M. le marquis de Custine, dont j'avais vu l'enfance à Fervaques ; et madame la vicomtesse de Noailles, aussi agréable, spirituelle et gracieuse que si elle eût encore erré à quatorze ans dans **les beaux jardins de Méréville**. »
- Année 1833 [III<sup>e</sup> partie, livre 36, chapitre 1]  
« Quand je suis las de mes jardins, la plaine de Montrouge les remplace. J'ai vu changer cette plaine : que n'ai-je pas vu changer ! **Il y a vingt-cinq ans qu'en allant à Méréville**, au Marais, à la Vallée-aux-Loups, je passais par la barrière du Maine ; on n'apercevait à droite et à gauche de la chaussée que des moulins, les roues des grues aux trouées des carrières et la pépinière de Cels, ancien ami de Rousseau. Desnoyers bâtit ses salons de cent couverts pour les soldats de la garde impériale qui venaient trinquer entre chaque bataille gagnée, entre chaque royaume abattu. Quelques guinguettes s'élevèrent autour des moulins, depuis la barrière du Maine jusqu'à la barrière du Montparnasse. »

## 1806

THORNTON (Colonel), *A Sporting Tour through various parts of France, in the year 1802 ; including a concise description of the Sporting Establishments, Mode of Hunting, and Other Field-Amusements, as practised in that country*, 1806, 2 vol.

- p.145-146, t.I, 1806 (repr.)  
« Next morning we proceeded to the little city of Angerville ; and after breakfast we strolled to Méréville, the seat of Madame de B---, whose husband was one of the unhappy victims that fell under the guillotine. The mansion comprises two saloons, one of which is seventy-five feet in length by forty in breadth ; a drawing-room of the same dimensions, a capital library, a billiard-room, and parlour, all elegantly furnished ; and, upon the whole, it is a most eligible residence for a genteel family. / The old house-keeper told us several piteous tales relating to the revolution, and, indeed, this subject seemed to have engrossed the whole of her attention.  
**The park is rather small, but prettily diversified with hill and dale** ; which form a striking and agreeable [sic] contrast to the flatness of the circumjacent country. The pleasure-grounds contain several elegant decorations, and among the rest we noticed a monument inscribed to the memory of that illustrious navigator, Captain Cook.  
After satisfying our curiosity at this place, we resumed our journey, and remarked, that the country continues flat, and, in its general appearance, somewhat like Newmarket, 'till it approaches Ardenai ; but there it begins to assume a bolder aspect, and the borders of the road are planted with trees. »

## 1808

LABORDE (Alexandre de), *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins, par Alexandre de Laborde ; les dessins par Ct Bourgeois. - Description of the modern gardens and ancient castles in France... - Beschreibung der neuen Gärten und alten Schlösser in Frankreich...*, Paris, Imprimerie Delance, 1808.

- p.98  
« **Méréville ressemble à l'Oasis d'Ammon**, situé au milieu des déserts, et où les habitants vivaient heureux, quoique séparés du reste des hommes. – Habiter éternellement un jardin arrosé par des fleuves, tel sera le bonheur dans la vie future, dit Mahomet. »
- p.111  
« **Il est certains lieux que l'on ne peut ni peindre ni décrire, tant le charme dont ils vous entourent est puissant et varié. Ce n'est pas seulement leurs différents aspects qui plaisent, c'est leur ensemble qui séduit, qui attache et qui plonge dans une sorte d'oubli du monde entier.**  
Rien ne produit plus sûrement cette impression délicieuse que la réunion d'une belle rivière et d'une haute futaie. Le cours tranquille de ses eaux limpides sous la voûte muette des arbres, ce léger mouvement dans le silence, la fraîcheur qui l'accompagne, causent une sensation inexprimable. » [Île Natalie]
- p.112  
« C'est sans doute la beauté de ce monument et l'agrément du lieu qui ont donné à un étranger l'idée des vers qu'il a écrits sur les murs et qui méritent d'être distingués de plusieurs autres qui s'y trouvent ; ils finiront la description de Méréville, et je regrette seulement de ne pas savoir le nom de leur auteur pour lui en témoigner ma reconnaissance.  
**« Ici La Borde, au fruit de ses utiles veilles  
« Donnant un emploi généreux,  
« Par bienfaisance y créoit des merveilles,  
« Et par goût pour les Arts y faisoit des heureux. »**

## [1810-1821]

*Voyage à Méréville*, manuscrit rédigé par 9 jeunes gens originaire d'Orléans, s.d. (acquisition Archives départementales 91, 2002).

« L'on se trouve transporté comme par enchantement dans un **vallon délicieux où l'art s'est épuisé à créer et embellir une nature supérieure à la nature elle-même**. L'architecte a savamment ménagé cette subite transition de l'ennui d'une longue route à la douce émotion dont on est saisi dans ces retraites charmantes au milieu de mille objets ravissants qu'un heureux hasard semble seul offrir à la vue incertaine. Nous nous hâtons d'arriver au séjour de cet enchanteur qui d'un coup de sa baguette d'or sut transformer un triste désert en un nouvel Élysée... **Tableau magnifique où se trouvent réunies les plus belles situations de la nature qu'un génie éclairé s'est plu à surpasser encore**... Telle est l'esquisse du tableau magnifique qui frappa nos regards de la terrasse du château. L'architecte a rassemblé dans un cadre rapproché les accidents les plus variés d'une belle nature supérieur au peintre, en ce qu'il présente la réalité dont l'autre n'offre que l'image et donné à l'œil des jouissances se communiquent bien mieux à l'âme et se gravent plus aisément dans la mémoire. Ce premier aperçu des beautés de Méréville surpassait déjà l'idée que nous nous en étions formée aussi nous hâtâmes nous de dîner pour revenir au plus tôt dans ces lieux enchanteurs... La partie du parc qui est au couchant du château est embellie de **mouvements de terrain d'un effet très pittoresque... effort de l'art des jardins !** Plusieurs ponts nous offrent leur secours ; ils sont tous de différentes structures, et d'une élégance et d'une légèreté qui distingue avantageusement l'ouvrier... **de nouveaux rochers, des mouvements de terrain** d'un aspect varié nous attendent sur notre route. Ils nous conduisent sous des **voûtes taillées dans le roc, grottes spacieuses** que l'artiste a pris plaisir à **tapisser les unes de coquillages les autres de cristal de roche ; le lierre rampant, les herbes parasites** en déroberent l'entrée au promeneur inattentif. Le silence et la fraîcheur qui règnent dans ces sombres retraites pendant l'ardeur du soleil invitent le solitaire à la méditation... Dans cette enceinte profonde de toutes parts la vue y est bornée par **d'immenses rochers** que couronnent encore des sapins qui s'élèvent de leurs sommets. C'est là que l'on se croit isolé du monde entier. C'est là que l'imagination se reporte à ces cataractes primitives des grands fleuves de l'Amérique que la main de l'homme n'a pas encore dénaturé pour un usage plus commode. Magnifique et terrible spectacle qui laisse dans l'âme une impression profonde et durable ! Non loin de ces **chutes d'eau** qui me parurent supérieures aux Bains d'Apollon à Versailles, le **ruisseau moins impétueux** roule son onde argentée sur la pierre unie et retombe avec un **doux murmure en nappe écumante** sur un lit de cailloux ; c'est la cascade qu'on aperçoit des fenêtres du château... Lorsque Méréville nous revit une seconde fois visiter les bosquets enchanteurs, fouler des prairies émaillées, avec quel plaisir toujours nouveau nous gravissons des rochers, nous nous égarons dans les nombreux détours du ruisseau amant de ces beaux lieux... Ensemble admirable où règne un heureux désordre dont toutes les parties étrangères l'une à l'autre prises isolément, concourent l'effet général et présentent à l'amateur dans un cadre resserré les beautés éparses dans un paysage immense. Nous quittons enfin ce spectacle magnifique... **Rochers pittoresques**, élégante laiterie, terribles cataractes, temple magnifique, grottes silencieuses vous offrez toujours de nouveaux charmes, à ma vue insatiable et toi ruisseau fugitif ornements de ces beaux lieux que ton sort est désirable ! Heureux le mortel dont l'âme pure comme ton onde limpide vient quelques fois rêver sur la rive fleurie semblable à ton cours fortuné, sa vie s'écoule alors sans nuage dans l'oubli des ses maux, et de ses inquiétudes. »

1820

VIGÉE-LEBRUN (Louise-Elisabeth), *Souvenirs*, Paris, Henri Fournier, t.III, 1837.

- p.330-333  
« Comme je pris le chemin d'Orléans, j'allai visiter Méréville qui appartient à M. de Laborde. Le père de celui-ci, dont la fortune était immense, a dépensé des millions pour embellir ce **séjour vraiment enchanteur. Nulle part on ne peut voir des sites plus variés, de plus beaux arbres, une végétation plus abondante, et nulle part l'art n'est venu ajouter aux beautés de la nature avec un goût mieux entendu.** Les **fabriques** multipliées sont semées sur le terrain sans aucune confusion. Les **rochers** qui sont immenses et qui ont dû coûter des trésors, les **cascades**, les **temples**, les **pavillons**, tout est à sa place et concourt au charme du coup d'œil. Sur un des points les plus élevés du parc est une colonne dont la hauteur égale celle de la / place Vendôme. Du sommet de cette colonne la vue s'étend sur l'ensemble du parc sur une campagne magnifique dont l'horizon est à vingt lieues de vous. Un des temples, appelé le **temple de la Sibylle**, est la copie exacte de celui de Tivoli, mais restauré dans son entier avec un soin et un goût parfaits. D'un autre côté, appuyé à l'un des bras de la rivière, est **un moulin et plusieurs petites habitations** qui rappellent les jolies maisons suisses. Près du château on voit un **pont élevé sur des rochers**, que le temps et la nature ont pris soin d'embellir en le couronnant de lianes qui tombent en guirlandes dans l'eau bouillonnante. Enfin il serait trop long d'énumérer tout ce qui fait du **parc de Méréville un lieu de délices, qui surpasse selon moi tout ce qu'on peut voir en Angleterre dans ce genre.** Ce parc a été composé en grande partie par Robert, le peintre en paysage ; aussi pourrait-il fournir les modèles des plus délicieux tableaux.  
Le **château**, flanqué de quatre tourelles gothiques, qui lui donnent l'aspect d'un manoir / seigneurial, est meublé avec une riche élégance. La salle à manger et le billard sont admirablement décorés, et le superbe plain-pied de ce rez-de-chaussée où les marbres, les bronzes, les bois précieux, les statues, les tableaux, sont prodigués, fait de cette demeure une habitation royale. »

1835

DUSAUT, *Description du château et du parc de Méréville*, Paris, Imprimerie de Béthune et Plon, 1835.

- p.7-8  
« Il est renommé pour son château et son parc dessiné à l'anglaise ou plutôt dans le genre suisse ; les eaux, les points, les plantations, les bois, les bosquets, les mouvements de terrain, les rochers, les monuments qui en font l'ornement, sont dignes de fixer l'attention des amateurs de la nature, des amis des arts, et attirent chaque jour une foule de voyageurs. Ce délicieux séjour, comparable aux plus magnifiques de l'Angleterre, l'emporte par la grandeur sur tous ceux que la France offre en ce genre. »
- p.17-18  
« Le sol fut créé, couvert d'agréables bosquets et d'épais bocages, et plantés d'arbres de toutes espèces ; on y fit des mouvements de terrain prodigieux ; des montagnes et des rochers furent composés, des grottes construites, des canaux creusés, de beaux ponts jetés sur la rivière dont on divisa les eaux ; l'utile étant joint à l'agréable, il fut formé de bonnes prairies. Le génie triompha de tout, et la nature façonnée à volonté et heureusement imitée, fut surprise de se trouver dans le parc de Méréville dessiné comme par miracle ; les enchanteurs qui opérèrent cette métamorphose, furent le peintre Robert et l'architecte Bellanger. On ne voit point dans le parc de ces petites fabriques qui ne sont que des colifichets ; le grandiose, la richesse et l'élégance sont le caractère distinctif des beaux monuments dont il est décoré ; ils attestent le bon goût et le talent des grands artistes qui les ont élevés, l'amour de M. de Laborde pour les arts et sa fortune colossale ; pour leur création et leurs ornements, neuf ou dix millions ont été dépensés. »

- p.63-64

« J'ignore quelle impression fait sur les autres la vue de tant de beautés et de tant de bienfaits ; pour moi, je ne puis les considérer sans bénir l'être suprême qui donne à la terre la fécondité, et proclament sa puissance et sa bonté ; sans regarder cette retraite tranquille, cette solitude fleurie, ce jardin toujours vert comme un livre ouvert où l'âme découvre les merveilles de Dieu, qui suffisent pour le faire aimer, et dont la contemplation fait éprouver les sensations les plus capables de plaire et d'émouvoir. Qui ne parcourait ce beau jardin ; quand mille douceurs l'attendent à la promenade champêtre et solitaire, surtout du matin ? »

## 1919

GANAY (Ernest de), *Poème des jardins*, Paris, 1919 [daté à tort 1943].

Jardins de Méréville ! **O rochers**, ô prairies !  
Forêt distribuée à ce val de féeries !  
Etang de solitude... ou murmure de l'eau  
Que le gazon dévoile ou que l'ombrage enclôt.  
De la toile où se peint, si douce, la Nature,  
Veut-on pour l'exalter chercher la signature ?  
Voici donc apparue au secret du jardin  
La vision dès lors qui la montre soudain :  
Image de ceux-là qu'il vit en Italie,  
Haut-jeté, c'est le « **Pont de Roches** » qui publie,  
De son arc imprécis d'où la vigne descend,  
Le nom d'Hubert Robert dans ce bois ravissant.  
Princesses sans couronne, aujourd'hui les allées  
Ne vous possèdent plus, fabriques exilées  
Gloire de ces jardins, vos fleurons précieux  
Désormais la diront à la paix d'autres lieux –  
O blanche laiterie et grotte pastorale,  
O vous Tombeau de Cook et colonne rostrale,  
Et, sur votre rocher, Temple de Tivoli,  
Vous n'accompagnerez plus le moulin doux – vieilli...  
Rose et jaune au feuillage, il pose sa cadence  
Au silence émouvant de cette décadence  
Où la Juine parcourt, sous maint pont délaissé,  
De son flot solitaire un jardin du passé !  
L'époque n'est plus où, du chemin qui le borde,  
Le banquier de la Cour Jean-Joseph de Laborde,  
De Paris attelant trois relais sans rivaux  
Débarquait dans sa chaise au trot de cinq chevaux...  
Survivez Méréville, en mourante harmonie !  
Donnez-nous longuement votre exquise agonie.  
Comme survit intact, aux portraits pâlis,  
La grâce d'une aïeule à l'attaque des ans.  
Recouvrez lentement de vos branches fleuries  
La chanson qui se meurt à vos sources taries,  
Et que votre tombeau soit quelque jour un long  
Et verdoyant linceul au fond de ce vallon.

## ► Bibliographie sommaire

### 2020

Association des Amis du Domaine de Méréville, « Dusaut, Le parc de Méréville. Promenades 1835 et 2020 », La Familiale, 2020

### 2018

WICK (Gabriel) textes, SANDER (Eric) photographies, « Le domaine de Méréville, renaissance d'un jardin », éditions des Falaises, 2019

### 2008

GOUIRIC (Nicole), « La peuplomanie dans les jardins de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en France : propos inspirés par les peupliers de Méréville », *Polia*, n°10, automne 2008, p.33-64.

### 2004

GOUIRIC (Nicole), « Remarques sur l'interprétation des cadastres : deux exemples du jardin de Méréville (Essonne) », *Polia*, n°2, automne 2004, p.41-61.

SALMON (Jacqueline), MOSSER (Monique), « Le jardin de Méréville », Editions L'Yeuse, 2004

### 2001

ALLIMANT (Anne), « L'apport des fouilles récentes. Le parc de Méréville (Essonne) », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n°83/84, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> trimestre 2001, p.14-18.

### 1999

D'ORMESSON (François) et WITTMER (Pierre), « Aux jardins de Méréville. Une promenade aux jardins de Méréville sous la III<sup>ème</sup> République, 1895-1905. », éditions du Labyrinthe, Neuilly, 1999.

### 1976

LASSUS (Simone de), « Quelques détails inédits sur Méréville », *B.S.H.A.F.* 1976, Paris, François de Nobele, 1978, p.273-287.

### 1975

DUFRESNE DE SAINT-LÉON (Simone, baronne de Lassus), « Les fabriques de Méréville et de Jeurre », *L'information d'histoire de l'art*, n°1, janvier-février 1975, p.32-36.

### 1969

CHOPPIN DE JANVRY (Olivier), « Méréville », *L'Œil*, décembre 1969, n°180, p.30-41.

### 1968

Cayeux (Jean de), « Hubert Robert dessinateur de jardins et sa collaboration au parc de Méréville d'après des documents inédits », *B.S.H.A.F.* 1968, Paris, François de Nobele, 1970, p.127-133.

### 1951

GANAY (Ernest de), « Méréville et Jeurre », *Revue horticole*, mars 1951, p.392-394.

**1930**

STERN (Jean), *A l'ombre de Sophie Arnould. François-Joseph Belanger, architecte des Menus Plaisirs, premier architecte du comte d'Artois*, Paris, Plon, t.I, chap. XXII, 1930, p.157-167 [1930, 2 vol.].

## ► Études & rapports

### ➤ 1955-1989

#### Pierre Barbier, exploitant forestier

1977

Classement MH Grand Parc et château partiellement

1978

Classement MH Tour trajane + Inscription de 5 fabriques du Petit Parc

1982

DEPEYRE (Bruno), *Réhabilitation du jardin pittoresque de Méréville. A propos des jardins pittoresques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en général, et du jardin de Méréville en particulier*, travail de fin d'étude d'architecture, unité pédagogique n°1, Ensba, 1982, 2 vol.

1984

Délégation Régionale à l'Architecture et l'Environnement Ile-de-France, *Etude historique du Parc de Méréville*, 1984.

1987

LABLAUDE (Pierre-André), *Château et parc. Etude préalable d'inventaire et de pré-estimation des travaux de restauration à prévoir sur les différents éléments classés*, 1987.

### ➤ 1989-1990

#### Leisure & Communication, marchand de biens et promoteur immobilier

### ➤ 1990-2000

#### La Société du Château

1990

Classement MH de toutes les pièces du rez-de-chaussée du Château.

1990

BRGM \_ A. Aubrun et G. Brette, *Aménagement du parc du château de Méréville (Essonne). Etude agro-pédologique*, 1990, 25 p.

1991

BONNE et KLINGE (géomètres-experts), *Etablissement de plans topographiques au 1/500<sup>e</sup> pour le Parc proprement dit*, 1991.

- *Etude topographique du château*, 1991.

BRGM \_ G. Brette, *Aménagement du parc et du golf de Méréville (Essonne). Etude générale d'avant projet. Reconnaissance géologique des tourbes*, 1991, 50 p.

BRGM, *Aménagement du parc et du golf de Méréville (Essonne). Etude générale d'avant-projet de la faisabilité d'un golf dans l'extension Nord. Aspect pédologie – Drainage – Aspect juridique – Aspect Faune-flore*, 1991, 70 p.

1992

BRGM \_ G. Brette, *Aménagement du parc et du golf de Méréville (Essonne). Etudes d'avant-projet. Aspects géologie, hydrogéologie, pédologie, drainage, faune-flore et juridiction. Note finale de synthèse*, 1992, 20 p.

Préconisations :

- Réintroduction d'espèces végétales plantées jadis
- Retour au niveau originel de la Juine
- Aménagement d'un parcours botanique
- Marais non mentionné dans l'inventaire de 1945 de la Direction des Mines

## 1993

DESMARQUEST (J.) et LARPIN (Dominique), *Etude préalable aux travaux de sauvegarde du château*, 1993.

DUCLOUX (Barbara), *Parc de Méréville : romantisme et symbolisme*, mémoire, Ecole du paysage, Versailles, 1993.

Travail très sommaire privilégiant l'approche symbolique du parc par l'étude des règles géométriques et des références astrologiques : Méréville, un jardin au parcours initiatique.

## 1994-1995

Subvention MCC \_ Mission Jardins

Financement global d'une phase préliminaire de compilation des documents historiques et iconographiques, complétée par des recherches sur les états successifs du domaine ainsi qu'un relevé complet des dispositions (paysage, végétal et hydraulique).

## 1994

BERGEVIN (Flore de), *Les jardins de Jean-Joseph de Laborde. Le parc de Méréville au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Yves Durand, Paris IV-Sorbonne, 1994.

Travail historique sur la famille Laborde, les seigneurs de Méréville et la conception-réalisation du parc.

LARPIN (Dominique), *Etude de diagnostic de l'état général. Château*, 1994.

- Inventaire descriptif et relevés photographiques
- Diagnostic et propositions d'intervention
- \* Stabilité
- \* Mises hors d'eau et hors d'air
- \* Mesures d'assainissement
- \* Purges en recherche
- \* Conservation in situ de petits éléments divers
- \* Mesures anti-vandalisme

## 1995

ALLIMANT (Anne), *Le parc de Méréville*, 1995, 2 vol.

Seule étude archéologique réalisée sur l'ensemble du domaine considérant le patrimoine bâti et le patrimoine naturel (8 zones § ill. 12) à la demande de l'ancien propriétaire, la Société Sports Shinko.

Oct.-nov. 1995 = prospection / Déc. 1995-fév. 1996 = sondages

A lire : in t.II, p.19-37 = état des lieux et conclusion / fouilles

GRAHAL, *Les jardins de Méréville. Etude historique et archéologique*, 1995, 5 vol.

Textes anciens, iconographie, communications et articles de presse jusqu'en 1995.

HYDRATEC/AQUASCOP, *Etude préliminaire à l'aménagement de la Juine et de ses affluents*, 1995.

## 1996

DURAND (Raymond) et VALETTE (Alain), *Les arbres du parc du château de Méréville (Essonne)*, 1996, 50 p.

## 1997

Création de l'A.J.R.M. [Les Amis du Jardin Romantique XVIII<sup>e</sup> siècle d'Hubert Robert à Méréville] par François d'Ormesson, président du Conseil d'administration de la Société du Château.

## 1997

COMPAGNIE DES EXPERTS ET SAPITEURS [6 rue Clémence Isaure, 31000 Toulouse \_ 05 61 22 08 09], *Bilan hydraulique du domaine. Ecosystèmes aquatiques. Recommandations et propositions*, 1997, 10 p.

Evaluation des dégradations de l'état hydraulique du domaine depuis 1784 :

- La rivière : niveau actuel, profil, état du comblement et impact éventuel des dragages et drainages
- Les annexes, lacs et installations hydrauliques : état d'envasement, inventaire et cartographie
- La nappe phréatique : les fonds de vallées se trouvent au niveau d'affleurement de la nappe phréatique ; état des lieux sur les tentatives d'assèchement et de drainage des tourbes + état de captage des sources

LARPIN (Dominique), *Etude préliminaire à la restauration du Grand Parc (document de travail)*, 1997.

- Etudes documentaires et archéologiques
- Etude phytosanitaire

## 1998

LARPIN (Dominique), *Etude préliminaire à la restauration du Parc (1<sup>ère</sup> phase : documentation – histoire – archéologie – phytosanitaire)*, 1998.

➤ **Depuis 2000**  
**Conseil général de l'Essonne**

**2000**

15 septembre : acquisition du domaine de Méréville.

**2001**

GOUIRIC (Nicole), *Contribution à l'étude historique du parc de Méréville*, 2001, 2 vol.

**2002**

- 25 juin : études préliminaires préalables à l'engagement des études de maîtrise d'œuvre : modes de passation. Programme de travaux d'urgence.

- 16 septembre : travaux d'urgence. Commandes de missions de maîtrise d'œuvre : Dominique Larpin, architecte en chef des MH, Pascal Asselin, vérificateur des MH, et Philippe Raguin, spécialiste technique.

**2002**

CIZEL (A.), LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Château et parc de Méréville. Travaux d'urgence et de sauvetage du parc, des fabriques et du château*, 2002.

- Travaux d'urgence sur les éléments bâtis
  - \* Murs de clôture
  - \* Grilles, portails et autres accès
  - \* Fabriques
  - \* Château
- Travaux d'urgence sur le végétal
  - \* Stabiliser l'état actuel
  - \* Rendre accessible les différents espaces afin de faciliter les interventions
  - \* Prévenir les dégradations futures
  - \* Protéger les sujets fragiles
  - \* Entériner des dispositions connues et à valeur de jalons
  - \* Préparer l'avenir du parc
- Accueil à court terme du public et définition d'un circuit de visite
- Conclusion et fiche récapitulative de l'opération

Ecosphère, *Diagnostic écologique et propositions de gestion \_ Etude et aménagement des milieux naturels*, 2002, 115 p.

Diagnostic écologique, floristique et faunistique de l'ensemble du site, accompagné de propositions d'orientations de gestion et de valorisation des milieux de la partie Nord

- Inventaire phytoécologique
- Inventaire faunistique
- Inventaire floristique

**2003**

GOUIRIC (Nicole), *Le parc de Méréville. Synthèse historique pour le projet de restauration*, 2003, 2 vol.

**2004**

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Domaine de Méréville. Mise en sécurité*, 2004.

Les actions s'organisent selon 4 axes :

I. Première étape de sécurisation du site

- Consolidation du Pont de Roches
- Calibrage du Pont Gris et du Pont de Pierre
- Dépollution des sols au droit des murs de clôture

II. Intervention sur les végétaux en complément des travaux d'urgence

- Secteur Ouest [Coteau Suisse]

III. Réhabilitation de fabriques

- Maison du Gardien
- Ferme Suisse et Orangerie

IV. Sécurisation d'ouvrages d'art

- Pont du Chemin

Société d'Etudes Générales d'Infrastructures (SEGI \_ 48 cours Blaise Pascal, 91025 Evry cedex \_ 01 60 79 05 00), *Etude préliminaire à la restauration du domaine départemental de Méréville. Etude hydraulique, hydro-biologique et géotechnique*, 2004, 6 vol.

Rapport de synthèse, classeur d'ouvrages, annexes, reconnaissances géotechniques BS Consultants et rapports d'inspection télévisée CIDE Environnement

I. Rapport de synthèse

La totalité de du DDM est située en ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique). Le DDM est traversé par la Juine et comprend deux parties distinctes :

- Nord = une zone classée Espaces Naturels Sensibles (ENS) de 28 hectares ; elle est composée de boisements alluviaux humides et de zones humides comprenant quelques milieux ouverts (anciennes cressonnières et roselières) ;
- Sud = le parc de 59 hectares classé Monument historique (MH) dans sa totalité, patrimoine bâti inclus.

L'étude développe les aspects suivants :

- Analyse du fonctionnement de l'ensemble de l'hydrosystème (rivière Juine et ses annexes, fontaines, sources, aqueducs &c.) AN : « formidable réseau d'aqueducs souterrains »
- Volet hydrobiologique permettant de caractériser la qualité physico-chimique et biologique des eaux de la rivière et de ses annexes, la qualité des sédiments et le degré d'envasement ainsi qu'une appréciation de la qualité biologique globale de la zone
- Etude pédologique et géotechnique

#### II. Classeur d'ouvrages

Il a été nécessaire de prendre en compte les ouvrages hydrauliques hors du DDM, et ce depuis le moulin de Semainville en amont, le moulin de Glaires et le moulin des Cailles pour comprendre le fonctionnement de la rivière.

## 2005

BILLAULT (Valérie) \_ ERM (Espace 10 \_ Z.I. République II \_ Rue Albin Haller, 86000 Poitiers), *Recherches et caractérisations de polychromies. Ensemble de portails du Domaine de Méréville – Essonne, 2005.*

#### 16 prélèvements sur 3 portails :

- 3 échantillons sur le portail du Maréchal

Dans la littérature, les pigments verts au cobalt ont fait leur apparition communément à partir de 1850 sous l'appellation de « Vert de Rinmann » (mélange oxyde de zinc et oxyde de cobalt).

- 9 échantillons sur les grilles du portail de la Mairie + 4 échantillons sur le portail de la Ville Basse

Il s'agit d'une application de teinte verte mais plus claire et d'aspect plus compacte que celle du Portail du Maréchal. Elle est composée d'une matrice à base de blanc de plomb dans laquelle sont inclus des grains verts d'aspect translucide contenant du cuivre. Cependant il est intéressant de noter que les périodes d'utilisation de ces pigments au cuivre sont tout à fait compatibles avec les dates de réalisation du domaine de Méréville (1780) incluant la pose de ces grilles.

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Etude historique de Nicole Gouiric. Mission d'accompagnement, 2005.*

#### I. Recueil de données de terrain

- Etude des matériaux : les briques
- Relevé géométrique d'encadrements : la grotte de la Grande Cascade
- \* Etat de conservation : pathologie de mouvements de terrain, inclusion de racines et infiltrations = définir un parti de consolidation et de restauration
- \* Parti de polychromie = entre végétation et couleurs chaudes (ocres \_ roses)
- \* Points de vue = étude des cônes de vision en plan

#### II. Analyse critique des plans anciens et de l'iconographie

- Evaluation du risque archéologique = présence de substructions d'ouvrages médiévaux arasés pour créer le parc
- Enrichir la connaissance paysagère et l'histoire des cheminements
- Enrichir la connaissance archéologique du bâti

#### III. Orientations

- Enregistrement des données nouvelles sur le plan de géomètre
- Programme d'investigation sur les matériaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles \_ pierre de taille, briques, œufs de caille, bois et encadrements
- Programme de fouilles-sondages archéologiques
- Programme d'examen archéologiques en superstructures
- Lecture critique des plans et de l'iconographie
- Actualisation du fonds documentaire réuni par GRAHAL et création d'une base de données

## 2006

GOUIRIC (Nicole), *Le parc de Méréville. La promenade : cheminements et points de vue. Etude historique complémentaire pour servir au projet de restauration, 2006, 2 vol.*

Travail sur lequel s'est appuyé le maître d'œuvre en complément du rapport d'étude géophysique commandé en 2007 § section « Etudes archéologiques ».

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Dossier documentaire et des ouvrages exécutés (DDOE). Travaux d'urgence, 2006.*

#### I. Dossier documentaire

- Rapport travaux d'urgence
- Rapport photographique
- Comptes-rendus de chantier

#### II. Dossier des ouvrages exécutés

- Fiche récapitulative
- DOE propre à chaque entreprise

## 2007

Terra Nova [Services cartographiques pour l'archéologie] \_ DABAS (M.), GOUIRIC (Nicole) et SARRO (L.), *Rapport d'étude géophysique \_ Site de Méréville \_ Etude des Jardins, 20 septembre 2007.*

Méthode de prospection : APR03 [archéologie non destructive]

#### I. Prospection nord-ouest : le vallon du pavillon de la Pompe

Les structures prioritairement recherchées étaient le chemin 9 figuré sur le cadastre de 1831, passant au sud du pavillon de la pompe et les vestiges des potagers indiqués sur le plan terrier de 1705-1715 et sur le plan d'intendance de 1781 ainsi que les bâtiments de la ferme de la basse-cour.

#### II. Prospection sud-ouest : l'esplanade du château

#### III. Prospection est : entre le Pont cintré et le Pont blanc, à l'ouest de la Juine

#### Conclusions

1/ Par de petits sondages, il faudra confirmer que le chemin A – relevé par les prospections, est bien de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (chemin maçonné de caillles). Son tracé dans la partie orientale est moins gênant pour les futurs travaux de drainage que celui du chemin n°9.

2/ Il faudra matérialiser au sol par un piquetage, le tracé de ce chemin, ceux des allées du potager de 1781 ainsi que ceux des chemins 46 et 334 dans la vallée. Ce piquetage aura d'abord pour fonction de signaler les structures afin de les protéger lors des futurs travaux de réhabilitation du jardin. Mais il pourra également permettre, par une signalétique éventuellement amovible, des actions d'ordre pédagogique. Nous proposons des fiches métalliques dépassant très peu du sol sur lesquelles pourraient être fixée la signalétique amovible. Ainsi ces fiches ne gêneraient pas les travaux de fauchage et seraient peu repérables par d'éventuels visiteurs malveillants.

3/ Lorsque le **rapport des fouilles archéologiques, qui se sont déroulées été 2007 = quid ?**, sera disponible, il faudra mettre en regard ses conclusions avec les apports de la prospection.

4/ Cette première campagne de prospections a montré tout l'intérêt de la méthode :

- Découvertes d'éléments jusqu'à présent inconnus dans sources historiques (chemin A, enceinte fortifiée bordant l'éperon du château dans sa partie nord)
- Repérage de chemins maçonnés existants dans la vallée qui laisse présager de l'efficacité de la campagne de prospection prévue pour 2008 dans cette partie du jardin

**NPO : plan Adobe Illustrator de Nicole Gouiric + plan AutoCAD de Dominique Larpin avec digitalisation des plans anciens (terrier Delpech 1705, intendance 1781, projet Bélanger 1786, cadastre napoléonien 1831, 1930 d'après les relevés aériens, 1991 d'après géomètre)**

En attente du Rapport de fouilles conduites par Olivier Labat, été 2007 \_ tranchée Porte du bourg-Ferme Suisse.

## 2008

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Méréville. Domaine départemental. APS : reconquête 2009-2011, 2008.*

I. Reconquête des ouvrages d'architecture actuellement clôturés par des périmètres de sécurité

Il s'agit de proposer des travaux à caractère définitif indispensables à leur conservation et à leur valorisation.

II. Reconquête de secteurs du domaine dont l'accès est difficile ou encore impossible

Il s'agit de favoriser l'accès au public et l'entretien des « espaces verts ».

III. Reconquête des lisières

Il s'agit de lutter contre l'impact de l'urbanisation contemporaine au-delà des la clôture.

IV. Reconquête des réseaux hydrauliques

Il s'agit de proposer des curages et la création d'ouvrages permettant une gestion des variations des niveaux sans omettre l'accès pour le public, l'entretien des prairies et la sauvegarde de la richesse écologique.

V. Reconquête des savoir-faire

Il s'agit de mener des travaux à caractère expérimental permettant de valider des méthodes d'intervention sur le jardin et de les présenter au public.

## 2011

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE, *Schéma directeur de restauration et d'aménagement, 2011- 2025, janvier 2011*

## 2013

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Méréville. Domaine départemental. Diagnostic de l'état de conservation des ouvrages, Mai 2013.*

## 2014

Hydrosphère, *Diagnostic écologique – volet faune/flore/habitats, synthèse des enjeux, 2014,*

Diagnostic écologique, floristique et faunistique de l'ensemble du site, accompagné d'une synthèse des enjeux écologiques

- Inventaire phytoécologique
- Inventaire faunistique
- Inventaire floristique

## 2016

ARCHEOVERDE, *Etudes archéologiques au domaine départemental de Méréville. Rapport final, Avril 2016.*

Réalisation d'une étude archéologique dans le cadre de l'étude de faisabilité pour le chantier de réhabilitation du réseau hydro –écologique du domaine de Méréville.

RL&A, *Etude de diagnostic, Le château de Méréville : travaux d'entretien, de sauvetage, de restauration et de réhabilitation, septembre 2016.*

## 2017

RL&A, *Mission de diagnostic pour les travaux de restauration des façades charpentes et couvertures du château de Méréville et missions complémentaires d'étude de faisabilité de l'aménagement de bases vie provisoire et définitive, novembre 2017.*

Avant-projet restauration des façades, des charpentes et des couvertures.

LéaV, MASTER JHPP, sous la direction de S. DE COURTOIS, S. BENHAMOUDA, L. LEBEAU, N. GHASSEMPOURI, C. DE VAULCHIER, *Réouverture de Méréville. La découverte d'un jardin par la promenade, fin 2017.*

Eude opérationnelle dans le cadre de la préparation de la réouverture au public du domaine, d'après le travail de N. GOUIRIC de 2006

**2019/2020**

IEA (Institut d'Ecologie Appliquée), Diagnostic écologique et synthèse des enjeux faune-flore-habitats naturels, décembre 2020.

Réalisation d'une étude complémentaire dans le cadre de la procédure « Loi sur l'eau » relative à son projet de réhabilitation hydro écologique de la Juine et de ses annexes au sein du domaine.

**Annexe 3 :**

**Présentation synthétique des résultats des études écologiques faunes/flore**

### Volet écologique – Domaine de Méréville

En complément de ses enjeux historiques et patrimoniaux, le Domaine de Méréville présente également, de par sa situation comme maillon écologique au sein de la vallée de la Juine, de nombreux intérêts en terme de biodiversité et de continuités écologiques. En effet, le site, traversé par un corridor alluvial multitraxe, fait partie d'un réservoir de biodiversité (au regard du Schéma régional de cohérence écologique). Le domaine fait partie de la ZNIEFF de type I « Zone humide de Méréville » et est répertorié zone à dominante humide par la DRIEE. Plusieurs campagnes d'inventaires menées depuis son acquisition par le Département en 2000 et plus particulièrement en 2002, 2014 et plus récemment en 2019/2020 ont montré que le Domaine présentait une palette de milieux variés, secs, plus humides et aquatiques, propice au développement d'un cortège floristique et faunistique qui, même sans être exceptionnel (hormis pour les chauves-souris), méritait d'être préservé, géré et intégré à la réflexion globale.

Les principaux résultats et les conclusions quant à l'évaluation écologique globale sont les suivants :

Années	2002	2014	2019/2020
<b>Etudes</b>	Diagnostic écologique et propositions de gestion (Ecosphère) Prospections menées durant l'été 2001	Diagnostic écologique –volet faune/flore/habitats, synthèse des enjeux (Hydrosphère)	Diagnostic écologique et synthèse des enjeux faune-flore-habitats naturels (IEA)
<b>Surface prospectée</b>	87 hectares (59 ha du Parc du château et 28 ha dans la partie extérieure nord du site)	Périmètre du projet hydroécologique, partie est du Domaine	34 ha (partie est du domaine, en lien avec les études de restauration hydro écologique de la Juine et de ses annexes)
<b>Flore</b>	260 plantes vasculaires, dont 22 espèces remarquables ou peu fréquentes 22 formations végétales	194 espèces 12 grands types de formations végétales	225 espèces dont 6 patrimoniales 12 habitats naturels
<b>Exemples d'espèces végétales patrimoniales observées</b>	Fougère des marais, Potamot dense,...	Fougère des marais, Potamot dense, Belladone, Laîche à épis distants, Jonc à tépales obtus	Fougère des marais, Belladone, Guimauve officinale, Laîche à épis distants, Potamot dense, Jonc à tépales obtus

<p><b>Commentaires sur le patrimoine floristique</b></p>	<p>Prédominance des espèces aquatiques et des friches vivaces sèches. Puis celles des prairies humides, des mégaphorbiaies, des forêts marécageuses et des boisements calcicoles.</p>	<p>Enjeux floristiques principalement sur la prairie humide centrale (mosaïque de prairie humide eutrophe, de magnocariçaies et de roselières) : majorité des espèces patrimoniales s'y développent</p>	
<b>Faune</b>			
<p><b>Avifaune</b></p>	<p>78 espèces dont 64 nicheuses sur le site, 8 aux abords et 6 migratrices ou estivantes</p>	<p>47 espèces observées dont 30 nicheuses</p>	<p>44 espèces migratrices 61 espèces observées en période de nidification 36 espèces en période d'hivernage</p>
<p><b>Mammifères (dont chiroptères)</b></p>	<p>21 espèces</p>	<p>11 espèces de mammifères terrestres 15 espèces minimum de chauves-souris</p>	<p>12 espèces de mammifères terrestres 12 espèces de chauves-souris</p>
<p><b>Amphibiens</b></p>	<p>5 espèces</p>	<p>3 espèces</p>	<p>6 espèces</p>
<p><b>Reptiles</b></p>	<p>5 espèces</p>	<p>3 espèces</p>	<p>3 espèces</p>
<p><b>Orthoptères</b></p>	<p>17 espèces</p>	<p>24 espèces</p>	<p>18 espèces</p>
<p><b>Odonates</b></p>	<p>10 espèces</p>	<p>14 espèces</p>	<p>11 espèces</p>
<p><b>Lépidoptères</b></p>	<p>29 espèces</p>	<p>29 espèces</p>	<p>27 espèces</p>
<p><b>Evaluation écologique globale</b></p>	<p>Le site ne présente pas de secteurs ayant des niveaux de valeur écologique globale exceptionnels et très forts. Les secteurs qui présentent des <u>niveaux d'intérêt fort</u> sont : <b>le Grand Lac</b> avec son boisement marécageux à Fougère des marais, <b>la zone centrale</b> englobant plusieurs habitats herbacés surtout mésohygrophiles constituée principalement par le complexe de magnocariçaie-</p>	<p>Les enjeux les plus forts du site sont liés à la présence d'un <b>cortège chiroptérologique diversifié</b> représenté par des espèces majoritairement patrimoniales. Ces espèces utilisent une gamme d'habitats variés mais les gîtes (reproduction, hivernage)</p>	<p>Espaces à enjeu écologique fort : <b>Cours d'eau principal de la Juine</b> : zone de reproduction et d'alimentation du Martin Pêcheur et du Chevalier Guignette. Présence d'espèces à enjeu faible ou très faible (Bergeronnette grise et Martinet) pour leur alimentation</p>

	<p>mégaphorbiaie mais aussi par de la friche nitrophile (intérêt surtout entomologique) et <b>le Château</b> (ses combles et ses caves (chiroptères)).</p> <p>Les zones présentant un <u>niveau assez fort</u> sont : <b>tous les boisements humides de la moitié nord du site</b> (Aulnaie-Frénaie et Aulnaie-Saulaie) (associations végétales), les <b>zones herbacées autour du château</b> (entomofaune, voir floristique), presque toute la <b>Frénaie rudérale</b> comprenant de vieux arbres ornementaux pour des raisons chiroptérologiques et avifaunistiques et une partie des <b>habitats aquatiques</b> : ceux du <b>Grand Lac</b> (associations végétales) et ceux de <b>la vallée de la Juine</b> (avifaune et flore).</p> <p>Il est à noter que les <b>potentialités faunistiques des boisements calcicoles sont assez fortes</b> avec la nidification possible de 3 rapaces et la reproduction possible de plusieurs espèces de chauves-souris remarquables.</p>	<p>constituent des éléments essentiels à leur maintien. Cet enjeu concernant les Chauves-souris est lié à la combinaison de plusieurs facteurs (tranquillité du site, mosaïque d'habitats, possibilités de gîte). <b>Ce groupe devra largement être pris en compte dans les futurs projets d'aménagement et de gestion du site.</b></p> <p><b>La prairie humide est l'habitat qui présente la meilleure intégrité, et le plus fort enjeu faunistique et floristique</b> (présence d'espèces végétales et animales patrimoniales). Les espaces herbacés boisés et ouverts du sud du site sont globalement dégradés et nitrophiles (en fond de vallée notamment).</p> <p>Les groupes d'espèces inféodés au milieu aquatique (amphibiens et odonates notamment) sont globalement contraints par une certaine précarité des habitats. Les espaces aquatiques permettent tout de même le maintien d'un cortège d'Odonates diversifié essentiellement composé d'espèces fréquentes (trois</p>	<p><b>Bois marécageux d'aulnes</b> : <u>Habitat naturel à enjeu modéré.</u></p> <p>Zone de reproduction et d'alimentation de l'Autour des Palombes. Zone à gîtes potentiels pour les chauves-souris. Zone d'observation du Milan noir. Présence de la Martre et de la Mésange à longue queue, espèces à enjeu faible. Peupleraie (station espèces végétales) : deux stations de Belladone : RR, EN, DZ</p> <p><u>Espaces à enjeu écologique modéré :</u></p> <p><b>Plaine centrale ouverte recouverte d'une mosaïque d'habitats humides</b> : habitat naturel à enjeu modéré ; zone de chasse pour les chauves-souris ; station d'espèces végétales patrimoniales à enjeu modéré ; Fougère des marais et Laïche à épis distants</p> <p><b>Etang neuf</b> : présence de la Grande Aigrette sur un site potentiel de reproduction (héronnière) ; reproduction de la Grenouille agile et de la Grenouille commune ; présence de quelques espèces d'oiseaux à enjeu faible</p>
--	--	---	--

		<p>espèces patrimoniales contactées). Les Amphibiens parviennent également à se maintenir mais les espèces du site sont fréquentes. La Couleuvre à collier, qui vit au contact de l'eau, est un des deux reptiles protégés présents sur le site.</p> <p><b>Le Domaine de Méréville présente une bonne diversité de milieu malgré une certaine dégradation des cortèges végétaux. Il permet le maintien d'une faune et d'une flore diversifiées</b>, composée de certains éléments faunistiques et floristiques patrimoniaux dans la région. <u>La tranquillité du site, qui a été longtemps soustrait au dérangement, et la bonne diversité de milieu, ont probablement contribué à l'établissement d'une partie des espèces patrimoniales de la faune du site (notamment chauves-souris).</u></p>	<p><b>Deux secteurs de mégaphorbiaies</b> : habitat d'intérêt communautaire et patrimonial en Ile-de-France considéré à enjeu modéré, zone de chasse pour les chauves-souris</p> <p><b>Annexes secondaires de la Juine au sud</b> : station dense du Potamot dense (RRR, VU, DZ).</p>
--	--	--	---

Les inventaires menés durant ces 3 campagnes démontrent que l'intérêt écologique du site s'appuie particulièrement sur la diversité des milieux en place qui se présentent sous la forme d'une mosaïque de milieux secs à humides et aquatiques favorables à l'expression d'une biodiversité intéressante. Même si les espèces végétales et animales observées depuis le début des années 2000, hormis pour le groupe – à très fort enjeu- des chiroptères, ne présentent pas,

globalement, de degré de patrimonialité très élevé, leur nombre et leur diversité démontre que le site représente un élément essentiel au sein d'un réseau écologique plus vaste que représente la vallée de la Juine.

Les différentes données mises en évidence dans le tableau ci-dessus soulignent également une certaine stabilité dans le temps, tant en terme de nombre que d'espèces présentes. Les différents travaux mis en œuvre par le Département depuis le début des années 2000 sur le Domaine ont ainsi globalement permis la préservation du patrimoine écologique en place.

Au-delà de la préservation des stations d'espèces végétales remarquables (Fougère des marais, Laîche à épis distants, Potamot dense, Belladone,...), une attention particulière est à porter sur la prairie centrale ouverte composée d'une mosaïque d'habitats humides (complexe de magnocariçaie-mégaphorbiaie) dans la mesure où elle présente de nombreux intérêts tant d'un point de vue floristique que faunistique (entomofaune).

Le groupe des chauves-souris est également à mettre en évidence sur le site. Il apparaît en effet très diversifié, tant en été qu'en période d'hivernage, et une majorité d'espèces, à forte valeur patrimoniale, ont été observées (Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe, ...). Ces espèces utilisent une gamme d'habitats variés mais la pérennité des gîtes (reproduction, hivernage) constitue des éléments essentiels à leur maintien. Cet enjeu concernant les Chauve-souris est lié à la combinaison de plusieurs facteurs (tranquillité du site, mosaïque d'habitats, possibilités de gîte). **Ce groupe devra être largement pris en compte dans les futurs projets d'aménagement et de gestion du site**, que ce soit au niveau du château (caves et combles), des grottes ainsi que dans la préservation de vieux arbres ou arbres à cavités favorables aux chiroptères.

Même si plusieurs études ont été réalisées ces dernières années sur le site, il est important de poursuivre les inventaires et suivis écologiques notamment afin de suivre la réponse écologique aux travaux réalisés et envisagés sur le Domaine et le cas échéant les adapter. Des études plus ponctuelles, en amont de projets localisés, seraient également à envisager afin d'orienter au mieux les opérations ou les travaux.

En complément des inventaires menés dans le cadre des études, des propositions de gestion ont été rédigées :

L'étude réalisée en 2002 a mis en évidence les principaux objectifs écologiques suivants :

- conservation du patrimoine naturel : préservation et restauration des patrimoines floristique et faunistique,
- amélioration du fonctionnement écologique : lutte contre la fermeture des milieux par les ligneux et amélioration de la qualité des eaux.

Ces objectifs ont été déclinés en mesures de gestion : entretien des espaces ouverts (fauche ou pâturage extensif), débroussaillage du taillis hygrophile et localement de la saulaie marécageuse, débroussaillage et reprofilage de berges pour l'obtention de formations héliophytiques, restauration de roselières et de milieux aquatiques, création de mares et de dépressions et étrépage localisé pour favoriser les groupements pionniers tourbeux.

Des propositions particulières aux chiroptères ont également été formulées : mise en sécurité des accès aux caves du château par la pose de fortes grilles, aménagement du pont dit « de Roches » et aménagement des combles du château.

Le diagnostic écologique rédigé en 2019-2020 a quant à lui souligné le respect des préconisations suivantes concernant les opérations de défrichage et de fauche afin de préserver les espèces d'insectes lors de l'entretien des milieux ouverts. Ces interventions doivent être mises en œuvre entre le 15 août et le 15 octobre (idéalement en septembre) et la fauche effectuée de manière centrifuge (du centre de la parcelle vers l'extérieur) Une seconde fauche pourra être effectuée à la sortie de l'hiver, avant la période printanière. Idéalement, l'exportation des produits de fauche sera privilégiée afin d'éviter l'enrichissement des sols (eutrophisation) et la banalisation du cortège floristique.

Ces mesures de gestion ont été mises en œuvre pour certaines (par exemple : fauche tardive pour la grande prairie), seront traitées dans le cadre des travaux de restauration hydro écologique (restauration hydro morphologique du bras du moulin) et seront intégrées au plan de gestion du domaine à formaliser à la suite du présent schéma.

**Annexe 4**  
**Cartographie des enjeux environnementaux**

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE  
DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE

ENJEUX ÉCOLOGIQUES

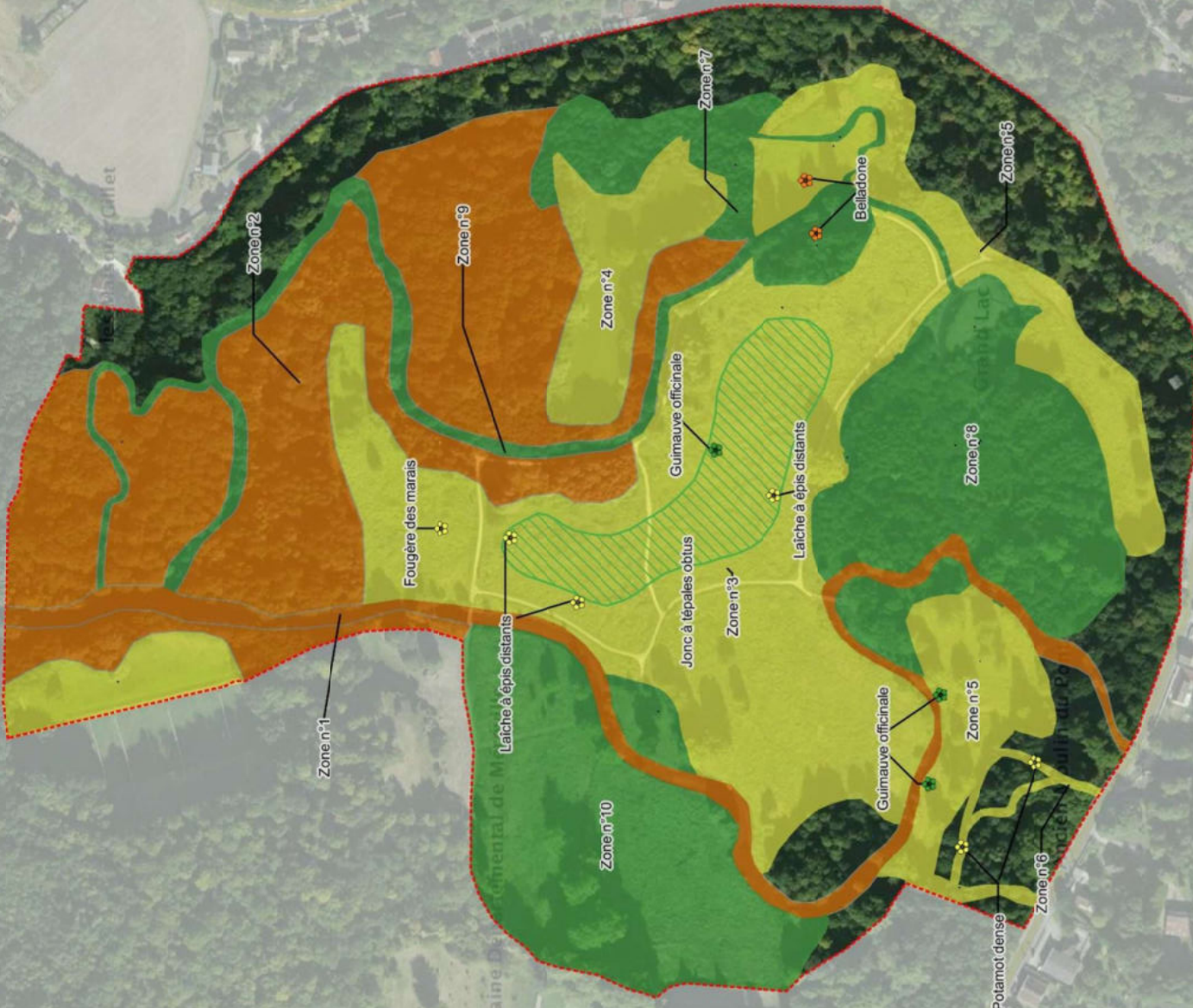
Limite site

Station des espèces végétales patrimoniales

- Faible
- Fort
- Modéré
- Faible

Zone à enjeu écologique

- Faible
- Modéré
- Fort



**Annexe 5 :**  
**Présentation synthétique du projet de réhabilitation du système hydro-écologique**



— TERRE D'AVENIRS —



# Domaine départemental de Méréville

## Projet de restauration hydro écologique de la Juine et de ses annexes

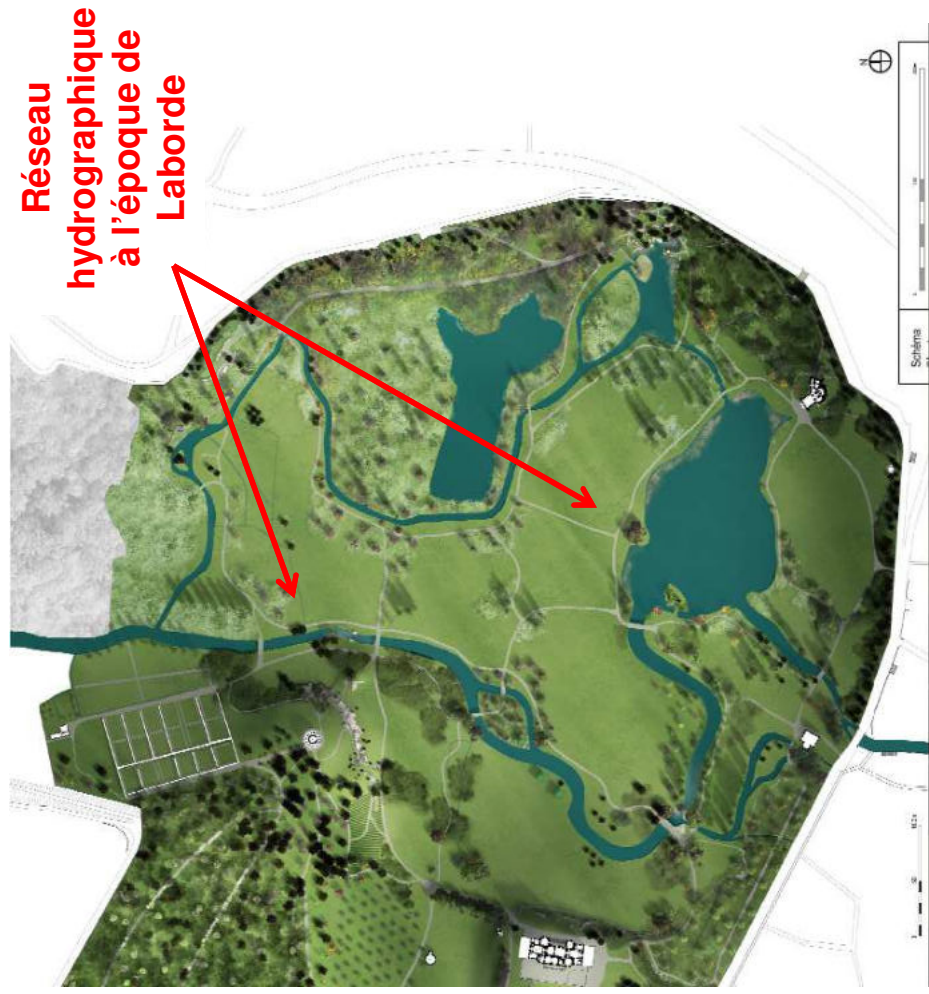
---

# Contexte

L'évolution du réseau hydrographique



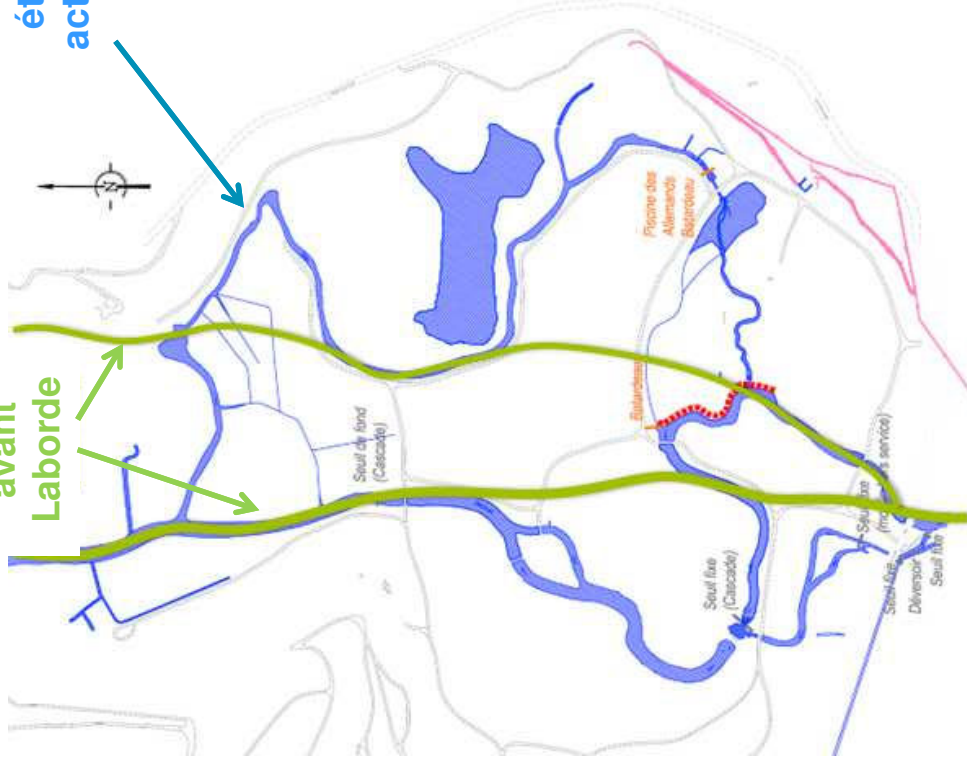
— TERRE D'AVENIRS —



1781 :

avant Laborde

2019 :  
état actuel



# Contexte

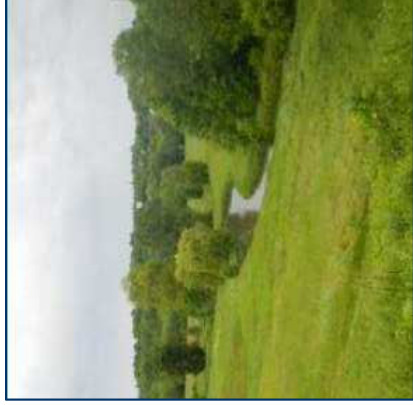
Quelques éléments remarquables du domaine

*Essonne*  
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



*Le Grand Lac*



*La Juine*



*Le Pont des Roches*



*La Juine*



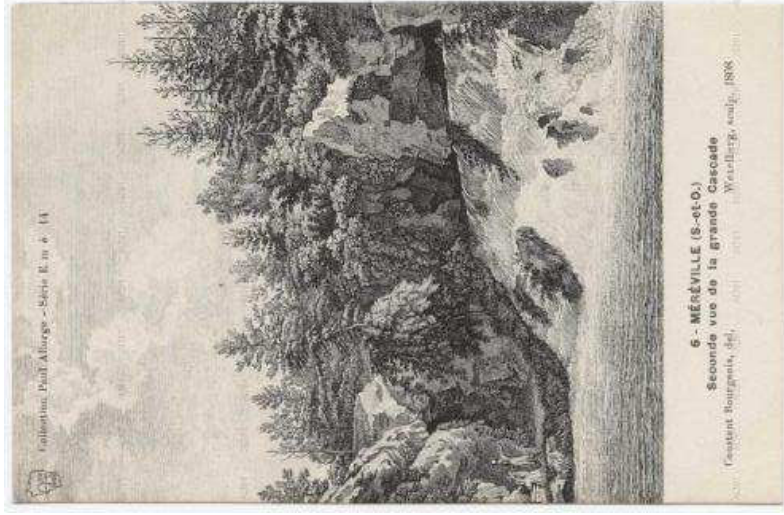
*Un bras usinier*



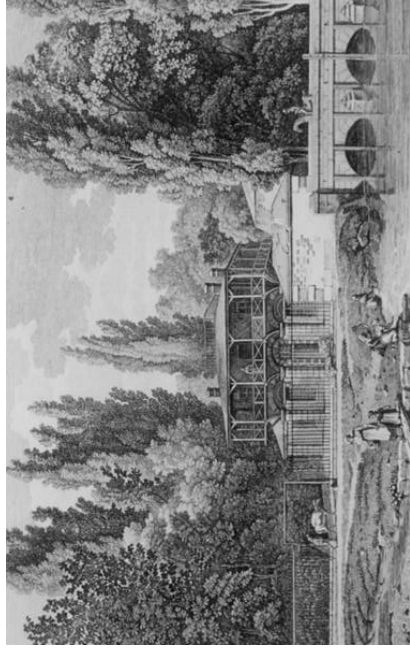
*La Piscine des Allemands*

## Contexte

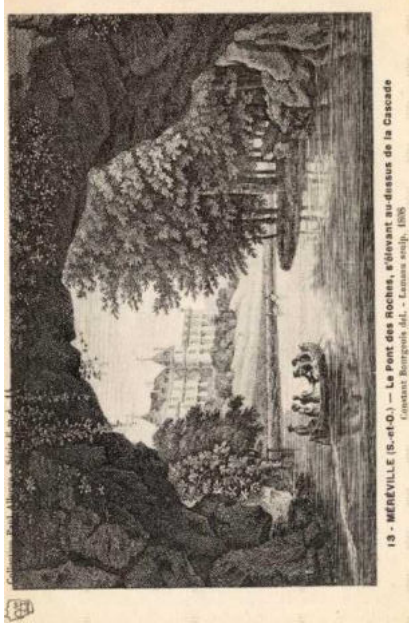
Quelques éléments remarquables du domaine



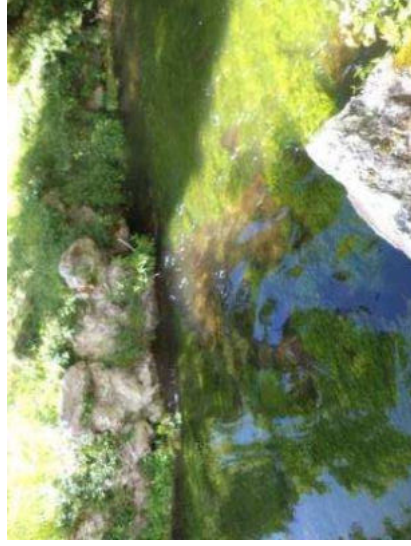
**La cascade**



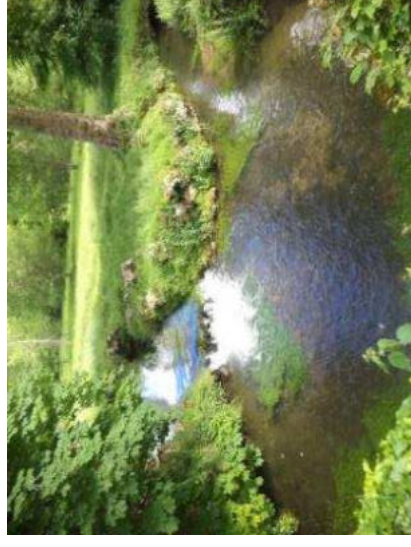
**Le Moulin du Pont  
et le pont 3 arches**



**Le Pont des Roches...**



**Seuil résiduel (Pont Blanc)**



**et son seuil en amont**



## Contexte

Quelques scènes liées à l'eau

— TERRE D'AVENIRS —

- **La Juine dans le domaine : une rivière de tête de bassin**
    - Fortement modifiée par la création des scènes du jardin
  - **Le Grand Lac, le Petit Lac et la rivière anglaise**
    - Modification des paramètres de qualité de l'eau, de la température...
    - Changement du peuplement piscicole
  - **Modification du tracé de la Juine**
    - Création de deux larges méandres
    - **Ce qui a contribué à favoriser l'envasement de la rivière**
  - **Mise en place d'ouvrages bloquant les écoulements**
    - Cascade du Pont des Roches
    - Seuil en aval du Pont Blanc
    - **Ce qui a contribué à rehausser les niveaux d'eau assurant ainsi l'effet « miroir » et le canotage**
  - **Moulin du Pont existait avant l'aménagement du Jardin**
-



— TERRE D'AVENIRS —

## Contexte

Le domaine de Méréville, un site exceptionnel

- **Au titre de la protection du Patrimoine**

- Site classé monument historique
- Site inscrit de la vallée de la Juine

- **Au titre de l'environnement**

- Code de l'environnement (continuité écologique, ZH)
- ZNIEFF
- Site ENS, en aval immédiat du site d'étude



Les vallées inscrites en Essonne



- Haute Vallée de la Juine, inscrite par arrêté du 5 février 1974 pour son caractère patrimonial - 3132 ha



Parc de Méréville, monument historique classé



**znieff**  
ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE



## Contexte

Cadre réglementaire « Code de l'environnement »

### Rétablissement de la continuité écologique

#### LISTE 1

##### **PRESERVER**

Des cours d'eau ou tronçons de cours d'eau :

- en très bon état écologique;
- « réservoirs biologiques », dotés d'une riche biodiversité jouant le rôle de pépinière ;
- nécessitant une protection complète des poissons migrateurs amphihalins

##### **Interdiction de construire**

tout nouvel obstacle à la continuité écologique, quel que soit l'usage<sup>11</sup>.

*Arrêté 18 décembre 2012*

*Classement des CE en liste 1 et liste 2*

#### LISTE 2

##### **RESTAURER**

Des cours d'eau pour lesquels il est nécessaire d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs

##### **Obligation de mise en conformité**

des ouvrages au plus tard dans les 5 ans après publication de la liste.

## Contexte

Cadre réglementaire « Code de l'environnement »



- **Les zones humides**
  - Des milieux protégés par un large arsenal législatif (LEMA et ses déclinaisons: SAGE Nappe de Beauce...)
- **Des espèces faunistiques et faunistiques protégées**
  - Ex: Fougères des marais (au nord de la prairie), laîche à épis distants (très rare en Ile-de-France)...
  - Ex: Chauve-souris, amphibiens, insectes (criquets...)



- **Des peuplements sylvicoles**



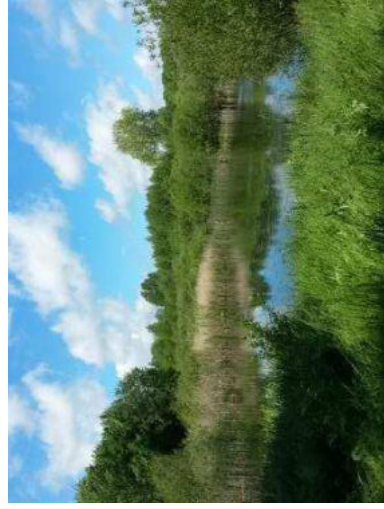
# Synthèse du diagnostic

Vers une perte des atouts du jardin...

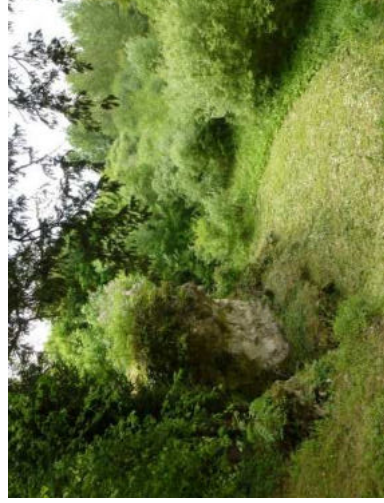
- **Du point de vue de la conservation du Jardin historique**
    - Toutes les scènes liées à l'eau, encore aujourd'hui présentes dans le site, sont **menacées à moyen, voire à court terme**, par la perte progressive des éléments du système hydraulique et de leurs caractéristiques (tracé des rivières et des pièces d'eau, effets visuels et sonores liés aux différents états de l'eau au fil de la promenade, ...).
  - **Du point de vue hydro-écologique**
    - Les rares crues débordantes, les nombreux remaniements du tracé de la Juine et la présence d'ouvrages transversaux ne permettent pas à la rivière d'avoir une dynamique fluviale correcte. En conséquence, la restauration des hydrosystèmes nécessitera une **intervention humaine volontariste**,
  - **En conclusion**
    - Le système hydraulique du jardin présente **un état préoccupant** que ce soit d'un point de vue **paysager** ou **hydroécologique**. Sans une intervention sur le site, le jardin historique va disparaître en même temps que la qualité des milieux aquatiques et semi-aquatiques.
-

## Synthèse du diagnostic

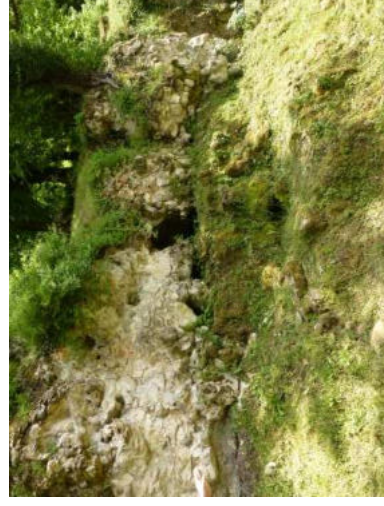
Illustration du constat sur la conservation des scènes historiques



*Fermeture du Grand Lac*



*Disparition du Petit Lac*



*Cascade non fonctionnelle*



*Envasement de la rivière anglaise*



*Modification de la scène du moulin du Pont*

# Synthèse du diagnostic

Illustration du constat sur la qualité écologique

*Esfontaine*

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



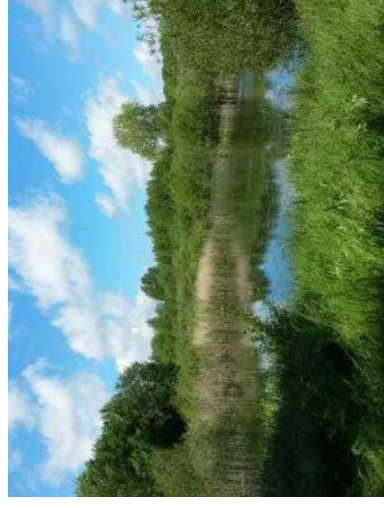
**Gabarit sur-élargi**



**Profil en travers homogène**



**Envasement de la rivière anglaise**



**Fermeture du Grand Lac**

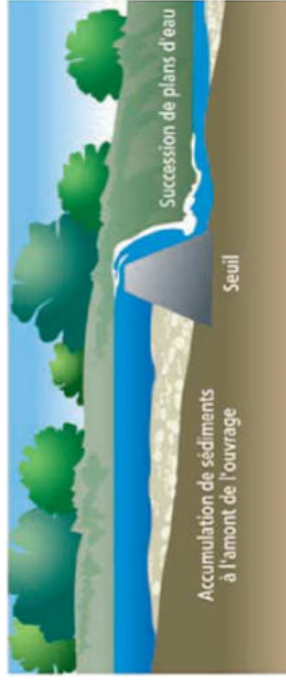


— TERRE D'AVENIRS —

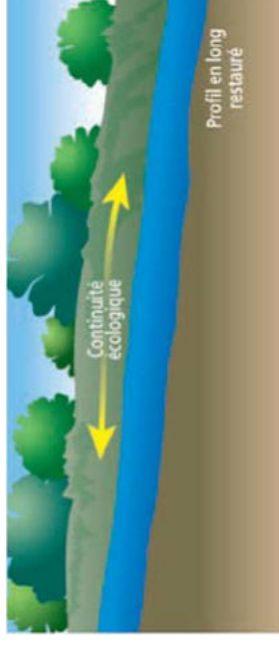
## Objectif du projet

Enjeux nécessitant un équilibre entre patrimoine historique et écologie

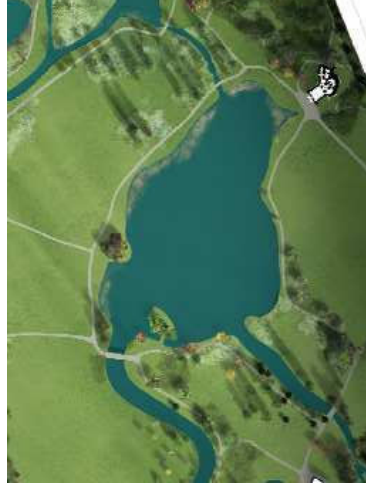
1. Obligation de rétablir une **continuité écologique** au sein du domaine tout en conservant les scènes



L'optimum théorique de rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire



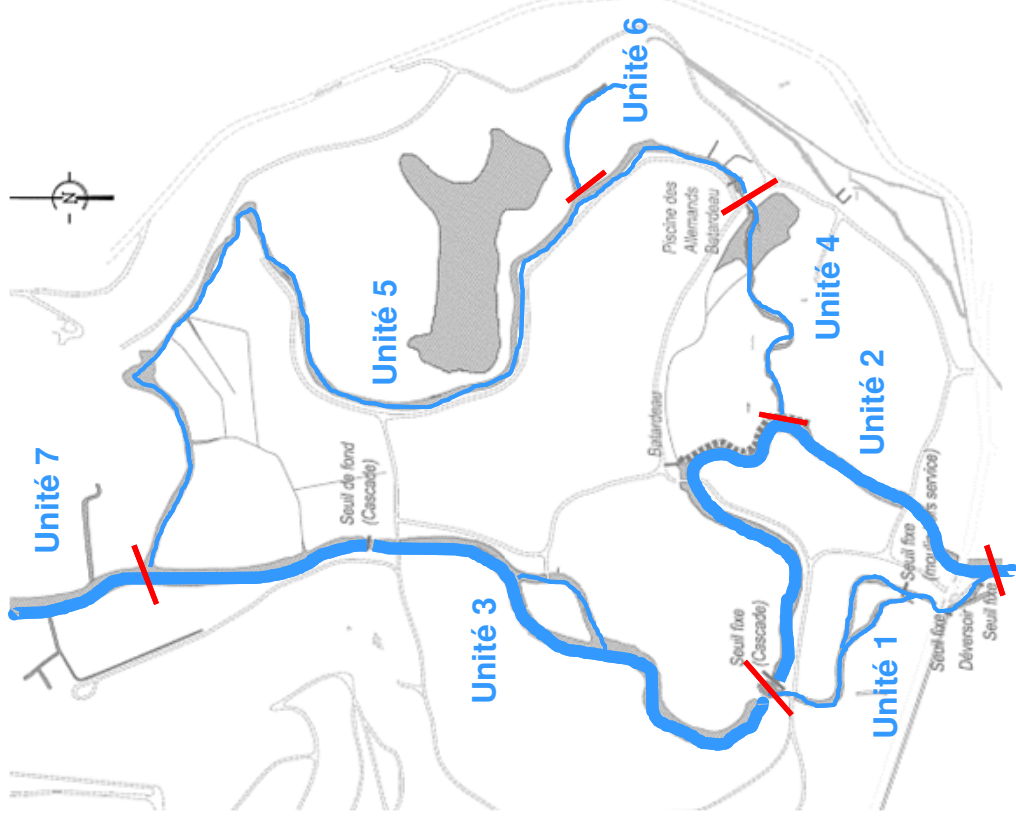
2. **Aménager les deux lacs** en limitant leurs impacts sur la Juine



L'optimum théorique de reconstitution du domaine de Laborde met totalement en continuité rivière et grand lac

# Le projet de réhabilitation hydro-écologique

## Présentation des travaux



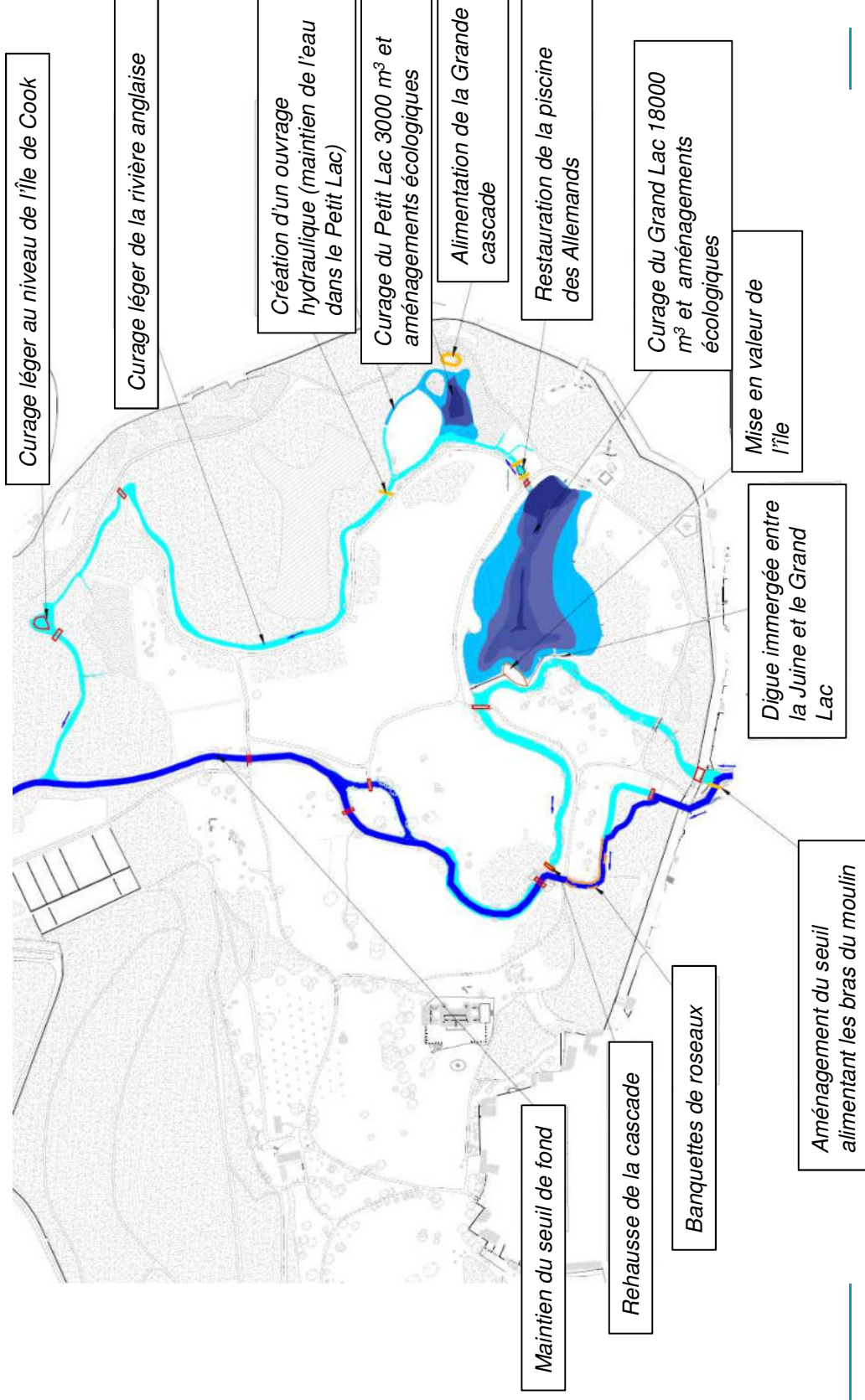
Unité	Éléments particuliers sur le scénario retenu
Unités 1 et 2 : la Juine et les bras usiniers entre le lavoir et l'amont du pont de Roches	Continuité écologique via les bras du moulin Abaissement du seuil d'alimentation du bras du moulin (lavoir) Rehausse de la Petite Cascade du Pont de Roches Aménagements hydroécologiques ponctuels sur les bras du moulin
Unité 3 : la Juine entre le pont de Roches et le seuil du pont Blanc	Aucune intervention
Unité 4 : le Grand Lac	Implantation d'un ouvrage sous le niveau d'eau de manière à retrouver le miroir d'eau au niveau de la connexion Juine / Grand Lac (sur l'ensemble du linéaire, restitution de l'île). Restauration de la piscine des allemands (étanchéité) Curage du Grand Lac et aménagement des berges
Unité 5 : la Rivière Anglaise	Curage limité de la Rivière Anglaise
Unité 6 : le Petit Lac et la Grande Cascade	Restauration du Petit Lac Alimentation de la Grande Cascade
Unité 7 : la Juine en aval du domaine	Aucune intervention

# Le projet de réhabilitation hydro-écologique

## Présentation des travaux

**Esfontaine**  
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



# Le projet de réhabilitation hydro-écologique

Les points saillants du projet

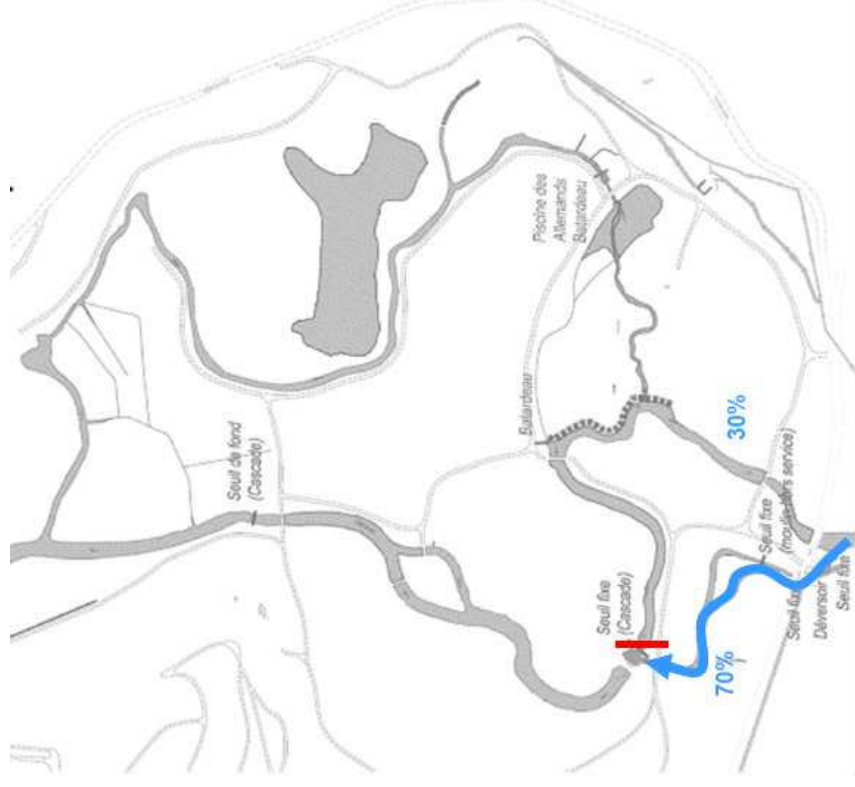
## Rétablissement de la continuité écologique par les bras du moulin

- Nouvelle répartition des débits au profit des bras du moulin (70/30)
- Echancrure du seuil du lavoir
- Rehausse du seuil de la cascade du Pont de Roches
- Aménagements écologiques sur les bras du moulin

## Aspects techniques

70/30 nécessaire pour la continuité écologique

Le maintien du niveau d'eau dans le bras historique de la Juine et le grand Lac est garanti par les hauteurs des seuils du bras du Moulin et de la cascade du Pont de Roches et par la stabilité du niveau de la Juine en période d'étiage



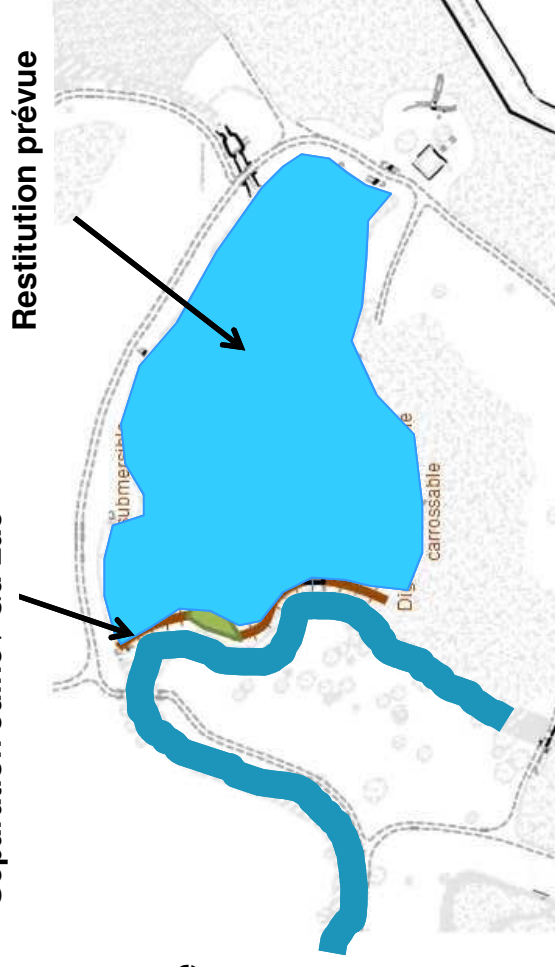
# Le projet de réhabilitation hydro-écologique

## Les points saillants du projet

### Restauration du Grand Lac, de la Piscine des Allemands et du Petit Lac

- Création d'une digue immergée entre la Juine et le Grand Lac (continuité visuelle)
- Importants travaux de curage des sédiments (environ: 15 000 m<sup>3</sup>)
- Restauration de l'ouvrage de régulation (piscine des Allemands)
- Amélioration de la qualité des milieux naturels (modelés de fonds, berges...)

Séparation Juine / Gd Lac



### Aspects techniques et réglementaires

La filière de valorisation auprès des agriculteurs sera privilégiée.

Rencontre des exploitants agricoles dont 5 seraient intéressés pour récupérer les sédiments de curage.

Si en revanche, l'épandage n'est pas réalisable alors les sédiments devront être évacués en installation de stockage (ISDI / ISDND).

Important entretien à prévoir pour lutter contre fermeture inéluctable du milieu

Compatibilité réglementaire (préservation des zones humides)

# Le projet de réhabilitation hydro-écologique

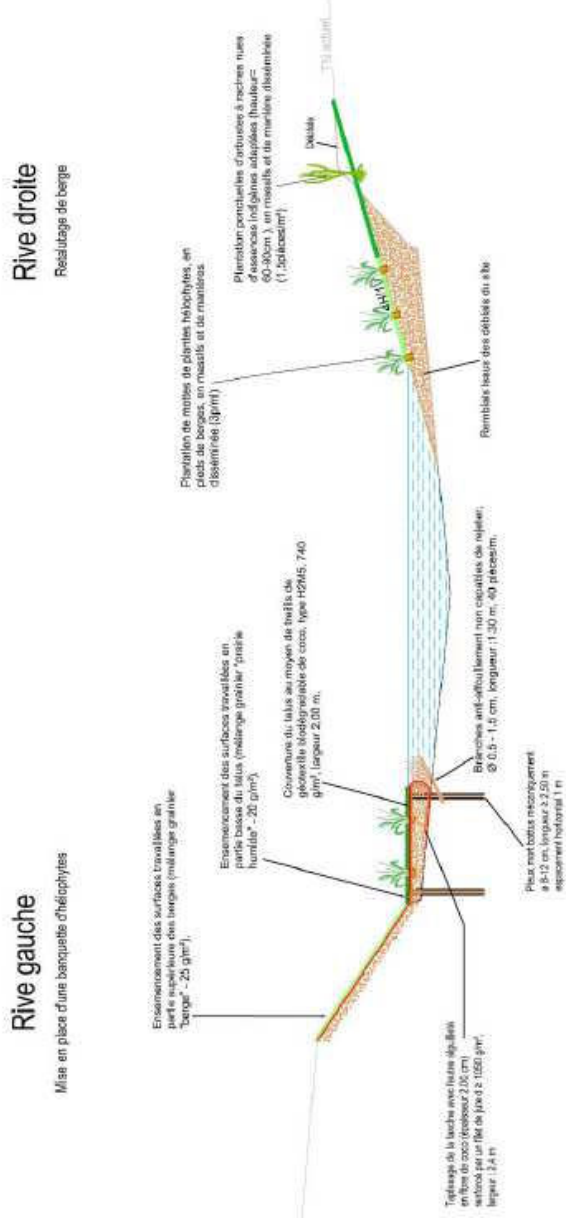
## Les points saillants du projet



— TERRE D'AVENIRS —

## Valorisation écologique des berges du bras usinier du Moulin

- Bras de la continuité écologique à valoriser
- Mise en place de banquettes d'hélophytes en pied de berge
- Accélération des vitesses de courant et « auto-curage » du lit



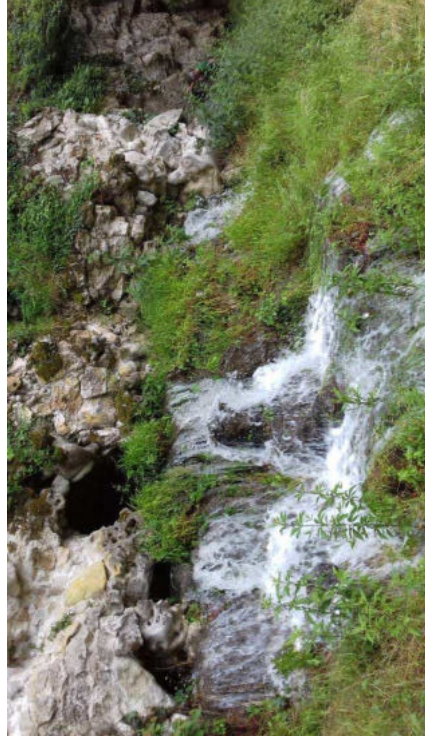
**Exemple d'illustration:  
Aménagements écologiques sur les bras du moulin**

# Le projet de réhabilitation hydro-écologique

Les points saillants du projet

## Alimentation de la Grande Cascade

- Inspection de l'aqueduc à prévoir
- Respecter les autres usages de l'eau
- Mise en eau en juillet 2018 (test sur une 1/2 journée )
- Possibilité d'une mise en eau lors des journées du Patrimoine 2019



## Aspects techniques

Collaboration avec le SIARJA et M. Petit, pisciculteur au moulin de Glaires

Accords oraux du SIARJA et de M. Petit

Accord de M. Petit sous réserve de maintenir une alimentation suffisante pour sa pisciculture

## Éléments de calendrier

- **Octobre 2019 : dépôt des demandes d'autorisation**
- **Mars 2020**
  - Autorisation de travaux sur Monument Historique
- **Juin 2020**
  - Complétude du dossier d'autorisation environnementale
- **Janvier 2021**
  - Présentation du dossier d'autorisation environnementale en CODERST
  - Attribution des marchés de travaux
- **Été 2021**
  - Début des travaux pour une durée de 15 mois dont 2 mois de période de préparation

**Annexe 6 :**  
**Tableaux de répartition des végétaux de l'An II**

## Répartition des végétaux de l'An II

### Domaine de Méréville

Dans le jardin dit le jardin des fleurs :

Asphodelus luteus	Asphodèle jaune (Asphodeline lutea)
Polyanthas tuberosa flora pleno	Tubéreuse des jardins à fleur double (Polianthes tuberosa)
Canna indica	Balisier à feuilles ovales
Salvia coccinea	Sauge rouge
Heliotropium peruvianum	Héliotrope odorante
Erica arborea	Bruyère en arbre
Geranium inquinans	Geranium écarlatte (Pelargonium inquinans)
Geranium inquinans roseum	Geranium écarlatte pâle
Geranium variegatum	Geranium panaché
Geranium zonale	Geranium à zones (Pelargonium zonale)
Laurus communis	Laurier commun (Laurus nobilis)
Sempervivum arboreum	Joubarbe en herbe (Aeonium arboreum)

Dans différents bosquets et massifs :

Hypophae chamnoides	Chamnoides écailléux (Hippophae rhamnoides)
Tamarix germanica	Tamaris d'Allemagne (Myricaria germanica)
Tamarix narbonensis	Tamaris de Narbonne (Tamarix gallica)

Dans différents massifs / dans les massifs :

Bignonia catalpa	Bignone catalpa (Catalpa bignonioides)
Syringa persica laciniata	Lilas de Perse lacinié (Syringa x persica laciniata)
Fraxinus monophylla	Frêne à une feuille (Fraxinus excelsior diversifolia)
Fraxinus lentiscifolia	Frêne à mèche (Fraxinus angustifolia lentiscifolia)
Fraxinus Caroliana	Frêne de la Caroline (Fraxinus Caroliniana)
Crataegus dentata	Alisier de Fontainebleau
Crataegus aria	Alisier allouchier
Crataegus aria longifolia	Alisier allouchier à feuilles longues
Crataegus chamaenuspilus	Alisier du Mont-d'or
Crataegus arbutifolia	Alisier à feuilles d'arbousier
Crataegus amelanchier	Alisier amélanchier
Mespilus oxyacantha flore pleno	Épine aubépine à fleurs doubles (Crataegus laevigata)
Mespilus rubra	Épine aubépine à fleurs rouges (Crataegus monogyna rubra)
Mespilus azerolus	Épine azerolier de Provence (Crataegus azerolus)
Mespilus maxima	Épine à fruit jaune
Mespilus coccinea	Épine écarlatte (Pyracantha coccinea)
Mespilus pyrifolia	Épine à feuilles de poirier
Mespilus crus-galli	Épine luisante (Crataegus Crus-Galli)

Sorbus aucuparia	Sorbier des oiseleurs
Sorbus hybrida	Sorbier hybride
Cerasus padus	Cerisier pade
Cerasus malaheb	Cerisier malaheb (Prunus mahaleb)
Staphylea pinnata	Fauc pistachié penné
Gleditsia triacanthos	Févier à trois pointes
Guilandina dioica	Cniquier dioïque (Gymnocladus dioica)
Sophora japonica	Sophora du Japon
Cytisus sessilifolius	Cytise à feuilles séssiles
Cytisus laburnum	Cytise des Alpes (Laburnum anagyroides)
Coronilla emerus	Coronille des jardins
Amorpha fruticosa	Amorpha faux-indigo du désert
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacias
Robinia hispida	Robinier rose
Robinia caragana	Robinier caragana (Caragana arborescens)
Colutea arborescens	Baguenaudier en arbre
Colutea orientalis	Baguenaudier d'Orient
Acer lacinosum	Érable lacinié (Acer saccharinum )
Acer canadense	Érable jaspé (Acer pennsylvanicum)
Acer pseudoplatanus	Érable sycomore
Acer pseudoplatanus variegatus	Érable sycomore panaché
Acer platanoides	Érable plâne
Acer negundo	Érable à feuilles de frêne
Acer rubrum	Érable rouge
Oesculus pavia	Maronnier rouge (Aesculus pavia)
Oesculus lutea	Maronnier jaune (Aesculus flava)
Ptelea trifoliata	Ptelea à trois feuilles /frêne gaufré
Rhus canadense	Sumac de Canada (Rhus typhina?)
Rhus cotinus	Sumac fustet (Cotinus coggygria)
Aylanthus glandulosa	Ailante glanduleux
Juglans fraxinifolia	Noyer à feuilles de frêne (Pterocarya fraxinifolia)
Juglans nigra	Noyer noir
Populus cordata	Peuplier d'Athènes (Populus tremuloides)
Populus balsamifera	Peuplier baumier
Populus heterophyla	Peuplier de la Caroline
Populus canadense	Peuplier du Canada (Populus x canadensis)
Cupressus disticha	Cyprès à feuilles d'if (Taxodium distichum)
Abies picea	Sapin épicéa (Picea abies)
Abies canadensis nigricans	Sapin épinette noir (Tsuga canadensis) chien-laurier des marais
Pinus sylvestris	Pin de Genève
Pinus strobus	Pin de Weimouth
Larix europeus	Mélèse à gros fruit (Larix decidua)

Au petit jardin près la rue Neuve :

Solanum Bonariense	Morelle à bouquets
Solanum pseudocapsicum	Morelle pomme d'amour

Nerium oleander	Nerium laurier-rose
Andromeda racemosa	Andromède à grappes (Leucothoe racemosa)
Andromeda arborea axillaris	Andromède axillaire (Leucothoe axillaris)
Rhododendrum maximum	Rhododendron d'Amérique
Rhododendrum ponticum	Rhododendron d'Orient

Le long des rochers :

Jasminum fructicans	Jasmin cythise (jasmin jaune)
Jasminum humile	Jasmin d'Italie
Jasminum officinale	Jasmin cultivé (Jasmin blanc)
Periploca graeca	Périploque de Grèce
Lonicera sempervirens	Chèvrefeuille toujours verts
Lonicera variegata	Chèvrefeuille à feuilles panachées
Cissus quinquefolia	Cissus à 5 feuilles ( Parthenocissus quinquefolia) – vigne vierge noire
Rubus fruticosus multiplex	Ronce à fleurs blanches doubles
Rubus odoratus	Ronce du Canada
Cerasus lauro-cerasus	Cerisier laurier-cerise (Prunus Laurocerasus)
Rhamnus alaternus	Neprun alaterne
Rhamnus alaternus variegatus	Neprun alaterne à feuilles panachées de jaune
Taxus baccata	If d'Europe
Abies picea	Sapin epicea (Picea abies)
Abies canadensis nigricans	Sapin épinette noir (Tsuga canadensis)
Pinus sylvestris	Pin de Genève

Entre les rochers et sur les côtes :

Thuja occidentalis	Thuja à fruit lisse (Thuja occidentalis)
Thuja orientalis	Thuja à fruit rude (Thuja orientalis)

Sur les côtes :

Cerasus padus	Cerisier pade
Cerasus malaheb	Cerisier malaheb
Cytisus laburnum	Cytise des Alpes
Juniperus virginiana	Génévrier de Virginie
Abies taxifolia	Sapin à feuilles d'if (Pseudotsuga menziesii)
Abies picea	Sapin epicea (Picea abies)
Abies canadensis nigricans	Sapin épinette noir (Tsuga canadensis)
Pinus sylvestris	Pin de Genève
Pinus strobus	Pin de Weimouth
Larix europeus	Mélèse à gros fruit (Larix decidua)

Côte du temple :

Hypericum ascyrum	Millepertuis à grandes fleurs ( <b>Hypericum ascyron</b> )
-------------------	--

Mespilus pyracantha	Épine buisson-ardent ( <i>Pyracantha coccinea</i> )
Amygdalus persica flore pleno	Amandier pêcheur à fleurs doubles
Cerasus sylvestris flore pleno	Cerisier merisier à fleurs doubles
Cerasus sylvestris polygama	Cerisier à bouquets
Quercus ilex dentata	Chêne yeux denté – chêne vert ou yueuse
Buxus sempervirens variegata	Buis panaché
Juniperus sabina	Génévrier sabina
Abies balsamea	Sapin baumier de Gilead
Pinus maritima	Pin maritime ( <i>Pinus pinaster</i> )
Pinus halepica	Pin de Jérusalem ( <i>Pinus halepensis</i> )

Parterres près du bâtiment (le château ?) :

Fraxinus nanus	Frêne nain ( <i>Fraxinus excelsior nana</i> )
Vitex agnus-castus	Vitex officinale - gattilier
Phlomis fruticosa	Phlomis ligneux – sauge de Jérusalem
Phlox Caroliniana	Phlox de la Caroline
Laurus benzoin	Laurier faux-benjoin ( <i>Lindera benzoin?</i> )
Miryca gale	Cirier gale – myrte des marais

**Annexe 7 :**  
**Clichés d'Heddle et analyse des clichés**

Domaine Départemental de Méréville

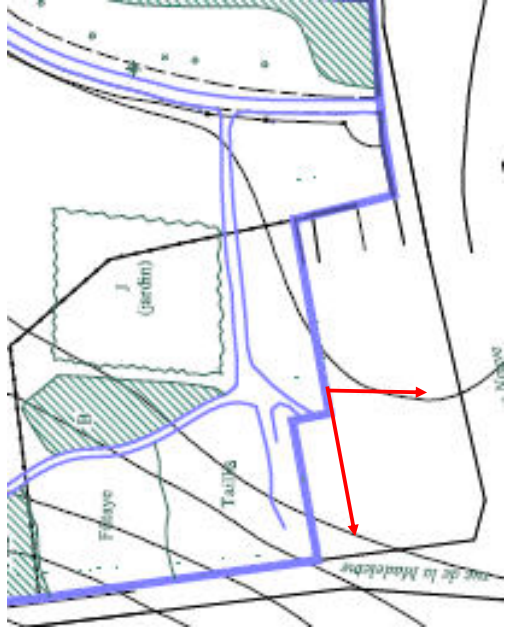
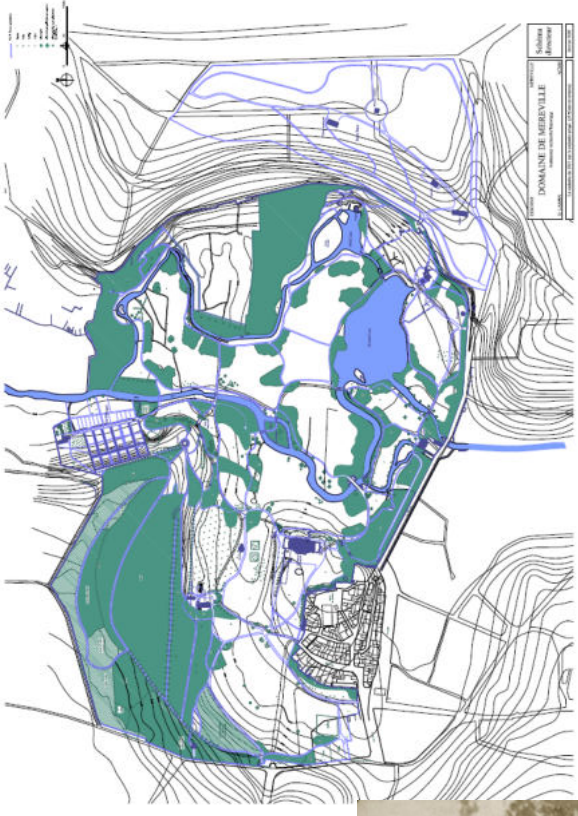
Repérage des photographies de Charles Heddle -1874 -

Charles William Maxwell Heddle achète le domaine en 1874. Il s'est écoulé environ 80 années entre l'exécution de Laborde en 1794 et la prise des ces photographies.

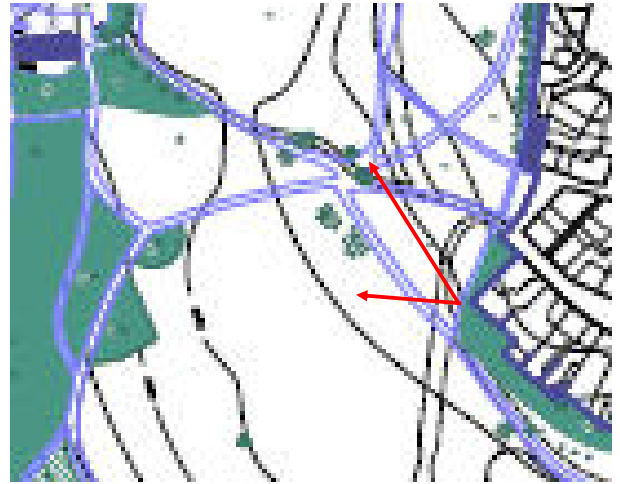
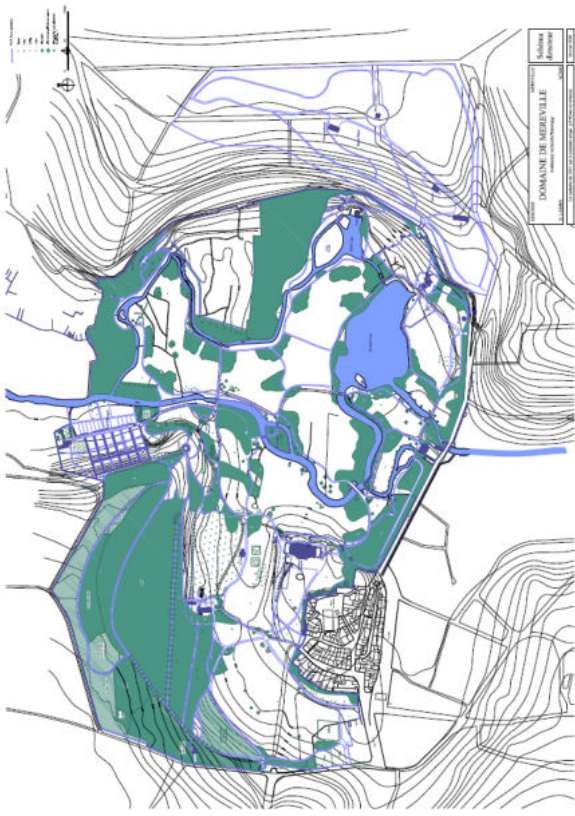
On peut raisonnablement penser que les arbres les plus important datent de la période de création du Parc initial. Les sujets moins important pouvant eux datés de période de reprise en main du parc par le Comte de Saint Roman (Alexandre Jacques de Serre de Saint Roman) jusqu'en 1843 puis de sa succession. Les arbres éventuellement replantés sont alors âgés de 42 ans.

Les propriétaires suivant ne garderont le domaine que sur des périodes très courtes (Duc de Sessa de 1866 à 1868; le banquier Salomon Beleys de 1868 à 1869); l'industriel Jean François Cail de 1869 à 1874).

On notera que l'orangerie actuelle apparait sur deux photographies, ce qui laisse entendre qu'elle est antérieure à 1874.



Tourne bride ou Basse Cour des chevaux



Ormes



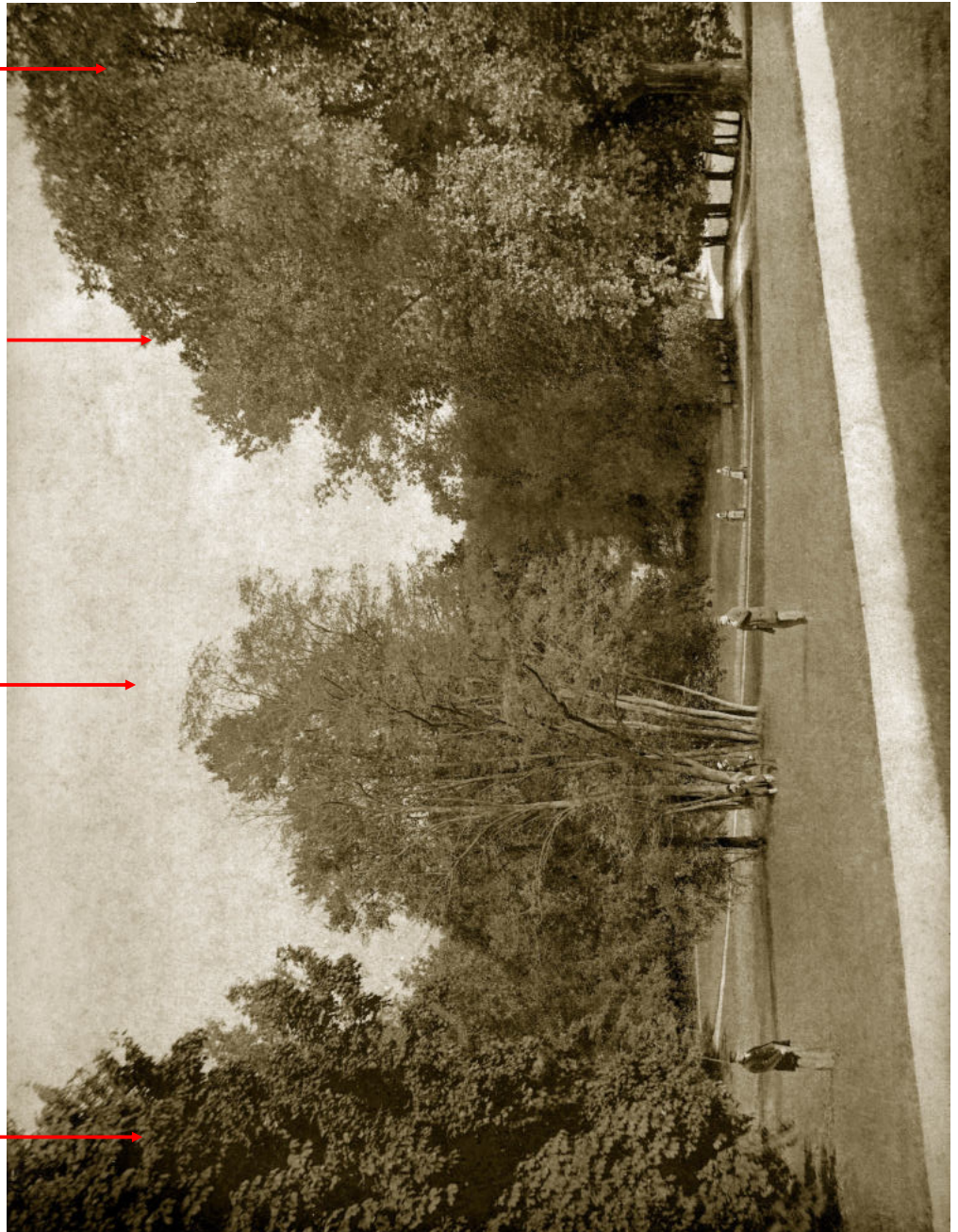
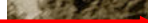
Feuillage de platane en arrière plan

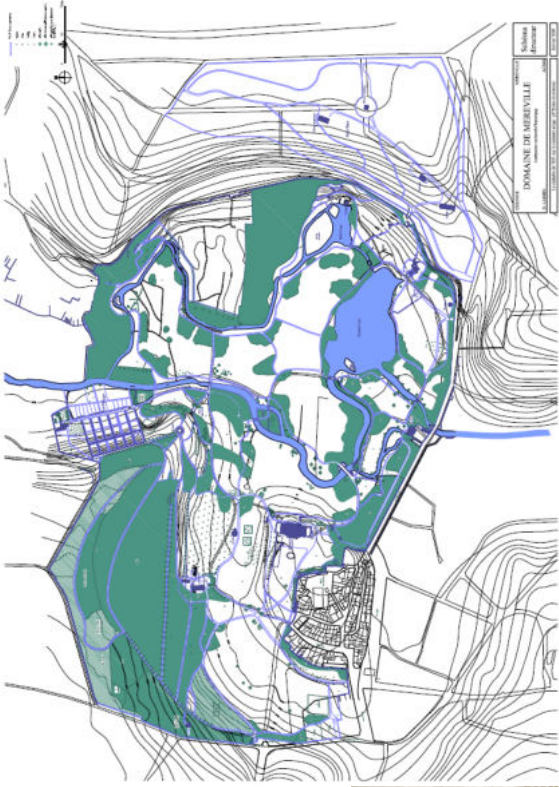


Bosquet de frênes et d'érables ?

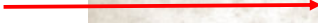


AESCULUS hippocastanum

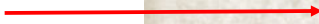


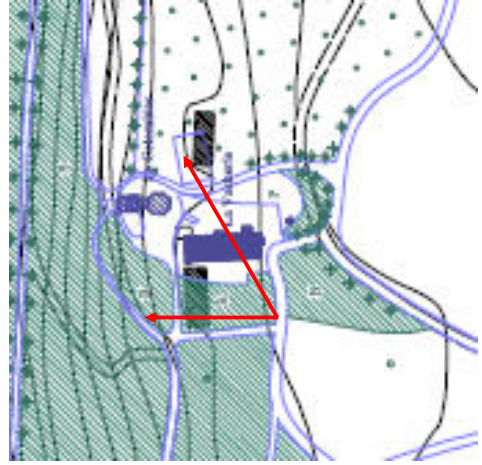
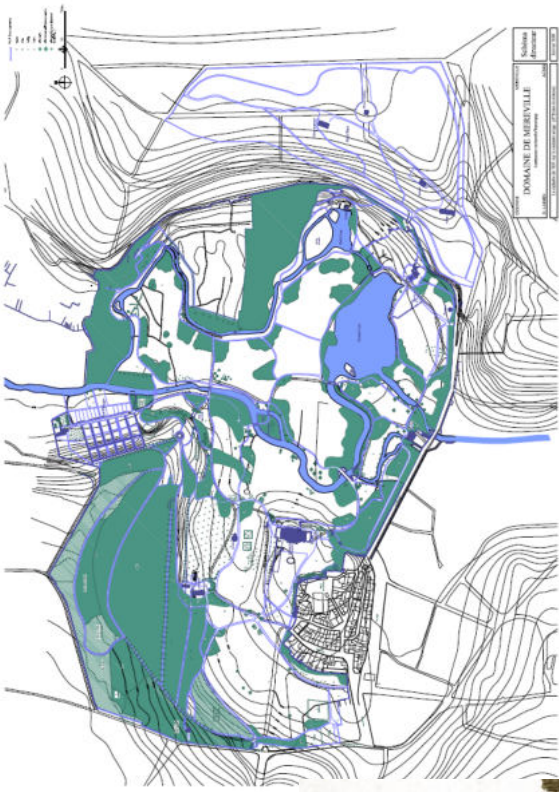


Feuillage de platane



Ormes





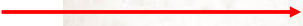
Feuilles d'érable



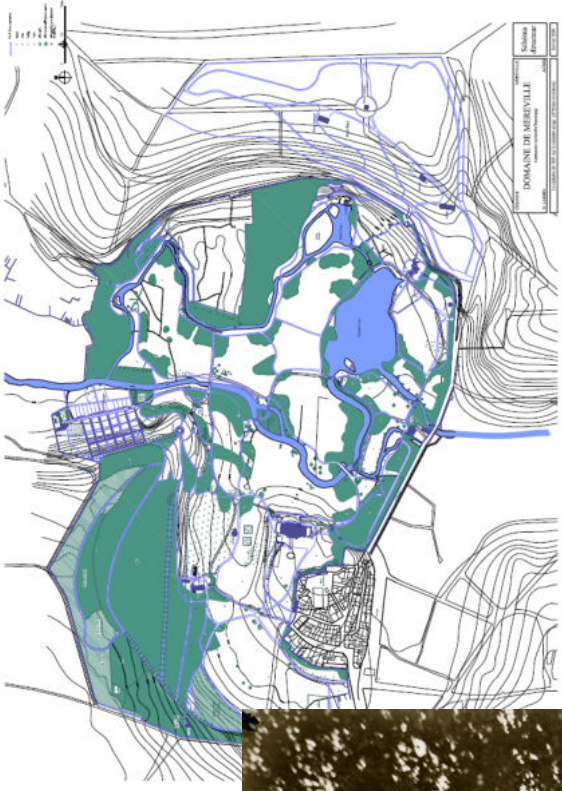
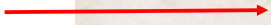
Conifères

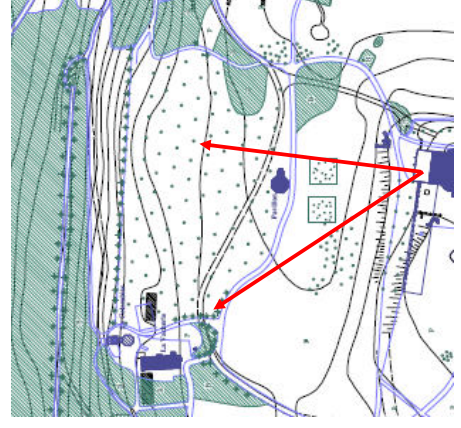
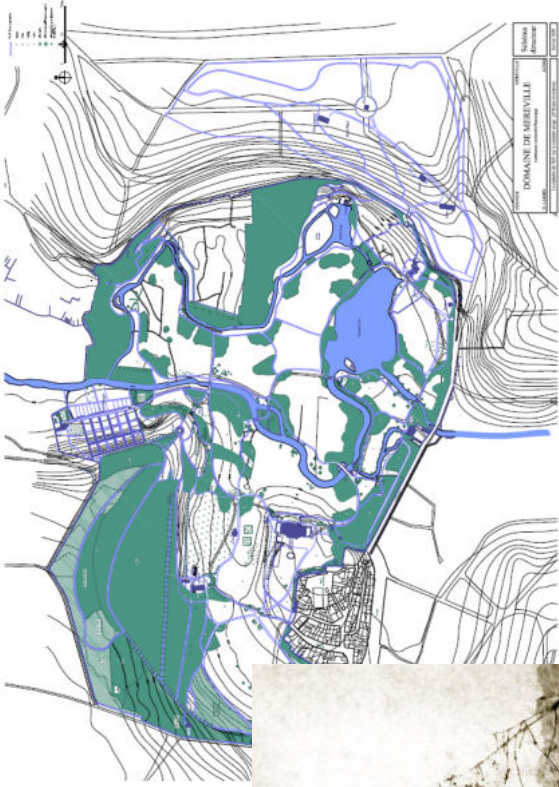


Conifères



Silhouette de conifères



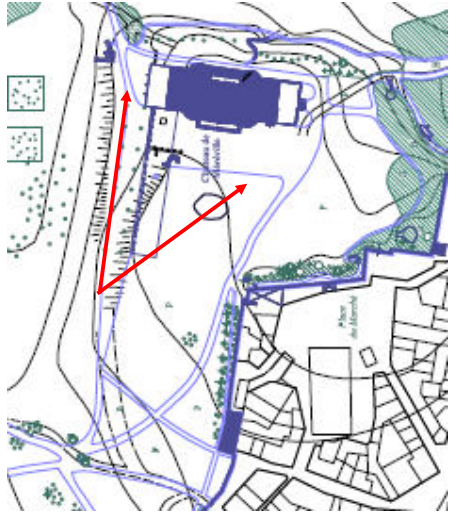
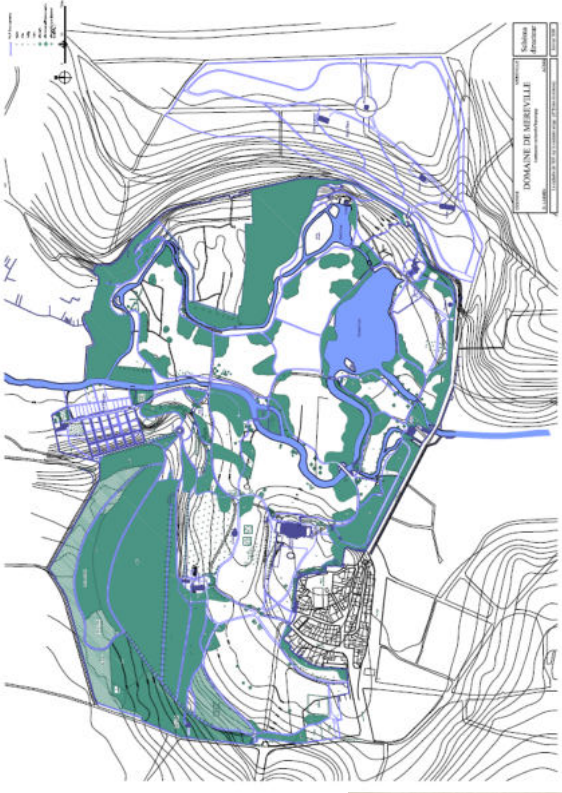


Peupliers

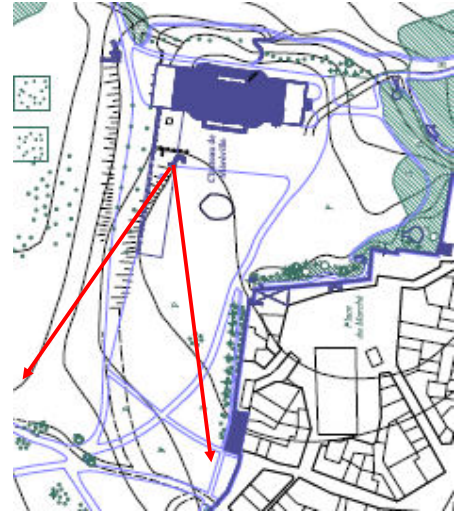
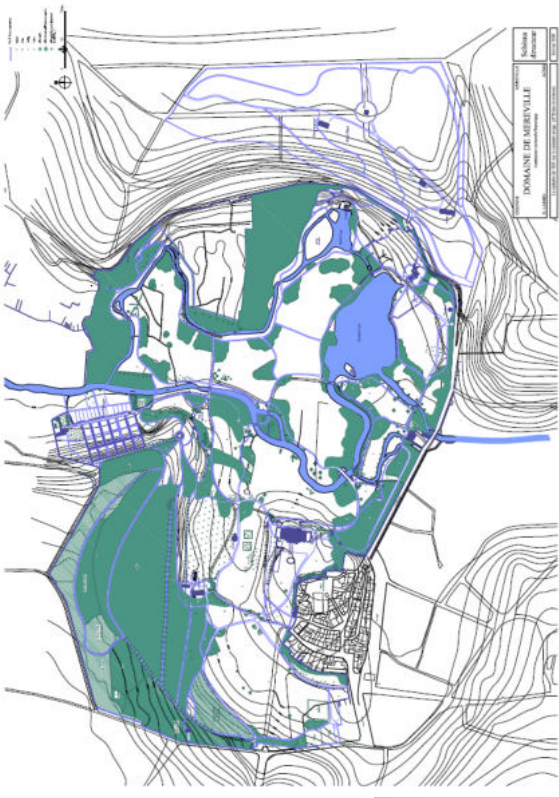
Conifères : Epicea ?

Conifères en premier plan dans le coteau





Le chateau terrasse nord et cuisines



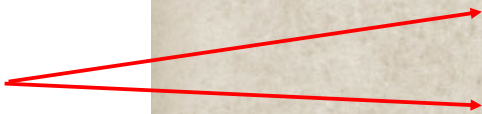
Bosquet d'ormes



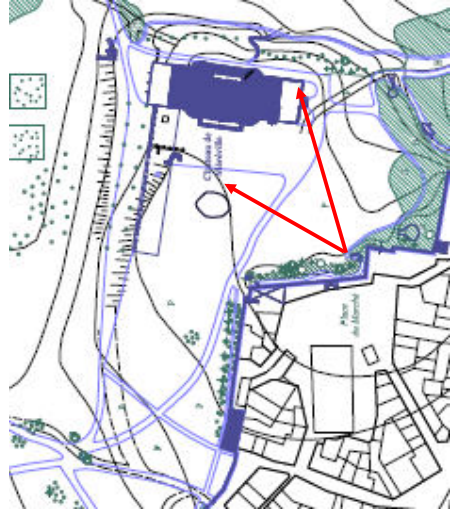
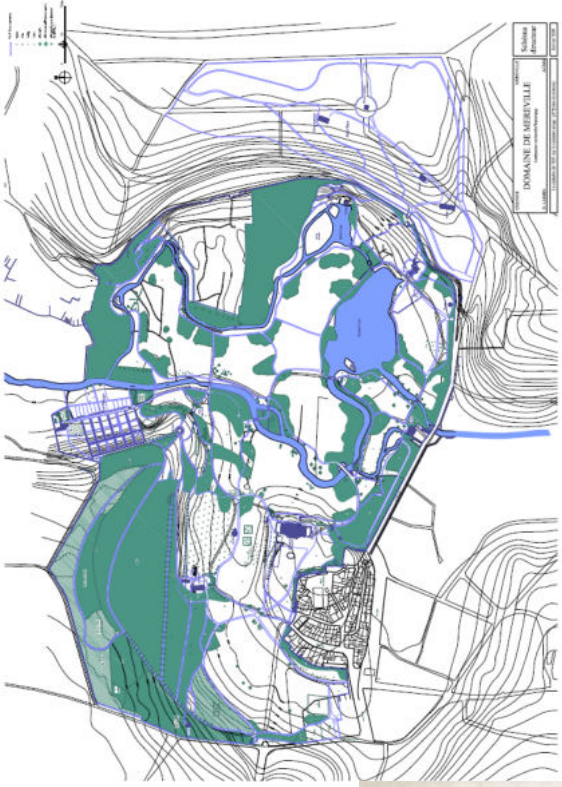
Bosquet de trois Ailanthes?



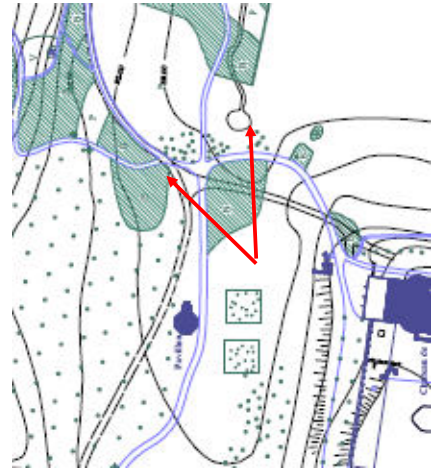
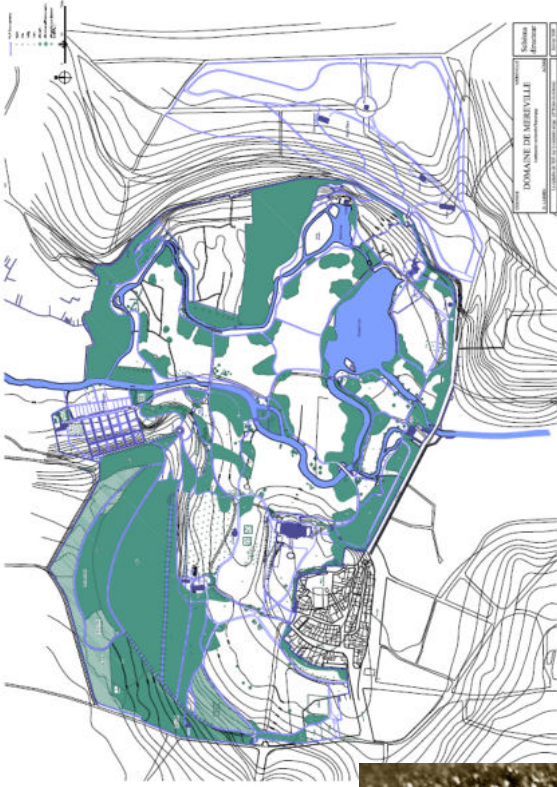
Peuliers noirs



Le parc vu du perron au couchant



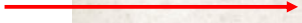
Le chateau vu de la plaine du méridien



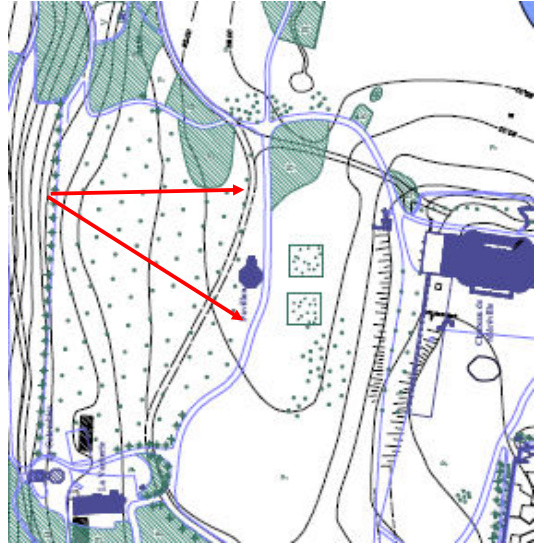
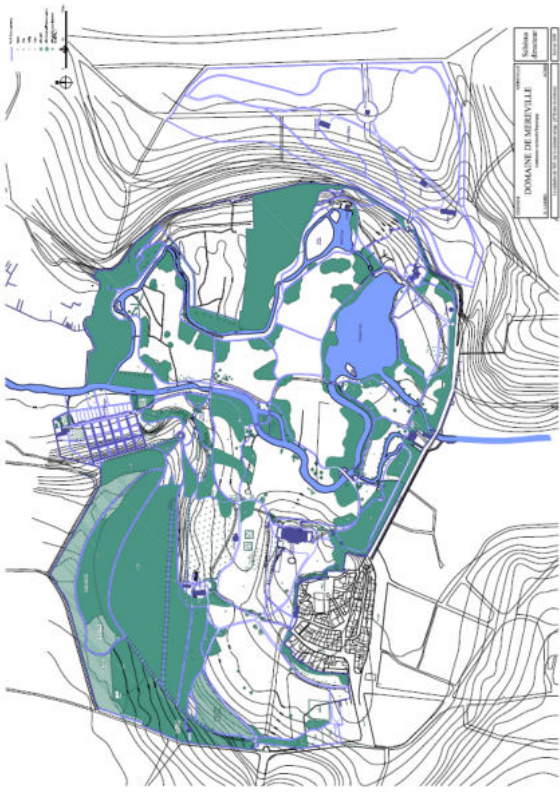
Feuillage de platane



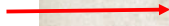
Peuplier noir



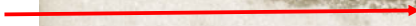
Vue du Grand Massif du bassin Maurice prise du Verger

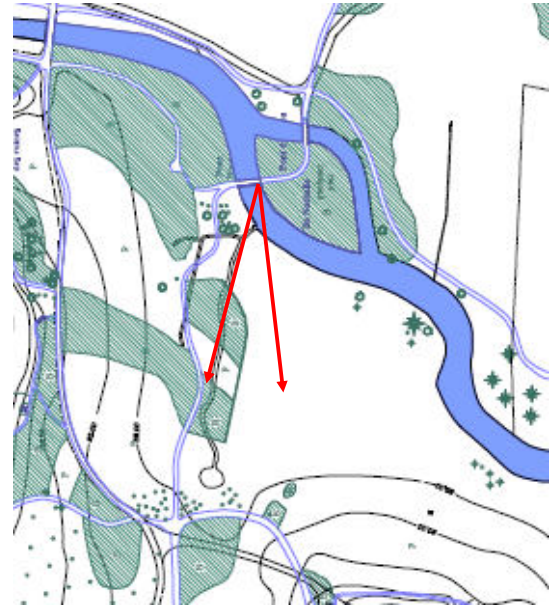
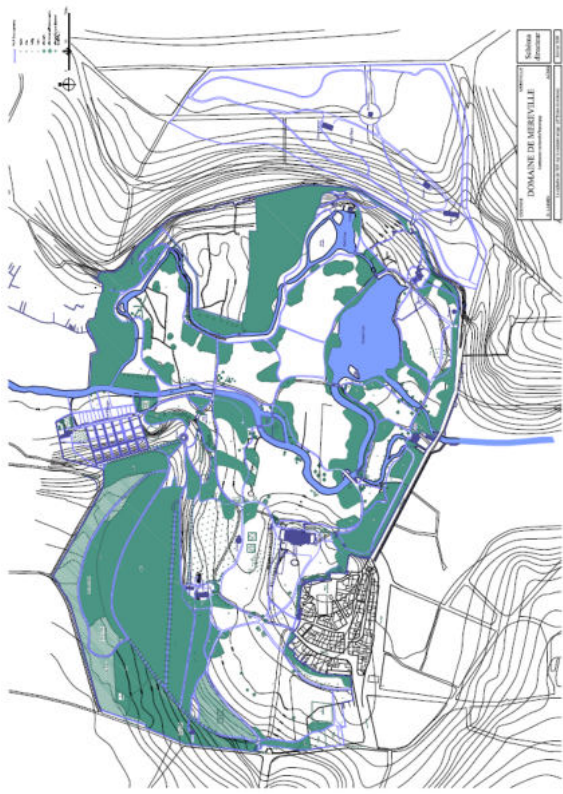


Deux peupliers noirs

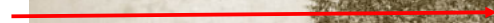


Conifères; Epicéa?

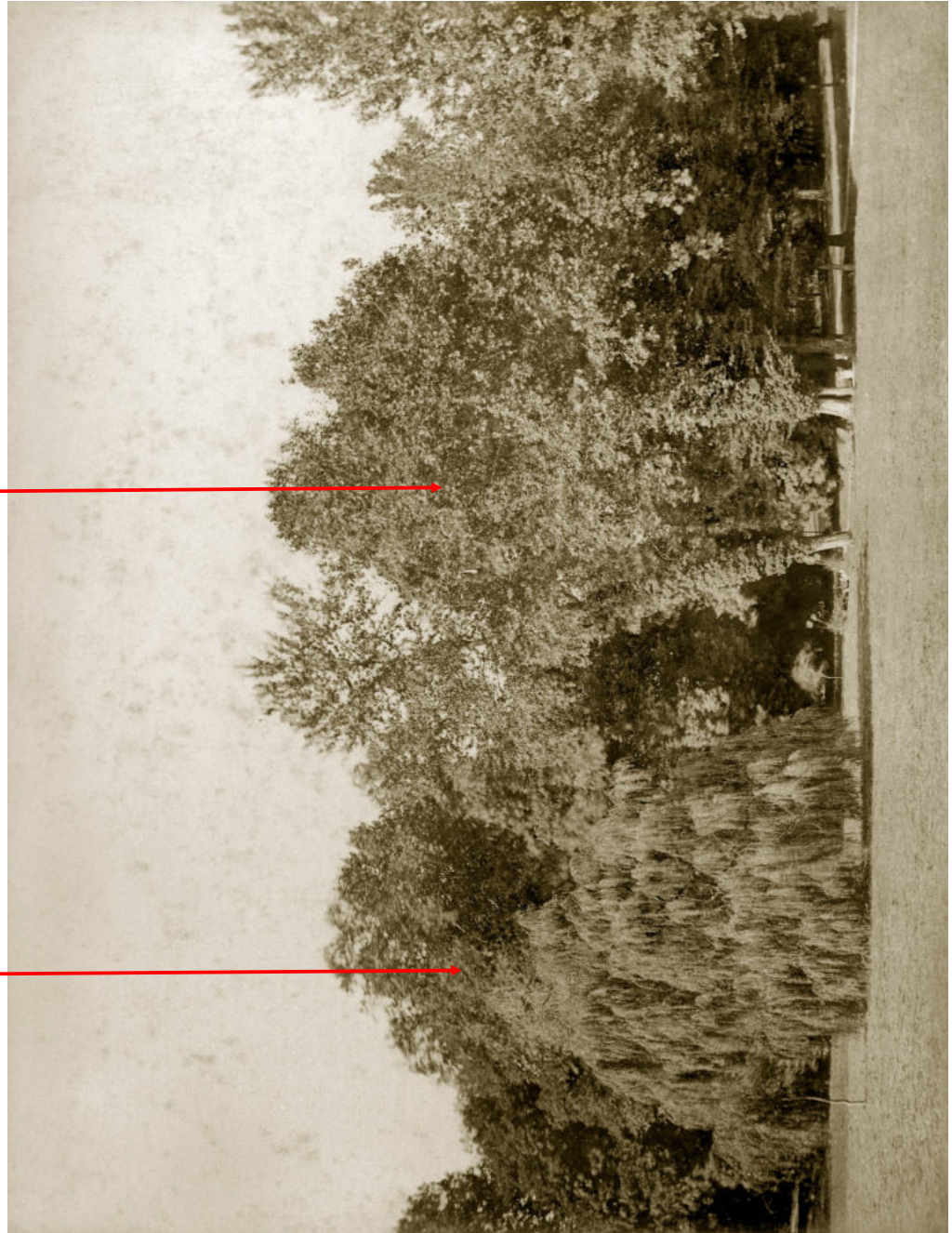
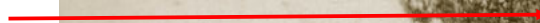




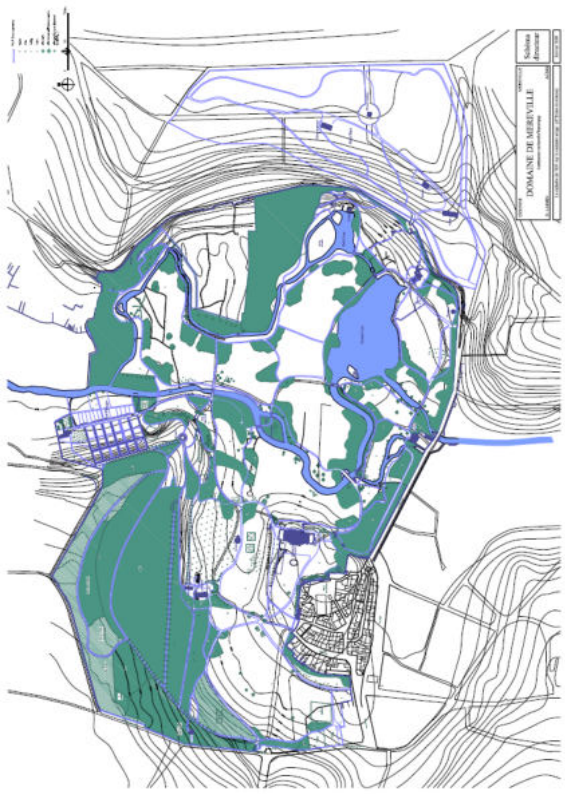
Fontaine entourée d'arbres



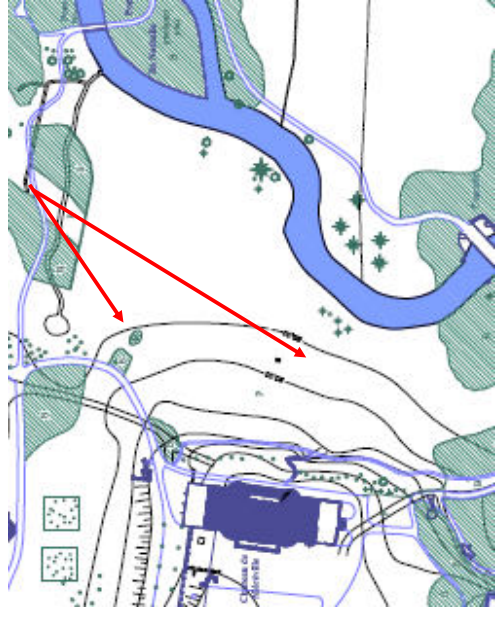
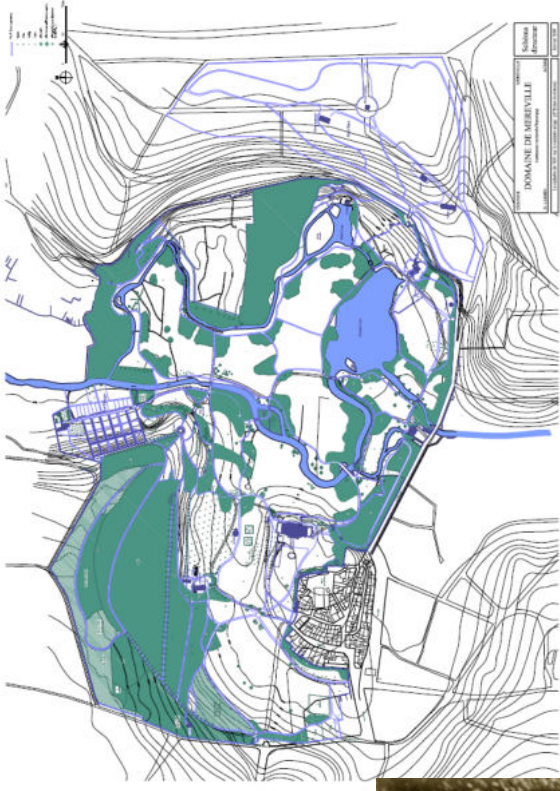
Saule pleureur



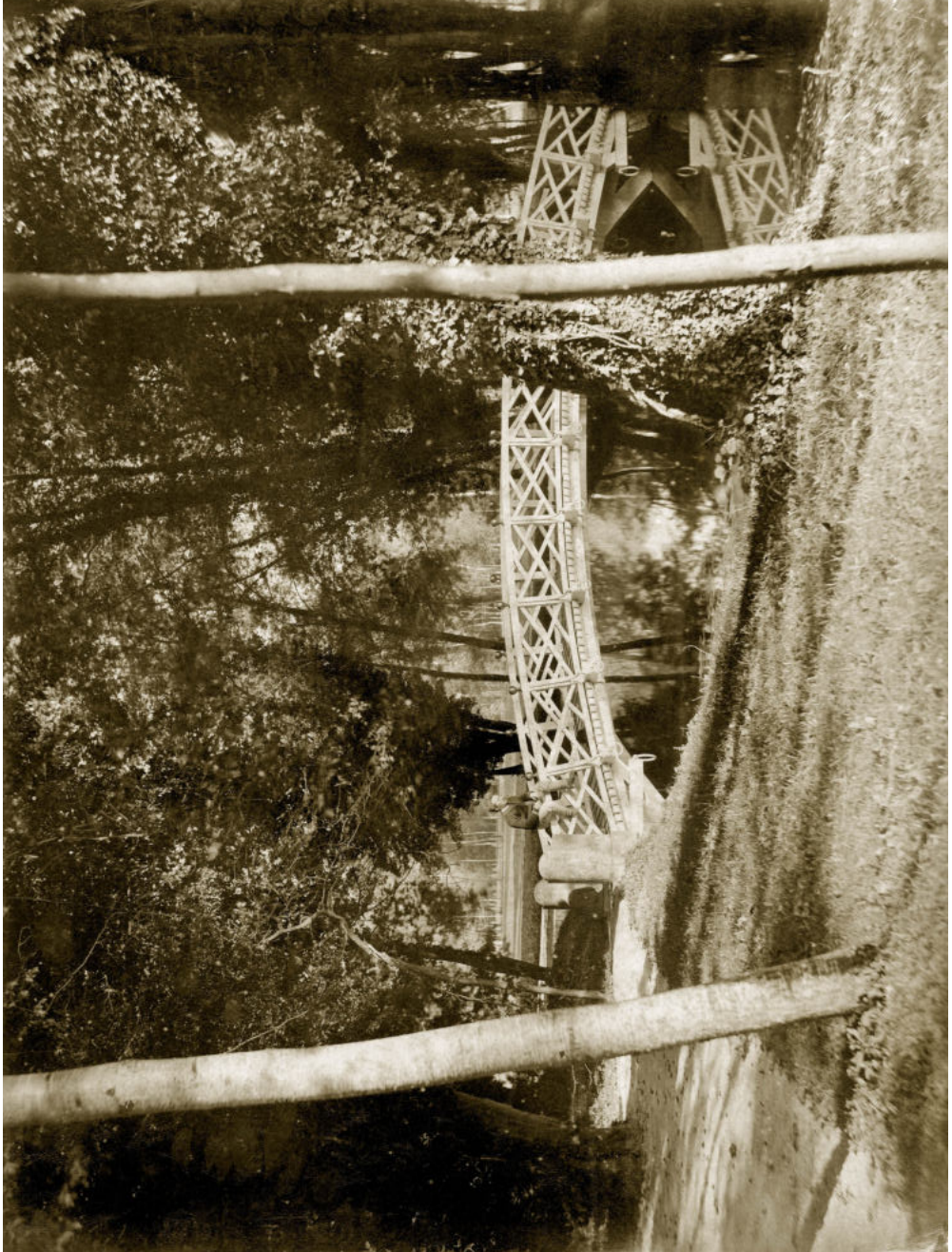
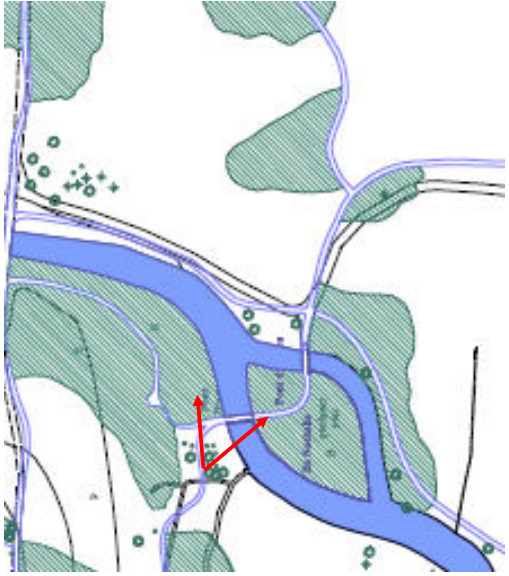
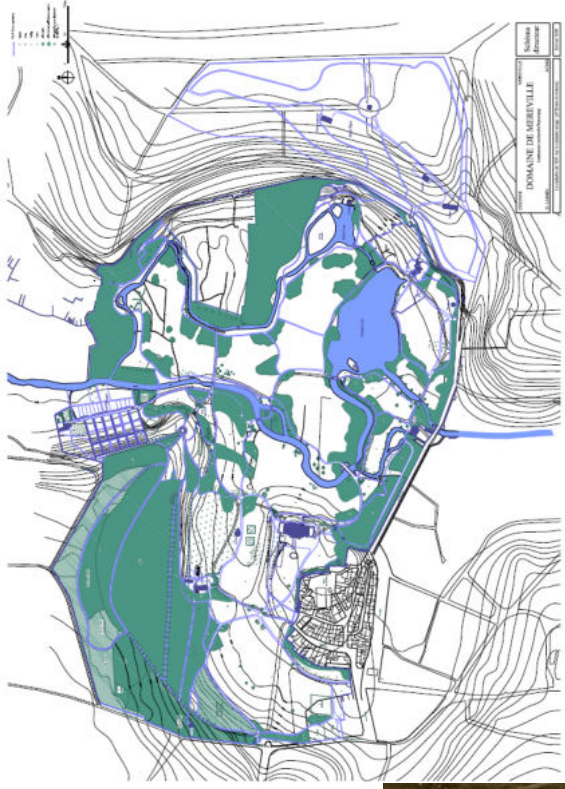
Vue du grand saule et de la fontaine Maurice prise du pont des Boules



Le Château au levant vu du bas des rochers

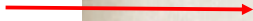


Le Château vu du pont des boules d'Or

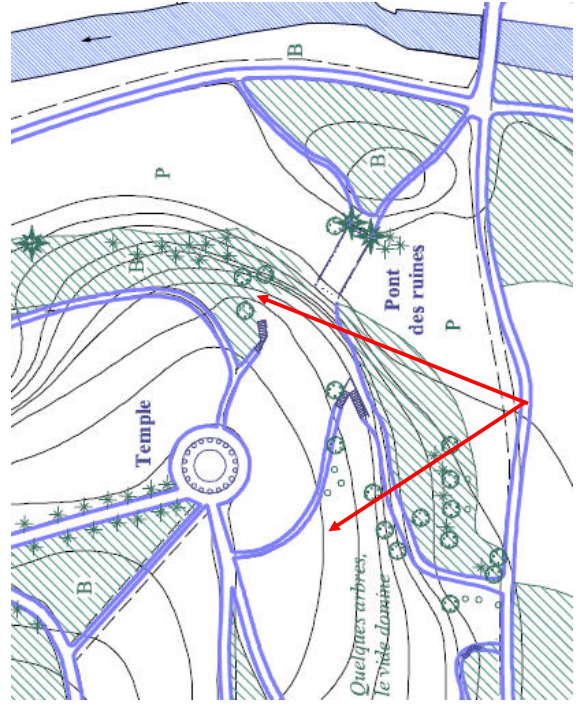
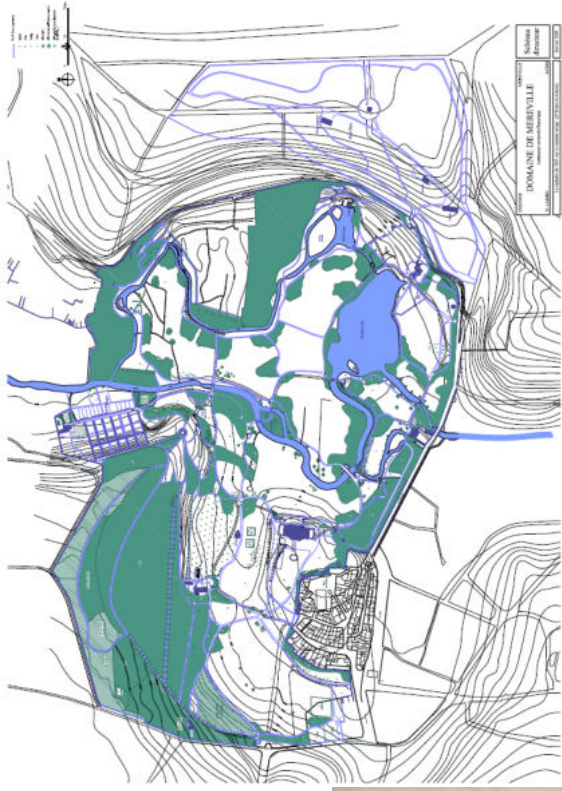
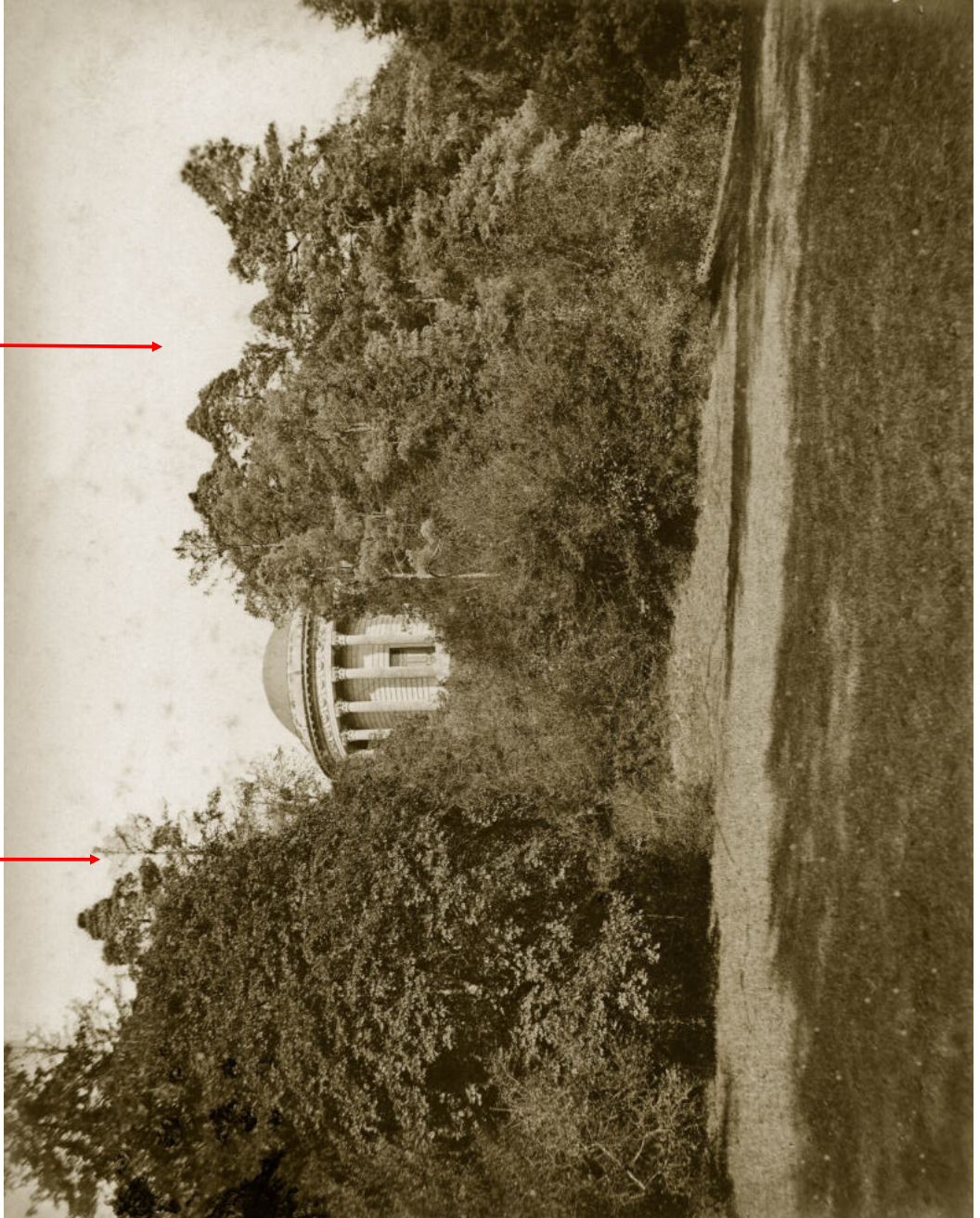


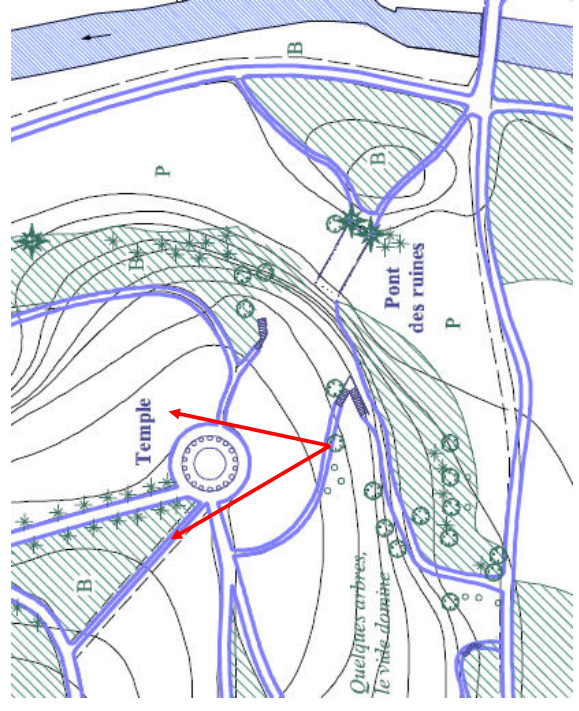
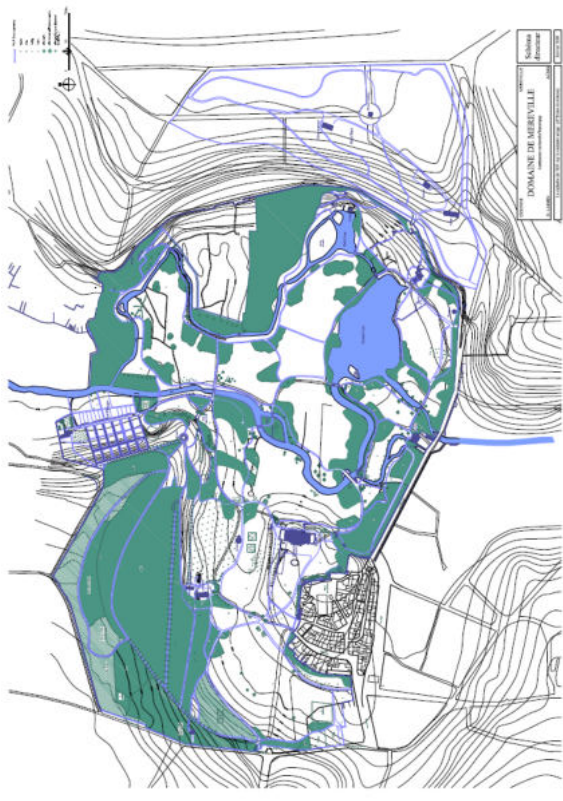
Le pont des boules d'Or

Conifères: pins ,

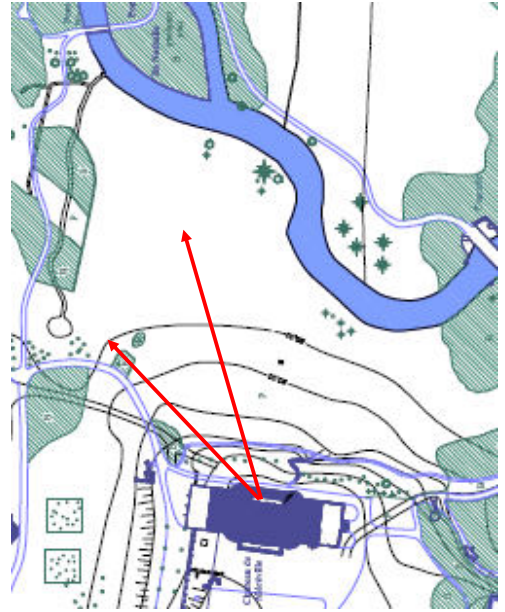
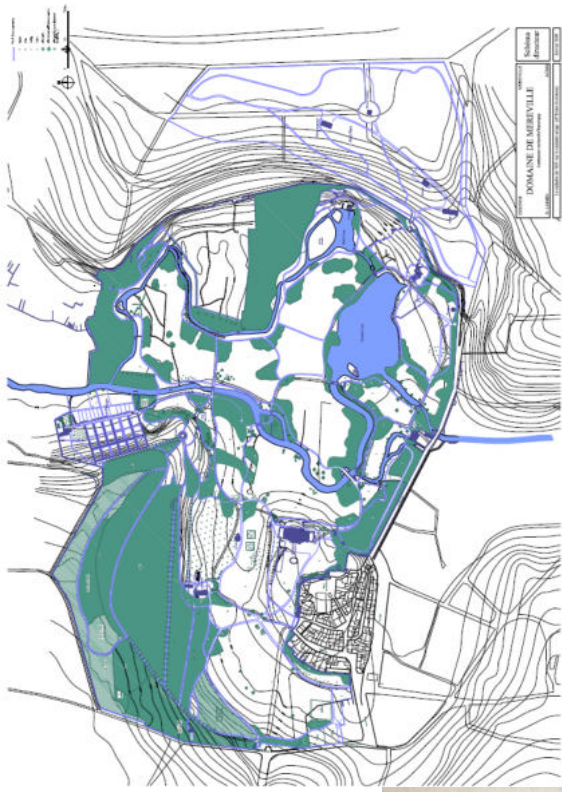


Conifères morts sur pieds





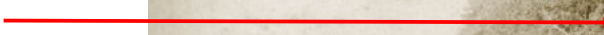
Le Temple de Venus vu de la pelouse



Lilas

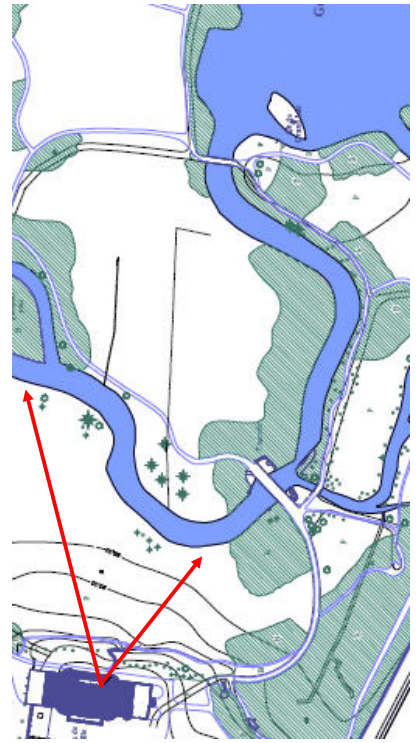
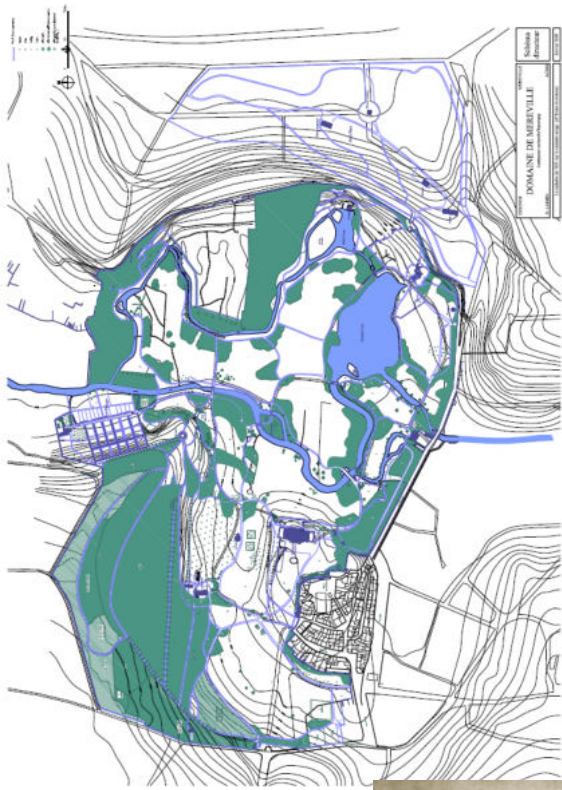


Pont cintré



Lilas





Conifères →

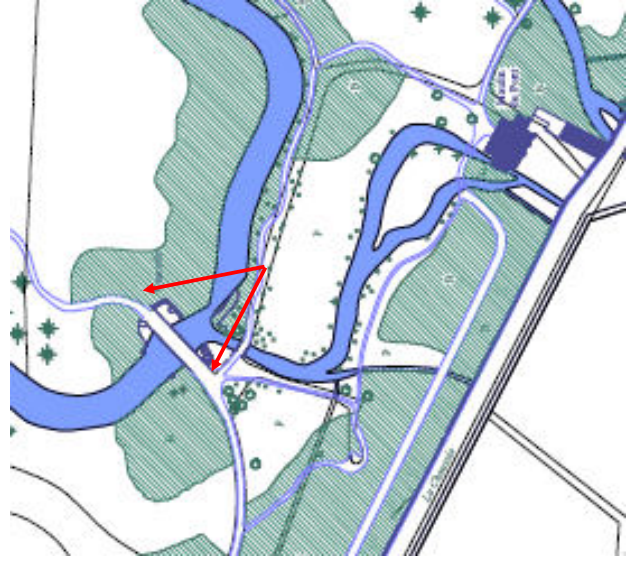
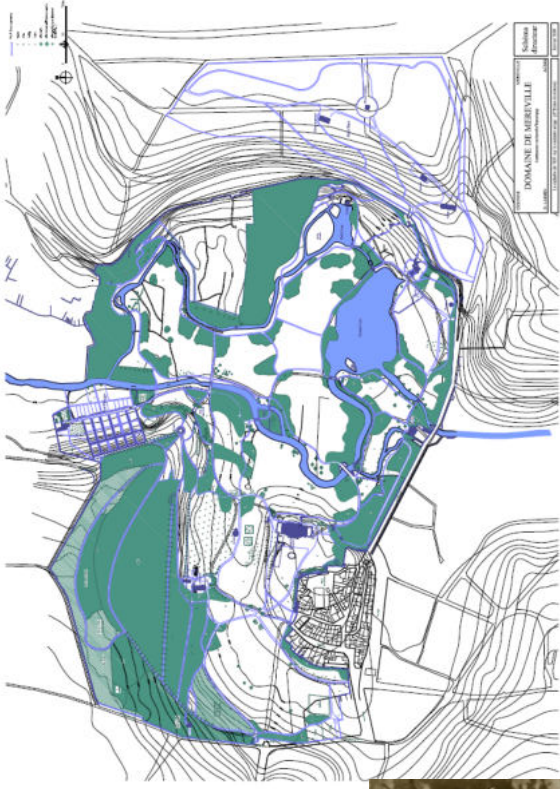
Peupliers noirs en arrière plan →

Pont aux boules d'Or →

Colonne Trajane →

Île Nathalie →

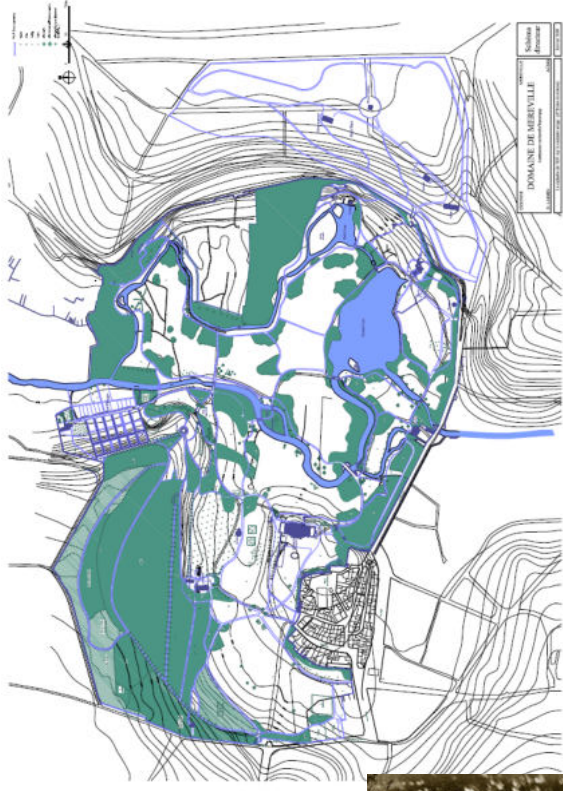




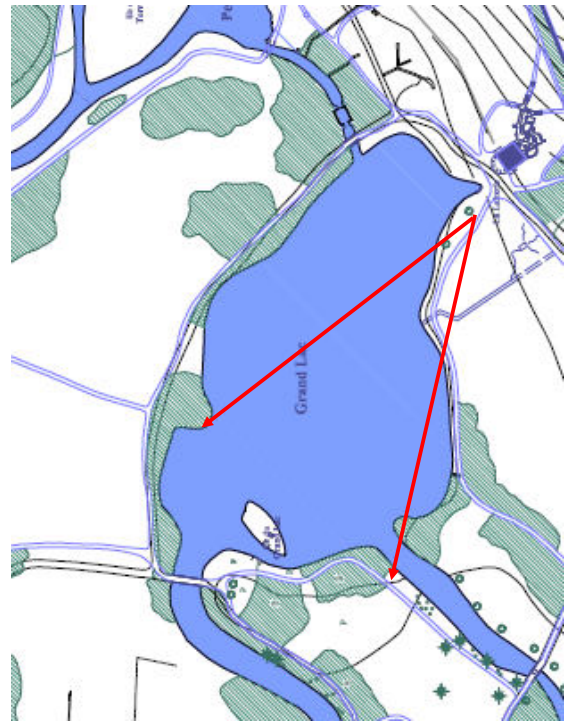
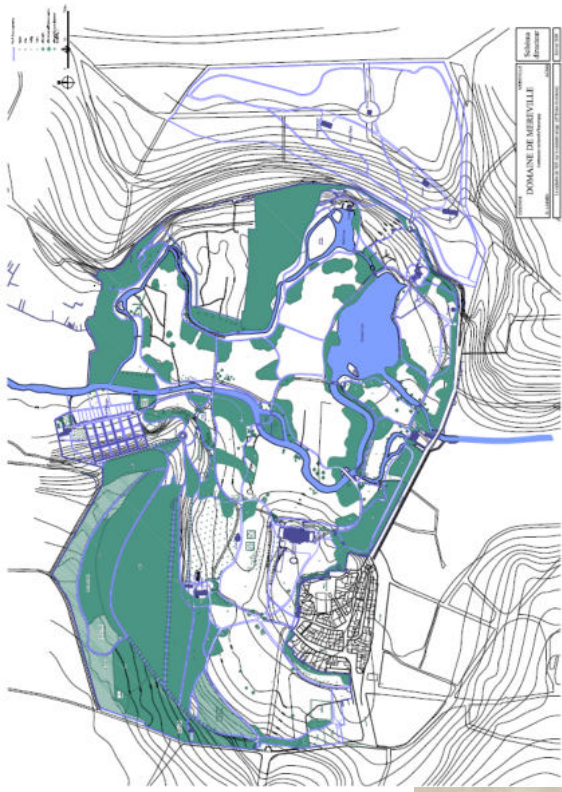
Feuillage marronniers



Le pont des Roches coté du moulin du pont



Le moulin du pont vu du Parc



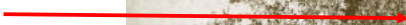
Conifères: taxodium ?



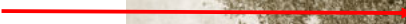
Platane



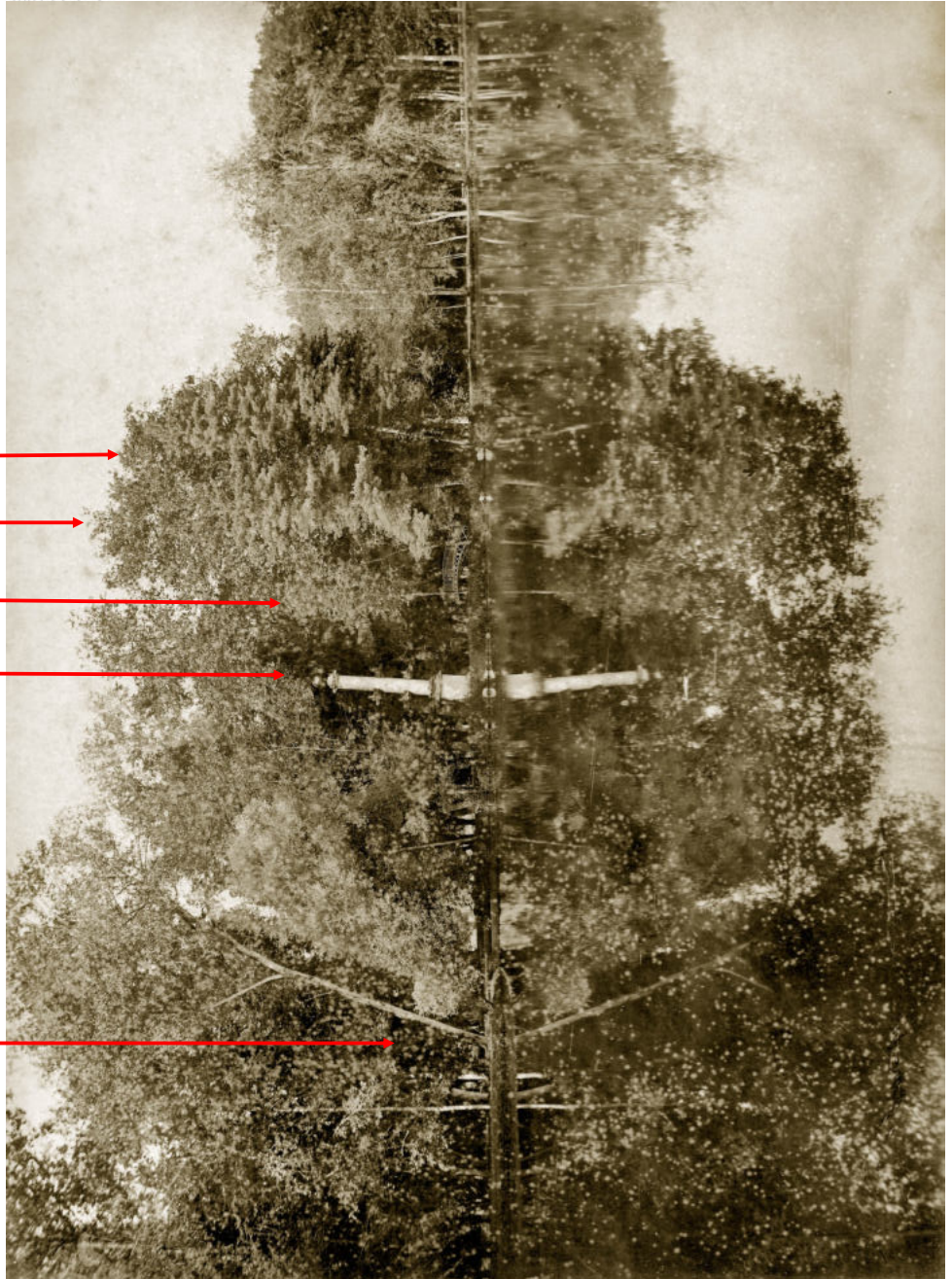
Pont aux boules d'Or



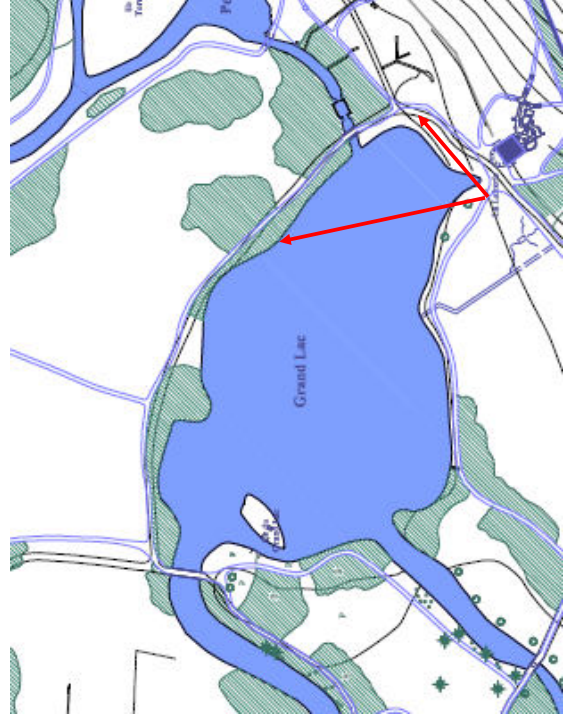
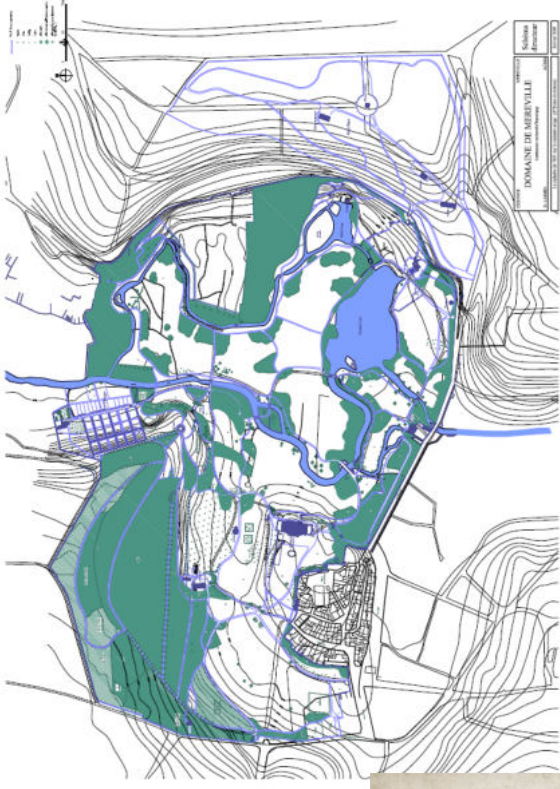
Colonne rostrale



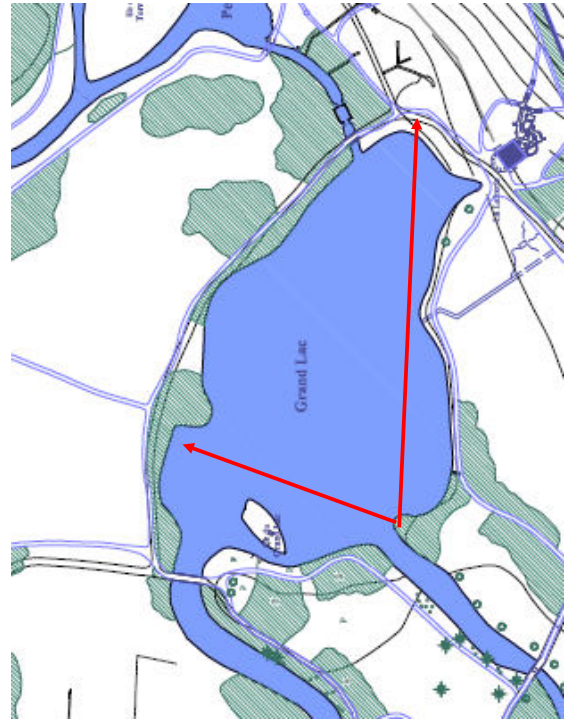
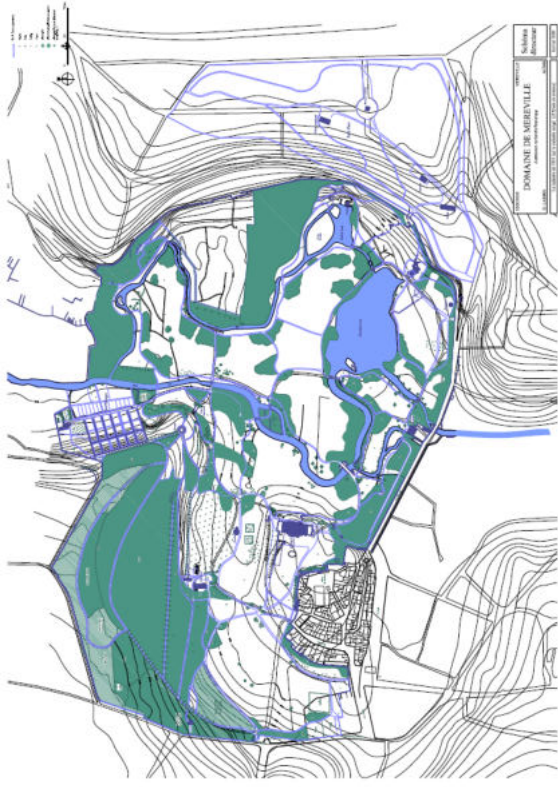
Presqu'île avec platane



La Colonne rostrale vue du bord du lac



Le lac et son embarcadère



Platane



Pont du Lac



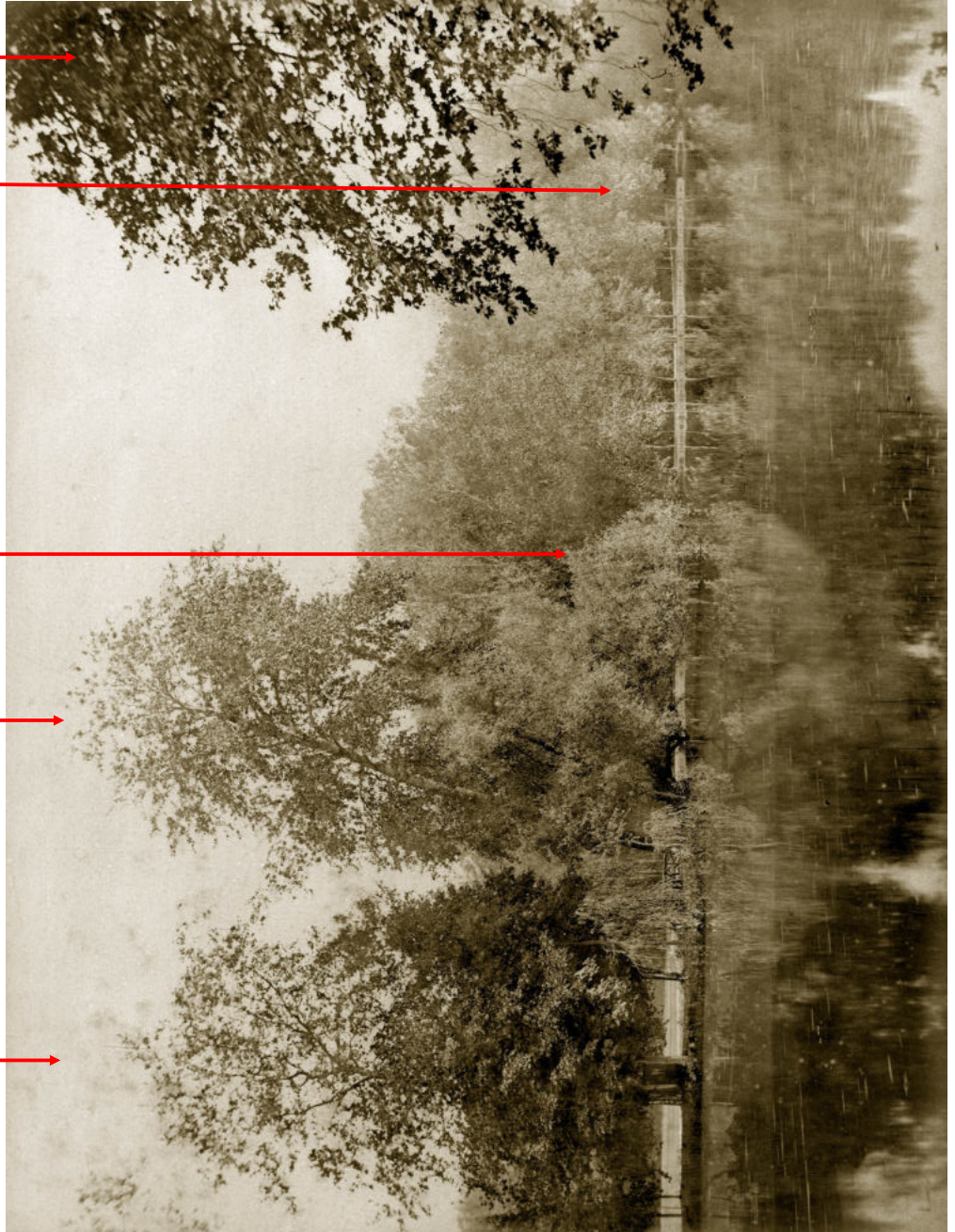
Saules

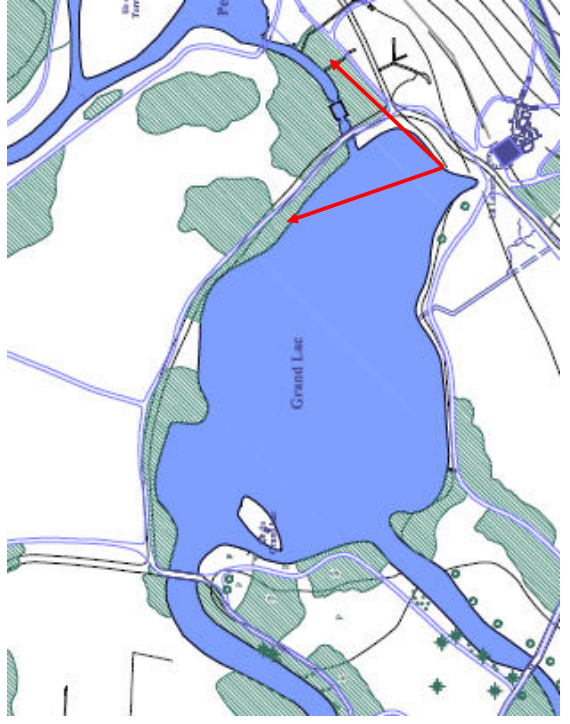
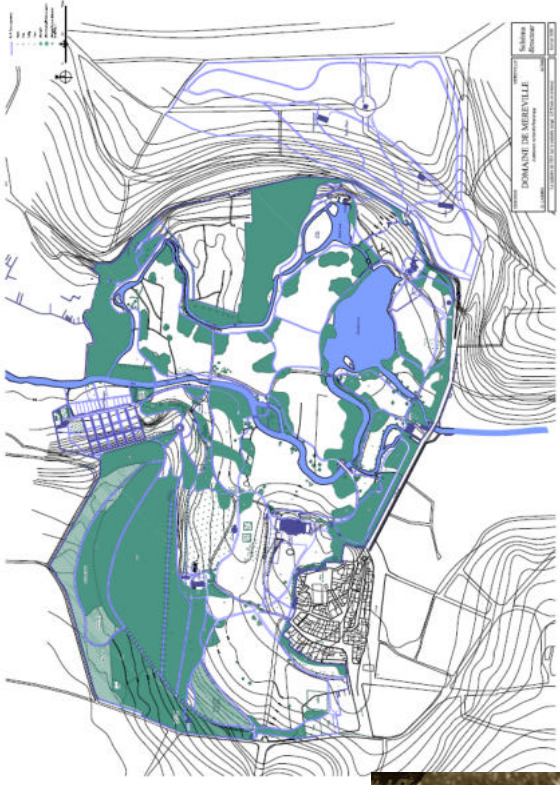


Peuplier

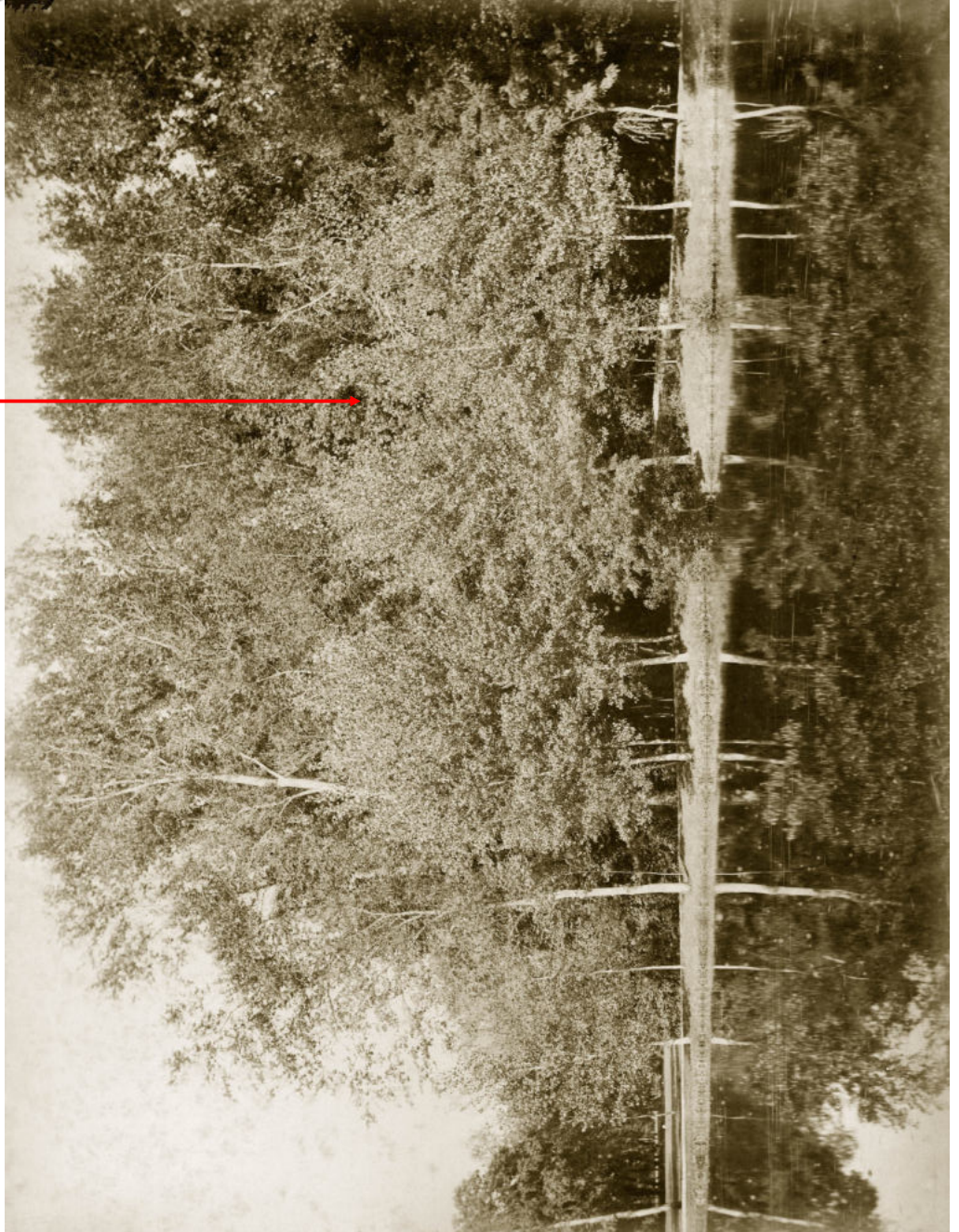


Platane

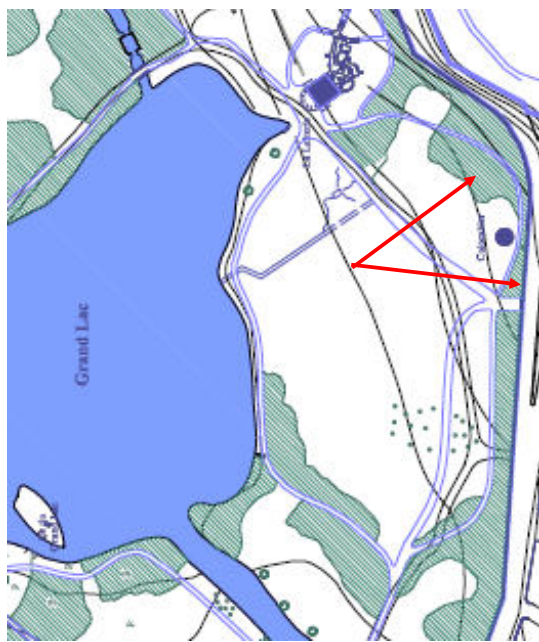
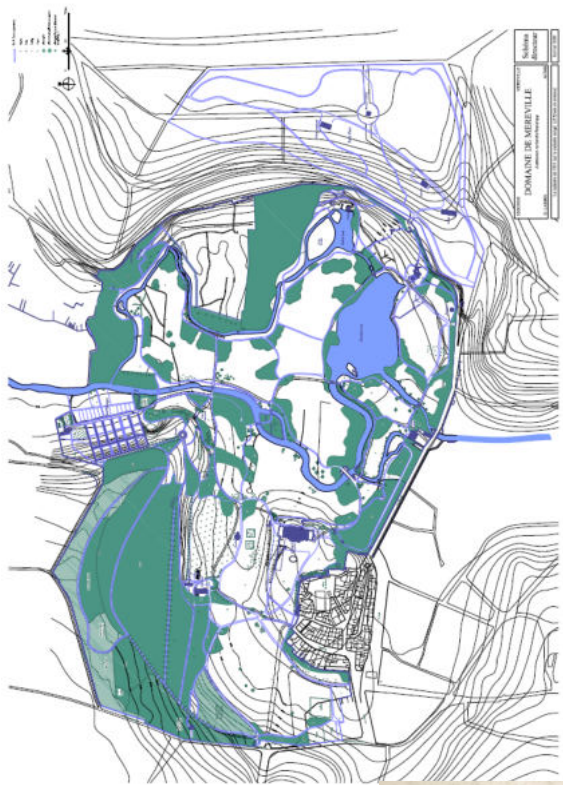




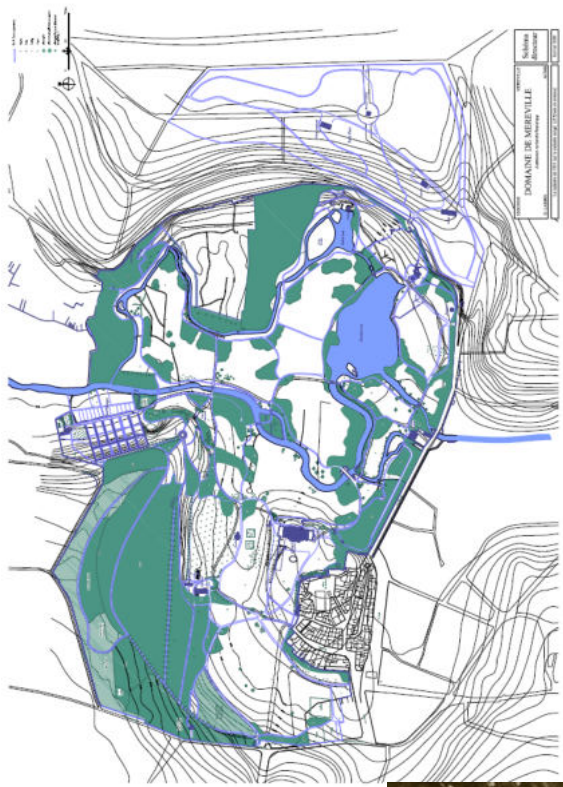
Pont du Lac



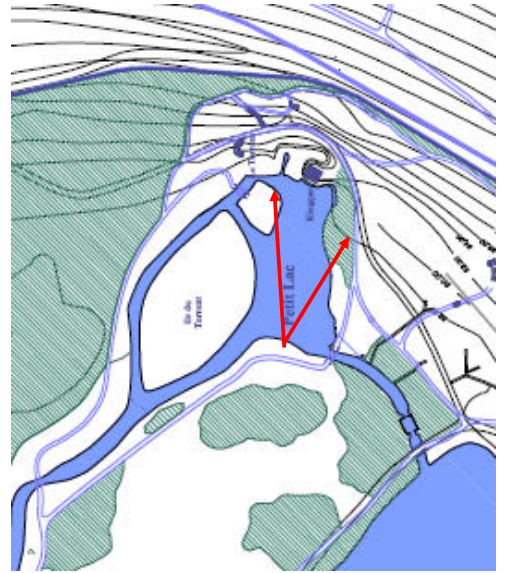
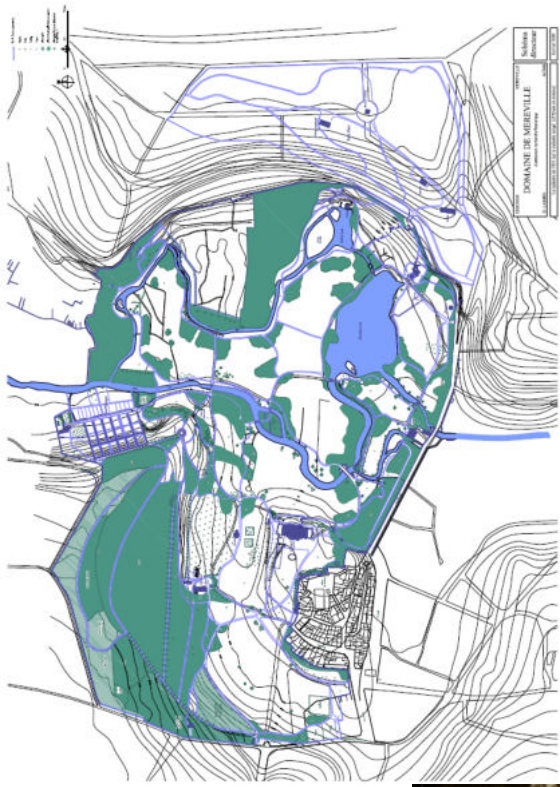
Le lac coté du pont des écluses



Vue du colombier octogone



Laiterie Trianon vue du Lac



Feuillage de tilleul

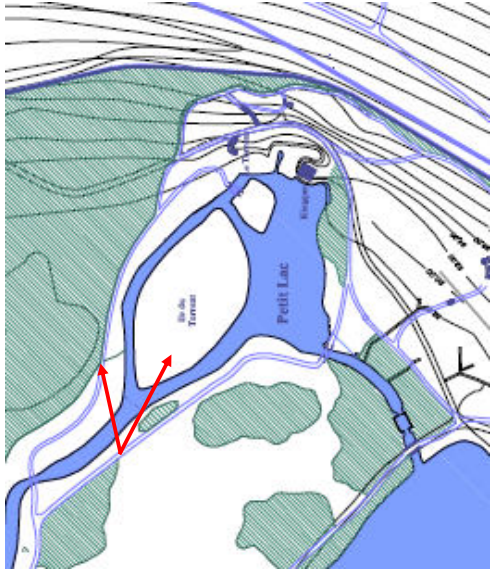
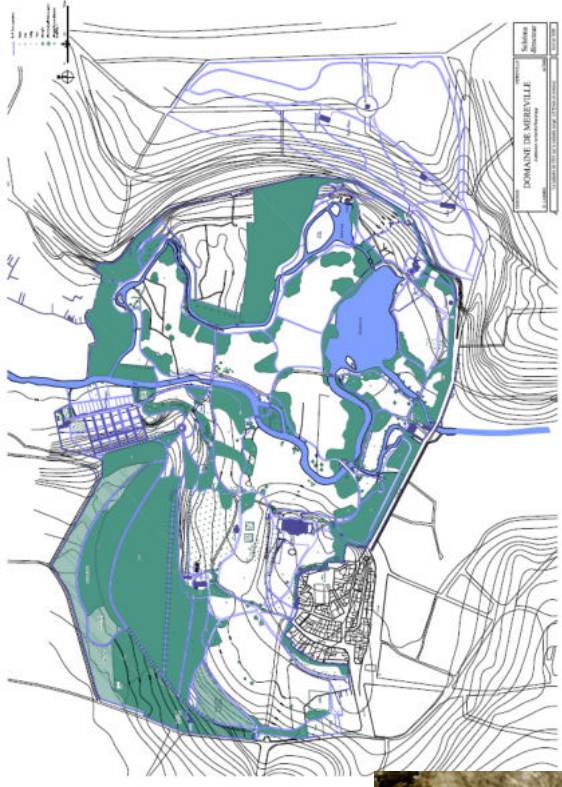


Feuillage de Peuplier blanc?

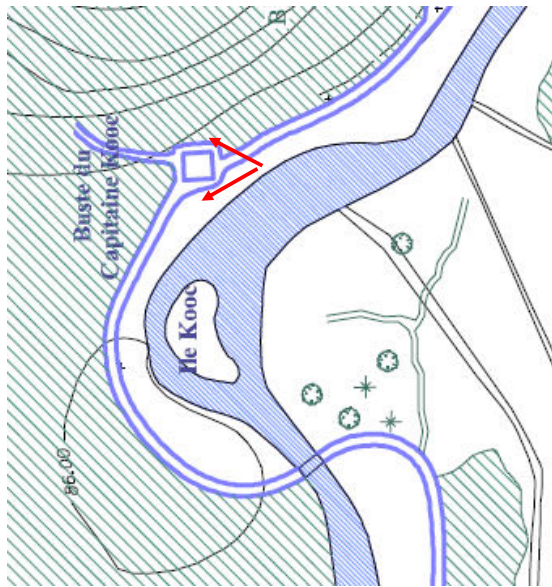
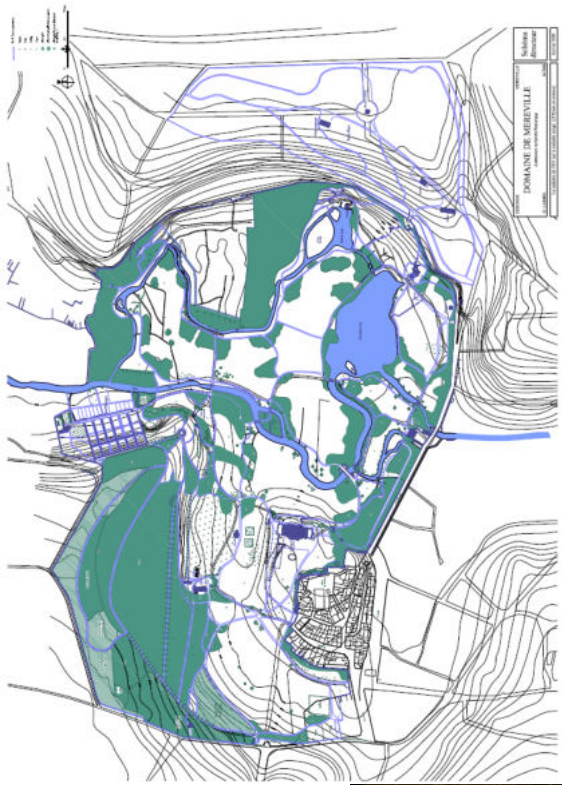


Absence du pont en 1874

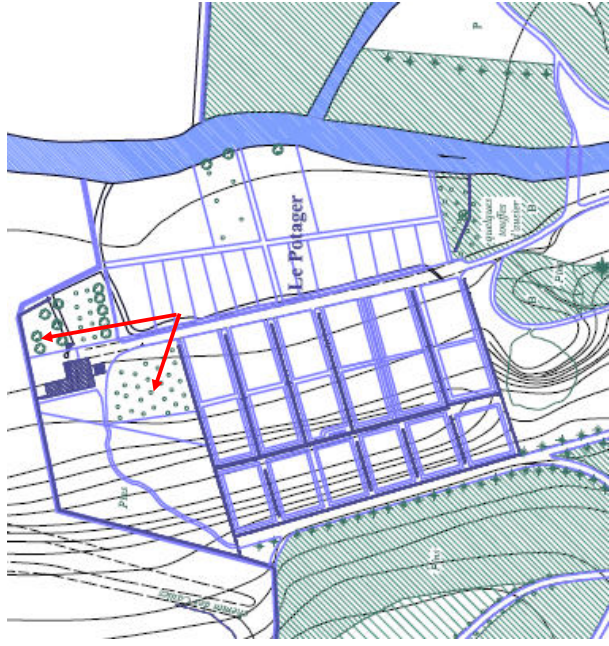
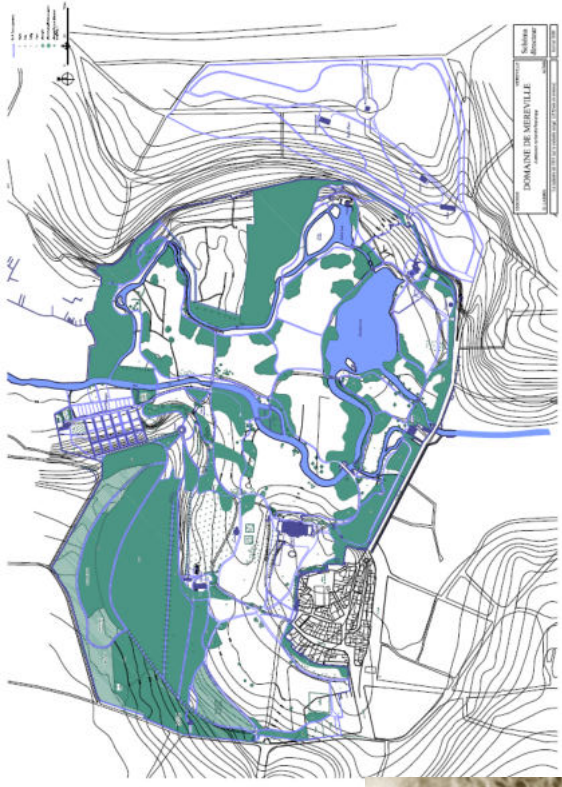
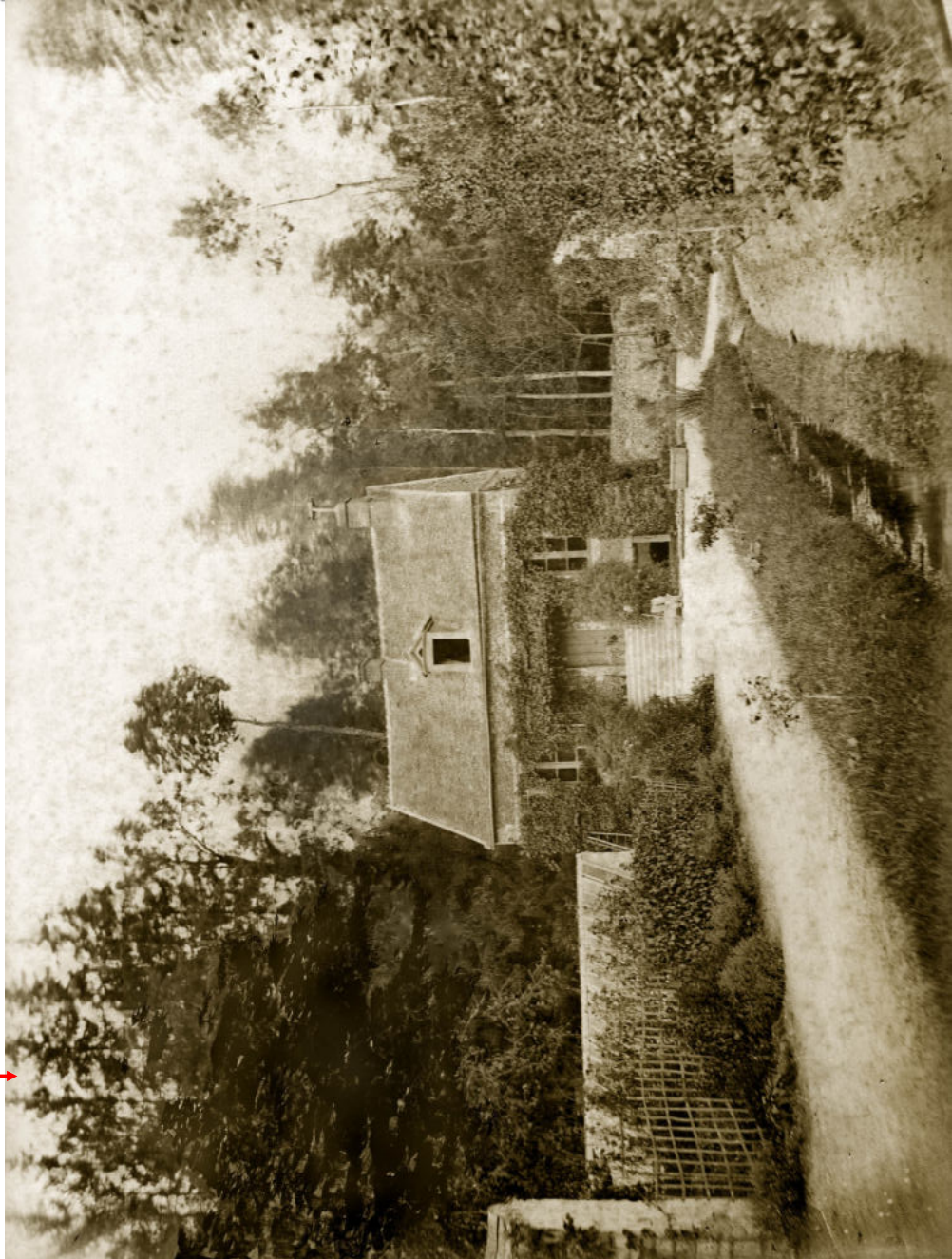


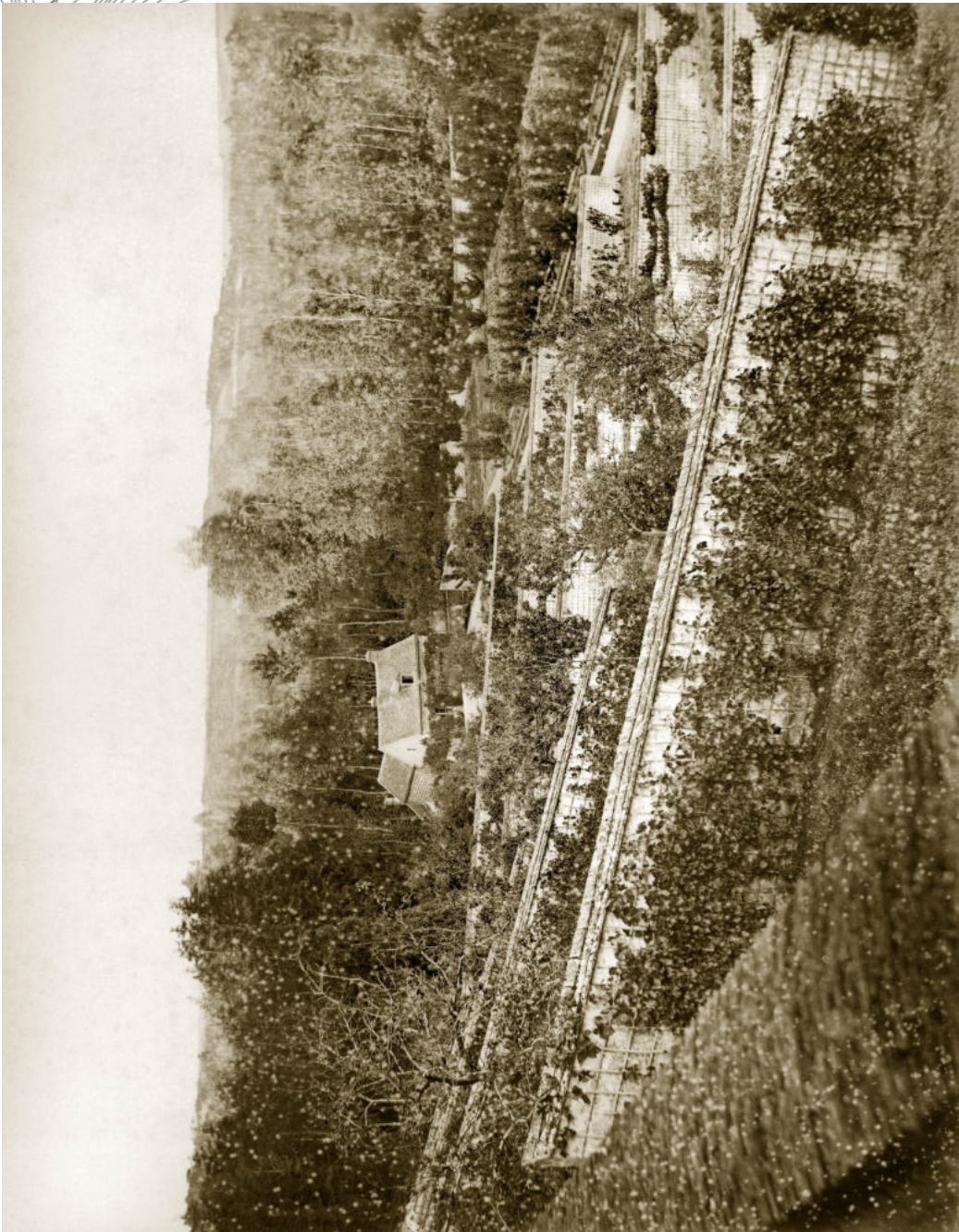
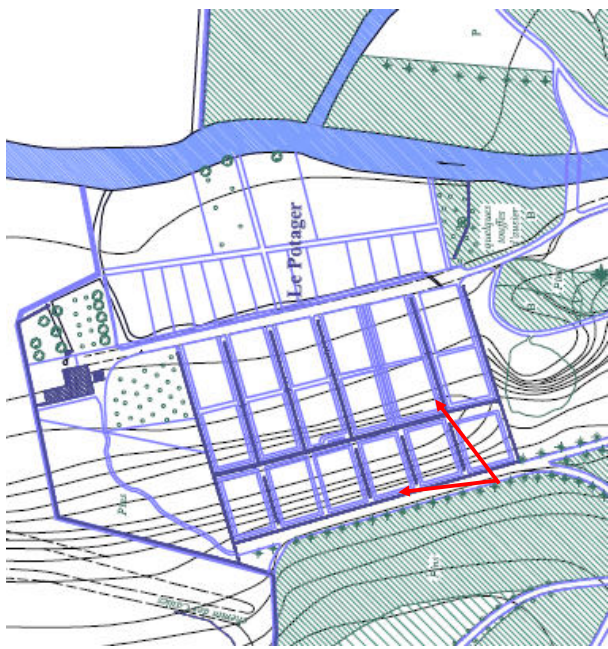
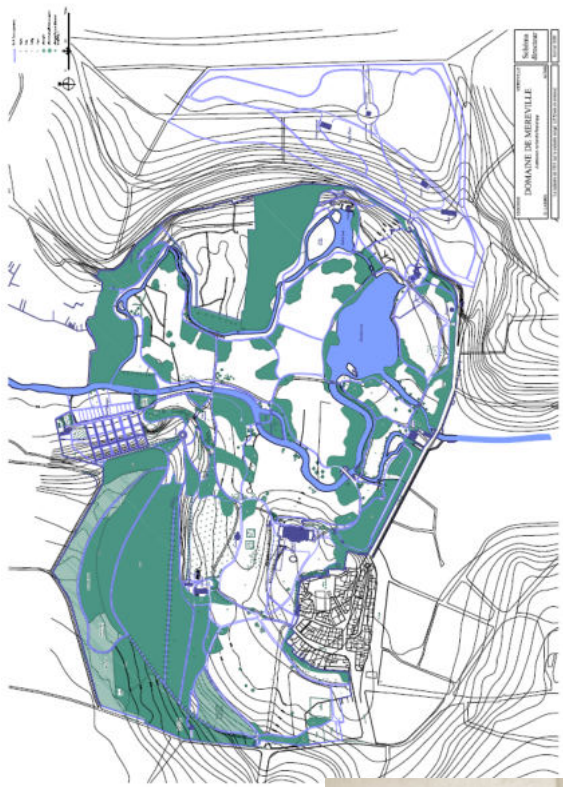


Petit pont de l'île du vieux temple



Conifères





Ensemble du potager vu de la Grande terrasse

## Analyse des clichés HEDDLE

Le lecteur se reportera aux planches de repérage des clichés en annexe (les numéros de planche correspondent aux numéros des clichés).

### Cliché N°1 :

Le premier cliché concerne les communs dits Tournebride, qui ont disparus pour laisser place à une maison de retraite, lors de la vente à la commune de Méréville de cette partie du jardin.

### Cliché N°2 : *Vue du parc prise de la grille d'entrée*

Cette vue est prise à proximité de la grille du Bourg. Nous y voyons la pelouse de l'arrivée, un bouquet de jeunes arbres en cépée et l'allée en direction de la Ferme suisse avec un bosquet d'arbres tiges. Il ne s'y trouve pas de massifs arbustifs.

### Cliché N°3 : *Les ormes, les deux amis vus de la pelouse du couchant*

Cette vue est prise depuis l'allée menant au château en direction de la pelouse de l'arrivée. Nous y discernons au centre d'imposants sujets, des ormes suivant la légende de la photographie. En second plan à gauche se trouve un bosquet d'arbres très dense mais toujours sans arbustes. La vue passe sous ces arbres.

### Cliché N°4 : *La basse-cour des vaches*

Il s'agit du groupe de bâtiments appelé la Vacherie de nos jours. Nous distinguons en second plan des silhouettes de conifères.

### Cliché N°5 : *Le pigeonnier vu du verger*

A droite du cliché, sous la frondaison d'un arbre qui semble être un conifère (épicéa ?), se trouve l'orangerie qui existe donc en 1874. L'arrière du pigeonnier est occupé par les flèches de conifères en association avec d'autres arbres.

### Cliché N°6 : *Le pigeonnier et la grande sapinière vue de la terrasse nord*

La photographie est prise de la terrasse nord du château. Le Pavillon de la pompe est totalement masqué par des épicéas et un ou deux peupliers noirs d'Italie. L'orangerie est partiellement masquée par de grands arbres sur sa rive Est. Le coteau suisse est planté de conifères.

### Cliché N°7 : *Le château terrasse nord et cuisines*

L'horloge est en place et de faux bossages sont peints sur la façade du château. Le massif d'arbustes (lilas) qui bloque la terrasse nord et dissimule les emmarchements est planté. En haut de l'allée face au château, nous reconnaissons des rosiers tiges et un grand banc à lattes.

### Cliché N°8 : *Le parc vu du perron au couchant*

Au premier plan se trouve un massif de rosiers tiges chétifs et au centre du cliché trois ailantes imposants. A leur droite, nous identifions les ormes du cliché N°3. La vue s'enfoncé très loin sur la pelouse de l'arrivée qui est cadrée par les silhouettes de trois peupliers d'Italie.

### Cliché N°9 : *Le château vu de la plaine du méridien*

Les dispositions sont à peu près identiques à celles d'aujourd'hui. Au centre du cliché, nous devinons un cadran solaire (le méridien ?). La colonne Trajane a servi au calcul du méridien de Paris qui passe plus à l'Est de la commune.

### Cliché N°10 : *Vu du grand massif du bassin Maurice prise du verger*

La photographie nous montre que la vue était totalement bloquée par de la végétation au pied des

grands platanes.

Cliché N°11 : *Le château et ses communs vus du bûcher*

Nous distinguons à droite du cliché le Pavillon de la pompe, dominé par les silhouettes de deux peupliers noirs d'Italie et de conifères (épicéas) en second plan. L'allée est au nord du Pavillon de la pompe et non au sud comme l'indique le cadastre de 1831. Au-dessus des communs, nous remarquons les silhouettes des peupliers de l'ancien mail du village. La Grotte sans Nom est totalement dissimulée par la végétation.

Cliché N°12 : *Vue du grand saule et de la fontaine Maurice prise du Pont des boules d'or*

Le bouquet d'arbres entourant la fontaine existe encore partiellement aujourd'hui. Toutefois, de nombreux arbres sont morts ou ont basculé lors des dernières tempêtes. Nous notons que la vue ne passe pas sous les platanes en arrière-plan.

Cliché N°13 : *Le château au levant vu du bas des rochers*

Les rochers sont totalement invisibles sous la masse des arbustes qui y ont prospéré.

Cliché N°14 : *Le château vu du pont des boules d'or*

La photographie est prise depuis l'allée menant à l'Île Nathalie. Les rochers sont totalement invisibles. Nous distinguons quelques jeunes arbres isolés et au centre du cliché, un bosquet qui semble plus dense sur la droite.

Cliché N°15 : *Le Pont des boules d'or*

De nos jours, ce pont a été remplacé par un pont en fonte. On remarque que le couvert végétal est assez dense et les ombres très noires. La souche du platane au débouché du pont existe toujours et comporte des rejets. La Grande Prairie, visible en arrière-plan, est plantée d'arbres très fins sur tiges.

Cliché N°16 : *Le temple de Vénus vu de la grande pelouse de l'Est*

Le temple est à peine visible depuis la pelouse. Des conifères sont plantés de part et d'autre avec de grands feuillus. Une trouée sans arbres a été maintenue dans l'axe de la porte du Temple. Le cadrage du cliché ne permet pas de voir le Pont Ruiné.

Cliché N°17 : *Le temple de Vénus vu de la pelouse*

Cette vue ne nous apporte pas beaucoup d'information sur la végétation si ce n'est qu'elle semble comporter de grands feuillus à l'arrière du temple.

Cliché N°18 : *Partie du parc, vue depuis la terrasse Est*

Cette vue nous montre que la pelouse entre le Château et la Juine n'était pratiquement pas visible depuis la terrasse. L'ourlet de végétation plantée dans les rochers assure un premier plan assez compact. Une « trouée » en direction du pont cintré nous indique la position de bosquets d'arbres âgés au nord-ouest de l'Île Nathalie.

Cliché N°19 : *Parc rivière et lac, vus de la terrasse Est*

Cette vue sur la grande prairie en direction de la Colonne Trajane nous montre une Île Nathalie totalement plantée de grands arbres. Nous distinguons un saule pleureur sur la rive gauche de la Juine et, vraisemblablement, un conifère sur l'île. Le centre du cliché nous montre une grande prairie rase avec un dessin des allées très net et un bosquet. Le pont aux Boules d'Or est nettement visible et accompagné sur chaque rive d'un bouquet (on distingue des troncs). Il ne semble pas y avoir d'arbustes en sous étage. A droite du cliché, le bouquet d'arbres du Pont de Roches masque totalement celui-ci. Nous distinguons, en premier plan sur la rive gauche, des conifères et, en arrière-plan, deux peupliers d'Italie.

Cliché N°20 : Le Pont de roches coté du moulin du pont

Cette vue du Pont de Roches nous montre une scène qui n'est vraisemblablement plus entretenue depuis quelques années. Les roches ne sont pratiquement plus visibles et recouvertes de lierre, y compris celles qui forment l'arche du pont. A droite, nous remarquons le feuillage d'un marronnier et, à gauche, l'arbre en premier plan pourrait être un érable plane. Cet arbre n'existe plus de nos jours.

Cliché N°21 : Le moulin du pont vu du parc

Mise à part la disparition des étages de cette fabrique, les dispositions du paysage n'ont guère changé. A gauche, nous reconnaissons la frondaison d'un grand platane ; au centre, un érable plane au tronc droit recouvert de lierre et, à droite, un boisement assez dense sur la rive gauche du bras usinier, avec les feuilles d'un platane. Un platane est encore présent de nos jours sur l'île du moulin. La passerelle avec son garde-corps rustique a disparu. Le seuil du Moulin comportait trois marches qui n'existent plus de nos jours.

Cliché N°22 : La colonne rostrale vue du bord du lac

En 1874 la Colonne Rostrale accuse une gîte certaine. Elle se détache sur une frondaison de grands arbres en second plan. Le Pont aux Boules d'Or est nettement visible. La vue sur la prairie apparaît sous les frondaisons par transparence, ce qui indique qu'il ne se trouve pas de végétation arbustive en sous étage. On distingue les silhouettes de deux conifères sur la pointe nord de l'île. A gauche, sur la rive droite de la Juine, à la naissance du Grand Lac, nous remarquons le tronc incliné d'un platane. De nos jours, sur cette rive, on retrouve 3 souches de platanes avec des rejets et les souches de deux platanes sur l'île, dont une avec des rejets.

Cliché N°23 : Le lac et son embarcadère

Il n'est pas très aisé de replacer cette vue prise depuis la berge sud et qui nous montre le Grand Lac avec de grands arbres à proximité de sa berge. Celle-ci n'est pas plantée de végétation de bords de rive. Au centre du cliché, nous distinguons sous le feuillage d'un saule un garde-corps qui pourrait être celui de l'embarcadère. En second plan, apparaissent les houppiers de grands arbres dont un platane. Il existe encore de nos jours un grand platane sur une avancée de la berge nord du Grand Lac.

Cliché N°24 : Le lac vue prise du midi

Il s'agit du même sujet que sur la vue N°23, prise sous un autre angle un peu plus à l'ouest depuis la rive sud. Nous remarquons un cabanon sous un platane puis, sous le feuillage d'un saule, un garde-corps ; en second plan, les troncs et le feuillage de deux grands trembles légèrement inclinés. A droite du cliché se trouve le Pont du Lac.

Cliché N°25 : Le lac côté du pont des écluses

Cette vue nous montre que le pont et les écluses se trouvaient dans un environnement boisé comme indiqué sur le cadastre de 1831. Comme sur les vues précédentes, il ne se trouve pas de végétation arbustive entre l'allée, le pont et les berges.

Cliché N°26 : Vue du colombier octogone

Cette vue est prise de la pelouse au sud du grand lac. Nous remarquons le feuillage d'un platane dans le boisement à gauche du Colombier. Les vestiges de cette fabrique, se sont effondrés au début de l'été 2019.

Cliché N°27 : Laiterie Trianon vue du lac

La végétation est très dense et très proche tout autour de cette fabrique. La berge sud du lac est plantée de jeunes arbres noyés sous le lierre.

Cliché N°28 : Cascade et kiosque du petit lac

La végétation est très dense et semble formée de feuillus. La cascade fonctionne, le Pavillon Rustique

est entouré d'un garde-corps. La passerelle vertigineuse n'existe plus en 1874.

Cliché N°29 : Petit pont de l'île du vieux temple

La végétation est très dense et semble faite de feuillus. Le bras de la Rivière Anglaise passe dans un véritable « tunnel végétal ». Le pont n'existe plus ; il a été remplacé lors de l'exploitation de la peupleraie par un pont en traverses de chemin de fer.

Cliché N°30 : Monument de Cook

Le monument est noyé dans la végétation. Des conifères apparaissent au premier plan, ainsi que sur la droite du monument.

Cliché N°31 : Maison du jardinier

La maison était ornée d'une treille. En arrière-plan, on distingue le mur d'enceinte du parc. Les arbres ont été émondés. A gauche, sur le premier mur, nous distinguons des treillages. Entre ce mur et la maison, se trouve un carré de cultures protégé par une clôture et ce qui semble être une serre adossée. Le petit canal est en eau et des arbustes sur tiges sont plantés sur la rive herbeuse.

Cliché N°32 : Ensemble du potager vu de la grande terrasse

Sur cette vue, nous remarquons que le mur de clôture contournait la Maison du Jardinier et s'étirait jusqu'à la Juine. Tous les murs sont accompagnés de treillages avec des vignes ou des arbres en espalier. Les carrés « maraichers » sont situés dans la partie basse du potager, entre le canal et la Juine.

Les photographies N°33 à N°40 représentent les salons du Château, les fabriques du Petit Parc ou le Bois de Boulogne.

**Annexe 8 :**  
**Peuplomanie, N. Gouiric, Polia n° 10, 2018**

n° 10

automne 2008

Territorialités et pères à l'âge  
classique :  
pour une approche critique  
de la notion de territoire

La *peuplomanie* dans les  
jardins de la seconde moitié  
du XVIII<sup>e</sup> siècle en France :  
propos inspirés par les  
peupliers de Méréville

Paysage du Grand Tour et  
imaginaire des jardins :  
Pierre-Adrien Pâris  
« jardineur »

Les jardins des résidences  
du Prince-Évêque François-  
Charles de Velbruck à travers  
le « répertoire » de ses biens  
dressé en 1784 et d'autres  
documents d'archives



## **LA PEUPLOMANIE DANS LES JARDINS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE EN FRANCE : PROPOS INSPIRÉS PAR LES PEUPLIERS DE MÉRÉVILLE**

Nicole Gouiric, doctorante en histoire  
à l'École des hautes études en sciences sociales

Nous souhaitons nous attarder sur une évidence qui a jusqu'à présent peu retenu l'attention des historiens des jardins : l'omniprésence des peupliers, et en particulier du peuplier d'Italie, dans l'iconographie des jardins des trois dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle en France<sup>1</sup>. Sans doute la forme fastigiée du peuplier d'Italie qui le rend facilement reconnaissable, contrairement à d'autres espèces ou variétés que nous peinons à identifier dans les tableaux ou les gravures, contribue à cette visibilité immédiate et pourrait ainsi fausser notre perception de la part donnée à chacune des espèces arboricoles dans les jardins. Mais ces peupliers sont aussi très présents dans d'autres sources : mémoires de marchands d'arbres, traités de jardin ou même poésie. *A contrario*, leur quasi-absence dans les inventaires établis pendant la Révolution<sup>2</sup> à l'instigation d'André Thouin pour prélever les arbres « étrangers » ou rares dans les jardins séquestrés des émigrés et des condamnés, renforce l'idée que cet arbre était très commun.

À ce constat s'ajoute celui de l'invisibilité du peuplier d'Italie avant le milieu du siècle : l'espèce ne serait donc pas encore introduite en France. Dans cette hypothèse, qu'il nous faudra confirmer et préciser, l'arrivée de ce peuplier correspondrait à la période où le style régulier est remis progressivement en cause et où à partir des années 1770 sont créés des jardins de style radicalement différent. Quel rôle alors cet arbre pourrait-il avoir joué dans la composition de ces jardins, de par sa forme, la couleur de ses feuilles et son éventuelle symbolique ?

Mais le surgissement puis la prolifération de l'arbre ne posent pas seulement des questions d'ordre stylistique ou culturel. Elles nous conduisent à nous interroger sur les circonstances non seulement de l'introduction de l'espèce – de son éventuel emprunt des réseaux de diffusion des arbres « étrangers » – mais également de sa multiplication et de sa production massive.

1. Nous tenons à remercier Alain Durnerin pour l'aide qu'il nous a apportée et sans laquelle nous aurions longtemps erré dans la forêt des anciennes dénominations des peupliers.

2. Des inventaires minéralogiques, zoologiques et botaniques sont dressés pendant l'an II et l'an III à la demande de la commission des Arts (application du décret du 8 pluviôse de l'an II (27 janvier 1794). Il s'agissait d'inventorier dans les biens séquestrés des émigrés et des condamnés, ce qui pouvait être prélevé pour enrichir les collections de la République naissante.

C'est au cours de l'analyse des sources du jardin de Méréville que nous avons pris conscience de la place particulière accordée à cet arbre : nous commencerons donc par un exposé des données de ce jardin.

#### LES PEUPLIERS DE MÉRÉVILLE

Méréville était un des plus célèbres jardins que nous qualifions rapidement de pittoresque, notre propos n'étant pas dans cet article d'engager une discussion d'ordre stylistique. Il fut créé en moins de dix ans, entre 1784 et 1793, à l'instigation d'un homme fortuné, le marquis Jean-Joseph de Laborde, alors ancien fermier général et ancien banquier de la cour. Ce jardin dont il reste encore quelques fabriques ou vestiges de fabriques, les scènes de rocher et un parcours de l'eau très amoindri, est situé à la limite de la Beauce et du Bassin parisien, à 70 kilomètres au sud de Paris, dans la vallée de la Juine.

Les sources historiques sont abondantes : parmi elles, les comptes de régie, 470 lettres du régisseur à Laborde lui rendant compte de l'avancée des travaux, et aussi, pour ce qui concerne le végétal, des factures de marchands d'arbres comme Bruzeau d'Orléans, Jouette de Vitry, Williams de Sèvres, c'est-à-dire des pépiniéristes célèbres qu'on retrouve dans les archives de bien d'autres jardins contemporains (Trianon, Bagatelle, Chanteloup...), ou encore des livraisons provenant d'autres jardins : celui du duc de la Trémoille à Attichy (Oise), du duc de Choiseul à Chanteloup (Indre-et-Loire), de Chessy (Seine-et-Marne), autre domaine de Laborde<sup>3</sup>.

En ne tenant compte que des listes correspondant à des végétaux identifiés et livrés avec certitude, on parvient à environ 95 000 sujets. Ce calcul n'inclut pas les centaines de milliers de pieds d'ormille et de charmille qui servent à masquer les murs de clôture ou à étoffer les massifs, ni les centaines de voitures de « cépées<sup>4</sup> », destinées elles aussi à étoffer les massifs et qu'on arrache dans les terres d'une ferme proche de Méréville qui appartient également à Laborde. Il laisse de côté également ce que Laborde a récupéré dans le jardin de La Ferté-Vidame<sup>5</sup>, domaine qu'il possédait avant Méréville, ainsi que les arbres du jardin qui existait à son arrivée à Méréville, jardin régulier qu'il détruit, pour lesquels nous n'avons pas d'indication quantitative précise. Mais l'analyse des dépenses portées dans les comptes de la régie ou signalées dans la correspondance et pour lesquelles il n'existe pas de facture détaillée laisse penser que le nombre minimal de 130 000 plantes serait plus juste. Ces végétaux et leur plantation auront coûté à Laborde environ 480 000 livres, soit plus de la moitié du prix de l'acquisition de la seigneurie : le château, des fermes, des moulins, des centaines d'hectares de terre<sup>6</sup>.

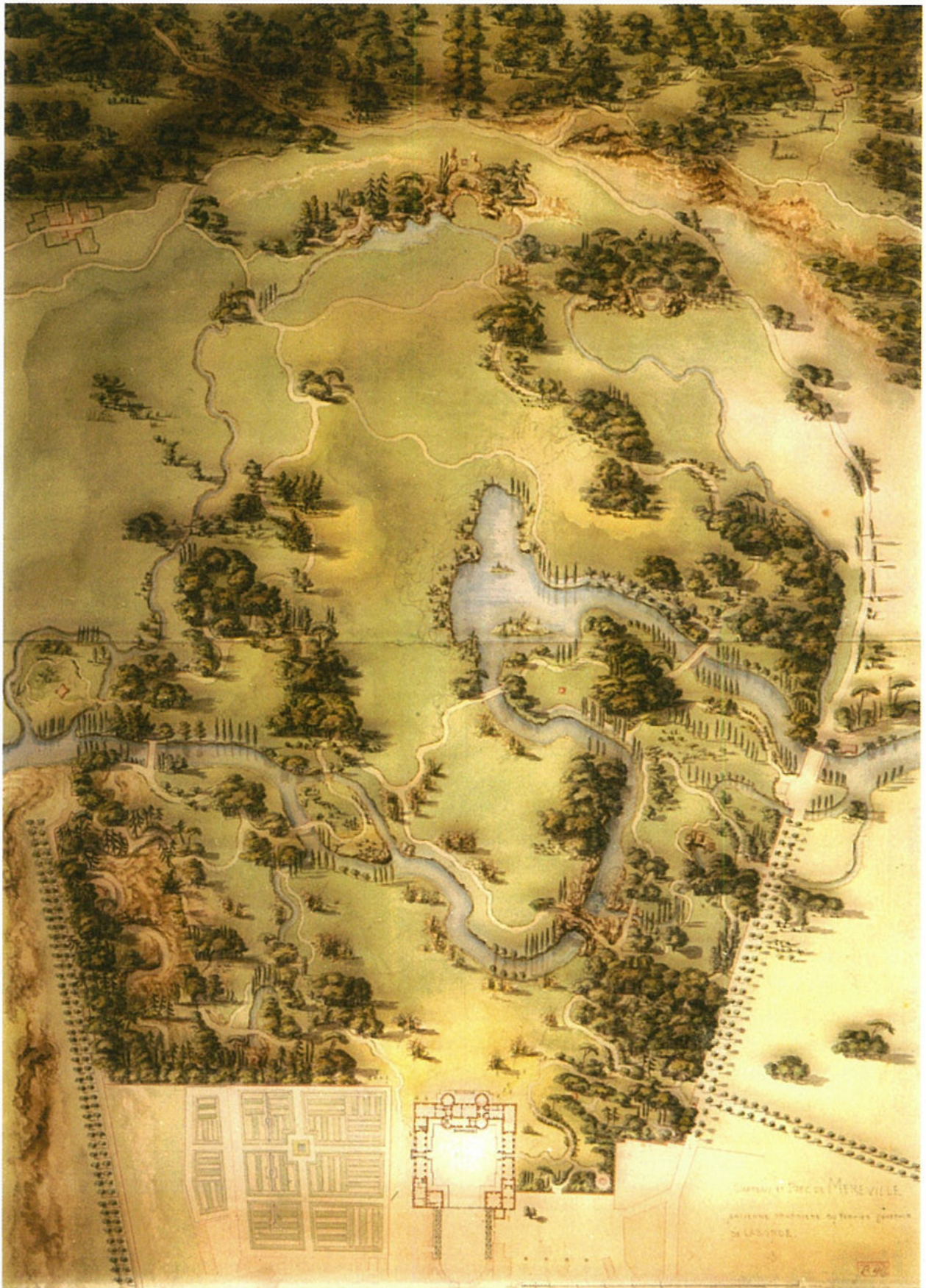
On peut estimer que la part plantée en arbres ou arbustes du jardin était de l'ordre de 30 hectares, le restant étant composé de prairies, de lacs et de rivières : 130 000 sujets pour 30 hectares, soit environ 4 300 par hectare. À titre de comparaison, les textes consacrés à la formation de pépinières de peupliers

3. La correspondance du régisseur est consultable aux archives départementales de l'Essonne (1Mi 329 et 1Mi 330), les livraisons de Chessy le sont aux archives départementales de Seine-et-Marne (1Q 825) ; les autres documents appartiennent à des archives privées.

4. Les lettres du régisseur ne précisent jamais les essences de ces cépées arrachées à la ferme de Sainte-Escobille. Le terme de « cépée » peut désigner ici des arbres éêtés à sept ou huit pieds de hauteur, ou des arbres coupés à leur base comme on le pratiquait pour l'exploitation en coupe réglée des taillis.

5. Laborde fut contraint de vendre son domaine de La Ferté-Vidame au duc de Penthièvre, condition que ce dernier avait mise pour accepter de céder celui de Rambouillet à Louis XVI. Le seul élément qui a trait aux végétaux prélevés à La Ferté-Vidame et livrés à Méréville consiste en une allusion sur l'arrivée de 800 000 plants : 500 000 de chêne et 300 000 de bouleau, sans que la destination en soit précisée : le jardin ou les « plantations utiles », c'est-à-dire les plantations de bois sur des parcelles du plateau beauceron. Mais dans les comptes de la régie, les plants de bouleau sont toujours dans les plantations utiles (Lettre du 18 décembre 1785, Arch. dép. de l'Essonne, 1Mi 328/223).

6. L'achat de la seigneurie s'élève à 850 000 livres ; celui des arbres et arbustes à 95 064 livres auxquelles il faut ajouter les frais de transport des arbres, de la terre, les journées de préparation des massifs et de plantation, soit 384 486 livres : quelques 479 550 livres en tout. Ce montant ne prend pas en compte le coût du « gazon » qui constitue les parties en prairie (plus de 16 000 livres pour le seul achat des graines).



**Fig. 1.** Méréville, plan attribué à François-Joseph Bélanger (vers 1785-1786), (Cologne, Wallraf-Richartz-Museum, Fonds Hittorff B 47), cl. Wallraf-Richartz-Museum.

d'Italie, sur lesquels nous reviendrons, préconisent 2 000 arbres par hectare. Méréville n'est pas le seul jardin où s'exerce la « plantomanie », expression de Catherine II pour qualifier la « folie » qui prend les Français. Adeline Hamon dans son étude sur le parc de Balbi a relevé aussi des quantités étonnantes pour un jardin qui ne faisait que quelques hectares<sup>7</sup>. Avons-nous pris la mesure de l'ampleur de ce phénomène et de ses implications ? Comment a été possible la production de telles quantités, l'adaptation des pépiniéristes à la demande, alors même que les plans d'intendance de la généralité de Paris nous montrent une région entièrement jardinée ? Il faudrait poursuivre les travaux commencés par Michel Traversat sur les pépinières et les pépiniéristes<sup>8</sup>, et reprendre systématiquement dans les archives des jardins les données purement quantitatives des végétaux.

Sur le nombre total de 95 000 végétaux facturés et identifiés, il y a environ 14 000 peupliers, soit 15%. Mais en ne considérant que les grands arbres ou les arbres de moyenne grandeur pour reprendre les catégories de l'époque, alors les peupliers représentent environ 20% des arbres, soit un sur cinq. C'est à peu près la proportion à laquelle parvient Adeline Hamon pour le parc Balbi.

Autre fait notable, et qui ne concerne que les peupliers, le régisseur s'approvisionne auprès de particuliers dans la vallée de la Juine ou sur le plateau beauceron. Au début de l'année 1788, alors que plusieurs milliers de peupliers achetés chez des marchands d'arbres ont déjà été plantés, de nombreuses lettres font état de cette recherche acharnée de peupliers et des négociations des prix. Le régisseur, au fil des lettres, annonce ses succès à Laborde : il en a trouvé neuf chez l'un, quinze chez l'autre ou encore 28 ailleurs, et peut-être encore plus étonnant, chez certains, plusieurs centaines et même jusqu'à 2 000 dans un cas. Il y aurait ainsi, dans cette vallée de la Juine et ses environs, des particuliers qui auraient pratiqué la populiculture. Et de 14 000, le nombre des peupliers passe à 18 000 ou même peut-être à 19 000 ou plus.

En plus de cet aspect purement quantitatif, il faut souligner l'attention particulière dont le régisseur fait preuve à l'égard des peupliers : oui, ils reprennent bien, une tempête en a couché certains qu'il a redressés... et cette remarque intrigante lorsqu'il précise à Laborde, comme pour le rassurer, qu'ils ont planté sur le grand rocher quatre peupliers « avec toutes leurs branches ». Ce qui, d'une part, sous-entend que ce ne fut pas toujours le cas et d'autre part, reste à expliquer.

D'une façon générale, on plante des arbres déjà grands mais là encore, les peupliers semblent occuper une place de choix. 400 peupliers sont achetés à Massy, chez des particuliers, sans mention de leur taille, mais le régisseur indique que l'on ne peut en mettre que neuf à dix par voiture, puis que les fermiers qui louent leur voiture au régisseur « ne veulent plus aller les chercher à cause de la sujétion des voitures qui cassent à tout moment par le fouettement des arbres qui sont très longs<sup>9</sup> ». Dans la même lettre, il annonce l'achat dans un hameau proche de douze peupliers qualifiés de *petits* et mesurant 40 à 45 pieds de hauteur (treize à quinze mètres). Une autre lettre fait état de la difficulté de tirer d'autres peupliers achetés également à proximité et pour lesquels, il faut mettre onze à douze chevaux par voiture<sup>10</sup>. Dernier exemple enfin : à Méréville, on a beaucoup fait et défait au cours des neuf années de travaux, et lorsqu'il s'agit de modifier un lac, on transplante des arbres qui le bordent dont neuf *grands* peupliers : il faudra sept jours pour le faire<sup>11</sup>.

7. Adeline Hamon, *Le parc Balbi (Versailles) : recherche documentaire et analyse historique*, mémoire du CEEA Jardins et paysages historiques, École d'architecture de Versailles et École nationale supérieure du paysage, 1993 (inédit). Il s'agit du jardin que le comte de Provence fait faire vers 1786, à côté du Potager du roi.

8. Michel Traversat, *Les Pépinières : étude sur les jardins français et sur les jardiniers et les pépiniéristes*, thèse de doctorat sous la direction de Maurice Aymard, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2001 (inédit).

9. Lettre du 20 janvier 1788, arch. dép. de l'Essonne, 1Mi 329/188.

10. Lettre du 28 janvier 1789, arch. dép. de l'Essonne, 1Mi 329/40.

11. Lettres des 21, 23 et 27 décembre 1790, arch. dép. de l'Essonne, 1Mi 329/93, 98 et 97.



Fig. 2. Hubert Robert, Le château et le parc de Méréville (vers 1788-1791), (Sceaux, musée de l'Île-de-France), cl. musée de l'Île-de-France.

On peut certainement expliquer les grandes quantités par différents facteurs : la non reprise d'arbres transplantés adultes ainsi que les pertes causées par les intempéries : la succession d'étés très secs et d'hivers rigoureux comme celui de 1788-1789 ou les gelées de mars 1792 qui font périr les peupliers de Caroline<sup>12</sup> ou encore l'orage de grêle de juillet 1788 particulièrement dévastateur pour le Bassin parisien. Le parti pris esthétique de la composition du jardin explique aussi les quantités d'arbres et arbustes nécessaires : il s'agissait de planter des massifs très denses pour mieux cadrer les scènes et les masquer au cours de la promenade afin de ménager des effets de surprise lorsqu'on découvrait la scène dans sa totalité, seulement quand on y parvenait. Nous avons par ailleurs la preuve dans le cas des peupliers que quelques centaines furent plantés hors des limites du jardin, le long de la Juine, par exemple. Mais cela n'explique ni la volonté d'en replanter, ni la recherche obstinée du régisseur, ni le fait qu'il trouve des peupliers en quantité.

12. Lettre de Morry (chef des terrassiers) à Laborde du 25 mars 1792 : « Je vous dirai, Monsieur, que tous les solles pleureurs sont tous jelé et presque tous les peupliers de la Caroline, ille ni a que les plus forts qui se sont rechappée », archives privées.



**Fig. 3.** Constant Bourgeois, Méréville  
« Le moulin vu du côté du parc ». Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808, pl. 48, repro. de l'auteur.



**Fig. 4.** Constant Bourgeois, Méréville  
« Vue du temple ». Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808, pl. 57, repro. de l'auteur.



**Fig. 5.** Constant Bourgeois, Méréville  
« Le château du côté du couchant ». Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808, pl. 45, repro. de l'auteur.

Sur les 14 000 peupliers qui apparaissent sur les factures détaillées, un millier est qualifié de peuplier sans précision, 4 400 de peupliers d'Italie, presque autant de blancs de Hollande ou ypréaux, plus de 3 000 de peupliers Suisse ou straphilon, un bon millier de peupliers du Canada ou de Caroline, une centaine de baumiers ou tacamahaca et une cinquantaine de peupliers d'Athènes.

Comme pour de nombreux autres végétaux, en l'absence d'une nomenclature commune et partagée par tous, se pose la question des dénominations et de l'identification des arbres. Les trois grandes espèces qu'on trouvait chez Olivier de Serres<sup>13</sup> dans la famille des arbres aquatiques existent toujours : le peuplier blanc, le peuplier noir et le tremble, arbres qui étaient recommandés pour les parties basses, les parties humides. Duhamel Du Monceau dans son *Traité des arbres et des arbustes*<sup>14</sup>, discerne plusieurs variétés pour chacune de ces trois espèces. Le tremble comporte deux variétés, à grandes ou à petites feuilles ; les peupliers blancs sont divisés en trois variétés : ceux à grandes feuilles, ou grisaille de Hollande ou ypréaux ou franc-Picard, ceux à petites feuilles et ceux à feuilles panachées ; enfin sont distingués parmi les peupliers noirs, ceux à grandes feuilles et dont les boutons sont odoriférants, le baumier ou tacamahaca, ceux à très grandes feuilles ou de Virginie et ceux qui nous intéressent, les peupliers de Lombardie. Puis apparaissent dans les années qui suivent, chez d'autres auteurs le peuplier de Caroline, du Canada, d'Athènes, le liard de Virginie, le léard, etc.

S'il est admis par presque tous les auteurs que le peuplier est dioïque, il n'est pas encore clairement établi quel pied femelle correspond à quel pied mâle. La différenciation des espèces et des variétés est faite, dans la plupart des cas, par la forme de la feuille – dentelée, très dentelée, à angles, triangulaire, très pointues – et par sa couleur – du vert noirâtre au vert blanc en passant par le vert d'eau – ou le beau vert lisse. L'aspect et la couleur du tronc sont aussi des critères discriminants. Au cours de cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, des botanistes émettent bien l'idée que les feuilles de plus petite taille ne déterminent pas forcément une nouvelle variété, mais peuvent être le résultat d'un terrain plus médiocre, ou encore que le peuplier de Caroline et celui du Canada sont la même variété, la différenciation étant sexuelle. Mais il semble que les auteurs n'aient pas encore bien mesuré toute la capacité d'hybridation naturelle du peuplier. Fougereux de Bondaroy constate en 1786 : « Il sera avantageux encore de fixer la dénomination des différentes espèces de ce genre, car on les confond souvent [...] Quand on veut se les procurer ou d'Angleterre ou tiré des pépinières de France, on

13. Olivier de Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, Actes Sud, 1996, Septiesme lieu, chapitre X, « Les arbres aquatiques », p. 1131 (reprint de l'édition de Paris, Jamet Métayer, 1600).

14. Henri-Louis Duhamel Du Monceau, *Traité des arbres et des arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1755, volume 2, article « Populus ».

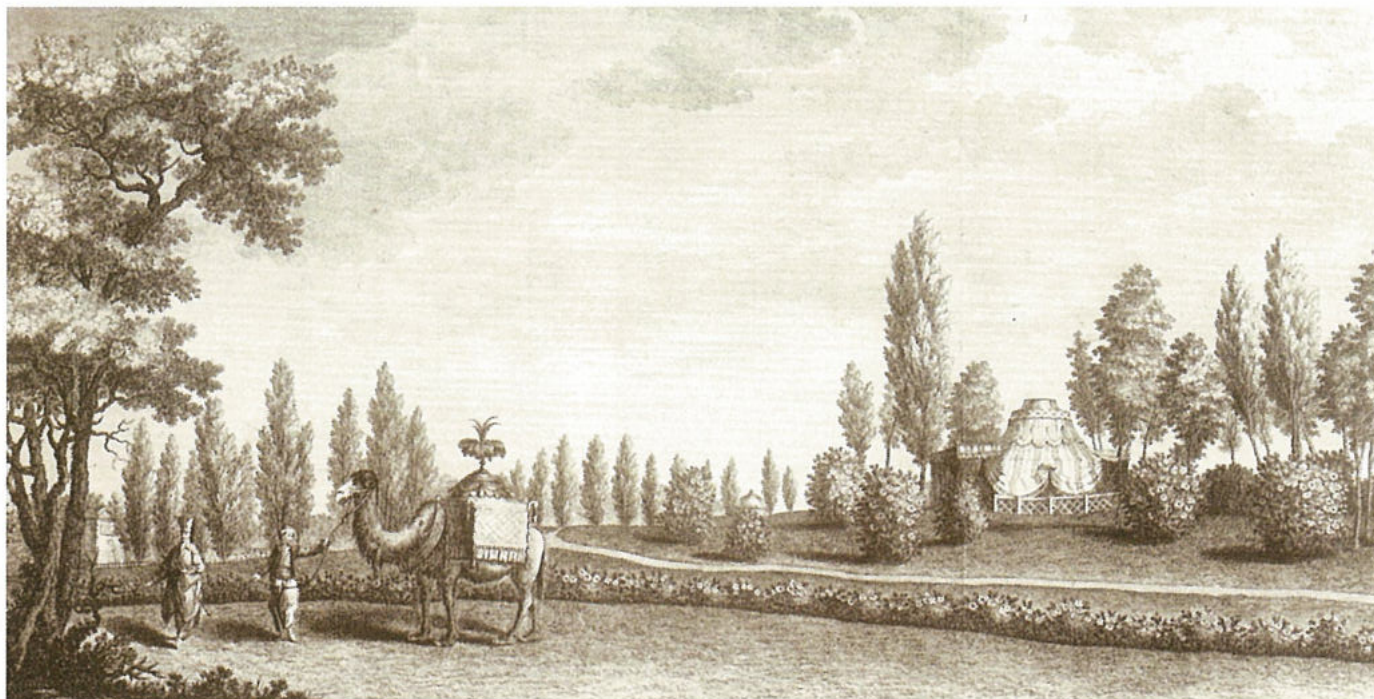


Fig. 6. Carmontelle, « Vue de la tente tatare pris du point N » au parc Monceau. Louis Carrogis dit Carmontelle, *Jardin de Monceau, près de Paris, appartenant à S. A. S. Mgr le Duc de Chartres*, Paris, Delafosse, 1773, pl. XIV, repro. de l'auteur.

envoie une espèce pour une autre, et rarement celle qu'on demande<sup>15</sup> ». La classification du peuplier ne se fait d'ailleurs seulement qu'après la seconde guerre mondiale ; la Commission nationale du peuplier est créée en 1942 et la Commission internationale du peuplier sous l'égide de la FAO<sup>16</sup> en 1947 : l'identification et la dénomination sont les priorités des travaux des congrès internationaux dans les années de l'après-guerre, après le constat du plus grand désordre qui règne, même chez les producteurs<sup>17</sup>.

S'il nous semble actuellement évident que la reconnaissance des arbres passe aussi par la description de leur port – étalé, érigé, fastigié... – ce n'était que rarement le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais le peuplier de Lombardie ou d'Italie fait partie des exceptions : il est distingué par ses branches rapprochées du tronc et parce qu'il forme une « pyramide » (colonne) et nous pensons, de ce fait, l'identifier immédiatement dans l'iconographie des jardins. Un ouvrage comme celui d'Alexandre de Laborde qui paraît en 1808 et qui nous fournit un état des jardins créés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comporte 122 gravures dont une centaine avec peupliers<sup>18</sup>. Le corpus des peintures ou gravures de jardins de cette période comportant des peupliers d'Italie doit être de l'ordre de plusieurs milliers.

Le peuplier d'Italie est également très présent dans l'iconographie de Méréville quel que soit l'auteur : François-Joseph Bélanger (fig. 1), Hubert Robert (fig. 2) ou Constant Bourgeois (fig. 3 à 5).

15. Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy, « Mémoire sur les différentes espèces de peupliers, & sur les avantages qu'on peut attendre de leur culture », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris*, printemps 1786, p. 76.

16. Food Agriculture Organization of United Nations.

17. On peut se reporter au bilan dressé par Louis Velay, « Dix ans d'activité de la Commission nationale du peuplier (25 janvier 1947-25 janvier 1957) », 6<sup>e</sup> Congrès international du peuplier et 9<sup>e</sup> session de la Commission internationale du peuplier, France, 1957, Paris, Imprimerie nationale, 1957, p. 9-20. On y lit p. 14-15 : « Au moment où la Commission nationale du peuplier tenait ses premières réunions, la plus grande confusion régnait encore dans la dénomination des types cultivés. Une appellation telle que 'Peuplier du Canada' recouvrait des peupliers très différents. Des pépiniéristes vendaient sous une même dénomination des peupliers qui n'avaient que peu de rapport entre eux, alors qu'inversement des noms différents, le plus souvent fantaisistes, servaient au commerce d'un même type, comme P. 'robusta' ». Trembles et peupliers blancs font désormais partie de la section Leuce Duby ; le peuplier noir (dont celui d'Italie) appartient à la section Aigeiros Duby ainsi que les deltoïdes – du Canada, de Virginie... ; le tacamahaca, à la section Tacamahaca Spach (voir *Le peuplier aujourd'hui et demain*, Limoges, Institut pour le développement forestier, 1982).

18. Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808. Les gravures sont de Constant Bourgeois.



Fig. 7. Constant Bourgeois, Ermenonville « Le château du côté du nord ». Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808, pl. 37, repro. de l'auteur.

« Près de la maison il y a de beaux grands peupliers de Lombardie, la hauteur de ces arbres fait que le paysage semble plus vaste », rapporte Thomas Blaikie dans son journal le 19 avril 1779 (*Sur les terres d'un jardinier : journal de voyages 1775-1792*, traduit de l'anglais par Janine Barrier et annoté par Janine Barrier et Monique Mosser, Besançon, Éditions de l'Imprimeur, 1997, p. 198).

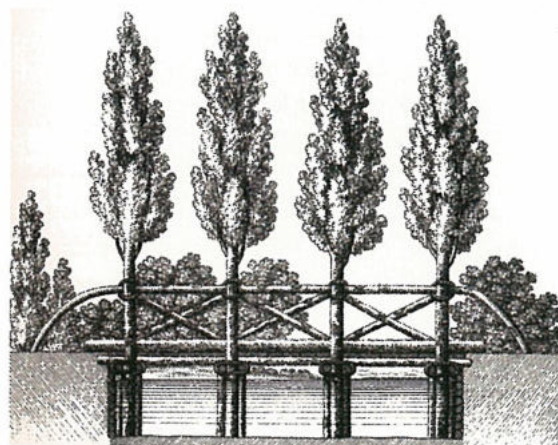


Fig. 8. Jean-Charles Krafft, Jardin du prince de Montbelliard « Pont composé de peupliers plantés dans la rivière ». Jean-Charles Krafft, *Plans des plus beaux jardins pittoresques de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des édifices, monumens, fabriques, etc. qui concourent à leur embellissement dans tous les genres d'architecture, tel que chinois, égyptien, anglois, arabe, moresque, etc.*, Paris, Levrault-Pougens, 1809, volume 1, cahier 5, pl. XXXIX, repro. de l'auteur. Le commentaire de Krafft est le suivant : « La nature de sa construction, d'ailleurs peu dispendieuse, est très-pittoresque ».

Les peupliers sont dans toutes les scènes du jardin, exception faite peut-être, de celle du cénopathe de Cook – les arbres évoquant les voyages lointains du navigateur étant des catalpas et probablement des tulipiers de Virginie – et de la proximité immédiate de la grande cascade – la scène de montagne est plantée de conifères et de façon plus générale, de persistants. On peut constater, mais le constat n'explique rien, que Méréville est bien représentatif de ce point de vue, des autres jardins contemporains qu'ils soient désignés par les adjectifs d'anglo-chinois, de pittoresques ou d'anglois. Parmi eux, deux jardins créés dans les années 1770, le parc Monceau (fig. 6) et Ermenonville (fig. 7), ou encore le jardin alsacien du prince de Montbelliard fait par Kleber en 1787 (fig. 8).

Le peuplier d'Italie est bien partout et dans tous ses états, mais comment est-il arrivé là ? La réponse est à chercher dans les ouvrages consacrés à l'agriculture : ils traitent aussi, de façon secondaire, de jardin.

#### LA PEUPLOMANIE

L'abbé Rozier dans son *Dictionnaire universel d'agriculture* dès la première édition en 1786<sup>19</sup>, fait le commentaire suivant à propos du peuplier d'Italie :

Il a été un temps en France où l'on ne voyoit, ne parloit, et où on ne plantoit plus que des peupliers d'Italie. C'étoit une manie, une fureur qui fit établir des pépinières dans presque toutes les provinces ; on se porta même jusqu'à écrire que cet arbre pouvoit servir à faire des mâts de vaisseaux. Qu'a produit cet enthousiasme ? Rien, ou presque rien, si on en juge par ce qui existe aujourd'hui. Les utiles peupliers du pays furent supprimés, et on se ressent encore de leur perte. La *peuplomanie*<sup>20</sup> fit déraciner les avenues plantées

19. François Rozier, *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, et de médecine rurale et vétérinaire ; suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes ou Dictionnaire universel d'agriculture*, Paris, Cuchet, 1781-1796. L'article « peuplier » figure dans le volume VII paru en 1786.

20. C'est l'auteur qui souligne.

en ormeaux, en tilleuls, dans lesquelles on bravoit les ardeurs du soleils, et on eut à leur place de beaux arbres qui s'élevoient agréablement en pyramides ; mais bientôt leur base s'élargit, les tiges s'élevèrent, et l'on eut tout le contraire de ce que l'on désiroit ; l'avenue parut très-étroite vers le bas de l'arbre, très-large à son sommet, et le voyageur resta exposé à toute l'activité du soleil. Quelques particuliers, croyant remédier à ce défaut essentiel, firent tailler ces arbres en éventail, et le fatal ciseau leur fit perdre en un instant leur seul mérite, celui de bien pyramider. Un second défaut de ces avenues, consiste dans leur monotonie qui assomme. Il faut cependant convenir que quelques bouquets de peupliers d'Italie, distribués avec art dans un parc, dans une vaste étendue de terrain, forment un joli coup d'œil ; mais s'ils sont trop multipliés, ils n'ont plus aucun mérite. On multiplie cet arbre par plançons, auxquels on ne coupe pas la tête, ou par boutures. Si l'on coupe le peuplier d'Italie par le pied, il ne repousse plus, défaut que n'ont pas les autres peupliers dont on a parlé. Il vient plus aisément que les autres dans les terrains secs. Son bois ne vaut pas le leur, et si on destine cet arbre à être émondé, il perd le caractère qui le rendoit agréable.

Le terme de « peuplomanie » qui est à rapprocher de la « plantomanie » que nous avons signalée, ou de « l'agromanie <sup>21</sup> » ou encore de la « jardinomanie <sup>22</sup> » revendiquée par le prince de Ligne, confère au peuplier d'Italie une place de choix parmi les modes de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ampleur de cette peuplomanie qui concerne, apprend-on, presque toutes les provinces, semble extravagante ; est-elle exagérée ? Par ailleurs, ce que relate Rozier de l'utilisation du peuplier d'Italie en arbre d'alignement et des avatars de sa taille laisse supposer que l'arbre a donc d'abord été utilisé dans les jardins réguliers ou dans les parties régulières des jardins mixtes. Mais le texte n'apprend rien de plus précis sur la période concernée : « Il a été un temps en France... ».

### Les débuts

Si ce peuplier n'est pas identifié dans la classification de Pitton de Tournefort, ni dans celle de Linné, Duhamel Du Monceau dans son *Traité des arbres et arbustes* de 1755, nous l'avons remarqué, en fait bien mention, mais brièvement parmi les peupliers noirs. Le peuplier de Lombardie est venu de cette région où l'on en fait, écrit-il, de superbes avenues ; il ajoute qu'on le plante dans des lieux marécageux et que cette variété est estimable, parce que ces arbres forment de belles pyramides, les branches étant rapprochées du tronc <sup>23</sup>.

Mais la publication qui va véritablement lancer cette peuplomanie est celle de Pelée de Saint-Maurice, membre de la Société royale d'agriculture de la généralité de Paris (bureau de Sens) *L'art de cultiver les peupliers d'Italie*, qui paraît en septembre 1762 <sup>24</sup>. La brochure d'une cinquantaine de pages qui fait l'apologie du peuplier d'Italie est le fruit, nous dit l'auteur, de son expérience et de visites de pépinières. Il atteste que cet arbre fait l'ornement du canal de Montargis et retrace son introduction en France ainsi : en 1745 un ingénieur en chef de l'armée, alors en Italie, en ramena cinq boutures au directeur du canal de M. le duc d'Orléans. Ce dernier en fit des pépinières considérables dans son domaine d'où furent tirés les peupliers qui bordent le canal. Pelée de Saint-Maurice poursuit : « Plusieurs seigneurs, encouragés par cet exemple, en ont fait des avenues magnifiques, qui sont prêtes à leur rendre la récompense de leurs soins ; en un mot, tous ceux qui le cultivent sont autant d'Apologistes qui parlent pour lui <sup>25</sup> ». Il ajoute : « ce sont des prodiges qu'il faut voir pour se persuader ». Il cite cinq

21. Laurent-Benoît Desplaces, *Préservatif contre l'agromanie ou l'Agriculture réduite à ses vrais principes*, Paris, Jean-Thomas Hérisant, 1762.

22. « Pères de famille, inspirez la jardinomanie à vos enfants. Ils en deviendront meilleurs. Que les autres arts ne soient cultivés que pour embellir celui que je prêche. », Charles-Joseph de Ligne, *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*, Dresde, Walther, 1795, volume 2, quatrième partie, deuxième paragraphe, Dresde.

23. H.-L. Duhamel Du Monceau, *op. cit.*, note 14, volume 2, p. 180.

24. Pelée de Saint-Maurice, *L'art de cultiver les peupliers d'Italie avec des observations sur le choix, la disposition des pépinières, leur culture, & sur celle des arbres plantés à demeure*, Paris, Veuve d'Houry, 1762.

25. *Ibid.*, p. vj.

pépinières où il est possible de voir ces prodiges et de se procurer des boutures : Montargis, Moret, Nemours, Gron proche de Sens, pour la généralité de Paris, et à Monbar [sic] en Bourgogne. Il ajoute : « M. le Marquis de Chambray cultive avec succès les Peupliers d'Italie à sa terre de Chambray proche Tillieres en Normandie ; il se fera un plaisir d'en donner des boutures aux personnes qui désirent se procurer cet arbre <sup>26</sup> ».

Était-ce réellement la première introduction en France ? et par cette voie, de sang royal conférant des lettres de noblesse à l'arbre ? Le baron de Poederlé dans son *Manuel de l'arboriste et du forestier belgiques* <sup>27</sup>, en 1774, confirme en partie cette version : ce sont les Français qui l'introduirent depuis l'Italie en 1745, et son berceau fut les environs de Nemours et de Montargis où il a vu les plus vieux et les plus grands en 1769. Mais il ajoute que le marquis de Chambray lui a écrit en 1767 et revendique être le premier à l'avoir importé en France, après avoir été frappé, en 1749, par la beauté des allées constituées de ces arbres à Stupinigi <sup>28</sup>. Poederlé ajoute qu'en Lombardie, on l'appelle *Albero-pino* <sup>29</sup> (*Ramacé* dans le Piémont), mais qu'un piémontais lui a affirmé qu'il y fut apporté de Lombardie, tiré du parc du marquis de Belgioso <sup>30</sup>. Nous restons dans le cercle de la noblesse. Mais Jean-Jacques Fillassier nous relate une version plus populaire dans son *Dictionnaire du jardinier français* de 1789 : « Cette espèce ne fut connue en France qu'à la fin de la dernière guerre d'Italie. Un officier français en apporta quelques boutures & les donna au nommé Bernard Hervy, natif de Vitry qui s'étoit établi à Moret. Il les planta dans ses pépinières, le long du canal dont il recevait le péage, & bientôt elles devinrent de grands arbres. Les pépinistes [sic] de Vitry, ses compatriotes, la plupart ses parens, ne tardèrent point à la cultiver aussi, & à la répandre dans toutes les provinces du Royaume <sup>31</sup> ». Cela serait donc par la voie des professionnels que ce peuplier aurait été diffusé. Mais il faut préciser que Fillassier faisait partie lui-même de cette profession, puisqu'il était le directeur de la pépinière de Clamart.

On se dispute donc la paternité de l'introduction et de la diffusion de ce peuplier lombard, et les récits diffèrent, sans surprise, selon l'origine sociale de l'auteur.

Il faut sans doute en conclure l'existence de plusieurs foyers de diffusion, mais une même origine, la Lombardie et une période d'introduction, située entre 1745 et 1750.

Quoiqu'il en soit, c'est la version de Pelée de Saint-Maurice qui va passer à la postérité.

En 1762, il n'est pas encore question de se procurer des arbres, mais seulement des boutures. Nous sommes au tout début de la peuplomanie et l'arbre planté en alignement dans des allées n'existe que dans quelques jardins. Cette utilisation occupe d'ailleurs peu Pelée de Saint-Maurice car son but est de convertir un grand nombre de particuliers de l'intérêt économique d'en former des pépinières. Pour les convaincre, il le compare aux autres peupliers. Il remarque à propos du peuplier blanc de Hollande qu'on l'a découvert depuis quelques années – qui donc ne saurait être le grisard de Hollande, utilisé depuis longtemps dans les jardins – et qu'« on en voit de très beaux au château d'Arpajon qu'on dit être tirés de la pépinière du Roule près Saint Cloud. Il y a aussi deux pépinières à Orléans <sup>32</sup> ».

Mais le meilleur des peupliers est bien le peuplier d'Italie ou de Lombardie. Ses feuilles ressemblent à celles du peuplier noir de France. Mais alors que ce dernier a des branches pendantes, est irrégulier dans son contour, développe un tronc souvent tortueux, a des feuilles d'un vert terne, une écorce grise qui sèche en vieillissant, le peuplier d'Italie a des branches droites et rapprochées de son

26. *Ibid.*, p. 38.

27. Eugène-Joseph-Charles-Gilain-Hubert d'Olmen baron de Poederlé, *Manuel de l'arboriste et du forestier belgiques*, Paris, Valade, 1774, p. 284-285.

28. Stupinigi, dans le Piémont, domaine de la maison de Savoie : la construction du pavillon de chasse par l'architecte Juvarra commence en 1729 pour Vittorio Amedeo II, duc de Savoie et roi de Sardaigne (1675-1730).

29. Cette appellation est déjà mentionnée dans l'ouvrage de Jean-François Séguier sur la flore de Vérone et de ses environs, *Plantæ Veronenses...*, Vérone, typis Seminarii, 1745, tome 2, p. 267.

30. Famille des Barbiano de Belgioso, ducs d'Este.

31. Jean-Jacques Fillassier, *Dictionnaire du jardinier français*, Paris, Méquignon aîné, 1789, tome 2, p. 387-388.

32. Pelée de Saint-Maurice, *op. cit.*, note 23, p. 6.

tronc, forme une pyramide parfaite, est toujours droit, ses feuilles sont d'un beau vert foncé et son tronc d'un vert blanc et lisse jusqu'à la fin de sa croissance. Son bois est plus dur. Sa culture ne nécessite pas l'apport de fumier, ni d'arrosage particulier, seulement des labours, donc ni beaucoup de soins, ni beaucoup de dépenses. Il peut se développer dans des terrains secs. Et il se reproduit très facilement non seulement par bouture, mais et surtout par plançons ou plantards (grandes boutures). Enfin, la rapidité de sa croissance dépasse celle de tous les autres peupliers qui déjà sont réputés pour croître vite. En quinze ans, dans les bonnes terres, en vingt ans dans des terres médiocres, l'arbre est très gros et en état d'être coupé pour faire des planches, du bois de charpente. Un peuplier d'Italie atteint 100 pieds (plus de 30 mètres) alors que les autres 70 à 80. On peut le transplanter dès la quatrième année : il a atteint deux à trois toises (quatre à six mètres). Outre les pages qu'il consacre à la préparation du terrain pour la pépinière, les labours, l'espacement entre les peupliers, etc., l'auteur fait des calculs de rentabilité qui l'amènent à affirmer qu'un particulier avec 400 boutures, est sûr d'obtenir 15 à 16 000 livres au bout de quinze ans dans un terrain qui autrement ne vaudrait que 200 livres de principal, et que de dix livres de rentes, il en obtiendra plus de 1 000. Il prône même qu'on distribue gratuitement des boutures dans les villages : 60 boutures par feu suffiraient pour apporter l'abondance qui, de plus, serait répartie entre tous de façon égalitaire. Une phrase résume l'argumentaire : « Il réunit en lui l'utile et l'agréable, l'utile parce qu'il peut produire au bout de quinze ans plus de 40 livres à son Maître ; agréable, parce qu'il forme des avenues, & des quinconces de toute beauté ».

Immédiatement l'ouvrage va bénéficier d'une publicité par l'intermédiaire des gazettes et journaux. *L'Avant-coureur*, gazette hebdomadaire, dans sa rubrique agriculture du numéro du 4 octobre 1762, rend compte de l'ouvrage et le salue ainsi : « En voici un [ouvrage sorti d'une société d'agriculture] qui va augmenter nos richesses rurales, & pour l'auteur duquel on ne scauroit avoir trop de reconnaissance ». Le *Journal économique*, mensuel, dans son numéro de novembre 1762 publie un article intitulé « Mémoire sur la culture des peupliers d'Italie, tant en pépinière, que transplantés en pleine terre <sup>33</sup> ». Il est anonyme, mais il est probable que l'auteur soit le marquis de Chambray. Il reprend l'argumentaire de Pelée de Saint-Maurice, mais ses commentaires contribuent à forger la légende :

Combien grands doivent être nos regrets de n'avoir pas connu plutôt les merveilleux avantages de la culture de cet arbre [...] Au reste ce qui doit flatter tout bon citoyen, c'est que tout porte à croire qu'un arbre aussi essentiel à nos besoins, se multipliera bientôt en ce Royaume au point d'en chasser toutes les autres espèces de peupliers. En effet, on compte déjà dans diverses provinces, et spécialement dans l'Orléanois, dans la Bourgogne, dans le Perche & dans la généralité de Paris diverses pépinières d'où l'on se fait un plaisir de procurer des boutures à tous ceux que des vues patriotiques engagent à en demander.

On peut encore citer Bolet qui publie en 1766 un ouvrage adressé aux seigneurs des États généraux de Bourgogne, *Essai sur la culture du mûrier blanc et du peuplier d'Italie* <sup>34</sup>. Même si la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée au mûrier, l'auteur reprend pendant une dizaine de pages les éléments développés par Pelée de Saint-Maurice et surenchérit : on en a vu qui au bout de douze ans avaient dix pieds de diamètre et 80 de haut ; on prétend que 30 arpents plantés de cet arbre peuvent rendre en quinze ans 80 à 100 000 livres. La dureté de son bois permet d'en faire des mâts de bateaux. Et l'auteur voit dans cet arbre le moyen le moins onéreux pour assécher les marais et propose lui aussi l'établissement d'une pépinière publique dont il calcule le coût et la rentabilité.

33. *Journal économique*, novembre 1762, p. 496-509.

34. Louis-Magdeleine Bolet, *Essai sur la culture du mûrier blanc et du peuplier d'Italie, et les moyens les plus sûrs d'établir solidement et en peu de temps le commerce des soies*, Dijon, Lagarde, 1766, p. 103 et suiv.

Cet enthousiasme ne peut être compris si on ne le situe pas dans le cadre des recherches théoriques et des expériences menées depuis le début des années 1750 pour l'amélioration de l'agriculture en France. Une des voies proposées passe par une meilleure connaissance des végétaux et, plus particulièrement de nouveaux végétaux étrangers. Les vertus attribuées au peuplier d'Italie sont l'écho de propositions émises par d'autres auteurs pour le développement de l'agriculture. Il faut augmenter les surfaces cultivées : défrichons et plantons le peuplier d'Italie qui pousse même dans des terrains secs et de médiocre qualité ; il est aussi puisque peuplier, donc arbre aquatique, l'arbre idéal pour l'assèchement des marais. Il peut également, par sa croissance prodigieuse, contribuer à la lutte contre la « disette » de bois – bois de chauffage, de charpente – et même résoudre les problèmes de la marine royale ! Ne va-t-il pas aussi apporter l'abondance dans les villages et éloigner la misère des campagnes ? Enfin, il est consensuel puisqu'il convient à la fois aux seigneurs et aux paysans. Il devient l'arbre de l'aisance économique et du bonheur social.

Ces auteurs qui disent témoigner, directement ou indirectement, d'expériences et de succès ont-ils été écoutés et suivis ? La perspective de faire passer une rente de 10 à 1 000 livres a très certainement été un argument décisif<sup>35</sup>.

### Le plein essor

Le *Journal économique* dans son numéro de mai 1767<sup>36</sup> annonce la bonne nouvelle : la réédition de l'ouvrage de Pelée de Saint-Maurice. Ainsi débute l'article : « Cette instruction sur les peupliers parue la première fois en 1762 fut généralement accueillie & généralement répandue. Quoique l'édition fut épuisée, & que dans l'intervalle on eut imprimé d'autres traités sur cet objet important, ils n'ont point fait oublier celui de M. de Saint-Maurice ; on l'a redemandé avec instance, & l'ardeur du public ne s'est pas ralentie, malgré les retardements qu'ont causés les fréquents voyages & les occupations de l'Auteur ».

Cette deuxième édition est augmentée d'une trentaine de pages<sup>37</sup>. L'auteur s'attarde plus longuement sur les différentes espèces et variétés et aborde l'usage médicinal des peupliers, mais ce sont deux autres nouveaux chapitres qui nous éclairent sur l'étendue de la peuplomanie.

Dans le premier, après des considérations sur la différence de nature des sols trop riches chez les marchands d'arbres qui sont à l'origine de non reprises, Pelée de Saint-Maurice donne d'autres explications au défaut de succès des plantations :

Depuis que nous avons fait connoître le peuplier d'Italie, quantité de Marchands ont profité de la confiance des Cultivateurs qui leur ont demandé des boutures & ont porté l'avidité jusqu'à leur vendre chèrement des branches de peupliers de France pour celles de peupliers d'Italie ; c'est une faute pour laquelle l'ignorance ou le désir de gagner, les fait souvent tomber. Nous avons nous-mêmes reçu des peupliers du Canada pour des peupliers de la Caroline, des peupliers noirs pour des peupliers liards de Virginie. D'autres qui avoient des peupliers d'Italie, dans la crainte que pendant l'hyver on ne leur enlevât des boutures, les ont coupés dès l'Automne, les ont conservées dans les caves, & sous les hangars, & les ont vendus au printemps, à moitié sèches ... Nous en avons vu sortir des pépinières, qui dans toute leur hauteur avoient la partie exposée au soleil, jaune et gangrénée ; et cependant on tiroit de ces arbres des boutures qu'on vendoit encore fort

35. Faire fortune avec le peuplier est un thème qui réapparaît au XX<sup>e</sup> siècle, avant la guerre de 1914 puis dans les années vingt. Parmi les publications, citons l'ouvrage de L. Breton-Bonnard, *Création d'une fortune par le peuplier*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1929.

36. *Journal économique*, mai 1765, p. 193-207.

37. Pelée de Saint-Maurice, *L'art de cultiver les peupliers d'Italie avec des observations sur les différentes espèces et variétés de peupliers ; sur le choix, la disposition des pépinières, leur culture, & sur celle des arbres plantés à demeure*, Paris, Veuve d'Houry, 1767.

38. Pelée de Saint-Maurice, *ibid*, p. 23-24.

chère et que le Cultivateur plantoit avec grand soin [...] Les boutures des peupliers de France ont donné des arbres courts, tortueux, faibles et mal venans ; les autres ont péri en partie, & l'on a rejeté sur le Cultivateur les fautes qui devaient tomber sur le Marchand <sup>38</sup>.

Pelée de Saint-Maurice fait ensuite état de nombreuses plaintes qu'il a reçues : escroqueries et vols de boutures sont bien la preuve que la peuplomanie a gagné un large public. Il précise qu'il ne donne plus de liste de pépinières comme dans la première édition car elles sont trop nombreuses <sup>39</sup>, mais indique une pépinière « considérable » à Sens, tenue par le sieur Sauvalle et protégée par le Bureau d'agriculture. Il plaide pour qu'on confie l'établissement de pépinières (pas seulement de peupliers) à des citoyens choisis dans les Bureaux d'agriculture, donc « zélés et compétents ». Les données chiffrées des pépinières de Vitry que Michel Traversat a collationnées confirment que les peupliers d'Italie n'y sont pas cultivés avant les années 1760 <sup>40</sup>.

C'est sans doute aussi pour lutter contre ces aléas et amplifier la diffusion de ce peuplier que paraît dans *L'avant-Coureur* du 19 octobre 1767 un article intitulé « Plants d'arbres étrangers » par lequel on apprend que M. d'Aubenton <sup>41</sup>, maire et subdélégué de Montbard, s'est appliqué à multiplier trois espèces d'arbres étrangers, et qu'il les vend à des prix très avantageux dont le peuplier d'Italie, huit sols pour un arbre de neuf à dix pieds <sup>42</sup>.

### La peuplomanie dans le jardin régulier

Pelée de Saint-Maurice aborde la question des peupliers en tant qu'arbre d'ornement, et nous ramène ainsi côté jardin. L'auteur reconnaît que le peuplier de Caroline qu'il envisage être le même que le peuplier du Canada, donne un beau couvert et qu'on en fait de fort belles avenues. Mais du point de vue de l'ornement, il donne encore la préférence au peuplier d'Italie en y consacrant un chapitre <sup>43</sup>. Le raisonnement est relativement simple. Le marronnier a été utilisé longtemps pour la décoration des jardins, mais comme il salit continuellement les allées, on lui a préféré le tilleul de Hollande parce qu'il prend facilement les formes qu'on veut lui donner et qu'il fait un beau couvert. Mais le tilleul est un arbre lent, et l'effet est beau lorsqu'il est taillé au croissant, entraînant des dépenses considérables quand les avenues et les jardins sont étendus. Alors que le peuplier d'Italie est naturellement de forme pyramidale, ne demande ni taille, ni tuteur, ni treillage. Il est donc à utiliser dans les avenues, pour border les chemins, les étangs, les canaux et pour couper les prairies. L'auteur le préconise aussi pour regarnir les bosquets : « il garnit fort bien lorsqu'on le coupe par le pied ; nous l'avons vu employé avec succès dans les bosquets du château de Choisy-le-Roi & dans beaucoup d'autres ». Il fait très bien aussi dans les percées des bois : les percées entières de taillis de cette espèce sont magnifiques.

39. Différents avis avaient parus dans la presse pour signaler l'existence de pépinières comme celle d'Étienne Guiné, à Sens. « Avis sur une pépinière de peupliers d'Italie », *Gazette du commerce, de l'agriculture et des finances*, 7 décembre 1765, p. 436.

40. M. Traversat, *op. cit.*, p. 276-277. Les quantités des peupliers, sans distinction de variétés, sont en progression : 2 780 pour la décennie 1760, 4 332 pour les années 1770 et 7 575 pour les années 1780 (données lacunaires pour cette dernière décennie), mais elles sont assez faibles au regard d'autres arbres. Il faut sans doute l'interpréter comme la preuve que l'arbre est aussi produit en nombre par les pépinières des Généralités et par des particuliers qui recherchent des revenus d'appoint, si ce n'est la fortune.

41. Il s'agit de Pierre Daubenton, neveu de Louis-Jean-Marie. Parmi les pépinières citées en 1762 par Pelée de Saint-Maurice, il y avait celle de Montbard : probablement celle de Daubenton.

42. Nous ne connaissons pas les prix de vente au cours des années 1760-1770. Bruzeau, en 1786, facture des peupliers de taille équivalente à 20 sols (une livre) pièce, Jouette en 1785 les vend à 40 sols (pas de taille précisée, sauf quand ils sont qualifiés de très gros et coûtent alors six livres).

43. Pelée de Saint-Maurice, *op. cit.*, chapitre IV : « Le peuplier d'Italie considéré comme un arbre d'ornement dans les parcs, les avenues, les bosquets, sur les bords des canaux, dans les prairies, dans les percées des bois ; préférence qu'il doit avoir sur le tilleul & sur la charmille, à cause de la rapidité de ses progrès ».

Mais remplacer le tilleul ne semble pas encore suffisant pour Pelée de Saint-Maurice, puisqu'il poursuit en expliquant qu'on a employé jusqu'à présent la charmille pour faire des allées dans les jardins, mais que cet arbre vient encore plus lentement que le tilleul, et qu'il lui faut un treillage, le tailler au moins deux fois par an, etc. Le peuplier d'Italie doit donc être utilisé pour les allées, les cabinets, les palissades. Suivent des recommandations sur la manière de planter et des témoignages :

Nous avons vu des particuliers qui ont mis en pépinière des plantards de peupliers d'Italie, qui les ont coupés à huit pieds sur terre de hauteur, en tête de saule, qui ont élagué soigneusement les petites branches qui sortaient du corps de l'arbre pendant la première année, et qui les ont plantés en quinconce dès l'année suivante pour avoir du couvert ; ces particuliers ont très bien réussi. On pourrait mettre en place des plantards coupés de cette manière dessous dans un Jardin [...] on serait sûr d'avoir un bosquet dès la première année ; c'est une manière de jouir promptement, & qui convient à beaucoup de personnes.

Un autre chapitre aborde en détail la culture du peuplier en taillis et en futaie. Des suggestions de l'auteur, retenons trois points :

Premièrement, « C'est une manière de jouir promptement, & qui convient à beaucoup de personnes » : le peuplier entre ainsi dans le débat sur la jouissance immédiate et en devient un de ses paradigmes, comme l'atteste le baron de Tschudi qui, avant la traduction complète du *Dictionnaire des jardiniers* de Philip Miller<sup>44</sup>, traduisit la partie consacrée aux conifères en y ajoutant ses propres expériences en matière de résineux. On y lit : « Nous sommes dans un siècle où l'on veut jouir, & où l'intérêt du moment est presque toujours le plus fort [...] Depuis quand & par quelle funeste apathie consent-on à mourir tout entier, à ne laisser aucune trace de son existence ? [...] Et s'il ne faut être que citoyen pour être flatté d'avoir augmenté la masse d'une production utile, à plus forte raison un père de famille doit-il l'être, de penser qu'un jour ses enfants trouveront dans une coupe de bois planté par lui, une somme qui servira à leur avancement, & qui sera peut-être nécessaire au rétablissement de leur fortune. » Et il veut convaincre de leur erreur « les personnes qui passent leur vie à dire qu'elles ne plantent pas de crainte de ne pas jouir, ou qu'elles ne veulent planter que des Peupliers<sup>45</sup> ».

Deuxièmement, l'utilisation du peuplier d'Italie en arbre d'alignement. L'abbé Rozier en a témoigné dans l'article que nous avons cité. De nombreux documents l'attestent comme un plan de Montgeoffroy, près d'Angers, vers 1775 (fig. 9) : sur les trois allées qui conduisent à l'avant-cour, l'une est bordée de peupliers, l'autre de léards ; Dominique Letellier a identifié les peupliers comme étant d'Italie et les léards comme des peupliers noirs locaux<sup>46</sup>. Un autre témoignage est donné par Antoine-Nicolas Dézallier d'Argenville dans la première édition de 1755 de son guide<sup>47</sup>. Au cours de sa description de Liancourt il signale un grand pré carré de 100 arpents « qu'entoure un double rang de canaux & de peupliers venant de Flandre, où on les nomme Grisards. Il y avoit auparavant de très beaux ormes. Louis XIV s'y promenant en 1698 avec le Duc de Liancourt, les admira, & parut les souhaiter pour son artillerie. Le Duc les fit couper, & les envoya au Roi qui lui fit venir à la place ces peupliers ». Le texte est identique dans la réédition de 1762, mais dans celle de 1768, ce sont des peupliers de Lombardie<sup>48</sup>. On peut voir dans ce changement l'illustration de ce qu'écrivait Rozier – le peuplier d'Italie, en pleine peuplomanie, prend la place d'autres peupliers. Les grisards offerts par Louis XIV,

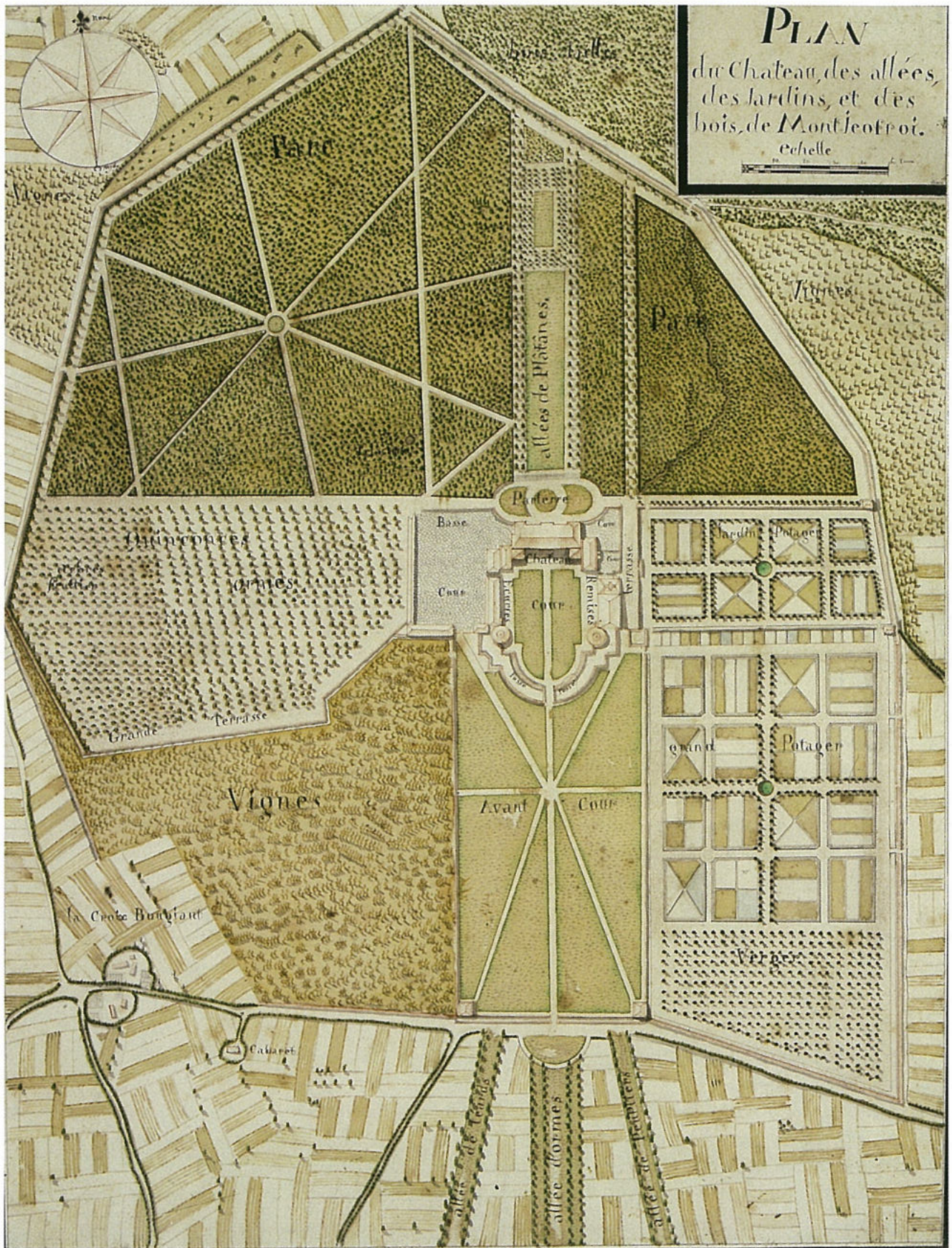
44. Philip Miller, *Dictionnaire des jardiniers*, traduit de l'anglais sur la 8<sup>e</sup> édition, Paris, Guillot, 1785. La première édition, *The Gardener's Dictionary*, date de 1734.

45. Louis-Théodore de Tschudi, *Traité des arbres résineux conifères, extrait et traduit de l'anglais de Miller, avec des notes, observations & expériences*, Metz, J. Collignon, 1768, p. 156.

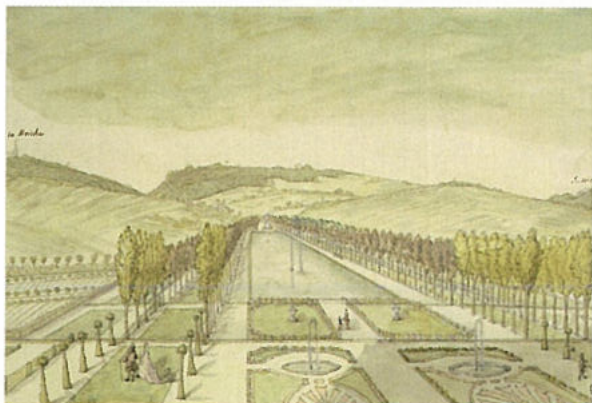
46. Dominique Letellier, « Du papier au parterre », 303, *Arts, recherches et créations*, XL, 1<sup>er</sup> trimestre 1994, p. 52. Le jardin à l'époque appartient à Louis-Georges Érasme, maréchal de France et gouverneur de Strasbourg.

47. Antoine-Nicolas Dézallier d'Argenville, *Voyage pittoresque des environs de Paris ou description des maisons royales, des châteaux & autres lieux de plaisance situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, Paris, De Bure l'aîné, quatre éditions : 1755, 1762, 1768 et 1779.

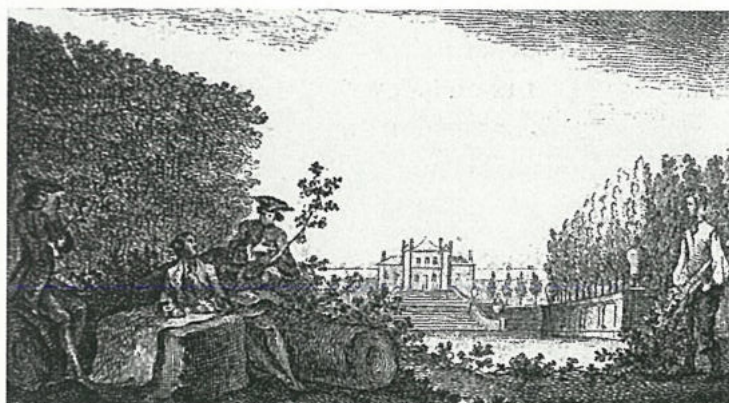
48. A.-N. Dézallier d'Argenville, *op. cit.*, 1768, p. 444.



**Fig. 9.** Allées plantées de peupliers à Montgeoffroy (Maine-et-Loire), 1775, plume et lavis, (archives privées), cl. Bruno Rousseau (conseil général du Maine-et-Loire, service de l'inventaire du patrimoine).



**Fig. 10.** Alignement de peupliers d'Italie ? Marquis d'Argenson, « Le parterre d'eau de Segrez » à Saint-Sulpice de Favières (Essonne), (Paris, Bibliothèque de l' Arsenal, Ms 6164, folio 89), cl. BnF-Arsenal.



**Fig. 11.** Henri-Louis Duhamel Du Monceau, *La physique des arbres, où il est traité de l'anatomie des plantes et de l'économie végétale*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1758, vol. 1, p. j., repro. de l'auteur.

quant à eux, posent la question de la part du peuplier dans les alignements ou par exemple dans les quinconces des jardins réguliers du XVII<sup>e</sup> siècle.

Troisièmement, l'utilisation dans les quinconces du peuplier coupé à huit pieds de haut, taillé « comme une tête de saule » et dont on a coupé les branches qui sortaient du tronc : c'est sans doute l'élément le plus surprenant de ce texte car il ne s'agit plus alors de ce peuplier pyramidal, reconnaissable parmi tous. Serait-ce l'explication de la remarque du régisseur de Méréville : nous avons laissé toutes les branches aux peupliers ? Mais peut-être cette remarque concerne-t-elle, au contraire, l'abandon d'une technique de transplantation consistant à couper les branches du bas pour qu'un arbre reprenne mieux. Technique qui ne posait pas de problème tant que les arbres étaient taillés dans les jardins réguliers, mais qui n'était plus acceptable dès lors que l'on voulait conserver le port libre et naturel de l'arbre.

Des peupliers taillés pour former des couverts, il est sans doute très difficile d'en reconnaître dans l'iconographie. Mais l'incertitude existe aussi dans de nombreux cas où s'il s'agit bien de peupliers d'Italie, les branches du bas auraient été coupées – peut-être parce que ce sont ces branches les plus longues qui sont prélevées pour faire les plantards. Parmi les aquarelles que le marquis d'Argenson fait de son jardin de Segrez (Saint-Sulpice-de-Favières, Essonne), celle du bassin (fig. 10) nous montre des peupliers qui pourraient être d'Italie dont les branches du bas auraient été prélevées, peut-être pour une raison purement esthétique afin de remonter les couronnes ; mais l'aquarelle date de 1751 : d'où le marquis aurait-il tiré ces arbres ? directement de Lombardie ? fut-il un des tout premiers à bénéficier de boutures du duc d'Orléans ? Les mêmes questions peuvent être posées à propos d'autres gravures des années 1750 :

- celle qui figure en bandeau de l'introduction de *La physique des arbres* de Duhamel Du Monceau<sup>49</sup> en 1758 (fig. 11).

- celles qui illustrent *L'histoire naturelle* de Buffon comme « Le chien turc et le chien turc métis », (fig. 12 et 13) ou encore « La pipistrelle » (fig. 14).

À notre connaissance, les jardins représentés par ces trois gravures n'ont pas été identifiés, si tant est qu'il s'agisse de jardins réels. Mais Duhamel Du Monceau et Buffon peuvent bien avoir été parmi les premiers en France à connaître le peuplier d'Italie et faire partie des « apologistes ».

49. Henri-Louis Duhamel Du Monceau, *La physique des arbres, où il est traité de l'anatomie des plantes et de l'économie végétale*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1758.

Quant aux peupliers en quinconce, nous pensons en reconnaître, mais lorsque leur port est laissé intact (fig. 15).

Les éléments de la seconde édition de Pelée de Saint-Maurice vont être repris par différents auteurs compilateurs comme Buc'hoz dans son *Dictionnaire universel des plantes, arbres et arbustes de la France* paru en 1770. Les publications sur le peuplier d'Italie vont se poursuivre jusqu'à la fin du siècle. Il peut s'agir de réponses aux questions des Académies ou de diverses sociétés. Henriquez répond ainsi à la question mise au concours par la Société royale des arts et des lettres de Metz de 1788 : *Mémoire sur les moyens de multiplier les plantations de bois, sans trop nuire à la production de subsistance*<sup>50</sup> : comment développer la sylviculture sans nuire aux pâturages, ni aux cultures vivrières. Il propose le peuplier d'Italie en bord de pré, dont ni l'ombre modeste, ni la racine pivotante ne pourront nuire à la qualité du pâturage. De Scevole en 1791 loue ce même arbre pour regarnir les bois dans les vallées humides et le place comme le baron de Tchudi, dans le débat sur la jouissance immédiate, mais sans condamner cette dernière :

Cet arbre qu'on cultive en France depuis peu d'années, & que j'appellerois volontiers le roi des végétaux, si une taille haute & majestueuse suffisoit pour mériter ce titre, nous a été apporté fort à propos, pour nous dédommager de nos pertes, avec bien peu de dépense de notre part, & sans nous faire beaucoup attendre. Dire à des hommes, dont la vie est si courte, & l'empressement de jouir est si grand, semez des glands, des châtaigniers, des faines, & par ce moyens vous vous procurerez autant de bois que vous voudrez, ce seroit parler à des sourds. Peut-être s'en fera-t-on mieux écouter en leur disant : Plantez des peupliers qui viennent de boutures si promptement, si facilement, des peupliers qui vous formeront des allées délicieuses ; des peupliers qui donneront un très grand prix à des terrains, dont auparavant vous ne pouviez tirer aucun produit ; des peupliers enfin, qu'il vous serait libre de couper & de vendre trois ou quatre fois au cours de votre vie. À un pareil discours, vérifié par une expérience constance & sûre, quel est l'homme sensé, quel est le père de famille, dans ce tems sur-tout où nous n'avons rien de mieux à faire, que de tirer de nos biens fonds le meilleur parti possible, ne se mettra pas en devoir de faire de pareilles plantations<sup>51</sup> ?

Enfin, dernier exemple qui illustre l'imagination des auteurs, un article de 1788 signé d'un Daubenton que nous ne sommes pas parvenu à identifier, « Disposition des arbres pour qu'ils aient un



Fig. 12. « Le chien turc et le chien turc métis », Georges-Louis Leclerc de Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, Imprimerie royale, 1755, tome V, pl. XLII, gravure de Sève, repro. de l'auteur.



Fig. 13. « Le chien turc et le chien turc métis » (détail) repro. de l'auteur.



Fig. 14. « La pipistrelle », Georges-Louis Leclerc de Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, Imprimerie royale, 1760, tome VIII, pl. XIX, gravure de Buvée l'Américain, repro. de l'auteur.

50. Jean Henriquez, *Mémoire sur les moyens de multiplier les plantations de bois, sans trop nuire à la production de subsistance*, Reims, Jeune-homme, 1789. L'auteur se présente comme associé des académies de Metz, Châlons et Arras, Procureur du roi et de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, à Dun-en-Clermontois.

51. De Scevole, « Conseils sur les moyens & la manière de regarnir les bois & forêts, & de réparer les dégradations qu'ils ont éprouvés », *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, 1791-1792, p. 165-166.

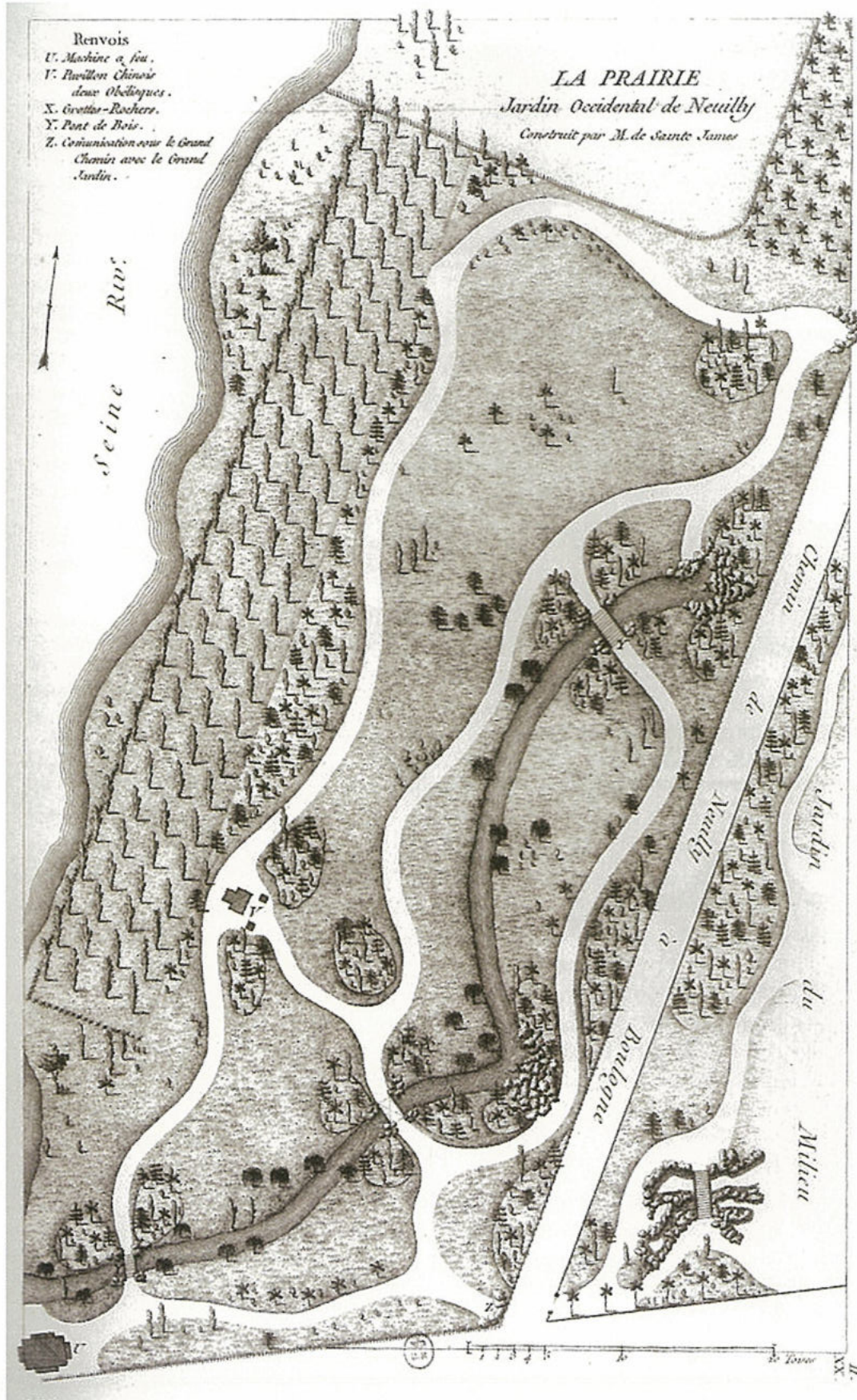


Fig. 15. « Jardin de Monsieur de Saintes-James, Neuilly ». Georges-Louis Le Rouge, *Jardins anglo-chinois ou Détails des nouveaux jardins à la mode*, Paris, chez Le Rouge, 1788, cahier XX, planche 11, repro. de l'auteur.

plus grand accroissement & plus de fruits<sup>52</sup> ». La proposition a pour but d'augmenter la production de feuillage des arbres pour la nourriture des bestiaux et celle des fruits des arbres fruitiers, tout en restreignant la surface plantée. Le schéma de plantation (fig. 16) est celui d'un quinconce qui mêle des arbres de quatre hauteurs différentes. Le premier exemple donné par l'auteur est le suivant : peupliers de Caroline pour les arbres nains, peupliers de Canada pour les arbres à basse tige, peupliers ypréaux pour les arbres à tige moyenne et peupliers d'Italie pour les arbres à haute tige.

### Fin de la peuplomanie

Quand cette peuplomanie se termine-t-elle réellement ?

Le baron de Poederlé, dès 1774, dans son *Manuel de l'arboriste et du forestier belgiques*, tout en reconnaissant l'intérêt ornemental de l'arbre, avait émis des réserves sur les qualités attribuées à ce peuplier dont tout le monde parlait<sup>53</sup>. Dubet la même année, dans un article intitulé « Observations sur les plantations des grandes routes », outre qu'il nous montre que la peuplomanie a gagné les routes, développait les mêmes arguments, mais de façon plus polémique :

Le peuplier d'Italie est l'arbre décidément à la mode [...] Et le voyageur instruit et sans prévention pour le goût national, est fort étonné de rencontrer cet arbre indistinctement placé le long des grandes routes dans les positions les plus disparates. Je citerais plusieurs exemples de cette faute singulière, si je ne craignais de déplaire aux Directeurs de ces ornemens modernes ; mais j'ose dire qu'il est humiliant pour la nation de s'être aveuglément livrée à la manie de ces plantations, avant d'avoir consulté la nature, & sans calculer les lacunes subies qui en résulteront, ni les dépenses que les remplacements occasionneront. Le goût dominant m'interdit également toute discussion sur les qualités intrasèques du Peuplier d'Italie, comparées à celles de notre Peuplier français. J'espère en bon citoyen, que le dernier se relèvera un jour avec honneur de la proscription où l'étranger paroit l'avoir réduit<sup>54</sup>.

Une dizaine d'années plus tard, c'est-à-dire avec un recul d'environ trois décennies après les premières plantations, les bilans négatifs vont se multiplier.

Fougeroux de Bondaroy, neveu de Duhamel Du Monceau dont il a hérité du domaine de Denainvilliers, fait le point sur les peupliers plantés par son oncle 30 à 40 ans plus tôt et relate ses propres expériences sur l'emploi de ces arbres, dans un mémoire lu à la Société royale d'agriculture de Paris en 1786<sup>55</sup>. « Des écrits périodiques en ont fait les plus grands éloges, & ont annoncé prématurément le profit qu'on en pouvait espérer pour la France, si on s'adonnait à sa culture ; mais tel est le mérite de ces forces d'écrits qu'ils ne supposent presque jamais dans celui qui les édite, qu'une imagination facile ; plus ils sont faits avec le feu dans le cabinet, plus ils deviennent dangereux, en ce qu'ils séduisent par la diction, & qu'ils se trouvent trop souvent démentis par l'expérience ». Après avoir exposé différentes expériences montrant que cet arbre est mou et absorbe trop l'humidité, il conclut : « Il résulte de cet examen entièrement opposé aux résultats des dissertations publiées sur le peuplier de Lombardie, que si cet arbre est d'un coup d'œil agréable, il ne paraît réunir aucune autre qualité, du moins relativement à l'emploi de son bois ».

52. *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, 1788-1, p. 154-161.

53. Le baron de Poederlé se fondant sur des planches d'un peuplier planté en 1756 et exploité en 1770 que lui avait envoyées le subdélégué de Montargis, restreignait sa possible utilité aux couvertures en ardoises, à des petits ouvrages de sculpture et à des sabots. E.-J.-Ch. d'Olmen baron de Poederlé, *op. cit.*, note 26, p. 285-286.

54. *Journal de l'agriculture, du commerce, des arts et des finances*, août 1774, p. 91-92.

55. A.-D. Fougeroux de Bondaroy, *Mémoire d'agriculture*, *op. cit.*, note 15, p. 84-86.

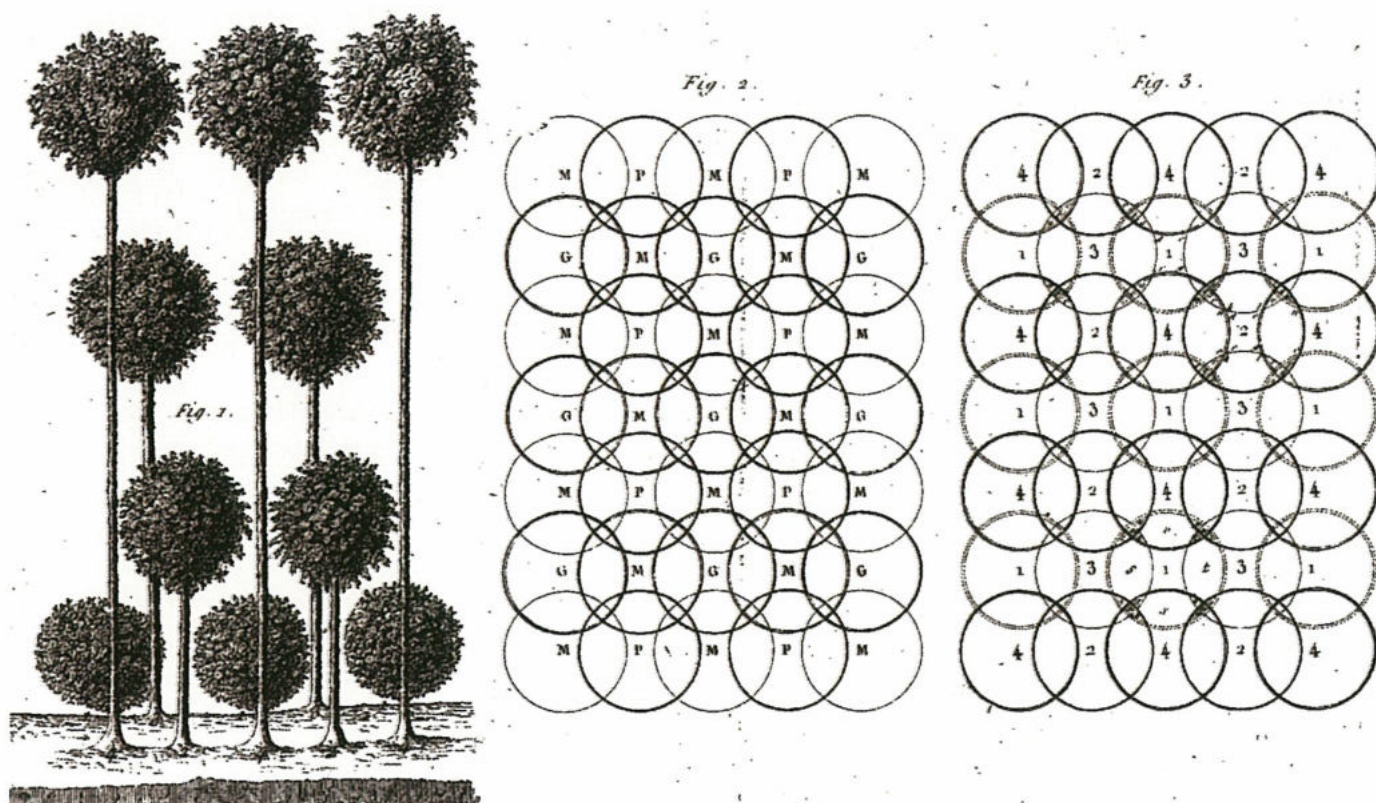


Fig. 16. Dessins illustrant l'article intitulé « Disposition des arbres pour qu'ils aient un plus grand accroissement & plus de fruits », *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, 1788-1, p. 154-161.

Mais si dans les années 1780 la cause est entendue pour ces agronomes et botanistes comme elle l'est également, nous l'avons vu, pour Rozier, il faut attendre les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle pour que le peuplier ne soit plus considéré comme un arbre prodigieux<sup>56</sup>. Les esprits vont alors se tourner vers les possibles exploitations sylvicoles d'arbres américains (dont le peuplier du Canada). L'article consacré aux peupliers, signé par Loiseleur Deslongchamps, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* de Cuvier de 1826 semble sonner le glas : « On est un peu revenu aujourd'hui de l'enthousiasme qu'on a eu pour cet arbre et on n'en plante plus autant. On a reconnu que son bois, quant à l'usage qu'on en pouvait faire dans la menuiserie ou pour les constructions, était inférieur à celui du peuplier noir<sup>57</sup> ».

Fin de la peuplomanie dans la sylviculture, mais côté jardin, le peuplier d'Italie est encore très présent, dans l'iconographie et dans les traités comme celui de Lalos, *De la composition des parcs et jardins pittoresques*<sup>58</sup>. Sans doute parce que l'arbre était toujours disponible en nombre dans les pépinières des professionnels comme chez les particuliers, mais peut-être aussi parce que cet auteur participe encore à l'esthétique et à la symbolique des jardins du siècle passé.

L'argument de la croissance rapide de cet arbre a certainement été déterminant : jouir sans attendre de son jardin est bien la préoccupation primordiale des propriétaires. Cet élément est

56. Citons toutefois parmi les témoignages encore élogieux de cultivateurs : Duteils, propriétaire-cultivateur à Marsal (Meurthe), « Du peuplier d'Italie », *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, n° VIII, prairial an XII, p. 78-80 et Le Carlier de Trolly, près Coucy, « Sur le peuplier d'Italie », *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, n° IX, messidor an XII, p. 150-155. Ou encore Philibert-Charles-Marie Varenne de la Fenille dans son « Essai sur la qualité comparée des bois », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris*, automne 1787, p. 44-54.

57. Frédéric Cuvier (éd.), *Dictionnaire des sciences naturelles*, Paris, Le Normant et Strasbourg F.-G. Levrault, 1816-1830, t. XXXIX, p. 354.

58. Jacques Lalos, *De la composition des parcs et jardins pittoresques*, Paris, l'auteur, 1817, 1821 et 1832.

certainement exacerbé chez Laborde : il a plus de 60 ans lorsqu'il achète la seigneurie de Méréville, et comme pour son jardin précédent de La Ferté-Vidame, il s'agit d'exprimer de façon ostentatoire sa réussite sociale, lui qui était issu d'une famille pauvre du Béarn.

La multiplication de cet arbre, de façon massive, dès la fin des années 1760 et l'attrait pour la nouveauté n'expliquent qu'en partie sa présence dans les jardins pittoresques. Un des principes de leur composition est la variété : de ce point de vue, les peupliers sont certainement précieux par les différents verts de leurs feuilles pour contribuer à accroître la palette des verts dans le jardin. La forme pyramidale et géométrique du peuplier d'Italie, tant appréciée dans le jardin régulier et ses structures d'alignement, l'est désormais parce qu'il permet de jouer sur la variété des formes et des hauteurs des arbres dans la composition des massifs. Variations des couleurs et des formes sont revendiquées dans plusieurs traités de jardin, ainsi que par l'abbé Delille, dans son poème didactique, *Les Jardins* :

Ainsi que des couleurs et les formes amies  
 Connaissez les couleurs, les formes ennemies.  
 Le frêne aux long rameaux dans les airs élancés  
 Repousserait le saule aux longs rameaux baissés ;  
 Le vert du peuplier combat celui du chêne ;  
 Mais l'art industrieux peut adoucir leur haine,  
 Et, de leur union médiateur heureux,  
 Un arbre mitoyen les concilie entre eux <sup>59</sup>.

Un autre grand principe consiste en la succession de scènes de caractère différent, où chacun des éléments doit contribuer au caractère de la scène, y compris le végétal : que peut donc alors exprimer le peuplier d'Italie et peut-il même encore porter un discours spécifique s'il figure dans (presque) tous les tableaux du jardin ?

### La simplicité de la pastorale ?

Les poètes et les concepteurs de jardins n'ont pas attendu le peuplier d'Italie pour chanter le peuplier des campagnes, des bords de l'eau, du bonheur de la vie simple et champêtre. Claude-Henri Watelet termine son *Essai sur les jardins* <sup>60</sup>, par la description de son propre jardin, le Moulin-Joli, qu'il avait créé une vingtaine d'années auparavant. Dans les toutes dernières pages, Watelet fait parler ses arbres poètes et plus particulièrement des peupliers « antiques » qui portent les traces et la mémoire de l'histoire naturelle, météorologique du lieu :

On y trouve de l'ombre, des bancs et des promenades agréables, mais elles sont quelquefois couvertes par la rivière ; aussi les peupliers antiques qui les ombragent, portent sur leur écorce des marques de différentes inondations, qui ne les ont point empêchés d'élever leur cime dans les airs. Cependant l'un d'entre eux, plus sensible à ces accidents que les autres, s'exprime ainsi :

Dans ces climats, plus d'un orage  
 A troublé le ciel et les cœurs.  
 L'onde, franchissant son rivage,

59. Jacques Delille, *Les jardins ou l'art d'embellir les paysages*, Paris, Valade, 1782, chant II.

60. Claude-Henri Watelet, *Essai sur les jardins*, Paris, Prault, 1774.



Fig. 17. Constant Bourgeois, Maupertuis « Le moulin ». Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808, pl. 89, repro. de l'auteur.

A submergé nos vergers et nos fleurs.  
 Dieux bienfaisants, réparez ces malheurs !  
 Et que les habitants d'un modeste bocage  
 Par vos faveurs trouvent sous nos rameaux  
 Quelque abri pour un doux repos.  
 À qui tient peu de place il faut si peu d'ombrage !

De même que le peuplier d'Italie a remplacé dans les alignements le peuplier blanc, il le fait dans les représentations du bocage, dans les scènes pastorales ou qualifiées de tranquilles et de simples, dont l'expression architecturale est avant tout la chaumière, le hameau et le moulin et pour lesquelles l'eau doit être paisible, c'est-à-dire sous forme de ruisseau ou de rivière serpentant dans une prairie (fig. 17). Dans cette configuration, il serait peuplier avant d'être d'Italie.

### L'Italie ?

Mais s'il est d'Italie, dans quelle Italie ce peuplier nous promène-t-il ? Une Italie du Grand tour, diffuse, sans plus de précision ou plutôt celle de la Lombardie de Virgile ? L'abbé Delille est devenu célèbre bien avant son poème sur les jardins, par sa traduction en vers des *Géorgiques* en 1769, ouvrage qui allie le chant du bonheur champêtre à un traité d'agriculture. Le peuplier fait partie des arbres aquatiques, non cultivés par l'homme et don de la nature :

De tant d'arbres divers, les uns nés sans culture  
 Couvrent au loin les champs, bordent une onde pure ;



Fig. 18. Claude-Joseph Vernet, « Soirée d'été, paysage d'Italie » (détail), 1773. *Des Monts et des Eaux : paysages de 1715 à 1850*, catalogue d'exposition de la galerie Cailleux, 1980-1981, repro. de l'auteur.

Tels sont l'humble genêt, le pâle peuplier,  
Et le saule verdâtre, & le pliant osier <sup>61</sup>.

La gravure qui illustre le troisième livre du poème dans la quatrième édition revue et corrigée de 1770 <sup>62</sup>, représente le temple que Virgile veut élever à Auguste, à Mantoue, entouré de peupliers d'Italie. Sommes-nous alors en présence de peupliers d'Italie, ou d'une Italie avec peupliers ? Les Français ne sont-ils pas en train d'inventer au tournant des années soixante-dix, une Italie qui ne pourrait être sans peuplier ? Il nous est impossible de prétendre connaître toute l'œuvre de Vernet, mais il nous semble que les peupliers d'Italie ne sont pas présents dans ses tableaux avant ces mêmes années : c'est-à-dire une vingtaine d'années après son retour d'Italie et en pleine peuplomanie française, comme on le voit dans le tableau daté de 1773 « Soirée d'été, paysage d'Italie » (fig. 18). La même remarque pourrait être faite à propos des œuvres de bien d'autres peintres, dont au premier chef celles d'Hubert Robert. La tâche n'est pas facile car cet artiste fut prolifique et nombre de ses peintures et dessins ne sont pas

61. Jacques Delille, *Les Géorgiques de Virgile, traduction nouvelle en vers français, enrichie de notes et de figures*, Paris, Bleuet, 4<sup>e</sup> édition revue et corrigée, 1770, Livre II, vers 19-22.

62. *Ibid.*, gravure de Longueil d'après Eisen.



Fig. 19. Ermenonville, la première version du tombeau de Jean-Jacques Rousseau dans l'île des peupliers d'Ermenonville, 1778. Gravure de J.-M. Moreau le Jeune, repro. de l'auteur.

« Quant au tombeau de l'homme de la Nature, j'en admirai beaucoup les peupliers, mais le monument me fit peu d'impression. Il me parut encore en faire moins sur un personnage que nous rencontrâmes dans cette île et qui disait assez haut : 'J'achèterais bien volontiers ces peupliers-là pour Stockholm, pourvu qu'on ne me donne pas le tombeau par-dessus le marché'. C'était le roi de Suède, Gustave III ». François-Auguste Fauveau de Frénilly, *Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France (1768-1828)*, publié avec introduction et notes d'Arthur Chuquet, Paris, Plon-Nourrit, 1908, p. 43.

datés. Mais, il semble que ses nombreuses représentations de ruines romaines, lorsqu'elles sont accompagnées d'arbres à silhouette fastigiée, comportent des cyprès. L'identification il est vrai, est incertaine : ces arbres ont certes une raideur qui fait penser au cyprès plus qu'au peuplier, mais Diderot ne reprochait-il pas à Robert de ne jamais terminer ses tableaux, d'en rester à des esquisses et de peindre des arbres trop lourds <sup>63</sup> ?

### L'arbre de la tendre douleur ?

Le peuplier d'Italie avait-il besoin en 1778 d'une nouvelle publicité ? Probablement pas, mais une scène de jardin où il figure en bonne place va faire le tour de l'Europe après la décision du marquis de Girardin d'enterrer Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville, dans l'île des peupliers (fig. 19).

D'Ermenonville ainsi parcourant les jardins,  
Je cherchais à fixer mes pensers incertains

63. Par exemple : « Si je vous faisais passer en revue toutes les compositions de Robert, je ne finirais pas. C'est un peintre assurément que ce Robert, mais il fait trop facilement, ses morceaux sentent la détrempe ; leur mérite principal est d'offrir des points de vue et des fabriques antiques. Il n'excelle pas pour la figure ; ses arbres sont trop lourds, et en général le choix de ses accessoires pourrait être meilleur ». Salon de 1769, texte établi par Annette Lorenceau et commentaire d'Else Marie Bukdahl, *Salon IV : Héros et martyrs*, Paris, Hermann, 1995, p. 73.



Fig. 20. Hubert Robert, « Vue du cénotaphe élevé en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau aux Tuileries », (Dublin, National Gallery of Ireland), cl ©National Gallery of Ireland, NGI.896. Le peintre a également réalisé une version du cénotaphe illuminé la nuit conservée au musée Carnavalet.

Quand des rives d'un lac majestueux, tranquille,  
 Je vis un monument s'élever dans une isle :  
 Les arbres consacrés à la tendre douleur,  
 Les gazons toujours frais relevaient sa blancheur.  
 La lune l'éclairait. À sa pâle lumière,  
 J'aborde avec respect cette isle solitaire :  
 Morne, silencieux, j'embrassai le tombeau ;  
 Mon âme se perdit dans l'âme de Rousseau.  
 Volupté des douleurs ! au lever de l'aurore,  
 Sur ce tombeau sacré mes pleurs coulaient encore.  
 On m'en vint arracher ; mais partout en ces lieux  
 L'image de Rousseau renaissait à mes yeux.

Ces pleurs sont versés par Claude-François-Adrien Lezay-Marnésia<sup>64</sup>. Les arbres « consacrés à la tendre douleur » accompagnent Rousseau quand son tombeau est transporté à Paris, puisque qu'on reconstitue une île avec peupliers au centre du bassin des Tuileries le 11 novembre 1794 (fig. 20).

64. Claude-François-Adrien Lezay-Marnésia, *Essai sur la nature champêtre*, Paris, Prault, 1787, chant I, p. 16.



Fig. 21. Wörlitz, « L'île Rousseau ». Gravure de G. M. Kraus, vers 1783, repro. de l'auteur.



Fig. 22. Wörlitz, « L'île Rousseau », état en 2006, cl. de l'auteur.

L'île des peupliers va devenir une scène copiée dans d'autres jardins européens pour célébrer la mémoire de Jean-Jacques : Wörlitz (fig. 21 et 22), Steinfort en Allemagne, Arcadia en Pologne...

Le peuplier devient alors un arbre funéraire, associé aux tombeaux et aux cimetières : il accompagne le tombeau de Marat (fig. 23) ; il figure en bonne place dans les projets de Brongniart ou encore de de Lagardette pour le Père-Lachaise.

En 1778 à la mort de Rousseau, il y eut débat dans la presse sur l'intention de Girardin d'enterrer Rousseau dans cette île et sur le caractère que devait prendre la scène, le cyprès arbre funéraire habituel fut jugé trop sombre, trop triste, trop éloigné des leçons de Rousseau qui, dit Thiéry, avait su retiré le masque hideux qui avait été donné à la mort<sup>65</sup>. C'est une scène moins dure qu'il faut pour pleurer un ami, un frère. Mais en quoi le peuplier d'Italie peut-il endosser ce rôle de grand consolateur ? Pourquoi la scène a-t-elle aussi bien fonctionné ? Sans doute parce qu'elle faisait référence aux peupliers de la chute de Phaéton des *Métamorphoses* d'Ovide. Rappelons que Phaéton obtient de son père, Apollon, l'autorisation de conduire le char qui porte le soleil. Incapable de maîtriser les coursiers, il plonge des contrées soit dans la glace, soit dans la sécheresse au point que Jupiter pour mettre fin au désordre du monde le foudroie. Phaéton tombe dans l'Éridan, c'est-à-dire le Pô. Ses sœurs, les Héliades, sont si affligées de sa mort, ou comme l'exprime Chompré dans son *Dictionnaire abrégé de la fable*, si « sensiblement touchées<sup>66</sup> », que les dieux prirent pitié et les métamorphosèrent en peupliers et leurs larmes en ambre. En plus du dictionnaire de Chompré qui en est à sa douzième édition en 1775, les traductions des *Métamorphoses* ne manquent pas au XVIII<sup>e</sup> siècle – celles de l'abbé de Bellegarde (1701), ou de l'abbé Banier dont les éditions s'échelonnent de 1732 à 1767. La question de savoir si ces histoires païennes sont compatibles avec la morale chrétienne est encore débattue dans les années 1760-1770. C'est en 1765 que Voltaire publie son *Apologie de la fable* :

« On chérira toujours les erreurs de la Grèce ;  
Toujours Ovide charmera.  
Si nos peuples nouveaux sont chrétiens à la messe,  
Ils sont païens à l'opéra ».

Ils le sont aussi lorsqu'ils parcourent des paysages : Madame du Boccage en 1757 à propos de la plaine du Pô qui est alors sorti de son lit remarque : « Sans le mauvais temps, la vue des isles et des

65. Cité par Richard-A. Etlin, *Architecture of death*, London, MIT Press, 1984, p. 204.

66. Pierre Chompré, *Dictionnaire abrégé de la fable pour l'intelligence des poètes, des tableaux et des statues, dont les sujets sont tirés de l'histoire poétique*, Paris, Saillant et Nyon, 12<sup>e</sup> édition, 1775, (1<sup>ère</sup> édition 1733).



Fig. 23. Victor Pillement (dessinateur) et François-Denis Née (graveur), « Tombeau de Jean-Paul Marat », 1793, (Paris, musée Carnavalet), cl. musée Carnavalet.

rivages m'auroit pourtant rappelé bien agréablement la fable de Phaéton. Beaucoup de peupliers à long bras y retracent l'ingénieuse métamorphose de ses sœurs<sup>67</sup> ».

Ainsi, alors que le jardin d'Ermenonville ne comporte dans son discours, porté par les fabriques ou par les inscriptions, aucune allusion aux *Métamorphoses*, et qu'on pourrait les croire totalement absentes du jardin, celles-ci sont néanmoins présentes par l'intermédiaire des peupliers. Et plus certainement, elles le sont dans les esprits des visiteurs, pointant ainsi le décalage possible entre la création et sa réception.

### L'arbre du peuple ?

Ce peuplier fraternel, pouvons-nous en suivre la trace sous la Révolution, dans les propositions d'espèces qui sont faites pour le choix des arbres de la Liberté, ceux de la Fraternité et ceux de l'Égalité ? En novembre 1793, le sous-comité d'agriculture institué par la Convention nationale est chargé d'élaborer un texte sur les arbres de la Liberté. Les arbres plantés à partir de mai 1790 étaient la plupart du temps de simples rameaux qui avaient péri. Il est demandé à la commission composée de l'abbé Grégoire, Cels, Flandrin, Hell, Thouin et Villemorin de proposer des essences à planter<sup>68</sup>. André Thouin propose des arbres en fonction des différents climats de la République et le peuplier fait partie des espèces retenues pour un climat froid. Armand Hell n'a pas ce point de vue de botaniste mais celui d'un politique et souhaite qu'on honore aussi l'Égalité et la Fraternité. Mais sans le peuplier, pas

67. *Recueil des œuvres de Madame du Bocage : Lettres sur l'Italie*, XIX<sup>e</sup> lettre (9 juin 1757), Lyon, Perrisse, 1770, p. 168-169.

68. Yvonne Letouzey, « Les arbres de la liberté de l'an II, avec un texte inédit d'André Thouin (1747-1824) », *Revue forestière française*, novembre 1961, p. 685-692.

même pour figurer la Fraternité pour laquelle il pense aux arbres d'Amérique, saluant ainsi l'autre peuple libéré. L'abbé Grégoire finalement plaidera pour le chêne, mais d'autres essences furent plantées. Mona Ozouf indique, par ordre décroissant le chêne, les ormeaux, les frênes, les peupliers, les sapins (et beaucoup de tilleuls dans le nord-est de la France). À propos des peupliers, elle précise que ceux-ci furent choisis en fonction d'une étymologie mal renseignée, *populus* étant traduit par peuple<sup>69</sup>.

L'arbre est devenu acteur politique et l'abbé Delille dans son poème publié en 1800, *L'homme des champs*, le confirme en lui conférant un statut de citoyen, à propos des arbres étrangers acclimatés :

Mais si par un beau tronc, des rameaux élégans,  
L'arbre d'un sol lointain offre un hôte agréable,  
Nos arbres font l'accueil à l'étranger aimable,  
Plutôt pour ses appas que pour sa rareté ;  
Ils lui font les honneurs de l'hospitalité,  
Et si l'utilité vient se joindre à la grâce,  
Aux droits de citoyen ils admettent sa race.  
Tel des Alpes nous vint le cytise riant ;  
Ainsi pleure incliné le saule d'Orient,  
Que consacra l'amour à la mélancolie ;  
Le peuplier reçu ses frères d'Italie,  
Et pour nous, fatigué d'obéir au turban,  
Le cèdre impérial descendit du Liban<sup>70</sup>.

Le symbole politique va être renforcé au XIX<sup>e</sup> siècle : Benjamin Adjadj montre la préférence pour le peuplier lors des plantations d'arbres de la Liberté en 1830-31 et en 1848<sup>71</sup>. Les témoignages sont beaucoup plus nombreux à propos des plantations de février 1848, sans doute parce que celles de 1830-31 ne bénéficièrent pas d'une large participation, et furent souvent clandestines. Rappelons que Bouvard offre un de ses peupliers à la commune de Chavignolles<sup>72</sup>. L'adéquation peuplier/peuple est désormais courante comme dans le discours de Galisset : « Le modeste peuplier, image touchante du peuple dont il portait déjà le nom, est sorti de son obscurité pour devenir tout à-coup l'auguste symbole de la puissance nationale de la République [...] Ce n'est pas un jeune Chêne ou un Saule-pleureur que vous avez planté ici pour représenter la Liberté et la République<sup>73</sup> ».

D'autres textes sont plus précis sur la variété du peuplier et nous retrouvons ainsi le peuplier d'Italie. L'abbé Méthivier écrit en 1850 les *Mémoires d'outre-tombe d'un peuplier mort au service de la République*<sup>74</sup>. Le peuplier y retrace l'histoire de ses aïeux depuis 6 000 ans, et parmi eux figure celui de Mantoue au pied duquel chantait Virgile : « Cette suave peinture de Virgile des avantages attachés à la condition des habitants de la campagne remplissait mon aïeul d'une délicieuse mélancolie, et chaque parole du poète suscitait dans son feuillage un léger battement d'approbation<sup>75</sup> ». Mais l'essentiel de cet ouvrage est un propos politique contre la révolution de 1848 dont nous ne retenons que le récit de la plantation : « J'allais devenir la plus haute, la plus célèbre, la plus niaise, la plus ridicule personnification de votre mouvement insurrectionnel, en un mot la plus grande victime de cette révolution [...]. Et me voilà, moi peuplier, salué, harangué, versifié, tambouriné, embrassé, béni, divinisé

69. Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, p. 303, note 3.

70. Jacques Delille, *L'homme des champs*, Strasbourg, Levrault, 1800, chant II.

71. Benjamin Adjadj, *L'arbre de la Liberté : un symbole politique 1815-1852*, mémoire de maîtrise, université Paris I, novembre 1994, dactyl., p. 25-26 (inédit).

72. Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Alphonse Lemerre, 1881. Le récit de la plantation et de l'abattage figure au chapitre 6.

73. Discours prononcé le 2 avril 1848, par le citoyen Galisset, commissaire du Gouvernement, lors de la plantation de l'arbre de la Liberté sur la place de la mairie d'Amiens.

74. Joseph Simon Méthivier, *Mémoires d'outre-tombe d'un peuplier mort au service de la République*, Paris, Sagnier et Bray, 1850.

75. *Ibid.*, p. 15.



Fig. 24. Gravure de Veyrassat illustrant la *Romance du peuplier* de Pierre Dupont, 1850, repro. de l'auteur.

dans 45 000 communes et 300 000 villages, chez le peuple le plus civilisé, les Anglais disent le plus drôle du monde <sup>76</sup> ».

Le poète révolutionnaire Pierre Dupont se fait aussi témoin des plantations, par sa chanson écrite en 1850, *La romance du peuplier* :

Pour célébrer une naissance,  
Un baptême de liberté,  
Février l'avait transplanté  
En un jour de réjouissance ;  
Ah ! pourquoi nous l'avoir ôté  
Ce gai symbole d'espérance <sup>77</sup> !

Ce peuplier d'Italie (fig. 24) planté en 1848 est coupé et débité en planches deux ans après <sup>78</sup>. Il est probable par ailleurs, que l'Italie de ce peuplier-là pouvait avoir des accents garibaldiens.

En un siècle, les différentes strates de la charge symbolique se sont multipliées : arbre du développement économique, arbre consensuel d'une royauté où la richesse serait (plus) partagée, arbre du bonheur champêtre loin des fumées et de la boue des villes, arbre de l'Italie de Virgile, arbre mélancolique funéraire et arbre politique révolutionnaire.

« Le peuplier reçu ses frères d'Italie » ainsi donc l'abbé Delille résume-t-il sobrement en un vers, cette peuplomanie qui outre qu'elle suscita tant d'écrits, d'espoir et d'énergie, dû modifier les paysages, au-delà des seuls jardins. Dubet avait constaté sa présence le long des grandes routes. L'article consacré à cet arbre dans le dictionnaire dirigé par Charles d'Orbigny et publié en 1847 laisse entrevoir sa forte présence dans les campagnes : « Ce bel arbre, aujourd'hui si répandu dans nos campagnes, où il produit un très bel effet par le contraste de son port élancé avec celui des autres arbres... <sup>79</sup> ». Mais il n'est plus aujourd'hui seulement dans nos campagnes ou nos jardins. Si Aragon avait connu les Z.A.C. ou autres Z.I. de nos banlieues, scandées par des alignements de peupliers d'Italie, simples paravents et cache horreur de quelconques entrepôts, aurait-il écrit :

Toi dont nos peupliers rêvent dans leur exil  
Plainte que j'ai porté en moi toute la vie  
Imaginaire azur je te demande asile  
Terre du long désir Italie Italie <sup>80</sup>.

Loiseleur Deslongchamps en 1826, auteur de l'article sur le peuplier dans le dictionnaire de Cuvier, comme tous les auteurs par la suite, raconte l'histoire de l'introduction selon la version de Pelée de Saint-Maurice. Mais il cherche à remonter le voyage de cet arbre avant son arrivée en Italie : « On ne connaît pas au juste la patrie de cet arbre ; il y a environ quatre-vingt ans que de l'Italie il a été apporté en France, et ce qui lui a valu chez nous le nom de peuplier d'Italie ou de Lombardie ; mais le nom de peuplier turc, qu'on lui donne en Hongrie, pourrait faire présumer qu'originellement il est venu de l'Orient <sup>81</sup> ». L'origine orientale est reconnue, mais l'introduction en Italie n'est pas datée et nous restons dans l'expectative quant à comprendre pourquoi les Français, ou d'autres, n'ont pas « découvert » cet arbre avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Fougeroux de Bondaroy s'était interrogé également en 1786 : « Il est étonnant que ce peuplier, singulier par sa manière dont les branches se rassemblent,

76. *Ibid.*, p. 19.

77. Pierre Dupont, *Chants et chansons*, Paris, Houssiaux, 1852, tome 2.

78. Sur l'abattage des arbres en 1850 comme acte politique d'effacement de février 1848, voir Maurice Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République, 1848-1852*, Paris, Seuil, 1973, p. 153.

79. Charles d'Orbigny (éd.), *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, Paris, Renart et Martinet, 1847, tome 9, « Peuplier pyramidal », p. 684.

80. Louis Aragon, « Italia Mea », *Le Roman inachevé*, Paris, Gallimard, 1956.



Fig. 25. « La chute de Phaéton et la métamorphose de ses sœurs ». Nicolas Renouard, *Les métamorphoses d'Ovide traduites en prose française*, Paris, Veuve L'Anguilier, 1617, vol. 1, p. 52, cl. BnF.

qui diffère par sa feuille, par la nature de son bois, etc. de tous les autres peupliers, ait été ignoré aussi longtemps par les cultivateurs Français jusqu'en 1749 tandis qu'il fait l'ornement des canaux de Lombardie, qu'il est très multiplié dans les états du Milanois, de Pise & de Mantoue & qu'en 1763 il en existait une superbe allée à Colorno, maison de plaisance du duc de Parme <sup>82</sup> ». Il constate que Linné ne l'a pas identifié, mais ajoute que si Ovide, « vrai peintre dans ses descriptions » a fait changer en peupliers dans la plaine du Pô ces femmes éplorées levant leurs mains vers le ciel et que leurs bras sont devenus de longs rameaux, c'est bien qu'il avait des peupliers d'Italie sous les yeux. Il donne comme contre exemple celui du « chêne cyprès » inconnu il y a quinze à vingt ans et existant pourtant dans la basse Navarre depuis des siècles <sup>83</sup>.

Ajoutons que parmi les traductions des *Métamorphoses* publiées au XVII<sup>e</sup> siècle, figure celle de Renouard de 1617 <sup>84</sup> : la gravure qui illustre la chute de Phaéton nous montre ses sœurs qui semblent bien pyramider (fig. 25). De plus, le père Rapin dans son poème sur les jardins en 1665 appelait à la plantation de peupliers des bords de l'Éridan :

Je ne passerai pas sous silence la destinée des Héliades, sœurs de Phaéton ; ces Nymphes infortunées pleurant la mort de leur frère écrasé par la Foudre de Jupiter, furent changées en Peupliers, & les pleurs qui coulaient de leurs yeux en autant de grains d'ambre, ce qui donnait un plus grand prix à leur douleur. Admettez donc ces tristes Nymphes dans vos Forêts, quoiqu'elles se plaisent davantage dans les Campagnes de l'Italie, & qu'elles aiment à couronner de leurs branches les bords de l'Eridan <sup>85</sup>.

Le père Rapin n'aurait donc pas été entendu pendant presque un siècle ?

L'article du dictionnaire de Charles d'Orbigny aborde la suite du voyage du peuplier, après l'introduction en France : « Ce bel arbre ... est regardé par divers auteurs comme croissant spontanément dans la Lombardie, sur les bords du Pô ; il paraît cependant bien reconnu qu'il a été introduit dans ce pays. Il a été planté en France pour la première fois, vers 1750, le long du canal de Briare, près de Montargis. Il a été introduit en Angleterre en 1758 ; mais un fait curieux, c'est qu'il est resté étranger à la Toscane jusqu'en 1805 <sup>86</sup> ».

Le texte n'affirme pas explicitement que les Français ont servi d'intermédiaires entre l'Italie et l'Angleterre ; l'ont-ils été pour d'autres pays européens, et particulièrement pour l'Allemagne ? Pour la Belgique, le baron de Poederlé l'indique dans la deuxième édition de son ouvrage (1788) : « Cette variété de *peuplier noir* passa d'Italie en France, il y a environ cinquante ans et de ce royaume dans nos provinces belgiques, depuis environ vingt ans <sup>87</sup> ».

Et si réellement ce peuplier n'est pas présent en Toscane avant 1805, alors que le style pittoresque ne gagne pas l'Italie avant cette date, on pourrait faire l'hypothèse que l'arbre est venu avec le modèle pittoresque, et qu'il constitue, en partie, la *french touch* de ce style.

81. F. Cuvier, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, note 53, « Peuplier pyramidal, peuplier d'Italie », p. 354.

82. A. D. Fougereux de Bondaroy, *Mémoire d'agriculture*, *op. cit.*, note 15, p. 82.

83. *Ibid.*, p. 84 : c'est un autre neveu de Duhamel Du Monceau, André Fougereux de Secval qui signala ce chêne cyprès (*Quercus robur fastigiata* ?) vers 1770-1775 à son oncle qui en fit venir au moins 200 pieds et les distribua. « Depuis ce temps on a fait venir un grand nombre de chênes & du même lieu, qui font un bel effet dans les jardins. Dans la basse Navarre, on croit ce chêne originaire d'Espagne ».

84. Nicolas Renouard, *Les métamorphoses d'Ovide traduites en prose françoise*, Paris, Veuve L'Anguillier, 1617, vol. 1, p. 52.

85. René Rapin, *Les jardins, poème en IV chants*, traduction nouvelle avec le texte, par MM. V\*\*\* [Voyron] et G\*\* [Gabiot], Amsterdam et Paris, Cailleau, 1782, chant II, « Les bois », p. 111-112.

86. Ch. d'Orbigny, *op. cit.*, note 73.

87. E.-J.-Ch. d'Olmen baron de Poederlé, *op. cit.*, édition de 1788, tome 2, p. 189. Il mentionne les belles allées et les plantations variées « dans le parc de Bruxelles, sur un de ses ramparts, dans ses environs, et dans plusieurs autres endroits, parcs ou maisons de campagne de ce pays ». Il ajoute que des savants russes en ont vu des allées en Géorgie et que le baron de Tott a vu l'arbre en Crimée (p. 145).



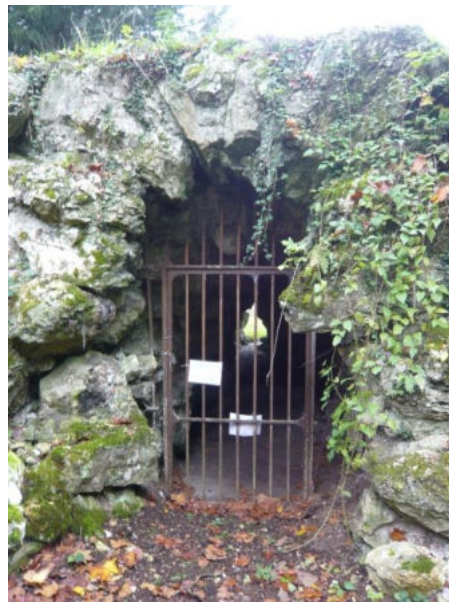
**Annexe 9 :**  
**Résultats du diagnostic des urgences, Larpin, 2013**

**Essonne**

**MEREVILLE**

**Domaine départemental**

*LE PONT RUINE, LES GROTTES DE LA LAITERIE, LE PONT DU LAC...*



## **DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES OUVRAGES**

CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE  
Boulevard de France  
91012 EVRY CEDEX

D. LARPIN  
architecte en chef des Monuments Historiques  
153, rue du Château  
75014 PARIS

Mai 2013

## PREAMBULE

Le Département de l'Essonne, alerté des défauts de stabilité de plusieurs ouvrages bâtis du Domaine de Méréville, souhaite engager rapidement les travaux visant à en assurer la conservation et à garantir, la sécurité des visiteurs ainsi que celle du personnel d'entretien. Les ouvrages concernés étaient, dans un premier temps :

- Le Pont ruiné, dont la stabilité de la culée nord, en complet dévers et bâtie sans tas de charge n'est pas assurée. La tenue de l'ouvrage n'est en effet garantie que par la tenue des armatures métalliques mises en place dès l'origine et aujourd'hui hors d'état ;
- Les Rochers de la Laiterie qui s'éboulent au droit de la grille en fer forgé située à l'arrière de la Salle Fraîche. Le problème essentiel restant celui de la définition des limites de l'intervention difficiles à cerner (les enrochements ont en effet été très désorganisés dans ce secteur à la suite de la chute des grands arbres qui avaient pris racine dans les ouvrages) ;
- Le Pont du Lac, dont le parapet menace de chuter dans la Juine.

La mission de diagnostic s'est étendue à certains ouvrages comme le Château et la ruine du Colombier, qui nécessitent des travaux urgents d'entretien.

Le diagnostic comprend :

- le relevé sommaire des ouvrages l'analyse et la description des modes constructifs et des matériaux anciens rencontrés
- l'établissement d'un diagnostic structurel
- le repérage des limites des interventions
- la description et le chiffrage des interventions. Les investigations complémentaires éventuelles seront mises en avant à ce stade
- estimation des travaux



## RAPPORT DE PRESENTATION

## LE PONT DES RUINES

---

### Rappel historique et description :

La scène du Pont des Ruines et du Chemin Couvert a été conçue par Hubert Robert entre **1785 et 1786** et réalisée en 1786. A la place du Temple, qui occupait le sommet de la colline jusqu'à son démontage en 1888, était initialement prévue une tour gothique ou une tour ruinée. La tour ne sera jamais réalisée ; le Temple est en effet reconstruit à sa place en 1788. Les rochers et les culées du Pont des Ruines sont peints en 1788 par Restout, le peintre des roches.



1. Un pont sous lequel on découvre la campagne des sables, Hubert Robert, 1767, Paris coll. Delcourt



2. Le pont rustique, peinture d'Hubert Robert, Minneapolis Institute of Art (détail)



3. Détail d'une Peinture d'Hubert Robert (collection particulière)



4. Photographie de Mullard (1895)

Le Pont des Ruines, composé d'une arche ruinée au-dessus d'un vallon franchi par une passerelle, est documenté par plusieurs peintures d'Hubert Robert. Ces dernières nous instruisent sur la conception de la passerelle qui a disparu. Les descriptions nous apprennent aussi que les bois ont 46 pieds (15m) de long et 15 pouces (40cm) de diamètre.

Une réserve à notre connaissance de l'ouvrage subsiste cependant : la culée sud est située bien plus bas que la nord, alors que la passerelle est toujours représentée horizontale sur l'iconographie. Le plan de cadastre de 1831 indique que la passerelle se terminait à cette extrémité par un emmarchement en bois. La passerelle qui était très large (4m environ) ne peut être que piétonne dans ce contexte, mais on imagine qu'Hubert Robert dû s'inspirer d'un ouvrage en fait carrossable qu'il découvrit lors de ses voyages en Italie. Il subsiste sur place des vestiges des bois provenant de la passerelle.



**Proposition de restitution de la passerelle du Pont des Ruines (D. Larpin, ACMH)**

Les « culées » du Pont des Ruines sont en réalité le départ d'une arche apparemment sans tas de charge (elle est en effet clavée dès sa naissance). Le rôle d'étai, joué par le portique en rondins sur lequel la passerelle prenait appui au nord, était illusoire puisque les culées (en fort dévers) tenaient dès l'origine grâce à des armatures reliées à des tirants métalliques. Le sentiment d'effroi inspiré par la scène, si souvent décrit, était accentué par cet équilibre précaire des maçonneries. Les culées sont bâties en roches et en briques de remploi (provenant, suivant la tradition, de la démolition de l'ancien colombier qui occupait l'emplacement du Temple avant l'acquisition du Domaine par J.J. de Laborde). Les briques étaient peintes à l'origine et les rochers ont été patinés pour paraître plus vrais. Le tablier du Pont était en bois de chêne et recouvert de son écorce, suivant une description de 1820.



**Fig 1.**  
(tous clichés avril 2013)

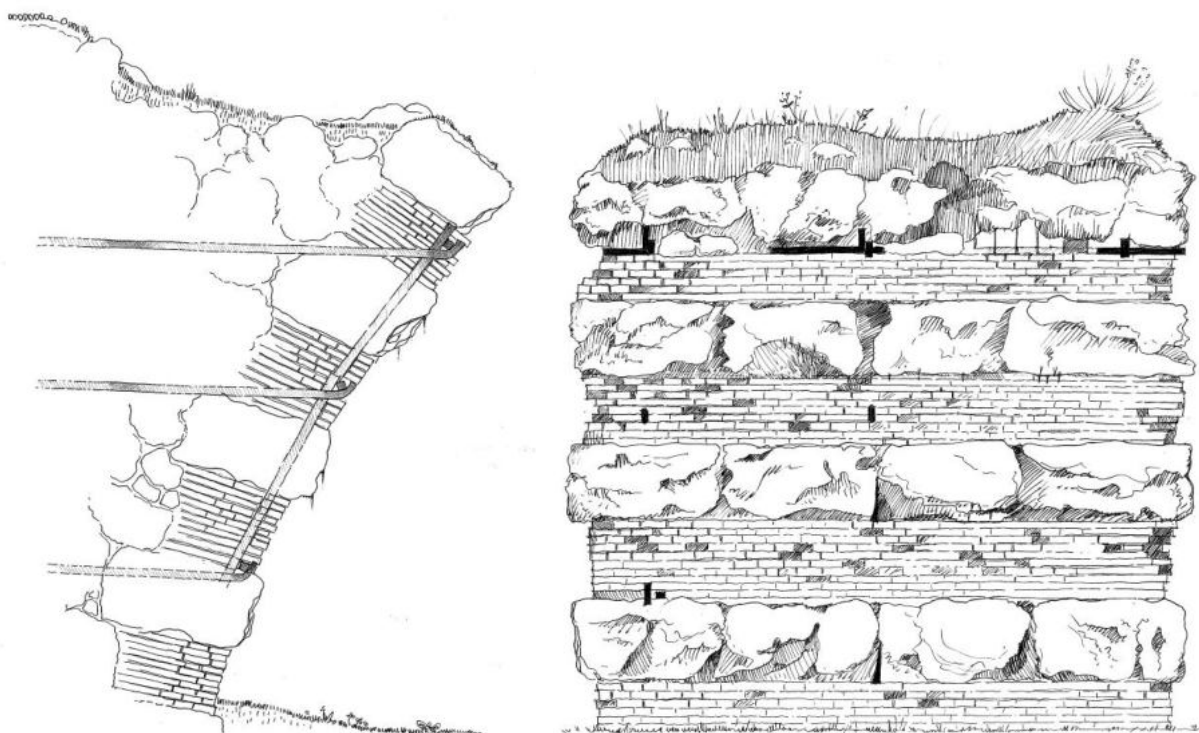


**Fig 2.**

### **Analyse du principe constructif :**

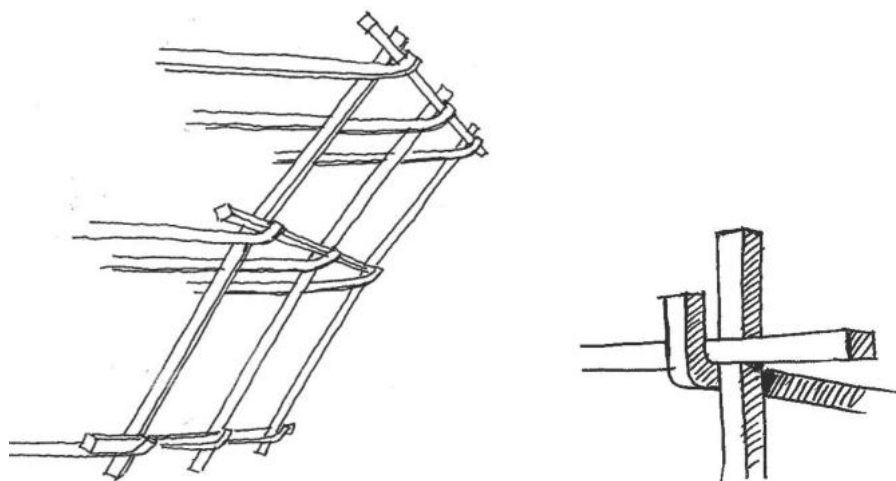
Le Pont des Ruines est constitué de deux arches maçonnées bâties suivant un état ruiné supports d'une passerelle disparue aujourd'hui. Les arches sont clavées et consistent en une alternance de blocs de roche calcaires monolithes de 60cm de hauteur par 140cm de large et 150cm de profondeur en moyenne alternant avec 10-11 assises de briques. Les briques ont pour dimension 22x17x5cm (les largeurs des briques varient entre 22 et 25cm). Elles sont posées en parpaing ou en boutisses mais sans régularité<sup>1</sup>. Alternativement, blocs et briques forment un « claveau ».

<sup>1</sup> la série suivante a pu être mesurée au hasard sur une assise : 22/14/17/17/22/23/22/17/22/22/17/19/22/15/25/14/22/25cm...



**Relevé de la culée nord du Pont des Ruines : les armatures métalliques sont repérées en gris sur la coupe et en noir sur l'élévation (D. Larpin, ACMH)**

Bâtie sans tas de charge et dans un état ruiné (les 2 arcs ne s'équilibrent pas à la clef), la structure ne pourrait être stable sans le secours d'armatures métalliques noyées dans la masse dès l'origine de la construction. L'ossature métallique est composée de trois barres horizontales (55x55mm) sur toute la largeur de la douelle (environ 5.20m) situées toutes les 3 assises et maintenues chacune par trois crochets situés aux extrémités de tirants (fers plats verticaux de 70x20mm). Des fers plats (20mm d'épaisseur, largeur non reconnue), assurent la reprise du claveau intermédiaire. Les rochers formant « culée » à l'arrière et qui seraient censés amortir les poussées de l'arc servent en réalité d'ancrage aux tirants maintenant la « cage d'armature » ainsi créée. Les armatures sont visibles à l'intrados de la douelle et en partie supérieure du fait de l'érosion des parements et, suppose-t-on, d'une campagne de reconnaissance qui a pu avoir lieu il y a plusieurs décennies dans les parties basses (les fers se situent à une profondeur variable de 6-12cm sous les parements en brique).



**Détails des armatures métalliques (D. Larpin, ACMH)**



Fig 3. La culée nord du Pont des Ruines



Fig 4. La culée nord du Pont des Ruines

### Etat de conservation :

**Les briques :** elles sont de teinte claire et d'une qualité médiocre car formées à base d'une terre marneuse (ces briques sont des remplois semble-t-il mais sans doute ont-elles été choisies par Robert pour leur aspect « antique »). Elles proviendraient, suivant la tradition, d'un ancien colombier qui existait à l'emplacement du Temple de la Piété Filiale. De ce fait, les briques sont très érodées et en partie recouvertes de calcite provenant de la dissolution des blocs calcaires et des mortiers (fig. 5-6).



Fig 5. Détails des briques formant la douelle



Fig 6. Une brique déposée

### **Les armatures :**

A leur extrémité, visible en partie haute de la douelle, les fers formant la nappe supérieure de l'armature sont oxydés et ont foisonné (jusqu'à trois deux ou fois leur volume initial !) (fig 7-8). Leur solidité n'est plus garantie. Les armatures situées dans les parties inférieures semblent être dans un meilleur état apparent (fig. 9).



Fig 7.



Fig 8.



Fig 9.

**Les appuis :** ceux-ci n'ont pas été reconnus, ils sont recouverts de terre végétale. Il semblerait logique que le premier « claveau » apparent (en briques) repose sur une semelle faite de rochers mais celle-ci a sans-doute été recouverte par la terre végétale accumulée.

Des tassements de sols (frontis ?) apparaissent à l'aplomb de l'ancienne passerelle, entre les deux arches. Ils ne paraissent pas avoir de conséquence sur la stabilité de l'ouvrage pour le moment mais ils sont à surveiller.

**Les rochers :** comme partout ailleurs sur l'enrochement artificiel formant la falaise qui abrite le Chemin Couvert (contre lequel l'arche nord du Pont des Ruines est adossé), les rochers formant la culée du Pont s'érodent inexorablement du fait du gel et du foisonnement des armatures métalliques qui la maintiennent.

Notre observation ne s'est pas limitée à l'arche et aux culées du Pont des Ruines : les rochers formant la « falaise » sont généralement armaturés de métal et certaines armatures, dégagées de leurs calfeutrements de mortier du fait du foisonnement du fer, apparaissent être complètement hors d'état (fig. 10-11) et il est clair que leur rupture entraînerait avec certitude la chute de blocs de plusieurs tonnes. D'autres pièces métalliques ont été mises à nu suite à l'éboulement de la matière située au-dessous. Anormalement sollicitées à la flexion de ce fait, elles sont dangereusement déformées (fig. 12). Mais il apparaît aussi que certaines armatures sont en bon état et assurent leur fonction (fig. 13). Le constat général n'est donc pas pessimiste. Il convient d'intervenir ponctuellement mais sans trop attendre et de surveiller à l'avenir l'apparition de tels désordres.

Le constat ne se limite pas à alerter sur les risques de ruptures brutales d'ensembles rocheux. Il existe un phénomène d'altération / érosion des épidermes rocheux sous forme de fissuration / dislocation des mortiers (fig. 14-15). Le rocher est en effet formé de blocs agglomérés dans une maçonnerie de moellons hourdés au mortier de telle sorte que l'ensemble paraisse monolithique. Cet état général doit être pris en compte dans une « politique » de conservation de l'ouvrage et ce qui vaut pour cet enrochement est généralisable à l'ensemble des ouvrages du même type présents sur le Domaine.



Fig 10.



Fig 11.



Fig 12.



Fig 13.



Fig 14.



Fig 15.

**Les revêtements de sol des culées :** il existait à l'origine un seuil recouvert en galets (des « cailles », fig. 17). L'arrêt de ce seuil à la jonction avec la passerelle en bois n'est plus lisible précisément car la rive est malheureusement érodée. Néanmoins, même désorganisée, la calade de galets semble être conservée sous la terre végétale. A la verticale de la passerelle, l'extrados des arches ne possède en revanche aucun revêtement un tant soit peu étanche (l'eau s'infiltré dans la masse terreuse recouvrant les blocs) (fig.16).



Fig 16.



Fig 17.

### **Diagnostic :**

Jusqu'alors, l'ouvrage paraissait souffrir d'importantes pathologies au point que la stabilité peut sembler en cause à plus ou moins brève échéance. Un examen approfondi de l'ouvrage révèle que ce premier constat, tiré d'un examen visuel des armatures apparentes, peut-être mesuré. En effet, seules les parties métalliques décalfeutrées et exposées aux infiltrations sont a priori hors d'état. Les fers non visibles pourraient donc assurer pleinement leur fonction.

Les fers, apparents dans les parties supérieures du fait de l'érosion des maçonneries, ne bénéficient d'aucune protection et ont particulièrement souffert de l'action de l'eau, ils n'assurent plus leur rôle. Les parties inférieures sont protégées du ruissellement par la courbure de l'arc et le monolithisme supposé de la maçonnerie. Les crochets des tirants de la nappe supérieure sont tellement oxydés que leur rupture est prochaine (peut-être est-elle déjà effective et l'ensemble tient uniquement grâce au frottement du fait du clavage réel des ouvrages). Dans tous les cas, une reprise est urgente. Une rupture provoquerait la chute des deux « claveaux » supérieurs **ce qui est très dangereux pour les visiteurs et le personnel amené à intervenir sur le Domaine.**

Ce qui vaut pour la culée nord, vaut aussi (bien que dans une moindre mesure du fait de son faible élanement) pour la culée sud.

### **Projet de restauration :**

Le parti de restauration proposé sera celui d'assurer la conservation/consolidation définitive de la culée nord dans un premier temps pour répondre à l'urgence de sécurité le site<sup>2</sup>. Un étaielement provisoire n'aurait en effet pour conséquence que de reporter le problème plus tard (et que fera-t-on de l'étaielement lorsqu'il sera à son tour hors d'état : cf. étaielement du Colombier et de l'Aile des Communs du Château). Le projet de conservation impose de remettre en état des armatures métalliques défaillantes, au moins dans les parties apparentes dont l'état dégradé est avéré. La pérennité de l'ouvrage est bien sur conditionnée par la création d'une étanchéité visant à empêcher toute percolation dans les maçonneries (celles-ci auraient aussi pour conséquences de voir les armatures non extraites foisonner au point de créer des tensions internes et des fissures).

Les ouvrages de parement en brique seront cicatrisés a minima (sans apport de matériaux modernes) pour conserver l'aspect « ruiné » qu'il soit voulu ou non mais en tout cas parfaitement authentique de l'ouvrage. Les maçonneries formées de blocs cyclopéens seront conservées sans aucun complément.

L'expérience tirée de ce chantier permettra, dans un second temps, de tirer d'affaire la culée sud (les interventions pourraient, idéalement, se dérouler à la suite de l'autre pour profiter d'une expérience acquise).

Il conviendrait aussi d'étendre les travaux de sauvetage aux rochers formant la « falaise », quelques interventions ponctuelles, sur des ouvrages bien identifiés et particulièrement dégradés sont nécessaires.

### **Investigations complémentaires :**

La rédaction du cahier des charges pour la consultation des entreprises impose quelques investigations complémentaires :

- Sondages sur le dessus de la « douelle » pour reconnaître la présence éventuelle d'une étanchéité ou le support d'un tel ouvrage ;
- Sondage de reconnaissance de la semelle de fondation ;
- mise en place d'un échafaudage pour approcher les armatures visibles au plus près en tête de l'ouvrage et procéder au besoin à des sondages de dégagement des armatures et une purge de celles-ci ;
- analyse de la composition des mortiers internes et de joint.

---

<sup>2</sup> Dès à présent, un périmètre de sécurité doit être établi à l'aplomb de la culée nord.

### **Programme de travaux :**

Ces interventions concernent les arches sud et nord du Pont des Ruines. Celles-ci pourraient être restaurées l'une après l'autre (la nord étant prioritaire).

#### **Maçonnerie – Pdt :**

- échafaudage de la culée ;
- étaieage des arches par la construction de demi-cintres en bois ;
- dépose-repose de brique foraine sur les arches pour dégagement des fers jusqu'aux parties ruinées ;
- décapage de la terre végétale sur les culées avec dégagement soigneux des calades ;
- refichage / rejointoieage / coulinage en recherche des culées ;
- mise en place d'une membrane étanche au-dessus des culées comprenant forme support, et protection lourde feraillee revêue recouverte et de terre végétale semée de gazon ;
- cicatrissage des calades de « cailles » ;
- remise en état de l'emmarchement en brique menant au seuil est de la passerelle (uniquement culée sud) ;
- interventions en recherche de reprise d'armatures en fer hors d'état, coulinage et calfeutrement compris sapines d'accès et étaieage ponctuels, recalage de blocs en remploi et en recherche.

#### **Restauration d'ouvrages en fer forgé :**

- analyse de la composition des fers ;
- remise en état des fers après dégagement (greffes, moilage avec toutes façon de tenons ou de soudures...)

## **LE CHATEAU**

---

Bien que le Château ne fût pas inclus dans la mission, une visite du bâtiment a été effectuée en novembre 2012, à l'occasion des visites du Domaine dans le cadre de la présente étude. Nous avons pu constater, 7 ans après l'achèvement des travaux d'urgence qui avaient compris, entre-autres, une mise hors d'eau provisoire des ouvrages, qu'un certain nombre de désordres affectaient les couvertures et les ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux pluviales.

Dans le but de proposer une campagne de travaux d'entretien des ouvrages, nous avons inventorié les désordres visibles et les interventions qu'il conviendrait de mener pour y remédier. Il faut noter que ces travaux ressortent d'un entretien, somme toute normal sur un ouvrage tel que le Château de Méréville, et qu'il ne s'agit pas de grosses réparations. Ces travaux présentent toutefois des difficultés d'accès. Il faut par ailleurs noter que l'état, plus que médiocre, des supports auxquels sont fixés les ouvrages d'étanchéité peut mettre en cause la pérennité des interventions. L'entreprise responsable de ces travaux devra être sensibilisée à ce problème.

Les désordres et les interventions envisagées pour remédier aux désordres sont les suivants :

- Rez-de-chaussée de l'Aile Nord : il a été constaté, dans la Petite Salle à Manger, des infiltrations au centre du trumeau du mur est. Celles-ci entraînent des désordres structurels (dégradation de l'ossature en bois support du décor de stucs, déjà extrêmement affaiblie) et menace la pérennité des portes en acajou. Ces infiltrations ont plusieurs origines :
  - o les ouvrages de collecte et d'évacuation des EP du versant Nord du Corps Principal du Château sont bouchés et débordent (clichés 1-2-4) ;
  - o des dépôts de gravois se sont accumulés dans le chèneau situé à la verticale (dans la

courette intérieure). Ils correspondent à une dégradation des enduits liée au défaut de fonctionnement des EP (cliché 5) ;

- l'encombrement de l'exutoire des chéneaux situés en périphérie du lanternon de la Petite Salle à Manger (cliché 3) ;

Action à mener : les ouvrages de chéneau et d'EP doivent être nettoyés et révisés ;

- façade nord du Corps Principal sur la Cour Nord et arrachements de l'ancienne Aile Nord : les enduits en plâtre pâtissent du débordement des gouttières et des descentes, bouchées par les feuilles de platanes accumulées et le développement de végétaux (cliché 2). Un érable s'est développé dans la maçonnerie et ses racines pourraient être à l'origine d'importants désordres à l'avenir (clichés 1-4).

Action à mener : l'érable doit être supprimé et ses racines dévitalisées, les enduits déplaqués devraient être refixés et les joints regarnis ;

- combles du corps principal. On observe :

- le détachement d'une des tôles en acier plombé assurant la couverture de l'aileron est du fronton (clichés 7) (la tôle a été arrêtée par le chéneau mais pourrait s'envoler à plusieurs dizaines de mètres du Château en cas de coup de vent, ce qui présente des risques pour le personnel du Domaine). La fixation de la tôle encore en place au-dessus de celle qui s'est détachée est extrêmement précaire.

Action à mener : **Une intervention de repose des tôles est à prévoir de toute urgence ;**

- la trappe en acier plié qui permet l'accès au terrasson s'est détachée et est coincée dans la trémie : des entrées d'eau sont à déplorer dans le comble ;

Action à mener : remise en état ou le remplacement de la trappe en acier plombé ;

- il manque 2 châssis tabatières sur la Tour Nord-Est, 1 châssis tabatière sur la Tour Sud-Est ;

Action à mener : châssis fonte à remplacer par des trappes en acier plombé ;

- couvertures de l'Aile Sud : des ouvrages d'arêtiers et de faîtage en métal sont manquants (clichés 8-9-10). Les ardoises sont désorganisées ;

Action à mener : révision de tous les ouvrages métalliques sur cette aile, révision des ardoises ;

- Aile Est : une baie de la façade nord, située au niveau de l'entresol, est ouverte. Il s'agit d'un point de passage pour les intrus éventuels.

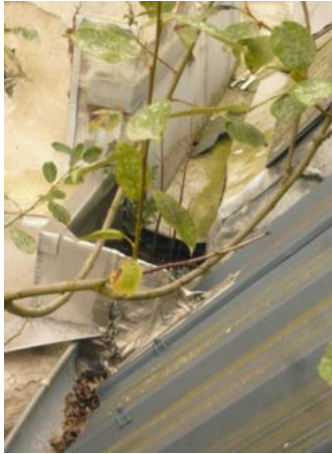
Action à mener : la mise en place d'une grille scellée est recommandée pour permettre une ventilation de ces locaux dont l'état de dégradation est extrême (cet état est pour l'heure stable grâce au parapluie qui couvre la terrasse située au-dessus) ;

- Rez-de-chaussée de l'Aile Sud : il a été constaté, dans la « salle de l'œuvre », des infiltrations au droit du solin de rive ouest du parapluie en polycarbonate. Ces infiltrations présentent peu de risques pour les ouvrages compte tenu de leur nature (parpaings ciment) mais elles pourraient à long terme provoquer des dommages, en particulier sur les matériaux anciens conservés dans ce local ;

Action à mener : pose de bandes de solins métalliques.



**Fig 1.**



**Fig 2.**



**Fig 3.**



**Fig 4.**



**Fig 5.**



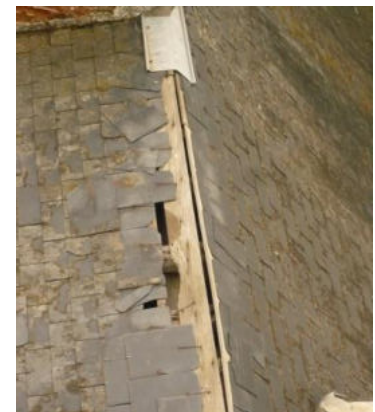
**Fig 6.**



**Fig 7.**



**Fig 8.**



**Fig. 9**

## LES ENROCHEMENTS DE LA LAITERIE

Les désordres apparus sur les enrochements de la Laiterie et signalés par M. Gagé, Jardinier en Chef du Domaine pouvaient laisser présager des désordres importants. Après visite, il est apparu que les éboulements observés sont assez ponctuels et sans autre gravité que celle de voir perdre d'années en année des fragments d'enrochements, dont des ensembles entiers ont déjà malheureusement disparu. Mais l'enrochement de la Laiterie ne subit pas de désordres plus graves que le reste. Reste qu'un coulinage des fissures, la purge de racines et un remontage des blocs tombés, interventions de l'ordre de l'entretien, permettrait de prévenir de nouveaux désordres à venir.



Clichés novembre 2012

## LES RUINES DU COLOMBIER

Les « pieds » de l'étalement portant un parapluie (réalisé dans les années 1980 et assurant la conservation de l'ouvrage ruiné) sont, 10 ans après une consolidation de l'ouvrage provisoire, à nouveau hors d'état. Il convient de réintervenir une nouvelle fois au risque de voir un jour la ruine disparaître définitivement.



Cliché 2003



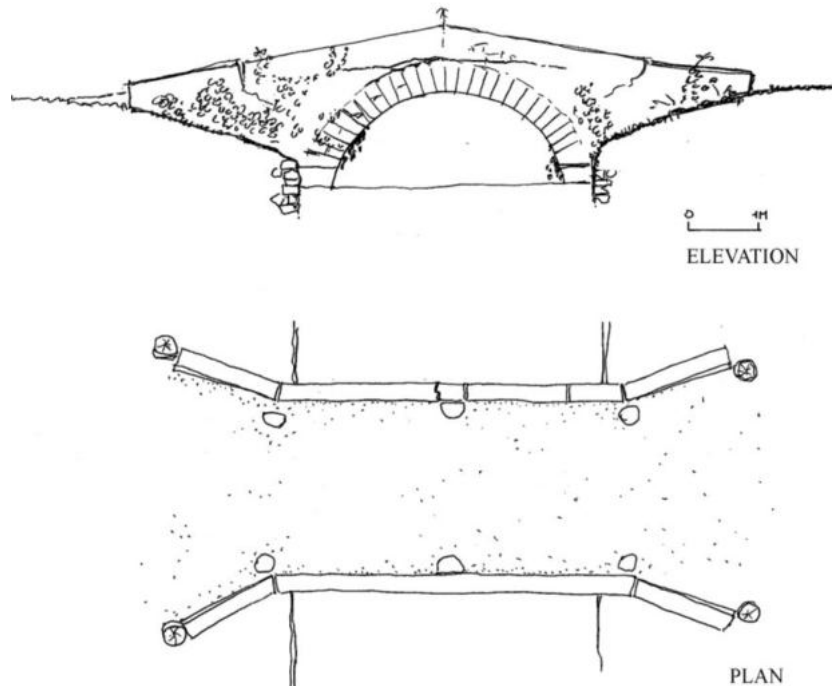
Cliché novembre 2012

## LE PONT DU LAC

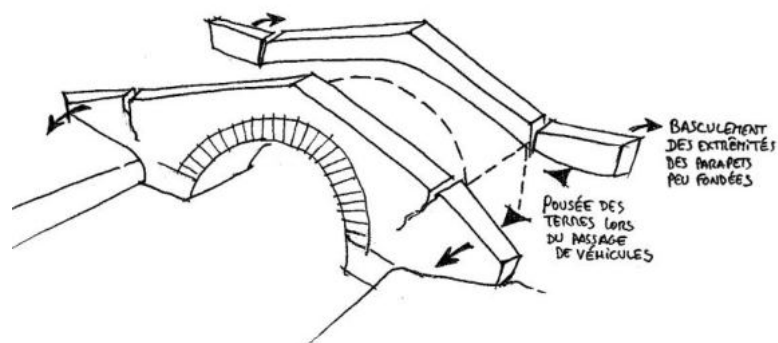
Le Pont du Lac est le seul ouvrage de franchissement du bras mort de la Juine entre le Grand Lac et le Grand Rocher. Situé à la naissance du bras mort, à quelques mètres de la rive du Lac et en aval de la pêcherie dite Piscine des Allemands, l'ouvrage est constitué d'une arche avec parapet en dos d'âne et bornes chasses roues. La douelle des bâties en libages de calcaire et le parapet en maçonnerie de moellons (il est enduit de ciment). La nature de la culée n'a pu être reconnue mais il semble qu'il s'agisse d'un simple massif en terre dans lequel sont fondés les parapets.

L'ouvrage, conçu à l'origine pour le franchissement de charrettes attelées de chevaux est et a été par le passé emprunté par des véhicules lourds comprenant des engins de débardage de bois. L'ouvrage a donc souffert de ces surcharges qui se traduisent par un basculement du parapet (du fait des remblais momentanément surchargés). Le risque encouru aujourd'hui serait la chute du parapet et donc la perte d'une partie de l'ouvrage.

En plus de ces travaux, somme toute peu importants pour le moment, le franchissement du pont doit être interdit aux véhicules dépassant la charge d'une voiture particulière. A noter aussi que ces travaux pourraient être l'occasion de sonder la structure et d'envisager un renforcement futur du tablier (cf. Schéma Directeur)



Relevés du Pont du Lac (D. Larpin, ACMH)



Croquis perspectif du Pont du Lac : synthèse des désordres (D. Larpin, ACMH)

## Programme de travaux :

### Maçonnerie – Pdt :

- Mise en place d'échafaudages aux deux faces de la culée ;
- Arrachage et dévitalisation de la végétation colonisant les faces du pont ;
- Piochement des enduits ciments ;
- Réfection des joints à la chaux et coulinage ;
- Dépose et reconstruction des parapets désorganisés ;
- Remise en place des bornes chasse-roue en pierre de taille ;
- Sondage de reconnaissance de l'extrados de la douelle en vue d'un futur renforcement éventuel de l'ouvrage.



Clichés novembre 2012

D. Larpin, ACMH, mai 2013

**PROGRAMME D'OPERATION  
ET RECAPITULATION FINANCIERE**

N° Art	Désignation	U	Quantité	Prix Unit.	Produit
<b>MEREVILLE</b>					
<b>Domaine de Mereville</b>					
<b>Le pont ruiné, les grottes de la laiterie, le pont du lac...</b>					
<b>I</b>	<b><u>LE PONT RUINE ET LE CHEMIN COUVERT</u></b>				
	<i>LOT MACONNERIE - PIERRE DE TAILLE</i>				
A	INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES				
1	Sondage sur le dessus de la douelle pour reconnaître le présence éventuelle d'une étanchéité ou le support d'un tel ouvrage	Ens.	1	750,00	750,00
2	Sondage de reconnaissance de la semelle de fondation	Ens.	1	750,00	750,00
3	Auscultation des armatures visibles, sondage pour dégagement complémentaire d'armature, compris tous moyens d'accès	Ens.	1	3 500,00	3 500,00
4	Analyse de la composition des mortiers internes et des joints	Ens.	1	1 500,00	1 500,00
	Montant H.T.				6 500,00
B	CONSOLIDATION DES CULEES ET DU CHEMIN COUVERT				
1	Installations communes de chantier				
1.1	- Installations communes	Ens.	1	6 045,00	6 045,00
1.2	- Replément et remise en état des lieux	Ens.	1	4 000,00	4 000,00
	Sous total H.T.				10 045,00
2	Restauration de la culée nord				
2.1	- Echafaudage de pied, comprenant acheminement sur place et mise en œuvre, location et entretien pour la durée des travaux, dépose et transport de retour	Ens.	1	4 470,00	4 470,00
2.2	- Etalement de l'arche nord, compris toutes modifications au fur et à mesure de l'avancement des travaux	Ens.	1	8 000,00	8 000,00
2.3	- Dépose soignée de briques pleines pour mise à jour des fers d'armature, repose après intervention du ferronnier				
2.3.1	Fers horizontaux	ml	15,60	200,00	3 120,00
2.3.2	Fers verticaux	ml	5,55	250,00	1 387,50
2.3.3	Abouts des fers formant tirant	u	9	300,00	2 700,00
2.4	- Relancis de briques pleine en recherche	u	40	35,00	1 400,00
2.5	- Coulis de confortation	kg	2 000,000	1,50	3 000,00
2.6	- Rejointoiement sur briques pleines au mortier de chaux, compris dégarnissage préalable	m2	21,28	85,00	1 808,80
2.7	- Consolidation des blocs calcaire monolithes: injection des fissures à la résine, ragréage armé au devant des abouts des fers formant tirants	Ens.	1	5 000,00	5 000,00
2.8	- Sol au dessus de la culée				
2.8.1	Terrassement manuel pour mise en œuvre d'une dalle en béton armé	m3	4,800	150,00	720,00

N° Art	Désignation	U	Quantité	Prix Unit.	Produit
2.8.2	Dalle en béton armé de 10 cm ép. moy, compris film polyane de désolidarisation, treillis soudé d'armature et réglage des pentes	m2	16,00	90,00	1 440,00
2.8.3	Fourniture et pose d'une membrane d'étanchéité bitumeuse, compris protection lourde	m2	16,00	110,00	1 760,00
2.8.4	Reprise en recherche des enrochements artificiels en jouées de culée	Ens.	1	2 500,00	2 500,00
2.8.5	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale	m3	3,200	160,00	512,00
2.8.6	Engazonnement	m2	16,00	8,00	128,00
2.8.7	Cicatrisation de la calade de "cailles"	Ens.	1	1 000,00	1 000,00
2.9	- Chargement et enlèvement des gravois	m3	6,000	150,00	900,00
	Sous total H.T.				39 846,30
3	Restauration de la culée sud				
3.1	- Echafaudage de pied, comprenant acheminement sur place et mise en œuvre, location et entretien pour la durée des travaux, dépose et transport de retour	Ens.	1	3 740,00	3 740,00
3.2	- Etalement du départ de l'arche sud, compris toutes modifications au fur et à mesure de l'avancement des travaux	Ens.	1	3 000,00	3 000,00
3.3	- Dépose soignée de briques pleines pour mise à jour des fers d'armature, repose après intervention du ferronnier				
3.3.1	Fers horizontaux	ml	10,40	200,00	2 080,00
3.3.2	Fers verticaux	ml	4,50	250,00	1 125,00
3.3.3	Abouts des fers formant tirant	u	6	300,00	1 800,00
3.4	- Relancis de briques pleine en recherche	u	25	35,00	875,00
3.5	- Coulis de confortation	kg	2 000,000	1,50	3 000,00
3.6	- Rejointoiment sur briques pleines au mortier de chaux, compris dégarnissage préalable	m2	12,16	85,00	1 033,60
3.7	- Consolidation des blocs calcaire monolithes: injection des fissures à la résine, ragréage armé au devant des abouts des fers formant tirants	Ens.	1	5 000,00	5 000,00
3.8	- Sol au dessus de la culée				
3.8.1	Terrassement manuel pour mise en œuvre d'une dalle en béton armé	m3	4,800	150,00	720,00
3.8.2	Dalle en béton armé de 10 cm ép moy, compris film polyane de désolidarisation, treillis soudé d'armature et réglage des pentes	m2	16,00	90,00	1 440,00
3.8.3	Fourniture et pose d'une membrane d'étanchéité bitumeuse, compris protection lourde	m2	16,00	110,00	1 760,00
3.8.7	Reprise en recherche des enrochements artificiels en jouées de culée	Ens.	1	2 500,00	2 500,00
3.8.5	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale	m3	3,200	160,00	512,00
3.8.6	Engazonnement	m2	16,00	8,00	128,00
3.9	- Restauration de l'embranchement en brique menant au seuil est de la passerelle	Ens.	1	12 110,00	12 110,00
3.10	- Chargement et enlèvement des gravois	m3	6,000	150,00	900,00
	Sous total H.T.				41 723,60
4	Consolidation ponctuelle des enrochements artificiels du chemin couvert aux abords du pont				
4.1	- Sapine d'accès, compris toutes sujétions pour déplacement au fur et à mesure de l'avancement des travaux	Ens.	1	4 200,00	4 200,00
4.2	- Exploration des parements rocheux en recherche d'armatures foisonnées, comprenant sondage et reprise en raccord	Ens.	1	3 300,00	3 300,00
4.3	- Etalements ponctuels au droit des armatures à restaurer (pour chaque intervention)	u	5	400,00	2 000,00
4.4	- Dégagement soigné des armatures (pour chaque intervention)	u	5	250,00	1 250,00

N° Art	Désignation	U	Quantité	Prix Unit.	Produit
4.5	- Consolidation des enrochements: injection des fissures à la résine, ragréage armé au devant des armatures, compris relancis de blocs (pour chaque intervention)	u	5	1 000,00	5 000,00
4.6	- Chargement et enlèvement des gravois	m3	0,500	150,00	75,00
					15 825,00
					107 439,90
	<i>LOT FERRONNERIE</i>				
1	Analyse de la composition des fers	Ens.	1	1 500,00	1 500,00
2	Culée nord				
2.1	- Remise en état des fers, compris greffes, moisages, toutes façons de tenons ou de soudure, toutes sujétions d'exécution, décapage et traitement anticorrosion des parties mises à nu				
2.1.1	About des fers formant tirants	u	9	400,00	3 600,00
2.1.2	Fers horizontaux	ml	15,00	250,00	3 750,00
2.1.3	Parties dégagées des fers verticaux (à l'unité de fer)	u	3	200,00	600,00
3	Culée sud				
3.1	- Remise en état des fers, compris greffes, moisages, toutes façons de tenons ou de soudure, toutes sujétions d'exécution, décapage et traitement anticorrosion des parties mises à nu				
3.1.1	About des fers formant tirants	u	6	400,00	2 400,00
3.1.2	Fers horizontaux	ml	10,00	250,00	2 500,00
3.1.3	Parties dégagées des fers verticaux (à l'unité de fer)	u	3	150,00	450,00
4	Enrochements artificiels du chemin couvert				
4.1	- Remise en état des fers, compris greffes, moisages, toutes façons de tenons ou de soudure, toutes sujétions d'exécution, décapage et traitement anticorrosion des parties mises à nu (pour chaque intervention)	u	5	750,00	3 750,00
					18 550,00
					<b>125 989,90</b>
					<b>24 694,02</b>
					<b>150 683,92</b>
II	<b><u>LE PONT DU LAC</u></b>				
	<i>LOT MACONNERIE - PIERRE DE TAILLE</i>				
1	Installations communes de chantier				
1.1	- Installations communes	Ens.	1	4 300,00	4 300,00
1.2	- Replieement et remise en état des lieux	Ens.	1	1 500,00	1 500,00
					5 800,00
2	Restauration du pont du lac				
2.1	- Installation de platelage pour franchissement du bras mort de la Juine en aval et en amont du pont	ml	9,00	150,00	1 350,00
2.2	- Platelage pour intervention sur la voûte de l'arche	m2	15,75	50,00	787,50
2.3	- Arrachage et dévitalisation de végétation	Ens.	1	500,00	500,00
2.4	- Piochement d'enduit et dégarnissage de joints au mortier de ciment	m2	48,73	20,00	974,60
2.5	- Démolition du couronnement en mortier	ml	18,40	12,00	220,80
2.6	- Dégagement des terres au droit des parties à démolir	Ens.	1	350,00	350,00



N° Art	Désignation	U	Quantité	Prix Unit.	Produit
	moises, purge des parties pourries, remplacement des moises et dépose de l'étalement provisoire (à l'unité d'appui)	u	6	500,00	3 000,00
	Sous total H.T.				3 000,00
<b>4</b>	<b>Interventions sur les couvertures du château</b>				
4.1	- Corps principal du château - élévation nord à l'aplomb de la courette				
4.1.1	Installation d'échafaudage léger dans la courette intérieure	Ens.	1	2 280,00	2 280,00
4.1.2	Arrachage de l'éérable, compris dévitalisation et extirpage des racines	Ens.	1	500,00	500,00
4.1.3	Purge des enduits pulvérulents	m2	20,00	20,00	400,00
4.1.4	Rejointoiement en recherche au mortier de chaux	m2	30,00	55,00	1 650,00
4.1.5	Refixation d'enduit conservé	Ens.	1	1 000,00	1 000,00
4.1.6	Evacuation des gravois provenant de ces travaux et des gravois accumulés dans les chéneaux	Ens.	1	500,00	500,00
4.2	- Aile est - élévation nord				
4.2.1	Baie de l'entresol: fourniture et mise en œuvre d'une grille anti intrusion en fer forgé, compris traitement anticorrosion, mise en peinture, percements, scellements et raccords de finition	u	1	2 000,00	2 000,00
	Sous total H.T.				8 330,00
	Montant H.T.				23 480,00
	<i>LOT COUVERTURE</i>				
<b>1</b>	<b>Interventions sur les couvertures du château</b>				
1.1	- Corps principal du château - versant nord				
1.1.1	Nettoyage et débouchement des chéneaux et tuyaux de descente	Ens.	1	250,00	250,00
1.1.2	Révision du chéneau à l'aplomb de la courette	ml	8,50	150,00	1 275,00
1.1.3	Révision des descentes EP	ml	20,00	80,00	1 600,00
	Sous total H.T.				3 125,00
1.2	- Combles du corps principal du château				
1.2.1	Nacelle: acheminement sur place, mise en œuvre, location pendant les travaux et transport de retour	Ens.	1	1 500,00	1 500,00
1.2.2	Révision de la couverture en tôles d'acier plombé de l'aileron est, compris récupération et repose d'éléments détachés, dépose repose d'éléments en place, reprise des solins et des noues	Ens.	1	3 500,00	3 500,00
1.2.3	Remplacement de la trappe en acier plombé donnant accès au terrasson	Ens.	1	1 500,00	1 500,00
1.2.4	Remplacement des châssis à tabatière de la tour NE et de la tour SE par des trappes en acier plombé, compris reprise des étanchéités périphériques	u	2	1 500,00	3 000,00
	Sous total H.T.				9 500,00
1.3	- Aile sud du château				
1.3.1	Nacelle: acheminement sur place, mise en œuvre, location pendant les travaux et transport de retour	Ens.	1	3 000,00	3 000,00
1.2.2	Révision des arêtières en zinc	ml	10,00	150,00	1 500,00
1.2.3	Révision du faîtage en zinc, compris restitution des parties manquantes	ml	13,50	200,00	2 700,00
1.2.4	Révision ponctuelle de couverture en ardoise, compris toutes fournitures et toutes sujétions d'exécution	Ens.	1	4 000,00	4 000,00
1.2.5	Reprise des solins au droit de la rive ouest du parapluie, compris toutes sujétions d'accès et toutes protections	Ens.	1	2 500,00	2 500,00
	Sous total H.T.				13 700,00
	Montant H.T.				26 325,00
	<b>Montant H.T. chapitre III</b>				<b>49 805,00</b>

N° Art	Désignation	U	Quantité	Prix Unit.	Produit
					9 761,78
					59 566,78

# MEREVILLE

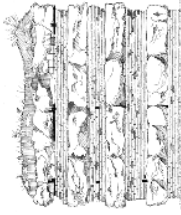
## Domaine départemental

Le Pont des Ruines, les Grottes de la Laiterie, le Pont du Lac, le Château

### RECAPITULATION GENERALE

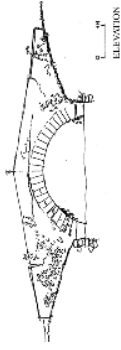
#### I LE PONT RUINE ET LE CHEMIN COUVERT

	HT	HT	HT	TVA 19.60 %	TTC
	LOT MACONNERIE - PIERRE DE TAILLE	LOT FERRONNERIE	LOT COUVERTURE		
INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES	6 500,00			1 274,00	7 774,00
INSTALLATIONS DE CHANTIER	10 045,00			1 988,82	12 033,82
CONSOLIDATION DE LA CULEE NORD	39 846,30	9 450,00		9 662,07	58 958,37
CONSOLIDATION DE LA CULEE SUD	41 723,60	5 350,00		9 226,43	56 300,03
CONSOLIDATION DU CHEMIN COUVERT	15 825,00			3 101,70	18 926,70
<b>Total chapitre I</b>	<b>113 939,90</b>	<b>14 800,00</b>		<b>25 233,02</b>	<b>153 972,92</b>



#### II LE PONT DU LAC

	28 858,35			5 666,24	34 514,59
<b>Total chapitre II</b>	<b>28 858,35</b>			<b>5 666,24</b>	<b>34 514,59</b>



#### III TRAVAUX DIVERS

INSTALLATIONS DE CHANTIER	4 800,00			940,80	5 740,80
ENROCHEMENTS DE LA LAITERIE	7 350,00			1 440,60	8 790,60
RUINES DU COLOMBIER	3 000,00			588,00	3 588,00
COUVERTURES DU CHATEAU	8 330,00		26 325,00	6 792,33	41 447,33
<b>Total chapitre III</b>	<b>23 480,00</b>		<b>26 325,00</b>	<b>9 761,73</b>	<b>59 566,73</b>



#### TOTAUX GENERAUX

	<b>165 278,25</b>	<b>14 800,00</b>	<b>26 325,00</b>	<b>40 651,04</b>	<b>246 054,29</b>
HONORAIRES MAITRISE D'OEUVRE			24 473,58	4 796,82	29 270,40
CSPS			2 074,03	406,51	2 480,54
Hausse et aléas			23 101,83	4 527,96	27 629,79
<b>TOTAUX COMPRIS HONORAIRES</b>			<b>27 649,44</b>	<b>50 382,33</b>	<b>307 435,02</b>

D. Larphin, ACMH

Valeur mai 2013

**Annexe 10 :**

**Liste des participants à la réunion sur les enrochements et résumé des préconisations**

## Liste des participants à la réunion du 20 juillet sur la thématique des enrochements de Méréville

Nom	Fonction
Gabriel Pirlet	Rocailleux Rustiqueur artisan d'art
Marc Colson	Fontainier-Rocailleux Artisan d'Art Labellisé Monuments Historiques
Aurélia Azéma	LRMH: CNRS Pôle Métal au laboratoire de recherche des MH, Docteur en chimie Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques
Stephanie Tournon	LRMH CNRS, pôle grottes ornées
Philippe de VIVIÉS	Pôle économique et technologique ARCHEOMED
Jean-Bernard MEMET	Pôle économique et technologique ARCHEOMED
Annick Heitzmann	Archéologue, Direction du Patrimoine et des Jardins, Château de Versailles
Antoine Madelénat	ACMH, équipe de la maîtrise d'ouvrage
Philippe Raguin	Paysagiste, équipe de la maîtrise d'ouvrage



MÉRÉVILLE

L'invention  
faite jardin

UN PATRIMOINE  
UNIVERSEL D'EXCEPTION



Département de l'Essonne  
Boulevard de France  
Évry-Courcouronnes  
91012 Évry cedex



Madelénat Architecture  
58, rue Monsieur le Prince  
75006 Paris



Philippe Raguin Paysagiste  
7, rue Grande  
77250 Montarlot -  
Moret-s/Loin - Orvanne